

[illegible] Carte [illegible]
[illegible] 59 [illegible]

HISTOIRE NATURELLE DU SÉNÉGAL.

COQUILLAGES.

Avec la Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53.

Par M. ADANSON, *Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.*

Ouvrage orné de Figures.

Mediis in finibus orbis,
Sol ubi:

J: G: J:



Posswick
J:U:L:

A PARIS,
Chez CLAUDE-JEAN-BAPTISTE BAUCHE, Quai des Auguſtins, à l'image Sainte Genevieve, & à Saint Jean dans le Deſert.

M. DCC. LVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



A TRÈS-HAUT
ET
TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR
LOUIS DE NOAILLES,
DUC D'AYEN,

Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Capitaine de la premiere Compagnie de ſes Gardes, Gouverneur du Rouſſillon, Capitaine & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, &c.

ONSEIGNEUR,

Le goût que vous avez pour les Sciences me détermine à vous offrir cette partie de l'Hiſtoire Naturelle du Sénégal. Elle renferme un grand nombre

d'obſervations nouvelles & intéreſſantes ſur les Coquillages, avec une relation des différens voyages que j'ai faits dans l'intérieur du pays. Je n'ai rien négligé pour donner tous les agrémens & la perfection convenables aux ſujets que je traite dans cet ouvrage, & votre approbation peut ſeule m'en aſſurer le ſuccès. Vous m'avez permis de le faire paroître ſous vos auſpices : j'ai ſenti toute l'importance de cette grace. Heureux ſi j'ai réuſſi à le rendre digne de vous être préſenté ! Plus heureux encore ſi vous daignez l'honorer de votre protection.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur,

ADANSON.

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale des Sciences.

Du 4 Décembre 1756.

MEssieurs DE REAUMUR & DE JUSSIEU le cadet, qui avoient été nommés pour examiner un Ouvrage de M. ADANSON, Correspondant de l'Académie, intitulé : *Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal, précédée d'une courte Relation d'un Voyage fait en ce pays pendant les années* 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, *&c.* en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que les vues ingénieuses de l'Auteur, son exactitude dans les descriptions, & sa sagacité dans les observations, donnoient lieu de croire que ses travaux seroient reçus favorablement du Public, & étoient dignes de l'approbation de l'Académie. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 4 Décembre 1756.

GRANDJEAN DE FOUCHY,
Sec. perpétuel de l'Acad. Royale des Sciences.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Nos amés LES MEMBRES DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilége pour l'impression de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir, toutes les recherches ou observations journalieres, ou relations annuelles de tout ce qui a été fait dans les assemblées de ladite Aca-

démie Royale des Sciences, les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression, en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; sans toutefois qu'à l'occasion des Ouvrages ci-dessus spécifiés, ils puissent en imprimer d'autres qui ne soient pas de ladite Académie: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucune traduction ou extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit des Exposans, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Commandeur de nos Ordres, Chancelier de France; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original; commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-neuviéme du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent cinquante, & de notre Régne le quarante-deuxiéme. Par le Roi en son Conseil.

MOL.

Registré sur le Registre 12 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 430. fol. 309. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Reglement. A Paris le 5 Décembre 1750.

LE GRAS, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

Dans le Voyage.

Page 18, *ligne* 18, femé, *lifez* femée.
56, *ligne* 23, pain de finge, *lifez* pain de finge.
82, *ligne* 1, *en marge*, 1748, *lifez* 1749.
111, *ligne* 17, fur les côtes, *lifez* fur les côtés.
129, *ligne* 15, qui ne ceffa, *lifez* qui ne cefferent.
135, *ligne* 3, *ouaniear*, lifez *ouaniar*.
161, *ligne* 2, oublians, *lifez* oubliant.
ligne 14, barbes, *lifez* Arabes.
163, *ligne* 25, j'entendis, *lifez* j'entendois.
166, *ligne* 26, cracrelats, *lifez* cacrelats.
170, *ligne* 31, rempli, *lifez* remplis.
177, *ligne* 31, obligé de refter, *lifez* obligé d'y refter.
179, *ligne* 25, à dix lieues du cap Verd, *lifez* à dix lieues des ifles du cap Verd.
181, *ligne* 9, après avoir paffé toutes, *lifez* après avoir paffé par toutes.
183, *ligne* 11, fous le noms, *lifez* fous le nom.

Dans la Préface, &c.

Page xx, *ligne* 16, auxquelles elles font communes, *lif.* auxquelles ils font communs.
xxiv, *ligne* 11, fes cornes une longueur, *lifez* fes cornes ont une longueur.
lxxij, lxxiij, lxxiv, lxxv & *fuiv.* Koman, *lifez* Kaman.

Dans l'Hiftoire des Coquillages.

Page 3, *ligne* 23, applati en deffus, *lifez* applati en deffous.
6, *ligne* 9, au deffus de la tête, *lifez* au deffous de la tête.
ligne 17, une fois plus longue, *lifez* une fois plus longues.
11, *ligne* 36, celli-ci, *lifez* celle-ci.
23, *ligne* 29, ordinairement comme avec les yeux, *lifez* ordinairement avec les yeux.
65, *ligne* 4, Ærythræa, *lifez* Erythræa.
71, *ligne* 36, il ne s'étend, *lifez* il ne l'étend.
83, *ligne* 25, fanguinis maculis, *lifez* fanguineis maculis.
87, *ligne* 4, quadratæ notatæ, *lifez* quadratæ notæ.
88, *ligne* 13, roftro purparafcente, *lifez* roftro purpurafcente.
159, *ligne* 9, eft fermé, *lifez* eft formé.
162, *ligne* 38, comme on le voit dans, *lifez* comme dans.
174, *ligne* 18, qui partent d'une centre, *lifez* qui partent d'un centre.
177, *ligne* 14, entouré d'une ou deux, *lifez* entouré d'un ou deux.
182, *ligne* 7, fes turbercules, *lifez* fes tubercules.
184, *ligne* 17, de douze petits fillons, *lifez* de plufieurs petits fillons.
202, *ligne* 30, auffi obtus qui puiffe l'être, *lifez* auffi obtus qu'il puiffe l'être.
208, *ligne* 35, que la demie de, *lifez* que la moitié de.
216, *ligne* 37, chamis afpera, *lifez* chama afpera.
227, *ligne* 35-36, quænum, *lifez* quarum.
245, *ligne* 27, par un nombre, *lifez* par un grand nombre.
264, *ligne* 12, la plus grande a un tuyau, *lifez* la plus grande eft un tuyau.

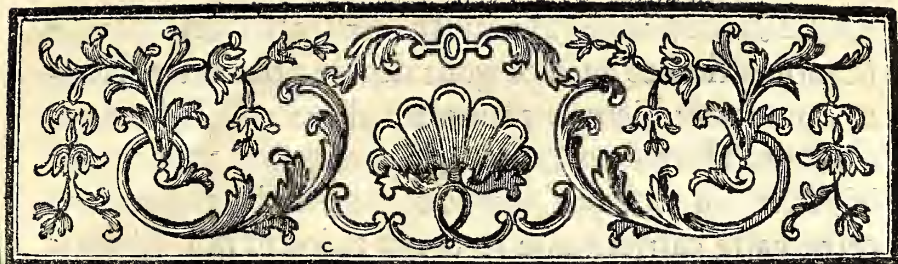
AVERTISSEMENT.

La Carte qu'on a miſe à la tête de cet Ouvrage, a été exécutée par les ſoins de M. Buache, *dont le mérite & les talens ſont aſſez connus par ſes ouvrages. Elle n'eſt que le précis, &, pour ainſi dire, l'extrait d'une Carte beaucoup plus grande & très-détaillée, que l'Auteur ſe propoſe de publier dans le volume qui traitera de l'Hiſtoire Phyſique du Sénégal. Il rendra compte dans ce volume, des additions & changemens que l'on pourra remarquer, & des moyens qu'il a pris pour rendre cette Carte plus parfaite que celles qui ont paru juſqu'ici.*

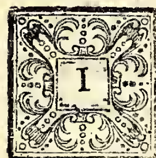
VOYAGE

par
La


Longitudes à l'Occident de Paris
Carte Generale du Senegal
Corrigée, et Augmentée de plusieurs détails par M. Adanson correspondant de l'Acadie Rle des Sc.
Dressée et executée par les soins de Philippe Buache
1756.
Lieues marines de France.
Lieues communes de France.
Terrein Sablonneux sans Pierres plat
Pays frequenté par les Arabes que l'on apelle Maures au Senegal
Campement des Maures
Cap Blanc
Grand Banc du Cap Blanc
Portandic
petit Portandic
Forêt Lebiar
Lac Caer
Marais Goumel autrement appelé Lac Kaïdi, qui asseche pendant l'hiver, et est ensemencé
Empire du Bourba Ouolof
Autrefois tres puissant et comprenant une étendue de pres de 100 lieues quarrées entre le Fleuve Niger et celui de Gambie. Les Provces d'Oualo, de Kayor, de Baol, de Sin et plusr autres qui en dependoient, ont formé autant de petits Royaumes, depuis que leurs Gouverneurs se sont fait declarer Rois, ne voulant plus reconnoitre le Bourba Ouolof pour leur Souverain
Peul
Oualo
I. Senegal Chef lieu de la Concession où le Directeur génl fait sa résidence
Rme de Kaïor
C. Verd
Baol Rme
Sin Rme
Salm Rme
Kombo Rme
Galam Rme
Kasson Rme
Bondou Republ.que
Bambouk
Sanlic Rme
Tambou ra Rme
Makanna Rme
Jaka Repe de Mandingues
Tanda
L'Empire du Banbarena
Bas Yani Rme
Haut Yani Rme
Ouolli Re
Badibou
Kaen Rme
Jagra Rme
Jemarou Re
Tomani Rme
Kantor Royaume
Fleuve Gambie
Feloupes
Bagnon Rme
Papels
Balante Rep.
Kabio ou Gêve Rme
Gebs ou Gêve Colonie Portugaise
Biafar Rme
Nalous
Landemans
Cocolis
Vagres
Malus
Zape Rme
Partie de la Haute Guinee
C. Verga
C. Tagrin
Cap Ste Anne
Ocean Atlantique
Premier Méridien
Longitudes prises du Premier Méridien de l'Isle de Fer.
Laurent Sculpsit



VOYAGE
AU
SENÉGAL.

L est peu de perſonnes au monde qui ne naiſſent avec une inclination qui ſe déve-loppe & ſe fortifie avec l'âge. A quelque deſtination que nous préparent la naiſſance ou l'éducation, le goût dominant prévaut toujours, & c'eſt lui qui décide ordinairement du genre d'occu-pations que nous devons ſuivre. Un goût particulier pour l'étude de la phyſique & de l'hiſtoire naturelle, qui ſe déclara en moi de bonne heure, me fit connoître que l'état eccléſiaſtique auquel m'avoient deſtiné mes parens, ne convenoit pas à mes inclinations; & j'aban-donnai un bénéfice dont j'étois déja pourvû, pour me livrer uniquement à l'étude de la Nature.

La botanique fut la partie à laquelle je m'attachai la premiere, comme une des plus intéreſſantes, tant par ſon utilité que par l'agréable variété qu'elle offre. La facilité que je trouvai dans les leçons publiques de

Mrs de Juſſieu au Jardin du Roi, m'y attiroit ſouvent; & mon aſſiduité avec ce goût décidé pour cette ſcience, me firent bientôt connoître d'eux. C'eſt ſous ces deux grands maîtres, auxquels je ne puis trop marquer ici ma reconnoiſſance, que je commençai à entrer dans cette vaſte carriere que je cours aujourd'hui. L'eſprit d'obſervation & cette ſagacité qui eſt particuliere à M. Bernard de Juſſieu, & qu'il ſçait ſi bien inſpirer, &, pour ainſi dire, naturaliſer dans tous ceux qu'un goût ſemblable rapproche de lui, prirent facilement chez moi, & m'entraînerent inſenſiblement de l'étude des plantes à celle des minéraux, de ceux-ci aux animaux, juſqu'aux inſectes même & aux coquillages, enfin dans toutes les parties de l'hiſtoire naturelle.

Dès-lors le cabinet du Roi, celui de M. de Reaumur, & celui de Mrs de Juſſieu me furent ouverts; je puiſai là un fonds de connoiſſances qui me mettoit en état de faire utilement des obſervations de toute eſpece: un peu d'aſtronomie même ne me parut pas inutile à mon objet, & j'en appris, autant qu'il étoit néceſſaire, ſous M. le Monnier.

Ce ne fut qu'après avoir travaillé pendant plus de ſix ans ſous les yeux de ces illuſtres Académiciens, que je déclarai le deſſein que j'avois conçu depuis longtems de voyager. Leurs obſervations ſur les différentes branches de l'hiſtoire naturelle de la France, laiſſoient peu de choſes à deſirer; je penſai donc que rien ne me ſeroit plus utile que d'employer ma jeuneſſe à faire un voyage dans quelque pays éloigné, & peu fréquenté, perſuadé que j'en rapporterois beaucoup de connoiſſances nouvelles pour l'Europe. Je ſçavois

que l'Afrique équinoxiale n'avoit été visitée par aucun naturaliste, & que par conséquent j'aurois un vaste champ d'observations à moissonner.

Ce n'étoit pas peu entreprendre, sans doute, que de vouloir exécuter à moi seul un ouvrage qui exige ordinairement les travaux d'un botaniste, d'un physicien, d'un anatomiste & d'un dessinateur. Cette considération ne m'effraya pas néanmoins, & je fis connoître mes intentions à feu mon pere, qui me présenta au commencement de l'année 1748, à M. David, chevalier de l'ordre de S. Michel & directeur de la Compagnie des Indes, dont il étoit fort connu. M. David toujours attentif à ce qui peut être utile au commerce, goûta fort mon dessein, & me témoigna beaucoup de joie d'une entreprise qui pouvoit être aussi avantageuse à la physique qu'au commerce de sa célèbre Compagnie : il m'obtint une place dans les comptoirs de la Concession du Sénégal, avec mon passage sur le premier bâtiment qui partiroit aussi-tôt après la publication de la paix. Je fus ravi de trouver ainsi l'accomplissement de mes desseins, & je partis de Paris le 20 décembre de la même année, pour me rendre au port de l'Orient où se font les embarquemens de la Compagnie.

1748. 20 Décemb. L'Auteur part de Paris.

L'hiver faisoit encore sentir ses rigueurs lorsque je m'embarquai le 3 mars de l'année 1749, sur le vaisseau le *Chevalier Marin*, commandé par M. Daprès de Mannevillette. Nous mîmes à la voile sur les dix heures du matin, & sortîmes du port accompagnés de deux petits bâtimens destinés à faire route avec nous. Les vents de N-E. nous porterent bientôt en pleine

1749. 3 Mars. Embarquement à l'Orient.

1749. Mars.

Marsouins.

mer. Elle étoit belle, tranquille, & nous offroit tous les jours un ſpectacle charmant. Des milliers de marſouins qui ſe jouoient autour de nôtre vaiſſeau, ſembloient nous féliciter de notre heureuſe navigation: ils s'élevoient comme en ſautant au-deſſus de l'eau, de façon qu'on les voyoit en entier; puis ſe courbant en arc, ils ſe plongeoient avec une agilité ſurprenante, & reparoiſſoient enſuite, imitant aſſez par ces mouvemens les ondulations de la mer. C'étoit un plaiſir de les voir tantôt avancer de front rangés ſur une même ligne; tantôt ſe croiſer les uns les autres comme pour ſe diſputer l'approche du bâtiment; enfin on ne ſe laſſoit point d'admirer leurs différens jeux, tant ils étoient variés & divertiſſans.

Vont à la rencontre du vent.

On dit que ces poiſſons vont toujours à la rencontre du vent, & les marins augurent par leur marche, de celui qu'il doit faire. Si cela n'eſt pas vrai dans toutes les rencontres, ce le fut du moins dans celle-ci. En effet nous ne jouîmes pas long-tems de cette agréable tranquillité. Elle fut bientôt interrompue par des vents contraires, qui ſoufflèrent du S-E. avec une telle violence, que la mer devint fort groſſe en peu de tems. Les bateaux qui étoient à notre ſuite ne pouvant y tenir, furent diſperſés, & nous les perdîmes de vûe juſqu'au jour de notre arrivée au Sénégal. Cependant les vents acqueroient de nouvelles forces, & la mer s'enfloit de plus en plus. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & nous eſſuyâmes en cet état toute la tourmente d'une mer orageuſe. Enfin après avoir lutté pendant vingt-un jours contre les mauvais tems, nous doublâmes heureuſement le cap Finiſterre, qui nous avoit donné tant de mal.

Mauvais tems ſous le Cap Finiſterre.

1749. Avril.

A peine avions-nous atteint la latitude de 36 degrés, que nous commençâmes à trouver la mer plus belle. Un vent frais de N-N-E. nous faisoit faire tranquillement de belles journées. Nous goûtions après un tems orageux & sombre, la douceur d'un beau climat, lorsque nous eûmes connoissance de terre le 6 d'avril. C'étoit le Pic de Ténérif qui se présentoit à nous sous la forme d'une pyramide, ou, plus exactement, d'un cône surbaissé, dont les côtés étoient hérissés de plusieurs pointes. Quoique, suivant notre estime, nous en fussions éloignés de plus de quatorze lieues dans le N-E., il nous paroissoit élevé sous un angle de plus de 5 degrés. A cette distance, il avoit plus l'air d'un nuage que d'une montagne, par sa couleur blanche; il n'y avoit que sa stabilité qui pût la faire reconnoître. On la voyoit tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des nuages, selon que ceux-ci étoient plus ou moins éloignés de nous. Plus nous en approchions en la tenant toujours au sud-ouest, plus elle sembloit se mettre au niveau des montagnes voisines; de sorte qu'à quatre lieues de distance il ne fut plus possible de la distinguer d'avec elles. Dans cette position l'isle Ténérif ne nous offroit à la vûe qu'un amas de montagnes, si serrées & si rapprochées, qu'on n'en distinguoit que les pointes.

6 Avril. Vûe du Pic de Ténérif.

La connoissance que nous avions prise de l'isle Ténérif, suivant l'usage pratiqué par les bâtimens qui voyagent sur la côte d'Afrique, suffisoit pour nous guider dans la route que nous avions à faire jusques au Sénégal; & nous l'aurions poursuivie, si les circonstances présentes l'eussent permis. Mais l'eau & les vi-

On se décide à faire une relâche.

1749. Avril.

vres avoient été consommés pour la plus grande partie pendant le retardement occasionné par les contretems que nous avions essuyés sous le cap Finisterre, & le peu qui restoit ne suffisoit pas pour achever notre voyage; il falloit nécessairement faire une relâche pour prendre de nouvelles provisions. Se trouvant si proche de terre, c'eût été une imprudence que d'en manquer l'occasion : on fit donc voile dessus jusqu'à la nuit, pendant laquelle on mit en panne.

Mouillage au port de Sainte-croix.

Le lendemain on reconnut le port de Sainte-croix, qui est à l'est de l'isle, & l'on y mouilla par quarante-cinq brasses à trois encablures de terre. Ce port peu différent d'une rade foraine, parce qu'il est très-ouvert, seroit assez bon, si l'ancrage y étoit assuré : mais son fond qui est de roches très-escarpées, est sujet à laisser glisser les ancres, & à couper les cables; d'ailleurs il est fort sain. Toute la journée fut employée à affourcher le navire, & à le bien assurer sur ses ancres. On s'amusa aussi à la pêche du maquereau. Ce poisson, presque le seul qu'on trouvât alors en cet endroit, y étoit si abondant qu'il sembloit que tous ceux de la mer voisine s'y étoient rendus. On n'avoit qu'à jetter la ligne, l'on étoit sûr d'en retirer un poisson, souvent même sans le secours de l'amorce.

Pêche à discrétion.

Les gens du pays en font la pêche d'une maniere bien plus avantageuse. Dès que la nuit est venue, & par une mer tranquille, ils s'arment de flambeaux, & se dispersent avec leurs canots dans toute la rade, à une lieue à la ronde. Arrivés dans les quartiers qui leur paroissent les plus poissonneux, ils s'arrêtent tenant leur flambeau au-dessus de l'eau, de maniere qu'il

les éclaire ſans les éblouir ; & dès qu'ils voient le poiſſon ſe jouant ſur l'eau, raſſemblé autour de la lumiere, ils donnent un coup de filet, qu'ils vuident auſſi-tôt dans leur canot : ils vont ainſi toujours pêchans juſqu'à ce que leur proviſion ſoit faite. 1749. Avril.

Tant que la pêche duroit, on ne voyoit à chaque inſtant que des canots chargés, qui venoient à bord du navire pour vendre leur poiſſon ; & on l'avoit à très-bon compte. Le maquereau des Canaries n'eſt pas de même eſpèce que celui qu'on voit ſur les côtes de l'Europe ; il eſt moins large, & plus petit, quoique fort allongé : ſa peau eſt d'un bleu foncé ſur le dos, argentée ſous le ventre, & agréablement marbrée. Sa chair eſt blanche & ferme, un peu ſéche à la vérité ; mais, quoiqu'inférieure à celle du maquereau d'Europe, elle ne laiſſe pas d'être d'un bon goût.

Attérage difficile.

Le jour ſuivant nous eûmes la liberté de deſcendre à terre. La mer étoit fort tranquille dans la rade ; mais c'étoit toute autre choſe ſur le rivage : elle s'y déployoit d'une maniere qui auroit intimidé les plus hardis. Comme il eſt tout couvert de galets, qui forment un bord très-eſcarpé, & que la mer entraîne & rapporte ſucceſſivement, l'attérage eſt fort difficile. On eſt obligé de profiter de la lame qui porte à terre, & d'avoir attention que le canot ne tourne point, & qu'il ne ſoit pas rapporté à la mer : c'eſt à quoi veillent pluſieurs matelots qui attendent ſur le rivage. Dès qu'ils voient arriver la lame, ils ſe mettent à la mer, ſaiſiſſent le canot, l'enlèvent avec le monde qui eſt dedans, & le portent à terre avec autant de force que d'adreſſe.

1749. Avril.

Ville de Sainte-croix.

Lorſqu'on eſt à terre, on trouve à cent pas du rivage la ville de Sainte-croix, ſituée à l'eſt de l'iſle, comme le port auquel elle a donné ſon nom. Cette ville n'eſt ni fortifiée, ni fermée de murailles. Elle eſt bâtie ſur une plaine aſſez élevée au-deſſus de la mer, & qui ſe termine en une langue de terre fort baſſe, blanche & ſabloneuſe, d'environ une lieue de longueur vers le ſud. Sa longueur eſt de quatre cens toiſes, ſur une largeur moitié moindre. Ses maiſons ſont au nombre de trois cens, bâties en pierre & à trois étages. Elle peut contenir environ trois mille habitans, tous Eſpagnols, qui, par leurs mœurs & leur façon de vivre, différent peu de ceux d'Europe.

Laguna capitale.

A trois lieues à l'oueſt de cette ville, en ſuivant les gorges des montagnes, qui élèvent inſenſiblement le terrein, on trouve celle de Laguna qui eſt la capitale de l'iſle. Elle eſt aſſiſe au pied du Pic, dont j'ai déja parlé. Cette montagne, qui porte le nom de Pic de Ténérif, eſt par le 28e degré 12 min. de latitude ſeptentrionale, & par le 18e degré 52 min. de longitude, à l'occidentde Paris. Sa hauteur que nous avons trouvée de plus de deux mille toiſes, c'eſt-à-dire, de près d'une lieue perpendiculaire, doit la faire regarder comme une des plus hautes montagnes de l'Univers. On dit que ſon ſommet eſt couvert de neige pendant toute l'année, & qu'il jette quelquefois des matieres enflammées, ſans faire beaucoup de bruit. Elle tient à peu près le milieu de l'iſle, & eſt environnée d'un grand nombre de montagnes qui n'ont guères moins de demi-lieue de hauteur perpendiculaire. Au pied de ces montagnes on voit des ravines ſemblables à des précipices

Montagnes de Ténérif.

précipices affreux, qui ont ſouvent plus de cent pieds de largeur ſur deux cens de profondeur. Ils ſont creuſés par des torrens qui s'y engouffrent pendant les orages, & qui en ſe retirant les laiſſent à ſec. 1749. Avril.

Qualité de ſon terrein.

Le terrein de cette iſle eſt rougeâtre, peu profond & léger, mais d'une grande fertilité. Dans les gorges des montagnes qui ſont au nord & à l'eſt de la ville, on trouve les plus belles forêts d'orangers, de citroniers, de cedrats, & de limoniers de toutes les eſpeces. Les grenadiers & les figuiers croiſſent par-tout à plaiſir. Aux plus excellens fruits de l'Europe, les habitans de Ténérif joignent ceux de l'Afrique, comme les bananiers, les papayers & les ananas, qu'ils cultivent dans leurs jardins. Les caroubiers, les melons de toute eſpece, & ſur-tout les melons-d'eau, occupent les terres les plus ingrates. Les vallées qui forment leurs campagnes portent les plus beaux blés du monde, au milieu deſquels s'élevent par intervalles des bouquets de ſang-dragon (1), qui par leur hauteur & leur forme, imitent aſſez le port majeſtueux du latanier (2).

Ses vignobles.

Les montagnes ſont miſes en vignobles, qui ont acquis une grande célébrité par les excellens vins qu'ils rapportent, & que l'on connoît ſous les noms de vin de Canarie & de vin de Malvoiſie. Le premier eſt tiré d'un gros raiſin, qui donne un vin fort & capiteux : c'eſt le vin d'ordinaire. On fait l'autre avec un petit raiſin, dont le grain eſt rond & fort doux : auſſi la liqueur qui en provient a-t-elle une ſaveur agréable & plus douce, qui lui donne une grande ſupériorité ſur

(1) Draco arbor. *Cluſii.*

(2) Eſpece de palmier dont les feuilles s'ouvrent en éventail.

1749. Avril.

le premier. On attribue d'ordinaire la qualité de ces vins au climat & à la nature du terroir; mais je crois que la culture & la façon qu'on donne aux vignes, y a pour le moins une auſſi grande part. Voici ce que j'ai vû pratiquer aux environs de Sainte-croix. On fait choix des collines qui ſont à une expoſition avantageuſe du midi, négligeant toutes les autres : on en cultive la partie la plus baſſe, juſqu'à la hauteur de deux cens pieds au plus. Sur tout le terrein deſtiné aux vignes, on élève de petits murs à hauteur d'appui, à la diſtance de quatre à cinq pieds les uns au-deſſus des autres. Ces murs ſervent à pluſieurs fins; car premierement, en arrêtant les terres, ils empêchent les vignes d'être déchauſſées; en ſecond lieu, ils retiennent les eaux des pluies, qui ſans cela auroient coulé ſur la terre ſans la pénétrer; enfin, ils augmentent de beaucoup la réflexion des rayons du ſoleil, & procurent aux ſeps une plus grande chaleur. Il eſt vrai que comme ces murs ſont faits de pierres ſeches, c'eſt-à-dire, ſymmétriquement arrangées ſans mortier ni torchis, il s'en écroule quelquefois dans les groſſes pluies; mais le mal eſt bientôt réparé : on peut même le prévenir, en faiſant régner au-deſſus du mur le plus élevé, un cordon de groſſes pierres un peu incliné, pour rompre la force des eaux & les détourner. Il me ſemble que cette pratique pourroit être ſuivie en Italie, & même en Provence, dans le Languedoc, & dans les autres provinces méridionales de la France, par des particuliers qui poſſédent des terreins montueux dont ils ne ſçavent que faire. Par ce moyen ils mettroient en culture bien des collines, que leur rapidité a fait négliger, & ils

en retireroient de grands avantages, sur-tout si elles sont dans une bonne exposition. 1749. Avril.

Le revers de ces montagnes, le côté qui regarde le nord, est aride & inculte. Il ne présente à la vûe qu'un amphithéatre de rochers nuds, d'un gris d'ardoise, & taillés en parallelipipèdes verticaux, de six à huit pieds de hauteur sur trois à quatre de largeur, dont les angles sont fort tranchans : on diroit autant de précipices élevés les uns au-dessus des autres. Lorsqu'on est parvenu au sommet, on est ravi tout d'un coup par un point de vûe qui n'est borné que par l'horison de la mer : on se trouve bien au-dessus des nuages, au travers desquels on apperçoit, à douze lieues dans le sud, la Canarie & les isles voisines. On est aussi étonné de ce qu'au lieu de marcher sur de la terre, on ne trouve sous ses pieds que des cendres, des ponces & des pierres brûlées, dont on rencontre encore en descendant des morceaux dispersés çà & là, mais dont la plus grande partie a été entraînée au pied des montagnes, & même jusques au bord de la mer.

Vûe sur le sommet des montagnes.

Dans les endroits où la terre étoit ouverte, je voyois au-dessous des ponces, une pierre en grosses masses, de couleur d'ardoise, & pareille aux rochers découverts que j'avois remarqués sur la croupe des montagnes. Cette pierre a une ressemblance si parfaite avec les pierres fondues par le feu des volcans, & la comparaison que j'en ai faite avec les laves que Mrs de Jussieu ont reçu non-seulement des volcans d'Italie, mais même de celui de l'isle Bourbon & de plusieurs autres, établit cette ressemblance de maniere que je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on doive lui donner un

Nature des pierres.

1749. Avril.

autre nom. J'ai observé la même chose dans les ravines, & dans la carriere qu'on a creusée aux environs de Sainte-croix : on y trouve la même pierre au-dessous d'un lit fort irrégulier de pierres brûlées. On la coupe par quartiers pour l'usage des bâtimens. L'inspection extérieure & intérieure de ces montagnes, les laves dont elles sont entierement formées, & toutes les pierres brûlées qui sont répandues jusques dans le lit de la mer, ne me laissent aucun lieu de douter que chacune des montagnes qui composent l'isle Ténérif, ne doive son origine à un volcan particulier, qui s'est éteint après l'avoir travaillée intérieurement, comme l'est encore aujourd'hui le Pic, cette énorme montagne dont le feu se manifeste de tems en tems.

Sources d'eau.

Il n'y a point de riviere dans cette isle à cause de son peu d'étendue. Les habitans y suppléent par des canaux creusés dans des troncs d'arbres, qui communiquent à des sources sorties à mi-côte des montagnes : de-là l'eau est portée dans la ville, qui en est distante d'une demi-lieue. Comme cette eau est assez dure & crue, ils sont dans l'usage de la filtrer au travers d'une pierre qui est fort commune dans leurs carrieres. C'est une espece de lave couleur de suye, qui tient le milieu entre la densité de la lave grise, & la porosité de la ponce.

Troupeaux.

L'heureuse température de Ténérif, & la bonté des pâturages, contribuent beaucoup à l'excellence des bestiaux qu'on y nourrit. On y voit de beaux troupeaux de bœufs, & des chevreaux d'un goût exquis : les moutons sont moins communs. On y élève des volailles de toute espece ; mais le gibier, sur-tout en

1749. Avril.

Serin de couleur grise.

oiſeaux, y eſt fort rare. J'ai remarqué que le ſerin qui devient tout blanc en France, eſt à Ténérif d'un gris preſqu'auſſi foncé que celui de la linotte. Ce changement de couleur provient vraiſemblablement de la froidure de notre climat.

Plantes de Ténérif.

La paſſion que j'avois pour herboriſer me fit regretter que la ſaiſon fût ſi peu avancée. La plûpart des plantes particulieres à ce pays, étoient encore cachées dans le ſein de la terre : néanmoins mes recherches ne furent pas tout-à-fait infructueuſes. Je trouvai encore ſur le bord de la mer deux eſpeces de glacées (1), autrement appellées ficoides ; le *jaſminoides* (2) laiſſoit pendre du haut des précipices & des ravines, ſes branches chargées de fruit en maturité ; & le glayeul de Provence (3) ornoit les vallées & les prairies de ſes fleurs. Je m'apperçus en courant les montagnes, que les plantes qui leur étoient particulieres, affectoient une certaine hauteur. Le *kleinia* (4), par exemple, & quelques plantes nouvelles, que je me propoſe de faire connoître, en occupent conſtamment la partie inférieure, celle où ſe font communément les plantations

(1) { Ficoidea procumbens, portulacæ folio. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711, *pag.* 322. *pl.* 13. *fig.* 1.
Aizoon foliis cuneiformi-ovatis, floribus ſeſſilibus. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 127. }

{ Ficoides noſtras, kali folio, flore albo. *Tournef. Mem. Acad.* 1705. *pag.* 241.
Meſembryantheumm foliis alternis, teretiuſculis obtuſis, ciliatis. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 129. }

(2) Jaſminoides Africanum, jaſmini aculeati foliis, & facie. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711. *p.* 320. *pl.* 12. *fig.* 1.

(3) Gladiolus utrinque floridus, flore rubro. *C. B. p.* 41.

(4) Kleinia foliis lanceolatis planis, caule lævi, ventricoſo. *Linn. Hort. Cliff. p.* 395.

1749. Avril.

de vignes. Dans la partie moyenne, on ne voyoit que le titimale arbrisseau (1); enfin, leurs sommets étoient couverts de forêts d'euphorbe (2), dont les tiges de douze à quinze pieds de hauteur, m'avoient paru d'en-bas, comme une verte pelouse d'une herbe très-fine. L'euforbe & le titimale étoient pour lors en fleurs, & environnés de plusieurs especes de liserons, qui serpentoient autour de leurs tiges. Je ne trouvai dans mes promenades qu'une espece de coquille terrestre, dont on verra la description & la figure dans l'Histoire des Coquillages, qui suit cette relation (3).

Beauté du climat.

Je ne me lassois point d'admirer la beauté de ce pays. La douceur d'un climat où il ne gêle jamais, la situation avantageuse de l'isle, la variété de ses productions, tout cela avoit pour moi des attraits infinis; & j'y eusse resté plus long-tems si les circonstances l'eussent permis. Mais la saison s'avançoit, nos provisions d'eau & de vivres étoient faites, il falloit nous rendre au lieu de notre destination.

15. Départ de Ténérif.

Nous levâmes l'ancre le 15 avril, & nous quittâmes l'isle Ténérif après huit jours de relâche. Les vents alisés de N-E. assez modérés pour ne pas trop élever la mer, nous permirent de voguer tranquillement jusques sous les tropiques. Là les jours clairs & sereins, & les grandes chaleurs nous firent connoître que nous avions changé pour la troisiéme fois de climat: l'hiver, le printems, l'été & la canicule; nous avions éprouvé

(1) Tithymalus dendroides linariæ foliis ex insulâ Canarinâ. *Pluk. Phyt. tab.* 319. *fig.* 5.

(2) Euphorbia aculeata nuda subquinquangularis, aculeis geminatis. *Linn. Hort. Cliff. pag.* 196.

(3) Limaçons univalves. *Genre* 5. *planc.* 1. *fig.* 2. *Pouchet.*

toutes ces ſaiſons en moins de ſix ſemaines. La mer qui, dans ces parages, paroît comme en feu, lorſqu'elle eſt agitée pendant la nuit, marquoit notre route par un ſillon de lumiere que le vaiſſeau laiſſoit derriere lui. Ce phénomene, dont le détail ſe trouvera dans un autre ouvrage, me parut aſſez intéreſſant, & je paſſai pluſieurs nuits à le conſidérer, & à en rechercher la cauſe.

1749. Avril.

Mer lumineuſe.

Nous continuâmes notre route avec la même faveur du ciel juſqu'au 25 avril, où l'on ſe trouva à la vûe de la côte du Sénégal. C'étoit une terre baſſe, ſabloneuſe & très-blanche, qu'on avoit aſſez de peine à diſtinguer, quoique le tems fût bien clair, & qu'on n'en fût éloigné que de trois à quatre lieues : cependant on reconnut à une touffe d'arbres maſquée en partie par les dunes de ſables, que l'on étoit par le travers du bois de Griel, c'eſt-à-dire, à deux lieues au nord de l'iſle du Sénégal. Peu de tems après on apperçut au-deſſus du bâtiment un oiſeau qui paroiſſoit fatigué & cherchoit à ſe repoſer; en effet il s'arrêta ſur une manœuvre, d'où on le fit deſcendre d'un coup de fuſil. Cet oiſeau étoit d'une beauté trop ſinguliere pour que je n'en faſſe pas une légère deſcription. C'étoit une eſpece de geai (1), auquel il reſſembloit fort par la groſſeur du corps, & par la figure du bec & des pieds; mais il en différoit à quelques autres égards. Il étoit d'un bleu pâle ſous le ventre, & fauve ſur le dos. Sa queue qui avoit pour ornement deux plumes de la longueur du reſte de ſon corps, étoit relevée, auſſi-bien que ſes aîles, par l'éclat d'un bleu céleſte le

25. Vûe de la côte du Sénégal.

Oiſeau de paſſage.

(1) Garrulus argentoratenſis. *Willug. ornith. pag.* 89. *tab.* 20.

1749. Avril.

plus beau qu'on puiſſe imaginer. J'ai eu ſouvent occaſion de voir ce geai dans les terres du Sénégal ; mais comme j'ai reconnu depuis que c'étoit un oiſeau de paſſage, qui vient habiter pendant quelques mois de l'été dans les pays méridionaux de l'Europe, & qui retourne paſſer le reſte de l'année au Sénégal, je ne veux pas laiſſer ignorer qu'il a été rencontré quelquefois en mer dans le tems de ſon paſſage.

Mouillage dans la rade.

Le même jour on arriva devant l'habitation du Sénégal. Après avoir fait les ſignaux ordinaires, & ſalué le fort de pluſieurs coups de canon, on alla mouiller trois lieues au-deſſus, à l'embouchure du fleuve Niger, par les neuf braſſes, ſur un fond de vaſe & de bonne tenuë. Quoique l'on fût à une demi-lieue de la barre, la mer étoit très-forte, & les vents du large y excitoient des houles furieuſes, qui cauſoient au vaiſſeau un tangage inſuportable. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fit capot ſous une lame, & nous fûmes témoin d'un malheur qui n'eſt que trop ordinaire dans la navigation. Comme il tourna ſens deſſus deſſous, les matelots qui étoient dedans, tomberent à la mer, & l'un d'eux diſparut & fut perdu ſans reſſource. Nous ne reſtâmes pas long-tems dans cette rade, un bateau envoyé de l'iſle du Sénégal, vint nous prendre pour nous faire paſſer la barre, & nous entrer dans le fleuve.

Canot verſé.

Barre, ce que c'eſt.

On entend par le nom de barre l'effet que produiſent pluſieurs lames, qui en paſſant ſur un haut fond, s'enflent & s'élèvent en une nappe d'eau de dix à douze pieds de hauteur, & retombent enſuite en ſe briſant. La premiere lame n'a pas plutôt eu ſon effet, qu'elle eſt ſuivie par une ſeconde, & celle-ci par une troiſiéme.

Elles

Elles commencent à ſe faire ſentir à cent & quelquefois à cent cinquante toiſes de la côte, & ſont autant à craindre pour les plus gros que pour les plus petits bâtimens. Un canot riſque d'y être ſubmergé, & un navire y ſeroit bientôt mis en pieces. Cette barre s'étend ſur toute la côte du Sénégal; du moins y a-t-il fort peu d'endroits qui n'y ſoient ſujets. C'étoit un pareil écueil qu'il falloit franchir pour entrer dans le fleuve, dont l'embouchure étoit maſquée par un banc de ſable ſur lequel les lames briſoient. Heureuſement nous arrivions dans la ſaiſon où la mer eſt plus traitable, & la barre moins rude; & nous étions conduits par des nègres, tous gens de bonne volonté, & tellement familiariſés avec la barre qu'il eſt rare d'y voir arriver des accidens. 1749. Avril.

Les bateaux de barre ſont des petits bâtimens pontés, de cinquante à ſoixante tonneaux, & quelquefois davantage. On les envoie ordinairement ſur leur leſt; alors ils ne tirent guères plus de quatre à cinq pieds d'eau. Le ſoin en eſt totalement confié aux nègres, & il ne faut pas vouloir les contrarier ou leur donner des conſeils. Lorſqu'on eſt ſur la barre chacun garde un profond ſilence, pour ne point interrompre le commandement: les uns ſe cachent, ſoit par timidité, ſoit crainte d'être mouillés; les autres plus aguerris, reſtent ſur le pont pour conſidérer l'effet des lames. Comme obſervateur, je ne pouvois me diſpenſer de garder ce dernier poſte, auſſi fus-je bien mouillé. Nous demeurâmes plus d'un demi-quart-d'heure ſur ce dangereux paſſage, tantôt élevés par des lames qui fléchiſſoient ſous nous, tantôt batus par d'autres qui ſe

Bateaux de barre.

Paſſage de la barre.

1749. Avril.

brisoient contre les flancs du bâtiment, & finissoient en le couvrant d'une nappe d'eau. Une lame nous soulevoit, puis nous laissoit à sec : une autre venoit nous relever, & étoit bientôt suivie par d'autres semblables. Après toutes ces alternatives, nous nous vîmes enfin hors de tous dangers. C'est un usage qu'on fasse après ce passage quelque générosité aux nègres de barre : chacun des passagers s'en acquitta noblement, & ils furent tous fort contens.

Largeur du Niger à son embouchure.

Dès que nous fûmes entrés dans le fleuve, nous nous trouvâmes dans un canal fort tranquille, d'une largeur de plus de trois cens toises, c'est-à-dire, quatre ou cinq fois plus grande que celle de la Seine au Pont-Royal. Sa direction suit assez exactement le nord & le sud, parallèlement à la côte, dans une étendue de trois lieues, depuis son embouchure jusqu'à l'isle du Sénégal. Le terrein des deux côtés n'est qu'une plaine de sable mouvant, d'une grande blancheur, semé çà & là de petites dunes que le vent éleve & déplace aussi facilement. Le bord occidental forme une langue de terre fort basse, qui sépare le fleuve de la mer, & dont la plus grande largeur n'a pas cent cinquante toises: c'est ce qu'on appelle la Pointe de Barbarie. Le bord oriental est plus élevé; mais tous deux sont également arides & stériles, & ne produisent que quelques plantes assez basses. On ne commence à trouver des arbres que deux lieues au-dessus, vers l'islet aux Anglois; encore ne sont-ce que des mangliers : c'est presque le seul arbre qu'on rencontre jusqu'à l'isle du Sénégal.

Pointe de Barbarie.

Débarquement à l'isle du Sénégal.

Cette isle est à trois lieues de l'embouchure du fleuve, & à deux tiers de lieue de l'islet aux Anglois. C'est le

chef-lieu de la Conceſſion du Sénégal ; & le Directeur général y fait ſa réſidence. Nous arrivâmes à l'entrée de la nuit au port oriental du fort, où nous débarquâmes. Auſſi-tôt que j'eus mis pied à terre, je me rendis chez M. de la Brue, qui étoit directeur général. Il me fit l'accueil du monde le plus gracieux. Les lettres de recommandation que je lui remis de la part de M. David, ſon oncle, directeur de la compagnie des Indes, qui vouloit bien s'intéreſſer pour moi, eurent leur effet au-delà même de ce que j'en pouvois attendre dans un pays rempli de difficultés. Enfin il me promit de me ſeconder en toutes les occaſions, & il le fit avec un zèle & des bontés dont les ſciences lui ſont redevables, ſi j'ai fait quelque choſe pour elles.

1749. Avril.

Accueil gracieux du Directeur général.

L'exécution ſuivit de près les promeſſes : j'eus la liberté de m'étendre dans le pays, de l'examiner, d'en reconnoître les productions ; & pour m'en donner les moyens, M. de la Brue me procura un canot, des noirs, un interprête, enfin toutes les facilités que la compagnie des Indes ſpécifia au Conſeil ſupérieur, dans une lettre où elle lui faiſoit connoître ſes intentions.

Deſcription de l'iſle du Sénégal.

Arrivé dans un pays ſi différent à tous égards de celui d'où je ſortois, & me trouvant, pour ainſi dire, dans un nouveau monde, tout ce que je voyois fixoit mon attention, parce que tout m'inſtruiſoit. Ciel, climat, habitans, animaux, terres, végétaux, tout étoit nouveau pour moi ; je n'étois accoutumé à aucun des objets qui ſe préſentoient. De quelque côté que je tournaſſe mes regards, je ne voyois que des plaines ſabloneuſes, brûlées par les ardeurs du ſoleil le plus

1749. Avril.

violent. L'isle même sur laquelle je me trouvois, n'étoit qu'un banc de sable de 1150 toises de longueur, sur 150 ou 200 toises au plus de largeur, & presque de niveau avec les eaux du fleuve. Elle le partageoit en deux bras, dont l'un à l'orient avoit environ 300 toises, & l'autre à l'occident avoit près de 200 toises de largeur, sur une profondeur considérable.

Largeur du Niger vers cette isle.

Nègres du Sénégal.

Malgré sa stérilité, cette isle étoit habitée par plus de trois mille nègres, attirés par les bienfaits des blancs au service desquels la plûpart sont fort attachés. Ils y ont bâti leurs maisons, ou autrement leurs cases, qui occupent plus de la moitié du terrein. Ce sont des especes de colombiers ou de glacieres, dont les murs sont de roseaux bien joints les uns aux autres, & soutenus par des poteaux plantés en terre. Ces poteaux ou piquets s'élevent à la hauteur de cinq à six pieds, & supportent une couverture ronde de paille, de même hauteur, & terminée en pointe. Chaque case n'a que le rez-de-chaussée, & porte depuis dix jusqu'à quinze pieds de diamètre. Il n'y a pour toute ouverture qu'une seule porte quarrée, encore est-elle fort basse, & souvent avec un seuil élevé d'un bon pied au-dessus de terre; desorte que pour y entrer il faut incliner le corps en levant fort haut la jambe, ce qui fait prendre une attitude aussi ridicule que gênante. Un ou deux lits donnent souvent à coucher à toute une famille, y compris les domestiques, qui sont pêle-mêle & côte à côte de leurs maîtres & des enfans de la maison. Ces lits consistent en une claie posée sur des traverses, soutenues par de petites fourches, à un pied au-dessus de terre. Une natte qu'ils étendent dessus, leur tient lieu

Leurs maisons ou cases.

Leurs lits.

de paillaſſe, de matelas, & pour l'ordinaire de draps & de couverture; pour des oreillers, ils n'en connoiſſent point. Leurs meubles ne les embarraſſent pas beaucoup : ils ſe bornent à quelques pots de terre, qu'on appelle *canàris*, à des calebaſſes, des ſébilles & autres utenſiles ſemblables.

1749. Avril.

Leurs meubles.

Toutes les caſes d'un même particulier ſont fermées d'une muraille ou paliſſade de roſeaux d'environ ſix pieds de hauteur : on donne à ces ſortes de murs le nom de tapade. Quoique les nègres gardent peu de ſymmétrie dans la poſition de leurs maiſons, les françois de l'iſle du Sénégal les ont accoutumés à obſerver une certaine régularité & une uniformité dans la grandeur des tapades, qu'ils ont reglées de maniere qu'elles forment une petite ville, percée de pluſieurs rues bien alignées & fort droites. Elles ne ſont point pavées, & heureuſement elles n'en ont pas beſoin, car on ſeroit fort embarraſſé de trouver la moindre pierre à plus de trente lieues à la ronde. Les habitans tirent même un parti plus avantageux de leur terrein ſablonneux : comme il eſt fort profond & très-meuble, il leur ſert de ſiége; c'eſt leur ſopha, leur canapé, leur lit de repos. Il a encore quelques autres bonnes qualités; c'eſt que les chûtes n'y ſont point dangereuſes, & qu'il eſt toujours d'une grande propreté, même après les plus grandes pluies, parce qu'il imbibe l'eau facilement, & qu'il ne faut qu'une heure de beau tems pour le ſécher. Au reſte, cette ville ou village, comme on voudra la nommer, eſt la plus belle, la plus grande, & la plus réguliere de toutes les villes du pays : on y compte, comme je l'ai déja dit, plus de trois

Tapade, ce que c'eſt.

Rareté des pierres.

1749. Avril.

mille habitans : elle a plus d'un quart de lieue de longueur, sur une largeur égale à celle de l'isle, dont elle occupe le centre, assez également distribuée aux deux côtés du fort qui la commande.

Taille des hommes.

On peut dire que les négres du Sénégal sont les plus beaux hommes de la Nigritie. Leur taille est pour l'ordinaire au-dessus de la médiocre, bien prise, & sans défaut. Il est inoui qu'on en voie de boiteux, de bossus, de noués, à moins que ce ne soit par accident. Ils sont forts, robustes, & d'un tempérament propre à la fatigue. Leurs cheveux sont noirs, frisés, cotoneux & d'une finesse extrême. Ils ont les yeux noirs & bien fendus, peu de barbe, les traits du visage assez agréables, & la peau du plus beau noir. Leur habillement ordinaire consiste en un petit morceau de toile qui leur passe entre les cuisses, & dont les deux bouts relevés en haut & plissés, forment une espece de caleçon qui se ferme avec un cordon par devant : c'est ainsi qu'ils couvrent leur nudité. Ils ont aussi une pagne, c'est-à-dire, une piece de toile de coton, de la figure d'une grande serviette, qu'ils passent négligemment sur l'une des deux épaules, en laissant flotter un bout sur leurs genoux.

Leur habillement.

Taille des femmes.

Les femmes sont à peu près de la taille des hommes, également bienfaites. Leur peau est d'une finesse & d'une douceur extrême. Elles ont les yeux noirs, bien fendus ; la bouche & les lèvres petites, & les traits du visage bien proportionnés. Il s'en trouve plusieurs d'une beauté parfaite. Elles ont beaucoup de vivacité, & sur-tout un air aisé de liberté qui fait plaisir. Elles se servent, pour se couvrir, de deux

Leur habillement.

pagnes, dont l'une qui fait le tour de leur ceinture, descend jusqu'aux genoux, & tient lieu de jupon; l'autre leur couvre les deux épaules, & quelquefois la tête. Cet habillement est assez modeste pour un pays si chaud; mais elles se contentent pour l'ordinaire de la pagne qui leur couvre les reins, & quittent l'autre pour peu qu'elle les incommode. On juge bien qu'elles ne sont pas long-tems à s'habiller, ou à se deshabiller, & que leur toilette est bientôt faite.

1749. Avril.

Caractere des nègres Oualofes.

Comme l'isle du Sénégal est de la dépendance du royaume d'Oualo, les nègres qu'on y voit, sur-tout les libres, sont de cette nation. Ils sont, généralement parlant, d'un naturel doux, sociable & obligeant. Ceux que la Compagnie entretenoit à mon service, étoient Oualofes, comme ils se disent, ou par corruption Yolofes.

L'Auteur apprend leur langue.

J'employai les premiers mois de mon arrivée, non-seulement à étudier les mœurs & le caractere des habitans, mais encore à apprendre la langue oualofe, qui est la plus répandue dans le pays: car je n'ignorois pas qu'elle me seroit d'une grande utilité, & même d'une nécessité indispensable, pour les recherches que je me proposois. Dans cette vûe je les fréquentois, & me trouvois avec eux le plus souvent qu'il m'étoit possible. Enfin quand je me crus assez instruit de leurs usages, familiarisé avec leurs manieres, & en état de sçavoir comment je me comporterois dans une terre qui faisoit depuis long-tems l'objet de mes plus ardens desirs, je pensai à me répandre de côté & d'autre.

Isle de Sor.

Les sables mouvans de l'isle du Sénégal, des chiendens, des mangliers & quelques liserons ne suffisoient

1749. Avril. pas pour occuper bien long-tems un naturaliſte. Je ne pouvois trouver de quoi m'inſtruire qu'en traverſant le fleuve pour viſiter le continent. J'y paſſois dans mon canot le plus ſouvent qu'il m'étoit poſſible, ſouvent même pluſieurs jours de ſuite. L'iſle de Sor eſt la premiere terre qui ſe préſente au bord oriental du fleuve, & qui fait face à l'iſle du Sénégal. Elle a plus d'une lieue de longueur, & eſt partagée par de petites rivieres qu'on nomme *marigots*. Ses ſables qui ne different en rien de ceux de l'iſle du Sénégal, ſont d'une fertilité inconcevable. Ils forment dans ſon milieu pluſieurs collines d'une pente fort douce, & couvertes de gommiers blancs, de gommiers rouges (1), & d'autres arbres tous épineux, & d'un accès très-difficile.

10 Mai. Promenade ſur cette iſle. Je deſcendis pour la premiere fois ſur cette iſle le 10 de mai, accompagné de mon interprête & des deux nègres qui avoient conduit mon canot. Elle eſt bordée d'un bois très-épais, au travers duquel on trouve, avec bien de la peine, un ſentier par où il faut néceſſairement paſſer pour pénétrer dans ſon intérieur. Ce ſeroit un petit mal, ſi l'on n'étoit pas continuellement arrêté par les épines qui s'accrochent aux habits, & déchirent les jambes: pour moi j'en étois quitte pour quelques morceaux de ma veſte ou de ma chemiſe, ſeuls vêtemens qu'on puiſſe ſouffrir dans un pays ſi chaud, où la chemiſe ſeule gêne encore beaucoup; mais mes nègres avec toute leur ſoupleſſe, y laiſſoient ſouvent quelques lambeaux de leur peau,

(1) Eſpeces d'acacies ſur leſquelles on recueille les deux ſortes de gommes, la blanche & la rouge, connues autrefois ſous le nom de gomme Arabique, & aujourd'hui ſous celui de gomme du Sénégal.

ſans

ſans parler des épines qui leur entroient dans les pieds ; car la plûpart ne font pas uſage des ſandales. N'eſt-il pas étonnant que depuis plus de trente ans que les habitans de cette iſle ont commerce avec ceux de l'iſle du Sénégal, ils ne ſe ſoient pas donné la peine de s'ouvrir un chemin praticable ? Y a-t-il rien qui prouve mieux la pareſſe & la négligence des nègres ? Leur grand chemin, la grande route de cette iſle, eſt un ſentier, qui même ne mérite pas ce nom, puiſque ſouvent on eſt obligé de ſe mettre ventre à terre pour y paſſer. Malgré ces difficultés je me tirai d'embarras.

1749. Mai.

Mes nègres m'apprirent qu'il y avoit du gibier dans cet endroit. J'avois mon fuſil ; ils portoient auſſi chacun le leur. J'y chaſſai quelques heures, ſans me rebuter des courbettes qu'il falloit faire à chaque inſtant ſous les épines. Des perdrix & quelques lievres que je tuai, me dédommagerent de mes fatigues. Le lievre de ce pays n'eſt pas tout-à-fait celui de France : il eſt un peu moins gros, & tient pour la couleur du lievre & du lapin. Il ſemble que ſa chair blanche le rapproche davantage du lapin ; mais il ne terre point. Sa chair eſt d'une délicateſſe & d'un goût exquis. On ne peut pas dire la même choſe de celle de la perdrix : elle eſt d'une dureté qui la fait mépriſer. Je ne ſçai même ſi on ne doit pas lui donner plutôt le nom de gelinote, car elle en a la groſſeur & à peu près les couleurs. Deux forts ergots qu'elle porte derriere les pieds, la diſtinguent ſuffiſamment des autres eſpeces de ce genre.

Lievres.

Perdrix.

Content de ma chaſſe, je pourſuivis juſqu'au village

Village de Sor.

1749. Mai.

de Sor qui donne ſon nom à cette iſle. Pour y arriver, il me fallut paſſer deux marigots : ce ſont des rivieres, dont tout le pays eſt tellement coupé, qu'on ne peut faire deux pas ſans trouver ſon chemin barré. J'avois un expédient lorſqu'elles n'étoient pas trop profondes ; c'étoit de me faire porter par mes nègres. Je m'en ſervis en cette occaſion : l'un d'eux me prêta ſes épaules, & comme ſes habits ne l'embarraſſoient pas, il fut bientôt dans l'eau juſqu'à la poitrine, & me paſſa dans un inſtant, & comme en courant, le premier marigot qui avoit plus de largeur que la Seine au Pont-Royal. Voilà quelle fut ma monture (qu'on me paſſe ce terme) : c'eſt la plus ſûre pour ces ſortes de trajets, parce que ces gens-là ſont accoutumés à cheminer dans ces plaines d'eau, comme dans celles de terre, & qu'ils en connoiſſent toutes les routes : auſſi je n'en avois point d'autre lorſqu'il s'agiſſoit de traverſer une riviere ou un étang de moyenne profondeur ; je ne le répeterai plus.

Paſſage de deux marigots.

Mes pieds, malgré mon attention, avoient trempé dans l'eau ; mais ils ne furent pas long-tems à ſe ſécher. J'avois à marcher ſur des ſables qu'on auroit tort d'appeller autrement que des ſables brûlans, puiſqu'on y éprouvoit dans les tems les plus ordinaires, une chaleur de 60 degrés & même davantage, comme je l'ai reconnu depuis, par des obſervations que j'ai ſuivies ſcrupuleuſement au thermometre de M. de Reaumur. On peut faire l'eſſai de ſe procurer une pareille chaleur aux pieds, dans un tems où celle de l'air libre ſera de 22 degrés à l'ombre, comme il étoit alors ſur l'iſle du Sénégal le 10 mai, dans un jour des plus froids de

Chaleur exceſſive des ſables.

l'hiver du pays : on jugera facilement quelle doit être la ſenſibilité d'un Européen tranſporté d'un climat tempéré, au climat le plus chaud de l'Univers. Mes ſouliers s'y racorniſſoient, ſe coupoient, puis tomboient en poudre : les pieds même de mes nègres crevaſſoient ; & la ſeule réflexion de la chaleur du ſable me faiſoit lever toute la peau du viſage, & m'y cauſoit une cuiſſon qui duroit quelquefois cinq ou ſix jours. Tels étoient les effets les plus ordinaires de la grande chaleur que j'avois à éprouver quand je me promenois dans les terres du Sénégal : effets qui augmentoient à proportion que la chaleur au lieu de 22 degrés, montoit au 34e à l'ombre, c'eſt-à-dire, dans l'air le plus froid. A ces incommodités, il faut joindre celle du ſable mouvant, qui, outre qu'il fatigue beaucoup parce qu'on y enfonce juſqu'à la cheville du pied, remplit les ſouliers d'un poids tout-à-fait gênant. Ce fut alors que je reconnus l'utilité de cette peau épaiſſe de plus d'un travers de doigt, que la nature a placée ſous les pieds des nègres, qui, en leur ſervant de défenſe contre la dureté des corps étrangers, les diſpenſe de l'uſage des ſouliers. Je m'accoutumois cependant peu à peu à ces genres de fatigues ; car il n'eſt rien dont on ne vienne à bout avec de la bonne volonté, & ce point ne me manquoit pas.

1749. Mai.

Effets de cette chaleur.

Incommodités des ſables.

Après les alternatives d'un paſſage au travers des bois d'épines, des rivieres, & des ſables ardens, j'arrivai, chaſſant & herboriſant, au village de Sor. J'y trouvai le Gouverneur que les nègres connoiſſent ſous le nom de *Borom-dek*, c'eſt-à-dire, Maître du village. C'étoit un vénérable vieillard d'environ cin-

Réception de l'Auteur chez le Gouverneur de Sor.

1749. Mai.

quante ans, qui avoit la barbe blanche & les cheveux gris. Quand je dis un vieillard de cinquante ans, c'eſt qu'il eſt de fait que les nègres du Sénégal ſont réellement vieux dès l'âge de quarante-cinq ans & ſouvent plutôt : & je me ſouviens d'avoir entendu dire pluſieurs fois, à des françois anciens habitans du Sénégal, qu'ils avoient remarqué que la vie des nègres de ce pays ne paſſoit guères ſoixante ans; remarque qui s'accorde parfaitement avec les obſervations dont j'ai tâché de m'aſſurer pendant mon ſéjour au Sénégal. Mais pour revenir au maître du village de Sor, c'étoit un grand homme, de bonne mine, qui portoit ſur ſa phyſionomie un caractere de douceur & de grande bonté : il s'appelloit *Baba-ſec*. Il étoit aſſis ſur le ſable à l'ombre d'un jujubier (1) planté devant ſa caſe, où il fumoit & converſoit avec quelques amis. Auſſi-tôt qu'il m'apperçut, il ſe leva, me préſenta trois fois la main, puis la porta tantôt à ſon front, tantôt à la poitrine, me demandant à chaque fois en ſa langue, comment je me portois. J'en fis autant de mon côté en même tems, parce que je compris bien que c'étoit la façon de ſaluer uſitée dans le pays. Il ne m'ôta point ſon bonnet, car il n'en portoit pas; pour moi je ſuivis la coutume des françois, qui eſt de ne ſe pas découvrir devant les gens de ſa couleur. Il me fit apporter enſuite une natte ſur laquelle je m'aſſis; & il ſe mit ſur un des coins, ſans qu'il me fût poſſible de le faire approcher du milieu. C'eſt une marque de reſpect qu'ils portent aux françois, qu'ils regardent comme des

Salut des nègres.

Leur reſpect pour les françois.

(1) Jujuba aculeata, nervoſis foliis infrà ſericeis flavis. *Burm. Thez. Zeyl. p.* 131. *tab.* 61.

grand-gents, c'eſt-à-dire, comme des ſeigneurs bien au-deſſus d'eux. En effet, ils n'ont pas tout-à-fait tort; & il faut, autant que l'on peut, les entretenir dans cette eſpece de ſoumiſſion : auſſi ne le preſſai-je pas beaucoup. Deux de ſes femmes, car la polygamie eſt établie dans ce pays, vinrent un moment après avec ſes enfans, me faire compliment, & m'apporterent quelques jattes pleines de lait, des œufs & des poules. Je bus un peu de lait & les remerciai du reſte.

1749. Mai.

Maiſons ou caſes de Sor.

Leur dîner ne devoit pas tarder, & Baba-ſec comptoit ſur moi. En attendant la curioſité me porta à viſiter le village. Les caſes n'y étoient ni ſi grandes ni ſi belles que celles que j'avois vues dans l'iſle du Sénégal. La couverture deſcendoit dans quelques-unes preſque juſqu'à terre, & étoit relevée ſur le devant de la porte de quelques piquets, pour y former une eſpece d'auvent où l'on étoit à couvert des rayons du ſoleil. Dans d'autres, les murailles étoient enduites d'un torchis de terre graſſe, pétrie avec de la bouſe de vache, qui exhaloit une aſſez mauvaiſe odeur. Dans celles-ci on avoit pratiqué deux ouvertures oppoſées, dont chacune n'étoit qu'un œil de bœuf d'un pied & demi de diametre, percé dans le mur à la hauteur de deux pieds. J'avois trouvé les portes quarrées de l'iſle du Sénégal fort gênantes, je trouvai celles-ci bien autrement ridicules, quand il fallut faire toucher mes genoux au menton pour y entrer. L'intérieur de ces caſes reſſembloit en tout à celles que j'avois vues au Sénégal. Les rues étoient auſſi peu régulieres que les caſes, & fort étroites. Malgré le peu de ſymmétrie

1749. Mai.

qu'obſervent les architectes de ces maiſons, les villages ne laiſſent pas d'être agréables, parce qu'ils ſont plantés çà & là d'arbres, qui en procurant de la fraîcheur, recréent la vûe par une verdure continuelle.

Nudité des enfans.

Les enfans de l'un & de l'autre ſexe, même ceux qui avoient déja neuf ou dix ans, âge auquel commencent à ſe déclarer les ſignes de puberté, étoient réellement nuds. Les filles avoient pour ornement autour des reins quelques ceintures de verroteries, ou à leur défaut, de vertebres de requien (1), ou de quelques coquillages enfilés comme des grains de chapelets. On s'imaginera peut-être que ces enfans dans cet état de nudité, devoient ſe déconcerter à la vûe d'un étranger : point du tout; on a beau les approcher, & même leur faire des niches, on ne les voit point affecter aucun air voluptueux de liberté; & ſans paroître honteux, ils n'ont rien que d'aiſé & de naturel dans leur contenance. On ſera ſans doute également ſurpris d'entendre dire que les enfans qui avoient à peine ſix mois commençoient à marcher abandonnés à eux-mêmes. C'étoit un plaiſir de voir ces foibles créatures ſe traîner, au ſoleil ſur le ſable, à quatre pattes comme des petits ſinges, & de les entendre avec un air de contentement, marmotter déja quelques mots entre leurs dents. Les femmes avoient toutes autour du corps une demi-pagne qui leur ſervoit de jupe; du reſte elles étoient nues de la ceinture en haut. Comme elles ſont pour l'ordinaire fort bienfaites, elles ont toujours fort bon air dans ce deshabillé, ſur-tout quand

(1) Poiſſon vorace, du genre des chiens de mer. Les jeunes requiens ſont un mêts fort goûté des nègres.

on eſt fait à leur couleur : ceux qui n'y ſont pas accoutumés, doivent ſe contenter de regarder leur taille, qui eſt ce qu'elles ont de plus beau. 1749. Mai.

De quelque côté que je tournaſſe les yeux dans ce riant ſéjour, tout ce que j'y voyois me retraçoit l'image la plus parfaite de la pure nature : une agréable ſolitude qui n'étoit bornée de tous côtés que par la vûe d'un payſage charmant ; la ſituation champêtre des caſes au milieu des arbres, l'oiſiveté & la molleſſe des nègres couchés à l'ombre de leurs feuillages, la ſimplicité de leur habillement & de leurs mœurs, tout cela me rappelloit l'idée des premiers hommes, il me ſembloit voir le monde à ſa naiſſance.

Dîner avec le Gouverneur de Sor.

Mon eſprit s'occupoit agréablement de ces penſées, lorſqu'on vint m'avertir que le Gouverneur du village m'attendoit pour dîner. Je retournai ſur mes pas, guidé par mes nègres dans ce labyrinthe de caſes, où je me ſerois perdu facilement. Je le retrouvai dans l'endroit où je l'avois laiſſé, avec ſes enfans & quelques amis. Ils étoient aſſis les jambes croiſées ſur le ſable, autour d'une grande jatte de bois pleine de couſcous : c'eſt une bouillie épaiſſe & grenue, faite de deux eſpeces de mil. Il me fit aſſeoir auprès de lui, & commença à manger en portant ſa main dans le plat, & prenant une petite poignée de couſcous, qu'il roula avec les doigts, faute de cuillier & de fourchette, dont l'uſage n'eſt pas encore venu juſques chez eux. Il m'invita enſuite à en faire autant. Je ne me fis pas prier, & je ſuivis ſon exemple ; car je ne m'écartois jamais de ce principe, que rien n'eſt plus capable de gagner la confiance & l'amitié des étrangers chez leſ-

1749. Mai.

quels on ſe trouve, que de ſe conformer à leur maniere de vivre & à leurs uſages; & je m'en ſuis toujours bien trouvé. Le couſcous étoit au requien : ils le trouverent excellent ; & une des meilleures preuves c'eſt que le plat fut bien nettoyé. Pour moi j'en jugeai moins favorablement. Mais les goûts ſont différens, & il n'eſt pas permis d'en diſputer. Rien à mon ſens n'eſt plus inſipide que cette ſorte de mêts, & la maniere de le manger n'eſt guères moins dégoûtante. Je m'y fis pourtant, & le trouvai aſſez bon par la ſuite. Ce ſeul ſervice compoſa tout notre feſtin.

Le repas fini, une jeune eſclave, dans ſon habit de nature, nous préſenta tour à tour une jatte pleine d'eau dans laquelle chacun but, après quoi on s'y lava la main qui avoit fait l'office de cuillier. C'eſt toujours la droite : la gauche eſt deſtinée à des uſages qui ne ſont pas compatibles avec la propreté. Ces pratiques ſont, comme la polygamie, une ſuite des préceptes de la religion Mahométane qu'ils ont embraſſée, & dont ils n'admettent que les principes qui ſont les plus conformes à leurs uſages & à leur maniere aiſée de vivre.

Les femmes ne mangent point avec leurs maris.

J'avois été fort ſurpris de ne voir aucune des femmes de mon hôte manger avec lui; mais j'appris que c'étoit la coutume dans le pays, & qu'aucune femme n'avoit jamais eu cet avantage, parce qu'ils ſont perſuadés, en bons mahométans, qu'il n'y a point de paradis pour elles. Ainſi elles mangerent après nous, & de la même façon, c'eſt-à-dire, ſans table, ſans aſſiettes, ni nappe, ni cuilliers, ni fourchettes, ni couteaux, ni ſerviettes.

Pour remercier mon hôte de ſes bonnes façons, je lui

lui fis présent de quelques pattes de fer (1), & je distribuai des verroteries à ses femmes & à ses enfans. Il voulut me retenir à un bal qui alloit commencer; mais je le priai de remettre la partie à un autre tems, parce que le jour commençoit à baisser. Nous nous quittâmes ainsi fort contens l'un de l'autre. Les guiriots (2) en reconnoissance de la générosité dont j'avois usé à leur égard, m'accompagnerent jusques à plus de deux cens pas, jouans du tambour, au son duquel toute la jeunesse dansoit en cadence, pour me témoigner sa joie. Enfin je les perdis de vûe, & me hâtai de retourner à l'isle du Sénégal.

1749. Mai.

Je ne fus pas médiocrement satisfait de ma premiere réception chez le seigneur de Sor. Elle m'apprit qu'il y avoit beaucoup à rabattre de ce que j'avois lû partout, & de ce que j'avois entendu dire du caractere sauvage des Africains; & je crus que cela ne devoit point regarder ceux du Sénégal. Il n'en falloit pas davantage pour m'encourager à me répandre de plus en plus parmi eux; & je fus ravi d'apprendre quelque tems après, qu'il devoit partir dans le courant du mois suivant, un bateau pour traiter des bœufs à l'escale des Maringoins. Un Employé de la Compagnie chargé de cette traite, m'engagea à faire le voyage avec lui. Nous nous embarquâmes le 16 juin de grand matin sur le Niger. Nous le suivîmes en montant, & quand nous fûmes à la pointe de l'isle Bifêche, nous commençâmes à perdre de vûe l'isle du Sénégal, qui

16 Juin. Voyage à l'escale des Maringoins.

(1) La patte de fer est la douziéme partie d'une barre de neuf pieds de long : elle sert de monnoie dans le pays.

(2) C'est le nom que les nègres donnent aux musiciens & aux tambours du pays.

1749. Juin.

en eſt diſtante d'environ une lieue. Nous avions l'iſle Biſêche ſur notre droite, & l'iſle au Bois ſur la gauche. Toutes deux étoient bordées de mangliers qui donnoient à notre navigation tout l'agrément d'une promenade dans une belle & large avenue d'arbres. Les mangliers (1) ont quelque choſe de trop ſingulier pour les paſſer ſous ſilence. Ces arbres, dont les plus grands n'ont communément que cinquante pieds de hauteur, ne croiſſent que dans l'eau, & ſur le bord des rivieres où l'eau de la mer remonte deux fois par jour. Ils conſervent toute l'année la fraîcheur de leurs feuilles, comme preſque tous les autres arbres de ce pays : mais ce qui les rend plus remarquables, ce ſont de longues racines qui ſortent de leurs branches les plus baſſes, & tombent de haut en bas pour s'approcher du fond de l'eau & pénétrer dans la terre. Elles reſſemblent alors à autant d'arcades de cinq à dix pieds de hauteur, qui ſervent à ſupporter le corps de l'arbre, & à l'avancer même de jour en jour dans le lit du fleuve. Ces arcades ſont ſi ſerrées & ſi entrelacées les unes dans les autres, qu'elles font comme une terraſſe naturelle & à jour, élevée ſur l'eau avec tant de ſolidité, qu'on pourroit y marcher, ſi les branches trop fournies de feuilles n'y mettoient empêchement.

Mangliers, arbres fort ſinguliers.

Nous fîmes ainſi trois lieues dans les mangliers, après quoi, depuis le marigot de Kiala, juſqu'à celui de Torkhod, à quatre lieues & demi de l'iſle du Sénégal, nous ne vîmes ſur les deux bords du fleuve que des joncs ou roſeaux de dix à quinze pieds de

(1) Mangles aquatica, foliis ſubrotundis & punctatis. *Plum. gen. pag.* 13.

hauteur (1). Torkhod eſt un village ſitué à la gauche du Niger, ſur une colline de ſable rouge, au pied de laquelle paſſe le marigot qui porte ſon nom. C'eſt le ſeul village que nous ayons pû voir dans notre route depuis l'iſle du Sénégal. Les mangliers nous avoient ôté la vûe des autres qui ſont répandus dans les terres baſſes que le Niger inonde. La ſituation avantageuſe de Torkhod, la couleur rouge de ſa colline, la beauté des arbres dont elle eſt couverte, & la prairie ſur laquelle il domine, préſentent une perſpective fort riante. Des pêcheurs de l'endroit nous apporterent des machoirans (2), des anguilles & d'autres poiſſons qu'ils avoient pêchés dans leur petite riviere. Nous en achetâmes plus de cinq douzaines, qui ne nous revinrent pas à trois deniers la piece; puis nous continuâmes notre route, rencontrant encore quelques mangliers ſur la rive droite du fleuve, juſqu'à une lieue près d'un village appellé Maka, où ces arbres ſe terminoient.

1749. Juin.

Perſpective du village de Torkhod.

Nous arrivâmes le même jour avant la nuit à l'eſcale des Maringoins, lieu où devoit ſe faire la traite. Il en eſt de cette eſcale, qui eſt la premiere qu'on trouve en remontant le Niger, comme du tropique pour les navigateurs en mer; les françois qui y paſſent pour la premiere fois, s'obligent à faire une gracieuſeté aux laptots (3): je leur fis donc délivrer la grati-

Arrivée à l'eſcale des Maringoins.

(1) Gramen dactylon bicorne tomentoſum maximum, ſpicis numeroſiſſimis. *Sloan. Jam. vol.* 1. *tab.* 15.

(2) Nhamdia braſilienſibus, bagre do Rio luzitanis. *Marcgr. p.* 149. Myſtus cirrhis ſex longiſſimis, pinnâ dorſi ſecundâ triangulari. *Gronov. Muſ. Ichth. p.* 35. *n.* 84.

(3) On appelle de ce nom les nègres qui ſont au ſervice de la Compagnie.

1749. Juin.

fication ordinaire. L'eſcale des Maringoins n'eſt éloignée que de treize lieues françoiſes au nord $\frac{1}{4}$ nord-eſt de l'iſle du Sénégal. C'eſt une plaine de fort bonne terre, qui s'étend des deux côtés du fleuve juſqu'au village de Maka que nous venions de quitter, & qui dans cette longueur de plus de ſept lieues, forme des vaſtes prairies, dans leſquelles les habitans élevent beaucoup de beſtiaux. On a donné le nom de marigot des Maringoins à une petite riviere qui vient de la mer ſe joindre au Niger un peu au-deſſous de l'eſcale, parce qu'elle eſt pleine de roſeaux extrêmement hauts & fort épais, qui ſervent de retraite à une eſpece de couſins qu'on appelle *maringoins*. Il y a des tems où ces petits animaux ſortent de ces endroits inacceſſibles, en ſi grande abondance que l'air en eſt obſcurci. On a bien de la peine à s'en garantir, parce que leur aiguillon pénétre au travers des étoffes les plus ſerrées ; & leur piquûre devient inſupportable par la prodigieuſe quantité de ces petits inſectes dont on eſt aſſailli en même tems, & qui mettent en un moment le corps comme en feu. C'eſt une des plus grandes incommodités qu'on ait à ſouffrir dans tous les lieux aquatiques.

Maringoins eſpece de couſins.

Les maures nous attendoient à deux cens pas du bord ſeptentrional du fleuve, où ils étoient campés. On ne voyoit dans toute la campagne que des troupeaux nombreux de bœufs, de moutons, de cabrits & de chameaux, qui paiſſoient en toute liberté. Le lendemain je deſcendis à terre, pour voir de près les bœufs qui m'avoient paru différens de ceux d'Europe: ils étoient la plûpart beaucoup plus gros, & plus

Troupeaux des maures.

hauts ſur jambes : ils ſe faiſoient remarquer par une loupe de chair qui s'élevoit de plus d'un pied ſur le garrot entre les deux épaules. Ce morceau eſt un manger délicieux. Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les beliers, car on n'eſt point dans l'uſage de les couper, ſont auſſi d'une eſpece bien diſtinguée. Ils n'ont du belier de France que la tête & la queue ; du reſte, pour la grandeur & le poil, ils tiennent davantage du bouc, qui lui-même n'a rien de remarquable. Tous deux ont la chair extrêmement délicate, mais ſouvent trop parfumée. Il ſemble que la laine eût été incommode au mouton dans un pays déja trop chaud ; la nature l'a changée en un poil médiocrement long & aſſez rare. 1749. Juin.

En traverſant ces vaſtes troupeaux, je me trouvai inſenſiblement approcher de l'adouar : c'eſt le nom qu'on donne à un amas de tentes où ſe logent les maures. Ces tentes ſont toutes rondes en cône, & d'une groſſe étoffe de poil de chevre & de chameau, aſſez ſerrée pour être impénétrable à la pluie. Elles étoient placées les unes auprès des autres en forme de cercle, ſoutenues chacune par une perche qui s'élevoit au milieu, & arrêtées dans leur circonférence avec des longes de peau de bœuf, attachées à des piquets environ un pied au-deſſus de terre. L'intérieur étoit tapiſſé tout autour de pluſieurs rangs de nattes, affermies d'un côté par la tente, & de l'autre par leurs meubles, qui ſe bornent à quelques outres où ſont renfermées leurs hardes, leur lait, leur beurre, enfin leurs proviſions de bouche, & à quelques moitiés de calebaſſes qui leur ſervent de pots & de vaſes. Leurs tentes.

1749. Juin.

Portrait des mauresses.

Pendant que les hommes gardoient les bestiaux, les femmes, renfermées sous leurs tentes, s'occupoient à battre le beurre, à filer, à prendre soin de leurs enfans, & des autres ouvrages domestiques. Elles ont le teint olivâtre, les traits du visage réguliers, les yeux grands & pleins de feu, les cheveux fort longs & nattés, pendans à quelques-unes, & relevés à d'autres. Elles me parurent aussi avoir la taille bien faite, quoique petite, & sur-tout beaucoup plus de réserve que les nègresses.

Portrait des maures.

Les hommes ne sont guères moins grands que les nègres; mais ils en different par leur couleur qui est rouge ou rouge brun; par leurs cheveux qui sont médiocrement longs, crêpus & plus épais; & sur-tout par les muscles qui marquent davantage sous leur peau: ils ont aussi le visage plus maigre, plus décharné, & la peau du corps moins tendue.

Leur habillement.

Leur habillement & celui de leurs femmes consiste en une longue chemise de toile noire, & une pagne dont les femmes se couvrent la tête & les épaules, & que les hommes roulent tantôt autour de leurs corps comme une ceinture, tantôt autour de la tête pour imiter le turban. Cette pagne n'est pas toujours de coton & de couleur noire; il y a beaucoup d'hommes qui la portent de laine blanche, souvent bordée de rouge.

Leur frugalité.

J'ai parlé ci-devant d'un repas que je fis avec des nègres; mais ceux des maures ne leur cédent en rien pour la frugalité. Le lait de chameau, de vache, de chevre & de brebis, avec le mil, fait leur nourriture ordinaire; & souvent la gomme seule avec le lait leur tient lieu de tout autre mêts & de boisson.

Il n'y avoit pas encore deux mois que j'étois au Sé-

négal, & j'avois déja eu occasion de voir & de connoître par moi-même, autant qu'il m'étoit nécessaire pour le tems présent, de toutes les nations qui l'habitent, les deux les plus éloignées par leurs mœurs & la maniere de vivre, celle des maures & celle des nègres. J'avois remarqué dans les uns & dans les autres un fond d'humanité & un caractere sociable qui me donnoit de grandes esperances pour la sûreté que je devois trouver parmi eux, & pour la réussite des connoissances que je voulois prendre de leur pays. 1749. Juin.

Le jour suivant je parcourus, herborisant & chassant, les brillantes campagnes qui sont sur la rive opposée du fleuve. Elles étoient alors toutes couvertes de la grosse espece de mil appellée *guiarnatt* (1), qui approchoit fort de sa maturité, & dont les nègres avoient enveloppé les épis avec leurs propres feuilles, pour les mettre à l'abri des attaques des moineaux qui y font ordinairement de grands ravages. Ce n'étoit pas une petite besogne que de marcher dans la plaine au travers de ces mils, dont les cannes fort grosses & assez serrées, avoient huit bons pieds de hauteur. La chaleur étoit étouffante, parce que le vent ne se faisoit pas sentir dans ces grandes herbes, & que le soleil peu éloigné du zénith dardoit ses rayons presque à plomb. Mes nègres pour se distraire de la longueur de la route, & pour se désaltérer, arrachoient de tems en tems des cannes entieres de ce mil, & en suçoient la moëlle après l'avoir dépouillée de son écorce. Ils m'en présenterent quelques morceaux ainsi préparés,

Champs de gros mil.

(1) Milium arundinaceum, subrotundo semine sorgo nominatum. *C. B. Pin.* 26.

1749. Juin.

que je goûtai, & que je trouvai si doux & d'une eau si sucrée que je suivis bientôt leur exemple. Je ne doute nullement que ces cannes de mil, traitées comme les cannes à sucre, ne fournissent également une liqueur propre à faire du sucre.

Village appellé Depleur.

Enfin, après avoir cheminé pendant une demi-heure sans voir autre chose que des herbes autour de moi, je me trouvai au pied d'une petite dune sur laquelle étoit bâti un village que les negres appellent Depleur. Je l'avois examiné étant sur le bord du fleuve, d'où il paroissoit sous un point de vûe charmant. Le pied de la colline qui étoit toute de sable pur & rougeâtre, ne montroit par-tout que des jardins. On y voyoit alors des giromons, cette espece de potirons particuliers aux pays chauds, qui ne cédent point à ceux des pays froids pour la grosseur, & dont le goût sucré a quelque chose de plus fin & de plus délicat. Les deux especes d'oseille de Guinée (1), la verte & la rouge, arbrisseaux de quatre à cinq pieds de hauteur, & qui ne ressemblent à la nôtre que par le goût, y croissoient à merveille. Le tabac & des haricots de toute espece couvroient le reste du terrein.

Jardins des nègres.

De ces jardins je passai dans le village sans vouloir m'y arrêter, parce qu'il ne me paroissoit pas différent des autres. Comme il est peu fréquenté par les françois, à cause de son éloignement du fleuve, tous les petits enfans qui n'avoient pas encore vû de blancs, effrayés en me voyant, fuyoient chacun de leur côté, cherchant un asyle entre les jambes de leurs meres, & jettoient des cris qui m'étonnerent peu, parce que j'en

Frayeur des enfans à la vûe d'un blanc.

(1) Ketmia Indica, gossypii folio, acetosæ sapore. *Plum. Cat. p.* 2.

j'en découvris bientôt la cause. Cependant je m'éloignois peu à peu pour éviter le tintamarre épouvantable que ma présence avoit occasionné, lorsqu'une femme qui m'avoit apperçu cueillant quelques fruits dans les jardins, crut me faire plaisir en m'en apportant d'une espece qui est fort estimée dans le pays. En même tems elle me conduisit au milieu du village à l'arbre d'où elle venoit de les cueillir. Il étoit fort gros, quoique peu élevé : ses branches souples & pendantes, & ses longues épines, me le firent reconnoître pour l'agialid de Prosper Alpin (1) : chez les nègres il est connu sous le nom de *soumpe*. M'étant arrêté pour le considérer, je fus bientôt environné d'une troupe d'enfans des deux sexes attirés par la curiosité. Les uns, soit par respect, soit par crainte, se tenoient à l'écart ; les autres se familiarisoient assez pour approcher de moi, me demandant des verroteries : ce sont, comme je l'ai dit ailleurs, les marchandises & les ornemens du pays. La plûpart n'avoient jamais vû de blanc de si près ; les uns touchoient mes habits & mon linge ; d'autres prenoient mon chapeau, & mes cheveux que je portois en bourse, ne pouvant s'imaginer qu'ils eussent pû croître de la longueur dont ils me les voyoient sur les oreilles ; d'autres enfin tâtoient ma bourse, me demandant du tabac dont ils la croyoient remplie, à cause de la ressemblance qu'elle avoit avec une espece de petit sac de cuir quarré, dans lequel ils sont accoutumés de porter leur tabac sur l'estomac : mais quelle fut leur surprise, lorsqu'ils me virent ôter ma bourse, & mes cheveux me tomber jusqu'à la

1749. Juin.

Scène singuliere arrivée à l'Auteur.

(1) Agihalid. *P. Alp. Ægyp. vol. 2. p. 20.*

1749. Juin.

ceinture. La liberté que je leur laissai d'examiner l'un & l'autre les désabusa bientôt, & sur le prétendu usage de cette bourse, & sur mes cheveux, dont la longueur ne leur parut plus douteuse dès qu'ils les virent réellement attachés à ma tête.

La scène singuliere que je venois d'essuyer, sans m'y être attendu, me fit faire plusieurs réflexions au sortir de là. Il me revint dans l'idée que la couleur blanche si opposée à la noirceur des Africains, étoit la premiere chose qui avoit frappé les enfans : ces pauvres petites créatures étoient alors dans le même cas que nos enfans, lorsqu'ils voient pour la premiere fois un nègre. Je me rappellai encore que la seconde particularité qui avoit étonné les autres, étoit la longueur & l'épaisseur de mes cheveux, par rapport aux leurs qui semblent une laine très-fine & frisée; & en dernier lieu la pesanteur & la gêne de mon habillement, qui cependant ne consistoit qu'en une simple veste de toile de coton fort légere. L'on cessera d'être surpris de ce que les uns me demandoient des marchandises, & les autres du tabac, lorsqu'on sçaura que les nègres, de tout âge, de tout sexe & de toute condition, se sont accoutumés à demander aux blancs jusqu'aux plus petites bagatelles, lorsqu'ils ne peuvent pas les escamoter. On a bien raison de dire que ce sont les quêteurs & les voleurs les plus adroits qu'il y ait au monde.

Plantes des environs de l'escale aux Maringoins.

Au lieu de suivre le chemin que j'avois pris au travers des champs ennuyeux de mil pour me rendre à *Depleur*, je retournai par la prairie qui est au-dessus. Je n'y vis pour tous arbres que quelques gommiers,

une quantité prodigieuſe de tamaris ſemblables à celui de Narbonne, le ſesban (1) arbriſſeau, & une grande eſpece de ſenſitive épineuſe, que les nègres appellent *guérackiao*, c'eſt-à-dire, bon-jour, parce que, diſent-ils, lorſqu'on la touche ou qu'on lui parle de près, elle incline auſſi-tôt ſes feuilles pour ſouhaiter un bon jour, & témoigner qu'elle eſt ſenſible à la politeſſe qu'on lui fait. Parmi les herbes dont la prairie eſt couverte, on remarque le *juſſiæa* (2), la perſicaire (3), une alſine (4), pluſieurs eſpeces de *mollugo*, beaucoup de gramens, le *coldenia* (5), & une petite ſenſitive rampante & ſans épines, qui eſt infiniment plus délicate & plus ſenſible que toutes les eſpeces que je connois. 1749. Juin.

Je ne négligeai pas de viſiter auſſi, les jours ſuivans, les villages & les campagnes voiſines, où je trouvai abondamment une eſpece d'arbriſſeau inconnu juſqu'ici aux Botaniſtes, & que les maures nomment *guerzim*. Je découvris encore un grand nombre d'autres plantes nouvelles qu'il ſeroit inutile de nommer ici, & dont je donnerai les deſcriptions & les figures dans un ouvrage particulier.

Il y a dans ces quartiers beaucoup de ſangliers, mais il ne me fut pas poſſible d'en joindre un ſeul. Je tuai pluſieurs de ces oiſeaux que les françois appellent Oiſeaux appellés gros-yeux.

(1) Sesban. *P. Alp. Ægypt. vol.* 2. *p.* 12.

(2) Juſſiæa erecta, floribus tetrapetalis octandris ſeſſilibus. *Linn. Fl. Zeyl.* 170.

(3) Perſicaria maderaſpatana, longiore folio hirſuto. *Pluk. Phytogr. tab.* 210. *fig.* 7.

(4) Alſine lotoïdes ſicula. *Bocc. rar. pl.* 21.

(5) Coldenia. *Linn. Fl. Zeyl.* 69.

1749. Juin.

gros-yeux. Ils les ont en effet d'une grandeur qui n'a aucune proportion avec celle de la tête. La forme de leur corps, & celle des pieds qui sont divisés en trois doigts, les rapprochent fort de l'outarde. Ils ont la grosseur de la poule, & le plumage d'un gris cendré mêlé de blanc. Leur chair est tendre & peut se manger. Ma chasse ne pouvoit manquer d'être fort abondante dans la prairie, car le gibier de toute espece y est extrêmement commun : mais elle étoit interrompue à chaque instant par les cris aigus & importuns d'une espece d'oiseaux appellés *uett-uett* par les nègres, & criards ou pialards par les françois, parce que dès qu'ils voient un homme, ils se mettent à crier à toute force & à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont le fléau des chasseurs : ils sont sûrs par-tout où ils en rencontrent, de trouver la place vuide de gibier peu de tems après qu'ils y sont arrivés. Ceux-ci me mirent dans une impatience qui leur coûta cher ; comme ils vont toujours deux à deux, j'en tuai plusieurs paires, parmi lesquelles il s'en trouva de deux especes. Toutes deux ne surpassoient guères la grosseur du pigeon; mais elles étoient haut montées sur jambes, & avoient le vol assez long. La couleur de l'une de ces deux especes, étoit un gris cendré qui se répandoit sur le dos & les aîles, tout le reste de son corps étoit blanc. L'autre espece avoit les aîles & une partie de la queue noires, & ses épaules étoient armées d'une petite corne noire, assez longue, de la forme & de la dureté d'un ergot, qui lui servoit d'arme offensive & défensive pour se battre contre les autres oiseaux.

Chasse interrompue par les criards.

Nous étions au huitiéme jour de notre voyage, lorſque la traite finit, & que nous penſâmes à retourner à l'iſle du Sénégal. Les maures qui ne s'étoient rendus à cette eſcale que pour y vendre leurs beſtiaux, ayant conſommé les fourages des environs, s'étoient diſpoſés à aller camper dans un autre endroit, & même à ſe retirer vers des montagnes fort éloignées dans le nord du fleuve, pour en éviter les inondations que les premieres pluies de juin avoient depuis peu annoncées. Leurs tentes étoient déja pliées; ils les avoient miſes avec leurs meubles & utenſiles, dans des ſacs de cuir paſſé fort proprement. Le tout étoit chargé ſur des chameaux & ſur des bœufs, qui portoient leurs maiſons, leurs meubles, leurs femmes & leurs enfans. Telle eſt la vie des maures: ils ne ſont jamais fixes dans un lieu: leurs troupeaux qui ſont toutes leurs richeſſes, les obligent de changer de quartiers, ſelon que les ſaiſons & les pâturages le demandent.

1749. Juin. 23. Retour à l'iſle du Sénégal.

Décampement des maures.

Peu de tems après mon retour à l'iſle du Sénégal, il ſe préſenta une occaſion d'aller à Podor, comptoir de la Compagnie, diſtant de ſoixante lieues ou environ de cette iſle, ſur le fleuve Niger. Le bâtiment devoit aller & revenir ſans s'arrêter: néanmoins je m'y embarquai. Mes nègres ne ſe firent pas prier pour me ſuivre, & ſe rangerent avec l'équipage. On fit voile le 30 juin, en remontant le fleuve à peu près de l'oueſt à l'eſt. Les vents furent ſi favorables, qu'on arriva en trois jours à Podor. Une navigation ſi précipitée ne me permettant pas de deſcendre à terre, j'en profitai pour relever le cours du fleuve. J'obſervois les diffé-

30. Premier voyage à Podor.

Précautions pour lever le cours du Niger.

1748. Juillet.

rentes largeurs de son lit, celle des embouchures des rivieres qu'il reçoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des isles, & leur longueur; je sondois aussi sa profondeur; enfin je ne négligeois rien de ce qui pouvoit donner à mes observations une plus grande exactitude, me servant de la boussole pour marquer les changemens de direction dans son cours, mesurant de tems en tems sa vîtesse, ou celle du bâtiment; & ajoûtant quelquefois à ces deux moyens l'estime de la grandeur des distances, dont j'avois une pratique aussi heureuse qu'on la puisse desirer. Excepté quelques platons semés çà & là dans le lit du Niger, & que l'on évite quand les vents ne sont pas tout-à-fait contraires, on est sûr de le trouver navigable partout. Quoiqu'il fût alors dans sa plus grande décrûe, il avoit depuis vingt jusqu'à trente pieds & davantage de profondeur. L'eau de la mer, qui y remonte année commune jusqu'au dessus du marigot des Maringoins, à quinze lieues environ de son embouchure, avoit gagné cette année jusqu'au désert, c'est-à-dire, à plus de trente lieues. C'est à peu près le terme où s'arrêtent les eaux salées; mais le flux & le reflux de la mer se fait sentir beaucoup plus haut; il parvient jusqu'au dessus de Podor, où il se rend sensible par le gonflement des eaux douces du fleuve, qui éprouvent les mêmes alternatives, mais en des tems moins égaux. La plus grande hauteur du flux que j'ai mesuré sur le bord de la mer, vis-à-vis l'isle du Sénégal, n'est que de deux pieds & demi dans les grandes marées des équinoxes. Il paroît donc que le Niger depuis Podor jusqu'à la mer, c'est-à-dire, sur soixante lieues de

Les marées sont sensibles à Podor.

A plus de 60 lieues de la côte.

cours, n'a guères plus de deux pieds & demi de pente; deſorte qu'on peut croire que toute cette étendue de pays fait, à l'exception des dunes qui y ſont répandues çà & là, une plaine baſſe au-delà de l'imagination, & d'un niveau tel que s'il arrivoit que la mer ſe gonflât également par-tout de vingt à trente pieds, elle ſeroit totalement couverte de ſes eaux.

1749. Juillet.

Le fort de Podor eſt bâti ſur le bord méridional du Niger, dans un lieu autrefois couvert de bois; mais la quantité que les françois en ont coupé depuis plus de dix ans qu'ils s'y ſont établis, a reculé la forêt d'une petite demi-lieue. On y voit des tamariniers de la plus belle taille, des gommiers rouges, & pluſieurs autres eſpeces d'acacies épineuſes, dont le bois extrêmement dur, imite par la couleur & la beauté de ſes veines, ceux que nous employons dans la marqueterie. Le bois-bouton, eſpece différente de celle qui croît en Amérique, y eſt fort commun. La facilité avec laquelle ſon bois ſe laiſſe travailler, & ſa belle couleur jaune, le font préférer à tous les autres dans les ouvrages de ménuiſerie. Il eſt connu chez les nègres ſous le nom de *khoſſ*. Le terrein gras & argilleux de ce pays favoriſe beaucoup les travaux du jardinage. Auſſi les françois cultivent-ils avec un grand avantage pluſieurs variétés d'oranges, de citrons, de limons; la figue, la grenade, la goyave, & beaucoup d'autres fruits excellens, comme l'ananas, la papaye, & le pignon (1), eſpece de cachiment qui peut paſſer pour

Fort de Podor.

Bois de ce pays.

Fertilité de ſon terrein.

(1) Anona maxima, foliis latis ſplendentibus, fructu maximo viridi conoide, tuberculis ſeu ſpinulis innocentibus aſpero. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 225. fig. 1.*

1749. Juillet.

un des meilleurs fruits des pays chauds. Tous les légumes d'Europe y réussissent en perfection. Ils recueillent sans peine les racines de batates, qui multiplient considérablement dans les champs humides & marécageux où ils en ont une fois planté : cette racine leur tient lieu de châtaignes & de marons, dont les meilleurs lui cèdent en bonté & en délicatesse. Les autres fruits par leur acidité, leur fournissent des sucs plus convenables à des habitans de pays chauds.

Remarque sur les chaleurs.

Pendant le peu de jours que je restai à Podor, le thermometre me donna 1 degré de chaleur de plus que je n'avois eu sur l'isle du Sénégal avant mon départ : il marquoit depuis 30 jusqu'à 31 degrés. Le 5 juillet, il étoit encore à 30 degrés à sept heures du soir, après le coucher du soleil, dans l'exposition la plus froide de l'air libre au nord déclinant à l'est.

Force surprenante de l'autruche.

Le même jour deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans dans ce comptoir, me donnerent un spectacle qui est trop rare pour ne pas mériter d'être rapporté. Ces oiseaux gigantesques, que je n'avois apperçus qu'en passant dans les campagnes brûlées & sabloneuses de la gauche du Niger, je les vis là tout à mon aise. Quoique jeunes encore, elles égaloient à très-peu près la taille des plus grosses. Elles étoient si privées, que deux petits noirs monterent ensemble la plus grande des deux : celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids qu'elle se mit à courir de toutes ses forces, & leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. Cet exercice me plût tant, que je voulus le faire répéter ; & pour essayer leurs forces, je fis monter un

un nègre de taille ſur la plus petite, & deux autres ſur la plus groſſe. Cette charge ne parut pas diſproportionnée à leur vigueur : d'abord elles trotterent un petit galop des plus ſerré ; enſuite lorſqu'on les eut un peu excité, elles étendirent leurs aîles comme pour prendre le vent, & s'abandonnerent à une telle vîteſſe qu'elles ſembloient perdre terre. Il n'eſt ſans doute perſonne qui n'ait vû courir une perdrix, & qui ne ſçache qu'il n'y a pas d'homme capable de la ſuivre à la courſe ; & on penſe bien que ſi elle avoit le pas beaucoup plus grand, ſa vîteſſe ſeroit conſidérablement augmentée. L'autruche, qui marche comme la perdrix, a ces deux avantages ; & je ſuis perſuadé que celles-ci euſſent laiſſé bien loin derriere elles les plus fiers chevaux anglois qu'on eût mis à leurs trouſſes. Il eſt vrai qu'elles ne fourniroient pas une courſe auſſi longue qu'eux ; mais, à coup ſûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été témoin pluſieurs fois de ce ſpectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuſe de l'autruche, & faire connoître de quel uſage elle pourroit être, ſi l'on trouvoit moyen de la maîtriſer & de l'inſtruire comme on dreſſe le cheval.

1749. Juillet.

Départ de Podor.

J'employai encore moins de tems à deſcendre à l'iſle du Sénégal, que je n'en avois mis à monter à Podor. Les vents de N-E., les courans du fleuve dont les eaux avoient groſſi conſidérablement par les pluies, furent ſi favorables qu'on en profita pour faire de grandes journées, ſans qu'il me fût poſſible de deſcendre à terre, ni de m'arrêter. Je ne me repentis cependant pas d'avoir fait ce premier voyage : il me fit

1749. Juillet.

Villages qui bordent le Niger.

connoître tous les avantages que je pourrois tirer d'un second & même d'un troisiéme. J'avois compté, en relevant le plan du Niger, neuf ou dix villages sur sa rive septentrionale, & quarante-sept sur la rive méridionale. Un fleuve de deux à trois cens toises de largeur, bordé par-tout d'arbres de différentes especes, dont les feuilles sont entretenues dans un verd toujours naissant; les troupeaux nombreux d'élephans que j'avois vû se promener sur ses bords, les chevaux marins, les crocodiles, une infinité d'autres animaux aussi singuliers, & un plus grand nombre encore d'oiseaux remarquables par l'éclat & la diversité de leurs couleurs; tout cela me promettoit une matiere bien ample à des observations nouvelles & intéressantes.

15. Arrivée à l'isle du Sénégal.

Rendu à l'isle du Sénégal le 15 juillet, je m'apperçus de l'effet des pluies qui tomboient abondamment depuis quelques jours. L'accroissement du fleuve fut si prompt, que l'on vit le 19 le retour des eaux douces à son embouchure, où deux jours auparavant on avoit vû l'eau salée de la mer. Ce terme sert de regle pour le partage de l'année en deux saisons, qui different peu l'une de l'autre. La premiere est celle où il ne pleut jamais, & où les eaux du Niger sont gâtées par celles de la mer: elle commence en décembre & finit en juin ou juillet. La seconde est celle où l'on est sujet aux pluies, & où les eaux du fleuve sont douces. Les pluies durent rarement plus de trois mois; elles commencent à la fin de juin & finissent avec le mois de septembre.

Deux saisons au Sénégal.

Je ne vois pas pourquoi nos anciens voyageurs ont appellé du nom d'été, la saison séche des pays de la

zone torride, & de celui d'hiver la ſaiſon pluvieuſe, 1749. Juillet.
ſi le nom d'été convient à la ſaiſon la plus chaude, & celui d'hiver à la ſaiſon la plus froide : or il eſt certain, & je l'ai reconnu par des obſervations faites au thermometre pendant cinq années, que les plus grandes chaleurs arrivent conſtamment dans la ſaiſon pluvieuſe qu'ils ont qualifiée du nom d'hiver. Les françois du Sénégal, qui ſe ſont apperçus de l'erreur dans laquelle étoient tombés les voyageurs, ont voulu la corriger modeſtement, en changeant le terme d'été en celui de *baſſe-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, celle où les eaux du Niger ſont baſſes; & ils ont donné le nom de *haute-ſaiſon* à celle de l'hiver des anciens, parce qu'alors les eaux du Niger ſont fort hautes. Sans examiner quelle a pû être la ſource de cette erreur, qui a été aveuglément embraſſée par la plûpart des phyſiciens de nos jours, & qui en ſe répandant juſques dans les meilleurs ouvrages, influe depuis long-tems ſur bien des connoiſſances phyſiques, & en particulier ſur les connoiſſances météorologiques, aujourd'hui ſi embrouillées; je dois me borner à dire ici que cette fauſſe dénomination exige une ſévere correction. J'appellerai donc, avec les françois qui habitent le Sénégal, *baſſe-ſaiſon* celle de la ſécheresſe, & *haute-ſaiſon* celle des pluies : ou encore, pour me conformer aux noms reçus dans toute l'Europe, & pour être entendu de tout le monde, je déſignerai la premiere par le nom d'été, & la derniere par celui d'hiver; enſorte que l'hiver & l'été ſe trouveront arriver au Sénégal à peu près comme ils arrivent en France. Ces deux ſaiſons ſont, comme je l'ai dit, les ſeules qu'on y éprouve : on n'y

1749. Juillet.

connoît ni printems ni automne. Quand je parle d'hiver, il ne faut pas s'imaginer qu'on voie des glaces, des neiges, ou de la grêle : ce sont de ces choses qu'on ne connoît pas au Sénégal, & dont il n'est même pas possible de faire naître la moindre idée aux naturels du pays, de quelque comparaison que l'on se serve.

L'hiver du Sénégal plus chaud que l'été de la France.

L'hiver du Sénégal est seulement un tems moins chaud que le reste de l'année, quoiqu'il soit toujours plus chaud que les grands étés de France, dans lesquels il est assez rare qu'on voie tomber des neiges ou de la grêle.

Je reviens aux eaux du Niger dont j'ai parlé, & qui ont donné lieu à cette petite digression. Elles sont salées pendant la moitié de l'année vers l'isle du Sénégal. Comme le pays est fort bas, qu'on n'y voit ni rochers ni aucune sorte de pierres, mais seulement des sables mouvans, il ne s'y trouve pour la même raison

Puits de l'isle du Sénégal.

aucune source d'eau : on est obligé de creuser alors des puits, qui à la vérité ne donnent pas beaucoup de peine, car on trouve l'eau à trois & quatre pieds, & souvent à deux pieds de profondeur ; mais elle est toujours saumâtre, c'est-à-dire, qu'elle conserve un petit goût de sel communiqué aux terres par la proximité de la mer.

8 Août. Passage du soleil au zénith.

Le 8 août nous étions à ce jour où le soleil passant à midi perpendiculairement sur nos têtes, réunissoit l'ombre de nos corps sous nos pieds. C'étoit pour la seconde fois que je voyois ce phénomene depuis mon arrivée au Sénégal : il m'avoit paru pour la premiere fois le quatriéme jour du mois de mai ; & je devois le revoir toutes les années à peu près en pareils tems. La

chaleur qu'il occaſionnoit à ſon retour du tropique du cancer vers l'équateur, étoit beaucoup plus grande que celle que ſon premier paſſage avoit excitée : car le thermometre marquoit pour les nuits du mois de mai 22 degrés, & 26 à 28 pour le jour; au lieu que les nuits d'août donnoient 26 d. & les jours 32 d. 1749. Août. Chaleurs de cette ſaiſon.

Le 9 août & les jours ſuivans, je me promenai aux environs de l'iſle du Sénégal, & je retournai à l'iſle de Sor, dont j'ai déja parlé. L'uſage des canots européens me paroiſſant trop incommode à cauſe de leur peſanteur, pour traverſer journellement le fleuve, je jugeai à propos de me ſervir par la ſuite d'une eſpece de canot nègre, que les françois appellent *pirogue*. Ces petits bâtimens ſont faits tout d'une piece, & d'un tronc d'arbre creuſé & fort leger. Ils ont depuis dix juſqu'à trente pieds de longueur, ſur un à deux pieds de largeur & de profondeur, & ſont terminés en pointe par les deux bouts. Le mien étoit des plus grands. Lorſque j'y fus entré, mes deux nègres ſe placerent aux deux extrémités, l'un à la poupe & l'autre à la proue. Pour moi je me mis au milieu, où je n'avois d'autre ſiége qu'un barreau de traverſe, dont les deux bouts fichés dans les flancs de la pirogue, ſervoient auſſi à les tenir écartés toujours à la même diſtance. Mes nègres avoient chacun une *pagaïe* à la main : ce ſont de petites palettes de bois, faites en croiſſant, & attachées au bout d'un bâton dont ils ſe ſervent pour ramer. Celui qui étoit à la proue ſe tenoit debout, & plongeoit ſa pagaïe dans l'eau en la pouſſant derriere lui, pendant que l'autre aſſis gouvernoit avec la ſienne. Quand nous fûmes arrivés à l'autre bord du Canots nègres.

1749. Août.

fleuve, ils tirerent la pirogue à terre : c'eſt le ſeul moyen que les gens du pays aient pour mettre ces petits bâtimens en ſûreté contre les vagues qui les auroient bientôt remplies, lorſqu'ils ne peuvent pas les mouiller aſſez loin du rivage.

Cette manœuvre ne dura pas long-tems, & je portai mes pas au village de Sor. J'y fus très-bien accueilli, comme à l'ordinaire, & je demandai qu'on m'indiquât les endroits les plus propres pour la chaſſe; car dès ce jour j'avois congédié mon interprête, parce que j'avois une teinture ſuffiſante de la langue du pays, pour comprendre tout ce que les nègres me diſoient, & pour leur expliquer mes penſées. On me mena dans un quartier d'où je vis partir un troupeau de gazelles; mais je ne penſai plus à chaſſer dès que j'eus apperçu un arbre dont la groſſeur prodigieuſe attira toute mon attention. C'étoit un calebaſſier, autrement appellé pain-de-ſinge (1), que les oualofes nomment *goui* dans leur langue. Sa hauteur n'avoit rien d'extraordinaire, elle étoit de ſoixante pieds environ : mais ſon tronc étoit d'une groſſeur démeſurée; j'en fis treize fois le tour en étendant les bras autant qu'il m'étoit poſſible; & pour une plus grande exactitude, je meſurai enſuite avec une ficelle ſa circonférence, que je trouvai de ſoixante-cinq pieds : ſon diametre avoit par conſéquent près de vingt-deux pieds. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien vû de pareil dans aucune autre partie du monde; & je ſuis perſuadé que ſi nos anciens voyageurs avoient eu connoiſſance de cet arbre, ils n'auroient pas manqué d'y ajouter bien

Arbres d'une groſſeur extraordinaire.

(1) Bahobab, *P. Alp. vol. 2. pag. 37.*

du merveilleux. Il eſt auſſi fort étonnant que cet arbre ait été totalement oublié par ceux qui nous ont donné l'hiſtoire du Sénégal, d'autant mieux qu'il n'y en a guères de plus communs dans le pays. Du tronc tel que je viens de le décrire, de vingt-deux pieds de diametre, ſur huit à douze pieds de hauteur, partoient pluſieurs branches, dont quelques-unes s'étendoient horizontalement, & touchoient la terre par leurs extrémités : c'étoient les plus grandes ; elles avoient depuis quarante-cinq juſqu'à cinquante-cinq pieds de longueur. Chacune de ces branches auroit fait un des arbres monſtrueux de l'Europe : enfin tout l'enſemble de ce pain-de-ſinge paroiſſoit moins former un ſeul arbre qu'une forêt. Ce ne fut pas tout : le nègre qui me ſervoit de guide me conduiſit à un ſecond qui avoit ſoixante-trois pieds de circonférence, c'eſt-à-dire, vingt-un pieds de diametre, & dont une racine, qui avoit été pour la plus grande partie découverte par les eaux d'une riviere voiſine, portoit cent & dix pieds de longueur, ſans compter la partie qui reſtoit cachée ſous les eaux de cette riviere, & que je ne pus faire découvrir. Le même nègre m'en montra un troiſiéme qui n'étoit pas fort loin de-là, & m'ajouta que ſans ſortir de cette iſle, j'en pourrois voir un grand nombre d'autres qui ne leur étoient pas beaucoup inférieurs pour la taille. Ma ſurpriſe ceſſa dès-lors, & ſatisfait d'en avoir vû trois, je me diſpoſai à chaſſer.

1749. Août.

Un vent d'eſt qui s'éleva tout à coup, avec une impétuoſité telle qu'il ſembloit devoir déraciner & enlever tous les arbres, m'empêcha d'aller plus loin. Ces coups de vent ſont les avant-coureurs ordinaires de la

L'Auteur ſurpris par un grain violent.

1749. Août. pluie dans ces pays ; & celui-ci amenoit avec lui une épaiſſe nuée qui crêva auſſi-tôt. Le village étoit loin, & l'on ne pouvoit eſpérer de le regagner. Mes nègres ne voyant aucun abri pour eux, quitterent leurs pagnes & ſe jetterent à la nage dans une petite riviere qui paſſoit auprès de cet endroit. C'eſt leur coutume, lorſqu'ils ſont ſurpris par un orage, de ſe plonger dans l'eau, plutôt que de s'expoſer à être mouillés par celle de la pluie, dont ils craignent les mauvais effets. Pour moi qui n'eus ni le tems ni la volonté de les ſuivre, je me retirai ſous le plus gros des pains-de-ſinge que je venois de voir, comptant m'y trouver à couvert comme ſous le toît d'une maiſon. Il ſembloit que le ciel fondoit en eau, tant la pluie étoit forte : chaque goutte qui tomboit s'étendoit ſur la terre de toute la largeur de la main. Je ne ſouffris rien de ſa premiere impétuoſité ; mais quelques minutes après, lorſque l'arbre eut été bien abreuvé, je fus inondé par l'eau qui ruiſſeloit de ſes branches, & leurs ſinuoſités firent comme autant de lits, d'où ſe précipitoient des torrens, qui réunis dans la vaſte ſurface du tronc, en couloient comme un fleuve. On s'imagine bien que je n'aurois pas eu beau jeu en reſtant ſous le pain-de-ſinge ; je m'en éloignai bien vîte, & me mis en pleine campagne, où je ne jouai guères plus beau rôle : j'eſſuyai là tout l'effort du grain, qui dura une bonne heure ; & je ſçus à mon retour dans l'iſle du Sénégal, qu'il y étoit tombé deux pouces trois lignes d'eau.

Les eaux du Niger parvenues à leur plus haut point d'accroiſſement, inondoient tous les environs de l'iſle du Sénégal, & les rendoient impraticables. Forcé de

renoncer

renoncer entierement à toutes ſortes de promenades, je ne voyois qu'un moyen de pouvoir employer le long intervalle de tems que devoit durer l'inondation; c'étoit de paſſer dans un pays qui en fût à l'abri. Un bâtiment partoit pour Gorée, petite iſle diſtante d'environ trente-cinq lieues marines au ſud-ſud-oueſt de l'iſle du Sénégal, & fort proche du cap Verd. Je crus ne pouvoir mieux faire que de profiter d'une commodité qui ſe préſentoit ſi à propos, & je m'y embarquai. On mit en mer le 27 août par des vents d'oueſt peu favorables; mais un grain (1) amené pendant une nuit par un vent d'eſt furieux, nous pouſſa ſi vivement qu'il nous fit faire à ſec, c'eſt-à-dire, à mâts & à cordes ſans le ſecours d'aucunes voiles, plus de chemin que nous n'en avions fait depuis ſept jours que nous étions en route. On vit pendant ce grain une lumiere que les marins connoiſſent ſous le nom de feu S. Elme: elle ſerpenta pendant près d'une minute au haut du mât, & à l'extrêmité de la girouette, où elle ſe diſſipa. Les matelots la regarderent comme un heureux préſage qui leur annonçoit la fin de la tempête, & ils ne furent pas trompés dans leurs eſpérances: le vent s'appaiſa bientôt après, & rendit à la mer ſa premiere tranquillité.

1749. Août.

27. Embarquement pour l'iſle de Gorée.

Le 4 ſeptembre au point du jour, nous nous trouvâmes par le travers du cap Verd: c'étoit un nouveau ſpectacle pour moi, qui, depuis quatre mois que j'étois arrivé au Sénégal, avois perdu l'habitude de voir des

4 Septembre. Vûe du cap Verd.

(1) On appelle de ce nom tous les coups de vents orageux qui ſont accompagnés de pluie, de tonnerre & d'éclairs; & l'on ſe ſert du terme de *grain-ſec* pour déſigner ceux qui ſont ſans pluie.

1749. Septembre.

On mouille à l'isle de Gorée.

Description de cette isle.

côteaux & sur-tout des pierres. Nous découvrîmes peu de tems après les isles de la Magdeleine, & dans la matinée l'on mouilla dans l'anse de Gorée. Une langue de terre basse, & une petite montagne très-escarpée, font toute cette isle d'un sixiéme de lieue de longueur. Malgré son peu d'étendue, sa situation la rend assez agréable : du côté du sud on y jouit d'une vûe qui n'est bornée que par l'horizon de la mer, & du côté du nord on découvre au loin le cap Verd, tous les autres caps & avances des terres voisines. Quoiqu'elle soit dans la zone torride, on ne laisse pas d'y respirer presque toute l'année un air frais & tempéré : cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle est continuellement rafraîchie par les vents qui soufflent successivement des terres & de la mer. M. de Saint-Jean, qui en est directeur, l'a embellie de plusieurs beaux bâtimens : il l'a fortifiée & la fortifie encore tous les jours : entre ses mains elle est devenue une place imprenable. Par ses soins on y a découvert plusieurs sources d'eau ; les jardins ont été plantés de beaux arbres fruitiers ; on y recueille les plus excellens légumes : enfin, en lui procurant tous ces avantages, il en a fait d'une petite isle séche & stérile, un séjour sûr & charmant. Je lui avois été déja recommandé par M. de la Brue, son frere, directeur général de la Concession, & je ne pouvois manquer de trouver auprès de lui toutes sortes de facilités.

13. Voyage à l'escale de Portudal.

Les rochers dont l'isle de Gorée est environnée, produisent une infinité de coquillages & de poissons mols, qui m'occuperent pendant quelques jours, après quoi je m'embarquai le 13 du même mois, sur un petit

bâtiment qui alloit faire une traite de bœufs & de mil à Portudal. Cette escale que les nègres appellent du nom de *Sali*, n'est éloignée que de neuf lieues au sud de l'isle de Gorée. La barre qui y regne, nous obligea de mouiller le bâtiment à une demi-lieue de terre, pour ne pas l'exposer aux lames. Une pirogue m'y mena sans aucun accident. Je me trouvai dans une terre sabloneuse, mais d'une fertilité inconcevable & toute couverte de bois. Le *grewia*(1), une espece de *polygala* à semence d'érable, le *rebreup*(2), & le *dem-boutonn*(3), faisoient des taillis au-dessus desquels les monbins, appellés *sob* dans le langage du pays, élevoient leurs têtes chargées de fruits. Les feuilles de cet arbre lui donnent assez l'air du fresne; mais il se fait bientôt reconnoître par ses fruits qui sont semblables par leur grosseur, leur forme & leur couleur, à nos prunes de sainte-catherine : ils étoient murs pour lors; & j'en mangeai quelques-uns, auxquels je trouvai un goût aigrelet, aromatique & fort agréable. Je vis aussi dans ces quartiers plusieurs fromagers épineux (5), connus par les nègres sous le nom de *benten*, & beaucoup d'autres grands arbres. Les nègres avoient coupé ce bois en plusieurs endroits pour y faire des champs de petit mil : il étoit alors près de sa maturité.

1749. Septembre.

Bois du pays.

Tout ce beau pays étoit habité par des oiseaux encore plus beaux. Le geai, dont j'ai parlé ailleurs (6), y étoit par troupes : l'éclat de ses couleurs azurées vû

Beauté des oiseaux.

(1. 2. 3.) Especes d'arbres inconnus en Europe.

(4) Monbin arbor foliis fraxini, fructu luteo racemoso. *Plum. gen. pag.* 44.

(5) Ceyba viticis folio, caudice aculeato. *Plum. gen. pag.* 42.

(6) *Page* 15.

1749. Septembre.

à côté de la vive couleur de feu des moineaux appellés cardinaux, dont toutes les campagnes étoient alors couvertes, faisoit un coup d'œil admirable. Ce fut dans cet endroit que je trouvai la seule espece de limaçon (1) terrestre que j'aie observé dans le pays. Il étoit fort commun dans une prairie découverte, remplie de joncs, & d'ambrosie-maritime; j'en vis même plusieurs vivans au pied des arbres voisins, où ils étoient à l'ombre. C'est une chose digne de remarque, & qui sans doute paroîtra surprenante, que dans une si vaste étendue de pays bien boisé, on ne rencontre qu'une espece de limaçon terrestre, pendant qu'on en voit tant d'especes dans les pays tempérés.

Les françois n'ont point établi de comptoir à Portudal, & lorsqu'ils y vont en traite, ils descendent chez l'*Alker*, ou le Gouverneur du village, qui possede un grand nombre de cases. Il m'en avoit destiné une dans laquelle je logeois. Une nuit que je dormois d'un profond sommeil, je fus réveillé par un cri horrible qui mit tout le village en rumeur. Je m'informai aussi-tôt de ce que c'étoit; & l'on me dit que l'on pleuroit la mort d'une jeune fille, qui avoit été mordue à quatre lieues de là par un serpent, dont le venin l'avoit fait périr en moins de deux heures; & que son corps venoit d'être transporté à sa case. Le premier cri avoit été jetté, suivant la coutume, par une des parentes de la défunte, devant la porte de sa case, qui étoit fort proche de la mienne. A ce signal toutes les femmes du village sortirent en poussant de semblables

Mort d'une négresse.

(1) *Voyez* l'Histoire naturelle des Coquillages Univalves, *genre* 5. *le limaçon*, *planc.* 1. *fig.* 1. Kambeul.

cris, & ſe raſſemblerent autour du lieu d'où étoit parti le premier cri. A les voir & à les entendre, on les eût pris toutes pour des parentes de la défunte, tant elles paroiſſoient pénétrées de douleur, & aſſurément c'en eût été une démonſtration des plus authentiques, ſi elle fût partie du fond du cœur : mais elle n'en avoit que l'apparence ; ce n'étoit qu'un pur effet de l'uſage établi dans le pays. Ce tintamarre épouvantable dura quelques heures, c'eſt-à-dire, juſqu'au point du jour. Alors les parens entrant dans la caſe de la défunte, lui prirent la main, & lui firent pluſieurs queſtions qui furent ſuivies de bien des offres de ſervices : voyant qu'elle ne leur répondoit point, ils ſe retirerent en diſant : hélas ! elle eſt morte. Ses amis en firent autant, puis l'on porta le corps en terre, & l'on mit à ſes côtés deux pots de terre, dont l'un étoit plein d'eau & l'autre plein de couſcous : c'étoit ſans doute pour lui ſervir de nourriture, ſuppoſé qu'il lui prît encore envie de boire ou de manger. Les funérailles achevées, les cris, les hurlemens & les pleurs ceſſerent. Le deuil finit auſſi : l'on ne penſa plus qu'à faire feſtin en l'honneur du mort, & l'on fit dès le ſoir du même jour un *folgar*, c'eſt-à-dire un bal, qui fut continué pendant trois nuits : voici comme il ſe paſſa.

1749. Septembre.

Cérémonie des funérailles.

Toute la jeuneſſe du village s'étoit raſſemblée dans une grande place, au milieu de laquelle on avoit allumé un grand feu. Les ſpectateurs formoient un quarré long, aux deux extrêmités duquel les danſeurs étoient rangés ſur deux lignes oppoſées, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Deux tambours qui ſe tenoient ſur les côtés, pour régler la danſe, n'eurent

Bal donné à cette occaſion.

1749. Septembre.

pas plutôt battu la marche, que les acteurs commencerent une chanſon dont le refrain fut repeté par tous les ſpectateurs. En même tems un danſeur ſe détachant de chaque ligne, s'avança en danſant vis-à-vis de celui qu'il lui plut de l'autre ligne, à la diſtance de deux ou trois pieds, & ſe recula en cadence juſqu'à ce que le ſon du tambour les avertit de ſe rapprocher & de ſe joindre en ſe frappant les cuiſſes les unes contre les autres, c'eſt-à-dire, l'homme contre une femme, & la femme contre un homme : ils ſe retirerent enſuite, & recommencerent bientôt les mêmes ſingeries, en diverſifiant leurs danſes, autant de fois que le tambour donna le ſignal, & enfin ils retournerent à leur place. Les autres danſeurs en firent autant chacun à leur tour, mais ſans ſe repeter ; puis les deux lignes s'approcherent enſemble jouant auſſi leur rôle. Ces geſtes ſont aſſez immodeſtes, comme l'on voit ; mais les autres mouvemens qu'on n'apperçoit guères, ſi l'on n'y eſt pas fait, le ſont encore bien davantage. Les nègres ne font point un pas pour danſer que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même ne marquent tous en même tems un mouvement différent, & toujours en obſervant la cadence, quelque précipitée qu'elle ſoit. C'eſt dans la juſteſſe de ce nombre infini de mouvemens que conſiſte principalement l'art de la danſe des nègres : il faut être né avec une ſoupleſſe ſemblable à la leur, pour pouvoir les imiter. Cet exercice tout violent qu'il étoit, dura une bonne partie de la nuit, pendant laquelle on vuida pluſieurs pots d'une bière très-forte qu'ils font avec le mil. Ils recommencerent les deux nuits ſuivantes, & le troiſiéme jour les divertiſſemens ceſſerent. Un Européen

auroit porté le deuil pendant quelques mois ; l'Africain profite de ces accidens pour se réjouir : tels sont les usages bizarres des différentes nations ; ce qui fait naître la joie chez les unes est un sujet de tristesse chez les autres.

Passage de la barre de Portudal en pirogue.

J'avois descendu facilement à terre en arrivant à Portudal, parce que la mer étoit traitable ; mais on fut fort embarrassé quand il fallut s'en retourner à bord du bateau : elle étoit extrêmement grosse, & les lames qui brisoient sur la barre la rendoient aussi dangereuse que difficile. Nous nous y risquâmes cependant dans une grande pirogue, l'Employé de traite, moi, & quelques passagers qui se disposoient à jetter avec des moitiés de calebasses l'eau qui entreroit dedans. La pirogue étoit ainsi chargée, lorsqu'une lame qui vint à terre, l'emporta à l'aide des bras de quatre nègres, tous habiles nageurs, qui en avoient la conduite : ils la pousserent de toutes leurs forces, & sauterent dedans à mesure que l'endroit où ils devoient ramer entroit dans l'eau. Nous nous trouvâmes bientôt dans les plus grosses lames, dont quelques-unes qui s'élevoient comme de longues collines, se briserent contre la pirogue, & la remplirent d'eau en nous inondant. Nous travaillâmes tous à la vuider sans perdre courage, & nous avions assez d'affaires, pendant que les rameurs étoient attentifs à forcer de rames, pour éviter adroitement les lames lorsqu'elles approchoient. Tantôt la pirogue s'élevoit par une extrêmité sur le dos d'une lame, pendant que l'autre extrêmité s'y plongeoit : tantôt elle se trouvoit supportée & comme suspendue par ces mêmes extrêmités

1749. Septembre. ſur les pointes de deux lames différentes : quelquefois elle n'étoit ſoutenue que par ſon milieu ſur le ſommet d'une lame, de maniere que ſes deux bouts reſtoient en l'air comme en équilibre. Ce fut en cette maniere qu'expoſés à tous momens au péril évident d'être ſubmergés, nous franchîmes cette barre, avec un bonheur inoui, & que nous arrivâmes à bord du bateau, qui nous remit à l'iſle de Gorée le 24 ſeptembre à l'entrée de la nuit.

26. Promenade aux iſles de la Magdeleine.

Deux jours après, M. de Saint-Jean voulut me donner la ſatisfaction d'aller aux iſles de la Magdeleine, qui en ſont éloignées d'une bonne lieue. Il fit équiper un bateau dans lequel je m'embarquai avec lui & quelques officiers de ſon département. De ces deux iſles il n'y en a qu'une de praticable; l'autre n'eſt qu'un rocher nud & eſcarpé, fort élevé au-deſſus des eaux, & tout blanc par les ordures que les plongeons, les goëlans, les fous & d'autres oiſeaux de mer y ont faites en s'y repoſant. L'iſle principale de la Magdeleine, quoique petite, pourroit être habitée, ſi elle avoit un port; mais on ne peut l'aborder que par une petite anſe toute ſemée de rochers ſur leſquels la mer eſt rarement tranquille. Cette anſe fait une eſpece de cul-de-ſac ou de long canal, qui aboutit à un baſſin naturel de figure ovale, creuſé dans le roc, de douze pieds de profondeur ſur douze toiſes de longueur, & de la plus belle eau, où l'on peut ſe baigner en ſûreté. Du reſte cette iſle n'eſt qu'une montagne preſque ronde, & ſemblable à celle de Gorée: elle a auſſi deux petites ſources d'eau qui tariſſent pendant l'hiver : la vûe y eſt également belle & fort étendue, & l'air ex-

trêmement

trêmement frais; mais il n'y auroit aucune ſatisfaction de s'y arrêter pour ce ſeul avantage. Ses rochers ſervent de retraite à un nombre infini de pigeons ramiers naturels au pays, & qui ne différent de ceux d'Europe qu'en ce qu'ils ſont d'une délicateſſe & d'un goût plus exquis.

1749. Septembre.

Pareſſe des nègres.

J'ai dit ailleurs que les nègres ſont négligens & pareſſeux à l'excès : en voici une nouvelle preuve. M. de Saint-Jean avoit fait planter ſur cette iſle des batates, afin d'engager les nègres du voiſinage qui y viennent fréquemment, à en continuer la culture & à les multiplier, pour les vendre enſuite à la Compagnie : ils y étoient venus en effet quelques jours avant nous, & avoient enlevé les batates, ſans ſe donner la peine d'en repiquer les branches, que nous trouvâmes hors de terre & deſſéchées par les ardeurs du ſoleil.

Plantes de cette iſle.

Les plantes les plus remarquables de cette iſle, étoient les mêmes que j'avois obſervées à Gorée. Dans le bas on voyoit pluſieurs eſpeces nouvelles de *ſpermacoce*, & un *helianthemoides*, que les françois appellent ſalade-de-matelots, parce qu'ils en mangent les feuilles comme le pourpier, dont elles ont le goût. Plus haut ſe trouvoient les *corchorus* (1), & pluſieurs liſerons à feuilles découpées. Le ſommet de la montagne étoit rempli d'un grand nombre d'arbriſſeaux, tels que les ricins, les *tapia* (2), & les caſſes puantes, parmi leſquels croiſſoient abondamment le *dracunculus* (3), l'*ornithogalum* à fleurs vertes, & une fort

(1) Corchorus ſive melochia. *J. B.* 2. 982.
(2) Tapia arborea triphylla. *Plum. gen. pag.* 22.
(3) Arum polyphyllum ceylanicum; caule ſcabro, viridi diluto, maculis albicantibus notato. *Comm. Hort. amſt. vol.* 1. *tab.* 52.

1749. Septembre.

jolie espece d'amarante (4) : enfin l'orceille couvroit les rochers les plus exposés. Il y avoit aussi quelques pains-de-singe de cinq à six pieds de diametre : ils portoient tous des noms d'Européens, dont les caracteres étoient gravés profondément dans leurs écorces. Nous ne voulûmes pas contrevenir à la coutume; chacun fit sa marque sur ces arbres. Pour moi je me contentai de renouveller deux de ces noms qui étoient assez anciens pour en mériter la peine : l'un datoit du quinziéme & l'autre du seiziéme siécle. Ces caracteres avoient environ six pouces de longueur, mais ils n'occupoient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où je jugeai qu'ils n'avoient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres. Au reste, ces inscriptions suffisent, ce me semble, pour déterminer à peu près à quel âge peuvent arriver les pains-de-singe; car si l'on suppose que ceux dont il est question ont été gravés dans leurs premiers ans, & qu'ils aient grossi de six pieds dans l'espace de deux siécles, on peut calculer combien il leur faudroit de siécles pour parvenir à vingt-cinq pieds, qui est le dernier terme de leur grosseur.

Vieillesse des arbres appellés pains-de-singe.

Après avoir resté trois jours à herboriser agréablement sur l'isle de la Magdeleine, & à observer les beaux coquillages qu'elle produit, nous nous rendîmes à Gorée, d'où je partis le 2 octobre pour l'isle du Sénégal. Les vents contraires de N-E. me retinrent dix jours en mer, qui m'auroient infiniment ennuyé s'ils ne m'eussent procuré une observation intéressante.

2 Octobre. Départ de Gorée pour l'isle du Sénégal.

(1) Amaranthus verticillatus minor, Bengalensis serpylli foliis incanis. *Pluk. Phytogr. tab.* 10. *fig.* 3.

Le 6 du même mois à six heures & demie du soir, nous étions à cinquante lieues environ de la côte, lorsque quatre hirondelles vinrent chercher gîte sur le bâtiment, & se reposerent côte à côte sur les échelons des haubans. Je les pris facilement toutes quatre, & les reconnus pour être les vraies hirondelles d'Europe. Cette heureuse rencontre me confirma dans le soupçon que j'avois formé, que ces oiseaux passoient les mers pour gagner les pays de la zone torride, dès que l'hiver approchoit: en effet j'ai remarqué depuis, qu'on ne les voit que pendant cette saison au Sénégal, avec les cailles, les bergeronettes, les écouffes & quelques autres oiseaux de passage qui toutes les années s'y rendent lorsque le froid les chasse des pays tempérés de l'Europe. Un fait qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que les hirondelles ne nichent pas au Sénégal comme en Europe: elles couchent toutes les nuits deux à deux, ou solitairement, dans le sable sur le bord de la mer, où elles habitent plus volontiers que dans le cœur des terres.

1749. Octobre.

Hirondelles de passage.

Je fus encore distrait de la longueur de cette traversée par les divertissemens que me donnoient les poissons volans. C'étoit alors leur saison: la mer en étoit, pour ainsi dire, couverte. Leur grosseur est égale à celle du goujon ou du merlan. Ils ont deux nageoires presqu'aussi longues que tout le corps, & qui leur servent d'aîles pour voler au-dessus de l'eau. Les dorades & les bonites sont d'autres poissons qui en sont très-friands: ils leur faisoient alors la chasse, & l'on voyoit à chaque instant de petites nuées de poissons volans, qui s'élevoient au-dessus de l'eau pour éviter ces cruels

Poissons volans.

1749. Octobre.

ennemis, & couper en même tems leur route. Comme ils ne se soutiennent en l'air qu'autant que leurs aîles sont humides, leur volée étoit courte, & beaucoup de ceux qui s'étoient élevés par-dessus le navire y retomberent : nous en fîmes une capture très-abondante sans autre artifice. J'en mangeai quelques-uns que je trouvai très-délicats & de bon goût.

12. Arrivée à l'isle du Sénégal.

Lorsque j'arrivai à l'isle du Sénégal le 12 octobre, les arbres, les campagnes, & les prairies se ressentoient également de la vigueur de la saison que les pluies avoient amenée : on ne voyoit qu'une verdure agréable qui avoit succédée à une sécheresse affreuse. Les pluies avoient cessé : les eaux du Niger qui commençoient à décroître, devoient rendre la route de Podor plus praticable. Je ne pouvois saisir un tems plus favorable à mes recherches sur les bords du fleuve : je pensai donc à faire une seconde fois ce voyage. Je sçavois bien que les vents qui ne sont pas ordinairement bons dans cette saison, me feroient faire de petites journées. J'en augurois avantageusement pour les travaux que je me proposois; & je m'embarquai le

23. Second voyage à Podor.

23 du même mois. C'est l'ordinaire que les bâtimens qui se disposent à faire ce voyage, se fournissent de bois vis-à-vis la pointe de l'isle Bifêche, dans une isle qui a retenu depuis le nom de l'isle au Bois, à une petite lieue de celle du Sénégal. On s'y arrêta dans un fort joli quartier, où le bateau entra facilement au milieu des mangliers, & se trouva sous un couvert de verdure très-agréable. Pendant que l'on fit la provision, je descendis sur cette isle dont le terrein inondé n'étoit qu'un marais & un bourbier continuel. Je sen-

tois de tous côtés une odeur gracieuſe, dont je ne devinai la cauſe que lorſqu'en pénétrant dans le bois, j'arrivai, ayant de l'eau juſqu'à mi-jambe, dans un lieu que je vis tout couvert d'une eſpece de boulette différente de celle d'Egypte. Elle étoit alors en fleurs, & répandoit une odeur extrêmement flatteuſe. 1749. Octobre.

Depuis cet endroit juſqu'au village de Maka, les deux bords du Niger ſont tellement couverts de mangliers, qu'il eſt impoſſible aux gens de pied d'y marcher. Comme les vents nous manquoient, les laptots furent obligés de haler le bâtiment à la cordelle, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, & quelquefois davantage. Les premieres journées furent de cinq ou ſix lieues, juſqu'à ce qu'on eût gagné l'eſcale des Maringoins, parce que le fleuve court preſque nord & ſud juſques-là, & que les vents ne furent pas tout-à-fait contraires : mais depuis cet endroit juſqu'à Podor, ſa direction change de l'oueſt à l'eſt, & l'on eut bien de la peine à faire trois lieues par jour. Tantôt c'étoit un platon (1) qui nous arrêtoit : tantôt les arbres qui bordent le fleuve empêchoient de haler à la cordelle; & l'on paſſoit une bonne partie du jour à touer le bâtiment (2). Ces difficultés me donnoient le tems & les moyens de prendre connoiſſance du pays. Je deſcendois à terre matin & ſoir : je pénétrois les bois; je traverſois les marais & les campagnes, herboriſant & chaſſant : jamais je ne retournois les mains vuides; ici c'étoit une plante, un inſecte qui m'arrêtoit; là c'étoit

Difficultés à remonter le Niger pendant ce mois.

(1) Banc de ſable élevé ſur le fond de l'eau.

(2) C'eſt tirer le bâtiment par le moyen d'un cordage que l'on attache à un arbre, ou à un ancre qu'on laiſſe tomber au fond de l'eau.

1749. Octobre.

un quadrupède singulier, un oiseau paré des plus vives couleurs : tout ce qui se présentoit étoit un objet nouveau.

Nombre prodigieux de crocodiles.

Un peu au-dessus de l'escale aux Maringoins, je commençai à voir des crocodiles : quand je dis que je commençai à en voir, j'entends par centaines ; car vers l'isle du Sénégal on en trouve bien quelques-uns. Mais il semble que cet endroit soit leur rendez-vous, & même des plus gros : j'y en ai vû qui avoient depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur, & j'ignore qu'il en existe de plus grands. Il y en avoit plus de deux cens qui paroissoient en même tems au-dessus de l'eau, lorsque le bateau passa dans ces quartiers. Ils eurent peur & plongerent aussi-tôt ; mais ils reparurent bientôt après pour reprendre haleine ; car ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau sans respirer. Lorsqu'ils surnagent, il n'y a que la partie supérieure de leur tête & une petite partie du dos qui s'éleve au-dessus de l'eau : ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans : on les prendroit pour des troncs d'arbres flottans. Dans cette attitude qui leur laisse l'usage des yeux, ils voient tout ce qui se passe sur l'un & l'autre bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent quelque animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui en nageant entre deux eaux, l'attrapent par les jambes, & l'entraînent en pleine eau pour le dévorer après l'avoir noyé.

30. Promenade près de Gandor.

On n'avoit pas encore fait vingt-cinq lieues le 30 octobre. Je vis le matin une fort belle plaine sur la gauche du Niger, vis-à-vis le village de Gandor ; j'y

descendis, mais j'eus bientôt lieu de m'en repentir. Après avoir marché pendant une heure, je trouvai mon chemin barré par le marigot d'Ouasoul, qui étoit alors considérable. Le fleuve fait un coude un peu au-dessus de cet endroit. Le bâtiment trouvant là le vent favorable, avoit gagné plus d'une lieue d'avance sur moi, & on ne pensoit guères à m'attendre, ignorant l'embarras où j'étois. Il falloit cependant le rejoindre. Je n'avois pris qu'un nègre Banbara qui s'étoit offert pour m'accompagner; car on ne sçauroit croire quelles peines j'avois de me faire suivre par ceux qui avoient une fois courus avec moi : ils connoissoient trop bien les dangers auxquels je m'exposois, & ils ne trouvoient pas assez de plaisir à partager les fatigues de mes promenades.

1749. Octobre.

Je fis avec mon Banbara une grande demi-lieue dans un marais formé par l'épanchement des eaux du marigot sur ces terres basses, dont je ne me tirois qu'avec peine, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, & rencontrant à chaque pas des serpens de la grande taille, sur-tout de ceux qui ont le corps extraordinairement gros eu égard à sa longueur. Je les évitois d'aussi loin que je les appercevois; mais mon nègre me rassura en me disant qu'ils n'étoient pas malfaisans. J'en tirai un, à bout portant, qui avoit près d'un pied de diametre sur huit & demi de longueur. Il le chargea sur ses épaules comptant en faire bonne chere avec ses camarades.

Serpens d'une grosseur extrême.

Lorsque j'eus avancé encore quelques pas vers le lit du marigot, j'entrai quoiqu'habillé dans l'eau jusqu'à la ceinture. Je n'eus garde d'aller plus loin : j'aurois

L'Auteur arrêté par un marigot.

1749. Octobre.

trouvé quelque trou qui m'auroit fort embarraſſé. J'envoyai mon nègre ſonder le terrein, & pendant ce tems-là je montai ſur un arbre, pour m'éloigner des ſerpens & de l'eau qui commençoit à me fatiguer. Après avoir ſondé trois endroits différens, il jugea qu'il pourroit me paſſer dans celui où l'eau ne lui venoit que juſqu'aux narines en s'élevant ſur la pointe des pieds. Il étoit grand, & avoit ſix pieds & quelques lignes de hauteur. Je montai ſur ſes épaules portant mon fuſil, quelques oiſeaux, & un paquet de plantes. Il fut bientôt dans l'eau juſqu'au col, & ce ne fut pas ſans peur de ma part que je me ſentis plonger inſenſiblement juſqu'à la ceinture : je m'abandonnai alors à ſa ſage conduite, ou plutôt à ma bonne fortune, & je le laiſſai aller comme il voulut : il paſſa avec une conſtance étonnante, & ſans perdre tête, le milieu du marigot, en avalant trois fois de ſuite de l'eau qui le priva pendant quelque tems de la reſpiration. Echappé à ce pas dangereux, je vis flotter une plante d'une grande beauté : c'étoit un *cadelari* (1) à feuilles ſoyeuſes & argentées. J'oubliai tout en ce moment, & quoique mon Banbara eût encore de l'eau juſqu'au menton, je me riſquai à arracher cette belle plante. Je ſortis ainſi fort heureuſement du marigot d'Ouaſoul, qui avoit alors près de 120 toiſes de largeur, c'eſt-à-dire, environ deux fois celle de la Seine au Pont-royal, & je rejoignis mon bateau avant midi.

Il le paſſe ſur les épaules de ſon nègre, au riſque de ſa vie.

Le ſoir même, dans l'incertitude où j'étois ſi je trouverois la route praticable ſur le bord du fleuve qui m'avoit tant expoſé toute la matinée, je deſcendis ſur le

(1) Cadelari. *Hort. Mal. part.* 10. *pag.* 155. *tab.* 78.

bord

bord opposé, où je ne fus guères plus heureux. Je rencontrois de tems en tems des forêts de roseaux de dix à douze pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve, quand il les falloit traverser. Il n'y avoit aucun sentier, & souvent ils étoient si épais qu'ils se touchoient du haut & du bas, de maniere à me priver entierement de la vûe du ciel & de la terre. 1749. Octobre. Forêts de roseaux impraticables.

Les jours suivans se passerent plus agréablement : on arriva dans le quartier où les hippopotames, autrement appellés chevaux marins, sont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivieres de l'Afrique; & une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulierement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf : c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage ; mais il a les jambes plus courtes, & la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant & le rhinoceros. Ses mâchoires sont armées de quatre défenses avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture. Il ne peut rester long-tems sous l'eau sans respirer : c'est ce qui l'oblige de porter de tems en tems la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile. Il hennit d'une maniere peu différente du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue. Hippopotames ou chevaux marins.

On voit dans ces mêmes quartiers, avec le cheval marin, une seconde espece de crocodile, qui ne cède point à l'autre pour la grosseur. On le distingue par sa Seconde espece de crocodile.

1749. Octobre.

couleur noire, & par ses mâchoires qui sont beaucoup plus allongées. Il est encore plus carnassier : on le dit même fort avide de chair humaine.

Beauté du Niger.

Le bateau côtoyoit tantôt l'une tantôt l'autre rive du fleuve. Par-tout elles étoient bordées d'arbustes, communément de saules ou de sesbans, couverts de liserons ou d'apocins de plusieurs especes, qui après avoir serpenté autour de leurs branches, laissoient pendre leurs jets chargés de fleurs de différentes couleurs. Au pied de ces arbrisseaux flottoit la persicaire aussi en fleur. Je navigeois ainsi dans une prairie flottante, où paissoit une multitude de sauterelles, dont la couleur verte bigarrée d'un beau rouge de feu, faisoit un effet admirable. Plus loin les palmiers élevoient leurs têtes au-dessus des semeliers (1) & des acacies, dont tout le reste du terrein étoit couvert. Enfin rien ne manquoit à la beauté de la perspective dont mes yeux furent recréés dans un espace de plus de quinze lieues, depuis le désert jusqu'au village de Bokol. Ce seroit la riviere du monde la plus agréable, si l'on n'avoit à craindre à tous momens les crocodiles, & quelquefois même les chevaux marins dont elle est remplie.

Rondier, espece de palmier.

Le palmier, dont je viens de parler, est celui que les nègres connoissent sous le nom de *ronn* (2), qu'il a plû aux françois de changer en celui de rondier. Il porte un tronc fort gros & fort droit, semblable à une colomne de cinquante à soixante pieds de hauteur, de l'extrêmité de laquelle sort un faisceau de feuilles,

(1) Espece de *bauhinia* non décrite.

(2) Carim-pana. *Hort. Malab. vol.* 1. *pag.* 11. *tab.* 9.

qui, en s'écartant, forment une tête ronde. Chaque feuille repréſente un éventail de cinq à ſix pieds d'ouverture, porté ſur une queue de même longueur. De ces arbres les uns donnent des fleurs mâles, qui ſont ſtériles: les autres qu'on appelle femelles, ſe chargent de fruits qui ſe ſuccèdent ſans interruption pendant preſque toute l'année. On m'en apporta pluſieurs de la groſſeur d'un melon ordinaire, mais un peu plus ronds. Ils étoient enveloppés d'une peau coriace, épaiſſe comme un fort parchemin, qui recouvroit une chair jaunâtre, remplie de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupoient le milieu. Les nègres aiment beaucoup ce fruit: lorſqu'il a été cuit ſous les cendres, il a un peu du goût du coin: ſon odeur eſt aſſez forte, mais agréable. 1749. Octobre.

Le ſaule du Niger eſt différent de celui d'Europe. Il a les tiges & la foibleſſe de l'oſier, mais ſes feuilles ſont très-courtes & arrondies par les extrêmités. Chez les nègres il porte le nom de *kelélé*. C'eſt un arbre des plus honorés dans le pays; ſes jeunes branches paſſent entre les mains des dames, qui en font des cure-dents. Au défaut de ceux-ci, qui laiſſent un peu d'amertume dans la bouche, on emploie les branches de quelques autres arbres de bonne odeur. Ces différentes eſpeces de cure-dents s'appellent du nom de *ſokiou*. Saule.

Les élephans, dont je voyois tous les jours un grand nombre ſe répandre ſur les bords du fleuve, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre comme je me promenois dans les bois qui ſont vis-à-vis le village de Dagana, j'apperçus quantité de leurs traces fort fraîches. Je les ſuivis conſtamment pendant près de deux lieues; 5 Novembre. Promenade aux environs de Dagana.

1749. Novembre.

Elephans.

& enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois ſe vautroient couchés dans leur ſouil à la maniere des cochons, & le quatriéme étoit debout avec ſon petit, mangeant les extrêmités des branches d'une acacie qu'il venoit de rompre. Je jugeai par comparaiſon de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet élephant, qu'il avoit au moins onze ou douze pieds, depuis la plante des pieds juſqu'à la croupe. Ses défenſes ſortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma préſence ne les eût pas émus, je penſai qu'il étoit à propos de me retirer. En pourſuivant ma route, je rencontrai des impreſſions bien marquées de leurs pas que je meſurai : ils avoient près d'un pied & demi de diametre. Leur fiente qui reſſembloit à celle du cheval, formoit des boules de ſept à huit pouces d'épaiſſeur.

Singes verds.

Je viſitai le lendemain avec un plaiſir infini les belles campagnes qui ſont en deçà de Bokol. Je paſſai d'abord ſous des arbres remplis de ſinges verds, dont les gambades étoient fort divertiſſantes. Je me trouvai enſuite dans une plaine très-abondante en gibier, & où je fis une chaſſe merveilleuſe. De là j'entrai dans un petit boſquet planté auprès d'un marais qui attiroit des compagnies de pintades. Pendant que j'étois aux aguets dans cet endroit, j'apperçus un de ces énormes

Sangliers.

ſangliers particuliers à l'Afrique, & dont je ne ſçache pas qu'aucun naturaliſte ait encore parlé. Il venoit tête baiſſée ſur moi, & m'auroit infailliblement atteint ſi je ne l'euſſe, pour ainſi dire, averti de détourner ſes pas, par quelque bruit que je fis en le couchant en joue. Il étoit noir comme les ſangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre

grandes défenſes, dont les deux ſupérieures étoient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. 1749. Novembre.

Plus j'approchois de Podor, plus j'étois expoſé, parce que les bords du Niger ſont plus déſerts, ſurtout celui qui regarde le ſeptentrion. Cependant ni les dangers que je courois de la part des bêtes feroces, ni les fatigues de la chaſſe dans des bois bien défendus par leurs épines, ni les chaleurs étouffantes du vent d'eſt, qui m'obligeoient d'aller à chaque inſtant aux eaux du fleuve pour y éteindre ma ſoif ardente; tout cela ne m'effrayoit point, rien n'étoit capable d'abbattre mon courage: une ſanté merveilleuſe me ſoutenoit contre tant de peines, de périls, & de fatigues auxquelles beaucoup auroient ſuccombés. Dangers & fatigues du voyage de Podor.

Le 7 novembre il m'arriva une aventure encore plus critique & plus effrayante que celles que j'avois éprouvées juſqu'alors. Comme je me promenois alternativement tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre bord du fleuve, je paſſai ce jour-là ſur le bord ſeptentrional. Je marchois en chaſſant dans une terre déſerte, qui n'avoit jamais été défrichée, toute couverte de bois auſſi anciens que le pays, & dont l'épaiſſeur ſeule, indépendamment des bêtes féroces qui s'y retirent, auroit dû m'inſpirer de la frayeur. Malgré les dangers & les incommodités inſéparables de cette chaſſe, ma curioſité me portoit à pénétrer dans les lieux les plus épais de ces bois; les animaux, les plantes & les oiſeaux que je rencontrois à chaque pas m'y invitoient. Le nègre que j'avois pris pour m'accompagner ne me ſuivoit que de fort loin. Il étoit midi; & je finiſſois à 7. Avanture critique.

1749. Novembre.

Rencontre d'un tigre.

peine de recharger mon fusil après avoir tué deux toucans, lorsque je vis un tigre à mes côtés. Il ne m'avoit pas encore apperçu : un arbre se trouvoit entre lui & moi ; & il marchoit fort lentement la tête panchée vers la terre. Je glissai promptement une balle dans mon fusil, pour le coucher en joue derriere l'arbre, & j'armai ma main gauche d'un couteau. A ces mouvemens le tigre se retourna fierement de mon côté & me lança des regards terribles. Quoique je n'en fusse pas éloigné de douze pieds, la prudence ne vouloit pas que je lui tirasse mon coup, parce que j'étois seul, & qu'il y avoit beaucoup à risquer pour moi, si je ne l'eus pas étendu mort sur la place. Je pris le parti qui me parut le plus sage dans une pareille rencontre : c'étoit de le tenir toujours couché en joue, un genouil plié pour plus de sûreté, & de frapper la terre de l'autre pied sans me déranger, afin de le déterminer à prendre son chemin. Il le fit à l'instant en débutant par un saut tel que je n'en ai jamais vû de semblable, & me délivra ainsi de l'embarras où m'avoit jetté sa présence importune.

Dès ce moment je quittai le bois pour me rapprocher du bord du fleuve, où mon nègre ne me rejoignit qu'une heure après. Nous attendîmes fort longtems le bateau sans en avoir de nouvelles ; nous allâmes même quelque peu au-devant, mais toujours inutilement. Nous l'avions laissé plus de deux lieues derriere nous, & il n'y avoit aucune apparence qu'il dût arriver avant le coucher du soleil. Il étoit quatre heures du soir ; & depuis six heures du matin que je fatiguois, je n'avois rien pris que de l'eau, dont je

bûvois une grande abondance pour tempérer les chaleurs que me faisoit essuyer le soleil le plus ardent. Pressé par la faim aussi-bien que mon nègre, je me déterminai à faire le dîner du sauvage. Rien n'y manqua. J'avois tué, chemin faisant, plus de gibier que quatre hommes affamés n'en auroient pû manger. Mon nègre ne fut pas embarrassé pour le faire rôtir; il frotta ensemble deux bâtons qui prirent feu à l'instant; il fit aussi une broche de bois, qu'il garnit avec un toucan, deux perdrix & deux pintades. Quand ce dîner, encore plus frugal & de moindre appareil que celui des nègres, fut fini; je crus ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour moi & pour tous les françois qui viendroient par la suite se promener dans ce dangereux endroit, que d'y mettre le feu, comme le pratiquent les nègres. Pendant deux heures que je restai là, je le fomentai, & j'y fournis des matieres suffisantes pour embrâser plusieurs lieues de ce vaste désert, qui s'étend depuis le village appellé *Ndounnmangas* jusqu'à Podor, dans une espace de plus de vingt lieues, & qui n'est fréquenté que rarement par les maures, qui y campent dans quelques endroits où ils ont mis le feu. A sept heures du soir le bateau tant desiré & si long-tems attendu, arriva : je m'y embarquai avec une grande satisfaction à la lueur du feu que j'avois allumé; & j'appris huit jours après qu'il brûloit encore, & qu'il avoit découvert plusieurs lieues de pays.

1749. Novembre.

Dîner de l'Auteur au milieu des bois.

Il y met le feu en se retirant.

On arriva le 8 à Lamnaï. Cette petite isle, qu'on peut nommer à bon droit l'isle aux oiseaux, est fort basse, & n'a pas deux cens toises de longueur. Ses ar-

Nombre prodigieux d'oiseaux sur l'isle de Lamnaï.

1749. Novembre.

bres étoient couverts d'une multitude ſi prodigieuſe de cormorans & de hérons de toutes les eſpeces, que les laptots qui entrerent dans un ruiſſeau, dont elle étoit alors traverſée, remplirent en moins de demi-heure un canot, tant des jeunes qui furent pris à la main ou abattus à coups de bâtons, que des vieux dont chaque coup de fuſil faiſoit tomber pluſieurs douzaines. Ces oiſeaux ſentent un goût d'huile & de poiſſon qui ne plaît pas à tout le monde.

Stratiote; plante du Nil.

Je trouvai dans cette iſle une plante que je n'avois pas encore vû : c'étoit le ſtratiote, connu ſous le nom de ſtratiote d'Egypte; cette plante merveilleuſe qu'on dit ſe promener ſur les eaux du Nil, cherchant ſa nourriture à la maniere des animaux. C'eſt aſſurément bien mal à propos qu'on a fait ce petit conte, ou qu'on a interprêté dans ce ſens les deſcriptions, peut-être trop lâches, que les voyageurs en ont donné. Le ſtratiote du Niger eſt le même que celui du Nil, dont on voit la figure dans Proſper Alpin (1), & dans le Jardin de Malabar (2); & il porte des racines ſi bien piquées en terre, que l'on a aſſez de peine à l'arracher. Ce qui a ſans doute induit en erreur, c'eſt que cette plante produit des petits bouquets de feuilles fort écartés les uns des autres, & portés ſur une tige, qui, après avoir flotté ſur l'eau, va ſe perdre inſenſiblement dans la terre, à peu près comme font dans ce pays-ci les potamogetons, les *nymphoides*, & les feuilles mêmes du nenufar.

La proximité où j'étois de Pôdor, que l'on décou-

(1) Hay alem el maovi, id eſt, ſtratiotes. *Proſp. Alp. Ægyp. v.* 2. *p.* 51.
(2) Kodda-pail. *Hort. Mal. vol.* 11. *pag.* 32. *tab.* 63.

vroit

vroit au loin par-dessus des terres fort basses, me faisoit soupirer avec d'autant plus d'ardeur après le moment où je devois y débarquer, que le bateau faisoit à peine trois ou quatre lieues par jour. Enfin cet heureux instant arriva le 10 de novembre, & mit fin le dix-neuviéme jour à ce voyage long, difficile, & d'autant plus pénible que je l'avois fait dans le mois où se font sentir les plus grandes chaleurs de l'année. Le thermometre que je ne pouvois exposer sûrement que dans la chambre du bateau, y marquoit sur le midi depuis 40 jusqu'à 45 degrés. Elle étoit si pénétrée de l'ardeur du soleil, que la nuit même elle conservoit encore 30 à 32 degrés de chaleur: c'étoit une vraie étuve, ou même une fournaise ardente, dans laquelle distilloit goute à goute le bray & le goudron, que les chaleurs liquéfioient au point de lui permettre de passer par toutes les jointures du bâtiment. Enfin les chaleurs que j'ai souffertes dans ce rude voyage, étoient telles que je ne crois pas qu'on en puisse éprouver ailleurs de plus grandes; & je ne suis nullement surpris que la plûpart des françois qui sont près de deux mois à faire le voyage de Galam en juillet & août, y arrivent rarement sans être attaqués de quelque fievre ardente. Aussi ceux qu'une longue expérience ou une parfaite connoissance du pays ont rendu plus prudens, partent dès le mois de juin, aussi-tôt que les eaux sont assez hautes; alors ils ont beaucoup moins à craindre & à souffrir de l'intempérie de la saison pluvieuse & des chaleurs qui augmentent continuellement depuis le mois de juin jusqu'en novembre: ils n'y résisteroient certainement point en partant en septembre & octobre,

1749. Novembre.

10. Arrivée à Podor.

Chaleur excessive dans les bateaux.

1748. Novembre.

Abeilles très-incommodes.

Une autre incommodité du voyage de Podor ou de Galam, pendant le mois d'octobre, ce sont les maringoins & les abeilles. J'ai dit ailleurs combien les premiers sont importuns : les abeilles le sont encore davantage. Tous les jours vers le midi, j'étois sûr d'être accueilli par un, deux, & quelquefois plusieurs essains qui venoient se rendre dans la chambre du bateau, attirés peut-être par l'odeur pénétrante & résineuse du goudron : elles m'obligeoient de quitter le bateau, & de chercher à terre la tranquillité.

La même chose m'arriva à Podor en novembre & décembre. Il y a apparence que c'est pendant ces trois mois que les essains sortent des vieilles ruches pour en former de nouvelles : on en trouve alors assez souvent des monceaux considérables. Je vis un jour un toit de case, dont la surface de seize pieds quarrés, étoit recouverte d'une couche de plus de quatre travers de doigt, d'abeilles qui s'y étoient ainsi entassées. C'est une preuve non équivoque de la prodigieuse quantité qu'il y a de ces insectes dans le pays. Ils se logent partout ; mais communément dans les troncs d'arbres que la vieillesse a creusés. Cette année ils avoient fait trois ruches dans notre habitation de Podor : l'une entre les volets & la fenêtre d'une chambre au premier étage ; l'autre au rez de chaussée, dans une petite armoire pleine de ferrailles dont on ouvroit tous les jours un battant, & qui étoit placée au fond d'un magasin fort obscur ; la troisiéme étoit suspendue au plancher d'un autre magasin, sur le coin même de la porte. On réussit difficilement à chasser ces petits animaux, même pendant la nuit, & par le moyen du feu : ils sçavent

trouver dans les ténèbres ceux qui les inquiétent, & ils les puniſſent par des piquûres très-douloureuſes. 1749. Novembre.

Ces abeilles ne different de celles d'Europe que par la petiteſſe. Leur miel a cela de ſingulier, qu'il ne prend jamais de conſiſtance comme le nôtre : il eſt toujours liquide & ſemblable à un ſyrop de couleur brune. On peut dire qu'il eſt infiniment ſupérieur pour la délicateſſe & le goût au meilleur miel qu'on recueille dans les provinces méridionales de la France. Qualité de leur miel.

Le terrein de Podor me parut alors bien différent de ce que je l'avois vû dans mon premier voyage. Au lieu d'une plaine ſéche & ſtérile, je vis une campagne agréable, entrecoupée de marais dans leſquels le ris croiſſoit naturellement, & ſans avoir été ſemé. Le terrein plus élevé étoit couvert de mil : l'indigo & le coton y étaloient la plus belle verdure. Preſque toutes les plantes aquatiques des pays chauds paſſerent en revûe ſous mes yeux : j'obſervai là le meniante (1), deux eſpeces de *pontederia* (2), les *juſſiæa* (3), les *lemma*, & le *pongati* (4) du Jardin de Malabar. J'y trouvai auſſi pluſieurs eſpeces d'*aliſma*, de liſerons, de nénuphar, l'utriculaire, l'*hottonia* (5), les *adhatoda*, un grand nombre de ſouchets & d'autres plantes la plûpart inconnues. Plantes de Podor.

Je ne bornai pas ma curioſité aux campagnes voi- Eminences de terre fort ſingulieres.

(1) Nymphæa Indica minor lævis. *Rumph. Herb. Amb. vol. 6. pag.* 167. *tab.* 72. *fig.* 3.
(2) Pontederia floribus umbellatis. *Linn. Fl. Zeyl.* 129.
(3) Nouvelles eſpeces.
(4) Pongati. *Hort. Mal. vol.* 11. *pag.* 47. *tab.* 24.
(5) Hottonia flore ſolitario, ex foliorum alis proveniente. *Burm. Th. Zeyl. pag.* 121. *tab.* 55. *fig.* 1.

1749. Novembre.

ſines ; elle s'étendit encore juſques dans les bois & les marigots qui ſont répandus à deux lieues à la ronde. J'y trouvai auſſi beaucoup d'arbres nouveaux, & des oiſeaux d'une grande beauté. Mais parmi les choſes ſingulieres que j'obſervai, rien ne me frappa plus que certaines éminences de terre, que leur hauteur & leur régularité me firent prendre de loin pour un aſſemblage de caſes de nègres, & même pour un village conſidérable. Ce n'étoit cependant que les nids de certains petits inſectes. Ces nids ſont des pyramides rondes de huit à dix pieds de hauteur, ſur à peu près autant de baſe, dont la ſurface eſt unie, & d'une terre graſſe extrêmement dure & bien maçonnée. L'intérieur eſt un labyrinthe de petites galeries entrelacées les unes dans les autres : elles répondent à une petite ouverture qui donne entrée & ſortie aux inſectes qui l'habitent. On les appelle *vagvague* : peut-être ſont-ce les mêmes que l'on nomme poux de bois & fourmis blanches en Amérique & dans les Indes orientales. Ils ont la figure des fourmis ordinaires, mais leurs membres ſont moins diſtingués. Leur corps qui eſt d'un blanc ſale, eſt auſſi plus mol, plus rempli, & comme huileux. Ces animaux multiplient prodigieuſement, & quand ils travaillent à ſe loger, ils attaquent d'abord quelque tronc d'arbre mort, qu'ils ont bientôt rongé & détruit.

Obſervation de la latitude de Podor.

Dans mes deux voyages j'avois levé avec ſoin la carte du Niger depuis ſon embouchure juſques à Podor : il ne me reſtoit plus qu'à connoître la latitude de ce lieu. La différence que je trouvois entre mon plan & celui que donnent les cartes anciennes & mo-

dernes, me fit soupçonner que cette latitude n'avoit pas été bien déterminée, s'il étoit vrai qu'on y eût jamais travaillé. Pour m'en assurer, je fixai avec les précautions requises un gnomon de 8 pieds 1 pouce 1 ligne de hauteur, au-dessus d'une plate-forme réduite à un niveau assez exact. J'y observai, pendant le mois de novembre & une partie de celui de décembre, différens points d'ombre du soleil, qui me donnerent, par le calcul, sa hauteur; d'où je conclus la latitude de Podor de 16 d. 44 m. $\frac{1}{2}$ boréale, conformément au résultat que je communiquai pour lors à M. le Monnier, qui voulut bien en faire part à l'Académie des Sciences (1). Cette observation étoit de quelque importance, puisqu'elle corrige une erreur de plus de 15 minutes dont toutes les cartes font Podor trop septentrional; & qu'elle diminue de beaucoup la longueur du cours du fleuve, dont même la plûpart des directions données jusqu'à présent étoient fausses. Ainsi outre l'avantage que je retirai de mon second voyage de Podor, en prenant des connoissances de l'histoire naturelle du pays; il me procura encore celui de vérifier & de corriger un point de géographie essentiel pour le cours du Niger, dont nous ne connoissons bien encore qu'une petite partie.

1749. Décembre.

17. Retour de Podor à l'isle du Sénégal.

En descendant ce fleuve, les vents d'est me furent aussi favorables qu'ils m'avoient été contraires en montant. Je partis de Podor le 17 décembre, & j'arrivai le 21 à l'isle du Sénégal; desorte que je ne fus que cinq jours dans mon retour, au lieu que j'en avois

(1) Cette observation a été imprimée dans le 2e volume des Mémoires présentés à l'Académie par divers Sçavans, *p.* 605.

1749. Décembre.

employé dix-neuf à monter à Podor. Les eaux en baissant avoient laissé sur les bords du fleuve un limon dont les nègres sçavent profiter aussi-tôt qu'elles se sont retirées. Ils avoient semé par-tout le gros mil, le tabac, & des haricots de plusieurs especes.

1750. 11 Janvier. Second voyage à Gorée.

Je ne restai pas long-tems à l'isle du Sénégal : j'en partis le 11 janvier de l'année suivante pour retourner une seconde fois à l'isle de Gorée, où j'arrivai le 15. De-là je devois faire le voyage de Gambie avec Mrs de la Brue & de Saint-Jean, directeurs, l'un de la concession du Sénégal, & l'autre de l'isle de Gorée. Ils alloient rétablir le comptoir françois d'Albréda, situé sur ce fleuve à six ou sept lieues de son embouchure, & distant d'environ cinquante lieues de l'isle de Gorée. Trois bâtimens mirent ensemble à la voile le 10 février, & entrerent le 20 dans le fleuve Gambie. Son embouchure ne commence, à proprement parler, qu'à la pointe de Bar, quoique son lit soit prolongé assez avant dans la mer, par des bancs de sable ou des hauts-fonds qui se trouvent entre l'isle aux Oiseaux & le cap Sainte-marie. Ce cap est une terre haute qu'on laisse sur la droite. Depuis la pointe de Bar jusqu'au comptoir d'Albréda le fleuve a une largeur assez inégale d'une lieue dans quelques endroits, & d'un peu davantage dans d'autres. Ses bords sont assez élevés, & garnis des deux côtés de grands arbres qui indiquent assez la bonté du terrein.

10 Février. Voyage de Gambie.

On mouille vis-à-vis le comptoir d'Albréda.

L'on mouilla vis-à-vis le comptoir, & l'on resta quelques jours en rade sans descendre à terre. On y fit bonne chere, en maigre sur-tout. Les nègres nous apportoient quantité d'excellens poissons, des rayes, des

Poissons du fleuve de Gambie.

1750. Février.

Huîtres d'arbres.

ſoles, des vieilles monſtrueuſes, & beaucoup d'huîtres d'arbres (1) qui ſont très-abondantes dans ce fleuve. Elles ont tout ce qui leur faut pour y vivre. Les mangliers dont tous ſes bords ſont bien fournis, leur prêtent leurs racines pour s'y attacher, & l'eau de la mer n'y perd jamais ſa ſalure. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que par-tout ailleurs on détache les huîtres des rochers, au lieu que là on les cueille ſur les arbres. Lorſque la mer a baiſſé, elle les laiſſe à découvert, & on les voit pendantes à leurs racines : c'eſt ce qui a fait dire à quelques voyageurs qui en ont vûs de ſemblables en Amérique, qu'elles perchoient ſur les arbres. Les nègres n'ont pas tant de peine qu'on penſeroit bien, à les cueillir : ils ne font que couper la branche où elles ſont attachées. Une ſeule en porte quelquefois plus de deux cens, & ſi elle a pluſieurs rameaux, elle fait un bouquet d'huîtres qu'un homme auroit bien de la peine à porter. La coquille de ces huîtres differe de celles d'Europe, en ce qu'elle eſt plus longue, plus étroite & moins épaiſſe; du reſte la délicateſſe & le bon goût de leur chair ne permettent pas aux connoiſſeurs d'y appercevoir aucune différence.

Nuage de ſauterelles.

Ce fut dans ce voyage que je commençai à connoître par moi-même les déſordres que cauſent les ſauterelles, ce fléau ſi redouté dans ces brûlans climats. Le troiſiéme jour après notre arrivée, nous étions encore en rade : il s'éleva au-deſſus de nous, vers les huit heures du matin, un nuage épais qui obſcurcit l'air en nous privant des rayons du ſoleil. Chacun fut

(1) Voyez l'Hiſtoire naturelle des Coquillages bivalves. *Genre* 1. *l'Huître*, *planç*. 14. *fig*. 1.

1750. Février.

étonné d'un changement ſi ſubit dans l'air, qui eſt rarement chargé de nuages dans cette ſaiſon ; mais on reconnut bientôt que la cauſe en étoit dûe à un nuage de ſauterelles. Il étoit élevé d'environ vingt ou trente toiſes au-deſſus de la terre, & couvroit un eſpace de pluſieurs lieues de pays, où il répandoit comme une pluie de ſauterelles qui y paiſſoient en ſe repoſant, puis reprenoient leur vol. Ce nuage étoit apporté par un vent d'eſt aſſez fort : il fut toute la matinée à paſſer ſur les environs ; & on jugea que le même vent les précipita dans la mer. Elles porterent la déſolation par-tout où elles paſſerent : après avoir conſommé les herbages, les fruits, & les feuilles des arbres, elles attaquerent juſques à leurs bourgeons & leurs écorces : les roſeaux mêmes des couvertures des caſes, tout ſecs qu'ils étoient, ne furent point épargnés : enfin elles cauſerent tous les ravages qu'on peut attendre d'un animal auſſi vorace. J'en pris un grand nombre que l'on voit encore dans mon cabinet : elles étoient entierement brunes, de la groſſeur & longueur du doigt, & armées de deux mâchoires dentées comme une ſcie & capables d'une grande force. Elles avoient des aîles beaucoup plus longues que celles de toutes les ſauterelles que je connois : c'étoit ſans doute à leur grandeur qu'elles devoient cette facilité à voler & à ſe ſoutenir dans l'air.

Peuples qui mangent les ſauterelles.

On ne ſe perſuaderoit pas facilement qu'un inſecte hideux comme l'eſt la ſauterelle, pût ſervir de nourriture à l'homme. C'eſt cependant un fait certain que pluſieurs nations de ce pays la mangent. Elles donnent même différentes façons à ce mêts ſingulier. Les unes le

les pilent & en font une bouillie avec le lait; les autres les font rôtir ſimplement ſur les charbons, & les trouvent excellentes. On ne peut guères diſputer ſur les goûts; mais j'aurois laiſſé volontiers aux nègres de Gambie tous les nuages de ſauterelles pour le plus miſérable de leurs poiſſons.

1750. Février,

Une choſe qui m'a toujours étonné, c'eſt la promptitude prodigieuſe avec laquelle la ſéve des arbres répare dans ce pays-là les pertes qu'ils ont faites: & je n'ai jamais été plus ſurpris que lorſque deſcendant à terre quatre jours après ce terrible paſſage de ſauterelles, je vis les arbres couverts de nouvelles feuilles, & ils ne paroiſſoient pas avoir beaucoup ſouffert. Les herbes porterent un peu plus long-tems les marques de la déſolation; mais peu de jours ſuffirent pour faire oublier tout le mal que les ſauterelles avoient fait.

Activité de la ſève dans les plantes.

Les peuples qui habitent le pays de Gambie ſont Mandingues ou Soſés, pour m'exprimer comme eux. Ils ne vivent & ne s'habillent pas différemment des autres noirs; mais leurs caſes ſont mieux bâties: peut-être doivent-ils le goût de leur architecture aux Portugais qui s'y ſont établis autrefois. Leurs murailles ſont de terre graſſe bien pétrie, fort liante, & qui prend en ſéchant beaucoup de ſolidité. Le dôme qui les couvre eſt de paille, & deſcend juſques à un autre petit mur de hauteur d'appui, qui fait autour de la caſe une petite galerie où l'on eſt à couvert des rayons du ſoleil. Le feu avoit pris au village peu de tems avant mon arrivée: les murs des caſes qui avoient réſiſtés, étoient en partie d'un beau rouge, & en partie vitrifiés par la violence du feu: ils ſembloient de

Nation des Mandingues.

Leurs caſes.

1750. Février.

loin avoir été enduits d'une couche d'émail très-luiſant.

La caſe où je logeois étoit vaſte & commode, mais auſſi ſombre qu'un ſoûterrein, même en plein midi, parce qu'elle n'avoit d'autres ouvertures que deux portes percées à ſes extrêmités. Je dois faire obſerver ici, de crainte de l'oublier, qu'un grand nombre de nos hirondelles d'Europe venoient s'y rendre tous les ſoirs, & y paſſoient la nuit perchées ſur les chevrons de la couverture : car, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, elles ne nichent pas dans ces pays, elles n'y font qu'hiverner.

Hirondelles d'Europe.

Mon objet en me rendant à Gambie étant d'y faire les obſervations d'hiſtoire naturelle, il me falloit néceſſairement un endroit aſſez éclairé pour travailler; mais toutes les caſes du village étoient trop ſombres. J'imaginai de profiter d'un tamarinier qui ſe trouvoit au milieu du jardin attenant à ma caſe, & planté de beaux orangers, de citroniers, de papayers & d'autres arbres fruitiers. Je fis faire une enceinte de paille ſous ſon épais feuillage, qui me procuroit avec une ombre & une fraîcheur agréable, le tendre ramage des oiſeaux. C'étoit un vrai cabinet de naturaliſte, & je doute qu'on en ait encore vû de ſi champêtre. Quant à moi, ſa mémoire m'eſt infiniment chere par les connoiſſances qu'il m'a procurées d'une multitude de plantes nouvelles & fort curieuſes que produit ce pays, ſans contredit un des plus beaux de l'Afrique.

Cabinet d'obſervations.

Les terres y ſont graſſes, profondes, d'une reſſource & d'une fécondité étonnante : elles produiſent d'elles-mêmes & preſque ſans culture tout ce qui eſt néceſſaire

Fertilité du pays.

à la vie, grains, fruits, légumes & racines. Dans les lieux les plus élevés & un peu secs, on voit l'acajou, des papayers de deux especes, des goyaviers, des orangers & des citroniers d'une grande beauté : j'en ai mesuré quelques-uns qui avoient plus de vingt-cinq pieds de hauteur, & un pied & demi de diametre au tronc. Les racines de maniok, d'igname, & de batate multiplient considérablement dans les lieux découverts. Les terres noires & humides sont occupées par des forêts de bananiers au pied desquels croissent le poivre & le gingembre. Tout y vient en perfection & d'une excellente qualité. On y fait aussi beaucoup de vin de palmier délicieux. 1750. Février.

Le poivre de cet endroit n'est pas le même que celui de l'Inde. C'est une baye ronde, de la grosseur d'un grain de chenevis, qui acquiert par la maturité une couleur rouge, & une saveur assez douce. Elle contient une semence de la forme & grosseur de la graine du chou, assez dure, & d'un goût de poivre aromatique qui pique agréablement la langue. Ce fruit naît par petites grappes sur un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les branches souples & déliées sont garnies de feuilles ovales, pointues par les extrêmités, assez grasses, & semblables à celles du troêne. Poivre.

Le ris est presque le seul grain qui soit cultivé à Gambie dans les terres inondées par les pluies de la haute-saison. Les nègres coupent toutes ces terres par de petites levées qui retiennent les eaux de maniere que leur ris est toujours baigné. On avoit fait la récolte bien long-tems avant mon arrivée, & les risières ne Culture du ris.

1750. Février.

faiſoient, en février, que des marais deſſéchés où croiſſoient quelques herbes ſauvages. Tous les ſoirs on y voyoit voler de tous côtés des petites mouches luiſantes, qui, par-tout où elles paſſoient, faiſoient briller une lumiere ſemblable à celle des étoiles courantes. Je m'y promenai pluſieurs fois dès l'entrée de la nuit, & je m'apperçus qu'elles ſortoient des crevaſſes formées dans cette terre marécageuſe deſſéchée, où elles avoient pratiquées leurs retraites. Je remarquai encore que celles qui étoient aîlées éclairoient auſſi-bien que celles qui ne l'étoient pas: choſe qui ne ſe voit point en France, où les premieres n'ont pas cet avantage. Enfin elles ne prenoient leur eſſor que pendant trois ou quatre heures au plus, après quoi elles rentroient dans leurs trous. J'en recueillis un grand nombre, que je conſervai quelques jours dans de petites phioles où elles donnerent de la lumiere tant qu'elles vécurent; mais elle s'affoibliſſoit à proportion que l'inſecte approchoit de ſa fin. C'eſt improprement qu'on a nommé ce petit inſecte ver-luiſant ou mouche-à-feu, puiſqu'il n'eſt ni mouche ni ver. C'eſt un ſcarabé de la petite taille, brun de ſa couleur, & dont le corps applati eſt écailleux comme dans tous les autres ſcarabés. Ses aîles ſont recouvertes de deux fourreaux auſſi écailleux, quoiqu'aſſez mols. La lumiere dont il eſt pourvû, n'eſt logée que dans les trois derniers anneaux de ſon corps; encore faut-il qu'il leur imprime quelque mouvement, pour l'obliger à ſe montrer au dehors.

Mouches luiſantes.

Bois de Gambie.

En s'éloignant du fleuve on trouve une terre d'un ſablon rouge, gras, extrêmement fin, & d'une fertilité inconcevable. Cela paroît par les arbres dont elle

est chargée. Ici ce sont des bosquets impénétrables, non par les épines, qui y sont assez rares, mais par leur épaisseur : j'y ai rencontré quelques plants de vigne sauvage semblable à celle de l'Europe. Là ce sont des bois de haute futaie, courbés sous le poids des *cissus*(1), qu'on appelleroit lianes en Amérique, à cause de la maniere dont elles s'y attachent en montant puis en descendant, s'entrelaçant les unes dans les autres, & paroissant tirer en bas & assujettir leurs branches, comme font les manœuvres d'un vaisseau à l'égard de ses vergues & de ses mâts. Ce fut dans ces belles campagnes que je vis ces arbres prodigieux en grosseur & en grandeur, les ceybas(2) du P. Plumier, autrement les polons ou fromagers, que les nègres du Sénégal appellent benten, comme je l'ai dit ailleurs.

1750. Février.

Le benten surpasse en hauteur tous les autres arbres du Sénégal, comme le pain-de-singe, dit calebassier, les surpasse par sa grosseur. Il y en a de cent dix & même de cent vingt pieds de hauteur, dont le tronc de huit à dix pieds au plus de diametre, & extrêmement droit, a cinquante ou soixante pieds & souvent davantage de longueur, entre les racines & les branches. Les canelures ou especes d'aîlerons qui naissent quelquefois dans toute la longueur de ce tronc, ne diminuent rien de la beauté qu'il doit à la blancheur de son écorce, & à la hardiesse avec laquelle il porte sa tête bien pommée & arrondie. C'est de cet arbre que les nègres font leurs pirogues en creusant son tronc,

Benten arbre d'une grande hauteur.

On en fait des pirogues.

(1) Cereo affinis scandens planta aphylla; caule rotundo, articulato, glabro, succulento; saturatè viridi. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 224. *fig.* 3. & 4.
(2) Ceyba viticis folio caudice glabro. *Plum. gen. pag.* 42.

1750. Février.

dont le bois eſt très-mol, liant & extrêmement léger. Ceux de Gambie ayant à leur diſpoſition les plus gros bentens, font auſſi les plus grandes pirogues : ils en ont de quarante à cinquante pieds de long, ſur quatre à cinq pieds de largeur & un peu moins de profondeur.

Farobier.

Le farobier eſt un autre grand arbre, auſſi commun que le benten, mais d'un uſage tout différent à cauſe de la dureté & de la peſanteur de ſon bois. Ses fruits ſont fort recherchés par les nègres. Ce ſont des gouſſes ſemblables à celles du haricot, mais de plus d'un pied de longueur, qui renferment des ſemences noires, applaties, ſemblables à de groſſes lentilles, & enveloppées d'une chair jaune farineuſe. Ils mangent cette chair, qui ſouvent leur tient lieu de toute autre nourriture, ſur-tout quand ils voyagent. Elle eſt fort bonne, nourriſſante, & d'un goût de pain-d'épice ſucré & très-agréable.

Figuier extraordinaire.

A l'extrêmité orientale du village d'Albreda je trouvai un figuier ſauvage d'une figure & d'une groſſeur extraordinaire. Il n'étoit pas fort haut; mais ſon tronc qui avoit environ dix pieds de diametre, étoit coupé de tant de canelures, qu'il ſembloit compoſé de pluſieurs arbres joints les uns aux autres par leurs troncs, dont la plûpart s'étendoient davantage vers les racines, où ils formoient des eſpeces d'arcboutans. Le même tronc dont la hauteur ne paſſoit pas quinze pieds, ſe diviſoit en pluſieurs branches fort groſſes & bien garnies de feuilles, qui rendoient cet arbre fort agréable, & capable de faire un très-bel ombrage. Les habitans du lieu en avoient profité pour faire un caldé, c'eſt-à-dire, une ſalle de converſation. Cette ſalle

Caldé, ce que c'eſt.

consistoit en un plancher élevé de deux à trois pieds au-dessus de terre, & composé de plusieurs fourches plantées les unes à côté des autres, sur lesquelles portoient des traverses : on avoit recouvert le tout avec des claies fort serrées, & quelques nattes par-dessus. C'étoit-là le lieu où se tenoient les assemblées ; les fainéans y alloient fumer & converser ; on y voyoit des curieux de nouvelles ; en un mot, c'étoit-là que se traitoient toutes les affaires du village. 1750. Février.

Il n'est pas étonnant, sans doute, que dans un pays humide on voie des grenouilles : cependant je devois naturellement en être surpris, n'en ayant encore trouvé dans aucun de mes voyages. Depuis Podor jusqu'à Gambie, qui en comprenant l'isle du Sénégal, celle de Gorée, Portudal & plusieurs autres lieux où j'avois été, renferment un espace de plus de cent cinquante lieues qui m'étoit assez connu, je n'avois encore vû que des crapaux. Ce fut dans un puits creusé au bout occidental du village d'Albréda que je découvris les premieres grenouilles : ses bords élevés de six pieds & coupés verticalement, les empêchoient de sortir. Je n'en vis que dans ce puits, mais elles y étoient en si grande quantité, que quand elles s'élevoient au-dessus de l'eau, elles en cachoient totalement la surface, se tenant toutes en recouvrement les unes au-dessus des autres, à peu près comme sont posées les tuiles qui couvrent nos maisons. Leur corps plus petit & plus ramassé que celui des grenouilles de France, & leur couleur verte, tigrée de plusieurs taches noires jettées agréablement, me la firent regarder comme une espece bien distinguée. Grenouilles.

1750. Février.

La botanique & toutes les autres parties de l'hiſtoire naturelle avoient beaucoup profitées entre mes mains dans ce fertile pays, & je me ſerois enrichi d'un nombre d'obſervations encore plus conſidérable, s'il m'eût été permis d'y faire un plus long ſéjour; mais les circonſtances & les embarras d'un comptoir qu'il falloit établir, m'empêcherent d'y reſter. Je m'embarquai le 12 mars pour retourner à Gorée, avec le directeur de cette iſle, & celui du Sénégal qui avoient donnés tous leurs ſoins pour que rien ne me manquât pendant que j'étois à Gambie.

12 Mars. Retour de Gambie à l'iſle de Gorée.

Baleines monſtrueuſes.

La traverſée fut longue, & nous eûmes tout le loiſir de conſidérer de fort près deux baleines que nous avions déja vûes dans notre premier voyage. Elles nous ſuivirent plus long-tems dans celui-ci, & nous eûmes le plaiſir de voir les jeux & la marche majeſtueuſe de ces monſtres, dont la compagnie ne nous amuſoit qu'autant qu'ils n'approchoient pas trop le vaiſſeau. J'eſtimai leur longueur d'environ cinquante-cinq ou ſoixante pieds : la partie de leur dos qui ſortoit toujours hors de l'eau, avoit bien douze pieds de longueur ſur quatre à cinq de largeur, indépendamment de la tête, qui s'élevoit quelquefois pour reſpirer ſans faire d'autre bruit que celui du cheval lorſqu'il ſouffle en bûvant. Ils ne rejettoient point l'eau par les naſeaux comme font tous les ſouffleurs, qui ſont auſſi fort communs dans les mers des tropiques : enfin je n'apperçus aucune apparence de nageoire ſur leur dos. C'eſt ſans doute à une baleine de cette eſpece qu'avoit appartenu autrefois une vertebre de quatorze pouces de diametre ſur huit de hauteur, que j'eus occaſion de voir

voir depuis ſur le rivage, avec quelques côtes de plus de dix pieds de longueur. On ſera peut-être ſurpris de ce que je parle des baleines n'en ayant rien de plus précis à dire : cependant comme elles ſe trouvent dans un pays où les nègres n'ont ni l'envie ni l'habitude de leur faire la chaſſe, & comme il n'y a pas d'apparence qu'on y en voie jamais de plus près ni plus commodément que j'ai vû celles-ci, je devois faire part ici de mes remarques, pour faire connoître de quelle grandeur ſont les baleines de la zone torride, ſuppoſé qu'elles ſoient diſtinguées de celles de la zone glaciale. 1750. Mars.

Nous avions pendant le jour les divertiſſemens des baleines, & ceux de la mer pendant la nuit. Dès que le ſoleil en ſe plongeant ſous l'horizon, avoit ramené les ténèbres, la mer nous prêtoit auſſi-tôt ſa lumiere. La proue du navire, en faiſant bouillonner ſes eaux, ſembloit les mettre en feu : nous voguions ainſi dans un cercle lumineux qui nous environnoit comme une gloire d'une grande largeur, d'où s'échappoit dans le ſillage un long trait de lumiere, qui nous ſuivit juſqu'à l'iſle de Gorée, où nous débarquâmes le 23 du même mois. Mer extrêmement lumineuſe. Le 23, arrivée à l'iſle de Gorée.

Au lieu de retourner auſſi-tôt à l'iſle du Sénégal, je voulus reſter à Gorée pour y achever les obſervations ſur les plantes, & particulierement ſur les coquillages & d'autres corps marins, qui m'avoient échappés dans mes deux premiers voyages. C'étoit alors la ſaiſon des poiſſons, du moins des poiſſons de moyenne taille. La mer en paroiſſoit remplie : lorſqu'ils étoient pourſuivis par les gros, on les voyoit par bancs s'approcher de terre, & ſouvent y échouer. J'ai vû de ces bancs de Bancs de poiſſons.

1749. Mars.

plus de cinquante toiſes en quarré, où les poiſſons étoient ſi ſerrés qu'ils rouloient les uns au-deſſus des autres ſans pouvoir nager. Auſſi-tôt que les nègres ont apperçu un banc ſemblable auprès de terre, ils ſe jettent à l'eau, portans d'une main un panier pour faire la pêche, & nageans de l'autre. C'eſt une choſe des plus plaiſante que de les voir dans cette attitude gênante, pénétrer tour à tour au milieu de ces fourmillères, plonger ſimplement leur panier, puis le relever, & s'en retourner chez eux chargés de poiſſons.

Pêche extraordinaire.

J'ai été témoin oculaire d'une pêche extraordinaire qui fut faite dans le même mois, ſur le rivage de Ben, à une lieue de l'iſle de Gorée, par les gens de l'équipage d'un vaiſſeau de la Compagnie, mouillé dans la rade. Ils n'avoient qu'une ſenne d'environ ſoixante braſſes (1), qu'ils jetterent à tout hazard à la mer; car ils n'eurent pas le bonheur de rencontrer un banc de poiſſons : cependant ils firent une pêche ſi abondante, que le rivage fut couvert dans toute l'étendue de la ſenne, par les poiſſons qu'elle y amena, quoique bien maltraitée. J'en comptai une partie, qui me fit juger que le nombre total étoit de plus de ſix mille, dont les moindres égaloient la groſſeur d'une belle carpe. On y voyoit des ſardes, des vieilles, des argentines, des mulets ou cabots de deux eſpeces, des lunes, des carengues, & d'autres poiſſons peu connus. Les nègres du village voiſin en prirent chacun leur charge, & les matelots du navire en remplirent leur chaloupe à couler bas, abandonnant le reſte ſur le rivage. Dans

(1) Meſure marine de cinq pieds.

toute autre pays une pêche ſemblable auroit ſans doute paſſée pour miraculeuſe. 1750. Mars.

Il y a dans l'iſle de Gorée, comme je l'ai déja dit, une terre baſſe que l'on nomme Savane. J'y logeois dans une caſe de paille, conſtruite à la maniere des nègres : elle étoit neuve quand j'y entrai ; mais en moins d'un mois elle fut toute à jour. J'en recherchai la cauſe que je découvris bientôt. Tout ce terrein étoit rempli d'une eſpece de fourmi blanche, ou de vagvague, différente de celle dont j'ai parlé ailleurs. Celle-ci au lieu d'élever des pyramides, reſte enfoncée dans la terre, & ne ſe déclare que par des petites galeries cylindriques de la groſſeur d'une plume d'oye, qu'elle éleve ſur tous les corps qu'elle veut attaquer. Ces galeries ſont toutes de terre cimentée avec une délicateſſe infinie. Les vagvagues s'en ſervent comme de chemins couverts pour travailler ſans être vues ; & on peut compter que de telle nature que ſoit ce à quoi elles s'attachent, cuirs, étoffes, toiles, livres, bois, tout eſt bientôt rongé & conſommé. J'en eus été quitte à grand marché, ſi elles n'euſſent attaqué que les roſeaux de ma caſe ; mais elles me percerent une malle qui étoit élevée ſur des tretaux un pied au-deſſus de terre, & rongerent la plûpart de mes livres. Mon lit même n'étoit pas épargné, & quoique j'eus ſoin tous les ſoirs d'abattre les galeries, elles étoient ſouvent élevées au milieu de la nuit juſqu'à mon chevet, & gagnoient juſques dans mon lit, où les vagvagues après avoir découpé mes draps & mes matelas, en venoient à ma peau qu'elles mordoient cruellement. On me diſpenſera de parler ici des enflures & des vives douleurs qui

Inſecte fort incommode, appellé vagvague.

1750. Mars.

accompagnerent le poiſon de ces morſures. Ces inſectes, dont la groſſeur ne paſſe guères celle des grandes fourmis d'Europe, ſont d'une conſtitution telle que ni l'eau douce, ni l'eau ſalée de la mer, ni le vinaigre, ni les autres liqueurs fortes, dont j'ai pluſieurs fois inondé le ſol de ma chambre, n'ont pû les faire périr; & quelques moyens que j'aie tenté pour en éteindre la race, il ne m'a jamais été poſſible d'y réuſſir. Les torts infinis & les ravages que font ces animaux demanderoient qu'on cherchât quelque voie ſûre de les exterminer : on a propoſé l'arſenic comme un ſecret infaillible; mais il ne ſeroit pas prudent d'en conſeiller l'uſage, & encore moins de le pratiquer : le feu, s'il n'étoit pas ſujet à des déſaſtres plus dangereux que ceux que cauſent les vagvagues, ſeroit l'expédient le moins diſpendieux & le plus efficace; car on voit rarement ces inſectes dans les lieux où il a paſſé vivement.

Obſervations ſur la lumiere de la mer.

Si j'ai beaucoup ſouffert de l'incommodité des vagvagues, il faut convenir auſſi qu'ils ont contribué à un grand nombre d'obſervations, & à me faire répéter cent fois des expériences que je n'aurois peut-être faites que rarement. Ma chambre étoit remplie de baquets pleins d'eau de mer, où j'avois continuellement des poiſſons vivans qui rendoient pendant la nuit une lumiere ſemblable à celle des phoſphores. Les bocaux remplis de coquillages, les poiſſons mêmes qui étoient étendus morts ſur ma table, en donnoient auſſi de leur côté. Toutes ces lumieres réunies enſemble, & réfléchies ſur différentes parties de ma chambre, la faiſoient paroître enflammée; & j'avouerai qu'elle me parut telle la premiere fois que j'apperçus cet étrange

phénomène, & qu'il me fit l'impreſſion qu'il eſt ordinaire à tout homme d'éprouver en pareil accident. Les vagvagues en me réveillant en ſurſaut, renouvellerent ma premiere frayeur beaucoup plus ſouvent que je ne l'aurois d'abord ſouhaité; mais ma crainte ſe diſſipa peu à peu par l'habitude, & j'eus beaucoup de plaiſir dans la ſuite à conſidérer ce ſpectacle ſingulier. Ce qu'il avoit de plus charmant, c'eſt que chaque poiſſon rendoit ſa forme ſenſible par la lumiere qui en ſortoit : il en étoit de même des coquillages & de tous les corps marins que j'avois chez moi : les baquets eux-mêmes ſembloient des fournaiſes ardentes. Ce n'eſt pas tout : chaque jour le ſpectacle étoit nouveau, & la décoration changeoit, parce que chaque jour j'avois de nouveaux poiſſons & de nouveaux coquillages à obſerver : tantôt c'étoit une ſarde, une carengue; tantôt une pourpre, un pucelage; tantôt c'étoit un polype, un crabe ou une étoile de mer qui faiſoit voir ſes rayons lumineux au milieu des ténèbres : enfin je diſtinguois parfaitement la forme de tous ces animaux divers, par les traits de lumiere qui partoient de chacune de leurs parties; & mille poſitions différentes que je pouvois leur donner, me permettoient de varier à l'infini cette décoration lumineuſe.

1750. Mars.

Poiſſons lumineux.

Lorſque les vagvagues me forçoient de quitter cette brillante demeure, & de chercher de la tranquillité au dehors, la mer courroucée me préſentoit en grand le même phénomène. Ses montagnes d'eau ſembloient ſe métamorphoſer en montagnes de feu, & offroient à mes yeux un ſpectacle merveilleux, & plus capable d'exciter l'admiration que la crainte, à ceux même qui auroient été expoſés à ſa fureur.

1750. Mars.

Accident singulier.

Quoique la mer fût violemment agitée aux environs de l'isle de Gorée, à cause de l'équinoxe du printems où nous étions alors, je ne laissois pas de la passer souvent dans un petit canot, pour gagner la grande terre. Un jour que j'allois au cap Bernard, il m'arriva un accident qui pensa me coûter la vie. Ce cap n'est éloigné de Gorée que d'un tiers de lieue: c'étoit pour la premiere fois que je me disposois à y descendre. De loin il me paroissoit faire une anse semblable à un petit port, & je comptois y aborder aisément; mais à mesure que j'approchois du rivage j'y trouvois plus de difficulté; la mer brisoit par-tout avec force, & je ne voyois aucun endroit sûr pour débarquer. Cependant les vagues entraînoient toujours mon canot vers la terre, & je me vis tout à coup enveloppé d'une lame qui l'emporta sur un rocher où il versa en se brisant. Tout le bonheur que j'eus dans ce bouleversement, où je ne perdis point la tête, fut que le canot en tournant, s'arrêta sur ce rocher, où il fut soutenu comme une voûte de dessous laquelle mes deux nègres s'échapperent. Je n'attendis pas qu'une autre lame vînt le relever & peut-être me couvrir, comme cela seroit infailliblement arrivé: je profitai de la légereté de mes jambes pour gagner le haut du rivage, où j'en fus quitte pour me sécher en me promenant au soleil.

Jusques-là nulle difficulté n'avoit été capable de m'arrêter; cependant cette catastrophe, indépendamment des douleurs que me causoit la mer toutes les fois que je m'y embarquois, me fit faire de sérieuses réflexions sur les risques que je courois en passant tous les jours de Gorée au continent dans un si petit vaisseau.

M. de Saint-Jean, directeur de cette isle, qui avoit pour moi toutes sortes d'attentions, & même plus que je n'en avois moi-même, voulant m'épargner les périls auxquels je m'exposois si évidemment, proposa au maître de Ben, petit village du continent à une lieue dans le nord de Gorée, de me recevoir chez lui, & de me procurer toutes sûretés pour les promenades que je ferois sur ses terres & par-tout où je pourrois m'étendre. Ce seigneur nègre, qui étoit extrêmement affectionné pour les françois, fut au comble de sa joie de pouvoir en posséder un chez lui pendant quelques semaines. Je trouvai le 24 avril en arrivant dans son village, une case commode qu'il avoit fait bâtir nouvellement dans sa tapade pour son usage. Elle étoit environnée de plusieurs cours & jardins, où il m'avoit encore préparé un petit cabinet bien éclairé, & dans une situation telle que je l'avois desirée pour la commodité de mes observations. Rien ne favorisoit davantage mes intentions que la position avantageuse de ce village. D'un côté la mer me fournissoit tout ce que je pouvois souhaiter en poissons & en coquillages: d'un autre côté j'avois les plaines, une forêt considérable, & à deux lieues de là les montagnes du cap Verd. Dans tous ces endroits je devois trouver de quoi me satisfaire tant en plantes qu'en animaux de toute espece.

1750. Mars.

Avril. 24. L'Auteur va demeurer dans le village de Ben, au milieu des nègres.

Ce pays est entierement sabloneux, comme les environs de l'isle du Sénégal; mais il forme une plaine beaucoup plus élevée. Il produit avec les mêmes plantes, un grand nombre d'autres qui lui sont particulieres: on y voit aussi beaucoup de bois d'épines, tels

1750. Avril.

Pains-de-ſinge monſtrueux.

que les acacies, & des pains-de-ſinge. En allant de Ben au cap Verd, je rencontrai ſur ma route, à peu près à moitié chemin, deux de ces derniers arbres encore plus gros que ceux que j'avois admiré aux environs de l'iſle du Sénégal. Je meſurai leurs troncs avec une ficelle, & je trouvai à l'un ſoixante & ſeize pieds, & à l'autre ſoixante & dix-ſept pieds de circonférence, c'eſt-à-dire, plus de vingt-cinq pieds de diametre. C'eſt ce que j'ai vû de plus merveilleux en ce genre; & ſi l'Afrique en montrant l'autruche & l'élephant s'eſt acquiſe la juſte réputation d'avoir enfanté les géans des animaux, on peut dire qu'elle ne s'eſt point démentie à l'égard des végétaux, en tirant de ſon ſein les pains-de-ſinge, qui ſurpaſſent infiniment tous les arbres exiſtans aujourd'hui, du moins dans les pays connus, & qui ſont vraiſemblablement les arbres les plus anciens du globe terreſtre.

Nids d'une grandeur extraordinaire.

Aux branches de ces arbres étoient ſuſpendus des nids qui n'étonnoient pas moins par leur grandeur. Ils avoient au moins trois pieds de longueur, & reſſembloient à de grands paniers ovales, ouverts par en bas, & tiſſus confuſément de branches d'arbres aſſez groſſes. Je n'eus pas la ſatisfaction de voir les oiſeaux qui les avoient conſtruits; mais les habitans du voiſinage m'aſſurerent qu'ils avoient aſſez la figure de cette eſpece d'aigle qu'ils appellent *ntann*. A juger de la grandeur de ces oiſeaux par celle de leurs nids, elle ne devoit pas être beaucoup inférieure à celle de l'autruche.

Terrein des environs du cap Verd.

La vûe de la double montagne du cap Verd étoit le ſeul moyen que j'avois pour diriger mes pas dans

cette

cette vaſte plaine ; car les ſables y étoient tellement agités & tranſportés d'un lieu à l'autre par les vents, qu'il n'étoit pas poſſible d'y appercevoir ni ſentier ni aucune trace marquée : les éminences même que je rencontrois quelquefois, au lieu de me guider, ne ſervoient qu'à m'égarer moi & mes nègres, à cauſe de leur grande uniformité. Elles portoient pour toute verdure des arbriſſeaux connus dans l'Inde ſous le nom de bois de renette (1). Je marchois auſſi quelquefois dans des champs très-vaſtes, ſemés naturellement d'une eſpece de baſilic particuliere au pays. Ce qui me parut digne de remarque, c'eſt que par-tout où il croiſſoit, il étoit fort épais, & qu'on y voyoit rarement d'autres plantes de telle eſpece qu'elles fuſſent, pas même dans les endroits les plus clair-ſemés, comme ſi ſa proximité leur eût été funeſte. Ce baſilic eſt ligneux & vivace : il forme un arbriſſeau de deux pieds de hauteur, dont les tiges & les feuilles ſont d'un verd rougeâtre, & répandent une odeur de citron extrêmement gracieuſe. Les ſables quoique mobiles & déplacés à chaque inſtant, produiſoient encore beaucoup d'autres petites plantes, & ſur-tout des chiendents qui en couvroient preſque toute la ſurface.

1750. Avril.

Forêt de palmiers.

Mes promenades les plus ordinaires étoient dans la forêt de Krampſane, que j'appellois auſſi la forêt des palmiers, parce qu'en effet on y voit peu d'autres arbres. Elle commence à une petite demi-lieue du village de Ben, & s'étend juſques à deux lieues dans l'eſt vers le nord, en faiſant un demi-cercle, & paſſant à

(1) Dodonæa. *Linn. Hort. Cliff.* 148.
Staphylodendrum foliis lauri anguſtis. *Plum. Cat. pag.* 18.

1750. Avril.

un quart de lieue d'un village ruiné, appellé *Mbao*, & ſitué ſur le rivage à une lieue & demi de Ben. Sa largeur eſt par-tout d'environ un quart de lieue. Son terrein eſt bas, & creuſé dans certains endroits comme un canal, qui paroît avoir été autrefois ſinon un baſſin inondé par les eaux de la mer, du moins un lit de riviere d'eau ſalée, qui en ſe deſſéchant a laiſſé un ſable noir & limoneux, dans lequel les eaux de la pluie prennent un goût de ſel qui les empêche d'être potables. J'oſerois même aſſurer que ce canal faiſoit autrefois partie du marigot de Kann, dont il eſt plus qu'évident que la communication a été interceptée par une jettée de ſables, que les vents ont amenés auprès de ſon embouchure.

Dattiers.

Du côté de Ben juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, cette forêt eſt toute en palmiers-dattiers, à l'entrée deſquels s'éleve un petit boſquet de palmiſtes : dans l'autre tiers on ne voit que de ces derniers. Le dattier de ce pays eſt ſauvage, & vient ſans culture. Les nègres Serères du royaume de Kaïor, qui comprend le cap Verd, l'appellent *kionkomm* ; & ceux du pays d'Oualo vers l'iſle du Sénégal, lui donnent le nom de *ſor-ſor*. Il s'éleve rarement au-deſſus de vingt à trente pieds : ſon tronc eſt rond & droit, de couleur tannée, & de ſix pouces au plus de diametre. De ſon ſommet il ſort une gerbe de feuilles de huit à neuf pieds de longueur, qui s'étendent en rond comme un paraſol, & ſe courbent un peu vers la terre. Le pied de cet arbre produit un nombre infini de tiges ſemblables à celle du milieu, mais qui s'élevent rarement à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ces tiges groſſiſſent conſidéra-

blement cet arbre, & même au point que par-tout où il ſe ſeme naturellement en forêts, on a bien de la peine à s'ouvrir un paſſage au travers des épines qui terminent ſes feuilles. Ses fruits ſont plus courts que ceux du dattier cultivé; mais leur chair eſt plus épaiſſe. Ils ſont d'un goût ſucré, très-agréable, & infiniment au-deſſus de celui des meilleures dattes du Levant; peut-être parce qu'elles mûriſſent mieux ſur l'arbre. 1750. Avril.

Le palmiſte eſt de tous les palmiers (1) du pays, celui qui s'éleve le plus. On en voit de ſoixante à quatre-vingt pieds de tige, ſans aucune branche. Son tronc eſt noir extérieurement, également gros dans toute ſa longueur, & du diametre d'un à deux pieds. Sa tête ſe charge de feuilles à peu près comme le dattier. Il porte des fruits ronds de la groſſeur d'une petite noix, & recouverts d'une chair jaunâtre dont on fait l'huile de palme. Les nègres lui donnent le nom de *tir*. Palmiſte.

C'eſt de ces deux arbres qu'on tire le vin de palme. Cette liqueur reſſemble parfaitement au petit lait par ſa couleur. Il y a pluſieurs manieres de la tirer: voici comment les nègres pratiquent la premiere, & comme je l'ai ſouvent pratiquée, à leur exemple, à l'égard du dattier dans la forêt de Krampsàne. On coupe une tige à quelques pouces au-deſſous de la couronne, dont on ne laiſſe que quelques feuilles: on les couche par-deſſus l'inciſion, & on les y aſſujettit avec une cheville qui ſe fiche dans l'arbre. L'extrêmité de ces feuilles ſe replie enſuite dans une calebaſſe, ou dans un petit pot de terre rond, d'étroite ouverture, qui ſe trouve ainſi ſuſ- Vin de palme. Premiere maniere de le tirer.

(1) Palma altiſſima, non ſpinoſa, fructu pruniformi minore, racemoſo ſparſo. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 215.

1750. Avril.

pendu ſans pouvoir quitter les feuilles ni tomber. Par ce moyen la ſéve qui ſort de la tige coupée, coule le long des feuilles, & va ſe rendre dans le pot où elle s'amaſſe.

Seconde maniere.

La ſeconde maniere de tirer le vin de palme ſe réduit à faire un trou rond au-deſſous de la tête de l'arbre, au lieu de la couper, & à y introduire quelques feuilles pliées, qui ſervent de goutiere ou de canal, pour conduire la liqueur dans le pot qui y eſt attaché.

Ces deux pratiques ſont faciles à exécuter à l'égard du dattier, dont on n'attaque que les tiges qui n'ont pas plus de cinq pieds de hauteur. Mais lorſqu'il s'agit de tirer le vin d'un arbre très-haut, comme du palmiſte, on a beaucoup plus de peine. Les nègres ont un expédient merveilleux pour y monter. Ils ſe ſervent d'une ſangle d'écorce de *bauhinia*, ou de feuilles de palmier amorties au ſoleil, battues & treſſées, de trois travers de doigt de largeur. L'un des bouts eſt percé d'un œillet, dans lequel entre un bâtonnet attaché en travers à l'autre bout, pour faire l'office de bouton. Cette ſangle ne doit être ni trop ſouple, ni trop roide : il lui faut un reſſort ſuffiſant pour l'empêcher de trop plier. Elle fait comme un cercle de deux pieds & demi de diametre, qui lorſqu'il eſt tendu par le corps de l'homme & celui de l'arbre, devient un ovale qui laiſſe environ un pied & demi de diſtance entre les deux. Avec cette ceinture, ils ſe lient pour ainſi dire à l'arbre, & montent en s'aidant d'abord des pieds, puis des genoux & des mains, juſqu'à ce que la partie de la ſangle qui appuie ſur l'arbre, ſe trouve au-deſſous de celle qui en ſoutenant leurs reins ou leurs

Maniere dont les nègres montent ſur les arbres.

cuisses, leur sert de siége : alors ils se rapprochent de l'arbre, pour relever en haut la partie opposée, qui bientôt après se trouve encore abaissée au-dessous de celle des reins, qui ont été élevés par le travail des pieds & des genoux. La sangle ne peut glisser, parce qu'elle est toujours bien tendue entre l'homme & le tronc, qui d'ailleurs est très-rude. De cette façon ils parviennent bientôt au sommet de l'arbre. Là ils s'asseoient sur leur sangle, & jouissans de la liberté de leurs bras, ils coupent les régimes de fruits qu'ils ont jugés mûrs, ils les attachent avec les calebasses pleines de vin, & les descendent en bas par le moyen d'une corde : car ils n'oublient jamais en montant de porter avec eux en bandoulière tout ce qui leur est nécessaire pour ce travail; une corde, un couteau, & des calebasses vuides pour remplacer celles qu'ils ont retirées pleines de liqueur. Lorsqu'ils veulent descendre de ces arbres, ils font le contraire de ce qu'ils avoient fait pour y monter; c'est-à-dire, qu'ils abaissent de tems en tems la sangle au lieu de la relever. Leur promptitude & leur assurance dans ce métier fatiguant, fait assez connoître quelle doit être leur souplesse, & combien ils sont adroits; car on ne dit pas qu'il leur soit jamais arrivé d'accident, & ils n'ont à craindre que de la part de la sangle qui pourroit se rompre.

Il faut que cette espece de vendange coûte peu de peine aux nègres, puisque leur vin est à si bon marché qu'on en a sur les lieux plus de quarante pintes pour dix sols, & souvent pour la moitié de ce prix. Elle ne se fait pas toute dans le même tems, comme l'on fait celle du raisin dans les pays tempérés. Les arbres ne

1750. Avril.

fourniffent chaque jour qu'une petite quantité de ce vin, & on eft obligé de le confommer prefqu'auffi-tôt, parce qu'il s'aigrit en peu de tems. Les nègres ne le boivent que vingt-quatre heures après qu'il eft tiré, c'eft-à-dire, lorfqu'il a affez fermenté pour piquer agréablement le palais. Il eft potable jufqu'au troifiéme jour; mais alors il porte à la tête, & fon ivreffe eft très-dangereufe. Paffé ce tems il fe tourne en mauvais vinaigre, qui contracte bientôt une odeur infupportable. Pour moi, & il en fera de même de toutes les perfonnes qui cherchent plutôt la délicateffe que la force dans le vin, j'ai toujours remarqué qu'il étoit délicieux dans fa nouveauté; & que plus il étoit frais, plus il avoit de bonté: j'en ai bû cent fois dans les calebaffes encore attachées aux arbres, jamais je ne l'ai trouvé meilleur que dans les premiers inftans: il a alors toutes les bonnes qualités qu'on ne peut efpérer de lui trouver douze heures après. Il a une faveur douce, fucrée autant qu'il faut, fouvent relevée d'une légere pointe de verdeur qui flatte le goût très-agréablement. Enfin le feul défaut qu'on doive reprocher à cette liqueur, c'eft qu'elle ne puiffe fe garder pour être tranfportée dans nos climats, où l'on en feroit plus de cas que dans celui où on la recueille. J'avouerai cependant que ce vin, tout flatteur qu'il eft, n'a pas les bonnes qualités de celui d'Europe. En tel état qu'on le boive, doux ou acide, il a toujours quelque chofe de corrofif; du moins j'ai eu lieu de le juger tel, après en avoir ufé pour unique boiffon pendant les quinze jours que je reftai à Ben; car dans fon état de douceur il n'eft pas dangereux, quelque quantité qu'on

Qualités de ce vin.

en boive : peut-être auſſi ſa qualité corroſive m'étoit-elle plus ſenſible, parce que je n'étois accoutumé à aucune ſorte de vin. 1750. Avril.

Parmi cette multitude preſqu'infinie de palmiers qui rempliſſoient la forêt de Krampsàne, je voyois par intervalles beaucoup d'arbres & de plantes rares. Deux eſpeces de *tabernæmontana* ſe faiſoient remarquer par la beauté de leur feuillage d'un verd gai & luſtré : une eſpece nouvelle de *bignonia* ſe diſtinguoit auſſi par la grandeur de ſes fleurs, & par la ſingularité de ſes fruits, qui pendoient comme de gros concombres au bout de ſes branches. Auprès du village de Mbao je trouvai le poivrier d'Ethiopie, cet arbre aromatique auquel les françois établis au Sénégal donnent le nom de *maniguette*. Vers l'extrêmité de la forêt, je vis pluſieurs eſpeces d'anones ou de coroſoliers, dont les plus grandes étoient dans les bois, les moyennes ſur les côtes, & les plus petites dans les plaines expoſées au ſoleil ; la plûpart chargées d'excellens fruits. En ſuivant la côte maritime depuis Mbao juſqu'à Rufisk, qui eſt un village conſidérable à deux lieues & demie de là, je marchois ſur des ſables tout couverts de *ſophora* (1), & de l'aloë de Guinée (2), dont les nègres des environs font de très-bons cordages qui ſe corrompent difficilement dans l'eau.

Plantes de la forêt de Krampsàne.

On compte de l'iſle de Gorée à Rufisk trois lieues en ligne directe. J'avois déja fait ce voyage par mer. L'attérage y eſt fort difficile, ſur-tout dans les tems où

(1) Sophora tomentoſa foliis ſubrotundis. *Linn. Fl. Zeyl.* 163.

(2) Aloe Guineenſis, radice geniculatâ, foliis è viridi & atro undulatim variegatis. *Comm. Hort. Amſt. vol.* 2. *pag.* 39. *tab.* 20.

1750. Avril.

la mer eſt agitée, parce que la côte eſt baſſe & toute ſemée de pointes de rochers. Lorſqu'on eſt mouillé vis-à-vis ce village, on jouit d'un point de vûe fort agréable : ſa ſituation ſur une colline plantée d'arbres, le petit ruiſſeau dont les eaux ſalées ſerpentent ſur la droite pour en former une preſqu'iſle, la forêt toujours verte qui s'éleve par derriere en amphithéatre, forme ſur le tout un payſage raviſſant & qu'on rencontreroit difficilement ailleurs. Les nègres de ce lieu me parurent fort laborieux. Les uns étoient alors occupés à battre les feuilles de l'aloë de Guinée, pour en ſéparer la filaſſe ; les autres la tordoient & en préparoient des lignes de pêche & des naſſes : d'autres enfin faiſoient des arcs & des fléches pour la chaſſe. Après avoir viſité toutes les maiſons de Rufisk, je fus fort ſurpris d'entrer comme dans un ſecond village : c'étoit un aſſemblage de caſes un peu moins grandes, couvertes de ſable & ſemblables à autant de mauſolées élevés ſur les corps de leurs morts qui y étoient enterrés, ſuivant l'uſage établi chez tous les peuples de la nation Serère.

4 Mai. L'Auteur eſt attaqué par un nègre Serère.

Il ne m'étoit pas encore arrivé d'être attaqué par les nègres juſqu'au 4 de Mai, où côtoyant la mer pour me rendre de Rufisk à Ben, qui en eſt éloigné de plus de trois lieues, je fus pourſuivi par un nègre Serère, qui ſortant du bois voiſin, lançoit ſes fléches empoiſonnées ſur moi & ſur le nègre qui m'accompagnoit. J'avois plus de deux cens pas d'avance ſur lui, & d'ailleurs j'étois bon marcheur, & accoutumé à ces ſables fatiguans où l'on enfonce ſouvent juſqu'à mi-jambe. Je continuai donc ma route en doublant le pas, ſans perdre

1750. Mai.

perdre haleine, & ſans paroître ému des démonſtrations menaçantes par leſquelles il eſpéroit m'arrêter en m'intimidant; car j'avois encore une reſſource dans mon fuſil, ſuppoſé qu'il fût venu à la portée du coup. Mais après s'être bien fatigué tantôt à courir ſur moi, tantôt à me décocher ſes fléches, mon brave ennemi, voyant qu'il avoit perdu ſes peines, & que je m'éloignois de plus en plus de lui, jugea à propos de rentrer dans ſa forêt. C'étoit ſans doute quelqu'un de ces Serères ſauvages réunis en une petite république à dix lieues de là, qui étoit ſorti de ſon pays pour exercer le brigandage. Il n'y avoit que mon fuſil qui pût le tenter, & s'il eût été plus adroit & plus ruſé, il ne m'auroit certainement pas épargné pour s'en rendre maître. Cette maniere d'attaquer eſt aſſez ordinaire à une race de maures appellés *Azounas*, qui ne font d'autre métier que de ſe mettre en embuſcade derriere un arbre, pour tirer un coup de fuſil ou une fléche à un homme dont ils veulent avoir les armes. Un pareil accident m'étoit arrivé dans mon ſecond voyage de Podor: mais le maure que je découvris, regarda plus d'une fois avant de m'attaquer; & il fut bien déconcerté, quand il vit que j'étois en garde, & que je le couchois en joue.

Coquillages de la côte de *Mbao.*

Quand je fus hors de crainte de la part du ſauvage Serère, j'eus tout le plaiſir de la promenade ſur une côte extrêmement blanche, où la mer jettoit à chaque inſtant des coquillages ſans nombre. Je vis là deux eſpeces de celui qu'on appelle conque perſique (1):

(1) *Voyez* l'Hiſtoire naturelle des Coquillages Univalves. *Genre* 8. L'Yet, *planc.* 3. *fig.* 1. & 2.

1750. Mai.

c'eſt la plus grande coquille de la côte. L'animal qu'elle contient peſe quelquefois cinq ou ſix livres. Les nègres le boucanent & le conſervent pour les tems de famine, où ils ont recours à ſa chair, qui eſt aſſez fade & coriace, mais cependant d'une grande reſſource dans un preſſant beſoin. Les vis (1), les tonnes (2), & un grand nombre de bivalves, en particulier celle que l'on nomme la *concha mucronata* (3), y étoient auſſi en abondance.

Plantes qu'on y trouve.

Toutes les fois que je me rendois à la forêt de Krampsàne je prenois des routes différentes & détournées. Tantôt c'étoit du côté de la mer que je portois mes pas, & je trouvois le *ſpartium* (4), & le *ketmia* à feuilles de tilleul, ſur les bords du marigot de Kann; le *ximenia* (5), le *rimbot*, le *fagara* & quelques acacies ſur les collines. Tantôt je traverſois des campagnes fertiles, remplies d'anones de la petite eſpece, & de pluſieurs lianes à citron, appellées *toll* par les nègres. Leur fruit a beaucoup de rapport avec celui du manguier de l'Inde, & il a la figure & le goût du citron. Le gibier ne manquoit pas dans ces quartiers: il y avoit beaucoup de gazelles, & de cette petite eſpece de biches (6) qui ont à peine la grandeur du lièvre. Ceux-ci partoient, pour ainſi dire, de deſſous les pieds: il arriva deux fois à un nègre de ma ſuite de lancer ſur eux

Chaſſe du lièvre à la ſagaïe.

(1) *Voyez* l'Hiſt. nat. des Coquill. Univalves. *Gen.* 9. *pl.* 4. *fig.* 5. Faval.

(2) *Ibid.* Coquillages Operculés. *Gen.* 2. *planc.* 7. *fig.* 5. Téſan.

(3) *Ibid.* Coquillages Bivalves. *Gen.* 6. *planc.* 18. *fig.* 2. Koman.

(4) Spartium ſcandens, citri foliis, floribus albis, ad nodos confertim naſcentibus. *Plum. cat. p.* 19.

(5) Ximenia aculeata, flore villoſo, fructu luteo. *Plum. gen. pag.* 6.

(6) Cervus juvencus, perpuſillus Guineenſis. *Seba, vol.* 1. *p.* 70. *tab.* 43. *fig.* 1. 2. & 3.

sa saguaïe, deux fois le coup porta; & il m'assura que jamais il ne faisoit autrement la chasse à cet animal. La saguaïe est une espece de lance de sept à huit pieds de longueur, terminée par un fer semblable à celui d'une pique. C'est l'arme la plus familiere aux nègres : ils la jettent à la main. Celui-ci la dardoit avec beaucoup de force & de justesse : il me donna aussi quelques leçons de cet exercice qui me plaisoit beaucoup.

1750. Mai.

Mon travail étoit partagé entre les plantes, les animaux, les coquillages, & ceux-ci seuls m'occupoient autant que tout le reste. Je profitois de l'avantage que j'avois d'être dans un pays où ils abondent. Les rochers du cap Bernard & du cap Manuel qui sont vis-à-vis l'isle de Gorée, m'en fournirent un grand nombre de très-beaux, tels que les rouleaux, les pourpres, les plus grandes especes d'étoiles de mer; & plusieurs poissons mols, comme les lièvres de mer, les séches & les polypes. Dans les sables de l'anse de Ben, je trouvois quelques vis & des holoturies. Quelquefois j'entrois dans l'eau de la mer jusqu'aux genoux, pour tirer du sable les coquillages qui s'y cachent, comme les nérites & les cames, pendant que les nègres faisoient plus loin la pêche aux poissons. Ils sont accoutumés dans cet endroit à leur faire la chasse à la saguaïe, en entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, & souvent davantage. Lorsqu'ils apperçoivent le thon, le capitaine, le surmulet, ou quelque gros poisson semblable, ils lui lancent la saguaïe avec une adresse merveilleuse, & manquent rarement leur coup. Cette baye leur fournit encore beaucoup de moyens poissons qu'ils pêchent au filet.

Coquillages du cap Bernard.

Chasse aux poissons avec la saguaïe.

1750. Mai.

Ils les ouvrent en deux, & les étendent au ſoleil pour les faire ſécher, & les vendre aux maures, qui leur apportent en échange le mil qui manque chez eux.

Ces poiſſons me procurerent une obſervation qui ne ſe feroit peut-être pas préſentée ailleurs. Comme les nègres les mettent ſécher ſur le comble de leurs caſes & ſur les tapades, leur vûe & leur odeur attirent ſouvent dans le village les lions, les tigres & les loups qui rodent ſans ceſſe aux environs : malheur alors aux enfans, aux hommes même qui ſe trouvent dehors. Il arriva une nuit à un lion & un loup d'entrer de compagnie juſques dans la cour de la caſe où j'étois couché : ils s'élevèrent tour à tour en poſant leurs pieds de devant ſur le comble, comme il me fut facile de les entendre, & ils emportèrent leur proviſion. On s'aſſura le lendemain par les impreſſions de leurs pieds bien marquées dans le ſable, qu'ils étoient venus enſemble, & on reconnut l'endroit d'où ils avoient enlevé deux poiſſons : ſans doute que chacun avoit pris le ſien. Ce vol étoit modeſte pour deux animaux auſſi carnaſſiers, mais leur choix n'étoit pas tombé ſur les plus petits. J'ignore qu'on ait encore fait cette remarque, que le loup fraye avec le lion : cependant ce fait n'eſt pas un cas extraordinaire ; on en a des preuves journalieres dans ces quartiers ; on y entend preſque tous les ſoirs le loup mugir à côté du lion. J'ai été témoin cent fois de la même choſe dans tous mes voyages ſur le Niger, & je ſçai à n'en pouvoir douter, que le loup ſe trouve ſouvent avec le lion, ſans avoir rien à craindre de ſa part. Ce n'eſt pas que la taille du loup d'Afrique, qui eſt beaucoup ſupérieure

Le lion & le loup marchent de compagnie.

à celle du loup d'Europe, faſſe quelque impreſſion ſur le lion; c'eſt ſeulement parce que ſa chair ne le tente en aucune maniere : & ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que je n'ai jamais vû que les deux lions qu'on élevoit au milieu du village du Sénégal, ayent attaqué les chiens qu'on leur expoſoit ou qu'ils rencontroient lorſqu'ils s'étoient déchaînés; au lieu qu'ils tomboient ſur le premier cheval ou ſur le premier enfant qui ſe trouvoit dans leur chemin. 1750. Mai.

Quelques jours après cette viſite du lion avec le loup, on eut celle d'une tigreſſe qui vint dans la même caſe avec ſon petit, & enleva pareillement deux poiſſons. Je ne veux que ces deux événemens pour preuves de la pareſſe & de l'indifférence des nègres, ſur les torts que leur font ces animaux, & ſur les dangers auxquels ils ſont eux-mêmes continuellement expoſés. Quand on leur demande pourquoi ils ne ſe donnent pas la peine de leur faire la chaſſe, ou de retirer leur poiſſon, du moins pendant la nuit : ils ſe contentent de répondre, qu'il faut que tout le monde vive, & que ce ſeroit une plus grande ſujétion pour eux de renfermer tous les ſoirs ce poiſſon, que de le pêcher. Il eſt vrai que la pêche eſt dans cet endroit d'une facilité qu'on ne peut exprimer.

Hardieſſe du tigre.

Indifférence des nègres.

Leurs terres ſont en friche preſque par-tout, ſoit parce que les ſables ſont trop ingrats, ou qu'étant accoutumés au métier de pêcheurs qui leur coûte moins de peine, ils les négligent & ſe repoſent ſur les maures du ſoin de leur fournir leur néceſſaire. Ceux-ci y étoient alors, & avoient amené leurs bagages & leurs denrées, non ſur des bœufs & des chameaux, comme

1750. Mai. Anes des maures.

je les avois vû au nord du Niger, mais ſeulement ſur des ânes, dont ils étoient très-bien fournis. J'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaiſon de ceux de l'Europe, qui je crois ſeroient de même, ſi le travail & la maniere dont on les charge ne contribuoient beaucoup à les défigurer. Leur poil étoit d'un gris de ſouris fort beau & bien luſtré, ſur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croiſe enſuite ſur leurs épaules, faiſoit un joli effet. Ces ânes ſont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont auſſi quelque choſe dans la tête qui les diſtingue du cheval, ſur-tout du cheval barbe, qui eſt comme eux naturel au pays, mais toujours plus haut de taille.

Caractere des nègres.

Il m'étoit déja arrivé de demeurer quelques jours au milieu des nègres; mais je n'avois jamais reſté ſi longtems chez eux, ſeul & éloigné du commerce des gens de ma nation. Ce fut-là que j'eus lieu de connoître à fond leur caractere, leurs mœurs, leur maniere de vivre, & leurs uſages: j'y fus même témoin de la cérémonie d'un mariage; mais cela m'éloigneroit trop de mon ſujet: je me bornerai à dire ici qu'ils ſont en général très-humains & hoſpitaliers.

10 Juin. Départ de Gorée.

Retardement ſur la barre.

Le 9 mai je retournai de Ben à Gorée, d'où je partis le 10 du mois ſuivant pour me rendre à l'iſle du Sénégal. J'arrivai le 16 à la barre, au pied de laquelle je fus obligé d'attendre les vents pendant quatre jours. On peut juger de quelle tranquillité j'ai dû jouir dans un petit bateau balancé en tout ſens par des lames continuelles. J'eus là tout le loiſir de conſidérer l'effet ſurprenant de ces lames de la barre, & de promener

ma vûe de toutes parts, ſans appercevoir autre choſe que des ſables éblouiſſans d'un côté, & la plaine liquide de l'autre. Il eſt vrai que quelquefois ce ſpectacle uniforme étoit varié par la vûe des pirogues des nègres pêcheurs, qui bravoient la barre pour venir à bord apporter du poiſſon. Quoique la mer ſoit très-groſſe à la côte, la rade ne laiſſe pas d'être poiſſonneuſe. Nos matelots y faiſoient une pêche abondante à la ligne, ſur-tout d'une eſpece de vieille qui y eſt fort commune. Ce poiſſon a une avidité extraordinaire pour mordre à l'hameçon; & dès qu'il eſt pris, c'eſt un plaiſir de voir les élans & les efforts qu'il fait pour ſe délivrer: cela va même au point qu'il renverſe ſon eſtomac, que l'on voit ſortir par la bouche ſous la forme d'une veſſie de carpe: ces efforts ſont encore accompagnés d'un bruit ſourd & très-fort, qu'il rend comme en grondant, & qui lui a valu le nom de *grondin*, ſous lequel on le connoît ſur cette côte.

1750. Juin.

Pêche du grondin.

Un vent d'oueſt, en me tirant de ce diſgracieux ſéjour, me fit paſſer la barre & me remit à l'iſle du Sénégal le 20 du mois de juin. J'avois grand beſoin de me repoſer des fatigues de tous mes voyages ſur la mer, qui m'avoit plus incommodé que n'auroit fait une longue maladie. Chacun ſçait que le mal de mer eſt une eſpece d'abattement ou de défaillance, qui cauſe des nauſées & des vomiſſemens plus ou moins fréquens, ſelon la diverſité des tempéramens qui ſont expoſés ſur cet élement. Il y a des gens qui n'ont jamais connu ce mal: il y en a d'autres qui n'en reſſentent les effets que pendant les premiers jours, & qui en ſont quittes pour quelques étourdiſſemens: dans d'autres

20. Arrivée à l'iſle du Sénégal.

Mal de mer, ce que c'eſt.

1750. Juin.

ce mal ne paroît que lorſque la mer eſt fort agitée, & que le mouvement du vaiſſeau eſt très-violent : d'autres enfin, & j'étois de ce petit nombre, en ſont incommodés pendant tout le tems qu'ils y reſtent; dans les plus courts voyages, même de deux heures, comme dans les plus longs; dans les calmes, comme dans les gros tems. Les tempéramens forts & les tempéramens foibles en ſont également attaqués : il n'y a que telle ou telle conſtitution ou diſpoſition de tempérament, celle des enfans, par exemple, des perſonnes affoiblies par les maladies, & de quelques autres en ſanté qui en ſoit exempte. On ne connoît pas encore pourquoi de ces dernieres les unes ſont ſujettes à ce mal, pendant que les autres lui échappent. L'utilité générale qui réſulteroit de cette connoiſſance, qui pourroit paſſer pour une vraie découverte dans un ſiécle auſſi éclairé que celui-ci, mériteroit l'attention des Médecins (1) qui ont occaſion de voyager ſur mer, ou qui

(1) En faveur des Médecins qui voudroient s'attacher à découvrir la cauſe de ce mal, je joindrai ici quelques autres remarques que j'ai faites. 1°. Ceux qui, comme moi, furent conſtamment malades, en s'embarquant pour la premiere fois ſur un moyen vaiſſeau du port de 500 tonneaux, ne ſentirent les premiers étourdiſſemens ou le mal de tête qu'au bout de quatre heures; le vomiſſement ne prit qu'à la ſeptiéme heure, & continua pendant les deux mois que dura le voyage. 2°. Lorſque je ne reſtois pas aſſez long-tems en mer pour donner lieu au vomiſſement, il me prenoit une ou deux heures après que j'étois deſcendu à terre, ſoit que j'euſſe mangé, ſoit que je n'euſſe pas mangé en débarquant. 3°. Il eſt très-rare que le mal de mer donne la fièvre; il dérange ſeulement l'eſtomac, ſans ôter l'appétit. 4°. J'ai remarqué qu'il échappoit beaucoup plus de femmes que d'hommes à ce mal; & plus de ceux qui ont la vûe baſſe & courte, que de ceux qui l'ont forte & longue. 5°. Enfin j'ai obſervé que ceux qui ont été le plus incommodés par la mer, ſe portent toujours infiniment mieux ſur terre, que ceux qui ſe ſont le mieux porté & qui ont paru les plus vigoureux en mer.

ſont

1750. Juin.

ſont à portée de faire ces expériences. La cauſe de ce mal une fois connue, on pourroit trouver quelque ſûr préſervatif, qui rendroit cet élement praticable à des gens, qui, faits pour les voyages & avec la meilleure volonté du monde, ſouvent n'en ſont détournés que par ce ſeul obſtacle.

L'Auteur renonce aux voyages par mer.

Ce mal qu'on ne plaint pas aſſez, m'avoit ruiné & dérangé l'eſtomac au point qu'arrivé ſur l'iſle du Sénégal, je ne vis d'autre moyen de rétablir ma ſanté altérée, que de m'y fixer, renonçant à toute eſpece de voyage ſur mer, & prenant une ferme réſolution de n'y remettre le pied que pour faire mon retour en France. J'avois lieu d'être content d'ailleurs des voyages que je venois de terminer ſi avantageuſement pour l'hiſtoire naturelle dans les contrées méridionales de la Conceſſion; & les environs de l'iſle du Sénégal & du Niger, devoient me fournir beaucoup d'obſervations de phyſique & d'hiſtoire naturelle, qui m'avoient échappées. J'y reſtai donc encore quelques années, pendant leſquelles outre ces obſervations, le tems me permit de lever quelques cartes topographiques que j'avois projettées, pour me guider dans mes petits voyages. Dans la ſuite de cette relation, je ne citerai plus que ce que ces promenades des environs de l'iſle du Sénégal m'ont offert de plus remarquable.

Projet d'une carte des environs de l'iſle du Sénégal.

4 Septembre. Il eſt ſurpris par un grain au milieu du fleuve.

Il y avoit long-tems que je deſirois viſiter le village de Kionk, qui eſt dans l'iſle au Bois, à une lieue au nord de l'iſle du Sénégal. Je m'y rendis le 4 ſeptembre avec une chaloupe : mais je ne fus pas heureux dans mon retour; car lorſque je fus en pleine eau, il s'éleva un vent furieux de l'eſt : c'étoit un avertiſſement de

1750. Septembre.

chercher la terre, pour éviter l'orage qui menaçoit. En effet, à peine étois-je par le travers de la pointe de l'isle au Bois qu'il crêva. Comme je ne pouvois me rallier à la terre quelque diligence que je fisse, & que le danger étoit pressant, je gagnai aussi-tôt le platon qui joint cette pointe à l'isle du Sénégal. L'exemple d'une pirogue, dont les nègres, surpris comme moi par l'orage, s'étoient mis dans l'eau jusqu'à la ceinture sur ce même platon, pour la retenir contre le choc des lames dont elle avoit d'abord été comblée, fut suivi par les six nègres de ma chaloupe & par dix autres passagers hommes ou femmes, qui se jetterent aussi à l'eau. Ils se distribuerent tout autour de la chaloupe, & la soutinrent contre l'effort du vent & des vagues. C'étoit le moyen le plus sûr d'empêcher qu'elle ne fût submergée, ou entraînée sur le rivage où elle se seroit infailliblement brisée; deux écueils également à craindre dans cet endroit, où la largeur du Niger considérablement augmentée par la réunion de ses deux bras, forme une espece de lac dont l'étendue donne beaucoup de prise au vent, qui y excite souvent de vraies tempêtes. Cet orage en méritoit bien le nom par les éclairs & le tonnerre dont la pluie & le vent étoient accompagnés. L'attention des nègres qui soulevoient ma chaloupe, n'empêcha pas qu'elle ne fît un pied & demi d'eau, tant par celle qui tomboit du ciel, que par les vagues qui la couvroient quelquefois sous la forme d'une nappe, dont j'étois aussi enveloppé. Je fus encore plus lavé & comme lessivé par l'eau de la pluie, à cause de la violence avec laquelle le vent la lançoit. Sa continuité m'ôtoit la liberté de

la respiration, quoique je me fusse mis à couvert sous le manteau du patron. Ses redoublemens entraînoient quelquefois mes nègres avec la chaloupe au point que j'avois tout à craindre pour eux & pour moi. Ils ne lâcherent cependant pas pied, leur courage les soutint pendant plus de deux heures, & nous sauva. 1750. Septembre.

Ce grain qui avoit commencé à trois heures du soir, ne devint intéressant pour moi que sur la fin. Le vent en cessant vers les cinq heures, me permit de faire porter sur la pointe septentrionale de l'isle du Sénégal. C'étoit la terre la plus proche, & je m'empressois d'y débarquer pour me tirer au plus vîte de l'eau dont la chaloupe étoit encore demi-pleine, malgré les soins que se donnoient les dix passagers pour la vuider de celle que les lames y apportoient à chaque instant. Pendant que nous avancions à force de rames, il parut un phénomene que je n'avois pas encore vû de si près, & dont j'ignore que personne ait jamais parlé. C'étoit une espece de trombe semblable à une colomne de fumée qui tournoit sur elle-même. Cette colomne avoit dix à douze pieds de largeur, sur environ deux cens cinquante de hauteur: elle étoit appuyée sur l'eau par sa base, & le vent d'est la portoit vers nous. Aussitôt que les nègres l'eurent apperçue, ils forcerent de rames pour l'éviter. Ils connoissoient mieux que moi le danger auquel nous aurions tous été exposés, si ce tourbillon eût passé sur nous; car ils sçavoient que son effet le plus ordinaire est d'étouffer par sa chaleur ceux qui en sont enveloppés, & quelquefois d'enflammer leurs maisons de paille, & ils avoient plusieurs exemples de gens à qui un semblable accident avoit coûté

Trombe de fumée très-dangereux.

1750. Septembre.

la vie. Ils furent assez heureux pour la laisser à plus de dix-huit toises derriere la chaloupe, & se féliciterent d'avoir échappé si à propos à ce torrent de feu, que la lumiere du jour ne laissoit voir que comme une épaisse fumée. Sa chaleur à cette distance de plus de cent pieds étoit très-vive, & telle qu'elle tira de la fumée de mes habits tout mouillés, quoiqu'elle n'eût pas le tems de les sécher. L'air libre avoit alors 25 degrés de chaleur, & je pense que la colomne de fumée devoit en avoir au moins 50 pour rendre sensible l'humidité qu'elle attiroit. Elle nous laissa aussi une odeur très-forte, plus nitreuse que sulfureuse, qui nous infecta long-tems, & dont la premiere impression se fit sentir par un léger picotement dans le nez. Cette impression occasionna dans quelques-uns l'éternûment, & en moi une pesanteur & une difficulté dans la respiration.

1751. 8 Mars. Promenade autour de l'isle de Sor.

Ce fut dans le mois de mars de l'année 1751 que je commençai à lever le plan des environs de l'isle du Sénégal. Le 8 je partis dans ma pirogue, avec mes deux cubalots (c'est le nom qu'on donne aux nègres pêcheurs) dans le dessein de faire par eau le tour de l'isle de Sor, dont je connoissois assez l'intérieur. Je remontai le Niger en rangeant toute la terre de cette isle jusqu'à sa pointe boréale, pour entrer dans le marigot de Kantaï qui en baigne le bord oriental, & pour en tracer le cours. Quand j'y fus entré, je crus me trouver plutôt dans un vivier que dans une riviere de quinze à vingt toises de large, tant elle étoit poissonneuse. C'étoit un charme de naviger sur cette riviere, dont l'eau claire & unie comme une glace, étoit bordée de mangliers fort hauts, qui procurent une ver-

Marigot de Kantaï très-poissonneux.

dure & une fraîcheur raviſſante dans l'eſpace de plus d'une lieue. Les poiſſons y ſautoient de tous côtés; mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que partout où nous paſſions, il en entroit continuellement dans la pirogue. Les plus gros, comme les meilleurs ſauteurs, paſſoient par-deſſus; mais preſque tous les moyens y retomboient. Les mouvemens qu'ils faiſoient en pirouettant, ne me paroiſſant pas naturels ni faits à plaiſir, je les examinai pour en découvrir la cauſe : ils avoient reçu la plûpart quelques coups de dents, qui me firent connoître qu'ils avoient été pourſuivis par les plus gros, qui leur faiſoient la chaſſe. Pendant deux heures que je fus à parcourir ce marigot, je comptai deux cens trente poiſſons appellés carpets (1), qui ſe trouverent pris ſans autre artifice. C'étoit une pêche honnête pour mes nègres. Comme ils étoient cubalots, c'eſt-à-dire, pêcheurs de leur métier, ils n'en furent pas fort ſurpris; & me dirent que quand ils faiſoient la pêche aux gros poiſſons avec la ligne ou la varre, ils laiſſoient aller leur pirogue au courant de ces petites rivieres, & comptoient ſouvent davantage ſur les petits poiſſons qui ſe prenoient d'eux-mêmes, que ſur le hazard des gros.

1751. Mars.

Jamais les cormorans, les plongeons, les faucons-pêcheurs n'avoient eu plus beau jeu : auſſi les mangliers de cette riviere en étoient tout couverts. Le faucon-pêcheur, que les oualofes appellent du nom de *nguiar-kol*, & les françois de celui de *nanette*, eſt un oiſeau de la grandeur d'une oye, & dont le plumage eſt brun, à l'exception de la tête, du col, de la poitrine & de la

Oiſeau appellé faucon-pêcheur.

(1) Eſpece de vieille ſemblable à la carpe, mais plus courte.

1751. Mars.

queue qui ſont d'un très-beau blanc. Il a le bec très-fort & crochu comme celui de l'aigle, & des ſerres aigues, courbées en demi-cercle, dont il ſe ſert admirablement bien pour la pêche. Il ſe tient ordinairement ſur les arbres au-deſſus de l'eau, & quand il voit un poiſſon approcher de ſa ſurface, il fond deſſus, & l'enleve avec ſes ſerres. J'en tuai un qui me fit regarder d'un fort mauvais œil par mes nègres, parce que cet oiſeau eſt craint & reſpecté chez eux : ils portent même la ſuperſtition au point de le mettre au nombre de leurs marabous, c'eſt-à-dire, de leurs prêtres, qu'ils regardent comme des gens ſacrés & divins. Ils s'appaiſerent cependant dès qu'ils virent que je leur avois procuré un poiſſon de plus de quatre livres, que ce prétendu marabou avoit porté ſur le rivage pour en faire curée.

22 Avril. Scène ſinguliere au ſujet d'une vipere.

Une aventure à peu près ſemblable m'arriva le 22 d'avril au village de Sor. J'étois aſſis ſur une natte au milieu d'une cour, avec le gouverneur du village & toute ſa famille. Une vipere de l'eſpece malfaiſante, après avoir fait le tour de la compagnie, s'approcha de moi. Cette familiarité ne me plaiſoit guère ; & pour éviter les accidens, je m'aviſai de la tuer d'un coup de baguette que je tenois à la main. Toute la compagnie ſe leva auſſi-tôt, en jettant les hauts cris, comme ſi j'eus fait un meurtre : chacun s'éloigna de moi, & prit la fuite : l'endroit fut bientôt déſert. Comme la choſe devenoit ſérieuſe, & que le bruit s'en répandoit dans tout le village ; je profitai de cet inſtant où j'étois ſeul, pour mettre la vipere dans mon mouchoir, & la cacher dans la poche de ma veſte. C'étoit le moyen de m'aſſurer

cet animal, qu'il étoit ſi difficile de ſe procurer dans ce pays; & en même tems de calmer tous les eſprits en le leur ôtant de la vûe. Je n'étois pas trop en ſûreté dans ce lieu, & l'on m'y auroit fait un mauvais parti; mais le maître du village, homme de bon ſens, chez qui tout cela s'étoit paſſé, réfléchit qu'il étoit de ſon honneur & de ſon intérêt de faire ceſſer le tumulte & d'étouffer le bruit: l'autorité que lui donnoit ſa place, ſon caractere de marabou, & la maniere dont il s'y prit, lui en aſſurerent la réuſſite. Voilà un trait qui fait voir combien les nègres ſont zélés obſervateurs de leur religion & des ſuperſtitions qui y ſont attachées. Ils ne regardent pas les ſerpens comme leurs fetiches ou leurs divinités, ils les reſpectent cependant aſſez pour ne les pas tuer: ils les laiſſent croître & multiplier dans leurs caſes, quoique ſouvent ces animaux mangent leurs poulets, & oſent coucher, pour ainſi dire, avec eux. Il eſt vrai qu'il eſt rare qu'ils faſſent du mal à perſonne; il faut qu'ils ſoient attaqués ou bleſſés, ou qu'on leur marche ſur le corps, pour les obliger à donner un coup de dent.

1751. Avril.

Les nègres ſont fort ſuperſtitieux.

Le 7 de mai je deſcendis le Niger pour viſiter le marigot de Del, qui n'eſt pas fort éloigné de ſon embouchure. Le vent étoit favorable; & mes nègres pour s'éviter la peine de pagayer ou de ramer, mirent à la voile. On peut croire que celle d'une petite pirogue de trente pieds de long, ne doit pas être bien grande: auſſi ne furent-ils pas beaucoup embarraſſés pour la trouver. L'un d'eux planta une perche de dix pieds ſur l'avant, & la croiſant en haut avec un petit bâton, y étendit la pagne dont il étoit vêtu. Ces pagnes ſont

7 Mai. Promenade dans le marigot de Del.

1751. Mai.

d'un uſage merveilleux : leur forme eſt telle que l'on peut dans l'occaſion en faire une voile, un drap, une couverture, un manteau, une jupe ou une ceinture. Je ne puis mieux comparer la figure qu'avoit cette voile, qu'à celle d'une baniere, dont les deux bouts d'en-bas furent attachés aux côtés de la pirogue. Le nègre qui étoit derriere à la poupe, gouvernoit avec ſa pagaïe, pendant que l'autre dirigeoit la voile & la tournoit au vent. Avec ce foible ſecours, je fis près de deux lieues en moins d'une heure de tems, & j'arrivai à l'entrée du marigot de Del. A l'endroit où il ſe débouche dans le Niger, il eſt fermé par une barre de ſable ſur laquelle les vagues du fleuve briſent quelquefois aſſez dans les vents de nord-oueſt, pour en empêcher l'entrée aux grandes pirogues. Mes gens prirent ſi bien leur tems, qu'ils franchirent la difficulté, & après m'avoir fait parcourir le marigot dans tous ſes détours, ils me conduiſirent au village de Del, qui étoit bâti ſur l'extrêmité d'un banc de coquilles. Ce banc s'étendoit de près d'une lieue dans le nord; & il me parut remarquable en ce qu'il étoit entierement découvert à fleur de terre, & que toutes les coquilles étoient d'une même eſpece d'huîtres, qui avoient vécu autrefois ſur les mangliers des marigots voiſins, de la même maniere que celles que j'avois obſervées dans le fleuve Gambie.

Son entrée eſt fermée par une barre.

Banc de coquilles.

La mer avoit amené dans le Niger une quantité prodigieuſe de poumons marins & de vélettes, que j'eus tout le loiſir à mon retour de voir flotter ſur ſes eaux. Les premiers de ces animaux ſe connoiſſent dans le pays ſous le nom de bonnets-flamans, & les derniers

derniers ſous celui de galères (1). Rien ne reſſemble davantage à une veſſie remplie d'air, & peinte d'un beau rouge, que le corps de la galère. On a peine à y diſtinguer autre choſe qu'une frange ſur le dos, & huit filets ſous le ventre, qui deſcendent en bas comme pour ſervir de leſt à la veſſie, qui ſe ſoutient toute hors de l'eau, & eſt portée au gré des vents. Cet animal tout informe qu'il eſt, & preſque ſans aucun mouvement ſenſible, eſt cauſtique au point que lorſqu'on le touche, il cauſe une douleur ſemblable à celle d'une brûlure. J'en pris un dans la main pour en faire l'épreuve, & je le retins juſqu'à ce que ſon effet commençât à ſe faire ſentir : il ſe déclara à l'extérieur par une petite rougeur, ſuivie d'un picotement & d'une inflammation qui ne ceſſa qu'au bout de quatre heures. La douleur ſe communiquoit à toutes les parties délicates du corps, comme à celles du viſage, & ſur-tout aux paupieres, par un attouchement même très-léger de la main enflammée.

1751. Mai.

Galère, eſpece de ver marin.

Les obſervations que je ſuivois depuis quelques années ſur les chaleurs du pays, avec une attention & des vues particulieres, me paroiſſoient aſſez importantes pour que je les étendiſſe de maniere à les rendre ſuſceptibles de comparaiſon. J'imaginai d'obſerver dans les jours les plus chauds de l'année, les degrés que marquoit le thermometre de M. de Réaumur étant expoſé à l'air libre, & ceux qu'un ſecond inſtrument ſemblable marqueroit pendant le même tems dans le ſable de la campagne expoſé au ſoleil. M. An-

Précautions pour obſerver les chaleurs.

(1) Urtica marina ſoluta purpurea, oblonga, cirrhis longiſſimis. *Sloan. Jam. vol.* 1. *pag.* 7. *tab.* 4. *fig.* 5.

1751. Mai.

driot qui, aux connoiſſances de la phyſique dans leſquelles il eſt fort verſé, joint l'eſprit d'obſervations qu'il exécute avec beaucoup de préciſion, m'a été d'un grand ſecours dans celles-ci; & il a bien voulu partager mes peines dans toutes les autres, où j'avois beſoin de quelqu'un qui fît dans un endroit des expériences correſpondantes à celles que je faiſois dans un autre. C'étoit un tribut réciproque que nous rendions à l'amitié qui nous uniſſoit ſi intimement l'un à l'autre depuis notre jeuneſſe.

4 Juillet. Chaleur étonnante du ſable.

Je choiſis le quatriéme jour de juillet pour faire une de ces obſervations intéreſſantes ſur l'iſle du Sénégal. Le ſoleil n'étoit alors éloigné de notre zénith que de 7 degrés vers le nord, enſorte qu'il pouvoit être regardé comme vertical vers le milieu du jour. La Savane qui s'étend à l'oueſt du fort Saint-Louis, comme une grande plaine au niveau de la mer voiſine, & expoſée aux vents de tous les côtés, ſur-tout à celui de l'oueſt qui ſouffloit ce jour-là, me fournit la place la plus convenable que je pouvois deſirer, parce qu'elle eſt ſans abri. Un monticule de ſable élevé de quatre pieds, qui ſe trouvoit fort à propos au milieu de cette plaine, me ſervit pour y préſenter au ſoleil un thermometre très-exact, dont j'enfonçai ſeulement la boule dans le ſable. Je le poſai dans cet endroit vers les dix heures du matin, & il y reſta juſqu'à trois heures du ſoir. Pendant tout ce tems j'obſervois les degrés d'aſcenſion de la liqueur du thermometre de cinq en cinq minutes. M. Andriot en tenoit regiſtre, placé ſous un petit angard de paille où je me retirois de tems en tems à couvert des rayons du ſoleil, qui me cauſoit quel-

quefois des étourdissemens très-marqués. Il restoit dans cet endroit pour veiller à cet instrument, & y observer, pendant que j'allois au fort consulter un autre thermometre que je tenois continuellement suspendu à l'air libre à l'ombre, & à dix-huit pieds au-dessus de la terre, pour éviter les reflets de chaleur qu'elle est sujette à renvoyer. Celui-ci marquoit pour la chaleur de l'air libre, dans l'exposition la plus froide de l'isle, 30 degrés, pendant que l'autre donnoit pour la chaleur du sable 60 d. $\frac{1}{3}$. Trois œufs de poule que j'y avois enfoncé & laissé pendant trois heures, dans le dessein de m'assurer de l'effet que cette chaleur pouvoit produire sur eux, ne furent pas durcis, mais le blanc avoit pris légerement autour de la coque, & ils étoient assez cuits pour être mangés : ils furent de notre dîner, & nous les trouvâmes fort bons. Il y a tout lieu de croire que si la longueur du tube de ce thermometre eût donné plus de champ à la liqueur, elle eût monté beaucoup plus haut que 60 d. $\frac{1}{3}$; comme je m'en suis apperçu depuis en répétant ces observations avec d'autres thermometres d'une graduation portée jusqu'à l'eau bouillante. Je ne m'étendrai pas davantage ici sur ces sortes d'expériences; il me suffira pour le présent de les avoir indiquées, me réservant d'entrer dans un plus grand détail dans le Traité de mes Observations physiques.

1751. Juillet.

Les œufs de poule y sont cuits.

Pendant la nuit du 9 septembre il s'éleva un vent furieux de l'est, qui amena une pluie très-forte, accompagnée d'éclairs si prompts & si vifs que leur lumiere ne paroissoit pas interrompue. Deux tonnerres tomberent en même tems dans deux endroits différens

9 Septembre. Orage violent.

Effets du tonnerre.

1751. Septembre.

de l'isle du Sénégal, l'un sur un mât de bateau, & l'autre sur le bâtiment de l'hôpital, à deux cens toises de distance l'un de l'autre sur le même bord du Niger. Celui qui tomba sur l'hôpital ne fit autre chose que chiffonner & briser deux girouettes posées sur un même pavillon, lever quelques ardoises de la couverture, fendre plusieurs chevrons de la charpente, & casser trois carreaux du plancher, sur la chaux duquel il s'amortit, sans blesser aucun des malades qui se trouvoient à côté. Il se passa quelque chose de plus remarquable à l'égard du mât de bateau qui avoit environ quarante pieds de haut. Il étoit goudronné assez exactement par-tout. Le tonnerre le sillona à deux pouces de profondeur, mais inégalement, dans toute sa longueur, sans toucher aux ferremens, aux manœuvres, aux cordages, ni aux pommes de racage goudronnées dont il étoit environné, & il termina son effet au collet, où un large prélat de toile épaisse & bien goudronnée l'entouroit, sur le pont du bateau. Il semble que la résine ait rompu là tous ses efforts, & l'ait obligé de s'écarter. On sçait que ces bâtimens sont goudronnés par-tout les dehors, ensorte qu'on peut regarder leur surface extérieure comme une couche continue de résine. Un nègre à qui on en avoit confié la garde pendant cette nuit là, étant couché dans la chambre de l'arriere, reçut une commotion subite, dont il ressentoit encore des impressions très-fortes le lendemain dans toutes les parties de son corps. Je laisse actuellement aux physiciens curieux de ces sortes de phénomènes, à juger si l'on peut trouver une plus grande analogie entre les effet ordinaires que l'on re-

Effets semblables à ceux de l'électricité.

connoît dans l'électricité, & ceux que présenta le tonnerre dans cette occasion. 1751. Septembre.

Les eaux furent si abondantes pendant ce grain, & se précipiterent avec une telle force, qu'elles détacherent, à quatre ou cinq lieues de là, une petite langue de terre qui flotta comme une isle au gré des eaux. On la vit le matin, semblable à une autre Délos, entraînée par le courant du Niger, prendre sa route vers l'Océan. Son agréable verdure, & la disposition avantageuse des arbres dont elle étoit couverte, lui donnoient l'air d'une isle enchantée, qui en fit desirer la possession à l'isle du Sénégal. Un canot fut envoyé aussi-tôt : il rejoignit cette isle, fit passer plusieurs cordes dans son bois, & la força, malgré sa résistance, à se joindre aux sables de celle du Sénégal. Tout le village fut attiré par la nouveauté de ce spectacle : jamais on n'avoit vû une isle si riante : chacun s'empressoit d'y entrer; mais on se défioit de ses racines, que l'on prenoit pour autant de serpens. Je la mesurai & ne lui trouvai que quatre toises de diametre : elle étoit ronde, & ne portoit qu'une espece d'arbrisseau épineux de dix pieds de haut, que les nègres appellent du nom de *billeur*(1). Ses racines extrêmement serrées & entrelassées les unes dans les autres, ne retenoient que peu de terre grasse que l'eau n'avoit pû délayer. C'est du bois de cette plante, infiniment plus léger que le liége, que se servent les habitans du pays pour leurs pêches ou quand ils veulent s'aider à traverser à la nage le fleuve, dans les endroits où il a trop de largeur.

Isle flottante sur le Niger.

(1) Espece nouvelle de sesban.

1751. Septembre.

Les nègres sont d'excellens nageurs.

Ils ſont tous excellens nageurs : on en a journellement des marques ; mais il n'eſt rien qui le prouve davantage que la hardieſſe avec laquelle ils s'expoſent aux lames de la barre. J'étois le 25 du même mois ſur le bord de la mer, occupé à obſerver la hauteur des marées de l'équinoxe, lorſqu'un navire françois arriva vis-à-vis le fort du Sénégal. Son canot s'approcha juſqu'aux premieres lames, où la barre commence à ſe faire ſentir : là il attendit que l'on vînt prendre langue & chercher les nouvelles qu'il apportoit. Le nègre qui avoit coutume de faire ce métier, ſe mit à l'eau pour les aller prendre au travers des lames qui briſoient alors plus qu'à l'ordinaire, parce que les marées étoient plus fortes. A voir l'état effrayant des lames qui s'élevoient de plus de dix pieds de hauteur, & retomboient comme autant de nappes d'eau, avec un bruit & une peſanteur énorme, on n'auroit jamais cru qu'il eût pu les vaincre : cependant il les paſſa toutes en ſe faiſant porter ſur le dos des unes, plongeant ſous les autres dans leſquelles il paroiſſoit enſéveli, & regagna fort heureuſement la terre avec les paquets dont on l'avoit chargé. Ce n'eſt pas toujours la mer qu'on a le plus à craindre dans ce paſſage : il court ſur cette barre des requiens ſi forts & ſi terribles, qu'ils emportent quelquefois le plongeur. Ce fut ſans doute un accident pareil qui fit diſparoître dans ce même mois un nègre, dont on n'entendit jamais parler depuis.

Poiſſon trembleur.

Le lendemain on pêcha dans les eaux douces du fleuve un poiſſon qui a peu de rapport avec ceux qu'on connoît juſqu'à préſent. Son corps eſt rond, ſans écailles & gliſſant comme celui de l'anguille, mais beau-

coup plus épais par rapport à sa longueur. Il a aussi quelques barbillons à la bouche. Les nègres le nomment *ouaniear*, & les françois *trembleur*, à cause de la propriété qu'il a de causer, non un engourdissement comme la torpille, mais un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Son effet qui ne m'a pas paru différer sensiblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde, que j'avois déja éprouvée plusieurs fois, se communique de même par le simple attouchement, avec un bâton ou une verge de fer de cinq ou six pieds de long; de maniere qu'on laisse tomber dans le moment tout ce qu'on tenoit à la main. J'ai fait plusieurs fois cette expérience, & celle de manger de la chair de ce poisson, qui quoique d'un assez bon goût, n'étoit pas d'un usage également sain pour tout le monde.

1751. Septembre.

L'isle du Sénégal n'est, comme je l'ai dit plusieurs fois, qu'une espece de banc de sable à découvert, qui ne produit que peu d'herbes insuffisantes & peu propres à fournir à la nourriture des troupeaux de la Compagnie. C'est ce qui a obligé de choisir un lieu où ces troupeaux pussent trouver & les pâturages & la sûreté contre les pillages des maures & des nègres. On a rencontré une partie de ces avantages sur une isle assez grande, qu'on appelle l'isle de Griel, & qui est à deux lieues dans le nord de celle du Sénégal. La facilité qu'on a de s'y transporter par une petite riviere de même nom, & tout le bien que j'avois entendu dire de cet endroit, m'engagerent à y faire un voyage de quelques jours. Je partis pour m'y rendre le 2 d'octobre, par ce même canal qui est parallèle au bras prin-

2 Octobre. Voyage à l'isle de Griel.

1751. Octobre.

cipal du Niger, & qui n'est séparé de la mer dans toute sa longueur que par une langue de sable de cent toises au plus de largeur. Il étoit tout couvert de pélicans ou grands-gosiers, qui se promenoient gravement comme des cignes sur ses eaux. Ce sont sans contredit, après l'autruche, les plus grands oiseaux du pays. J'en tuai un dont les aîles mesurées d'une extrêmité à l'autre avoient plus de dix pieds d'ouverture. La longueur de son bec étoit de plus d'un pied & demi, & le sac qui y est attaché en dessous contenoit près de vingt-deux pintes d'eau. L'usage de ce sac n'est uniquement que pour la pêche : c'est comme une espece d'épervier que la nature a donné à cet oiseau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à ses grands besoins. Elle ne pouvoit le placer dans un animal qui sçût mieux s'en servir, & on peut dire qu'il entend la pêche dans la perfection. Ces oiseaux nagent ordinairement par compagnie sur les hauts fonds, & forment un grand cercle qu'ils resserrent en se rapprochant peu à peu pour ramener le poisson, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit espace : quand ils le voient assez rassemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, & le referment avec une vîtesse comparable à celle d'un pêcheur qui jette & retire aussi-tôt son épervier. Pour verser l'eau dont leur sac est rempli, ils ne font que pancher leur bec de côté en l'entrouvrant légerement, elle s'échappe aussi-tôt & laisse à sec les poissons, qu'ils vont manger paisiblement à terre.

Pélicans.

Leur maniere de pêcher.

Point de vue du bois de Griel.

Quand on est à un quart de lieue de l'isle de Griel, on croit voir une belle avenue d'arbres qui se présente sur le côté ; leur symmétrie feroit même penser qu'ils ont

ont été plantés à dessein pour former à cet endroit un point de vûe charmant : ce ne sont cependant que des pains-de-singe semés par les mains de la nature, & ils se font reconnoître facilement par leur forme & leur grosseur. Excepté ces arbres qui sont en grande quantité sur cette pointe, & un bouquet de mangliers, on n'en voit guères d'autres sur cette isle. La prairie se trouve de ce même côté, sur un sable rouge un peu élevé, où sont semés çà & là quelques arbrisseaux, & sur-tout des titimales, dont la blancheur sort agréablement par le vif coloris des fleurs de la superbe (1) qui les couronne. Le reste du terrein est une plaine basse & unie, dont la plus grande partie est cachée sous les eaux pendant la saison pluvieuse : elle se découvre en hiver en les rassemblant dans un petit ruisseau qui semble en former une petite isle dans la grande isle de Griel. Cette partie balance les bonnes qualités de l'autre, car elle ne produit que deux sortes de plantes (2) dont il ne paroît pas que les bestiaux soient fort friands.

1751. Octobre.

Village de Dounn.

Après avoir passé le ruisseau qui sépare la petite isle de la grande isle de Griel, on trouve vers le nord le village de Dounn sur un sable rougeâtre un peu plus élevé, & d'une fertilité étonnante. En avançant plus loin, toujours vers le nord, on arrive au village de Nguiàgo, d'où on apperçoit sur la droite à une lieue de distance celui de Torkrod, qui en est séparé par un marais de toute cette étendue. Comme ce marais est

De Nguiàgo.

(1) Nouvelle espece de *methonica*.

(2) La criste marine ou salicor; & la cressa de Linnæus. *Spec. Plant. pag.* 223.

1751. Octobre.

Nombre prodigieux d'oiseaux aquatiques.

rempli d'eau & de joncs, on y trouve beaucoup d'oiseaux aquatiques, tels que les courlis, les bécasses, les sarcelles & les canettes. Ces dernieres sur-tout, qui sont une petite espece de canard peu différente de la sarcelle d'Europe, s'y rendent quelquefois en si grande quantité qu'elles couvrent de grands espaces de terrein : on ne les voit alors que par milliers ; & on les tue, pour ainsi dire, de même. Il n'est pas rare d'en voir coucher une trentaine d'un coup de fusil, & souvent même le double. Il est vrai que c'est aux nègres que sont réservés ces beaux coups. Outre qu'ils sont bons tireurs, qu'ils ne se servent que de ces gros & grands fusils appellés boucaniers, & qu'ils ne couchent ces oiseaux qu'au raz de terre & dans de vastes plaines, ils ont encore un autre avantage sur les Européens : ils peuvent approcher le gibier à la faveur de la couleur de leur corps, qui étant noir depuis la tête jusqu'aux pieds, se confond avec la verdure de la campagne ; au lieu que la blancheur du visage d'un Européen, le moindre bout de manchette ou de col blanc sont apperçus de fort loin par le gibier ; le plus petit mouvement l'épouvante & le fait partir avant même qu'on soit à sa portée.

Lits des nègres de Griel.

Les nègres de ce quartier sont obligés de coucher dehors sur des lits assez hauts, pour être à l'abri des moustiques & des maringoins qui y sont très-communs, sur-tout dans ce mois. Ces lits ont communément cinq à six pieds en quarré : ils consistent en une double claie fort épaisse, portée sur quatre poteaux élevés de huit à neuf pieds au-dessus de terre. On monte à cette espece de plateforme par des échelons liés à deux des poteaux

à plomb les uns au-dessus des autres. Cette situation n'est guères avantageuse, & on a bien de la peine à gagner le haut, parce que la plûpart des échelons se sont dérangés à force de monter, & l'on glisse souvent du côté où ils penchent; les nègres y montent cependant avec assez de facilité. L'heure du coucher du soleil qi est le signal de la sortie des maringoins, l'est aussi pour les nègres qui se rendent sur la plateforme. Ils y soupent, ils y fument en faisant la conversation qui dure une bonne partie de la nuit, après quoi ils dorment jusqu'au jour ainsi exposés au bel air. Je n'avois pas pris la précaution d'apporter un pavillon avec moi, ensorte que je couchai avec eux & comme eux, c'est-à-dire, presque nud, la grande chaleur ne permettant pas de souffrir aucun vêtement. Les cousins étoient à la vérité moins incommodes dans cet endroit que dans les lieux couverts; mais ils suçoient encore beaucoup de mon sang, & j'avois tous les matins le visage couvert de boutons. Cela ne m'empêcha pas néanmoins d'y passer des nuits fort agréables.

1751. Octobre.

Beauté du ciel du Sénégal.

Indépendamment des fables, des dialogues, & des contes amusans & pleins de saillies que les nègres faisoient tour à tour, suivant la coutume établie chez eux; j'étois enchanté de l'aspect éclatant d'un ciel toujours serein, où les étoiles brilloient avec une grande vivacité. Elevé sur cette plateforme, comme sur un petit observatoire à découvert de tous côtés, il m'étoit facile de les suivre dans leur commune révolution d'orient en occident. Souvent je ne perdois de vûe le bord supérieur du disque du soleil & les grandes étoiles, que lorsqu'elles se plongeoient sous l'horison de la

1751. Octobre.

mer; & il n'étoit pas rare d'y ſuivre quelques étoiles bien au-deſſous de la moyenne grandeur, quoique l'on l'on ne pût les appercevoir que vers le 3ᵉ ou 4ᵉ degré de leur hauteur ſur l'horiſon après leur lever, à cauſe des vapeurs qui ſont plus abondantes ſur les terres.

Connoiſſance des nègres ſur les aſtres.

Les nègres me nommoient auſſi un grand nombre d'étoiles qui compoſent les principales conſtellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegaſe, d'Orion, Sirius, Procyon, l'épi de la Vierge, Canopus, avec la plûpart des planétes qu'ils connoiſſoient aſſez bien. Ils diſtinguoient même juſqu'à la ſcintillation des étoiles qui commençoit alors à devenir ſenſible. Pour des gens dont les connoiſſances ſont très-bornées, il eſt étonnant qu'ils raiſonnent auſſi pertinemment ſur les aſtres; & il n'eſt pas douteux qu'avec des inſtrumens & de la volonté, ils deviendroient d'excellens aſtronomes, habitans un climat où l'air eſt extrêmement ſerein preſque toute l'année, & où vivant dehors, ils ont toutes les commodités poſſibles pour examiner à chaque inſtant ce qui ſe paſſe dans le ciel.

Incendies ordinaires dans les caſes des nègres.

Quelques jours après que je fus de retour à l'iſle du Sénégal, le feu prit au quartier du nord du village. Je laiſſe à penſer quels progrès il devoit faire dans des caſes de paille extrêmement proches les unes des autres & deſſéchées par les ardeurs du ſoleil, étant animé par un vent aſſez fort de nord-eſt. Les marabous eurent beau monter ſur le ſommet des caſes enflammées, cracher ſur le feu en marmottant leurs prieres, y jettant même leurs gris-gris, & faiſant mille momeries auſſi ridicules, aucune des caſes où ils avoient monté ne

fut épargnée; & le feu n'arrêta ſa fureur que lorſque 1751. Octobre.
les habitans, ſentans l'inutilité de ces enchantemens ſuperſtitieux, eurent mis tous leurs ſoins à jetter de l'eau & des ſables pour l'éteindre. Dès le lendemain on travailla à réparer ſes ravages: on rebâtit de nouvelles caſes ſur le même terrein, & au bout de quelques jours on oublia tous les torts qu'il avoit faits. Les accidens du feu ſont ſi ordinaires dans ce pays, que j'ai vû des années où il ne ſe paſſoit pas un mois, & quelquefois huit ou quinze jours, ſans qu'il prît dans quelque caſe: ils ſont même ſi terribles que dans l'eſpace de cinq ans, deux fois la moitié du village du Sénégal fut incendiée & conſumée en moins de vingt-quatre heures dans une étendue de près de quatre cens toiſes. On ignore ſouvent la cauſe de ces incendies, parce qu'ils prennent communément dans le jour & pendant les plus grandes ardeurs du ſoleil; & les nègres y ſont ſi accoutumés, qu'ils y perdent peu de monde & peu d'effets, s'y attendant continuellement ſans trop les craindre.

L'iſle de Sor eſt partagée en deux parties inégales 8 Décembre. Promenade dans le marigot des crocodiles.
par un petit marigot dont l'embouchure eſt vis-à-vis le fort de l'iſle du Sénégal. J'y entrai pour la premiere fois dans ma pirogue le 8 décembre. Ce marigot eſt ſi étroit que les branches des mangliers qui ſont des deux côtés ſe croiſent à leurs cimes, & font comme un berceau ou une allée couverte de près d'un quart de lieue de longueur. Je payai un peu chérement le ſervice que ces arbres me rendoient en me défendant des ardeurs du ſoleil; car je fus en un moment aſſailli par Fort incommode par les maringoins.
une multitude prodigieuſe de maringoins & de groſſes

1751. Décembre.

mouches (1), dont les piquûres ſe font ſentir auſſi vivement que celles des mouches à miel. Mes nègres qui étoient nuds, furent bien autrement incommodés que moi : leur corps en étoit tellement couvert que ces inſectes ſe touchoient & faiſoient pluſieurs rangs les uns ſur les autres. Je crois qu'on n'a jamais rien vû de pareil, & que toutes ces piquûres leur tirerent autant de ſang qu'auroit pû faire une ſaignée copieuſe. Il falloit que ce canal fût comme le grand chemin où les maringoins ſe rendent du fond du bois, qui ſemble être le magaſin général du pays, pour ſortir enſemble par nuées, & ſe répandre enſuite dans les villages & par tous les lieux habités par les hommes ou les animaux.

Fréquenté par des oiſeaux d'une grande beauté.

A cette incommodité près ce ſeroit la plus jolie promenade du monde que ce marigot, qui n'a que deux à quatre toiſes de large, ſur autant & quelquefois davantage de profondeur. Il eſt fréquenté par un grand nombre d'oiſeaux tous plus beaux les uns que les autres, & ſur-tout par pluſieurs eſpeces de martins-pêcheurs, dont le plumage eſt peint agréablement des couleurs les plus variées & les plus vives. On y entend auſſi un ramage continuel répété par les échos ſonores qui ſe redoublent pluſieurs fois, à cauſe de la multiplicité des troncs d'arbres dont il eſt bordé. Ses deux extrémités ſont barrées par un platon ou banc de ſable qui n'en permet l'entrée qu'aux pirogues : cependant en prenant l'heure des marées, on pourroit y faire paſſer par le marigot de Kantaï des chaloupes, qui feroient des abatis conſidérables de bois de mangliers,

Mangliers conſidérables.

(1) *Tabanus*. Le taon.

dont la plûpart ont douze à quinze pouces de diametre, & seroient d'un usage merveilleux pour la charpente des maisons. Celui de ces platons qui se trouve au bout oriental du marigot, est d'un sable vaseux qui découvre à mer basse. Quand j'y passai, une demi-douzaine de crocodiles y étoient étendus au soleil, immobiles & semblables à autant de pieces de bois couchées par terre. Toutes les fois que les nègres approchent de cet endroit, ils sont sûrs d'y trouver de ces animaux; & c'est de-là qu'ils ont donné à ce ruisseau le nom de marigot des *Diasiks*, qui en leur langue signifie marigot des Crocodiles. 1751. Décembre.

Je débouchai par la droite de ce platon dans le marigot de Kantaï, où les nègres étoient alors beaucoup occupés à la pêche du lamantin. Ce poisson dont tous les voyageurs n'ont pas manqué de parler, qu'ils ont même décrit sans le bien connoître, & qui probablement a donné lieu à la fable des sirènes, mérite un assez long détail pour que je sois dispensé d'en dire davantage dans cette courte relation. Il ne se passe pas d'année que les nègres habitans de ces quartiers, & qui s'en réservent la pêche exclusivement à tous les autres, n'en prennent une demi-douzaine, dont ils vendent la plus grande partie au fort du Sénégal. Cette pêche ne se fait qu'en décembre & janvier qui sont les mois les plus favorables. La chair du lamantin est un manger excellent: elle est blanche comme celle du veau ou du cochon, & sa saveur tient de toutes les deux; mais rarement est-elle aussi tendre. Pêche du lamantin.

En remontant le Niger au sortir des marigots de Kantaï & de Guiara, je vis le long de la côte de Bar- La mer se déploie dans le Niger.

1751. Décembre.

barie toutes les ravines que la mer avoit creusées la veille en se déployant vivement sur ses sables. Elle étoit encore assez grosse alors pour épancher ses eaux dans le fleuve. Ce qu'il y a de remarquable dans cet effet des grosses mers, c'est qu'il s'est déclaré plusieurs années de suite pendant le solstice d'hiver, & non dans les équinoxes, comme si les marées eussent été plus fortes dans ces tems-là que dans ceux-ci.

Crépuscules forts courts.

Quelque diligence que je fis, je ne pus rejoindre la pointe de l'isle du Sénégal qu'à six heures du soir, & quand j'arrivai au fort il étoit déja nuit : car dans ces pays où les nuits sont presque toujours égales aux jours, le crépuscule est très-court, & il ne se passe pas un quart-d'heure entre le coucher du soleil & les ténebres ; ensorte que dès qu'il est à 10 ou 15 degrés sous l'horison, elles se répandent aussi-tôt sur la surface de la terre, & il y fait aussi noir qu'à minuit.

Satisfait de ce que m'avoit appris une navigation non interrompue pendant plusieurs mois de suite dans toutes les petites rivieres des environs de l'isle de Sor, je ne voulus pas manquer l'occasion de voir le travail des labours qui devoient se faire au commencement du mois de juin de l'année suivante dans cette isle.

1752. 8 Juin. Labours des terres sur l'isle de Sor.

Tous les habitans du village s'étoient rendus le 8 de grand matin à la campagne, à la suite du Seigneur, en chantant & dansant comme dans un jour de fête : les uns portoient leurs tambours & leurs flutes ; les autres n'avoient pour tout instrument qu'une petite bêche faite en croissant, emmanchée avec un bâton courbé par le milieu & assez long pour qu'ils ne fussent pas obligés de se baisser en travaillant. Après avoir dansé quelques

quelques momens ſur le lieu même, ceux-ci ſans interrompre la cadence, ſe mirent à labourer la terre avec leur bêche, pour arracher les mauvaiſes herbes. Pendant ce travail ils imitoient ſi bien par leurs mouvemens & leurs chants le ſon & la meſure des inſtrumens, que l'on eût dit que tous ces laboureurs n'étoient que des chanteurs & des danſeurs. C'étoit un plaiſir de voir comment ces gens ſe démenoient, & toutes les contorſions qu'ils ſe donnoient avec un air de contentement, ſelon que le ſon des tambours étoit plus ou moins vif & précipité, & que les guiriots donnoient plus de feu à leurs chanſons. Ils ne devoient quitter le travail qu'à la nuit; & deux jours après ils devoient faire un ſecond labour, qui conſiſte à creuſer avec la même bêche quelques trous, dans leſquels ils jettent une petite pincée de mil, qu'ils recouvrent auſſi-tôt de terre en la ramenant par-deſſus avec le gros doigt du pied. Cette façon faite, ils ſe repoſent de tout le reſte ſur les pluies, & ils ſont diſpenſés de tout travail juſqu'à la récolte. Leurs lougans, c'eſt ainſi qu'on appelle les campagnes labourées, ſont ordinairement fermées par une haie vive d'épines, ou d'une eſpece de titimale qui ne vient jamais ni fort grand ni fort gros. Son écorce eſt d'une blancheur qui le fait remarquer ſur tous les autres arbres. Il croît fort vîte, comme tous les bois mols; & lorſqu'on le coupe il répand une grande quantité de liqueur blanche & épaiſſe comme du lait, qui coule par ruiſſeaux.

Semailles. *Titimale.*

Quand ces laboureurs furent bien en train de travailler, je les quittai pour faire un tour en chaſſant juſqu'au village de Sor-nguiànn, qui eſt à une petite

Oiſeaux de l'iſle de Sor.

1752. Juin.

demi-lieue de Sor ou de Sor-baba. Je tuai des colibris, des piverds, des perdrix, des alouettes & quelques oyes. Il eſt ordinaire à ces trois derniers oiſeaux de percher ſur les arbres; choſe qui ne leur arrive guères en France. L'oye de ce pays, que les nègres appellent *hitt*, n'a rien qui flatte dans la couleur de ſon plumage; mais on remarque ſur ſa tête une boſſe aſſez groſſe, couronnée de pluſieurs caroncules qui lui ſervent d'ornement. Ses épaules à l'endroit où ſe fait l'inflexion de l'aîle, ſont auſſi armées d'une corne ſemblable à une épine, de près d'un pouce de longueur. Elle s'en ſert fort adroitement contre les oiſeaux de proye qui voudroient l'attaquer.

Oye.

Ma chaſſe fut augmentée de beaucoup par une découverte que je fis en côtoyant le marigot voiſin de Sor-baba. Des traces fraîchement imprimées ſur le ſable, & que je reconnus facilement pour être du crocodile, piquerent ma curioſité: je voulois, en les ſuivant, aller à la rencontre de cet animal; mais après l'avoir cherché vainement, j'arrivai à un endroit diſtant de cent cinquante pas du marigot, où le ſable paroiſſoit avoir été gratté. Mes nègres jugerent que ce pourroit être le lieu où ce crocodile venoit de faire ſa ponte, & ils ne ſe tromperent pas; après avoir creuſé environ un demi-pied, ils trouverent une trentaine d'œufs, qu'ils emporterent comptant en faire grand-chere. Ils n'étoient guères plus gros que des œufs d'oye, & répandoient une petite odeur de muſc qui auroit ſans doute beaucoup plû aux perſonnes qui aiment cette odeur.

Ponte du crocodile.

Il y avoit plus de trois ans que j'étois dans le pays

ſans avoir encore pû contenter l'envie que j'avois de voir le quartier de la Chaux. C'eſt un lieu auquel on a donné ce nom à cauſe de la chaux qu'on y fait avec des coquilles qui y ſont en grande abondance. Comme il eſt ſur le bord d'une petite riviere qui communique avec le Niger, on y va facilement par eau en partant de l'iſle du Sénégal. Je m'y rendis le 20 du mois d'août ſur un bateau qui alloit prendre de la chaux. Il y a dans ce canton, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout tems pour le gros & le menu bétail, & des petites rivieres dont les bords ſont couverts de mangliers & d'autres arbres toujours verds. La principale de ces rivieres porte le nom de marigot de la Chaux. Elle eſt grande & fort poiſſonneuſe : elle abonde ſur-tout en groſſes anguilles, en carpets & en machoirans. Ce dernier poiſſon eſt fort bon & extrêmement gras : mais il faut s'en méfier lorſqu'il eſt encore en vie ; car il eſt armé ſur les deux nageoires des côtés, & ſur celle du dos, d'un dard extrêmement pointu avec lequel il porte des coups dangereux à ceux qui ſe mettent en devoir de le prendre. Les bleſſures en ſont venimeuſes & ſe guériſſent difficilement.

1752. Juin.

20 Août. Voyage au marigot de la Chaux.

Poiſſon appellé machoiran.

En mettant pied à terre ſur le bord méridional de ce marigot, je me trouvai ſur un banc de coquilles, dans lequel on avoit creuſé un grand nombre de fours à chaux aſſez près du rivage. Quoique dépourvu de terre, ce banc étoit couvert d'un bois très-épais : on y voyoit même quelques pains-de-ſinge de plus de trois pieds de diametre. Je le ſuivis en marchant toujours ſur les coquilles juſqu'au village appellé Montel, qui

Banc de coquilles.

1752. Aout.

eſt à plus de demi-lieue de là vers le midi, & je retournai par un autre chemin afin d'en reconnoître la largeur. Entre pluſieurs choſes qui me firent plaiſir dans cette promenade, celle qui m'en procura davantage, fut de voir la maniere dont un de mes nègres tua un crocodile de ſept pieds de long. Il l'avoit apperçu endormi dans les brouſſailles au pied d'un arbre, ſur le bord d'une riviere. Il s'en approcha aſſez doucement pour ne le pas éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des écailles, & le perça, à peu de choſe près, de part en part. L'animal bleſſé à mort, ſe repliant ſur lui-même quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de ſa queue, qui fut ſi violent qu'il le renverſa par terre. Celui-ci ſans lâcher priſe, ſe releva dans l'inſtant, & afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtriere du crocodile, il l'enveloppa d'une pagne, pendant que ſon camarade lui retenoit la queue : je lui montai auſſi ſur le corps pour l'aſſujétir. Alors le nègre retira ſon couteau, & lui coupa la tête qu'il ſépara du tronc. Cette expédition fut terminée en fort peu de tems. Ils firent tout leur poſſible pour traîner le corps du crocodile juſqu'au bateau; car il étoit trop peſant pour être porté : mais voyant leurs efforts inutiles, ils l'embarquerent dans un canot pour le remettre à bord. Cette action de bravoure mérita à mon nègre les éloges de tous les laptots du bateau, & des habitans du voiſinage, qui connoiſſoient depuis long-tems ſon adreſſe dans la chaſſe du crocodile. On fit honneur à ſon gibier, dont on mangea dès le ſoir même pluſieurs tronçons. Sa

Chaſſe au crocodile.

Sa chair ſe mange.

chair dont je goûtai aussi quelques morceaux, ne me parut pas avoir une odeur de musc aussi forte que l'on dit qu'elle a d'ordinaire, & je la trouvai fort mangeable.

1752. Août.

Le jour suivant je me promenai de l'autre côté du marigot de la Chaux, & je ne fus pas peu surpris d'y trouver un grand nombre de collines de sable rouge de plus de trente pieds de hauteur. Les *néous* (1), les *déthars* (2) & plusieurs autres arbres fruitiers donnoient des marques assurées de la fertilité de ce terrein. Je voyois à chaque pas sur les arbrisseaux des caméleons, qui, lorsqu'on les touchoit, changeoient en noir leur couleur verte. Ils avoient alors beau jeu à faire la chasse aux sauterelles dont la terre étoit, pour ainsi dire, couverte; & ce seroit une erreur de croire que cet animal ne mange point; sa maigreur ne doit pas nous en imposer. Tous ceux que je trouvai avoient l'estomac rempli de papillons & sur-tout de sauterelles, qui témoignoient qu'ils n'avoient pas observé un jeûne aussi rigoureux que le pensoit autrefois le vulgaire: mais ce n'est pas la seule erreur dont il ait besoin d'être désabusé.

Caméleons.

Pour revenir au banc de coquilles d'huîtres qui couvrent les campagnes de la Chaux dans une étendue de plus de demi-lieue, les nègres ont aussi leurs préjugés. Les uns racontent que ce banc est l'ouvrage des singes du tems passé; & que ces animaux plus fréquens alors dans ces quartiers qu'ils n'y sont aujourd'hui, mangerent ces huîtres: les autres veulent que ce soient les dépouilles de celles que leurs peres ont boucanées,

Sentimens des nègres sur la formation des bancs de coquilles.

(1) (2) Nouvelles especes d'arbres non décrits.

1752. Août.

c'eſt-à-dire, ſéchées à la fumée, comme ils faiſoient encore eux-mêmes il n'y a pas longues années, lorſque les mangliers de cette riviere leur en fourniſſoient, comme font aujourd'hui ceux du fleuve Gambie. Les françois qui ont examiné ces bancs, & qui ont entendu raiſonner les nègres ſur leur formation, ſont auſſi de ce dernier ſentiment. Mais quand on leur accorderoit ces deux points, ils ſeront toujours embarraſſés d'expliquer comment ces coquilles ont pû s'arranger auſſi régulierement qu'on les trouve, & ſans aucun mêlange. D'ailleurs la quantité d'huîtres qu'on peut boucaner & écailler en un jour eſt ſi petite en comparaiſon de l'amas immenſe des coquilles en queſtion, & ſuppoſeroit pour la formation de ce banc un ſi grand nombre de ſiécles, que la choſe perd par la ſupputation toute vraiſemblance. Sans avoir recours à des preuves auſſi douteuſes, pour expliquer comment ſe ſont formés ces amas & quelques autres ſemblables, il ſuffit de conſidérer ce qui ſe paſſe dans le fleuve de Gambie, où les huîtres qui y multiplient conſidérablement ſur les racines des mangliers, ont formées par leurs dépôts, dans pluſieurs endroits de ſon lit, des bancs de coquilles fort élevés : & l'on ſera bien fondé à croire que ces endroits ont été autrefois des lits de rivieres où les huîtres vivoient auſſi ſur les mangliers ; que ces lits ont changé ſucceſſivement de place, & que la mer en baiſſant a laiſſé ces bancs à découverts & aſſez de niveau à huit ou dix pieds au-deſſus de ſa ſurface.

Retour à l'iſle du Sénégal.

Le 23 je retournai à l'iſle du Sénégal dans ma pirogue. Quoiqu'elle fût volage, & peu ferme ſur ſon aſſiette, j'aimai mieux m'en ſervir que d'attendre la

1752. Août.

commodité du bateau qui m'avoit amené. Mes nègres nagerent à l'envi l'un de l'autre, & me firent paſſer en moins de deux heures les deux lieues & demi qu'il y a de la Chaux à l'iſle du Sénégal. Malgré les groſſes vagues & un grain de vent que nous eûmes à la bande de l'eſt en ſortant du marigot, nous ne reçûmes aucun coup de lame, & nous ne prîmes pas une ſeule goute d'eau, parce que nous étions à l'abri ſous les mangliers. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait, & il n'y avoit plus que quelques vagues encore aſſez groſſes, lorſqu'une pirogue ſe mit à l'eau pour traverſer le fleuve. Elle étoit petite, & portoit trois hommes, dont deux pagayoient : dans cet exercice ils faiſoient une eſpece de muſique avec un refrain que j'entendois d'aſſez loin, & qui n'étoit pas déſagréable. Le nègre qui gouvernoit avec ſa pagaye pour éviter les lames, ſe trouva apparemment en défaut; ou bien celui qui étoit occupé vers le milieu à vuider l'eau qui entroit dedans, pencha trop d'un côté & fit perdre ſon équilibre à la pirogue; elle verſa & eux avec elle. Quoiqu'ils fuſſent fort habiles, ils eurent toutes les peines du monde à la remettre ſur l'eau; à la fin cependant à force de la pouſſer & de ſe la renvoyer les uns aux autres par les extrémités, en reſtant toujours à la nage, ils la vuiderent & remonterent dedans les uns après les autres. Dans toute autre circonſtance on ſe ſeroit diverti à voir leurs manœuvres, la force & l'adreſſe qu'ils mirent en uſage pour ſe tirer de ce danger, & l'on peut dire qu'ils réuſſirent parfaitement bien. Cet accident n'eſt pas rare; mais comme ils ſont tous excellens nageurs, il eſt inoui qu'ils y périſſent.

Pirogue verſée.

1752. Août. Serpent géant.

Vers le milieu du mois suivant on me fit présent d'un jeune serpent de l'espece du serpent géant. Ce présent me fit plaisir, parce que c'étoit le premier de cette espece que j'eusse vû : j'en conserve encore aujourd'hui la dépouille en entier dans mon cabinet. Il venoit d'être pris dans le marigot même de l'isle du Sénégal, & il étoit très-vivant. Il avoit trois pieds & un peu plus de longueur. Le fond de sa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui regnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres assez irrégulieres. Un lustre répandu sur tout son corps, le faisoit briller comme s'il eût été vernissé. Sa tête n'étoit ni platte ni triangulaire, comme celle de la vipere, mais arrondie & un peu allongée. Ce serpent tout petit qu'il étoit, suffisoit pour me le faire distinguer de toutes les autres especes ; mais ce n'étoit qu'une foible image des gros dont jamais je ne me serois formé une idée juste, si peu de tems après on ne m'en eût apporté en différentes fois deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long sur huit pouces de large. Un cendré noir lavé de quelques lignes jaunes peu apparentes, étoit la couleur dominante de sa peau, qui étant étendue avoit vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : elle me fut laissée toute entiere avec un tronçon de chair, dont le reste devoit faire le repas du chasseur & de tout son village pendant plusieurs jours. La tête qui y tenoit encore, égaloit en grandeur celle d'un crocodile de cinq à six pieds : ses dents étoient longues de plus d'un demi-pouce, fortes & aigues ; & l'ouverture de sa gueule auroit

1752. Septembre.

auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lievre & même un chien assez gros, sans avoir besoin de le mâcher.

Taille des plus grands.

La vûe de ces deux serpens, qui de l'aveu de mes nègres & de tous ceux qui en avoient beaucoup vû, n'étoient que des médiocres, ne me permirent plus de douter de la vérité de ce que j'en avois entendu dire mille fois dans le pays, & que j'avois mis au nombre des fables. Les nègres mêmes auxquels j'étois redevable de ceux-ci, m'assurerent que je n'avois rien vû de singulier en ce genre, & qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues dans l'est de l'isle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des gens du Bissao disent en avoir vû dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pieces de bois. Il ne fut pas difficile de juger par la comparaison de leurs récits avec les serpens que j'avois sous les yeux, que la taille des plus grands de cette espece appréciée à sa juste valeur, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur.

Maniere dont ils chassent.

La maniere dont cet animal fait la chasse n'est pas moins singuliere que son énorme grosseur. Il se tient dans les lieux humides & proche des eaux. Sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un espace rond de cinq à six pieds de diametre, au-dessus duquel s'éleve sa tête avec une partie de son corps. Dans cette attitude & comme immobile, il porte ses regards tout autour de lui, & quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui par le moyen des circonvolutions de sa queue

1752. Septembre.

qui font l'effet d'un puiſſant reſſort. Si l'animal qu'il a atteint à belles dents eſt trop gros pour pouvoir être avalé en ſon entier, comme ſeroit un bœuf, une gazelle ou le grand belier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de ſes dents meurtrieres, il l'écraſe & lui briſe les os, ſoit en le ſerrant de quelques nœuds, ſoit en le preſſant ſimplement du poids de tout ſon corps qu'il fait gliſſer peſamment deſſus : il le retourne enſuite dans ſa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuſe, qui lui facilite le moyen de l'avaler ſans le mâcher. Il a cela de commun avec bien d'autres ſerpens & des lézards qui ne mâchent jamais ce qu'ils mangent, mais l'avalent en entier.

Leur utilité.

Ce monſtre tout terrible qu'il eſt par ſa grandeur & ſa force, ne fait pas tant de ravages que l'on pourroit l'imaginer. Sa groſſeur qui le décele facilement partout où il eſt, fait la ſûreté des animaux moins forts que lui. Son corps roulé en ſpirale ſur lui-même, paroît de fort loin comme la mardelle d'un puits ; & c'eſt un indice ſuffiſant aux voyageurs & aux beſtiaux mêmes pour détourner leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes, du moins les exemples de ceux qui ſe ſont laiſſés prendre ſont aſſez rares. D'ailleurs la chaſſe aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf, & autres quadrupedes ſemblables qui trouvent leur ſalut dans leurs jambes, ne le flatte pas beaucoup, ſoit parce qu'elle lui donne trop de peine, qu'elle n'eſt pas ſi aſſurée, ou qu'elle n'eſt pas tout-à-fait de ſon goût. Il mange plus volontiers d'autres ſerpens plus petits que lui, des lézards, des crapauds ſur-tout & des ſauterelles, qui ne ſem-

blent naître par nuages dans ce pays que pour assouvir sa faim insatiable. On peut dire enfin à l'avantage de ces animaux, qu'ils sont plus de bien que de mal, puisqu'ils purgent les terres où ils se trouvent d'une multitude innombrable d'insectes & de reptiles très-incommodes, qui feroient déserter les habitans des pays les plus fertiles où ils se sont établis; & que les nègres ont intérêt de les laisser vivre en paix. 1752. Septembre.

Mais je reprends le fil de ma narration. La nécessité où je me trouvois de retourner dix fois dans les mêmes endroits & en différentes saisons, me donna occasion le 12 du mois d'octobre de découvrir une chose que j'étois bien éloigné de penser. En traversant au moins pour la vingtiéme fois l'isle au Bois pour gagner le village de Kionk, j'apperçus plusieurs petits poissons dans des marais formés par l'eau des pluies. Ils étoient tous d'une même espece, & le rouge vif dont ils étoient colorés me les fit reconnoître pour des rougets de la petite espece. Les pluies avoient cessé, & l'eau qui commençoit à tarir dans ces bassins, ne leur promettoit pas une longue vie. Ils devoient mourir bientôt, comme je le vis deux jours après que le terrein fut desséché. L'espece devoit, ce semble, être perdue sans ressource pour ces endroits: point du tout, l'année suivante il en reparut de semblables à ceux-ci, & à ceux des années précédentes. Voilà un fait qui est d'autant plus digne de remarque, qu'on ne voit pas par quel moyen ces poissons ont pû être amenés dans ces endroits: car d'un côté ces bassins, quoiqu'enfoncés, n'ont aucune communication avec les eaux du Niger qui en est éloigné d'environ trois cens toises;

12 Octobre. Promenade à l'isle au Bois.

Rougets.

1752. Octobre.

d'ailleurs l'eſpece de ces poiſſons eſt étrangere à ce même fleuve, enſorte qu'on ne peut pas croire que les oiſeaux aquatiques en ayent apporté les œufs. On ne dira pas, ſans doute, que les rougets dépoſent tous les ans leurs œufs dans le fond de ces baſſins où ils ſe conſervent pendant neuf mois de ſéchereſſe juſqu'au retour des pluies, puiſque la même difficulté ſubſiſteroit toujours à l'égard de l'origine des premiers. Il ſeroit pour le moins auſſi abſurde d'imaginer que leurs ſemences ont été enlevées dans d'autres lieux avec des vapeurs, qui, en retombant, les ont diſperſées çà & là dans différens baſſins.

Arrivé au village de Kionk.

Je ne m'arrêtai dans ces marais que le tems qu'il falloit pour les traverſer, parce qu'il étoit fort tard. Je paſſai enſuite dans une belle campagne où au milieu d'une quantité prodigieuſe de plantes peu connues, le narciſſe en cloche (1) ſe diſtinguoit autant par ſon odeur gracieuſe que par la blancheur de ſes fleurs. J'arrivai à Kionk à l'entrée de la nuit, que les maringoins me firent paſſer fort déſagréablement. Malgré toutes les précautions que le gouverneur du village avoit pris pour me garantir de leurs pourſuites, en me logeant dans une de ſes caſes, nouvellement recrépie d'un torchis de bouſe de vache, & où il faiſoit entretenir une épaiſſe fumée, il en entroit encore aſſez pour me déſeſperer. Ces inſectes incommodes, & encore plus la mauvaiſe odeur du crépi, & la fumée inſupportable à tout autre qu'à des nègres, me forcerent de déloger. Je courus tout le village de caſe en caſe cher-

Incommodité des maringoins.

(1) Narciſſus Ceylanicus, flore albo hexagono odorato. *Comm. Hort. Amſt. vol.* 1. *pag.* 75. *tab.* 39.

1752. Octobre.

chant un meilleur gîte. Par-tout où j'entrois je voyois les lits bien remplis : peres, meres, enfans, hommes, femmes, filles & garçons, tous étoient pêle-mêle couchés côte à côte, quelquefois cinq ou six & même jusqu'à huit sur un même lit, vêtus comme quand ils sortirent du ventre de leur mere. Mais ce qui me frappoit le plus, c'étoit la tranquillité avec laquelle ils dormoient au milieu d'une fumée si épaisse qu'elle sembloit devoir les suffoquer. Enfin après bien des tours, il ne me resta plus qu'un parti, qui fut de me coucher dehors sur un couple de nattes étendues entre deux feux, où les maringoins me firent encore acheter bien cher quelques momens de repos.

Les nègres couchent pêle-mêle.

Dès que le jour, que j'attendois avec impatience, commença à paroître, le maître du village voulut me donner le plaisir de la promenade ; il me conduisit dans ses jardins. Tous les environs en étoient fort agréables : ce qui n'étoit pas en labours, formoit de vastes prairies, semées çà & là de bouquets de mangliers & de pains-de-singe, qui faisoient un paysage charmant. Le petit mil dont les nègres se nourrissent, & qu'ils nomment en leur langue *dougoup-nioul* (1), montroit alors ses épis dorés. Ils étoient proches de leur maturité, & attiroient une multitude infinie d'oiseaux qui y faisoient des ravages considérables. Pour les épouvanter les habitans avoient croisés leurs lougans d'un grand nombre de fils auxquels étoient suspendus des coquillages, des os & d'autres corps semblables capables de faire du bruit en se choquant les uns contre les autres. Quatre cordes qui devoient faire

Champ de petit mil.

Industrie des nègres pour écarter les oiseaux.

(1) Panicum Indicum, spicâ longissimâ. *C. B. Pin. pag.* 27.

1752. Octobre.

jouer le tout, répondoient aux quatre coins du champ, où autant de femmes ou d'enfans perchés sur des angards ou plateformes couvertes, de sept à huit pieds de hauteur, faisoient la garde, & mettoient le tout en mouvement en tirant chacun leur corde, aussi-tôt qu'ils voyoient approcher les oiseaux. Ils joignoient encore à ce bruit celui de leurs voix & le claquement de leurs mains. Cet exercice devoit continuer jusqu'à ce que le mil fût en état d'être coupé : cependant malgré tous leurs soins, il se faisoit toujours du pillage, & leur vigilance étoit souvent trompée. Les petits bengalis, les moineaux noirs & rouges, & d'autres oiseaux fort jolis qui changent de couleur une fois l'année, & que nous nommons sénégalis, s'y rendoient tous les matins par troupes : mais le fléau le plus terrible étoit une grosse espece de moineaux jaunes & noirs ; ils venoient par nuages fondre comme une grêle sur les moissons, & quand ils avoient porté la désolation dans un quartier, ils passoient dans un autre. Pour peu qu'ils y demeurassent, & souvent même avant que les nègres eussent eu le tems de faire jouer leurs épouvantails, ces moineaux avoient déja causé des désordres irréparables. J'ai lû je ne sçai dans quelle relation, que les Egyptiens n'ont pas recours à d'autre artifice ; mais il faut ou qu'ils sement davantage de grains, ou que les moineaux destructeurs soient en moindre grande quantité chez eux, puisqu'on n'entend pas dire qu'ils y occasionnent des famines aussi fréquemment que chez nos nègres.

Nuées de moineaux.

Champs d'indigo, de tabac, &c.

Auprès de ces champs de mil il y avoit des lougans de coton, d'indigo, de tabac, de melons-d'eau, d'ha-

ricots & d'autres légumes. Chacun d'eux étoit fermé d'une haie d'épines, ſur laquelle ſerpentoit une eſpece de concombre ſauvage, connue dans le pays ſous le nom de *moï-moï* (1). Cette plante étoit chargée de petits fruits d'un beau rouge de corail, dans leur parfaite maturité, & dont quelques-uns même avoient été attaqués par les ſerpens, les lézards & les oiſeaux. Mes gens qui les apperçurent, en cueillirent pluſieurs qu'ils me préſenterent après en avoir goûté. Ce fruit m'étoit fort connu depuis long-tems : j'en avois vû ſouvent uſer aux gens du pays, & moi-même j'en avois mangé pluſieurs fois ſans conſéquence juſqu'à une douzaine, pour me déſaltérer dans les grandes chaleurs ; jamais je n'en avois été incommodé. Je m'aviſai ce jour-là d'en manger une plus grande quantité : je dînai vers le midi d'un grand appétit, & je ſoupai de même ſans avoir aucun preſſentiment de ce qui devoit m'arriver. Ce ne fut que vers les neuf heures du ſoir que ce fruit commença à faire ſon effet : je fus ſurpris ſubitement d'un ſuffoquement, & enſuite tourmenté auſſi violemment que par l'émétique le plus puiſſant que j'euſſe encore éprouvé ; ce qui dura pendant près de huit heures. Un de mes nègres âgé de vingt ans, & qui avoit mangé de ce fruit beaucoup plus que moi, fut attaqué de même vers le minuit ; mais il n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Cet émétique agit ſur lui pendant plus de vingt-quatre heures, avec une force qui ne lui permit pas de ſe reconnoître pendant tout ce tems, & penſa lui coûter la vie. Quand on auroit fait

1752. Octobre.

Moï-moï eſpece de concombre ſauvage.

Effets terribles de cette plante.

(1) Bryonia folio anguloſo acuto glabro. *Burm. Theſ. Zeyl. pag.* 48. *tab.* 19. *fig.* 1.

1752. Octobre.

une ſemblable expérience à deſſein, je ne crois pas qu'on eût pû en eſpérer un ſuccès plus favorable : & ce qu'il y eut de plus remarquable dans celle-ci, c'eſt que chacun fut incommodé à proportion de la quantité qu'il avoit mangé de ce fruit ; qu'il n'agit en aucune maniere ſur celui qui s'en étoit tenu à une douzaine, & que le plus incommodé ſe trouva deux jours après auſſi bien portant que s'il n'eût jamais été tourmenté de cet émétique.

Fête du Tabaské.

Il m'ennuyoit de tant ſouffrir à Kionk : je retournai à l'iſle du Sénégal, où j'arrivai aſſez à tems pour aſſiſter à la fête du Tabaské. Les mahométans de la ſecte de Sina-Ali ont inſtitué cette fête en mémoire de la naiſſance de ce Prophète ; & elle tombe tous les ans vers le milieu de la lune d'octobre : cette année on la célébra le 18. Tout ce jour ſe paſſa dans les feſtins & les réjouiſſances, où l'on ne penſa à rien moins qu'au Saint

Bal général.

dont on honoroit la fête, & il finit par un bal général dans la ſavane qui fait face au fort, où ſe rendirent des gens de tout ſexe & de tout âge. Le bal fut ouvert à quatre heures du ſoir par des danſes au ſon des tambours, des flutes, & des voix des muſiciennes. La jeuneſſe dans ſes plus beaux atours, montra tout ce qu'elle ſçavoit faire en ce genre. Quand on eut bien fatigué pendant deux heures à danſer ſuivant le goût du pays, c'eſt-à-dire, dans les poſtures & les mouvemens les plus indécens & les plus oppoſés à l'idée que nous nous ſommes formée de la modeſtie & de la pudeur, la ſcène changea. On fit place aux gens de diſtinction & aux ſeigneurs : on ouvrit un grand cercle, où ils entrerent montés ſur leurs chevaux parés magnifiquement,

ment. Rien n'étoit plus divertiſſant que de voir ces ſuperbes courſiers, oublians pour ce moment leur ardeur, ſe conformer au deſſein de la fête : ils levoient leurs pieds, & en frappoient la terre légerement & en cadence : tous les mouvemens de leur corps s'accordoient avec une juſteſſe admirable au ſon des inſtrumens ; enfin rien ne reſſembloit davantage à une danſe bien conduite & bien meſurée que leurs geſtes. Il ſembloit que la fête étoit pour eux, tant ils paroiſſoient y prendre de part, & tant ils étoient ſenſibles aux applaudiſſemens. Je ne crois pas qu'on puiſſe donner un ſpectacle plus brillant que celui d'un cheval dreſſé dans cet exercice, & ſur-tout d'un cheval de la beauté & de la fineſſe de nos barbes du Sénégal. Les cavaliers eux-mêmes n'ajoutoient pas peu d'agrément à tous ces jeux : ils guidoient leurs chevaux & leur faiſoient imiter tout ce qu'ils vouloient repréſenter, en feignant par leurs geſtes & leurs attitudes, tantôt un combat, tantôt une lutte, une chaſſe ou une danſe. Les ſpectateurs épris d'une merveilleuſe admiration, ne virent approcher la nuit qu'à regret : elle vint trop tôt pour eux, & mit fin à ces divers amuſemens qui ne reſpiroient que la joie, le badinage & le plaiſir.

1752. Octobre. Où danſent les chevaux.

Un voyage par terre de l'iſle du Sénégal à la Chaux devoit me donner de nouvelles connoiſſances d'un canton qui m'avoit paru ſi beau. Je l'entrepris le 4 de novembre : ma pirogue me fit faire cinq quarts de lieue par eau juſqu'au port de Galel, où je pris terre pour me rendre au village du même nom, à cinq cens toiſes environ du rivage. On y arrive au travers des ſables découverts, ſur leſquels ſouffloit ce jour-là un vent

4 Novembre. Voyage par terre à la Chaux.

1752. Novembre. Vent d'eſt brûlant.

d'eſt des plus chauds qu'on eût encore ſenti dans la ſaiſon : mais les chaleurs que je ſouffris en les traverſant n'étoient rien en comparaiſon de celles qui m'attendoient ſur le chemin de la Chaux.

Difficulté de voyager pendant ces vents.

J'avois une bonne lieue à faire pour m'y rendre. Je fis route d'abord dans une plaine ſabloneuſe & difficile, où entr'autres arbres épineux & qui ſe plaiſent dans les terres les plus arides, je rencontrai celui que les oualofes appellent *niotoutt :* il porte beaucoup de cette gomme réſine connue ſous le nom de *bdellium*, & ſes branches ſervent de ſokiou, c'eſt-à-dire, de cure-dent aux femmes du pays. Quoique le ſoleil ne fût pas encore au milieu de ſa carriere, il avoit déja mis les ſables en feu : mes ſouliers furent bientôt fendus & brûlés par leur ardeur. Dans tout autre tems j'aurois arroſé ces ſables brûlans de mes ſueurs ; mais le vent d'eſt étoit de ſa nature ſi ſec, que malgré la grande chaleur de l'air & du ſoleil, la peau étoit deſſéchée avant que la ſueur eût le tems de ſe déclarer au dehors. Des picotemens cuiſans ſe répandoient ſur tout le corps ; & ſouvent le ſang s'ouvroit, au travers des pores de la peau, un paſſage que la ſueur n'avoit pû y trouver. La couleur noire de mes nègres s'étoit changée en un rouge cuivré : une ſoif ardente, compagne inſéparable de la grande ſéchereſſe, leur faiſoit montrer la langue pour reſpirer plus facilement : elle me preſſoit bien autant qu'eux ; & je puis dire que ce n'eſt pas le moindre tourment dans des plaines arides où l'on ne trouve pas une ſeule goute d'eau. C'eût été, ſans doute, une grande conſolation pour nous, altérés comme nous l'étions, & preſque rôtis par le ſoleil : mais

les habitans de ce pays n'ont pas l'uſage, comme dans bien d'autres pays beaucoup moins chauds, d'entretenir des réſervoirs d'eau ſur toutes les routes pour le ſoulagement des voyageurs.

1752. Novembre.

Après une heure de marche dans ces ſables au ſoleil le plus ardent, j'entrai dans une prairie auſſi ſéche, & toute remplie de joncs épais, de trois à quatre pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve. Le peu d'eau que j'y trouvai étoit ſaumâtre, croupie & gâtée par les crabes. Jamais je n'avois tant vû de ces animaux, que j'en découvris dans ce quartier-là. Les uns étoient rouges, d'autres étoient cendrés tirans ſur le noir, avec des mordans ſi prodigieux, qu'ils auroient pû facilement m'embraſſer la jambe ſans la ſerrer. Enfin cette forêt de joncs continuels, car ce fut uniquement ce que je trouvai dans l'eſpace d'une demilieue, me conduiſit juſqu'au banc de la Chaux.

Crabes dont les mordans ſont monſtrueux.

J'étois aſſez fatigué pour me repoſer : je m'y arrêtai quelque tems, & je dînai ſous les arbres, avec quelques proviſions & un melon-d'eau que j'avois pris à Galel. L'uſage de ce fruit eſt extrêmement ſain, ſurtout après le repas, & j'en ai mangé ſouvent pour mon deſſert plus de cinq à ſix livres ſans en être incommodé ni ſurchargé, quoique j'euſſe déja bien dîné. Etant aſſis ſous ces arbres, j'entendis les perruches & les perroquets ſur ma tête, & je voyois tomber à mes pieds les graines d'acacies & de gommiers qu'ils épluchoient en mangeant. Cependant mes nègres que les chaleurs du ſoleil & du ſable avoient beaucoup incommodés, ſe frotterent le front avec des crapaux vivans, dont ils trouverent encore quelques-uns ſous les brouſſailles :

Dîner ſous les arbres.

Les crapaux ſont un remede pour la migraine.

1752. Novembre.

c'eſt aſſez leur coutume lorſqu'ils ſont travaillés de la migraine, & ils en furent ſoulagés. Je n'en ſouffrois guères moins qu'eux, & j'aurois ſuivi volontiers leur exemple; mais le défaut d'habitude & une certaine répugnance preſqu'invincible, que je crois naturelle à toutes les perſonnes qui ne ſont pas accoutumées à manier ces ſortes d'animaux, m'empêcherent d'avoir recours à ce remede tout innocent & ſalutaire qu'il eſt.

Oiſeaux de la prairie de la Chaux.

La route que j'avois tenue en allant à la Chaux fut auſſi celle que je pris à mon retour, car il n'y en avoit point d'autre. Je tuai dans la prairie un flamant (1) & une outarde d'une autre eſpece que celle d'Europe. Elle en differe par la couleur du plumage, qui eſt généralement d'un gris cendré: ſon col eſt auſſi beaucoup plus long; & elle porte, comme l'alouette, une eſpece de houpe ſur le derriere de la tête. Les françois du pays lui ont donné le nom d'autruche volante. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi ce nom lui convient; mais on peut dire que cet oiſeau reſſemble à l'autruche à bien des égards.

Les nègres brûlent leurs terres.

Il étoit fort tard quand je paſſai à la vûe de Galel; & les nègres avoient mis le feu aux herbes & aux brouſſailles de la campagne, autant pour la rendre praticable, que pour la mettre en état d'être enſemencée l'année ſuivante. Ainſi la chaleur du feu succéda cette nuit à celle du ſoleil: je marchai à ſa lueur juſqu'au port où je m'embarquai pour l'iſle du Sénégal. J'y arrivai ſi las & ſi fatigué, auſſi-bien que mes nègres, que je ne crois pas avoir jamais eu plus beſoin de repos.

Dans ce voyage & dans tous ceux que je faiſois

(1) Phœnicopterus Bahamenſis. *Catesbi, vol. 1. tab. 73 & 74.*

depuis le mois de juin, j'avois pour objet principal de prendre connoiſſance des plantations d'indigo. J'étois curieux de ſçavoir la quantité & la qualité de celui que les nègres cultivent aux environs de l'iſle du Sénégal, parce que mon deſſein étoit de réitérer quelques épreuves dont j'avois fait part dans ſon tems à Mrs de la compagnie des Indes. Les nègres ne font pas beaucoup de façons pour tirer la teinture de cette plante. Ils ſe contentent d'en cueillir les feuilles en tel tems de l'année que ce ſoit, de les piler dans un mortier pour les réduire en pâte, & d'en faire des pains qu'ils conſervent au ſec. Quand ils veulent s'en ſervir, ils les font diſſoudre dans une eſpece de leſſive faite avec les cendres d'une plante graſſe qui croît dans leurs prairies, & qu'ils nomment *rhémè* (1). Cette diſſolution prend une teinte d'indigo, dans laquelle ils trempent leurs toiles à froid, autant de fois qu'ils jugent la choſe néceſſaire pour leur donner une couleur plus ou moins foncée.

1752. Novembre.

Maniere dont ils préparent l'indigo.

Je ne ſçai quelle ſympathie ont les cacrelats avec l'indigo, mais toutes les fois qu'il m'arrivoit de laiſſer pendant la nuit quelque botte de cette plante dans ma chambre, j'étois ſûr d'en trouver le lendemain pluſieurs centaines qui s'y étoient logés: il ſembloit même que tous s'y étoient raſſemblés. Ces inſectes ſont auſſi incommodes qu'ils ſont communs ſur l'iſle du Sénégal. Quoiqu'ils aient à peine la groſſeur du doigt, ils font des ravages incroyables. Ils rongent les linges, les draps, les bois, les papiers, les livres, enfin tout ce qui ſe trouve expoſé à leurs dents: ils attaquent même

Cacrelats.

Incommodité de ces inſectes.

(1) Portulaca marina latifolia, flore ſuave rubenti. *Plum. Cat. pag. 6.*

1752. Novembre.

l'aloë dont l'amertume écarte tous les autres insectes. Ils sont encore fort désagréables par l'odeur infecte qui sort de leur corps, & ce sont les ennemis les plus terribles de ceux chez qui ils se sont logés ; car ils ne sortent que la nuit, & voltigent de tous côtés dans les chambres où ils font un bruit pareil à celui que l'on entendroit dans une voliere bien garnie d'oiseaux. Enfin le cacrelat multiplie si prodigieusement, que ce seroit un animal pernicieux, dangereux même, s'il n'avoit un grand nombre d'ennemis.

Ceux qu'il a le plus à craindre sont l'araignée & le sourd : c'est une espece de lézard que l'on dit venimeux ; il en est aussi friand que l'araignée. Tous deux se logent comme lui dans les chambres, pour lui faire une guerre continuelle qui assure la tranquillité des habitans chez lesquels ils se sont une fois établis. Le hérisson lui fait aussi la chasse. Celui du Sénégal ne differe de celui d'Europe que par la grosseur. Il passe, comme lui, quelque tems de la basse-saison, c'est-à-dire, de la saison froide & séche, dans une espece de sommeil léthargique, pendant lequel il s'abstient de nourriture, & sort rarement pour la prendre : mais aussi sçait-il pendant les nuits d'été réparer le tems perdu. J'en ai élevé un pendant plus de trois ans dans ma chambre, où il me rendoit de grands services en me délivrant des araignées, des cracrelats, des sourds, des fourmis & autres animaux dont elle étoit infectée. Le hérisson est un manger très-délicat & d'un grand goût, sur-tout lorsqu'on le prend vers le tems où il commence à entrer dans son sommeil léthargique.

Puces du sable.

Une autre incommodité sur-tout pendant l'hiver

ou la basse-saison, ce sont les puces du sable. On les appelle ainsi, parce qu'elles se logent dans les sables des cases habitées. Ils en sont si remplis, que dès qu'on y a mis le pied, il en est aussi-tôt couvert; & leur petitesse est telle que ce n'est que par leur grand nombre qu'on peut les appercevoir. Leurs piquûres ne sont pas bien vives : cependant lorsqu'elles sont assez multipliées, elles font l'effet d'un picotement ou d'une démangeaison qui n'est guères supportable. Ce que cet insecte a de plus singulier, c'est qu'il ne saute & ne monte jamais plus haut que trois à quatre pouces, ensorte que toutes les fois que l'on a l'attention de se tenir un demi-pied au-dessus de terre, on est sûr de n'avoir rien à craindre de sa part.

1752. Novembre.

Avantages de l'isle du Sénégal.

Je crois que c'est ici le lieu, puisque je suis sur l'article du Sénégal, de parler aussi de quelques-uns de ses avantages. Quoique les chaleurs de son climat soient excessives, & même telles que l'hiver y est beaucoup plus chaud que l'été de la France, elles sont cependant supportables. On s'y accoutume peu à peu, parce que l'air est rafraîchi tous les jours par des vents qui viennent successivement de la mer & des terres. On peut aussi se procurer de la fraîcheur, ou en s'exposant au vent, ou en se mettant à l'ombre dans les maisons lorsqu'elles sont bien percées & que les fenêtres sont garnies de chassis de toile bien claire.

Les chaleurs sont supportables.

Ses sables sont très-fertiles.

C'est à ces chaleurs qu'on est en partie redevable de la fertilité des terres. Les sables de cette isle sont aujourd'hui des jardins d'un grand rapport. Indépendamment des légumes & des fruits du pays, tels que l'oseille de Guinée, la batate, l'ananas, l'orange, la

1752. Novembre.

goyave & quelques autres, on y cultive pendant l'hiver la plûpart des herbages & des légumes de l'Europe. Le figuier, le grenadier & la vigne se chargent tous les ans d'excellens fruits. Avec un peu de travail & de soins, il n'y a guères de fruits ni de graines qu'on n'y recueillît en très-grande abondance, on en retireroit tout ce qu'on voudroit, & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Enfin le terrein de l'isle du Sénégal, tout sabloneux qu'il est, produit avec tant de facilité, que beaucoup de plantes portent plusieurs fois l'année. C'est ce que j'ai éprouvé par moi-même dans un jardin que je destinois à ces expériences; & chose qui paroîtra sans doute surprenante, c'est que j'ai semé tels & tels légumes dont j'ai fait plus de douze récoltes dans la même année; mais j'en renvoie le détail curieux à un autre ouvrage.

Abondance des volailles.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les volailles soient plus communes. On y éleve des coqs-d'inde, des pintades, des oyes, des canards & une prodigieuse quantité de poules. Les pigeons y sont d'une délicatesse achevée. Les cochons y multiplient beaucoup. La pêche n'y est pas moins abondante, & le Niger est si poissonneux que j'ai vû des tems où l'on prenoit les carpets à la main. Ce fleuve fournit avec le lamantin, des capitaines, des mulets ou cabots, des surmulets, des soles, des raies, des racaos & d'autres poissons excellens : on y prend aussi beaucoup de crevettes, d'hommars & de crabes d'une grande bonté. La plûpart de ces poissons viennent de la mer, & l'on prétend que pris dans ce fleuve ils sont meilleurs, parce que le mêlange de l'eau douce avec celle de la mer

Du poisson.

leur

1752.

leur donne plus de délicatesse. A tous ces agrémens on peut ajouter encore le plaisir de la chasse : on trouve sur cette isle des petites poules-d'eau, des bécasses de plusieurs especes, des alouettes, des grives, des perdrix de mer, & des lavandieres jaunes, ou pour dire quelque chose de mieux, les ortolans du pays : ce sont des petits pelotons de graisse d'un goût excellent.

La seule chose qui manque à l'isle du Sénégal, ce sont les promenades : elle est, dit-on, trop bornée, & trop à découvert. On pourra, sans doute, y faire des avenues, des allées couvertes & s'y procurer de l'ombre, quand on voudra y planter des pains-de-singe & d'autres arbres qui se plaisent dans les sables noyés : mais à quoi bon prêter ainsi une retraite aux maringoins, voisins encore plus incommodes que les chaleurs ? De quelle utilité seroient ces avenues dans un pays où la promenade n'est de saison qu'après le coucher du soleil ? Doit-on les regretter quand on a des jardins où une verdure toujours naissante & non interrompue présente chaque jour de nouvelles décorations, où un grand nombre de fleurs aussi agréables par leur odeur que par la variété de leurs couleurs, croissent presque sans soins & sans culture ? On y voit des basilics de toutes les grandeurs & de toutes les couleurs, les tubéreuses, les narcisses à cloche, les lis-asphodeles, parmi lesquels la belle-de-nuit, l'œillet-d'inde, les amarantes & le grenadier en fleur font un très-bel effet. Les lézards bleus & dorés, les papillons & d'autres insectes tous également beaux, se plaisent à y venir mêlanger leurs différentes couleurs, & diversifient agréablement l'uniformité qui est ordinaire à la plûpart des jardins.

Agrémens des jardins.

1752.
Carte des environs de l'isle du Sénégal exécutée.

J'avois levé les plans de l'isle au Bois, de celle de Griel, de la Chaux, de l'isle de Sor, de Bokos & de plusieurs autres; & il ne me restoit plus qu'à y joindre celui de la pointe de Barbarie & des salines, pour avoir une carte complette des environs de l'isle du Sénégal, depuis le village de Mouitt à l'embouchure du Niger, jusqu'à celui de Torkhod à sept lieues de distance dans le nord. L'envie que j'avois que rien ne manquât à cet ouvrage déja si avancé, & qui m'avoit tant coûté de peines & de voyages dans des sables brûlans, me fit encore entreprendre celui des salines. Je m'embarquai le 15 de juin 1753, dans un bateau qui alloit y faire la traite du sel. Comme il étoit bien équipé & que le vent fut favorable, on eut bientôt passé l'isle aux Anglois, qui n'est qu'un morceau de terre noyée, de cent toises de diametre, couverte de roseaux & de mangliers presqu'impénétrables. On passa aussi promptement l'isle de Bokos, & quand on fut par le travers de la pointe méridionale du marigot de Del, je mis pied à terre pour toiser les environs, pendant que le bateau continuoit sa route pour se rendre au lieu du mouillage.

1753.
15 Juin.
Voyage aux salines.

Petits serpens extrêmement communs.

En marchant dans les sables de cette pointe, je rencontrois si souvent des serpens, qu'ils sembloient naître sous mes pas: heureusement ils n'étoient ni grands ni venimeux; à peine avoient-ils la grosseur du petit doigt, ensorte que leurs morsures ne pouvoient être dangereuses. Ces sables me conduisirent aux salines que je trouvai à deux tiers de lieue du marigot. Ce sont des especes de marais de deux à trois cens toises de longueur sur un tiers de largeur, rempli d'une

Bassins des salines.

eau ſalée & extrêmement âcre. Cette eau eſt ſi chargée de ſel qu'elle en rend le tiers de ſon volume & même davantage ; & en ſe criſtalliſant elle couvre leur fond d'une croûte épaiſſe & fort dure. Les nègres entrent juſqu'aux genoux & ſouvent davantage dans cette eau, que les ardeurs du ſoleil rendent comme bouillante. Ils ſont armés de pieux d'un bois fort dur, avec leſquels ils caſſent le ſel, qu'ils portent enſuite ſur le bord du fleuve, où les françois le traitent avec eux. Ce ſel eſt communément d'une blancheur éblouiſſante ; il y en a auſſi d'incarnat : mais de telle couleur qu'il ſoit, il a toujours une âcreté & une amertume déſagréable : c'eſt cette qualité corroſive qui le rend peu propre aux ſalaiſons des viandes & du poiſſon.

1753. Juin.

On pourroit croire que ces marais ſalans ont quelque communication avec la mer : je l'avois ſoupçonné de même avant de m'être tranſporté ſur les lieux ; mais j'en ai reconnu ce jour-là l'impoſſibilité. Ils ſont ſéparés du Niger par une terre de plus de cinq cens toiſes, où il s'éleve une chaîne de dunes, au pied deſquelles ſes eaux, & celles de la mer même la plus courroucée, n'arrivent jamais. Le nivellement que j'ai tiré le même jour de tout ce terrein, m'a auſſi fait connoître que le fond de ces marais eſt au-deſſus de la ſurface des eaux du fleuve ; d'où je conclus qu'il faut chercher ailleurs que dans la communication actuelle des eaux de la mer, la cauſe & l'origine du ſel qu'on retire tous les ans en ſi grande abondance de ces ſalines.

N'ont aucune communication avec la mer.

L'Auteur s'en aſſure par un nivellement.

Lorſque j'eus examiné les ſalines & fini tous mes nivellemens, je me rendis à l'eſcale, dite l'eſcale du Piquet, où devoit ſe faire la traite, & vis-à-vis laquelle

1753. Juin.

le bateau étoit mouillé. L'employé de traite avoit déja fait élever une tente sur le rivage, & construire les cabanes de feuillées sous lesquelles nous devions coucher. Le seigneur nègre, maître des salines, appellé autrement *Korom-assou* ou *Kram-assou*, averti de son arrivée, vint lui rendre visite. C'étoit un homme qui paroissoit avoir environ quarante ans: il étoit grand & bien fait. Sa couleur n'étoit pas d'un noir bien foncé, mais teinte d'un peu de rouge. Il avoit l'air noble quoiqu'il ne fût pas beau, l'esprit vif, les manieres aisées, le ton de voix doux & agréable : il s'expliquoit bien & parloit gravement. Après une demi-heure de conversation, quand ce seigneur fut convenu de tout avec l'employé pour la traite, il nous conduisit à un quart de lieue de là au village de Guébenn dont il étoit gouverneur. Il nous y reçut fort civilement, & même avec une politesse que l'on n'auroit pas cru devoir rencontrer dans un homme de sa couleur. Une collation de lait doux, de vin de palme, des prunes d'icaque, appellées *ouraï*, & d'autres fruits du pays nous attendoit. Il avoit fait rassembler toute la jeunesse du village pour nous donner un bal; & elle nous accompagna en dansant au son des voix & des instrumens jusqu'à l'escale, où l'on continua la danse & les jeux jusqu'à la nuit. La danse est la passion favorite des nègres, & l'on voit au milieu de ces bals jusqu'aux enfans qui peuvent à peine se soutenir; on diroit qu'ils sont nés en dansant, à voir la justesse avec laquelle ils marquent la mesure dans tous leurs mouvemens. Les mêmes amusemens recommencerent tous les soirs des jours suivans : enfin ce galant homme fit tout son pos-

Portrait du seigneur des salines.

Maniere dont il reçoit l'Auteur.

ſible pour nous procurer quelques divertiſſemens ; & ce n'étoit pas une petite conſolation pour nous dans un quartier ſi déſert & ſi dépeuplé. 1753. Juin.

Le lendemain j'allai reconnoître les environs de Mouitt, qui eſt à deux tiers de lieue dans le ſud de l'eſcale du Piquet. C'eſt un village aſſez grand & fort commerçant, ſitué avantageuſement ſur une colline bien plantée de pains-de-ſinge & de figuiers ſauvages d'une grande hauteur : ces derniers arbres ont beaucoup de rapport avec le ſycomore des anciens. En chemin faiſant je paſſai par un grand nombre de petites ſalines remplies d'un ſel fort rouge & infiniment plus âcre & plus corroſif que celui des grandes ſalines de Guébenn. Je rencontrai auſſi des renards, des gazelles, & les veſtiges des ſangliers & des loups fraîchement imprimés ſur le ſable : mais la chaſſe de ces animaux qui m'étoient aſſez connus, ne me tenta pas tant que celle de certains oiſeaux noirs que j'apperçus à l'orient du village. Ils étoient ſi ſemblables aux coqs-d'inde pour la groſſeur & le plumage, qu'on s'y feroit facilement trompé. J'en tuai deux d'un même coup, l'un mâle, & l'autre femelle. Tous deux portoient ſur la tête une eſpece de caſque noir & creux, de même grandeur & de même figure que celui du caſoar : ils avoient ſur le col une longue plaque ſemblable à un vélin très-luiſant, qui étoit rouge dans le mâle & bleu dans la femelle. Cet oiſeau pourroit bien être la gallinache des portugais, ou celui que les françois des iſles de l'Amérique appellent marchan ; il ſe nomme *guinar* chez les nègres. Les habitans de ce quartier le regardent comme un marabou, c'eſt-à-dire, comme un animal

Village de Mouitt.

Oiſeaux ſacrés.

1753. Juin.

ſacré, peut-être parce qu'il vit communément des petits ſerpens qui ſont ſi communs dans le voiſinage, & pour leſquels tous les nègres ont une vénération ſuperſtitieuſe. Ils ne pouvoient ſouffrir que je ſacrifiaſſe auſſi hardiment leurs marabous à mes plaiſirs; & ils me regardoient comme un ſorcier lorſque je les tuois du premier coup; car ils s'imaginoient que ces oiſeaux étoient invulnerables. Leur ſuperſtition alla même au point que chacun d'eux me prédit que je mourrois infailliblement dans la journée, pour avoir commis un ſi grand crime.

Foudenn arbriſſeau uſité pour teindre les ongles.

Cette action ne m'avoit pas mis en bonne réputation dans l'eſprit des habitans de Mouitt: j'en fus quitte cependant pour me promener plus loin. Je dirigeai mes pas vers le village de Guioel & de Guében, où je trouvai quelques-uns de ces arbriſſeaux que l'on nomme *foudenn* dans le pays: c'eſt une eſpece d'*alkanna* (1) dont les feuilles ſervent aux maureſſes & aux nègreſſes pour procurer ſans douleur à leurs ongles un beau coloris rouge, qui ſe ſoutient juſqu'à leur entiere réproduction. De là je continuai ma route juſqu'au village de Del; puis je revins à l'eſcale. Les bords du Niger étoient alors couverts dans cet endroit d'une eſpece de petits poiſſons à peine auſſi gros que la moitié d'un tuyau de plume d'oye: ils étoient d'une blancheur & d'une tranſparence ſemblable à celle d'un criſtal: une ligne argentée, fort étroite, s'étendoit ſur chacun de leurs côtés.

Relevement de la côte de Barbarie.

Après avoir paſſé trois jours aux ſalines de Guébenn,

(1) Liguſtrum Ægyptium, el-hanne vel tamar-endi. *P. Alp. Ægyp. pag.* 23.

j'en partis le 18 au soir. Je retournai à l'isle du Sénégal en faisant route sur la pointe de Barbarie, afin de pouvoir la placer sur ma carte. Je fis près de trois lieues à pied, en côtoyant ses sables dans tous leurs détours, depuis la barre sur la rive occidentale du Niger jusqu'au village de Gueutt, qui répond au milieu de l'isle du Sénégal. Ma pirogue me suivoit terre à terre, & la rangeoit le plus près qu'il étoit possible, afin d'être prête à me prendre quand mon chemin se trouvoit barré par un ruisseau, ou par quelques-uns de ces bouquets épais de tamaris & de sanar qui croissent çà & là sur le rivage. Dans toute cette route je ne vis autre chose que des crabes jaunes, dont la terre étoit si couverte, que je parcourois quelquefois des plaines de plus de cinquante toises sans en pouvoir découvrir l'espace d'un pied. Le liseron maritime (1) étaloit sur ces sables, avec son agréable verdure, la pourpre de ses fleurs, qui sortoit admirablement bien sur leur blancheur, & faisoit une broderie merveilleuse. On n'y voyoit pour tous arbrisseaux que quelques tamaris, le *beidel-ossar* (2), le paretuvier (3), le sanar (4), le *spartium* (5), le *conocarpus* (6); mais beaucoup de *lobelia* (7) & d'*icaque* (8). Ce dernier donne retraite à une espece de fourmis rouges qui se logent dans ses bran-

1753. Juin.

Plantes qui s'y trouvent.

Fourmis rouges.

(1) Convolvulus marinus catharticus, folio rotundo, flore purpureo. *Plum. Plant. de l'Amériq. pag.* 89. *planc.* 104.

(2) Beidel-ossar. *P. Alp. Ægyp. pag.* 85.

(3) (4) Arbres qui n'ont pas encore été décrits.

(5) Spartium scandens, citrei foliis, floribus albis, ad nodos confertim nascentibus. *Plum. cat. pag.* 19.

(6) Conocarpus *Linn. Hort. Cliff. pag.* 485.

(7) Lobelia frutescens portulacæ folio. *Plum. gen. pag.* 21.

(8) Icaco fructu ex albo rubescente. *Plum. gen. pag.* 43.

1753. Juin.

ches : elles y forment, avec ses feuilles, une espece de nid, d'où elles se jettent sur les personnes qui ont l'imprudence d'approcher pour en cueillir les fruits, & les mordent cruellement. Je ne pouvois manquer d'être attaqué par ces insectes, ayant à traverser beaucoup de ces bois. Leur piqûre avoit quelque chose de si venimeux, que mon visage & mes mains furent couverts d'ampoules semblables à des brûlures, dont la douleur ne put être appaisée que par une grosse pluie que j'essuyai à l'entrée de la nuit. Elle fut accompagnée de tonnerre & d'éclairs, à la lueur desquels je traversai le fleuve pour me rendre à l'isle du Sénégal.

L'Auteur songe à son retour en France.

Dès que j'y fus arrivé, je ne songeai plus qu'à retourner en France. Il y avoit plus de quatre ans que j'en étois absent, & pendant ce tems j'avois eu occasion de faire une suite d'observations aussi nombreuse que l'on pouvoit raisonnablement espérer dans la concession du Sénégal : du moins s'il en restoit encore quelques-unes à faire, c'étoit tout au plus celles qui ne sont simplement que curieuses, qui échappent pour l'ordinaire aux yeux les plus clairvoyans, ou qui demandent un trop long séjour pour être terminées. Ces considérations suffirent pour me déterminer : il devoit arriver plusieurs bâtimens dans le courant du mois; je me disposai à en profiter.

Quoique j'eusse envoyé tous les ans en France un grand nombre d'animaux, des oiseaux, des poissons, des insectes, des herbiers, des graines de plantes & d'autres productions du pays, à Mrs de Réaumur & de Jussieu, à mesure que ces choses s'étoient présentées; je sçavois qu'il manquoit encore bien des choses, surtout

tout beaucoup d'arbres & arbrisseaux qui n'avoient jamais paru en Europe, pas même dans les jardins du Roi. Instruit de la protection singuliere dont Sa Majesté daigne favoriser la botanique; excité de plus par les ordres de Mgr le duc d'Ayen, qui me parvenoient par les lettres de M. B. de Jussieu, je crus qu'il étoit de mon honneur, en qualité de naturaliste & de botaniste, de ne pas retourner en France sans apporter avec moi les plantes les plus remarquables que produit le climat brûlant du Sénégal, pour les joindre à celles que Sa Majesté a fait rassembler des deux hémispheres, & qu'elle entretient avec autant de magnificence que de goût dans ses superbes serres de Trianon, de Choisi & de Paris. 1753. Juin.

A cet effet je résolus d'aller encore une fois à Podor. Je partis le 10 de juillet avec des vents favorables. Depuis que j'étois dans le pays je n'avois vû que deux plantes de l'Europe, sçavoir le tamaris & le pourpier; & ce voyage que je faisois pour la troisiéme fois, me donna lieu de remarquer que de tous les arbres qui couvrent presque sans interruption les bords du Niger, il n'y en a pas un huitiéme qui ne soient des bois épineux très-durs, & sur-tout des acacies, d'autant plus grands & moins épais qu'ils sont plus éloignés de la côte maritime. Mais ce qui me frappa davantage dans ma route, ce fut une chasse aux singes, que je fis à six lieues en deçà de Podor, sur les terres qui sont au sud de Donaï, autrement appellée l'isle du Coq, & qui fut d'autant plus singuliere, que je ne crois pas qu'on en ait fait de plus abondante. Le bateau ayant été obligé de rester une matinée, je mis pied à terre pour

10 Juillet. Troisiéme voyage à Podor.

Chasse aux singes verds.

1753. Juillet.

chaſſer. Ce lieu étoit fort boiſé, & rempli de ſinges verds, que je n'apperçus que par les branches qu'ils caſſoient au haut des arbres, d'où elles tomboient ſur moi; car ils étoient d'ailleurs fort ſilentieux, & ſi légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux & même trois, ſans que les autres paruſſent bien effrayés; cependant lorſque la plûpart ſe ſentirent bleſſés, ils commencerent à ſe mettre à l'abri, les uns en ſe cachant derriere les groſſes branches, les autres en deſcendant à terre; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre ſur la cime d'un autre. Rien n'étoit plus divertiſſant, lorſqu'ils ſautoient pluſieurs enſemble ſur la même branche, que de la voir plier, & laiſſer tomber les derniers tandis que les premiers gagnoient pays, & que les autres reſtoient encore ſuſpendus en l'air. Pendant ce petit manége je continuois toujours à tirer deſſus, & j'en tuai juſqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, & dans un eſpace de vingt toiſes, ſans qu'aucun d'eux eût jetté un ſeul cri, quoiqu'ils ſe fuſſent pluſieurs fois raſſemblés par compagnies, en ſourcillant, grinçant des dents, & faiſant mine de vouloir m'attaquer.

Mes premiers ſoins en arrivant à Podor avoient été de raſſembler le plus de plantes qu'il étoit poſſible, pour le jardin du Roi; & je fus fort heureux d'avoir recueilli & mis dans deux grandes caiſſes trois cens pieds d'arbres différens avant de quitter ce comptoir: car pendant les dernieres courſes que je fis à mon retour le 2 du mois d'août, aux environs de Bokol, je

2 Août. L'Auteur eſt frappé d'un coup de ſoleil.

fus frappé d'un coup de soleil, accompagné d'une fiévre ardente, de l'espece de celles qui enlevent la plûpart des Européens en moins de deux jours. Ce fut ainsi que ce voyage me fut plus funeste que quatre années de fatigues, pendant lesquelles je n'avois pas essuyé la moindre maladie. Quoique j'eusse resté les trois premiers jours sans aucun secours, avant d'arriver à l'isle du Sénégal, je soutins la force de la maladie pendant un mois; & après une rechûte qui m'avoit mis à deux doigts de ma perte, je me trouvai enfin hors d'affaire. Ma jeunesse, jointe à une constitution qui n'avoit été altérée par aucune débauche, & encore plus les soins généreux du plus tendre des amis (1), me sauverent la vie. 1753. Juillet.

De tous les vaisseaux venus à la côte, il n'en restoit plus qu'un, par lequel je devois retourner en France. Je m'y embarquai convalescent, après avoir passé la barre pour la sixiéme fois, & je partis de la rade du Sénégal le 6 de septembre. Les vents contraires qui regnent dans cette saison, ne nous promettoient pas une courte navigation: comme ils souffloient du nord & du nord-est, ils ne nous permirent pas de nous élever vers le nord : nous fûmes obligés de porter toujours à l'ouest. En faisant cette route nous trouvâmes, à dix lieues du cap Verd, une mer fort blanche : nous filâmes cent brasses & davantage de sonde sans trouver le fond; après quoi la mer reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un haut-fond de sable blanc, que les cartes hollandoises font de quatre-vingt brasses. 6 Septembre. Il s'embarque pour retourner en France.

(1) M. Andriot que j'ai déja cité à la page 129-130.

1753. Septembre. Il eſt pris par les calmes.

Lorſque nous nous trouvâmes à deux cens lieues des côtes, entre le 17ᵉ & le 18ᵉ degré de latitude, nous eûmes le commencement d'un calme qui dura près de quinze jours, avec des chaleurs étouffantes. Il fut ſi profond que le bâtiment ne parut pas avoir changé de place, quoique les courans l'euſſent porté beaucoup dans le ſud. C'étoit le lieu du monde le plus favorable pour trouver l'eau de la mer dans toute ſa ſalure, puiſqu'on étoit aſſez éloigné des terres pour ne pas craindre que l'eau douce des fleuves s'y fût communiquée: j'en remplis donc une bouteille, que je ſcellai hermétiquement dans le deſſein d'en faire l'analyſe à mon retour en France.

Rien de plus ennuyeux que la tranquillité d'un vaiſſeau ſurpris par les calmes; & rien de plus déſeſpérant que de ſe trouver en pleine mer, ſur-tout lorſque les vivres commencent à manquer. On profita de ce contre-tems pour prendre du poiſſon; & l'on n'avoit pas tout-à-fait tort: les modiques proviſions qu'on avoit embarquées au Sénégal étoient conſommées; nous étions déja réduits à la viande ſalée, & nous avions tout l'air de reſter encore long-tems en mer.

Pêche de la haute mer.

Les requiens, les bonites, les grandes-oreilles & les dorades étoient alors en abondance. Ces trois derniers poiſſons ne vivent que de poiſſons-volans: ils en ſont même avides à un tel point, que ſi l'on en contrefait un en couvrant l'hameçon d'un peu de linge, accompagné de deux plumes blanches, & qu'on le faſſe traîner au bout d'une vergue ou à l'arriere du navire, ils s'y laiſſent tromper & le ſaiſiſſent ſans balancer. Nous n'employâmes pas d'autre moyen: il réuſſit ſi bien

qu'on en prit une quantité prodigieuſe, dont on ſala une partie pour le beſoin. La bonite & la grande-oreille ſont des thons de la moyenne eſpece; ils en ont tout le goût. La dorade leur cède quelque choſe à cet égard; mais elle l'emporte de beaucoup pour la beauté : c'eſt ſans contredit le plus beau poiſſon de la mer. La couleur dominante de ſon corps n'eſt qu'un bleu noir, qui lorſqu'il eſt dans l'eau, paroît comme un azur éclatant, qui, après avoir paſſé toutes les nuances du verd & du violet, vient ſe perdre dans le brillant de l'or répandu ſur ſes côtés, pour lui faire la plus riche parure que l'on puiſſe imaginer. 1753. Septembre.

A ce premier calme ſuccéderent pluſieurs autres, dont les moindres furent de trois à huit jours : ils ne nous quitterent que lorſque nous eûmes paſſé le 30e degré de latitude. Là ils furent remplacés par des vents de ſud-oueſt, à la faveur deſquels nous cherchâmes les iſles des Aſores les plus voiſines. C'étoit le parti le plus ſage, dans la poſition où nous nous trouvions, manquant de biſcuit & d'eau, & ayant la plus grande partie de l'équipage hors de ſervice. Calmes ſucceſſifs.

Peu de jours après on découvrit une terre fort haute & embrumée, qu'on reconnut pour l'iſle du Pic, & à côté celle de Fayal. On porta ſur celle-ci à toutes voiles, & l'on entra le 20 d'octobre dans ſon port de l'eſt. On y mouilla d'abord par quinze braſſes, & enſuite par neuf braſſes, ſur un fond de ſable noir attirable par l'aimant, & de peu de tenue. Ce port eſt le ſeul qu'il y ait dans l'iſle de Fayal; & quoiqu'il ſemble à l'abri de deux grandes montagnes, il eſt expoſé aux vents de nord-eſt & de ſud-eſt qui y rendent la mer très-rude, 20 Octobre. Relâche à l'iſle de Fayal.

1753. Octobre.

ſur-tout en automne, & font chaſſer les navires lorſqu'ils ne ſont pas bien afourchés ſur trois & même quatre ancres. Il eſt à couvert des vents d'oueſt par l'iſle même, dans laquelle il eſt creuſé comme en un demi-cercle de quatre cens toiſes d'ouverture ſur trois cens d'enfoncement. L'iſle du Pic qui eſt à deux petites lieues à l'oppoſite, le défend auſſi des vents généraux de l'eſt; mais elle lui en procure de bien plus dangereux: elle refléchit & rabat ſur lui les vents de ſud-oueſt & de nord-oueſt qui viennent la rencontrer: elle arrête auſſi les nuages, qui y cauſent des vents très-variables. C'eſt une remarque que j'ai faite pendant mon ſéjour, & dont les habitans de Fayal m'ont aſſuré avoir une longue expérience, que toutes les fois que le Pic eſt obſcurci par quelque brouillard, il occaſionne du vent; auſſi le regardent-ils comme leur plus fidéle anémoſcope(1). Il y a apparence que cette montagne fait l'effet d'un corps non électriſé qui attire les nuages; d'où il arrive que l'air qui l'environne étant preſſé inégalement de tous côtés, eſt forcé de prendre un cours irrégulier.

Vents cauſés par le Pic de Fayal.

Iſle du Pic.

Le Pic des Aſores n'a guères plus de demi-lieue de hauteur perpendiculaire: regardé du côté de Fayal, il a la forme d'un cône tronqué, ſurmonté par un mammelon pointu, qui ſe trouve par le 38e d. 35 m. de latitude ſeptentrionale, & par le 3^{e} $\frac{1}{2}$ d. de longitude occidentale. C'eſt la ſeule montagne qu'il y ait dans l'iſle de même nom, que l'on peut regarder comme le vignoble de celle de Fayal. Elle en dépend, & tous les habitans de ce lieu y ont leurs maiſons de cam-

(1) Inſtrument qui ſert à faire connoître de quel côté les vents ſoufflent.

pagne, leurs fermes & leurs vignes, qu'ils s'appliquent à faire valoir. Ils y vont tous les ans faire leurs vendanges, & deux especes de vins blancs semblables à ceux des Canaries, mais d'une qualité inférieure. Leur malvoisie est moins liquoreuse; & le vin sec, ou le vin de table, est d'une force qui tient de l'eau-de-vie, & qui porte bientôt à la tête. Aussi-tôt que leurs vins sont faits, ils les font passer en septembre & octobre dans leurs caves de Fayal, d'où on les porte ensuite au Brésil & dans quelques autres parties du monde, sous le noms de vins de Fayal, quoique cette isle n'en produise point, & que tous viennent du crû de l'isle du Pic.

1753. Octobre.

Perspective de Fayal.

Si le port de Fayal n'étoit pas exposé à des bourasques de vent aussi fréquentes, ce seroit un des plus jolis ports du monde, par le point de vûe charmant sous lequel cette isle se présente. Le séjour que nous y fîmes avant de descendre à terre, me donna tout le loisir de la considérer. Elle paroît comme une montagne creusée en demi-cercle, & partagée en quatre ou cinq sommets couverts d'arbres, & qui descendent jusques à la mer par une pente assez douce. Au pied de cette montagne est la ville, qui fait le tour du port: elle est environnée d'un grand nombre de jardins, disposés les uns au-dessus des autres en une espece d'amphithéatre, dont l'irrégularité même offre aux yeux la perspective la plus riante. L'attérage est semblable à celui de Sainte-croix de l'isle Ténérif, avec cette différence que le rivage est moins escarpé, & couvert d'un sable ou gravier noirâtre assez fin, sur lequel on descend plus tranquillement.

1753. Octobre.

Ville de Fayal.

Il y a une eſpece de fort preſqu'au milieu du fond du port, dont les murs ſont baignés par les eaux de la mer. La ville vient après, & fait la même figure que le port. Elle eſt gouvernée par un Capitan mor (1), & très-peuplée. Ses habitans ſont au nombre de cinq mille, tous portugais, la plûpart eccléſiaſtiques, religieux ou religieuſes : jamais on n'a tant vû de couvens dans une ſeule ville. Les égliſes y ſont fort belles & bien entretenues. On y voit auſſi beaucoup de beaux bâtimens, entr'autres la maiſon des Jéſuites, qui ſont les ſeigneurs temporels de l'iſle. Les maiſons bourgeoiſes ſont fort propres, toutes boiſées & parquetées, d'où l'on peut juger que le bois n'y manque pas.

Température de l'air.

L'iſle de Fayal eſt ſous un beau ciel : l'air y eſt bon, & conſerve pendant l'hiver une température ſuffiſante pour qu'on n'ait pas beſoin de feu : auſſi l'on ne s'y chauffe point, & l'on ne voit aucune cheminée dans les maiſons. Pendant l'été elle eſt rafraîchie continuellement par les vents, parce qu'étant au milieu de la mer, elle peut en jouir de quelque côté qu'ils viennent ; & ils rendent la chaleur du jour ſupportable.

Qualités du terrein.

Le terrein n'y eſt pas moins admirable que la température de l'air. Comme il eſt rouge & pierreux, & par-là ſemblable à celui de l'iſle du Pic, il ſeroit auſſi fort propre à produire de bons vins ; mais il eſt trop borné, & l'on ſe contente d'y cultiver les choſes les plus néceſſaires. L'humidité de ſes montagnes entre-

(1) Voici les titres du Gouverneur, tels qu'il me les donna par écrit ; *S^{gnor} Jeronimo de Brum da Silveira Porras Fidalgo da Caſa de ſua Mag.^{re} e Cavaleiro Porfeſſo na Ordem de Xyſ.^{to} Capitaõ. Maior da Capitania das Ilhas dos Aſſores Fayal e Pico.*

tient

tient sa fertilité. Leurs crêtes sont couvertes de très-beaux arbres, de noyers, de châtaigniers, de peupliers blancs, & sur-tout d'arbousiers qui ne quittent jamais leur verdure. C'est la prodigieuse quantité que l'on trouve de ces derniers dans cette isle, qui lui a fait donner le nom de *Fayal*, nom sous lequel les portugais connoissent l'arbousier. La séve de cette terre est merveilleuse & travaille continuellement : elle ne se repose jamais, & produit toutes sortes de biens. Sur les collines ombragées on cultive plusieurs racines, comme la batate & la colocase, qui servent de nourriture aux domestiques. Les campagnes ressemblent à autant de jardins séparés les uns des autres par des murailles de pierre séche de hauteur d'appui : elles sont destinées aux bleds ; mais celui qu'on y recueille suffit à peine pour la nourriture des habitans ; on y supplée par le maïs, le lupin, la gesse & quelques autres légumes qui réussissent mieux sur les côteaux. 1753. Octobre.

Jardins.

On a encore de grandes ressources dans les jardins, où l'on cultive un grand nombre de fruits, les orangers & les citroniers de toutes les especes, des poiriers, des pommiers, le figuier, le grenadier, la vigne & l'olivier, avec beaucoup d'herbages. Les pasteques, les melons, les giromons, les calebasses sucrées (1) & plusieurs autres fruits de terre y sont comme naturels. Il ne dépendroit que des habitans de donner plus d'ordre à leurs jardins, & de les orner un peu mieux ; car les fleurs ne leur manquent pas. Ils ont, pour les bordures, beaucoup d'oignons à fleur, le thim, la lavande,

(1) Cucurbita oblonga, flore albo, folio molli. *C. B. Pin. Moris. hist. sect. 1. tab. 5. fig. 3.*

1753. Octobre.

la ſauge, le romarin, le baſilic & les plantes aromatiques. L'œillet, la giroflée, la balſamine, le jaſmin, le baliſier (1), les lis-aſphodèles (2), les narciſſes & la tubéreuſe étoient en fleur au commencement du mois de novembre. Dans le même tems les lupins (1), dont on avoit ſemé les collines, étoient ſortis de terre; & ils devoient vraiſemblablement fleurir au mois de janvier ſuivant.

Troupeaux.

On ne peut guères trouver ailleurs une plus grande abondance de troupeaux. Il y a des bœufs excellens, des moutons, des cabrits & des cochons: on y nourrit des volailles de toute eſpece. Le poiſſon n'y eſt pas fort commun, & l'on eſt borné à celui de la mer: on y pêchoit alors beaucoup de petites ſoles & de carlets que l'on prenoit facilement à la ligne. J'ai remarqué une certaine conformité entre cette iſle & celle de Ténérif, en ce qu'elle a peu de gibier & peu d'oiſeaux. Dans pluſieurs promenades que j'y ai faites à deux lieues à la ronde, je n'ai rencontré que peu de lièvres, & quelques cailles répandues dans les campagnes. Il eſt vrai qu'il ne manquoit pas de merles ſur le ſommet des montagnes: j'en vis même un grand nombre dont le plumage noir étoit agréablement taché de blanc: ils étoient par compagnies ſur les arbouſiers, dont ils mangeoient les fruits en jaſant continuellement.

Eau de ſource.

Quoique l'automne ſoit une ſaiſon très-agréable dans les iſles Aſores, néanmoins le ciel commençoit à ſe brouiller & à menacer des pluies. L'iſle de Fayal eſt

(1) Cannacorus ampliſſimo folio, flore rutilo. *Inſt. pag.* 367.
(2) Lilio-aſphodelus puniceus. *Cluſ. hiſt.* 1. *pag.* 137.
(3) Lupinus albus. *Park. Moriſ. Hiſt. ſect.* 2. *tab.* 7. *fig.* 3.

encore plus pluvieuſe que les autres, ſans doute à cauſe du Pic & de ſes propres montagnes qui déterminent les nuages à s'y arrêter. De-là naiſſent un grand nombre de ſources, qui ſe déclarent par-tout, même dans pluſieurs quartiers de la ville, où on les ramaſſe dans des citernes bien pavées. L'eau de ces ſources, quoique d'une grande pureté, eſt peſante & extrêmement cruë : elle m'a même paru minérale & ferrugineuſe. 1753. Octobre.

L'iſle de Fayal eſt l'ouvrage des volcans.

La montagne la plus élevée de cette iſle, ſe trouve à peu près vers ſon centre à deux lieues & demie de la ville. Elle vomiſſoit autrefois des flammes avec des matieres embraſées, & cauſoit des tremblemens de terre aſſez fréquens. L'éruption qui ſe déclara en 1672 fut la derniere : elle laiſſa à la bouche du volcan un grand baſſin, qui, au rapport des habitans, a la figure d'un parallelogramme, ceint d'un mur très-élevé, & ſi régulier qu'on le prendroit pour un travail de l'art, ſi l'on ne ſçavoit parfaitement qu'il doit ſon origine aux feux ſoûterrains. Les eaux des pluies ont depuis rempli ce baſſin, & en ont formé une eſpece de lac, ou pour mieux dire, un réſervoir de la plus belle eau, qui fait aujourd'hui l'étonnement & l'admiration des inſulaires. C'eſt, ſans doute, par le moyen de ce volcan ou de pluſieurs enſemble, que s'eſt élevé tout le terrein de cette iſle, qui n'a pour toutes pierres que différentes eſpeces de laves, avec leſquelles on trouve des pierres brûlées & des ponces. Le grain de ces laves eſt beaucoup plus gros que celui des pierres de l'iſle de Ténérif, dont j'ai parlé au commencement de cette relation (1).

(1) Voyez la page 12.

1753. Octobre.

Cette relâche, quoiqu'un peu longue, me fit beaucoup de plaisir. Outre les connoissances qu'elle me donna d'un pays que je voyois pour la premiere fois, elle me reposa des fatigues du voyage, & me mit en état de supporter celui que j'allois faire de-là en France. La lenteur ordinaire aux portugais, & les difficultés que nous eûmes de la part de la mer à embarquer l'eau, le bois, le biscuit, les farines, les bœufs, les volailles & autres provisions, ne nous permirent de sortir du port de Fayal que le 8 de novembre. Nous eûmes des vents de sud-ouest qui nous firent bientôt perdre de vûe les Asores. Je profitai de leur tranquillité pour prendre une seconde bouteille d'eau de mer à trois cens lieues des côtes de France : c'étoit tout ce qu'il m'en falloit pour en faire la comparaison avec celle dont j'avois eu soin de me pourvoir dans les mers du Sénégal.

8 Novembre. On leve l'ancre.

Notre navigation du Sénégal à Fayal avoit été fort ennuyeuse, mais sa fin fut des plus périlleuse. A peine avions-nous fait cinquante lieues en quittant les Asores, qu'un vent furieux de sud-est s'empara de la mer, & nous fit éprouver le commencement d'une tempête qui dura deux mois. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & d'essuyer en cet état tous ses caprices. On conçoit assez ce que c'est que la position d'un fragile bâtiment exposé à être le jouet d'une mer courroucée; tantôt élevé sur une montagne d'eau, & tantôt plongé dans les abysmes; battu en flanc par une lame, appesanti par l'autre, qui en tombant dessus, semble devoir le briser en mille morceaux. On peut encore se figurer l'inquiétude du voyageur qui soupire après un repos qu'il ne peut trouver; l'embarras d'un pilote dont l'art

Tempête de deux mois.

devient inutile, & qui cherche vainement ſa route dans le ciel au milieu des brouillards & des flots qui ſemblent conjurés contre lui; enfin l'état du matelot le plus aguerri, qui voit diſparoître un vaiſſeau à ſes côtés: Quel ſujet de méfiance pour eux! 1753. Décembre.

Telle fut notre poſition pendant les deux mois les plus courts de l'année. Ce fut en cet état que nous errâmes tant dans l'Océan que dans la Manche où les courans nous porterent, & où nous étions obligés chaque jour de fuir la terre que nous cherchions ſur une côte remplie d'écueils; lorſqu'une bonace, dont nous ſçûmes profiter, nous permit de ſortir de ce canal & de chercher un aſyle dans le port de Breſt: car la force de la tempête avoit mis nos voiles en pieces, briſé nos manœuvres, le corps même du vaiſſeau étoit bien maltraité, les vivres manquoient, & l'on ne pouvoit ſe rendre en cet état au port de l'Orient, qui étoit le lieu de la deſtination, quand même on auroit eu les vents les plus favorables. Fauſſe route dans la Manche.

Quand nous fûmes par le travers de l'iſle d'Oueſſant, nous embarquâmes un pilote côtier, qui nous fit entrer dans le port de Breſt le 4 de janvier 1754. On peut juger de l'état où je me trouvois en arrivant dans cette ville après quatre mois du voyage le plus rude, & que j'avois enrrepris convaleſcent d'une maladie, dont le ſouvenir me devint encore plus amer lorſque je vis la plûpart des plantes qui en avoient été la cauſe, perdues par les rigueurs de la ſaiſon. Pendant que notre vaiſſeau ſe radouboit & ſe ragréoit pour ſe rendre au port de l'Orient, je paſſai un mois à Breſt pour rétablir ma ſanté chancelante, & me diſpoſer au voyage de 1754. 4 Janvier. Relâche au port de Breſt.

1754. Janvier.

Paris, que je fis dans les neiges & les grandes gêlées de février, qui, comme l'on ſçait, furent très-violentes, ſur-tout dans la Bretagne. Les plantes qui me reſtoient

Eau de mer ſuſceptible de gêlée.

périrent par les grands froids, qui me furent utiles en cela ſeul, qu'ils me firent connoître que l'eau de mer, même la plus ſalée comme celle du Sénégal, eſt ſuſceptible de gêlée. Les deux bouteilles que j'en emportois bien enveloppées dans du foin, furent caſſées par la glace qui s'y forma, & qui fut trouvée douce, comme je l'obſervai avec M[rs] de Juſſieu, à mon arri-

18 Février. Arrivée à Paris.

vée à Paris le 18 de février, après plus de cinq années d'abſence.

FIN.

HISTOIRE
DES
COQUILLAGES.



PRÉFACE.

LORSQU'A mon retour du Sénégal je travaillai à donner un certain ordre aux obſervations que j'avois faites pendant mon voyage, je ne comptois pas devoir commencer par l'hiſtoire des Coquillages, & mon projet étoit de donner en un corps d'ouvrage complet tout ce qui regarde les autres parties de l'hiſtoire naturelle de ce pays; j'avois même déja entamé l'hiſtoire phyſique: mais comme le nombre conſidérable des matériaux que j'ai recueillis, & qui renferme des détails très-intéreſſans & acquis par des recherches fort pénibles, ſe ſeroit trouvé reſſerré dans des bornes trop étroites; j'ai crû qu'il ſeroit à propos de donner à cet ouvrage un peu plus d'extenſion, de le diſtribuer en pluſieurs parties, & de commencer par une de celles qui ſont d'un goût plus général: mon choix eſt donc tombé ſur les Coquillages. Une autre raiſon m'a fait donner la préférence à cette partie; c'eſt qu'elle manquoit à l'hiſtoire naturelle, n'ayant point encore été travaillée par l'examen des animaux, & j'oſe dire que la plûpart des ſujets qui y ſont traités ſeront exactement neufs pour mes lecteurs; ils pourront, ſi l'on veut, paſſer pour autant de nouvelles découvertes.

Le ſiècle dans lequel nous vivons, en a produit

lui ſeul, en hiſtoire naturelle, plus que tous ceux qui l'ont précédé : on a vû naître la théorie des plantes & celle des inſectes, on a vû des corps pierreux autrefois mis au nombre des végétaux, ſe métamorphoſer en animaux, & des animaux ſe reproduire par une ſimple diviſion des parties de leur corps ; enfin on a vû ſous le microſcope des molécules auparavant inanimées, ſe développer, prendre du mouvement, la vie même, & paſſer ſucceſſivement par ces trois manieres d'exiſtence : on n'a été témoin de ces découvertes que depuis que M[rs] de Tournefort, de Reaumur, de Juſſieu, Trembley, de Buffon & Needham ont paru. Les autres parties de l'hiſtoire naturelle ont été travaillées par beaucoup d'autres perſonnages illuſtres ; mais il ſemble qu'on ait entierement perdu de vûe les Coquillages : d'où vient cette eſpece de préférence ?

Les découvertes en hiſtoire naturelle, comme dans les autres ſciences, n'ont été faites que pas à pas. Les premiers obſervateurs n'ont d'abord apperçu que ce qu'il y avoit de plus frappant dans les parties extérieures des corps ſoumis à leurs recherches; ceux qui les ont ſuivis ont remarqués quelques particularités de plus ; d'autres enfin, venus après ceux-ci, ont ajouté à l'examen des parties extérieures, ce qu'il y avoit de plus ſecret & de plus caché dans l'intérieur de ces mêmes corps. Tel a été le progrès de nos connoiſſances en hiſtoire naturelle. Mais il s'en faut bien que toutes ſes parties ayent marché d'un pas égal à leur perfection. Celles qui montroient quelque apparence d'utilité ont été cultivées les premieres; on s'eſt enſuite attaché à celles qui offroient quelques ſingu-

larités, ou qui flattoient agréablement les ſens : c'eſt ainſi que les coquillages ont fixé à leur tour l'attention des naturaliſtes, par la beauté & l'agréable variété de leurs couleurs.

Mais cette même beauté qui a fait jetter les yeux ſur les coquillages, eſt devenue un puiſſant obſtacle aux progrès de cette ſcience. La coquille ſeule dépoſitaire de cette riche parure, a fait mépriſer l'animal auquel elle ſervoit de couverture, & eſt devenue ſeule l'objet de l'admiration de quelques naturaliſtes. Epris, comme les curieux, de la beauté frappante de ſes couleurs, ils n'ont pas jugé que l'habitant fût digne de leurs recherches, & la difficulté de ſe le procurer à chaque inſtant, n'a pas peu contribué à augmenter leur dédain. Ils ſe ſont donc bornés à l'examen des coquilles, ils n'en ont conſidéré que la forme, celle de ſon ouverture, ou le nombre de ſes pieces ; c'eſt d'elle ſeule qu'ils ont voulu tirer leurs caracteres primitifs & diſtinctifs : de-là cette foule de ſyſtêmes auſſi peu ſatisfaiſans les uns que les autres. D'autres naturaliſtes ont à la vérité décrit quelques animaux ; il y en a même qui ont indiqué en gros & d'une maniere aſſez vague la méthode qu'il falloit ſuivre dans l'examen des coquillages ; mais aucun ne s'eſt propoſé de former une hiſtoire ſuivie & complette de ceux qui habitent les terres & les côtes maritimes de l'Europe, & perſonne depuis eux n'a tenté de l'exécuter. Enfin, on peut dire en général que juſqu'aujourd'hui l'on n'a conſidéré les coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure, la coquille, & non par les animaux qui les habitent.

Le voyage que je viens de faire en Afrique, entr'autres obſervations nouvelles qu'il m'a procuré, m'a fourni nombre de remarques curieuſes ſur les coquillages. On verra par la ſuite que je préſente, que la mer du Sénégal eſt auſſi fertile qu'aucune autre mer des pays chauds; qu'elle produit comme celle des Indes, les belles Cames, les Pourpres, les Rouleaux, & ſurtout les rares variétés qui portent les noms d'Amiraux, Vice-Amiraux, &c. ſi eſtimées des curieux, avec pluſieurs autres eſpeces, qui, quoique moins apparentes par la vivacité & la diſtribution de leurs coùleurs, ſeront ſans doute regardées à cauſe de la ſingularité de leur forme, & à cauſe de leur nouveauté : cependant comme un ſeul pays ne peut avoir l'avantage de produire tous les coquillages, on ne ſera pas plus étonné de voir que cet ouvrage ne parle point de certaines eſpeces qui ſe trouvent dans les cabinets, que d'y en voir d'autres qui ne ſe rencontrent nulle part. J'aurois deſiré, pour le rendre plus complet, pouvoir y joindre les coquillages qui naiſſent ſur les côtes maritimes de la France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée; mais ni le tems ni les circonſtances ne me l'ont encore permis. Un ouvrage qui donneroit une hiſtoire générale & détaillée des corps marins, & qui préſenteroit par ordre & ſous un point de vûe raiſonné ces différens objets, mériteroit ſans doute l'attention du public. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un au fait de ces ſortes d'obſervations, & protégé, fût envoyé ſur ces côtes, pour nous en faire connoître les coquillages par des deſſeins exacts & par des deſcriptions faites ſuivant les principes que j'établis; hé!

combien d'obſervations n'y a-t-il pas à faire ſur cette matiere encore neuve, ſeule capable d'occuper un homme pendant pluſieurs années, & digne autant qu'aucune autre des recherches des naturaliſtes. Si le projet que je propoſe étoit mis en exécution, on verroit cette partie juſqu'ici négligée, avancer en peu de tems beaucoup plus que les autres, & il reſteroit peu de choſes à faire pour rendre ce traité auſſi complet qu'on peut le deſirer.

Je ne dirai pas avec quelques Auteurs modernes, que je n'ai employé à cet ouvrage que des momens perdus; ils n'ont traité cette matiere que comme un jeu, parce qu'ils l'ont travaillée ſans ſoin & ſans peine: en effet ils n'ont examiné que les coquilles, qui ne leur fourniſſoient aucun caractere certain; de-là ils ont conclu que cette étude ne devoit être qu'une eſpece de divertiſſement ſemblable à celui que prenoient autrefois Scipion & Lælius, tous deux Romains, l'un grand général & l'autre homme fort éloquent, lorſqu'ils ramaſſoient des coquilles pour ſe délaſſer de leurs occupations ſérieuſes. Je conviendrai avec eux qu'une heure d'examen ſur les coquilles de leur cabinet, a ſuffi pour les ranger ſuivant l'ordre qu'ils nous ont donné; mais ſont-ils parvenus au but qu'ils ſe propoſoient, celui de nous faire connoître les coquilles qui ont le plus de rapports & de reſſemblances? Non ſans doute, & il me ſera facile de faire voir qu'au contraire ils n'ont fait qu'augmenter le deſordre & la confuſion qui regnoient déja dans cette partie, & que s'ils nous ont ouvert un chemin, c'étoit celui qui devoit nous égarer: car ſi nous jettons les yeux ſur leurs

arrangemens ou leurs méthodes, nous y verrons partout les genres confondus, des coquilles terreſtres mêlées indiſtinctement avec des coquilles marines, & réciproquement celles-ci avec des terreſtres, des operculées avec des coquilles ſimples, & ſouvent même des portions de bivalves avec des univalves; nous y verrons des variétés ſans nombre, des variétés d'âge & de ſexe, ſe métamorphoſer & prendre le nom d'eſpeces. Tels ſont les défauts communs à preſque tous les Auteurs: c'eſt ainſi que la plûpart ont placé les Limaçons terreſtres, coquillages ſans opercule, avec des Sabots, coquillages marins operculés; les Rubans, autres coquillages terreſtres, avec les Vis, & ſouvent des Foſſiles marins avec des coquillages d'eau douce. Ces exemples que l'on multiplieroit trop, ſi l'on vouloit les citer tous, & dont l'erreur ſaute aux yeux des connoiſſeurs, prouvent aſſez le peu de ſolidité & l'inſuffiſance des méthodes tirées des coquilles.

En effet tant que l'on ne conſidérera que la forme des coquilles, ce vuide ſquelette, cette ſéche dépouille, ſeul objet que nous préſentent les cabinets, quand on ne les regardera que par un côté, que par une partie, l'ouverture par exemple, on ſera toujours ſujet à marier enſemble des coquilles fort différentes, comme ſont celles qui n'ont point d'opercule, avec celles qui en ſont pourvues. Ce défaut naît de la difficulté qu'il y a de trouver les coquilles avec cet opercule lorſqu'on ne les pêche pas immédiatement dans la mer, & de ce qu'on le rencontre rarement dans les collections des cabinets, choſe cependant d'une plus grande importance qu'on ne ſe l'eſt imaginé juſqu'ici,

pour

pour la diſtinction des coquillages. Une autre difficulté qui empêche que l'on puiſſe ranger les coquilles par leur figure ſeulement, & ſur-tout par le contour de leur bouche ou de leur ouverture, c'eſt qu'il y en a qui ont une forme particuliere dans leur jeuneſſe, & une autre dans leur vieilleſſe; telles ſont la plûpart des Pourpres, dont la bouche ou l'ouverture a la lèvre tranchante, mince & ſans dent pendant leur jeuneſſe, au lieu que dans leur vieilleſſe elle eſt épaiſſe, dentée, & bordée d'un large bourrelet; ſouvent cette même lèvre s'épaiſſit de maniere qu'elle ferme preſqu'entierement l'ouverture, ne lui laiſſant qu'une eſpece de fente aſſez étroite; les différens ſexes éprouvent auſſi des variétés à peu près ſemblables. Qu'arrivera-t-il donc de là ? C'eſt que de deux coquilles de même eſpece, dont l'une ſera jeune ſans bourrelet, & l'autre vieille avec un large bourrelet, on mettra la premiere dans le genre des Buccins, & l'autre dans celui des Pourpres; il en ſera de même à l'égard des différences occaſionnées par la différence du ſexe; mépriſes dans leſquelles ſont tombés tous ceux qui n'ont conſulté dans les Coquillages que leurs coquilles, & non les animaux qu'elles renferment : enfin, excepté la diviſion générale & ancienne des coquilles en Univalves, Bivalves & Multivalves, ils ont mis cette ſcience dans une confuſion, dont il ne ſeroit pas poſſible de la tirer, ſans la connoiſſance des animaux auxquels elles appartiennent.

Il y avoit donc dans les Coquillages quelque choſe de plus à conſidérer que leurs coquilles; l'animal qui les habite devoit nous guider dans nos arrangemens

méthodiques, lui ſeul devoit nous ſervir de regle, puiſqu'il en eſt la principale partie, celle qui donne à cette eſpece de ſquelette extérieur, la forme, la grandeur, la dureté, les couleurs, enfin tous les accidens que nous y admirons. Si nous examinons attentivement ce peuple nouveau & entierement oublié, ſi nous conſidérons en particulier chacun des êtres qui le compoſent, nous découvrirons dans leurs mœurs, dans leurs actions, dans leurs mouvemens & dans leur maniere de vivre, une infinité de choſes très-curieuſes, des faits intéreſſans & capables de fixer l'attention d'un obſervateur avide & intelligent; nous appercevrons dans la ſtructure de leur corps un grand nombre de parties auſſi ſingulieres par leur forme que par leurs uſages: en entrant enſuite dans les détails, nous conviendrons que cette matiere demandoit à être traitée ſérieuſement & non comme un jeu, étant auſſi remplie d'épines & de difficultés qu'aucune autre partie de l'hiſtoire naturelle.

C'eſt d'après cet examen & ces réflexions, que j'ai cru devoir travailler cet ouvrage ſur un plan tout différent de celui qu'ont ſuivi les anciens & les modernes. J'ai déja dit que leurs méthodes, bien loin de donner aucune lumiere ſur la connoiſſance des Coquillages, tendoient au contraire à nous écarter de la vraie route qu'il faut ſuivre pour l'acquerir; & l'on verra par l'expoſé que je vais faire de mon plan, que je ne dois rien aux uns & aux autres, puiſque je n'ai pas emprunté la moindre de leurs idées.

D'abord je me déclare aſſez ennemi des ſyſtêmes, & je connois trop leurs défauts pour en admettre

aucun, même dans cette partie où, ouvrant une carriere nouvelle aux amateurs de l'hiſtoire naturelle, il me ſeroit auſſi libre que facile d'en établir. C'eſt un principe duquel je ne m'écarterai point dans les autres parties de l'hiſtoire naturelle du Sénégal que j'aurai à traiter après celle-ci. Je me contenterai de rapprocher les objets ſuivant le plus grand nombre des degrés de leurs rapports & de leurs reſſemblances : les deſcriptions qui ſerviront à établir cette reſſemblance, feront auſſi les preuves les plus ſolides ſur leſquelles ſeront appuyées les raiſons que j'aurai eu de les rapprocher. Ces objets ainſi réunis, formeront pluſieurs petites familles que je réunirai encore enſemble, afin d'en faire un tout dont les parties ſoient unies & liées intimement. Je ne promets cependant pas que l'on trouvera par-tout cette liaiſon ; c'eſt un avantage qu'on ne peut raiſonnablement eſpérer que dans ces ouvrages univerſels qui raſſemblent tous les objets connus, & non dans ceux qui, comme celui-ci, n'offrent que les objets particuliers à un pays : je conviens, au contraire, que tous ceux dont je traiterai ne formeront pas une ſuite complette, & ce n'étoit point mon but ; mais du moins ne ſerons-nous point obligés d'admettre des liaiſons forcées, auxquelles la nature ne ſe prête point, telles que celles que l'on voit dans tous les ſyſtêmes : les corps que nous aurons réunis, ne pourront être ſéparés ou mariés d'une maniere auſſi bizarre, que par ignorance, ou dans des méthodes auſſi mal concertées. Si juſqu'à préſent l'on avoit travaillé à découvrir dans les corps leurs rapports, à en faire de petites familles bien caractériſées, ce que quel-

ques-uns appellent des familles naturelles, l'hiſtoire de la nature ſeroit aujourd'hui moins embrouillée, beaucoup plus avancée, & l'on ſeroit moins embarraſſé ſur la place que doivent occuper tant d'êtres iſolés que l'on ne ſçait où rapporter, faute d'en avoir fait des deſcriptions entieres & d'exactes comparaiſons.

Cet ouvrage ſera donc moins une méthode ou un ſyſtême, qu'une nouvelle maniere de conſidérer les Coquillages : il n'y ſera plus queſtion de l'ancienne diviſion en Univalves, Bivalves & Multivalves. J'ai apperçu quelque choſe de plus dans les Coquillages : j'ai reconnu que les animaux de ceux que l'on a appellés juſqu'ici Univalves, avoient un grand nombre de rapports généraux, une reſſemblance générale ; mais j'ai trouvé dans leurs coquilles mêmes de quoi diviſer cette famille en deux : quelques-unes d'elles ont une petite piece qui ſert à les boucher comme un couvercle, que j'appelle à cauſe de cela l'*opercule*, & qui caractériſe la famille des *Operculées* que j'établis, celle qui ſuivra immédiatement la famille des Univalves proprement dites. J'ai été obligé d'en agir de même à l'égard du terme de Bivalves, ne pouvant l'adopter dans le même ſens que l'ont pris les modernes, parce que dans la famille des Bivalves dont les animaux ont les mêmes rapports généraux, il y en a dont les coquilles ont plus de deux pieces, c'eſt-à-dire, ne peuvent plus être appellées correctement Bivalves : j'ai diviſé cette famille en deux, laiſſant à la premiere, à celle dont la coquille n'a que deux pieces, le nom de Bivalve, & donnant à l'autre qui porte pluſieurs pieces, celui de Multivalve. Après avoir employé le

terme de Bivalves, dont les modernes ſe ſervoient pour déſigner indifféremment ces deux familles, les Bivalves & les Multivalves, il m'a fallu faire un terme qui revînt à celui de *Concha* d'Ariſtote, de Pline & des anciens : j'ai cru que celui de *Conque* pourroit rendre ce terme, en lui conſervant toute ſa force & ſon étendue, c'eſt-à-dire, en lui laiſſant comprendre les Multivalves avec les Bivalves : par-là j'ai évité toutes les idées & les dénominations fauſſes qu'occaſionnoient le terme de Bivalve lorſqu'il tomboit ſur un coquillage de plus de deux pieces, comme ſur une Pholade, & celui de Multivalve qui pouvoit s'appliquer également à certaines eſpeces de vers à pinceaux, tels que les Glands-de-mer, les Conques Anatiferes, &c. qui ſont exclus de cette famille par le terme *Concha* des anciens.

Nos Coquillages ſeront donc diſtingués en Limaçons & en Conques. Les Limaçons ſeront diviſés en Univalves & en Operculés, & les Conques en Bivalves & en Multivalves. Voilà nos quatre familles générales, qui ſeront encore elles-mêmes ſous-diviſées en pluſieurs autres familles ſubalternes. Paſſons actuellement à la maniere dont chacune de ces parties ſera traitée.

Les caracteres dont je me ſervirai pour diſtinguer les familles ſubalternes, ſeront pris de la poſition des yeux dans les Limaçons, & de la figure des trachées dans les Conques; les autres parties ſeront employées pour caractériſer les genres, & la coquille me guidera pour l'ordinaire dans la diſtinction des eſpeces & des variétés. J'avertis ici que j'aurois pû prendre les ca-

racteres des familles ſubalternes de toute autre partie que de la ſituation des yeux : j'ai préféré celle-ci, parce que, quoique ſujette à varier, elle eſt encore plus conſtante que les autres, qu'elle eſt facile à appercevoir, & qu'elle s'oppoſe moins à la réunion des Coquillages qui ont entr'eux le plus d'analogie.

Dans un art nouveau, & il en eſt de même d'une ſcience tirée du ſein de l'oubli, combien ne rencontre-t-on pas de difficultés quand il s'agit de ſe faire entendre ? combien de termes ne faut-il pas inventer ? J'ai ſenti ces difficultés ſur-tout quand il a été queſtion de trouver des termes pour déſigner des parties qui n'ont pas été beaucoup obſervées, & elles ſe ſont préſentées d'autant plus ſouvent, que notre langue a été abandonnée, ſur cette matiere, par les langues anciennes, qui n'en ont que peu ou point du tout traité. Je donnerai ci-après dans un article ſéparé, les définitions avec l'explication & l'uſage de ces parties, afin de n'être pas obligé de les répeter à chaque deſcription, & je rendrai raiſon, par-tout où il ſera néceſſaire, des noms dont j'aurai été obligé de me ſervir.

A l'égard des noms que j'aſſignerai aux eſpeces de Coquillages inconnues ou anonymes, voici la règle que je me ſuis preſcrite : je donnerai d'abord un nom ſimple & unique à un genre, ou, ce qui revient au même, à la premiere eſpece d'un genre ; & lorſqu'il y aura pluſieurs eſpeces, j'ajouterai à ce nom générique, un nom ſpécifique, particulier & propre à chacune des eſpeces ſuivantes. En cela je ne dérogerai point à la coutume reçue chez preſque toutes les nations Européennes, de donner aux peres de famille

un nom que leurs enfans prennent auſſi, pour faire connoître qu'ils deſcendent de telle ou telle famille; mais en ajoutant à ce nom de famille un nom de terre ou de poſſeſſion, ou tout autre nom arbitraire, pour diſtinguer les enfans les uns des autres: c'eſt ainſi que Martin, par exemple, ayant quatre enfans, appelle l'un Martin du moulin, l'autre Martin du foſſé, le troiſiéme Martin de l'étang, & le quatriéme Martin de la ſauſſaie; & il auroit trouvé deux cens noms pareils, s'il eût eu deux cens enfans. Je me conformerai à cet uſage d'autant plus volontiers qu'il s'accorde avec le génie de toutes les langues connues, & qu'il ne peut cauſer aucun embarras lorſqu'on veut réunir ou diviſer deux ou pluſieurs genres différens. Prenons pour exemple quelque genre de plante connue, comme l'oranger. Un Auteur qui, à l'exemple de M. Linnæus, rangera ſous le même genre l'oranger, le citronier, le limonier, &c. nommera la premiere eſpece Oranger ſimplement, la ſeconde Oranger-citronier, & la troiſiéme Oranger-limonier; un autre Botaniſte qui regardera ces trois eſpeces comme trois genres différens, appellera l'un Oranger, l'autre Limonier, le troiſiéme Citronier, & ainſi de ſuite: par-là on évitera toute confuſion, & chacun aura la liberté de réunir ou diviſer les genres & les eſpeces ſuivant ſes idées, ſans être obligé de forger à chaque inſtant de nouveaux noms auxquels ne peuvent ſuppléer les phraſes des nomenclateurs, ou de changer les noms réels & primitifs de chaque choſe.

Rien de plus préjudiciable à nos connoiſſances que ces changemens de noms: nous devons conſerver les

anciens, ſur-tout ceux qui paroiſſent fort bons, & qui ont été adoptés par les maîtres de l'art. Ceux qui étudient la Botanique & qui ont fait quelques progrès dans cette ſcience, ne ſçavent que trop quel embarras cauſent aujourd'hui ces termes nouveaux qu'on a voulu ſubſtituer aux anciens, peut-être autant pour faire oublier leurs auteurs reſpectables, que pour réduire cette ſcience à une nomenclature dont tous les termes exprimaſſent quelque caractere de chaque plante. Ce projet, beau dans la ſpéculation, nuiſible dans la pratique, impoſſible dans l'exécution, opérera ſans doute un jour un avantage, en ce qu'il nous fera ſentir la néceſſité de recourir aux termes des anciens ; il nous fera lire leurs ouvrages, & nous y verrons avec étonnement quel abus quelques modernes en ont fait, en employant, ſans choix & ſans réſerve, des noms conſacrés pour exprimer des choſes fort connues, que les nouveaux noms rendent aujourd'hui comme étrangeres aux gens même les plus conſommés dans cette ſcience. L'expérience nous apprend que la plûpart des noms ſignificatifs qu'on a voulu donner à différens objets d'hiſtoire naturelle, ſont devenus faux à meſure qu'on a découvert des qualités, des propriétés nouvelles ou contraires à celles qui avoient fait donner ces noms ; il faut donc, pour ſe mettre à l'abri des contradictions, éviter les termes figurés, & même faire enſorte qu'on ne puiſſe les rapporter à quelque étymologie, afin que ceux qui ont la fureur des étymologies ne ſoient pas tentés de leur attribuer une idée fauſſe.

Il en doit être des noms comme des coups des jeux de

de hazard, qui n'ont, pour l'ordinaire, aucune liaiſon entr'eux : ils ſeront d'autant meilleurs qu'ils ſeront moins ſignificatifs, moins relatifs à d'autres noms, ou à des choſes connues ; parce que l'idée ne ſe fixant qu'à un ſeul objet, le ſaiſit beaucoup plus nettement que lorſqu'elle ſe lie avec d'autres objets qui y ont du rapport. Ils doivent être courts & dans le goût de la langue dans laquelle on écrit. C'eſt auſſi la méthode que j'ai ſuivie : j'ai tâché de n'en prendre que de doux, & ſur-tout de les faire les plus courts qu'il a été poſſible, en ſuivant les règles des terminaiſons françoiſes & le génie de notre langue. Il n'eſt pas douteux que la plûpart de ces noms nouveaux paroîtront d'abord mal ſonans, durs & ſouvent inintelligibles ; que ceux même qui ſeront goûtés par tels & tels connoiſſeurs, ſeront rejettés par d'autres perſonnes auſſi judicieuſes. Tel eſt le ſort des nouveaux termes, & je m'attends que ceux-ci l'éprouveront : cependant ces noms deviendront par l'uſage auſſi familiers & auſſi ſignificatifs que les anciens, & je ſuis perſuadé que ſi l'on fait attention aux avantages qui en doivent réſulter, on me paſſera facilement ceux même qui pourroient paroître négligés.

Le dernier abus que l'on doit éviter dans les noms, c'eſt leur double emploi ; & l'on ne ſçauroit trop blâmer ceux qui tranſportent à des choſes inconnues des noms déja donnés à d'autres objets, défaut qui ſe rencontre dans tous les ouvrages faits avec précipitation, ſans ſoin, & ſur-tout dans ceux des jeunes Auteurs qui ont négligé la lecture des anciens. Cet article, un des plus importans dans l'hiſtoire naturelle, mérite

qu'on y faſſe attention ſi l'on veut avoir quelque certitude dans cette ſcience ; & il ſeroit à ſouhaiter que les naturaliſtes qui nous ont précédés, n'euſſent pas empruntés tant de termes d'arts & de ſciences pour nommer les objets qu'ils ont décrits : un coup d'œil jetté ſur les Dictionnaires les eût empêché d'en faire uſage, en leur apprenant qu'ils avoient déja été employés avant eux pour déſigner des choſes d'une nature fort différente : c'eſt le moyen dont je me ſuis ſervi, & que je puis indiquer comme le plus ſûr pour éviter cet abus qui n'eſt aujourd'hui que trop multiplié. Je ſupprimerai donc, en nommant les Coquillages, tous les termes qui ont double emploi, parce qu'ils mettent par-tout de la confuſion : tels ſont les noms de guerre qui ſont propres à des animaux très-connus, comme le tigre, la taupe, la bécaſſe, la perdrix, la tortue, la chenille, &c. tels ſont ceux qui ne conviennent qu'aux végétaux, comme la figue, la poire, la chicorée, la laitue, le radis, la pelure d'oignon, &c. tels ſont encore les termes d'arts & de ſciences, comme le treillis, le rateau, le téleſcope, la géographie & tant d'autres. J'agirai de même à l'égard des noms adjectifs, tels que la tuilée, la chambrée, la tanée, &c. je leur ſubſtituerai un terme neuf, qui n'aura eu juſqu'ici aucune ſignification.

On ſent aſſez de quelle utilité il ſeroit que les principes que je propoſe ſur l'uſage & l'impoſition des noms, fuſſent mis en exécution de concert par tous les naturaliſtes, tant pour abréger la nomenclature, que pour ſoulager la mémoire. Quelles obligations n'aurions-nous pas aux anciens s'ils avoient entamé

ce travail ? que de peines épargnées à nous & à nos deſcendans, s'ils avoient enrichi l'hiſtoire naturelle de tant de noms dont la poſtérité ſera redevable à notre ſiécle, & auxquels nous regrettons avec raiſon que nos prédéceſſeurs n'ayent pas travaillé ? Ces noms appropriés à chaque objet, le déſigneroient ſans doute plus promptement & plus ſûrement qu'aucune deſcription, comme nous ſçavons par expérience que le nom d'une perſonne connue nous la remet mieux dans la mémoire que tous les ſignalemens & les deſcriptions que l'art ou l'éloquence du diſcours pourroient nous en faire.

J'ai ſuivi l'ordre qui m'a paru le plus naturel pour les deſcriptions, je veux dire qu'au lieu de faire une hiſtoire de mes obſervations ſur chaque Coquillage, j'ai diviſé ma deſcription en deux parties, dont la premiere regarde la coquille, & la ſeconde l'animal, en les diſtinguant par un titre que j'ai porté en marge: j'ai diſtingué pareillement les autres articles que j'ai eu à traiter, tels que la tête, la bouche, les yeux, &c. deſorte qu'en regardant à la marge on voit par les titres particuliers ce dont il eſt queſtion dans chaque article. Cette diſtribution m'a paru d'autant plus commode, qu'elle donne beaucoup plus d'ordre aux matieres, qu'elle épargne bien des répétitions inutiles & ennuyeuſes au lecteur impatient de s'inſtruire, & qu'elle le diſpenſe de lire une deſcription entiere pour un ſeul objet qu'il lui importe de connoître. Elle a encore un avantage, en ce qu'elle permet de voir d'un coup d'œil les différences ou les reſſemblances de pluſieurs objets, & de faire la comparaiſon de certaines parties

d'un Coquillage avec les parties ſemblables d'un autre Coquillage ; moyen, comme l'on ſçait, le plus propre pour donner de la netteté & de la préciſion à nos connoiſſances.

Je n'aſſigne point de caractere particulier à chaque genre que j'établis, parce que ces caracteres particuliers qui ſont arbitraires, varient quelquefois & deviennent ſouvent faux ou équivoques lorſqu'on vient à trouver de nouvelles eſpeces : j'y ſupplée par une exacte & entiere deſcription ; elle tient lieu des meilleures caracteres, puiſqu'elle les raſſemble tous, ceux qui ſont arbitraires auſſi-bien que ceux qui ſont réels. Les caracteres qui ſont décrits dans une premiere eſpece ou dans une diviſion de genre, ne ſont point répétés dans les ſuivantes auxquelles elles ſont communes ; je me contente, pour éviter les répétitions, de faire remarquer les choſes qui leur ſont particulieres, & qui peuvent en même tems les caractériſer & les diſtinguer des autres eſpeces. J'ajoute encore à la fin de chaque ſection quelques remarques dans leſquelles je fais une récapitulation, où j'explique ce que les Coquillages qu'elle renferme ont de commun, en quoi ils différent de ceux des autres familles, & par-tout où cela ſe peut faire, j'emploie les comparaiſons & les rapports prochains par leſquels deux familles peuvent ſe rapprocher, pour lier plus intimement, comme je l'ai déja dit, toutes les parties de cet ouvrage.

Une autre attention à laquelle j'ai crû ne devoir pas manquer, c'eſt de donner à mes deſcriptions toute l'extenſion dont elles étoient ſuſceptibles, afin de ne

rien laiſſer deſirer de ce qui peut intéreſſer. Elles ſeront même aſſez détaillées pour que l'on puiſſe comparer enſemble toutes les parties de nos Coquillages, juger de celles qui embraſſent le plus grand nombre de rapports, pour enſuite, ſans autre examen, en faire différens arrangemens ou des ſyſtêmes; & il me ſemble déja voir tous ces gens dont la ſcience conſiſte dans les combinaiſons des méthodes, tous ces retourneurs de ſyſtêmes (qu'on me paſſe ce terme), travailler à donner une autre forme à ma diſtribution, l'adapter à leurs idées, & la préſenter enſuite comme quelque choſe de neuf, en y ajoutant un petit nombre d'obſervations. Mais pour leur éviter cette peine, je joindrai à ce traité une table de ces principales combinaiſons, par laquelle ils verront combien il eſt facile d'imaginer des arrangemens méthodiques, des ſyſtêmes, quand on poſſede bien ſa matiere & quand on eſt bon obſervateur; ils verront encore par cette table que les ſyſtêmes en hiſtoire naturelle ſe prêtent à tout, qu'ils ſont inépuiſables, & que les Coquillages ſeuls fourniroient par la combinaiſon de dix parties différentes, plus de cent ſyſtêmes ſemblables à ceux que l'on fait tous les jours, tant ſur les plantes que ſur les animaux & les autres parties de l'hiſtoire naturelle.

Rien de ſi fréquent aujourd'hui que ces ſortes de productions ſur des ſujets rebattus, & rien de ſi rare que d'en trouver quelqu'une dont l'Auteur puiſſe ſe glorifier d'avoir appris quelque choſe au public. J'en donne pour exemple la plûpart des ouvrages ſyſtêmatiques de Botanique qui ont paru depuis M. de Tour-

nefort; que nous ont-ils appris de plus que ceux de ce grand homme? Le voici; c'eſt que l'on peut imaginer tous les jours de nouveaux ſyſtêmes ſans perfectionner davantage une ſcience. Ce que je dis de la Botanique doit s'appliquer également aux autres parties de l'hiſtoire naturelle. Plus nous voudrons imaginer ou combiner de ſyſtêmes, plus nous répandrons de ténèbres & d'obſcurité dans nos connoiſſances. Fuyons donc ces froides & vaines répétitions qui n'offrent au public que ce qu'il a déja vû ſous mille formes: multiplions les obſervations, & non les ſyſtêmes & les livres, qui, à la confuſion de l'hiſtoire naturelle, ne ſont aujourd'hui qu'embrouiller la matiere au lieu d'inſtruire.

La table dont je viens de parler, eſt celle que j'ai fait précéder immédiatement l'hiſtoire des Coquillages: c'eſt comme un extrait des obſervations les plus eſſentielles qui ſont répandues dans le corps des deſcriptions. Je l'appelle table des rapports, parce qu'en effet elle raſſemble dans autant de colonnes diſtinguées, toutes les parties ſemblables des Coquillages qui ont le même rapport ou la même particularité, la même reſſemblance qui eſt indiquée à la tête de chacune de ces colonnes. Elle nous tiendra lieu des ſyſtêmes & des méthodes des Auteurs, que j'aurois rapporté par ordre, ſi elles en euſſent valu la peine: mais elles ſont ſi mal concertées, & fabriquées d'après des parties de coquilles & des coquilles ſi peu obſervées, ſi légerement examinées, que, pour peu que l'on ait de connoiſſance dans cette matiere, on eſt tenté de croire que leurs Auteurs en ont voulu faire un badinage. On trouvera dans cette table, des obſervations

ſur les coquilles, rectifiées & redreſſées par l'examen des animaux qui les habitent; on y verra une ſuite de combinaiſons ou de rapports, qui mettra les lecteurs au fait d'une maniere plus ſûre & plus inſtructive que tous les ſyſtêmes, & qui ne les forcera point à des arrangemens bizarres, parce que ces combinaiſons ne ſont point faites contre nature ni au hazard, mais ſeulement par la réunion des Coquillages qui ſe rapprochent naturellement; on y verra comment les Coquillages d'une famille ſe joignent à ceux d'une autre famille, comment ils ſe rapprochent & s'uniſſent par certaines parties pendant qu'ils s'éloignent par d'autres : cet ouvrage qui m'a coûté beaucoup de peine, en épargnera beaucoup à ceux qui travailleront après moi ſur la même matiere.

Il n'eſt pas néceſſaire de donner des exemples de l'utilité que retireront de cette table les perſonnes qui, ſans avoir acquis une connoiſſance ſuffiſante des animaux des Coquillages, voudront ranger les coquilles de leur cabinet; elle eſt déterminée par ſa clarté, ſa ſimplicité, & par la liberté que chacun aura de choiſir dans les rapports celui qui lui plaira le plus pour ſes arrangemens : mais je dois faire part d'une remarque que j'ai ſouvent eu occaſion de faire, c'eſt que de tous les rapports que l'on obſerve dans les coquilles, il n'y en a point de plus général, de plus conſtant & de moins fautif, que celui qui ſe tire de l'échancrure ou du canal ſupérieur de leur ouverture, dans celles qui ont ce canal; & de la figure de l'ouverture même, dans celles qui n'ont ni canal ni échancrure.

La meſure dont je me ſers dans les dimenſions des Coquillages eſt le pied de roi de Paris. Je ne donne en pieds, pouces & lignes que les grandeurs abſolues & réelles des coquilles & des animaux en entier ; car pour ce qui eſt des proportions de chacune de leurs parties, je crois qu'il eſt plus ſûr de décrire leur grandeur relative, je veux dire, la grandeur relative d'une partie proportionnellement à la grandeur d'une autre partie : ainſi au lieu de dire la tête de tel Coquillage a un pouce de longueur, ſes cornes ont un pouce de longueur, je dis que ſes cornes une longueur égale à celle de la tête ; & je ſuis cette règle d'autant plus volontiers, que les grandeurs abſolues des parties molles ou dures des Coquillages changent avec l'âge dans leur accroiſſement, au lieu que les grandeurs relatives ſont aſſez conſtantes.

J'aurois deſiré pouvoir ſupprimer les citations des phraſes latines que je mets à la tête de chaque deſcription, & m'en tenir aux numeros des Auteurs qui ont donné des figures ; mais comme ces phraſes tiennent ſouvent lieu de tout autre ſynonyme & de figure, & que d'ailleurs les naturaliſtes paroiſſent les demander, je les rapporte avec les ſynonymes, ſuivant la date de leur ancienneté, dans le même ordre que celui que j'ai ſuivi dans la table chronologique des Auteurs que je cite dans le cours de l'ouvrage, c'eſt-à-dire, en commençant par les plus anciens & finiſſant par les plus modernes.

Il n'eſt preſque perſonne qui ne convienne de l'utilité des figures, du moins des bonnes figures : ce ſont des tableaux fidéles qui nous préſentent à chaque inſtant

inſtant des objets que ſouvent l'on ne peut eſpérer de voir en nature : elles ſont d'une néceſſité indiſpenſable , ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de faire connoître des animaux qui ne ſont pas encore connus, ou des objets qui ont peu de rapport avec ceux que nous connoiſſons ; c'eſt pour cela que j'ai accompagné mes deſcriptions des figures de toutes les eſpeces de Coquillages que j'ai obſervés au Sénégal. Il s'en trouve à la vérité beaucoup qui ont été déja gravées dans quelques ouvrages modernes ; mais comme le plan de mon ouvrage differe du leur en cela qu'il préſente les animaux qui habitent chaque coquille , je n'ai pû me diſpenſer de figurer toutes celles qui appartiennent à chaque animal d'un même genre ; d'ailleurs elles ſont travaillées avec une exactitude qu'on aura peine à trouver dans les anciennes. M[lle] Reboul qui les a deſſiné & gravé , mérite bien que je lui rende cette juſtice ; mais ce coup d'eſſai qui n'eſt pas indigne d'une main de maître , parle aſſez en ſa faveur : les dix-neuf planches qui accompagnent cet ouvrage mettront les connoiſſeurs à portée de juger de la perfection que l'on doit attendre d'une main ſi habile.

Pour donner plus de netteté à ces figures, j'ai ſupprimé les ombres qui auroient pû faire perdre de vûe certaines parties des animaux qui ſont plus importantes à mon objet : en cela j'ai voulu beaucoup moins accorder à la ſévérité des règles ordinaires du deſſein , qu'à l'uſage des naturaliſtes qui ſuppoſent que leurs objets ſont détachés de tous les corps voiſins , & ſi proches de l'œil ou éclairés ſi également de tous côtés, qu'ils ne peuvent jetter aucune ombre. J'ai fixé une

grandeur raiſonnable à ces mêmes figures, diminuant les plus grandes, donnant les moyennes telles qu'elles ſont, & groſſiſſant les plus petites après les avoir repréſenté dans leur grandeur naturelle. J'ai ſoin d'avertir dans les deſcriptions de celles qui ſont dans ce cas.

J'ai évité ſcrupuleuſement ces ſituations contre nature, que quelques Auteurs ont donné à leurs coquilles, en les figurant la pointe en haut, ſituations auſſi bizarres que celles qui repréſenteroient les hommes la tête en bas & les pieds en haut. On en ſentira tout le ridicule quand on verra les animaux traîner leurs coquilles : auſſi ai-je eu ſoin de les préſenter dans la poſition qu'ils affectent, ſoit en marchant, ſoit en ſe fixant, l'ouverture de la coquille toujours placée dans ſon vrai ſens, & non dans le ſens contraire, défaut auquel on remédie facilement aujourd'hui en gravant au miroir. Un autre défaut que j'ai évité, c'eſt de donner des figures de coquilles imparfaites, roulées, ou uſées ſur la meule, à la lime, &c. On ne ſçauroit trop exhorter ceux qui en feront figurer par la ſuite, de ſe diſpenſer de repréſenter celles qui auront été limées: elles prennent par-là des figures qui n'exiſtent point dans la nature, & qui deviennent peu intéreſſantes & encore moins inſtructives.

Comme une ſeule ſituation de la coquille ne ſuffit pas pour en préſenter toutes les faces, j'ai été obligé de figurer deux fois la même, du moins dans les Limaçons, afin d'en faire paroître en même tems le dos & le devant ou l'ouverture ; & dans la premiere eſpece de chaque genre où j'ai auſſi figuré l'animal, je l'ai

donné ſous trois aſpects différens pour mettre en évidence toutes les parties de l'un & de l'autre.

Il ſeroit fort inutile de faire repréſenter, comme l'ont quelquefois demandé certaines perſonnes peu au fait de la maniere d'obſerver & encore moins de l'anatomie des Coquillages, l'animal tiré entierement de ſa coquille : cette opération qui lui coûteroit toujours la vie à cauſe de ſa molleſſe & de la difficulté qu'il y a de le détacher ſans le mettre en pieces, ſe borneroit à nous faire voir une maſſe de chair tournée en ſpirale, ou de toute autre forme, dont la coquille nous donne un modele bien plus parfait. Il n'en eſt pas de même des autres parties qu'il nous importe de connoître; leur figure n'eſt point empreinte ſur la coquille, on ne peut les bien voir que quand l'animal les fait ſortir, que quand il ſe croit dans une ſécurité qui lui permet de les développer, de les étendre, & de les expoſer au dehors; c'eſt dans cet état que je les ai fait repréſenter dans tous les détails que m'a permis un examen attentif & répeté pluſieurs fois.

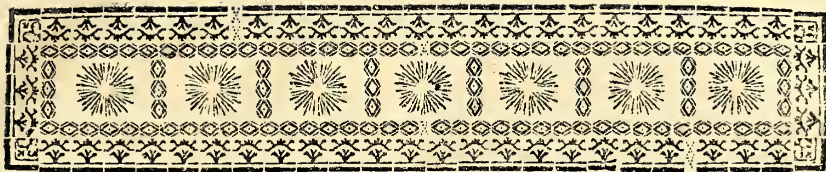
J'ai borné le nombre de mes Coquillages à 185 eſpeces, qui étant doubles & ſouvent triples, comme on vient de le faire obſerver, font plus de 400 figures: les deſcriptions ſuppléent aux variétés ; car on ne finiroit jamais ſi l'on vouloit repréſenter toutes celles qu'éprouvent leurs coquilles, tant dans la forme à différens âges, que dans les couleurs : on en verra la preuve dans les citations que je fais des Pucelages, des Rouleaux, &c. Ces 185 eſpeces ſont numerotées par genres, & comme la premiere eſpece de chaque genre exige des détails tant ſur la forme des coquilles que

ſur celle de leurs animaux, je me ſuis ſervi des lettres de l'alphabet pour déſigner des parties ſemblables : c'eſt ainſi que le T déſigne toujours la tête des Limaçons, B la bouche, C les cornes, & ainſi des autres parties.

Tel eſt l'ordre dans lequel ſeront traitées toutes les matieres de cet ouvrage, qui ſera ſuivi d'une table alphabétique des noms françois, latins, grecs & étrangers qui y ſont répandus.

Je ne dois pas laiſſer ignorer les facilités que m'ont procurées pour l'exécution de cet ouvrage, les perſonnes diſtinguées qui ont bien voulu faire la dépenſe des planches qui l'accompagnent. Le public leur doit beaucoup pour l'intérêt qu'elles prennent à l'avancement des ſciences. Pour moi pénétré des obligations que je leur ai, je ne puis que me plaindre de la loi qui m'eſt impoſée de taire des noms auſſi illuſtres que chers à la Littérature.





DÉFINITIONS DES PARTIES DES COQUILLAGES,

Et explication de quelques termes dont on s'eſt ſervi dans le cours de cet Ouvrage.

J'ENTÉNDS par le mot de Coquillage, un animal dont le corps eſt mol, ſans aucune articulation ſenſible; & recouvert, en tout ou en partie, d'une croûte pierreuſe appellée Coquille, à laquelle il eſt attaché étroitement par un ou pluſieurs muſcles. Coquillage.

Quoique tous les Coquillages ayent une reſſemblance générale, il y a cependant de grandes différences, tant dans la figure, que dans le nombre des parties qui compoſent l'Animal ou ſa Coquille. Je vais en faire le détail en les rapportant à ces deux chefs: je ferai remarquer en même tems ce que les obſervations m'ont appris ſur leurs uſages; & comme la Coquille eſt la premiere choſe qui ſe préſente à la vûe lorſqu'on rencontre un Coquillage, c'eſt par elle que je vais commencer.

PARTIES DE LA COQUILLE.

LA Coquille eſt cette croûte pierreuſe qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie. On peut la regarder comme le vrai os des Coquillages, puiſqu'elle en fait les fonctions en ſervant de baſe ou d'appui aux muſcles qui y ſont attachés. Cet os differe des os des animaux Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles, &c. en ce qu'au lieu d'être recouvert par les chairs, il leur ſert d'enveloppe: il differe encore des os des Cruſtacés & des Inſectes, parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, une grande quantité Coquille.

de muſcles répandus ſur toute leur ſurface interne, il n'en a qu'un très-petit nombre.

Sa ſubſtance eſt pierreuſe, d'une nature ſemblable à celle de la craie : il fait efferveſcence & ſe diſſout, comme elle, en touchant les eſprits acides.

Je diſtingue quatre ſortes de coquilles, ſçavoir:

Univalve. 1°. Celles qui conſiſtent en une ſeule piece, & que l'on nomme *Univalves* : telles ſont celles des planches 1, 2, 3, 4 & 5.

Operculée. 2°. Celles qui ſont compoſées de deux pieces inégales en grandeur, fort diſſemblables, & le plus ſouvent de nature différente; dont l'une eſt plate & ſert d'opercule ou de couvercle à l'autre piece, qui eſt toujours tournée en ſpirale : je les appelle, à cauſe de cela, Coquilles *Operculées*; celles de la planche 6e juſqu'à la 13e ſont de ce nombre.

Bivalve. 3°. Celles dont les deux pieces, que l'on nomme Battans, ſont toujours de même nature, à peu près égales, du moins en grandeur, & ſans aucun replis ſenſibles ou diſtingués que l'on puiſſe regarder comme des ſpires : on appelle ces Coquilles *Bivalves*; on les voit de ſuite depuis la planche 14e juſqu'à la 18e.

Multivalve. 4°. Enfin celles qui ſont formées par l'aſſemblage de pluſieurs pieces ordinairement inégales, & que l'on nomme par cette raiſon Coquilles *Multivalves*: la planche 19e en donne pluſieurs de cette eſpece.

Les Coquillages dont la coquille conſiſte en une ſeule piece de telle figure qu'elle ſoit, ou en deux pieces dont l'une eſt tournée en ſpirale, s'appellent du nom commun & général de *Limaçons* : ceux au contraire dont la coquille a deux pieces ou davantage, mais qui ne ſont pas ſenſiblement tournées en ſpirale, s'appellent du nom général de *Conques*. Ainſi l'on voit qu'en conſidérant les Coquillages ſuivant la diſtinction que je viens de faire de leurs quatre différentes ſortes de coquilles, il doit y avoir néceſſairement,

(Marginal notes: Limaçons. — Conques.)

1°. Des Limaçons Univalves
& Operculés.

2°. Des Conques Bivalves
& Multivalves.

Les parties principales qui ont rapport à ces quatre ſortes de Coquilles ſont au nombre de dix, ſçavoir :

1°. Les Spires.	6°. Les attaches des Muſcles.
2°. Le Sommet.	7°. La Charniere.
3°. L'Ouverture.	8°. Le Ligament.
4°. L'Opercule.	9°. Le Perioſte.
5°. Les Battans.	10°. La Nacre.

J'appelle du nom de *Spire* les tours & les circonvolutions que fait une coquille en ſe repliant ſur elle-même. Ces ſpires ſont de figure plus ou moins conique, & communes à tous les *Limaçons* excepté au Sormet (1. *gen.* 1. *pl.* 1.) & aux Lépas (1-11. *gen.* 7. *pl.* 2.). Mais leur diſpoſition n'eſt pas la même dans tous : elle varie ſuivant les différens plans ſur leſquels elles tournent, & elles peuvent tourner ſur quatre plans différens, qui ſont ; 1°. le plan horizontal ; 2°. le plan cylindrique ou étendu ſur un cylindre ; 3°. le plan conique ; 4°. enfin le plan ovoïde. De ces quatre diſpoſitions des *Spires* naiſſent quatre figures différentes de Coquilles. 1°. SPIRE.

1°. Lorſque les ſpires tournent autour d'un point ſuppoſé infiniment petit, & ſur un plan horizontal en s'appliquant immédiatement les unes ſur les autres, elles doivent néceſſairement former une figure plane & ſemblable à un diſque ; on peut appeller ces coquilles *Diſcoïdes* : & comme les ſpires ſont coniques, c'eſt-à-dire, qu'elles vont en groſſiſſant du centre à l'extrêmité ſur un des points de la circonférence, il doit arriver que le centre de ce diſque ſoit ou enfoncé d'un côté & applati de l'autre, ou enfoncé des deux côtés, ſoit inégalement, ſoit également. La coquille du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.) eſt dans ce dernier cas, & c'eſt la ſeule de celles que j'ai obſervées au Sénégal, qui ait la figure diſcoïde. Coquille diſcoïde.

2°. Si les ſpires tournent autour d'un cylindre, ſoit qu'elles ſoient écartées, ſoit qu'elles ſoient rapprochées de maniere à ſe toucher, elles formeront une coquille cylindrique, en ſuppoſant que le corps des ſpires ſoit lui-même cylindrique, ou qu'étant conique, l'extrêmité amincie s'écarte du cylindre d'une quantité pareille à celle de ſon amincissement. Car ſi les ſpires étoient coniques & fort renflées, il Coquille cylindrique.

en réſulteroit une coquille conique, mais tronquée au lieu d'être pointue à l'une de ſes extrêmités, c'eſt-à-dire, dont la figure tiendroit le milieu entre le cône & le cylindre. Je ne connois encore qu'une coquille dont on puiſſe dire qu'elle prend la figure cylindrique, c'eſt celle du Vermet (1. *pl.* 11.); mais ſes ſpires ſont ordinairement évidées ou fort écartées les unes des autres, & toujours collées contre différens corps qui les empêchent de prendre une certaine régularité.

Coquille turbinée.

3°. Si les ſpires ſe courbent en montant de bas en haut ou en deſcendant de haut en bas autour d'un cône, elles donneront une coquille *conique*, que l'on appellera autrement *turbinée* (1); & elles montreront au centre de leurs révolutions un creux ou un ombilic, comme dans les eſpeces 3, 4, 5 & 6, du genre du Sabot (*pl.* 12.), dans les quatre eſpeces de Natice (*pl.* 13.), & dans quelques autres.

La même forme de coquille proviendra de la révolution d'une ſpire conique autour d'un axe cylindrique ſuppoſé aſſez fin pour ne pas empêcher que les ſpires ſe touchent; alors elles ne laiſſeront appercevoir entr'elles aucun creux,

(1) Il ne faut pas confondre ici les coquilles *turbinées* avec les coquilles que Rondelet appelle *Turbo*, quoiqu'elles ne ſoient pas réellement turbinées, mais ovoïdes, comme il en avertit lui-même en parlant d'une eſpece de Pourpre. » *Nunc dicemus* » *non de* ϛρομβώδεσι, *ſed de* ϛρομβοῖς *ipſis, id eſt, non de turbinatis, ſed de turbinibus,* » *qui in longiorem & acutiorem verticem deficiunt quàm turbinata & cochleæ.* » *Lib.* 2. *Teſtac. cap.* 16. *pag.* 88. *edit. lat.*

» *Eſt igitur turbo qui ex amplo & lato paulatim in mucronem deſinit, ut de Buc-* » *cinâ ſcripſit Ovidius.*

Cava Buccina ſumitur illi
Tortilis in latum quæ turbine creſcit ab imo.

» *Hujus figuræ eſt turbo luſorius,*

Quem pueri magno in gyro vacua atria circum
Intenti ludo exercent, » *Ut ait Virgilius.*

» *Ab hujus figuræ ſimilitudine, dicuntur turbinata oſtracodermorum genera..... Alia* » *teſtâ continuâ incluſa quidem, nec ullâ ex parte conſpecta, dempto capite, ut Buc-* » *cina, Purpuræ, Cochleæ, denique turbinata omnia, quæ capitis operculum habent.* *Ibid. cap.* 1. *pag.* 62 & 63.

Il ſemble par ce dernier paſſage que l'Auteur entre en contradiction avec lui-même, en rappellant aux turbinées la Pourpre & le Buccin, tandis que dans le premier paſſage que j'ai cité, il les en exclut manifeſtement en n'y admettant que les *Limaçons operculés*, qu'il appelle *Cochleæ*. Mais il s'explique plus clairement quatre lignes plus bas, en diſant: » *Quæ* (*turbinata*) *teſtam habent unicam totam continuam, atque in* » *anfractus contortam, dempto capite, quod operculo tegitur. Atque hoc quidem tur-* » *binatis proprium eſt, quo à reliquis ſecernantur.* » D'où l'on voit qu'il donne le nom de turbinées aux coquilles dont la tête ou la baſe eſt applatie ou tronquée, & qui ont un opercule, *cochleæ dempto capite, quod operculo tegitur*, caracteres communs aux genres du Sabot, de la Toupie, de la Natice & de la Nérite.

aucune

aucune eſpece d'ombilic. Cette figure eſt la plus ordinaire aux *turbinées* : on en voit des exemples dans le genre de la Toupie (*eſpeces* 1, 2, 3, 4, *pl.* 12.), dans celui du Sabot (*eſpeces* 1, 2, 4, 5, 9, 10.), dans celui de la Nérite (*eſpeces* 1-5. *pl.* 13.), & dans beaucoup d'autres.

4°. Enfin lorſque les ſpires tourneront ſur un axe ovoïde, ou, ce qui revient au même, ſi les ſpires étant coniques, fort renflées, & arrondies à l'extrêmité la plus groſſe, tournent autour d'un axe cylindrique ſuppoſé extrêmement fin, elles formeront une coquille *ovoïde*, qui dans le premier cas ſera percée d'un ombilic, comme dans l'eſpece de Pourpre que j'appelle Labarin (2. *pl.* 7.) : dans le ſecond cas cette coquille ovoïde n'aura aucune apparence d'ombilic, comme dans le Bulin (*gen.* 2. *pl.* 1.), ou dans le Kambeul (*gen.* 5. 1. *pl.* 1.). Cette derniere forme eſt la plus commune dans les *Limaçons*, ſoit *Univalves*, ſoit *Operculés*. Coquille ovoïde.

Aucune de ces quatre eſpeces de ſpires n'a lieu dans les *Conques*.

Dans l'explication que je viens de donner des différentes formes que prennent les coquilles ſuivant la figure & la diſpoſition de leurs ſpires, je me ſuis borné à ces quatre principales qui ſont les plus ordinaires, parce qu'on y peut rapporter facilement toutes celles qui ſont intermédiaires, & qui ſont, pour ainſi dire, les nuances par leſquelles elles ſe lient & s'uniſſent les unes aux autres. C'eſt ainſi, par exemple, que la coquille du Pouchet (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) tient d'un côté aux coquilles *diſcoïdes*, comme à celle du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.), par ſa forme applatie, & de l'autre aux *turbinées* ou aux *ovoïdes* ſans ombilic, par ſon ſommet renflé & éminent ſur l'une de ſes faces. Il en ſera de même des autres coquilles douteuſes, on les rapportera aux deux figures principales, dont elles paroîtront participer davantage. 1°. Remarque.

Il faut obſerver que le nom ſubſtantif de *ſpire*, que j'emploie comme terme générique, pour exprimer indifféremment les quatre ſortes de circonvolutions qu'une coquille peut faire ſur elle-même, a été employé quelquefois ſous le nom de *volute* ou de *ſpirale* comme ſubſtantif, ou même de celui d'*hélice*, ſur-tout lorſqu'il étoit queſtion de celles qui tournent ſur un cylindre. Mais ces trois derniers termes ſont 2°. Remarque.

ſi peu d'uſage dans les ouvrages qui traitent des Coquillages, que j'ai crû devoir conſerver celui de *ſpire* qui a été reçu le plus anciennement chez les Latins, pour exprimer toutes ſortes d'enroulemens en ligne ſpirale.

Nombre des ſpires.

Je compte le nombre des ſpires en partant du haut de la coquille & deſcendant vers le ſommet, de ſorte que la premiere eſt celle qui forme ſon ouverture; c'eſt ordinairement la plus grande de toutes: la derniere termine l'extrêmité oppoſée ou le ſommet; elle eſt toujours la plus petite. C'eſt ainſi que la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) a dix ſpires, depuis ſon extrêmité ſupérieure ou depuis ſon ouverture G, juſqu'à la pointe du ſommet S: il en eſt de même de toutes les autres coquilles.

Varie avec l'âge.

Le nombre des ſpires & leur figure varie dans la même eſpece, par l'âge & par le ſexe. Les jeunes coquilles en ont ordinairement moins que les vieilles: la raiſon en eſt toute ſimple. L'accroiſſement de la coquille ſe fait par l'ouverture qui s'étend de jour en jour, & ſe colle ſur les anciennes ſpires en tournant avec elles: il doit donc arriver que celles-ci, qui ſont les plus baſſes, ſubſiſtant toujours, augmentent en nombre à meſure que l'animal, croiſſant en âge, en forme de nouvelles. Il y a des coquilles qui, quoique de même âge, n'ont pas toujours un pareil nombre de ſpires. Cette différence provient quelquefois de maladie, ou de la mauvaiſe conſtitution de l'animal; mais c'eſt pour l'ordinaire un effet du ſexe dans les Coquillages où il eſt diſtingué. C'eſt ainſi que dans le genre des Pourpres, dans celui du Buccin, & dans quelques autres, il eſt ordinaire aux mâles d'avoir les ſpires plus nombreuſes, plus allongées, moins renflées, & la coquille plus petite que celle des femelles. Cette obſervation que je n'ai pas négligée par-tout où j'ai trouvé occaſion de la faire, n'eſt pas de petite conſéquence pour déterminer & fixer bien des variétés qu'on regarde ſouvent comme de vraies eſpeces, quoiqu'elles ne different entr'elles que par l'âge ou par le ſexe.

Peut ſervir à déterminer le ſexe.

Leurs dimenſions.

La largeur des ſpires ſe prend dans le ſens où elles tournent, en les conſidérant comme ne faiſant enſemble qu'un corps continu qui détermine la largeur de la coquille; & leur longueur ou leur hauteur ſe prend ſelon celui où elles

s'appliquent par les côtés les unes sur les autres. Ainsi dans la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) 3. 3. marque la largeur de la troisiéme spire, & V Z. marque sa longueur.

Il est ordinaire aux spires des Limaçons de tourner de droite à gauche en descendant de l'ouverture au sommet; cependant il y en a quelques-uns dont les spires vont au contraire de gauche à droite: c'est ce que quelques modernes appellent mal-à-propos des coquilles uniques. On les désigneroit plus exactement par le nom de Coquilles tournées ou roulées de gauche à droite; & même pour abréger, on pourroit les appeller *Coquilles gauches* & les autres *Coquilles dextres*. Elles sont fort rares, & je n'en ai observé que deux au Sénégal, qui sont le Bulin & le Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.). — Droite & gauche d'une Coquille.

Quand je dis que les spires d'une coquille sont tournées de droite à gauche ou au contraire, je veux dire de la droite de l'animal à sa gauche; non pas en le regardant en face, comme l'entendent quelques personnes, mais en se supposant à sa place dans sa coquille, comme nous nous supposons à la place d'une personne, lorsque la regardant en face nous jugeons que sa main droite n'est pas sa gauche, quoique dans sa situation respective elle soit réellement opposée à notre gauche. — Comment on les peut déterminer.

2°. SOMMET. Des Limaçons.

Le *Sommet* est cette partie qui fait ordinairement la pointe & toujours le fond même de la coquille. Il ne se trouve pas dans tous les *Limaçons*, par exemple dans le Sormet (1. *gen.* 1. *pl.* 1.), & dans l'espece de Lépas que j'appelle Kalison (11. *pl.* 2.); & il n'a pas toujours la même forme dans toutes les coquilles où il se rencontre. Dans les unes il rentre entierement en dedans, & laisse à sa place un creux semblable à un ombilic, comme dans le Gosson (2. *gen.* 1. *pl.* 1. S.). Dans les autres, il rentre en partie au dedans, & forme une cavité au milieu de laquelle paroît son extrêmité arrondie comme un bouton : c'est ce qui arrive à la coquille du Yet (1. *pl.* 3. S.). Dans d'autres il est applati ou si peu enfoncé, qu'il paroît former une surface plane & sans bouton, comme dans le Coret (*gen.* 3. *pl.* 1. v.), le Bobi & le Duchon especes de Porcelaine (4 & 5. *gen.* 10. *pl.* 4.), & dans la plûpart des especes de Pucelage (*gen.* 11.

pl. 5.). Dans d'autres enfin il fait une éminenee plus ou moins élevée, quelquefois percée (Dafan, Gival. 6 & 7. *gen* 7. *pl.* 2.), quelquefois femblable à un bouton fans fpires (Libot, Liri, &c. 1. 2. 3. 4. 5. 8. 9. & 10. *gen.* 7. *pl.* 2.), mais le plus fouvent tourné en fpirale : ces dernieres l'ont ordinairement affez confidérable, parce qu'il eft compofé de la réunion de toutes les fpires, excepté de la premiere qui fait l'ouverture.

Son Bouton. L'extrêmité du fommet peut s'appeller le bouton ou la pointe du fommet; & l'extrêmité oppofée, celle où fe trouve l'ouverture, fe nommera, fi l'on veut, le haut ou la bafe de la coquille. Celle-ci fe porte ordinairement en haut, ou au moins en avant, lorfque l'animal marche.

Ses dimenfions. La longueur du fommet fe compte depuis l'extrêmité inférieure de la premiere fpire, ou de l'ouverture, jufqu'à fon bouton, parallélement à la longueur de la coquille : ainfi 1. S. eft la longueur du fommet de la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.). Sa largeur fe prend de même fur le point 1. à fon origine, mais en traverfant la coquille. C'eft fur ces deux fens que je détermine la longueur & la largeur des coquilles de toutes les efpeces de Limaçons.

Je compare ordinairement la longueur du fommet refpectivement à fa largeur, & à la longueur de la premiere fpire, ou, ce qui revient au même, à celle de l'ouverture qu'elle forme, parce qu'elles déterminent enfemble les proportions des autres parties de la coquille ; par-là j'évite beaucoup de détails.

Sommet des Conques. Dans les *Conques* le fommet fait, comme dans les *Limaçons*, le fond de la coquille.

Il eft quelquefois peu apparent, comme effacé ou rentré dans la coquille, comme dans l'Huître (*G.* 1. *pl.* 14. S.), la Pholade & le Taret (*pl.* 19. *G.* 1 & 2. S.) : mais pour l'ordinaire il forme au dehors deux éminences, fort petites dans les unes (Telline, *pl.* 18. *gen.* 5. S.), médiocres dans d'autres (Came, *pl.* 16. *gen.* 4. S.), & fort confidérables dans quelques autres (Fagan & Muffole, *pl.* 18. *gen.* 6. *efp.* 5 & 9.). Ces éminences paroiffent même quelquefois tournées en fpirale, mais les fpires ne font ni diftinguées parfaitement au dehors, ni marquées profondément au dedans comme dans les *Limaçons*.

Dans les coquilles où le ſommet n'eſt pas apparent au dehors, c'eſt le lieu de la charniere qui détermine le point où il devoit ſe trouver naturellement; ſouvent même il eſt remplacé par un repli que les bords font en dedans de la coquille au-deſſus de la charniere, ou au-deſſous du ligament.

Je prends la longueur de la coquille des *Conques* en partant du ſommet à l'extrêmité oppoſée: leur largeur ſe prend ſur une ligne qui coupe la premiere en angle droit; c'eſt ainſi que dans la coquille de la Telline (*pl.* 18. *gen.* 5.) S M. détermine ſa longueur, & T G. montre ſa largeur; d'où l'on voit que cette coquille & la plûpart de celles des Conques ont beaucoup plus de largeur que de longueur. La ſituation naturelle à ces coquilles pendant que l'animal marche, ou qu'il ſe tient en repos, c'eſt d'avoir un des bouts de leur largeur élevé en haut, à peu près dans la poſition où je les ai fait repréſenter depuis la planche 14 juſqu'à la 19e.

Au lieu du terme de bouche qu'on emploie ordinairement pour déſigner l'ouverture par laquelle l'animal ſort de ſa coquille, je me ſers de celui d'*ouverture*, afin d'éviter la confuſion que pourroit occaſionner le terme de bouche qui conviendroit également & à la coquille & à la bouche de l'animal. 3°. OUVERTURE.

L'ouverture des coquilles des *Limaçons* eſt toujours formée par la largeur de l'extrêmité de la premiere ſpire; elle en eſt comme la coupe, dont elle imite parfaitement la figure. Elle ſe trouve tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, ſelon que les ſpires tournent de l'un ou de l'autre ſens. Ainſi comme les ſpires tournent plus communément de droite à gauche que du ſens contraire, il y aura beaucoup plus d'ouvertures à droite qu'à gauche. Ces dernieres ſont appellées ouvertures uniques, comme j'ai dit plus haut qu'on appelloit leurs coquilles; mais on feroit mieux de les nommer *ouvertures gauches*, & d'appeller les autres *ouvertures droites*. Dans ce ſens la coquille du Bulin & celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.) nous montrent deux ouvertures gauches; & toutes les autres coquilles des *Limaçons*, ſi l'on en excepte celles du Sormet & des Lépas qui n'ont pas de ſpires, ont l'ouverture droite. Gauche. Droite.

Je dis que l'ouverture eſt *parallèle* à la longueur de la Parallèle.

coquille, lorſque ſon plan, ou la coupe de l'extrêmité de la premiere ſpire qui la forme, ſuit la même direction que le grand axe ou la ligne qui paſſeroit par le centre de la coquille d'une extrêmité à l'autre, comme dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.), le Girol (6. *gen.* 10. *pl.* 4.), toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.) & quelques eſpeces de Rouleau (*gen.* 1. *pl.* 6.). Elle eſt au contraire *oblique*, lorſqu'elle eſt inclinée ſur un plan qui s'écarte de la direction de ce même axe de la coquille : telle eſt celle de la plûpart des Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 8. & 9.), des genres de la Toupie, du Sabot (*gen.* 6. & 8. *pl.* 12.), de la Natice, de la Nérite (*gen.* 7. 8. & 9. *pl.* 13.) & de beaucoup d'autres.

Oblique.

Sa figure.

Toutes les figures dont l'ouverture de la coquille des *Limaçons* eſt ſuſceptible, ſe réduiſent à quatre principales auxquelles on peut rapporter facilement les figures intermédiaires qui tiennent un peu des unes & des autres. Elle eſt *ronde* ou orbiculaire dans les unes, comme dans les genres du Bulin (2. *pl.* 1.), du Cerite (*gen.* 4. *pl.* 10.), du Vermet (*gen.* 5. *pl.* 11.), & du Sabot (*gen.* 8. *pl.* 12. (; *demi-ronde* ou taillée en demi-lune dans d'autres, comme dans la Natice & la Nérite (*gen.* 7. & 9. *pl.* 13.). Dans d'autres elle eſt *ovale* ou elliptique, comme dans quelques Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. 1. Libot, 6. Daſan, 7. Gival, &c.), & quelques Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 3. Pakel, 21. Jatou, *pl.* 9. &c.): & ſouvent cette ellipſe eſt retrécie vers ſon milieu de maniere qu'elle repréſente un trou de ſerrure, ou, plus exactement, cette figure que les géometres appellent *caſſinoïde*, comme on en voit un exemple dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.) Enfin elle reſſemble dans d'autres à une longue fente ou à une ellipſe allongée & reſſerrée, comme dans toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.), quelques Porcelaines (4. Bobi, 5. Duchon. *gen.* 10. *pl.* 4.), la plûpart des Rouleaux (*gen.* 1. *pl.* 6.), & quelques Pourpres (29 Staron, 34. Farois, 35. Genot. *pl.* 9.).

Ronde.

Demi-ronde.

Ovale & allongée.

Ses deux lèvres.

Les bords de l'ouverture ſe diviſent naturellement en deux parties, ſouvent égales, quelquefois inégales, dont l'une qui eſt à droite (D. Goſſon 2. *gen.* 1. *pl.* 1.) s'appelle *lèvre droite*, & l'autre qui eſt à gauche G. ſe nomme *lèvre gauche*. Le genre du Lépas (*pl.* 2.), & celui du Vermet (*pl.* 11.), ſont les ſeuls des *Limaçons* dans leſquels on ne peut faire cette

diſtinction, parce que les bords de leur ouverture ſont circulaires, de même figure & de même épaiſſeur dans leur contour. Dans les autres genres les deux lèvres ſont toujours diſſemblables à pluſieurs égards.

La *lèvre droite* ne change jamais de figure dans bien des eſpeces, elle eſt toujours mince & tranchante (Kambeul 1. *gen.* 5. Yet, *gen.* 8. *pl.* 3, &c.), ou épaiſſe (Piétin, *gen.* 4. *pl.* 1.); dans d'autres, elle ſe replie à un certain âge & ſuivant certaines circonſtances (Pouchet 2. *gen.* 5. *pl.* 1.), ou bien elle prend un bourrelet au dehors (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.), ou des dents au dedans (Barnet 1. *gen.* 3. *pl.* 10.). Lorſque la coquille vient à augmenter le nombre de ſes ſpires, après que la lèvre droite a pris un bourrelet extérieur, ce bourrelet reſte dans l'endroit où il s'eſt formé : c'eſt pour cette raiſon que l'on voit tant de coquilles qui ont ſouvent un bourrelet (Saburon 8. *pl.* 7.), & quelquefois pluſieurs (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.) répandus ſans ordre ſur leurs ſpires. Je ferai remarquer que je n'ai encore apperçu cette eſpece de bourrelet que dans les *Limaçons operculés*, & il differe trop des ſutures élevées ſur certaines coquilles caſſées, comme celle que l'on voit ſur le dos de la coquille du Salar (8. *pl.* 6.) ou du Téſan (5. *pl.* 7.), pour qu'on puiſſe les confondre. Lèvre droite.

La *lèvre gauche* differe eſſentiellement de la lèvre droite en ce que, dans les coquilles à ouverture droite, elle eſt toujours fermée en tout ou en partie par la convexité d'une portion de la premiere ou de la ſeconde ſpire. Lorſque les ſpires ſont tournées horizontalement, ou roulées de maniere qu'elles s'enveloppent & ſe recouvrent entierement ou preſqu'en entier les unes & les autres, c'eſt le côté de la premiere ſpire qui fait toute la lèvre gauche ; il eſt pour lors arrondi, & formé par une ligne droite (Rouleau, *gen.* 1. *pl.* 6.), ou convexe (Goſſon 2, *gen.* 1. *pl.* 1.), Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.). Quand les ſpires ne ſe recouvrent que de moitié ou environ, c'eſt la ſeconde ſpire qui forme la moitié inférieure de la lèvre gauche ; celle-ci eſt alors arrondie & convexe dans cette partie (Kambeul 1. *gen.* 5. *pl.* 1.), & droite ou creuſe dans l'autre (Minjac 6. *pl.* 7.). Lorſque les ſpires ne s'appliquent que par le côté de maniere qu'elles ne ſe coupent en aucune façon ni les unes ni les autres, comme dans le Ver- Lèvre gauche.

met (*pl.* 11.), il n'y a aucune diſtinction entre la lèvre gauche & la lèvre droite ; parce que, comme je l'ai dit ci-deſſus, les bords ſont parfaitement ſemblables dans leur contour.

Ce n'eſt qu'à côté de cette lèvre qu'on apperçoit l'ombilic dont j'ai parlé plus haut (*pag.* xxxiij.): il ſemble qu'il en dépend du moins en quelque choſe, puiſqu'il ne ſe trouve que dans les coquilles dont la lèvre gauche eſt fort petite ou formée par une très-petite portion de la ſeconde ſpire, & qu'il eſt d'autant plus grand que la lèvre gauche eſt plus petite, comme il eſt facile de le voir dans le genre du Sabot (*pl.* 12.), & dans celui de la Natice (*pl.* 13.).

Ce que je viens de dire de la lèvre droite des *Limaçons* qui ont l'ouverture à droite, doit s'appliquer à la lèvre gauche de ceux dont l'ouverture eſt à gauche, comme à celle du Bulin, & à celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.).

Son canal. La plûpart des *Limaçons*, ſur-tout ceux dont l'animal eſt analogue aux Pourpres, ont une eſpece de goutiere ou de *canal* (D. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.) creuſé dans l'extrêmité ſupérieure de l'ouverture: quelquefois ils en ont un ſemblable pratiqué dans l'extrêmité oppoſée (E. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.). Je nomme le premier *canal ſupérieur*, & le dernier *canal inférieur.* Il s'en trouve auſſi quelques-uns qui ont à côté du canal ſupérieur un autre canal creuſé au haut de la lèvre droite, comme l'on en voit un en F dans la coquille de l'eſpece de Pourpre que j'appelle Kalan (30. *pl.* 9.). C'eſt la ſeule des coquilles du Sénégal où j'aie obſervé cette particularité, & je ſçai qu'elle eſt commune à pluſieurs autres eſpeces de Pourpres à peu près ſemblables, qui ſe trouvent dans la Méditerranée.

Supérieur. Le *canal ſupérieur* eſt ou fort court (D. Sakem 1. *pl.* 7.), ou fort allongé (C. Bolin 20. *pl.* 8.); quelquefois évaſé (Nivar 31. *pl.* 9.), retréci (Cofar 22. *pl.* 9), ou fermé comme un tuyau (Jatou 21. *pl.* 9.); quelquefois ſans échancrure (Vojet 12. *pl.* 8.), & quelquefois profondément échancré (Faſin 7. *pl.* 7.).

Inférieur. Le *canal inférieur* eſt toujours fort court & plus petit que le canal ſupérieur; quelquefois échancré, mais ordinairement ſans échancrure.

Il n'y a rien de particulier dans l'ouverture de la coquille des *Conques* : ce n'eſt qu'une longue fente (A. M. F. T. B. Huître. *pl.* 14.) formée par l'éloignement des battans, & d'autant plus grande qu'ils s'écartent en s'ouvrant davantage. Il y en a cependant quelques-unes dont les battans étant fermés, ont quelques autres ouvertures naturelles. La Muſſole (*pl.* 18.) en a une ſur le devant de ſa coquille à l'oppoſé du ſommet; les Solens, la Pholade & le Taret (*pl.* 19.) en ont deux, dont chacune eſt placée aux extrêmités de leur largeur.

Ouverture des Conques.

L'*Opercule* ne ſe trouve, comme je l'ai dit ci-devant, que dans les *Limaçons* que j'appelle *Operculés*. C'eſt une petite piece cartilagineuſe ou pierreuſe, de figure variable, mais toujours plate, & fort petite eu égard au corps des ſpires de la coquille.

4°. OPERCULE.

Il eſt toujours attaché en deſſus du pied de l'animal. Dans les uns, on le voit à ſon extrêmité poſtérieure, de ſorte qu'il s'éloigne conſidérablement de la coquille quand l'animal l'étend pour marcher (Jamar, *pl.* 6. O.) : dans d'autres il eſt placé vers le milieu de la longueur du pied (Sakem, *pl.* 7. O.): dans d'autres enfin il eſt fixé à ſa racine, de maniere qu'il joue par une eſpece de charniere ſur le bord de la lèvre gauche de l'ouverture, comme dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.). Il imite parfaitement en cela le ſecond battant des Coquillages Bivalves.

Son attache.

Il y a une particularité remarquable dans les opercules qui ne ſont pas attachés immédiatement à la racine du pied, comme on les voit dans les Nérites; c'eſt que lorſque le pied de l'animal, celui de la Pourpre par exemple, vient à ſortir de ſa coquille, l'opercule demi-rond qui ſe trouvoit préſenter ſa pointe ſupérieure à l'extrêmité ſupérieure de l'ouverture lorſqu'il la bouchoit, la préſente au contraire à ſon extrêmité inférieure, ce qui ne s'opere que par un retournement entier de cette partie. On obſerve ce retournement de l'opercule d'une maniere aſſez ſenſible non-ſeulement dans la Pourpre, mais même dans le Rouleau, dans le Buccin & dans pluſieurs autres *Limaçons operculés*, lorſqu'on voit attentivement l'animal ſortir de ſa coquille, ou y rentrer pluſieurs fois de ſuite.

Sa substance.

Je n'ai observé d'opercule pierreux que dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.) & dans la 4e espece de Natice que j'appelle Gochet (*pl.* 13.). Dans tous les autres Coquillages operculés il est cartilagineux, épais dans les uns (Sakem *pl.* 7. Bolin *pl.* 8. &c.), & fort mince dans les autres (Buccin, Cerite, *pl.* 10.). Sa surface extérieure est toujours sillonée de plusieurs lignes concentriques & paralleles à ses bords.

Sa figure.

Quant à sa figure elle est ronde ou orbiculaire dans quelques Limaçons (Cerite, *pl.* 10. Vermet, *pl.* 11.), demi-ronde (Pourpre, *pl.* 7. Natice, Nerite, *pl.* 13.), ovale ou elliptique dans d'autres (Rouleau, *pl.* 6.). On croit communément qu'il sert toujours à fermer exactement la coquille, & même à servir de couverture & de défense à l'animal contre l'attaque des corps étrangers : cela est vrai dans celles où il prend la forme de l'ouverture, comme dans les ouvertures rondes, demi-rondes ou ovales de la Cérite (*pl.* 10.), de la Nérite (*pl.* 13.), & du Jatou (*pl.* 9.). Mais à l'égard des coquilles dont l'ouverture est fort allongée, & de figure différente de cet opercule, je ne vois pas de quel usage il peut être aux animaux qu'elles renferment, car il ne bouche souvent pas la cinquiéme partie de l'ouverture. C'est ce que j'ai observé dans les Rouleaux & dans quelques especes de Pourpre.

Son usage.

Il differe de l'opercule des Limaçons terrestres.

L'opercule des Limaçons *operculés* differe de celui des Limaçons *univalves* & terrestres, en ce que l'animal le prend dès sa naissance, & en même tems que sa coquille, comme le remarque fort bien Aristote (1), & après lui le Docteur Rondelet (2); au lieu que celui des Limaçons terrestres se forme tous les ans une ou plusieurs fois, & cela dans les tems où ces animaux veulent se mettre à l'abri de la sécheresse occasionnée par les chaleurs ou les froids excessifs. Il consiste en une bave visqueuse, sortie du corps de l'animal, & durcie en une croûte blanche assez épaisse, mais peu so-

(1) *Hist. anim. lib.* 4. *cap.* 4 & 15.

(2) Operculum utrique huic generi (*Purpuræ & Buccino*) adhæret nativum, & cæteris omnibus turbinatis.... Operculum etiam jam inde ab ortu omnia gerunt (*de Turbinatis loquitur*). Statim ab ipsâ procreatione turbinatis operculum inesse dicit, ad discrimen Cochlearum, quæ ipsæ sibi ex glutinoso humore, sive ex muco suo operculum conficiunt. *Rondel. Testac. lib.* 2. *cap.* 3. *pag.* 70.

lide, plutôt coriace que cartilagineufe, de fubftance crétacée qui fait effervefcence avec les efprits acides. Cette croûte ne tient jamais au corps de l'animal, & elle differe encore des vrais opercules en ce que fa furface extérieure ne montre aucuns fillons concentriques.

Tous les opercules pierreux font de nature crétacée & fe diffolvent avec effervefcence, comme les coquilles, dans les efprits acides : mais les opercules cartilagineux réfiftent à leur action. Ceux-ci portent avec eux une efpece d'onctuofité ou de graiffe, qui, lorfqu'on les brûle fur des charbons, répand une odeur forte, quelquefois affez gracieufe, mais pour l'ordinaire infupportable. On difoit autrefois que leur fumée étoit un remede fouverain pour les vapeurs & l'épilepfie : telle eft la vertu qu'on attribuoit fur-tout à celui d'une efpece de Pourpre que j'appelle Kalan (*pl.* 3.), & que Rondelet (1) croit être le *Conchylium* des anciens ; mais on en fait peu d'ufage aujourd'hui. Remarque.

5°. Battans.

Le terme de *Battans* a été confacré pour défigner les deux pieces des Conques *Bivalves*, fans doute parce qu'elles font à peu près égales entr'elles, ou de forme affez femblable, comme font ordinairement les battans d'une porte. On peut dire qu'elles different des deux pieces des Limaçons Operculés, ordinairement par leur nature, & toujours par leur forme : car dans celles même dont l'opercule eft pierreux, cet opercule a toujours une forme applatie, du moins n'en a-t-on pas encore vû qui fût turbiné, c'eft-à-dire, tourné en plufieurs fpires creufées en dedans ; & toutes ont toujours le corps de leur coquille compofé de plufieurs volutes d'une grandeur démefurée eu égard à celle de cet opercule. Les Bivalves au contraire ont, comme je viens de le dire, deux pieces à peu près de même forme, de même grandeur, & conftamment de même nature. D. G. *fig.* 1. *pl.* 16. montrent les deux battans de la coquille d'une Came.

6°. Attaches des Muscles.

On voit dans la furface interne de ces battans, plufieurs taches enfoncées qui font connoître le lieu où les mufcles du corps de l'animal leur étoient unis : c'eft ce que j'appelle les *attaches*. Elles prennent la même forme que les mufcles

(1) *Teftac. lib.* 2. *cap.* 15. *pag.* 86 & 87.

dont je parlerai ci-près (1); & c'eſt pour cette raiſon que dans mes deſcriptions je ne diſtingue point cet article de celui des muſcles, pour éviter les répétitions.

7°. CHARNIERE. Des Limaçons. Il n'eſt pas ordinaire de trouver une charniere dans la coquille des *Limaçons operculés*, on en voit cependant une apparence dans celle de la Nérite : il y a quelquefois à ſon opercule O. (*pl.* 13. Dunar.) deux dents *q. r.* qui s'engraînent avec deux dents pareilles de la lèvre inférieure de la coquille.

Des Conques. La charniere des *Conques* ſe trouve toujours placée proche des ſommets & même au-deſſous d'eux. Les dents qui la forment ſont quelquefois en petit nombre, comme dans les Tellines (*pl.* 18. C.); quelquefois elles ſont nombreuſes, comme dans le Fagan, la Muſſole, &c. (*pl.* 18.). Elles ſervent à affermir les battans, & à les contenir toujours dans la même place.

8°. LIGAMENT. Toutes les coquilles des *Conques* ont un Ligament qui les unit enſemble proche des ſommets & de la charniere. Ce ligament les affermit, & les fait ouvrir par ſon reſſort qui a quelque choſe de ſpongieux.

Sa ſituation. Il eſt différent dans diverſes eſpeces de Coquillages. Ceux dont la charniere n'eſt point dentée l'ont en dedans, ou dans l'épaiſſeur du talon ou des bords de la coquille, comme dans l'Huître, le Jambonneau, &c. (*pl.* 14. & 15. L.); il eſt au contraire placé au dehors des coquilles dont la charniere eſt dentée, parce que s'il étoit placé en dedans il couvriroit les dents de la charniere, & rendroit leur uſage inutile : les Cames & les Pétoncles (*pl.* 16. & 18.) ſont dans ce cas. Ces derniers ſont ordinairement ſecs & caſſans lorſqu'ils paſſent quelque tems hors de l'eau; mais dans l'eau ils s'amolliſſent comme un cuir fort, de ſorte qu'ils ſe courbent & ſe redreſſent ſans ſe caſſer dans le tems de l'accourciſſement & du relâchement des muſcles qui attachent intérieurement l'animal à ſa coquille.

9°. PÉRIOSTE. Si l'on regarde les coquilles comme les os des Coquillages, on doit regarder la membrane qui enveloppe la plûpart comme leur perioſte. En effet elle en fait l'office, puiſqu'elle contribue à leur conſervation & à leur accroiſſement. Ce

(1) *Page* lv. & lvj.

périoste ne recouvre jamais leur surface interne, mais seulement l'externe, tant dans les *Limaçons* que dans les *Conques*, quoique quelquefois il se replie un peu sur leurs bords, comme il arrive au Jambonneau (*pl.* 15. R.). Dans les unes il est fort mince, comme dans les Vis (*pl.* 4.) & les Pholades (*pl.* 19.); dans d'autres il est fort épais, comme dans le Nivar (*pl.* 9.) & la Mussole (*pl.* 18.); dans d'autres enfin il est si délié qu'il paroît ne pas exister, ou même il n'existe pas, comme dans les Porcelaines & les Tellines (*pl.* 4. & 19.).

Je ne distingue la Nacre comme partie de la coquille que pour faire connoître par ce titre quelles sont celles qui en portent, celles qui n'en portent pas, & enfin celles dont la substance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire des coquilles. 10°. LA NACRE.

PARTIES DE L'ANIMAL.

MON dessein n'est point de parler ici des parties intérieures qui regardent l'anatomie des Coquillages. Ce sujet a été traité assez amplement par plusieurs Auteurs célebres, tels que Harder (1), Heyde (2), Lister (3), Swammerdam (4), Mrs. Mery (5), de Tournefort (6) & Duverney (7); d'ailleurs la structure de ces parties, leurs fonctions, leurs usages, &c. sont pour la plûpart si difficiles à déterminer, sur-tout dans les Bivalves, que les Auteurs que je viens de citer ne se sont presque jamais accordés dans les noms & les usages qu'ils leur ont attribué; le petit nombre même qu'ils en ont déterminé souffre encore des difficultés, & laisse bien des choses à desirer.

Je me borne donc aux seules parties extérieures, à celles

(1) *Examen Anatomicum Cochleæ terrestris demiportæ.*

(2) *Anatome Mytuli.*

(3) *Exercitatio Anatomica, prima de Cochleis terrestribus & Limacibus. Exercitatio Anatomica altera de Buccinis fluviatilibus & marinis.*

(4) *Biblia Naturæ.*

(5) Moule d'Etang. *Mém. de l'Académie, année* 1710.

(6) (7) Leurs manuscrits sont dans les registres de l'Académie. On sçait que M. Duverney avoit travaillé avec un soin particulier l'anatomie des Coquillages: il seroit à souhaiter que ses ouvrages sur cette matiere fussent rendus publics, nous y trouverions sans doute beaucoup d'éclaircissemens & d'observations neuves qui feroient également honneur à la nation & à la mémoire de ce célebre Anatomiste.

que la vûe & le toucher font appercevoir & reconnoître facilement ſans le ſecours du *ſcalpel* anatomique : j'en diſtingue vingt, qui ſont :

1°. La Tête.	12°. Les Trachées.
2°. Les Cornes.	13°. Les Ouïes.
3°. Les Yeux.	14°. L'Anus.
4°. La Bouche.	15°. Le Cœur.
5°. Les Mâchoires.	16°. Les Muſcles.
6°. Les Dents.	17°. Le Sexe & les Parties de la génération.
7°. La Trompe.	18°. Les Œufs.
8°. Le Col.	19°. Les Filets.
9°. Le Corps.	20°. Les Fils.
10°. Le Pied.	
11°. Le Manteau.	

1°. TÊTE.

La *Tête* eſt une eſpece d'éminence ronde & charnue, qui ſe préſente à la partie antérieure & ſupérieure du corps des *Limaçons* (T. Coret, *planc.* 1.). Swammerdam y a ſçu trouver un cerveau, qu'il dit être mobile & capable de ſe porter de devant en arriere : il eſt compoſé de deux parties globuleuſes, ſéparées l'une de l'autre, à peu près comme dans le cerveau humain.

Dans les *Conques* telles que l'Huître (*pl.* 14.), la Came (*pl.* 16.), &c. je n'ai encore rien apperçu, non plus que les obſervateurs, que l'on puiſſe regarder comme la tête, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une petite éminence ronde qui eſt au-deſſous de la bouche ; en ce cas on feroit en droit de dire que les *Conques* ont la tête dans la partie inférieure de leur corps, au contraire des *Limaçons*.

2°. CORNES.

Les *Cornes* ne ſe trouvent que dans les *Limaçons*, encore quelques-uns d'eux en ſont-ils dépourvus, comme le Sormet (*pl.* 1.), & le Mouret (*pl.* 2.). Ceux qui en portent n'en ont jamais moins de deux, & jamais plus de quatre. Elles ſont toujours placées ſur les côtés de la tête ou à ſon origine (Coret, *pl.* 1.), ou à ſon extrêmité (Porcelaine, *pl.* 4.).

Leur nombre. Leur ſituation.

Leur ſtructure.

Elles varient auſſi par leur ſtructure interne. Dans le genre du Limaçon terreſtre, comme dans le Kambeul (*pl.* 1.),

ce ſont des eſpeces de tuyaux creux C C. D D. qui ont la faculté de ſe replier & de rentrer en eux-mêmes, par le moyen d'un muſcle qui en tire l'extrêmité juſques dans l'intérieur de la tête. Ce muſcle eſt le nerf optique lui-même, ſuivant Swammerdam.

Dans tous les autres Limaçons elles paroiſſent compoſées de fibres longitudinales, tantôt à un, tantôt à deux plans internes & externes, entrecoupées de quelques anneaux ou muſcles annulaires, tels qu'on les voit aſſez bien exprimés dans le Foſſar (*pl.* 13.). C'eſt par le jeu de ces fibres que les cornes s'allongent ou ſe raccourciſſent au gré de l'animal : mais elles ne rentrent jamais ni au dedans d'elles-mêmes, ni dans la tête, elles reſtent au dehors conſervant la plus grande partie de leur longueur.

Leur uſage.

Tous les Auteurs modernes, ſi l'on en excepte Swammerdam (1), ont penſé, ſur la parole de Pline (2), que les Limaçons ſe ſervoient de leurs cornes comme de guides pour ſonder & tâter le terrein où ils avoient à marcher; mais on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention dans ces animaux. Il ſemble même qu'elles leur ſont auſſi inutiles que les cornes ſuperflues ou embarraſſantes de certains Inſectes; du moins leur uſage n'eſt-il pas apparent. On ſçait ſeulement qu'elles ont le ſentiment très-fin, & plus délicat que les autres parties de leur corps.

3°. YEUX.

Leur ſituation.

Leur nombre.

On n'apperçoit des *Yeux* que dans les *Limaçons*; mais tous n'en ont pas, comme l'on peut voir dans le Sormet (*pl.* 1.), & dans le Mouret (*pl.* 2.) Leur ſituation n'eſt pas non plus la même dans tous : quelques-uns les portent à leur ſommet (Kambeul, Ormier, *pl.* 1. & 2. Y Y.), d'autres vers leur milieu (Sakem *pl.* 7. Y Y.), & d'autres à leur origine (Libot, *pl.* 2. Y Y.) Ils ſont conſtamment au nombre de deux.

Leur ſtructure.

Swammerdam qui a examiné ceux du Limaçon terreſtre, dit qu'ils ont la figure d'un bulbe, d'un oignon arrondi dans ſa partie ſupérieure, & applati du côté oppoſé. Il n'y a ap-

(1) Perperam autem ſomniarunt quidam, quod Cochlea ſuis corniculis, ut cæcus baculo ſuo utatur, ad viam nimirum quam reptare debent inveſtigandam, aut ad explorandum tactuque dignoſcendum, an dura ſint objecta vel mollia. *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 158.

(2) Cochleis oculorum vicem cornicula bina prætentatu replent. *Hiſt. Mund. lib.* 11. *cap.* 37.

perçu qu'une ſeule tunique qu'il appelle l'*uvée*; elle en recouvre la ſurface interne. Il a encore diſtingué dans ſon intérieur les trois humeurs, l'aqueuſe, la cryſtalline & la vîtrée. Malgré ce grand appareil, cet animal & tous les Limaçons, excepté le Pucelage, ont le ſens de la vûe ſi obtus, qu'il ne paroît pas qu'ils faſſent de leurs yeux le même uſage qu'en font les autres animaux.

J'ai remarqué qu'en général ils étoient recouverts par la peau commune qui enveloppe les cornes & la tête; & c'eſt vraiſemblablement ſon épaiſſeur & ſon opacité qui les émouſſe & les rend inutiles.

4°. BOUCHE des Limaçons.

La *Bouche* eſt fort petite dans les Limaçons, & placée au-deſſous de la tête (Coret, *pl.* 1. B.) ou à ſon extrêmité antérieure (Libot, *planc.* 2. B.). Elle paroît comme un petit ſillon dont la forme varie ſuivant les eſpeces: dans les unes il eſt longitudinal ou parallele à la longueur de la tête (Popel, *pl.* 10. B.); dans les autres il eſt en partie longitudinal, en partie tranſverſal (Bulin, *pl.* 1. B.). On peut appeller du nom de lèvres les bords de la bouche qui forment ce ſillon: elles ſont ordinairement fort petites.

Ses Lèvres.

Bouche des Conques.

La bouche des *Conques* eſt incomparablement plus grande que celle des *Limaçons*. Elle ſe trouve placée dans la partie la plus baſſe de la coquille vers le côté gauche de ſa charniere. Tout ce que l'on y peut diſtinguer, ce ſont quatre eſpeces de lèvres ſemblables à autant de feuillets charnus, extrêmement minces, qui bordent une ouverture qui aboutit à l'eſtomac par un éſophage fort court. Ces lèvres ſont diviſées par le haut, & réunies quelquefois par en bas: elles s'agitent continuellement lorſque l'animal ouvre ſa coquille, & obligent par ce mouvement l'eau de paſſer dans l'ouverture qui lui ſert de bouche. Leur tiſſu paroît conſiſter en un nombre infini de fibres tranſverſales extrêmement ſerrées.

5°. MACHOIRES.

On ne trouve point de *Mâchoires* dans les *Conques*. La plûpart des *Limaçons* en ont deux verticales, c'eſt-à-dire, poſées l'une au-deſſus de l'autre, à la maniere des Quadrupèdes: tel eſt le Limaçon terreſtre que j'appelle Kambeul (*pl.* 1.). Les autres n'en ont aucune, comme la Gondole (*pl.* 1.); ou bien ils ont en leur place une trompe qui ſort au dehors, comme l'Yet (*pl.* 3.).

La

La *mâchoire ſupérieure* eſt communément d'une ſubſtance cartilagineuſe, mais ferme, analogue à celle de la corne, & de couleur d'écaille, c'eſt-à-dire, brune tirant ſur le rouge. Sa forme varie ſuivant les eſpeces : dans les unes elle repréſente un croiſſant ou un fer à cheval (Kambeul, *gen.* 5. *pl.* 5. J.) ; dans d'autres elle reſſemble à un oſſelet triangulaire ou conique dont la pointe regarde en bas (Libot, *gen.* 7. *pl.* 2. R.). Cette mâchoire ne paroît pas avoir de mouvement. Supérieure.

La *mâchoire inférieure* conſiſte en une eſpece de membrane cartilagineuſe, fort ſimple, qui tapiſſe le palais inférieur de la bouche. Cette membrane eſt ſuſceptible de deux mouvemens, dont l'un tend à la gonfler & à l'avancer ſur les bords de la bouche ſous la figure d'une boule coupée en deſſus d'un petit ſillon, comme j'ai fait repréſenter celle du Limaçon en *n* (*pl.* 1.) ; par l'autre mouvement elle rentre au dedans en formant des replis ſemblables à ceux d'une bourſe qui ſe ferme. Au milieu du ſillon & des plis, on apperçoit un petit trou qui répond immédiatement à l'éſophage : c'eſt par ce trou que les alimens doivent paſſer pour ſe rendre dans l'eſtomac. Inférieure.

6e. DENTS.

Je n'ai encore apperçu des *Dents* que dans la bouche des Limaçons, & tous les obſervateurs en ont cherché inutilement, ainſi que des mâchoires, dans celle des Conques.

Dans les Limaçons qui ont la mâchoire ſupérieure, c'eſt la mâchoire même, qui, quoiqu'immobile, fait la fonction de dent ; ſoit qu'elle ſoit ſimple & ſans aucune diviſion comme celle du Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. R.), ſoit qu'elle ſoit relevée comme celle du Limaçon terreſtre (*gen* 5. *pl.* 1. J.) de cinq à ſix canelures qui débordent comme autant de dents. De la mâchoire ſupérieure.

Les dents de la mâchoire inférieure ſont infiniment petites, preſqu'imperceptibles à la vûe, quoique le toucher les faſſe quelquefois ſentir. Regardées au microſcope, elles reſſemblent à autant de petits oſſelets cartilagineux, très-durs, dont la pointe ſe recourbe vers l'eſtomac, comme ceux de la langue du Lion ou du Chat. Elles ſont ordinairement fort nombreuſes & diſtribuées en pluſieurs rangs ſur la mâchoire, dont elles recouvrent entierement la ſurface antérieure. De la mâchoire inférieure.

Vers le tiers de la longueur de cette mâchoire, on découvre à ſa partie poſtérieure, & à l'entrée de l'éſophage, une Langue.

petite caroncule blanche, conique, & noire à ſon extrêmité qui pend en bas : c'eſt la langue de l'animal.

Quant à la maniere dont il ſe ſert de ſes mâchoires, de ſes dents & de ſa langue, voici ce que j'ai obſervé. Lorſqu'il veut manger quelque corps ſolide, comme ſont les feuilles d'une plante, il préſente ſa mâchoire inférieure ſur les bords de la bouche ſous la forme d'une boule coupée en deſſus d'un petit ſillon, comme l'on voit celle du Limaçon (*n. pl.* 1.) ou celle du Lépas (*v. pl.* 2.) ; il élargit enſuite ce ſillon en avançant encore la mâchoire & lui faiſant faire le cuilleron, puis il la referme en pinçant & attirant à lui une portion de la feuille qu'il briſe en la preſſant contre la mâchoire ſupérieure (J. *pl.* 2.), ce qui ſe fait avec un bruit aſſez ſenſible, & fort ſemblable à celui qu'on entend lorſque le ver à ſoie mange. Le morceau ainſi détaché de la feuille & finement broyé, entre par l'ouverture de la mâchoire inférieure dans l'éſophage, & va de là ſe porter dans l'eſtomac pour ſervir de nourriture à l'animal. La caroncule que j'ai dit ſe trouver à l'entrée de l'éſophage, & qui reſſemble à une petite langue pendante en bas, ſert ſans doute à empêcher le retour des alimens, & à les précipiter dans l'eſtomac.

Telle eſt la méchanique du mouvement des mâchoires dans les Limaçons qui en ſont pourvus. Elle eſt à peu près la même dans tous, & ne differe pas ſenſiblement dans les différentes eſpeces.

7°. TROMPE. Dans les *Limaçons* dont la bouche eſt dépourvue de mâchoires, on voit à leur place une eſpece de *Trompe* ou de tuyau cylindrique, qui eſt d'une grande longueur dans certaines eſpeces, & beaucoup moindre dans d'autres. Cette trompe eſt charnue, d'une ſubſtance muſculeuſe, peu épaiſſe & fort ſouple. On peut la regarder comme un éſophage allongé, qui a la faculté de ſortir du corps & d'y rentrer comme dans un fourreau. Son extrêmité eſt percée d'un trou rond, bordé tout autour d'une membrane cartilagineuſe, aſſez mince, ſemblable aux mâchoires inférieures dont j'ai parlé ci-deſſus, & dentée de même.

Il n'y a que les Limaçons carnaciers qui ſoient pourvus de ces ſortes de trompes : ils s'en ſervent comme de tarriere pour percer les coquilles des autres Coquillages dont ils

ſuccent la chair. Les alimens n'ont pas d'autre entrée dans le corps de l'animal que l'ouverture de l'extrêmité de cette trompe. On en voit différentes formes à la lettre L. des planches 3, 4 & 10.

Tous les *Limaçons* ont une eſpece de *Col* plus ou moins long, qui ſupporte la tête & l'éloigne du reſte du corps, comme l'on voit dans le Coret & le Limaçon (*pl.* 1.). 8°. COL.

Il n'y a rien de ſemblable dans les *Conques*.

Le *Corps* ou le tronc des Coquillages prend la forme de la coquille dont il remplit toute la capacité, de ſorte que quand elle eſt ſpirale, comme ſont la plûpart des *Limaçons*, il eſt pareillement tourné en ſpirale; lorſque la coquille n'a point de ſpires ou de volutes ſenſibles, le corps n'eſt point contourné : tel eſt celui de quelques Lépas & de toutes les *Conques*. 9°. CORPS.

Rien ne reſſemble mieux à un Pied que ce gros muſcle qui s'étend ſous le col & une partie de la poitrine des *Limaçons*. Il eſt applati en deſſous, & formé par l'aſſemblage d'un grand nombre de forts muſcles, qui ſont placés en long dans quelques-uns & en travers dans d'autres. Sa figure n'eſt pas conſtante : elle dépend des différens mouvemens que ſe donne l'animal auquel il tient lieu de *Pied*. 10°. PIED. Des Limaçons.

Quand il veut marcher, il donne à ce pied un mouvement d'ondulation ſemblable à celui des flots de la mer, & qui le tranſporte en le faiſant, pour ainſi dire, gliſſer d'un lieu à l'autre : c'eſt le mouvement progreſſif ordinaire à la plûpart des Limaçons dont le pied eſt uni dans ſa ſurface inférieure. Ceux qui, comme le Piétin (*gen.* 4. *pl.* 1. P. K.), l'ont diviſé en deux parties à peu près égales, s'en ſervent d'une maniere toute différente : lorſqu'ils veulent avancer, ils appuient fortement ſur le bord antérieur de ce pied; c'eſt le point fixe vers lequel tout le reſte du pied, qui eſt dans le relâchement, eſt amené : au contraire lorſqu'ils veulent reculer, ils ſe cramponnent ſur ſon bord poſtérieur, & alors le devant qui eſt dans l'inaction eſt obligé de ſe rapprocher vers cette partie où le point d'appui ſe trouve dans ce tems-là.

Le Pied n'a ni la même forme ni le même uſage dans les *Conques*, du moins ne peut-il ramper. Il eſt quelquefois cylindrique, comme dans la Pholade, le Solen (*pl.* 19.), &c. Des Conques.

& communément applati sur les côtés & fort tranchant (Came, *pl.* 16 & 17. Telline & Pétoncle, *pl.* 18.) ; il sert aux unes de point d'appui pour se pousser & s'avancer, & aux autres de ressort pour sauter avec force, comme il arrive aux Tellines. Il y a aussi quelques genres dans lesquels il manque absolument : telle est l'Huître (*pl.* 14.)

11°. MANTEAU. J'appelle du nom de *Manteau* cette membrane musculeuse, ordinairement assez mince, qui recouvre & tapisse les parois intérieures de la coquille. Sa figure n'est pas la même dans tous les Coquillages, & dans le même animal elle varie d'un instant à l'autre, selon la différence des mouvemens qu'il se donne. Dans quelques *Limaçons*, comme dans le Kambeul (*gen.* 5. *planc.* 1. M.), cette membrane forme le collier en environnant le col de l'animal : dans d'autres, tels que la Porcelaine (*pl.* 4. M. N.), le Pucelage (*pl.* 5. M.), le Mantelet (*pl.* 5. M. N.), elle forme le manteau en enveloppant & recouvrant non-seulement le dedans, mais même le dehors de la coquille.

Des Limaçons.

Des Conques. Dans les *Conques* cette membrane sort rarement hors de la coquille, mais elle enveloppe tout le corps de l'animal, soit en se divisant en deux, comme dans l'Huître (*pl.* 14. B. T. F. M. A.), soit en faisant une espece de sac ouvert par les deux bouts, comme dans le Solen (*pl.* 19. M. N.), la Pholade (*pl.* 19. M.), &c.

C'est à cause de l'inconstance & de l'irrégularité que j'ai remarqué dans la forme que prend cette membrane dans divers Coquillages, que j'ai crû devoir changer son nom de Collier en celui de Manteau. Ce terme ne désignant qu'une enveloppe en général, pourra convenir à tous les Coquillages qui ont une enveloppe semblable, quelque figure qu'elle puisse prendre.

Son usage. Le principal usage du manteau dans les Coquillages, est d'empêcher que l'eau n'entre dans la coquille contre la volonté de l'animal, ou de la retenir à son gré. Dans les Conques, par exemple, où il n'est pas d'une piece, mais divisé en deux lobes, lorsque la coquille s'ouvre, les deux lobes s'appliquent exactement l'un contre l'autre de maniere que l'eau du dehors ne peut y entrer, ni celle du dedans en sortir sans la participation de l'animal.

12°. TRACHÉES.

Le manteau porte une ou deux ouvertures qu'on peut appeller *Trachées*, à cauſe de leur uſage, & dont la ſituation varie ſuivant les différens Coquillages.

Des Limaçons.

Dans les *Limaçons* il n'y a qu'une trachée dont l'ouverture ſe trouve ſur les bords du manteau, comme dans le Limaçon (*pl.* 1. A.); ou bien elle forme un long canal ou tuyau qui ſort de la coquille, comme dans les Pourpres (*pl.* 7. K.).

Elle eſt placée à droite, vers le dos de l'animal, dans tous les Limaçons, excepté dans ceux qui ont leur coquille tournée à gauche, comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.): ceux-là l'ont à gauche.

On apperçoit encore aſſez ſouvent une ſeconde ouverture un peu plus petite que la trachée, & placée ordinairement un peu au-deſſous ou par derriere elle; c'eſt celle où ſe trouve l'anus : elles ſont ſéparées l'une de l'autre par une cloiſon médiocrement épaiſſe qui leur ôte toute communication.

Des Conques.

Dans les *Conques* le manteau fait quelquefois deux ouvertures pareilles, comme dans le Jataron (*pl.* 15. T. A.), & quelquefois il laiſſe ſortir hors de la coquille deux tuyaux inégaux (Pétoncle, *pl.* 18. T. A.), dont le plus grand eſt ordinairement le plus proche du ventre de l'animal, & le plus petit eſt placé derriere ou vers le dos de ſa coquille. Ces deux tuyaux communiquent ordinairement enſemble & font par conſéquent deux trachées : je nommerai celle qui eſt la plus proche du ventre de l'animal la Trachée antérieure ou ſupérieure, & celle du dos la Trachée poſtérieute ou inférieure.

Leur uſage.

L'uſage de ces trachées n'eſt pas équivoque lorſqu'on les obſerve pendant quelques heures. On voit que celle des *Limaçons* aſpire l'air ou l'eau, qui eſt enſuite rejettée dehors (1). La trachée antérieure des *Conques* attire pareillement l'eau, & la trachée poſtérieure la renvoie : il leur arrive cependant quelquefois de la rendre par la même trachée qui l'a reçue.

(1) In hoc labio ſive limbo bini ad dextram hiatus conſpiciuntur, alter excernendis fœcibus dicatus ; alter attrahendo & emittendo aëri inſerviens. *Swammerd.* (de Cochleâ Vinearum, ſive operculari.) *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 99.

Hujus igitur cartilaginis uſus eſt, ad aquam aëremve aquatum recipiendam, ejiciendamque ad branchiarum officium ...... Hic itaque tubulus tracheæ ſive foraminis branchialis ...... uſum præſtat. *Liſter.* (de Purpurâ, Buccino marino craſſo, rufeſcente, ſtriato & undato.) *Exercit. anat. alt. pag.* 74.

L'eau ainſi attirée va ſe rendre aux ouïes (1), & ſert ſeulement, dans les *Limaçons*, à procurer à l'animal l'air qui lui eſt néceſſaire : mais dans les *Conques* elle a un uſage de plus ; elle ſert encore de véhicule au limon qui doit faire leur nourriture, & qu'elles ne peuvent prendre que par la trachée antérieure, n'ayant, comme je l'ai déja dit, ni col, ni tête, ni bouche allongée qu'elles puiſſent porter au dehors comme font tous les *Limaçons*.

13°. OUÏES. Des Limaçons.

On apperçoit ſur le dos des *Limaçons*, au-deſſous du manteau vers l'origine de la trachée, quatre petites *Ouïes* noirâtres, deſtinées à ſéparer l'air qui eſt contenu dans l'eau, & à le tranſmettre à l'aorte qui vient ſe joindre à elles preſque à ſa ſortie du cœur (2).

Des Conques.

Ces Ouïes ſont beaucoup plus grandes & placées différemment dans les *Conques*. Elles enveloppent & recouvrent entierement le pied ou le ventre de l'animal, ſur les côtés duquel elles ſont attachées deux à deux vers le dos de la coquille, dont elles égalent à peu près la longueur. Par leur ſubſtance elles reſſemblent à quatre feuillets membraneux extrêmement minces, taillés en demi-lune, & formés par un tiſſu de petits tuyaux tranſverſaux, diſpoſés comme des tuyaux d'orgues, fort ſerrés & unis étroitement les uns aux autres. On voit ſur le dos de chacun de ces feuillets un rang de petits trous ovales, par leſquels l'eau entre dans les tuyaux & les fait gonfler. J'ai remarqué qu'en les ſoufflant par ces trous, on les fait gonfler facilement. Ces tuyaux ſont quelquefois coupés par d'autres tuyaux longitudinaux un peu plus gros & aſſez écartés, qui paroiſſent autant de fibres deſtinées à affermir leur aſſemblage.

Je n'ai point fait figurer ces parties, parce qu'il eſt rare qu'elles ſe préſentent aux obſervateurs qui ne cherchent point l'anatomie des Coquillages, quoiqu'il ſoit toujours facile de les découvrir ſans le ſecours du ſcalpel.

(1) At hæc (Trachea).... non branchiarum vicem explet, ut voluit Columna, ſed ad ipſas branchias aquam ducit reducitque. *Ejuſd. ibid. pag.* 75.

(2) Etenim ad fundum hujus ductûs extemporanei (Tracheæ ſcilicet), intrà cavitatem dorſalem binæ branchiæ nigricantes poſitæ ſunt, ad has verò (quod in cocto animali clarè videre poteris) rectà fertur arteria aorta, è corde exiens.

Præter branchias autem illas exiguas nigricantes, aliæ ampliſſimæ branchiæ & minùs nigricantes ſecundùm membranam dorſalem protenduntur, illaſque parvas quaſi amplectuntur. *Ibid.*

14°. ANUS. Des Limaçons.

Pour trouver l'*Anus* dans les *Limaçons* il ne faut que chercher l'ouverture qui touche immédiatement la trachée. On apperçoit un peu au-dessous de ses bords, l'extrêmité de l'intestin qui vient s'y décharger. C'est l'anus (Limaçon, *pl.* 1. A.) qui est, comme la trachée, assez éloigné de la bouche par laquelle les *Limaçons* prennent leurs alimens.

Des Conques.

Dans les *Conques* l'Anus se trouve pareillement dans la trachée postérieure (Jambonneau, *pl.* 15. *a.*) qui est analogue à l'ouverture des *Limaçons*, dont je viens de parler. Il ressemble à l'anus des *Limaçons* en ce qu'il touche presque la trachée antérieure: mais il en differe en même tems en ce qu'il est aussi proche qu'il puisse l'être de l'ouverture par laquelle l'animal reçoit la nourriture qui doit être portée à sa bouche; de sorte que comme la trachée postérieure pompe quelquefois l'eau, & par conséquent les alimens, on pourroit dire avec assez de fondement que ces animaux prennent leur nourriture & rendent leurs excrémens par le même canal.

Excrémens.

Les Excrémens sont différens dans les différens Coquillages; parmi les *Limaçons* on en voit de vermiculés ou de contournés comme des petits tourillons de corde ou de fil: tels sont ceux du Bulin, du Coret & du Kambeul (*pl.* 1): les autres les rendent en petits grains, comme on l'observe dans la Toupie (*pl.* 12.) & la plûpart des *Conques*.

15°. COEUR. Des Limaçons.

Quoique le *Cœur* soit réputé comme une partie interne, je crois cependant qu'il est à propos de faire remarquer qu'il est toujours placé vers la surface du corps des *Limaçons*, dans le fond de la cavité que forme le manteau. On le trouve à droite dans le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), par une suite nécessaire du contour de leur corps de gauche à droite, au contraire des autres *Limaçons* qui l'ont à gauche. Il a un mouvement très-sensible, par lequel il monte & descend alternativement.

Des Conques.

Il n'est pas aussi facile d'appercevoir le cœur des *Conques*; il est caché dans l'intérieur de leur corps sous le ventricule. Willis assure avoir apperçu dans celui de l'Huître le mouvement de systole & celui de diastole.

16°. MUSCLES.

Les *Limaçons* dont la coquille n'a qu'une seule piece, comme sont les *Univalves* des planches 1, 2, 3, 4 & 5,

Des Limaçons Univalves.

n'ont qu'un ſeul *Muſcle* qui attache leur corps à la coquille, par une petite partie du dos & à peu près vers le milieu de ſa longueur. Ce muſcle forme un large tendon, ſemblable à un ruban fort mince, qui ſe diviſe un peu au-deſſus de ſon inſertion en deux ou trois rubans principaux. Chacun de ces rubans ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres rubans plus petits, qui ſe diſperſent & ſe diſtribuent dans toutes les parties du corps.

Des Limaçons Operculés.

Les *Limaçons Operculés* qui ont deux pieces à la coquille, ont deux muſcles diſtingués, dont le premier qui les unit à la coquille reſſemble à celui des *Univalves*: l'autre qui tient à l'opercule eſt ordinairement rond & fort large, mais peu épais. Les Coquillages que j'ai fait repréſenter depuis la 6[e] juſqu'à la 13[e] planche ſont de ce nombre.

Des Conques.

Parmi les *Conques* il y en a qui, comme l'Huître, n'ont qu'un muſcle qui leur traverſe préciſément le milieu du corps, pour s'attacher au milieu des battans de la coquille: on voit les impreſſions de ces attaches en EE. planche 14.

D'autres en ont deux, telles que les Cames (*pl.* 16 E *e.*), les Tellines (*pl.* 18. E *e.*) & pluſieurs autres. Ils traverſent ordinairement les deux extrêmités de leur corps pour l'attacher aux extrêmités de la coquille.

Il y en a qui en ont trois ou quatre, ou même davantage, comme les Jambonneaux (*pl.* 15. E. *e. j. i.*).

Ces muſcles ſont tantôt ronds, comme dans le Solen, (*pl.* 19.), tantôt ovales (E *e*), ou de toute autre figure, ordinairement très-épais, & d'autant plus longs que les coquilles qu'ils attachent ont plus de concavité ou de profondeur. Ils ſont compoſés de fibres droites & verticales, comme il paroît quand on les fait bouillir: dans l'endroit où ils s'uniſſent à la coquille, ils acquierent ſouvent une dureté ſemblable à celle de la pierre.

Leur uſage.

Leur uſage eſt d'écarter les battans, ou de les rapprocher, pour ouvrir ou fermer la coquille, au gré & ſuivant les beſoins de l'animal. Après ſa mort, ces muſcles ſe relâchent de maniere que les battans reſtent continuellement ouverts ou écartés l'un de l'autre.

17°. Sexe.

Il n'y a peut-être pas d'endroit par où les Coquillages ſoient plus bizarres & en même tems plus admirables que

par le *Sexe :* dans les uns il eſt diſtingué; on voit des individus mâles & des individus femelles, comme dans l'Yet (*pl.* 3.), la Pourpre (*pl.* 7.), la Toupie (*pl.* 12.), &c. Dans les autres le ſexe eſt réuni : ceux-ci ſont appellés hermaphrodites.

On peut diſtinguer trois ſortes d'hermaphrodiſme dans les Coquillages : 1°. Celui auquel on n'apperçoit aucune des parties de la génération, ſoit mâles, ſoit femelles; & qui ſans aucune eſpece d'accouplement, engendre ſon ſemblable : il eſt particulier aux *Conques*.

Hermaphrodiſme de trois eſpeces.

2°. Celui qui réuniſſant en lui les deux eſpeces de parties ſexuelles, ne peut ſe ſuffire à lui-même, mais a beſoin du concours de deux individus qui ſe fécondent réciproquement & en même tems, l'un ſervant de mâle à l'autre, pendant qu'il fait à ſon égard les fonctions de femelle. Cet hermaphrodiſme ſe voit dans le Limaçon (*pl.* 1.) & dans quelques autres, dont l'accouplement ſe fait en élevant leur col en face l'un de l'autre, & l'approchant réciproquement par le côté.

3°. Celui qui poſſédant les deux eſpeces de parties génitales a beſoin de la jonction de deux individus, mais qui ne peuvent ſe féconder en même tems à cauſe de l'éloignement de leurs organes. Cette ſituation déſavantageuſe les oblige de monter les uns ſur les autres pendant l'accouplement. Tel eſt l'hermaphrodiſme du Bulin & du Coret (*pl.* 1.) : ſi un individu fait à l'égard de l'autre la fonction de mâle, ce mâle ne peut être fécondé en même tems par ſa femelle, quoiqu'hermaphrodite; il ne le peut être que par un troiſiéme individu qui ſe met ſur lui vers le côté en qualité de mâle. C'eſt pour cette raiſon que l'on voit ſouvent un grand nombre de ces animaux accouplés en chapelet les uns à la queue des autres. Le ſeul avantage que cette eſpece d'hermaphrodites ait ſur les Limaçons dont le ſexe eſt partagé, c'eſt de pouvoir féconder comme mâles un ſecond individu, & être fécondés en même tems comme femelles par un troiſiéme individu.

Il ne manqueroit plus aux Coquillages, pour réunir toutes les eſpeces d'hermaphrodiſmes, que de pouvoir s'accoupler à eux-mêmes, & être en même tems le pere & la mere du même animal. La choſe n'eſt pas impoſſible, puiſque pluſieurs ſont

pourvûs des deux organes néceſſaires; & peut-être quelque obſervateur y découvrira-t-il un jour cette ſorte de génération, qui ne doit pas nous paroître plus étrange que celle des Conques, des Polypes & de tant d'autres animaux ſemblables qui ſe reproduiſent ſans accouplement ſenſible, & ſans aucun des organes requis dans les autres animaux pour opérer la génération.

Situation des parties de la génération.

Dans les *Limaçons* dont le ſexe eſt partagé, l'ouverture de l'organe eſt placée ſur la droite de l'animal.

Les parties maſculines & les parties féminines ſont unies enſemble, & ont beaucoup de choſes communes entr'elles, dans les hermaphrodites de la ſeconde eſpece: elles n'ont qu'une ouverture commune qui ſe trouve ſur le côté droit à l'origine des cornes.

Dans les hermaphrodites de la troiſiéme eſpece, chaque organe a ſon ouverture diſtinguée, l'une à l'origine des cornes, & l'autre beaucoup au-deſſous; toutes deux du côté gauche dans les *Limaçons* dont le corps tourne en deſcendant de gauche à droite comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), & au contraire du côté droit dans ceux où il tourne de droite à gauche, comme je l'ai obſervé dans quelques Coquillages d'eau douce (1) qui ſe trouvent aux environs de Paris dans la petite riviere des Gobelins.

18°. ŒUFS.

Les Coquillages different encore beaucoup dans la maniere de faire leurs petits: les uns ſont Vivipares, comme la plûpart des *Conques*, & quelques *Limaçons* tels que l'Yet (*pl.* 3.): les autres ſont Ovipares.

Parmi les Ovipares, il y en a dont les œufs ſont recouverts d'une croûte à la maniere des œufs des Oiſeaux & des Reptiles: tel eſt le genre du Limaçon terreſtre (*pl.* 1. Kambeul. O.). Il y en a d'autres dont les œufs ſont environnés d'une eſpece de gêlée qui les unit les uns avec les autres à peu près comme les œufs des grenouilles ou de certains poiſſons: tels ſont ceux du Bulin & du Coret (*pl.* 1.). Dans d'autres, comme dans les Pourpres (*pl.* 7.), les œufs ſont des eſpe-

(1) Buccinum ſubflavum, pellucidum, ſex orbium, claviculâ admodum tenui, productiore Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 123. *fig.* 21. & *tab.* 124. *fig.* 24. Buccinum ſubflavum, pellucidum quatuor orbium, ore ampliſſimo, mucrone acuto. *Ejuſd. tab.* 123. *fig.* 22.

ces de ſacs membraneux, ovoïdes ou ſphériques, quelquefois ſolitaires, & ordinairement réunis en une maſſe que l'on appelle en latin *Favago* (1), parce que leur aſſemblage imite en quelque ſorte celui des cellules d'une ruche à miel. Chacun de ces ſacs contient pluſieurs petits qui en ſortent dans leur maturité, quoiqu'Ariſtote (2), Rondelet & leurs ſectateurs ayent dit le contraire, dans la perſuaſion où ils étoient que tous les Coquillages devoient leur origine uniquement au limon & à la pourriture.

Nombre des petits.

Le nombre des petits eſt très-conſidérable dans les *Conques*; il va juſqu'à pluſieurs milliers: il eſt beaucoup moindre dans les *Limaçons Operculés*, & encore moindre dans la plûpart des *Univalves*.

Les petits des Coquillages Vivipares ſont revêtus de leur coquille en ſortant, & même bien avant de ſortir du ventre de la mere. On voit pareillement la coquille déja formée à ceux des Ovipares avant qu'ils ſe ſoient débarraſſés de la gêlée qui les enveloppoit.

Dans les Coquillages qui ſont deſtinés à changer de place, la coquille eſt fort nette au dehors; au lieu que dans ceux qui, comme les Huîtres, doivent reſter fixés pendant toute leur vie, elle eſt d'abord couverte d'une matiere mucilagineuſe capable de la coller aux différens corps auxquels ils peuvent toucher. C'eſt par ce moyen que ſe fait la premiere adhéſion; elle ſe fortifie enſuite par les ſucs pierreux qui ſervent à l'accroiſſement de la coquille.

19°. Filets.

Indépendamment des parties dont je viens de parler, & qui ont des uſages aſſez connus, il s'en trouve quelques autres auxquelles on ne peut aſſigner aucun uſage, & qui paroiſſent n'être qu'un ornement: tels ſont les Filets que l'on voit au pied de l'Ormier & du Lépas (*planc.* 2. F. G.), du Sabot (*pl.* 12. F.), & ceux qui bordent le manteau de l'Huître (*pl.* 14. FF.), ou du Jambonneau (*pl.* 15. T. t.).

(1) Purpuræ verno tempore eumdem in locum ſeſe colligentes, condunt quam favaginem (μελίκηραν) nominant, quæ veluti favus eſt apum, verùm non itâ elegans, ſed quaſi ex putaminibus cicerorum alborum multa inter ſe compoſita, ſtruem unam ſuâ cohœſione coagmentatam. *Ariſt. hiſt. anim. lib.* 5. *cap.* 15.

(2) Nullum iis (Ovis) patet foramen, neque ex iis naſcuntur Purpuræ. Sed cum Purpuræ, tum etiam reliqua teſtis incluſa à limo ferè & materiâ putreſcente oriuntur. *Ejuſd. ibid.*

Ils ſont à peu près de même nature que les cornes de la plûpart des *Limaçons*, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont peu ſuſceptibles de contraction ou de dilatation, & formés de pluſieurs rangs de fibres longitudinales & de fibres tranſverſales. Il y en a quelques-uns, par exemple ceux de l'Huître, qui étant coupés s'agitent pendant fort long-tems : ils n'ont aucun mouvement progreſſif, mais ils remuent ſi conſtamment dans la même place, que la vûe en eſt fatiguée (1).

20°. FILS.

Les Conques ſont quelquefois aſſujetties au fond des eaux par différens Fils, qui ſont ou diſtingués, comme dans le Jambonneau (*gen.* 3. *pl.* 15. F.), ou réunis en un nerf, comme dans la Muſſole (*planc.* 18.). Ces fils partent de l'origine du pied de l'animal. Ils ſont d'une nature analogue à celle des cheveux, ou des fibres nerveuſes des Quadrupèdes. Les Coquillages qui ont de ces fils, reſtent toujours fixés dans le même lieu; & lorſqu'on coupe leurs fils, ils ne tardent pas à en poſer d'autres avec leur pied qui leur ſert de conducteur. C'eſt par ſon moyen qu'ils ſe fixent de nouveau aux corps immobiles qu'ils rencontrent, comme je l'ai obſervé dans le Lulat, eſpece de Jambonneau dont je parlerai ci-après dans l'Hiſtoire des Coquillages (2).

(1) Cette remarque paroît avoir été faite par Leuvenhoek.
(2) *Voyez la page* 210.





TABLE
DES RAPPORTS
OU
DES COMBINAISONS,

Autrement appellées ſyſtêmes, ou arrangemens méthodiques, que l'on peut faire ſur les Coquillages.

AUTANT il y a de manière de conſiderer les Coquillages, autant on peut faire de méthodes ou de ſyſtêmes ſur cette partie de l'Hiſtoire Naturelle. On peut, comme je l'ai fait, d'abord les diviſer en deux familles principales; ſavoir, les LIMAÇONS & les CONQUES; & enſuite les regarder ſous deux points de vue généraux, quant à l'Animal & quant à ſa Coquille. Entrons dans le détail.

RAPPORTS PAR LA COQUILLE.

LIMAÇONS.

Dans la Coquille des Limaçons, je diſtingue 6 parties principales, qui ſont,

1°. Les Spires.	4°. L'Opercule.
2°. Le Sommet.	5°. La Nacre.
3°. L'Ouverture.	6°. Le Perioſte.

C'eſt de ces 6 parties que je vais tirer les arrangemens ſuivans.

1°. Spires. Les spires peuvent être considerées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur situation.

1°.	2°.				
Limaçons qui n'ont pas de spires.	*Limaçons dont les spires forment un ombilic au haut, c'est-à-dire, à la base de la Coquille.*	*Limaçons dont les spires forment un ombilic au sommet de la Coquille.*	*Limaçons dont les spires ne forment pas d'ombilic, ni au sommet, ni à la base de la Coquille.*		
Univalves.	Univalves.	Univalves.	Univalves.	Operculés.	
Sormet. *pl.* 1.	0.	Gosson. *pl.* 1.	Bulin. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Barnet. *pl.* 10.
Libot. *pl.* 2.	Operculés.	Operculés.	Coret.	Melar.	Jol.
Liri.	Labarin. *pl.* 7.	0.	Pietin.	Tilin.	Nisot.
Soron.	Tésan.		Kambeul.	Masan.	Rac.
Gadin.	Cofar. *pl.* 9.		Pouchet.	Coupet.	Funon.
Mouret.	Boson. *pl.* 12.		Ormier. *pl.* 2.	Chotin.	Soni.
Dasan.	Vasset.		Sigaret.	Loman.	Dip.
Gival.	Fujet.		Yet. *pl.* 3.	Salar.	Popel.
Sulin.	Lonier.		Philin.	Sakem. *pl.* 7.	Cerite.
Garnot.	Livon.		Miran. *pl.* 4.	Pakel.	Goumier.
Jenac.	Dalat.		Rafel.	Sadot.	Chadet.
Kalison.	Fossar. *pl.* 13.		Nifat.	Minjac.	Degon.
Operculés.	Natice.		Arvan.	Fasin.	Ligar.
0.	Fabel.		Faval.	Saburon.	Mesal.
	Gochet.		Porcelaine.	Covet *pl.* 8.	Vermet. *pl.* 11.
			Narel.	Miga.	Lispe.
			Egouen.	Totombo	Dosan.
			Bobi.	Vojet.	Datin.
			Duchon.	Jabik.	Masier.
			Girol.	Samier.	Jelin.
			Agaron.	Solat.	Marnat. *pl.* 12.
			Majet. *pl.* 5.	Bivet.	Daki.
			Lupon.	Giton.	Rifet.
			Bitou.	Lipin.	Ofilin.
			Potan.	Sirat.	Retan.
			Falier.	Bolin.	Sari.
			Simeri.	Jatou. *pl.* 9.	Kachin.
			Stipon.	Loset.	Gor.
				Suga.	Dunar. *pl.* 13.
				Tason.	Tadin.
				Gousol.	Lagar.
				Bigni.	Selot.
				Siger.	Kiset.
				Staron.	
				Kalan.	
				Nivar.	
				Blatin.	
				Silus.	
				Farois.	
				Genot.	

3°.

Limaçons dont les ſpires tournent en deſcendant

De gauche à droite, ou au contraire, en montant de droite à gauche.
On les appelle *Bouches à gauche.*

De droite à gauche, ou au contraire, en montant de gauche à droite.
On les appelle *Bouches à droite.*

Univalves. (Bouches à gauche)	Operculés. (Bouches à gauche)	Univalves. (Bouches à droite)	Operculés. (Bouches à droite)		
Bulin. *pl.* 1.	o.	Goſſon. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jaton. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 12.
Coret.		Pietin.	Melar.	Coſar.	Liſpe.
		Limaçon.	Tilin.	Loſet.	Doſan.
		Coret.	Maſan.	Suga.	Datin.
		Ormier. *pl.* 2.	Coupet.	Taſon.	Maſier.
		Sigaret.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.
		Yet. *pl.* 3.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.
		Philin.	Salar.	Siger.	Boſon.
		Miran. *pl.* 4.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.
		Rafel.	Pakel.	Kalan.	Rifet.
		Nifat.	Sadôt.	Nivar.	Oſilin.
		Arvan.	Minjac.	Blatin.	Retan.
		Faval.	Téſan	Silus.	Vaſſet.
		Porcelaine.	Faſin.	Farois.	Fujet.
		Narel.	Saburon.	Genot.	Sari.
		Egouen.	Covet. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.	Lonier.
		Bobi.	Miga.	Jol.	Livon.
		Girol.	Totombo.	Niſot	Dalat.
		Agaron.	Vojet.	Rac.	Kachin.
		Majet. *pl.* 5.	Jabik.	Funon.	Gor.
		Lupon.	Samier.	Soni.	Foſſar. *pl.* 13.
		Bitou.	Solat.	Dip.	Natice.
		Potan.	Bivet.	Popel.	Fanel.
		Falier.	Giton.	Cerite.	Gochet.
		Simeri.	Lipin.	Goumier.	Dunar.
			Sirat.	Chadet.	Tadin.
			Bolin.	Degon.	Lagar.
				Ligar.	Selot.
				Meſal.	Kiſet.

2. SOMMET. Je conſidere le ſommet quant à ſa grandeur comparée à celle de l'ouverture de la Coquille. 1°. Il peut manquer ou n'être pas ſenſible. 2°. Il peut être plus court que l'ouverture. 3°. Il peut être égal à elle. 4°. Enfin il peut la ſurpaſſer en longueur.

1°.
Limaçons dans leſquels le ſommet n'eſt pas ſenſible.
UNIVALVES.
Sormet. *pl.* 1.
Goſſon.
Coret.
Bobi. *pl.* 4.
Duchon.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
OPERCULÉS.
o.

2°.				
Limaçons dont le ſommet eſt plus court que l'ouverture.				
UNIVALVES.		OPERCULÉS.		
Bulin. *pl.* 1.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Vojet. *pl.* 8.	Marnat. *pl.* 12.
Pietin.	Philin.	Melar.	Jabik.	Oſilin.
Pouchet.	Narel. *pl.* 4.	Tilin.	Samier.	Retan.
Libot. *pl.* 2.	Porcelaine.	Maſan.	Solat.	Dalat.
Liri.	Egouen.	Coupet.	Bivet.	Foſſar. *pl.* 13.
Soron.	Bobi.	Chotin.	Lipin.	Natice.
Gadin.	Duchon.	Loman.	Sirat.	Fanel.
Mouret.	Girol.	Salar.	Bolin.	Gochet.
Daſan.	Agaron.	Sakem. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.	Dunar.
Gival.	Potan. *pl.* 5.	Labarin.	Cofar.	Tadin.
Sulin.	Falier.	Pakel.	Tafon.	Lagar.
Garnot.	Simeri.	Sadot.	Gouſol.	Selot.
Jenac.	Stipon.	Téſan.	Bigni.	Kiſet.
Kaliſon.		Minjac.	Siger.	
Ormier.		Faſin.	Staron.	
Sigaret.		Saburon.	Kalan.	
			Nivar.	
			Genot.	

3°.	
Limaçons dans leſquels le ſommet eſt égal à l'ouverture.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.
o.	Covet *pl.* 8.
	Livon.
	Kachin.

4°.			
Limaçons dont le ſommet eſt plus long que l'ouverture.			
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
Kambeul. *pl.* 1.	Miga. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.	Vermet. *pl.* 11.
Miran. *pl.* 4.	Totombo.	Jol.	Liſpe.
Rafel.	Giton.	Niſot.	Doſan.
Niſat.	Loſet. *pl.* 9.	Rac.	Datin.
Arvan.	Suga.	Funon.	Maſier.
Faval.	Silus.	Soni.	Jelin.
	Farois.	Dip.	Boſon. *pl.* 12.
		Popel.	Daki.
		Cerite.	Rifet.
		Goumier.	Vaſſet.
		Chadet.	Fujet.
		Degon.	Sari.
		Ligar.	Lonier.
			Gor.

On peut obſerver trois choſes dans l'ouverture ; 1°. ſa forme ; 2°. ſon canal ; 3°. ſes lèvres ou ſes bords. 3°. OUVERTURE.

1°. Figure de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture eſt exactement ronde.	*Limaçons dont l'ouverture eſt en demi-lune.*	*Limaçons à ouverture elliptique ou ovale.*		*Limaçons à ouverture allongée.*	
UNIVALVES. o.	UNIVALVES. Coret. *pl.* 1. Pouchet.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
OPERCULÉS. Popel. *pl.* 10. Cerite. Goumier. Chadet. Degon. Ligar. Meſal. Vermet *pl.* 11. Liſpe. Doſan. Datin. Maſier. Jelin. Boſon. *pl.* 12. Daki. Riſet. Oſilin. Retan. Vaſſet. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor.	OPERCULÉS. Foſſar. *pl.* 13. Natice. Fanel. Gochet. Dunat. Tadin. Lagar. Selot. Kiſet.	Sormet. *pl.* 1. Bulin. Kambeul. Libot *pl.* 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Daſan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kaliſon. Ormier. Sigaret. Yet. *pl.* 3. Philin. Miran. *pl.* 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval.	Sakem. *pl.* 7. Labarin. Pakel. Sadot. Teſan. Minjac. Faſin. Saburon. Covet. *pl.* 8. Miga. Totombo. Vojet. Jabik. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin. Jatou. *pl.* 9. Cofar. Loſet. Suga. Taſon. Bigni. Silus. Barnet. *pl.* 10. Jol. Niſot. Rac. Funon. Soni. Dip. Marnat. *pl.* 12.	Goſſon. *pl.* 1. Pietin. Narel. *pl.* 4. Porcelaine. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. *pl.* 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Stîpon. Jamar. *pl.* 6. Melar. Tilin. Maſan. Coupet. Chotin. Loman. Salar.	Samier. *pl.* 8. Gouſol. *pl.* 9. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Farois. Genot.

20. Canal de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture n'a point de canal ni en haut ni en bas.		*Limaçons dont l'ouverture a un canal, ou une échancrure en forme de canal, au haut ſeulement.*		*Limaçons dont l'ouverture a un canal aſſez grand en haut, & un plus petit en bas.*	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. *pl.* 1.	Ligar. *pl.* 10.	Miran. *pl.* 4.	Sadot. *pl.* 7.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.
Goſſon.	Meſal.	Rafel.	Faſin.	Philin.	Melan.
Bulin.	Vermet. *pl.* 11.	Nifat.	Saburon.	Bobi. *pl.* 4.	Tilin,
Coret.	Liſpe.	Arvan.	Covet. *pl.* 8.	Duchon.	Maſan.
Pietin.	Doſan.	Faval.	Solat.	Majet. *pl.* 5.	Coupet.
Kambeul.	Maſier.	Porcelaine.	Bivet.	Lupon.	Chotin.
Pouchet.	Jelin.	Narel.	Giton.	Bitou.	Loman.
Libot. *pl.* 2.	Marnat. *pl.* 12.	Egouen.	Jatou. *pl.* 9.		Salar.
Liri.	Boſon.	Girol.	Loſet.		Sakem. *pl.* 7.
Soron.	Daki.	Agaron.	Suga.		Labarin.
Gadin.	Rifet.	Potan. *pl.* 5.	Gouſol.		Pakel.
Mouret.	Oſilin.	Falier.	Bigni.		Teſan.
Daſan.	Retan.	Simeri.	Siger.		Minjac.
Gival.	Vaſſet.	Stipon.	Staron.		Miga. *pl.* 8.
Sulin.	Fujet.		Kalan.		Totombo.
Garnot.	Sari.		Nivar.		Vojet.
Jenac.	Lonier.		Blatin.		Jabik.
Kaliſon.	Livon.		Silus.		Samier.
Ormier.	Dalat.		Niſot. *pl.* 10.		Lipin.
Sigaret.	Kachin.		Soni.		Sirat.
	Gor.		Dip.		Bolin.
	Foſſar. *pl.* 13.				Cofar. *pl.* 9.
	Natice.				Tafon.
	Fabel.				Farois.
	Gochet.				Genot.
	Dunar.				Barnet. *pl.* 10.
	Tadin.				Jol.
	Selot.				Rifet.
	Lagar.				Rac.
	Kiſet.				Funon.
					Popel.
					Cerite.
					Goumier.
					Chadet.
					Degon.

3°. Lèvres ou bords de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture a les bords aigus ou tranchans, fans bourrelet.			*Limaçons dont l'ouverture a les bords arrondis ou obtus, fans bourrelet au dehors.*	*Limaçons dont l'ouverture a ordinairement un bourrelet au dehors de la lèvre droite; du moins dans leur vieilleffe.*	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Popel. *pl.* 10.	Majet. *pl.* 4.	Pouchet. *pl.* 1.	Fafin. *pl.* 7.
Goffon.	Melar.	Cerite.	Lupon.	Porcelaine. *pl.* 4.	Saburon.
Bulin.	Tilin.	Goumier.	Bitou.	Narel.	Covet. *pl.* 8.
Coret.	Mafan.	Chadet.	Simeri. *pl.* 5.	Egouen.	Miga.
Pietin.	Coupet.	Degon.	Stipon.	Bobi.	Totombo.
Kambeul.	Chotin.	Ligar.		Duchon.	Vojet.
Libot. *pl.* 2.	Loman.	Méfal.	OPERCULÉS.	Girol.	Jabik.
Liri.	Salar.	Vermet. *pl.* 11.	Siger. *pl.* 9.	Agaron.	Samier.
Soron.	Sakem. *pl.* 7.	Lifpe.	Staron.		Sirat.
Gadin.	Labarin.	Dofan.	Kalan.		Bolin.
Mouret.	Pakel.	Datin.	Barnet. *pl.* 10.		Jatou. *pl.* 9.
Dafan.	Sadot.	Mafier.	Jol.		
Gival.	Téfan.	Jelin.	Nifot		
Sulin.	Minjac.	Marnat. *pl.* 12.	Rac.		
Garnot.	Solat. *pl.* 8.	Bofon.	Funon.		
Jenac.	Bivet.	Daki.	Soni.		
Kalifon.	Giton.	Rifet.	Dip.		
Ormier.	Lipin.	Ofilin.			
Sigaret.	Cofar. *pl.* 9.	Retan.			
Yet. *pl.* 3.	Lofet.	Vaffet.			
Philin.	Suga.	Fujet.			
Miran. *pl.* 4.	Tafon.	Sari.			
Rafel.	Goufol.	Lonier.			
Nifat.	Bigni.	Dalat.			
Arvan.	Nivar.	Kachin.			
Faval.	Blatin.	Gor.			
Potan. *pl.* 5.	Silus.	Foffar. *pl.* 13.			
Falier.	Farois.	Natice.			
	Nivar.	Fabel.			
		Gochet.			
		Dunar.			
		Tadin.			
		Selot.			
		Lagar.			
		Kifet.			

4°. OPERCULE. L'opercule peut être conſidéré quant à ſa ſubſtance & quant à ſa figure.

Limaçons qui n'ont pas d'opercule.		1°. Subſtance de l'opercule.			
		Limaçons qui ont un opercule de corne.			*Limaçons dont l'opercule eſt pierreux.*
Sormet. *pl.* 1.	Miran. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.	Gochet. *pl.* 13.
Goſſon.	Rafel.	Melar.	Coſar.	Liſpe.	Dunar.
Bulin.	Nifat.	Tilin.	Loſet.	Doſan.	Tadin.
Coret.	Arvan.	Maſan.	Suga.	Datin.	Selot.
Pietin.	Faval.	Coupet.	Taſon.	Maſier.	Lagar.
Kambeul.	Porcelaine.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.	Kiſet.
Pouchet.	Narel.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.	
Libot. *pl.* 2.	Egouen.	Salar.	Siger.	Boſon.	
Liri.	Bobi.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.	
Soron.	Girol.	Labarin.	Kalan.	Rifet.	
Gadin.	Agaron.	Pakel.	Nivar.	Oſilin.	
Mouret.	Majet. *pl.* 5.	Sadot.	Blatin.	Retan.	
Daſan.	Lupon.	Téſan	Silus.	Vaſſet.	
Gival.	Bitou.	Minjac.	Farois.	Fujet.	
Sulin.	Potan.	Faſin.	Genot.	Sari.	
Garnot.	Falier.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Lonier.	
Jenac.	Simeri.	Covet *pl.* 8.	Jol.	Livon.	
Kaliſon.	Stipon.	Miga.	Niſot.	Dalat.	
Ormier.		Totombo	Rac.	Kachin.	
Sigaret.		Vojet.	Funon.	Gor.	
Yet. *pl.* 3.		Jabik.	Soni.	Foſſar. *pl.* 13.	
Philin.		Samier.	Dip.	Natice.	
		Solat.	Popel.	Fanel.	
		Bivet.	Cerite.		
		Giton.	Goumier.		
		Lipin.	Chader.		
		Sirat.	Degon.		
		Bolin.			

2°. Figure de l'opercule.

Limaçons dont l'opercule est exactement rond.		*Limaçons dont l'opercule est en demi-lune.*	*Limaçons dont l'opercule est elliptique ou oval.*		*Limaçons dont l'opercule est fort alongé.*
Popel. *pl.* 10.	Osilin. *pl.* 12.	Sakem. *pl.* 7.	Sadot. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.	Jamar. *pl.* 6.
Cerite.	Retan.	Labarin.	Tésan.	Cotar.	Melar.
Goumier.	Vasset.	Pakel.	Minjac.	Loset.	Tilin.
Chadet.	Fujet.	Dip. *pl.* 10.	Fasin.	Suga.	Masan.
Degon.	Sari.	Marnat. *pl.* 12.	Saburon.	Tafon.	Coupet.
Ligar.	Lonier.	Boson.	Covet *pl.* 8.	Gousol.	Chotin.
Mesal.	Livon.	Daki.	Miga.	Bigni.	Loman.
Vermet. *pl.* 11.	Dalat.	Rifet.	Totombo.	Siger.	Salar.
Lispe.	Kachin.	Fossar. *pl.* 13.	Vojet.	Staron.	Samier. *pl.* 8.
Dofan.	Gor.	Natice.	Jabik.	Nivar.	Kalan. *pl.* 9.
Datin.		Fabel.	Solat.	Blatin.	Farois.
Masier.		Gochet.	Bivet.	Silus.	Genot.
Jelin.		Dunar.	Giton.	Barnet. *pl.* 10.	
		Tadin.	Lipin.	Jol.	
		Selot.	Sirat.	Nisot.	
		Lagar.	Bolin.	Rac.	
		Kiset.		Funon.	
				Soni.	

5°. NACRE. Parmi les Coquilles des Limaçons il y en a qui sont nacrées, & d'autres qui ne le sont pas.

Limaçons dont la Coquille					
1°. *Est nacrée au dedans.*		2°. *N'est nacrée, ni au dedans ni au dehors.*			
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
Ormier. *pl.* 2.	Osilin. *pl.* 12.	Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jaton. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.
	Retan.	Gosson.	Melar.	Cofar.	Lispe.
	Vasset.	Bulin.	Tilin.	Loset.	Dosan.
	Fujet.	Coret.	Masan.	Suga.	Datin.
	Sari.	Piétin.	Coupet.	Tafon.	Masier.
	Lonier.	Kambeul.	Chotin.	Gousol.	Jelin.
	Livon.	Pouchet.	Loman.	Bigni.	Marnat. *pl.* 12.
	Dalat.	Libot. *pl.* 2.	Salar.	Siger.	Boson.
	Kachin.	Liri.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.
	Gor.	Soron.	Labarin.	Kalan.	Rifet.
		Gadin.	Pakel.	Nivar.	Fossar. *pl.* 13.
		Mouret.	Sadot.	Blatin.	Natice.
		Dasan.	Tésan.	Silus.	Fabel.
		Gival.	Minjac.	Farois.	Gochet.
		Sulin.	Fasin.	Genot.	Dunar.
		Garnot.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Tadin.
		Jenac.	Coret. *pl.* 8.	Jol.	Selot.
		Kalison.	Miga.	Nisot.	Lagan.
		Sigaret.	Totombo.	Rac.	Kiset.
		Yet. *pl.* 3.	Vojet.	Funon.	
		Philin.	Jabik.	Soni.	
		Miran. *pl.* 4.	Samier.	Dip.	
		Rafel.	Solat.	Popel.	
		Nifat.	Bivet.	Cerite.	
		Arvan.	Giton.	Goumier.	
		Faval.	Lipin.	Chadet.	
		Porcelaine.	Sirat.	Degon.	
		Narel.	Bolin.	Ligar.	
		Egouen.		Mesal.	
		Bobi.			
		Duchon.			
		Girol.			
		Agaron.			
		Majet. *pl.* 5.			
		Lupon.			
		Bitou.			
		Potan.			
		Falier.			
		Simeri.			
		Stipon.			

Le Périoſte recouvre la coquille de certains Limaçons; il y en a d'autres qui n'en ont point. On peut le conſidérer par ſon épaiſſeur. 6°. Périoste.

Limaçons dont la Coquille					
1°. *N'a point de périoſte ſenſible*		2°. *Eſt recouverte d'un périoſte aſſez fin.*		3°. *Eſt recouverte d'un périoſte épais.*	
Univalves.	Operculés.	Univalves.	Operculés.	Operculés.	
Sormet. *pl.* 1.	Téſan. *pl.* 7.	Bulin. *pl.* 1.	Sakem.	Jamar. *pl.* 6.	Vojet. *pl.* 8.
Goſſon.	Minjac.	Coret.	Labarin.	Melar.	Jabik.
Pietin.	Solat. *pl.* 8.	Kambeul.	Pakel.	Tilin.	Samier.
Libot. *pl.* 2.	Bivet.	Pouchet.	Sadot.	Maſan.	Nivar. *pl.* 9.
Soron.	Giton.	Liri. *pl.* 2.	Faſin.	Coupet.	
Gadin.	Lipin.	Garnot.	Saburon.	Chotin.	
Mouret.	Sirat.	Jenac.	Coret. *pl.* 8.	Loman.	
Daſan.	Bolin.	Miran. *pl.* 4.	Miga.	Salar.	
Gival.	Jatou. *pl.* 9.	Rafel.	Totombo.		
Sulin.	Coſar.	Nifat.	Tafon. *pl.* 9.		
Kaliſon.	Loſet.	Arvan.	Gouſol.		
Ormier.	Suga.	Faval.	Bigni.		
Sigaret.	Blatin.		Siger.		
Yet. *pl.* 3.	Silus.		Staron.		
Philin.	Farois.		Kalan.		
Porcelaine. *pl.* 4.	Genot.		Barnet. *pl.* 10.		
Narel.	Niſot. *pl.* 10.		Jol.		
Egouen.	Rac.		Popel.		
Bobi.	Funon.		Cérite.		
Duchon.	Soni.		Goumier.		
Girol.	Dip.		Chadet.		
Agaron.	Ligar.		Degon.		
Majet. *pl.* 5.	Meſal.		Marnat. *pl.* 12.		
Lupon.	Vermet. *pl.* 11.		Boſon.		
Bitou.	Liſpe.		Daki.		
Potan.	Doſan.		Rifet.		
Falier.	Datin.		Natice. *pl.* 13.		
Simeri.	Maſier.		Fanel.		
Stipon.	Jelin.		Gochet.		
	Oſilin. *pl.* 12.		Dunar.		
	Retan.		Selot.		
	Vaſſet.		Logar.		
	Fujet.		Kiſet.		
	Sari.				
	Lonier.				
	Livon.				
	Dalat.				
	Kachin.				
	Gor.				
	Foſſar. *pl.* 13				

CONQUES.

La Coquille des CONQUES eſt compoſée de 7 parties principales, ſçavoir,

1°. Les Battans.
2°. Les Sommets.
3°. La Charniere.
4°. Le Ligament.
5°. Les Attaches.
6°. La Nacre.
7°. Le Périoſte.

Ces 7 parties fourniſſent les arrangemens ſuivans.

1°. BATTANS. Les Battans peuvent être conſidérés en eux-mêmes, quant à leur figure; ou relativement les uns aux autres, par rapport à leur grandeur.

1°. *Conques dont les battans ſont parfaitement égaux*				2°. *Dont les battans ſont inégaux*	
Et ferment exactement.		*Et laiſſent quelques ouvertures.*		*Et ferment exactement.*	*Et laiſſent quelques ouvertures.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Ropan. *pl.* 19.	Liſor. *pl.* 17.	Julan. *pl.* 19.	Gaſar. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.
Aber.		Fatan.	Tugon.	Garin.	Eſſan.
Dotel.		Calcinelle.	Taret.	Vetan.	
Fonet.		Vagan.		Bajet.	
Apan.		Gatan.		Rojel.	
Jéſon.		Mofat. *pl.* 18.		Guron.	
Cloniſſe. *pl.* 16.		Koman.		Satal.	
Ajar.		Movin.		Jataron. *pl.* 15.	
Codok.		Fagan.		MULTIVALVES.	MULTIVALVES.
Cotan.		Robet.		O.	O.
Doſin.		Anadara.			
Gordet.		Tagal. *pl.* 19.			
Pitar.		Golar.			
Felan.		Molan.			
Poron. *pl.* 17.					
Pirel.					
Lunot.					
Pegon.					
Sunet.					
Toſar.					
Jouret.					
Mutel.					
Pamet. *pl.* 18.					
Gafet.					
Nuſar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Jagon.					
Jabet.					
Vovan.					

On

On peut considérer les sommets par rapport à leur grandeur, & à la situation qu'ils ont sur un des côtés des battans. 2°. SOMMETS.

1°. *Conques dont les sommets ne sont pas sensibles.*		2°. *Conques dont les sommets sont* *A l'une des extrémités des battans.*	*Au-dessous du milieu des battans.*	*Au milieu des battans.*	*Au-dessus du milieu des battans.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
O.	Julan. *pl.* 19.	Gasar. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	Essan. *pl.* 15.	Tagal. *pl.* 19.
	Tugon.	Garin.	Clonisse. *pl.* 16.	Cotan. *pl.* 16.	Golar.
	Taret.	Vetan.	Ajar.	Dosin.	Molan.
	Ropan.	Bajet.	Codok.	Felan.	
		Rojel.	Gordet.	Poron. *pl.* 17.	
		Garon.	Pitar.	Tivel. *pl.* 18.	
		Satal.	Pirel. *pl.* 17.	Mofat.	
		Jataron. *pl.* 15.	Lunot.	Koman.	
		Lulat.	Pegon.	Jagon.	
		Aber.	Sunet.	Movin.	
		Dotel.	Tosar.	Vovan.	
		Fonet.	Jouret.		
		Apan.	Lisor.		
		Jéson.	Fatan.		
			Calcinelle.		
			Vagal.		
			Gatan.		
			Mutel.		
			Pamet. *pl.* 18.		
			Gafet.		
			Nusar.		
			Matadoa.		
			Fagan.		
			Robet.		
			Anadara.		
			Jabet.		
			Mussole.		
		MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	MULTIVALVES.
		O.	O.	O.	O.

3°. CHARNIERE.

Comme la charniere ſe trouve placée, pour l'ordinaire, de la même maniere que les ſommets, étant diſtribuée également ſur leurs côtés, nous ne parlerons point de ſa ſituation, mais ſeulement du nombre & de la figure de ſes dents & de ſes cavités.

Conques dont la charniere

1°. *Eſt presqu'inſenſible, ou ſans dents, & quelquefois avec une cavité.*	2°. *A une, deux, ou trois dents arrondies, aſſez égales, & autant de cavités dans chaque battant.*	3°. *A depuis deux juſqu'à ſix dents inégales, dans chaque battant, & qui ſont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités ſemblables placées entr'elles.*		4°. *A plus de dix dents parfaitement ſemblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.*	5°. *A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes aſſez longues, ou en cuilleron, & ſans cavités entr'elles.*
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Gaſar. *pl.* 14.	Guron. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	o.	Fagan. *pl.* 15.	o.
Garin.	Satal.	Jéſon.		Robet.	MULTIVALVES.
Vetan.	Jataron. *pl.* 15.	Moſat.		Anadara.	Tagal. *pl.* 19.
Bajet.	Cloniſſe. *pl.* 16.	Koman.		Jabet.	Golar.
Rojel.	Ajar.	Jagon.		Muſſole.	Molan.
Lulat. *pl.* 15.	Codok.	Movin.		Vovan.	Julan.
Aber.	Cotan.			MULTIVALVES.	Tugon.
Dotel.	Doſin.			o.	Taret.
Fonet.	Gordet.				
Apan.	Pitar.				
Eſſan.	Felan.				
Mutel. *pl.* 17.	Poron. *pl.* 17.				
MULTIVALVES.	Pirel.				
Ropan. *pl.* 19.	Lunot.				
	Pégon.				
	Sunet.				
	Toſar.				
	Jouret.				
	Liſor.				
	Fatan.				
	Calcinelle.				
	Vagal.				
	Gatan.				
	Pamet. *pl.* 18.				
	Gafet.				
	Nuſar.				
	Tivel.				
	Matadoa.				
	MULTIVALVES.				
	o.				

Le ligament differe dans les Conques, autant par ſa forme que par ſa ſituation : dans les unes il eſt à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-deſſus ou au-deſſous des ſommets : dans les autres il eſt allongé & placé de l'une de ces quatre manieres à l'égard des ſommets. 4°. LIGAMENT.

Conques dont le ligament					
1°. *Eſt arrondi, & placé autour ou au milieu des ſommets, en dedans.*		2°. *Eſt allongé, & placé au-deſſus des ſommets, en dehors.*		3°. *Eſt placé entre les ſommets, & autour des ſommets, en dehors.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALES.	BIVALVES.	MULTIVALVES
Gaſar. *pl.* 14.	O.	Lulat. *pl.* 15.	O.	Fagan. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Garin.		Aber.		Robet.	Tugon.
Vetan.		Dotel.		Anadara.	Taret.
Bajet.		Fonet.		Jabet.	Ropan.
Rojel.		Apan.		Muſſole.	
Guron.		Chanon.		Vovan.	
Satal.		Jéſon.			
Jataron. *pl.* 15.		Cloniſſe. *pl.* 16.			
Eſſan.		Ajar.			
Liſor. *pl.* 17.		Codok.			
Fatan.		Cotan.			
Calcinelle.		Doſin.			
Pamet. *pl.* 18.		Pitar.			
Gaſet.		Felan.			
Nuſar.		Poron. *pl.* 17.			
Tivel.		Pirel.			
Matadoa.		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Toſar.			
		Jouret.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		Moſat. *pl.* 18.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			
		Tagal. *pl.* 19.			
		Golar.			
		Molan.			

5°. ATTACHES. Autant il y a de muscles qui attachent le corps des Conques à leur coquille, autant il y a, dans les battans, de taches qui désignent le lieu où ils étoient fixés. Ces muscles, & par conséquent leurs attaches, varient par la figure, la grandeur & le nombre. Nous ne les examinerons ici que par le nombre.

Conques qui portent dans chaque battant

1°. *Une attache.*		2°. *Deux attaches.*		3°. *Quatre attaches.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gasar. *pl.* 14.	Julan. *pl.* 19.	Jataron. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Lulat. *pl.* 15.	0.
Garin.	Tugon.	Jéson.	Gafet.	Aber.	
Veran.	Taret.	Clonisse. *pl.* 16.	Nusar.	Dotel.	
Bajet.	Ropan.	Ajar.	Tivel.	Fonet.	
Rojel.		Codok.	Matadoa.	Apan.	
Guron.		Cotan.	Mosat.		
Satal.		Dosin.	Koman.		
Chanon. *pl.* 15.		Gordet.	Jagon.		
Essan.		Pitar.	Movin.		
		Felan.	Fagan.		
			Robet.		
		Poron. *pl.* 17.	Anadara.		
		Pirel.	Jabet.		
		Lunot.	Mussole.		
		Pegon.	Vovan.		
		Sunet.	Tagal. *pl.* 19.		
		Tosar.	Golar.		
		Jouret.	Molan.		
		Lisor.			
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		MULTIVALVES.			
		0.			

Dans les coquilles des Conques, comme dans celles des Limaçons, il y en a qui ſont nacrées, d'autres qui ne le ſont pas, & d'autres dont la ſubſtance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire aux coquilles. 6°. NACRE.

Conques dont la coquille.					
1°. *Eſt nacrée au moins en dedans.*	2°. *Tire un peu ſur la nacre en dedans.*		3°. *N'eſt nacrée ni au dedans ni au dehors.*		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Gaſar. *pl.* 14.	O.	Jataron. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.	Garin.		Jéſon.	Gafet.	Tugon.
Dotel.	Vetan.		Cloniſſe. *pl.* 16.	Nuſar.	Taret.
Fonet.	Bajet.		Ajar.	Tivel.	Ropan.
Apan.	Rojel.		Codok.	Matadoa.	
Chanon.	Guron.		Cotan.	Mofat.	
Mutel. *pl.* 17.	Satal.		Doſin.	Koman.	
	Eſſan. *pl.* 15.		Gordet.	Jagon.	
MULTIVALVES.			Pitar.	Movin.	
O.			Fetan.	Fagan.	
				Robet.	
			Poron. *pl.* 17.	Anadara.	
			Pirel.	Jabet.	
			Lunot.	Muſſole.	
			Pégon.	Vovan.	
			Sunet.		
			Toſar.	Tagal. *pl.* 19.	
			Jouret.	Golar.	
			Liſor.	Molan.	
			Fatan.		
			Calcinelle.		
			Vagal.		
			Gatan.		

7°. PÉRIOSTE. Le périoſte peut être conſidéré dans les Conques, comme dans les Limaçons, par rapport à ſon épaiſſeur.

Conques dont la coquille					
1°. *N'a point de périoſte ſenſible.*		2°. *Eſt enveloppée d'un périoſte aſſez fin.*		3°. *Eſt recouverte d'un périoſte épais.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Jataron. *pl.* 15.	Taret. *pl.* 19.	Gaſar. *pl.* 14.	Julan. *pl.* 19.	Lulat. *pl.* 15.	o.
Cloniſſe. *pl.* 16.	Ropan.	Garin.	Tugon.	Aber.	
Ajar.		Vetan.		Dotel.	
Codok.		Bajet.		Fonet.	
Cotan.		Rojel.		Apan.	
Doſin.		Guron.		Anadara. *pl.* 18.	
Gordet.		Satal.		Jabet.	
Pegon. *pl.* 17.		Chanon. *pl.* 15.		Muſſole.	
Sunet.		Eſſan.		Tagal. *pl.* 19.	
Toſar.		Jéſon.		Golar.	
Jouret.		Pitar. *pl.* 16.			
Liſor.		Felan.			
Fatan.		Poron. *pl.* 17.			
Calcinelle.		Pirel.			
Vagal.		Lunot.			
Gatan.		Fagan. *pl.* 18.			
Mutel.		Robet.			
Pamet. *pl.* 18.		Molan. *pl.* 19.			
Gaſet.					
Nuſar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Moſat. *pl.* 19					
Koman.					
Jagon.					
Movin.					

RAPPORTS PAR L'ANIMAL.

LIMAÇONS.

On peut conſidérer l'Animal des Limaçons par 5 de ſes parties principales, qui ſont,

1°. Les Cornes.
2°. Les Yeux.
3°. La Bouche.
4°. La Trachée.
5°. Le Pied.

De ces parties naiſſent les arrangemens ſuivans.

Les Cornes peuvent être conſidérées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur ſituation ſur la tête de l'animal. 1°. Cornes.

1°. Nombre des cornes.

Limaçons qui n'ont point de cornes.	*Limaçons qui ont deux cornes.*				*Limaçons qui ont quatre cornes.*
Univalves.	Univalves.	Operculés.			Univalves.
Sormet. *pl.* 1. Goſſon. Mouret. *pl.* 2. Kaliſon.	Bulin. *pl.* 1. Coret. Piétin. Libot. *pl.* 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Daſan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kaliſon. Yet. *pl.* 3. Philin. Miran. *pl.* 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Porcelaine. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. *pl.* 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeti. Stipon.	Jamar. *pl.* 6. Melar. Tilin. Maſan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Sakem. *pl.* 7. Labarin. Pakel. Sadot. Téſan Minjac. Faſin. Saburon. Covet *pl.* 8. Miga. Totombo Vojet. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin.	Jatou. *pl.* 9. Cofar. Loſet. Suga. Tafon. Gouſol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Silus. Farois. Genot. Barnet. *pl.* 10. Jol. Niſot. Rac. Funon. Soni. Dip. Popel. Cerite. Goumier. Chadet. Degon. Ligar. Meſal.	Vermet. *pl.* 11. Liſpe. Doſan. Datin. Maſier. Jelin. Marnat *pl.* 12. Boſon. Daki. Riſet. Foſſar. *pl.* 13. Natice. Fabel. Gochet.	Kambeul. *pl.* 1. Pouchet. Ormier. *pl.* 2.
Operculés.					Operculés.
0.					Oſilin. *pl.* 12. Retan. Vaſſet. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor. Dunar. *pl.* 13. Tadin. Selot. Lagar. Kiſet.

2°. Figure des cornes.

Limaçons dont les cornes sont coniques ou cylindriques,

Sans renflement à leur origine.			*Avec un renflement à leur origine.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Bulin. *pl.* 1.	Vermet *pl.* 11.	Fossar. *pl.* 13.	Porcelaine. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Coret.	Lispe.	Natice.	Narel.	Melar.	Cofar.
Pietin.	Dofan.	Fanel.	Egouen.	Tilin.	Loset.
Kambeul.	Datin.	Gochet.	Bobi.	Masan.	Suga.
Pouchet.	Masier.	Dunar.	Duchon.	Coupet.	Tason.
Libot. *pl.* 2.	Jelin.	Tadin.	Girol.	Chotin.	Gousol.
Liri.	Marnat. *pl.* 12.	Selot.	Agaron.	Loman.	Bigni.
Soron.	Boson.	Lagar.	Majet. *pl.* 5.	Salar.	Siger.
Gadin.	Daki.	Kiset.	Lupon.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Mouret.	Rifet.		Bitou.	Labarin.	Kalan.
Dasan.	Osilin.		Potan.	Pakel.	Nivar.
Gival.	Retan.		Falier.	Sadot.	Blatin.
Sulin.	Vasset.		Simeri.	Tesan.	Silus.
Garnot.	Fujet.		Stipon.	Minjac.	Farois.
Jenac.	Sari.			Fasin.	Genot.
Kalison.	Lonier.			Saburon.	Barnet. *pl.* 10.
Yet. *pl.* 3.	Livon.			Covet. *pl.* 8.	Jol.
Philin.	Dalat.			Miga.	Nisot.
Miran. *pl.* 4.	Kachin.			Totombo.	Rac.
Rafel.	Gor.			Vojet.	Funon.
Nifat.				Jabik.	Soni.
Arvan.				Samier.	Dip.
Faval.				Solat.	Popel.
				Bivet.	Cerite.
				Giton.	Goumier.
				Lipin.	Chadet.
				Sirat.	Degon.
				Bolin.	Ligar.
					Mesal.

3°. Situation des cornes.

Limaçons dont les cornes ſont placées

A la racine de la tête.			*A l'extrémité de la tête.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Bulin. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Marnat. *pl.* 12.	Kambeul. *pl.* 1.	Sakem. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.
Coret.	Melar.	Boſon.	Pouchet.	Labarin.	Coſar.
Pietin.	Tilin.	Daki.	Miran. *pl.* 4.	Pakel.	Loſet.
Libot. *pl.* 2.	Maſan.	Riſet.	Rafel.	Sadot.	Suga.
Liri.	Coupet.	Oſilin.	Niſat.	Teſan.	Tafon.
Soron.	Chotin.	Retan.	Arvan.	Minjac.	Gouſol.
Gadin.	Loman.	Vaſſet.	Faval.	Faſin.	Bigni.
Mouret.	Salar.	Fujet.	Porcelaine.	Saburon.	Siger.
Daſan.	Popel. *pl.* 10.	Sari.	Narel.	Covet. *pl.* 8.	Staron.
Gival.	Cerite.	Lonier.	Egouen.	Miga.	Kalan.
Sulin.	Goumier.	Livon.	Bobi.	Totombo.	Nivar.
Garnot.	Chadet.	Dalat.	Duchon.	Vojet.	Blatin.
Jenac.	Degon.	Kachin.	Girol.	Jabik.	Silus.
Kaliſon.	Vermet *pl.* 11.	Gor.	Agaron.	Samier.	Farois.
Ormier.	Liſpe.	Foſſar. *pl.* 13.	Majet. *pl.* 5.	Solat.	Genot.
Yet. *pl.* 3.	Doſan.	Natice.	Lupon.	Bivet.	Barnet. *pl.* 10.
Philin.	Datin.	Fanel.	Bitou.	Giton.	Jol.
	Maſier.	Gochet.	Potan.	Lipin.	Niſot.
	Jelin.	Dunar.	Falier.	Sirat.	Rac.
		Tadin.	Simeri.	Bolin.	Funon.
		Selot.	Stipon.		Soni.
		Lagar.			Dip.
		Kiſet.			

2°. YEUX. Je considere les yeux des Limaçons par rapport à leur situation à l'égard de la tête & des cornes.

1°. *Limaçons qui n'ont point d'yeux.*		2°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête à la racine des cornes, sur leur côté interne.*		3°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, derriere les cornes, vers leur côté externe.*	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. *pl.* 1. Gosson. Mouret. *pl.* 2. Kalison.	o.	Bulin. *pl.* 1. Coret. Pietin.	o.	Yet. *pl.* 3. Philin.	o.

4°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, à l'origine des cornes, sur leur côté externe.*		5°. *Limaçons qui ont deux yeux placés un peu au-dessus de la racine des cornes, sur leur côté externe*	6°. *Limaçons qui ont deux yeux placés vers le milieu des cornes, sur leur côté externe.*		7°. *Limaçons qui ont deux yeux placés au sommet des cornes.*
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	UNIVALVES. o.		UNIVALVES.
Libot. *pl.* 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Dasan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kalison. Miran. *pl.* 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval.	Barnet. *pl.* 10. Jol. Nisot. Rac. Funon. Soni. Dip. Vermet. *pl.* 11. Lispe. Dosan. Datin. Mafier. Jelin. Marnat *pl.* 12 Boson. Daki. Rifet. Fossar. *pl.* 13 Natice. Fanel. Gochet.	Porcelaine. *pl.* 4. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. *pl.* 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Stipon. OPERCULÉS. Barnet. *pl.* 10. Jol. Nisot. Rac. Funon. Soni. Dip.	OPERCULÉS. Jamar. *pl.* 6. Melar. Tilin. Masan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Sakem. *pl.* 7. Labarir. Pakel. Sadot. Tesan. Minjac. Fasin. Saburon. Covet. *pl.* 8. Miga. Totombo. Vojet. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin.	 Jatou. *pl.* 9. Cosar. Loset. Suga. Tason. Gousol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Silus. Farois. Genot. Popel. *pl.* 10. Cerite. Goumier. Chadet. Degon.	Kambeul. *pl.* 1. Pouchet. Ormier. *pl.* 2. OPERCULÉS. Osilin. *pl.* 12. Retan. Vasset. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor. Dunar. *pl.* 13. Tadin. Selot. Lagar. Kiset.

La bouche des Limaçons eſt garnie de deux mâchoires ſans trompe, ou bien elle a une trompe ſans mâchoires. 3°. BOUCHE.

Limaçons dont la bouche a

1°. *deux mâchoires ſans trompe.*			2°. *une trompe ſans mâchoires.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Marnat. *pl.* 12.	Foſſar. *pl.* 13.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Barnet. *pl.* 10.
Goſſon.	Boſon.	Natice.	Philin.	Melar.	Jol.
Bulin.	Daki.	Fabel.	Miran. *pl.* 4.	Tilin.	Niſot.
Coret.	Rifet.	Gochet.	Rafel.	Maſan.	Rac.
Piétin.	Tilin.	Dunar.	Nifat.	Coupet.	Funon.
Kambeul.	Retan.	Tadin.	Arvan.	Chotin.	Soni.
Pouchet.	Vaſſet.	Selot.	Faval.	Loman.	Dip.
Libot. *pl.* 2.	Fujet.	Lagan.	Porcelaine.	Salar.	Popel.
Liri.	Sari.	Kiſet.	Narel.	Sakem. *pl.* 7.	Cerite.
Soron.	Lonier.		Egouen.	Labarin.	Goumier.
Gadin.	Livon.		Bobi.	Pakel.	Chadet.
Mouret.	Dalat.		Duchon.	Sadot.	Degon.
Daſan.	Kachin.		Girol.	Téſan.	Vermet. *pl.* 11.
Gival.	Gor.		Agaron.	Minjac.	Liſpe.
Sulin.			Majet. *pl.* 5.	Faſin.	Doſan.
Garnot.			Lupon.	Saburon.	Datin.
Jenac.			Bitou.	Vojet. *pl.* 8.	Maſier.
Kaliſon.			Potan.	Jabik.	Jelin.
			Falier.	Samier.	
			Simeri.	Solat.	
			Stipon.	Bivet.	
				Lipin.	
				Sirat.	
				Bolin.	
				Jatou. *pl.* 9.	
				Cofar.	
				Loſet.	
				Suga.	
				Taſon.	
				Gouſol.	
				Bigni.	
				Siger.	
				Staron.	
				Nivar.	
				Blatin.	
				Silus.	
				Farois.	
				Genot.	

4°. TRACHÉE. Je ne confidere dans la trachée des Limaçons que fa figure. Elle eft caractérifée dans les différens genres : elle reffemble à un trou rond dans les uns, & à un long tuyau dans d'autres.

Limaçons dont la trachée forme

1°. *Un trou fimple qui fe trouve fur l'un des côtés de l'animal.*			2°. *Un long tuyau, qui fort vers le dos de l'animal.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Vermet. *pl.* 11.	Foffar. *pl.* 13.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Goffon.	Lifpe.	Natice.	Philin.	Melan.	Cofar.
Bulin.	Dofan.	Fabel.	Miran. *pl.* 4.	Tilin.	Lofet.
Coret.	Datin.	Gochet.	Rafel.	Mafan.	Suga.
Pietin.	Mafier.	Dunar.	Nifat.	Coupet.	Tafon.
Kambeul.	Jelin.	Tadin.	Arvan.	Chotin.	Goufol.
Pouchet.	Marnat. *pl.* 12.	Selot.	Faval.	Loman.	Bigni.
Libot. *pl.* 2.	Bofon.	Lagar.	Porcelaine.	Salar.	Siger.
Liri.	Daki.	Kifet.	Narel.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Soron.	Rifet.		Egouen.	Labarin.	Kalan.
Gadin.	Ofilin.		Bobi.	Pakel.	Nivar.
Mouret.	Retan.		Duchon.	Tefan.	Blatin.
Dafan.	Vaffet.		Girol.	Minjac.	Silus.
Gival.	Fujet.		Agaron.	Fafin.	Farois.
Sulin.	Sari.		Majet. *pl.* 5.	Saburon.	Genot.
Garnot.	Lonier.		Lupon.	Coret. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.
Jenac.	Livon.		Bitou.	Miga.	Jol.
Kalifon.	Dalat.		Potan.	Totombo.	Rifet.
Ormier.	Kachin.		Falier.	Vojet.	Rac.
	Gor.		Simeri.	Jabik.	Funon.
			Stipon.	Samier.	Soni.
				Solat.	Dip.
				Bivet.	Popel.
				Giton.	Cérite.
				Lipin.	Goumier.
				Sirat.	Chadet.
				Bolin.	Degon.

Les Limaçons ont ordinairement le pied coupé de quelques ſillons. Les uns en ont pluſieurs répandus ſur toute ſa ſurface ſupérieure & inférieure; les autres n'en ont qu'un qui parcourt le milieu de ſa longueur en deſſus; d'autres enfin en ont un qui le traverſe à ſa partie antérieure: je ne parlerai ici que de ce dernier. 5°. PIED.

1°. *Limaçons qui n'ont point de ſillon tranſverſal à la partie antérieure du pied.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Vermet. *pl.* 11.	Foſſar. *pl.* 13.
Goſſon.	Liſpe.	Natice.
Coret.	Doſan.	Fanel.
Pietin.	Datin.	Gochet.
Kambeul.	Maſier.	Dunar.
Pouchet.	Oſilin. *pl.* 12.	Tadin.
Libot. *pl.* 2.	Retan.	Lagar.
Liri.	Vaſſet.	Selot.
Soron.	Fujet.	Kiſet.
Gadin.	Sari.	
Mouret.	Lonier.	
Daſan.	Livon.	
Gival.	Dalat.	
Sulin.	Kachin.	
Garnot.	Gor.	
Jenac.		
Kaliſon.		
Ormier.		
Sigaret.		
Yet. *pl.* 3.		
Philin.		

2°. *Limaçons qui ont un ſillon tranſverſal à la partie antérieure de leur pied.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Miran. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Rafel.	Melar.	Coſar.
Nifat.	Tilin.	Loſet.
Arvan.	Maſan.	Suga.
Faval.	Coupet.	Taſon.
Porcelaine.	Chotin.	Gouſol.
Narel.	Loman.	Bigni.
Egouen.	Salar.	Siger.
Bobi.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Duchon.	Labarin.	Kalan.
Majet. *pl.* 5.	Pakel.	Nivar.
Lupon.	Sadot.	Blatin.
Bitou.	Téſan	Silus.
Potan.	Minjac.	Farois.
Falier.	Faſin.	Genot.
Simeri.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.
Stipon.	Covet *pl.* 8.	Jol.
	Miga.	Niſot.
	Totombo	Rac.
	Vojet.	Funon.
	Jabik.	Soni.
	Samier.	Dip.
	Solat.	Popel.
	Bivet.	Cerite.
	Giton.	Goumier.
	Lipin.	Chadet.
	Sirat.	Degon.
	Bolin.	Marnat. *pl.* 12.
		Boſon.
		Daki.
		Riſet.

CONQUES.

Les principales parties de l'Animal des CONQUES font au nombre de quatre, fçavoir :

1°. Le Manteau. 3°. Le Pied.
2°. Les Trachées. 4°. Les Fils.

1°. MANTEAU. Le manteau peut être confidéré quant à fa figure.

Conques dont le manteau					
1°. *Eft divifé tout autour en deux lobes.*		2°. *Eft divifé d'un côté feulement en deux lobes.*		3°. *Forme un fac ouvert feulement dans les deux extrémités oppofées.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gafar. *pl.* 14.	0.	Lulat. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Jataron. *pl.* 15.	Julan. *pl.* 19.
Garin.		Aber.	Gafet.	Tagal. *pl.* 19.	Tugon.
Vetan.		Dotel.	Nufar.	Golar.	Taret.
Bajet.		Fonet.	Matadoa.	Molan.	Ropan.
Rojel.		Apan.	Mofat.		
		Cloniffe. *pl.* 16.	Koman.		
		Ajar.	Jagon.		
		Codok.	Movin.		
		Cotan.			
		Dofin.			
		Gordet.			
		Pitar.			
		Felan.			
		Poron. *pl.* 17.			
		Pirel.			
		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Tofar.			
		Jouret.			
		Lifor.			
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		MULTIVALVES.			
		0.			

On peut conſidérer les Trachées par leur nombre & leur figure. 1°. TRACHÉES.

1°. *Conques qui n'ont qu'une trachée qui paroît comme une ouverture.*	2°. *Conques qui ont deux trachées en maniere d'ouverture.*	3°. *Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux ſéparés & diſtingués.*		4°. *Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux réunis.*	
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gaſar. *pl.* 14.	Jataron. *pl.* 15.	Cloniſſe. *pl.* 16.	Taret. *pl.* 19.	Tagal. *pl.* 19.	Julan. *pl.* 19.
Garin.	Lulat.	Ajar.	Ropan.	Golar.	Tugon.
Vetan.	Aber.	Codok.		Molan.	
Bajet.	Dotel.	Cotan.			
Rojel.	Fonet.	Doſin.			
	Apan.	Gordet.			
		Pitar.			
MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	Felan.			
o.	o.	Poron. *pl.* 17.			
		Pirel.			
		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Toſar.			
		Jouret.			
		Liſor.			
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Pamet. *pl.* 18.			
		Gafet.			
		Nuſar.			
		Tivel.			
		Matadoa.			
		Mofat.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			

3°. PIED. Il y a des Conques qui n'ont pas de pied, il y en a d'autres qui en ſont pourvues. Parmi les dernieres, les unes le laiſſent appercevoir de tems en tems au dehors, & les autres le tiennent toujours caché.

1°. *Conques qui n'ont pas de pied.*	2°. *Conques dont le pied ne paroît pas au dehors.*		3°. *Conques dont le pied paroît au dehors.*		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		
Gaſar. *pl.* 14.	Tagal. *pl.* 19.	Julan. *pl.* 19.	Jataron. *pl.* 15.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.
Garin.	Golar.	Tugon.	Lulat.	Pirel.	Gafet.
Vetan.	Molan.	Taret.	Aber.	Lunot.	Nuſar.
Bajet.		Ropan.	Dotel.	Pegon.	Tivel.
Rojel.			Fonet.	Sunet.	Matadoa.
			Apan.	Toſar.	Moſat.
MULTIVALVES.			Cloniſſe. *pl.* 16.	Jouret.	Koman.
o.			Ajar.	Liſor.	Jagon.
			Codok.	Fatan.	Movin.
			Cotan.	Calcinelle.	
			Doſin.	Vagal.	
			Gordet.	Gatan.	
			Pitar.		
			Felan.		
			MULTIVALVES.		
			o.		

4°. FILS. Les Fils (1) dont il eſt ici queſtion, ſont ceux par leſquels certaines Conques s'attachent à différens corps fixés au fond des eaux.

1°. *Conques qui s'attachent par des fils.*		2°. *Conques qui n'ont point de fils pour ſe fixer.*			
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.			MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	o.	Gaſar. *pl.* 14.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.		Garin.	Pirel.	Gaſet.	Tugon.
Dotel.		Vetan.	Lunot.	Nuſar.	Taret.
Fonet.		Bajet.	Pégon.	Tivel.	Ropan.
Apan.		Rojel.	Sunet.	Matadoa.	
Chanon.		Guron.	Toſar.	Moſat.	
Eſſan.		Satal.	Jouret.	Koman.	
Jéſon.		Jataron.	Liſor.	Jagon.	
Muſſole. *pl.* 18.		Cloniſſe. *pl.* 16.	Fatan.	Movin.	
		Ajar.	Calcinelle.	Tagal. *pl.* 19.	
		Codok.	Vagal.	Golar.	
		Cotan.	Gatan.	Molan.	
		Doſin.			
		Gordet.			
		Pitar.			
		Felan.			

(1) Voyez ce que j'entends par ce terme, dans mes Définitions, page lx.

Fin de la Table des Rapports.



TABLE CHRONOLOGIQUE
DES AUTEURS
Dont il est fait mention dans cet Ouvrage.

ARistot. hist. Anim. Aristotelis opera omnia quæ extant græcè & latinè, &c. Authore Guillelmo Duval, &c. Lutetiæ Parisiorum, 1619. in-fol. 2 vol.

Plin. hist. Mund. C. Plinii secundi historiæ Mundi, libri 37. à Sigismundo Gelenio Castigati, &c. cùm notis Pintiani, Scaligeri, &c. Lugduni, 1582. in-fol.

1553 *Belon. Aquat.* Petri Bellonii Cenomani de Aquatilibus, libri duo, &c. Parisiis, 1553. in-12. formâ oblongâ, cùm fig. ligneis averso aspectu, raris bonis.

— 54 *Rondel. Pisc. pars 2. edit. lat.* Guillelmi Rondeletii Doctoris Medici, &c. pars secunda de Piscibus, &c. Lugduni, 1554. in-fol. chartâ parvâ, fig. lign. averso aspectu, raris bonis.

— 58 *Rondel. Poiss. part. 2. édit. franç.* La seconde partie de l'histoire entiere des Poissons, composée premierement en latin par Maître Guillaume Rondelet, &c. maintenant traduite en françois, &c. à Lyon, 1558. in-fol. petit pap. fig. en bois, peu fidéles, & à contre-sens.

—— *Bossuet. Aquat. pars alt.* Francisci Bossueti Surregiani Doctoris Medici, de Naturâ aquatilium Carmen, in alteram partem universæ Guillelmi Rondeletii, &c. historiæ quam de Aquatilibus scripsit, &c. Lugduni, 1558. in-4°. chartâ parvâ. fig. lign. averso aspectu, raris bonis.

—— *Gesn. Aquat.* Conradi Gesneri, Medici Tigurini, historiæ Animalium liber IV. qui est de Piscium & Aquatilium Animantium naturâ. Tiguri, 1558. in-fol. cum fig. ligneis, raris bonis, & averso aspectu.

— 65 *Math.* Petri Andreæ Mathioli, Senensis Medici, Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis. Venetiis ex officinâ Valgrisianâ, 1565. in-fol. fig. ligneis, nonnullis bonis, & averso aspectu.

— 99 *Imper.* Historia Naturale di Ferrante Imperato Neapolitano. Neapoli, 1599. Venetiis, 1672. in-fol. Coloniæ, 1695. in-4°. fig. ligneis, raris bonis.

1616 *Colum. Aquat.* Aquatilium & terrestrium aliquot Animalium, aliarum-

que Naturalium rerum obſervationes, Fabio Columnâ Autore. Romæ, 1616. in-4°. chartâ parvâ, cùm figuris æneis optimis, recto aſpectu.

1616 *Colum. Purp.* Fabii Columnæ Lyncei Purpura. Romæ, 1616. fig. æneis optimis, recto aſpectu.

— 42 *Aldrov. Exang.* Ulyſſis Aldrovandi, Patrici Bononienſis, de Exanguibus libri 4, &c. Bononiæ, 1642. in-fol. fig. lign. averſo aſpectu, raris bonis.

— 49 *Jonſt. Exang.* Hiſtoriæ Naturalis de Exanguibus, libri 4, cùm æneis figuris, à Joanne Jonſtono Medicinæ Doctore. Francofurti, 1649. Amſtelædami, 1667 & 1716. in-fol. figuris æneis, averſo aſpectu peſſimis.

— 67 *Du Tert. hiſt. des Antill.* Hiſtoire générale des Antilles, &c. Tom. 2. contenant l'Hiſtoire Naturelle, &c. Par le R. P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, &c. A Paris, 1667. in-4°. figures en cuivre, la plûpart aſſez bonnes.

— 78 *Liſt. Anim. Angl.* Martini Liſter, &c. Hiſtoriæ Animalium Angliæ, tres Tractatus, unus de Araneis, alter de Cochleis tùm terreſtribus, tùm fluviatilibus, tertius de Cochleis marinis, &c. Londini, 1678. in-4°. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

— 79 *Harder. Exam.* Joh. Jacobi Harderi, Baſil. M. D. &c. Examen Anatomicum Cochleæ terreſtris domiportæ. Baſileæ, 1679. in-12. broch. cùm fig. æneis bonis.

— 81 *Bonan. Recr.* Recreatio mentis & oculi in obſervatione Animalium Teſtaceorum, &c. à PP. Philippo Bonanni, Soc. Jeſu. Romæ, 1681. in-4°. Italicè; cùm fig. æneis, averſo aſpectu, cæterà bonis. Eadem Latinè. Romæ, 1684. in-4°.

— 84 *Heyde Anat.* Anatome Mytuli, Belgicè *Moſſel*, &c. Autore Antonio de Heyde, M. D. Amſtelodami, 1684. in-12. chartâ parvâ, fig. æneis, ſub bonis.

— 85 *Liſt. Hiſt. Conchyl.* Martini Liſter Hiſtoria, ſivè Synopſis methodica Conchyliorum, &c. Londini, 1685. in-fol. fig. æneis optimis.

— 94 *Liſter. Exerc. Iª.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica, in quâ de Cochleis maximè Terreſtribus & Limacibus agitur, &c. Londini, 1694. in-8. fig. æneis bonis.

— 95 *Liſter. Exerc. alt.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica altera, in quâ maximè agitur de Buccinis fluviatilibus, & marinis, &c. Londini, 1695. in-8. fig. æneis bonis.

{1700 / 1712} *Mém. de l'Acad.* Mém. de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, in-4°. fig. en cuivre aſſez bonnes.

1705 *Rumph. Muſ.* D'Amboinſche Rariteit Kamer, &c. Georgius Everhardus Rumphius. T'Amſterdam, 1705. in-fol. fig. æneis bonis pleriſque.

— 09 *Muſ. Kirk.* Muſæum Kirkerianum, ſivè Muſæum à P. Athanaſio Kirkero, in Collegio Romano, Soc. Jeſu, jam pridem incœptum, nuper reſtitutum, auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum; à Philippo Bo-

nanni, Soc. Jesu. Romæ, 1709. in-fol. fig. æneis, averso aspectu, cæterùm bonis.

1709 *Petiv. Gazoph.* Gazophylacium Naturæ & Artis, à Jacobo Petiv. Pars 1ª. Londini, 1709. Pars 2ª. 1711. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis, plerisque bonis.

— 14 *Barrel. Icon.* Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, &c. à R. P. Jacobo Barreliero; quibus accessit Specimen Insectorum quorumdam marinorum : curâ Antonii de Jussieu, Med. & Bot. Professⁱ. Parisiis, 1714. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

— 15 *Vallisn. Raccolt.* Raccolta di varj Trattati del Signor Vallisnieri, &c. In Venezia, 1715. in-4°. fig. æneis, sub bonis.

— 17 *Tonrnef. Voyag.* Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roi, &c. par M. Pitton de Tournefort, &c. A Paris, 1717. 2 vol. in-4°. fig. en cuivre, parfaites.

— 22 *Lang. Meth.* Caroli Langii Methodus nova & facilis Testacea marina, in suas debitas classes, genera & species distribuendi. Lucernæ, 1722. in-4°. chartâ parvâ.

— 25 *Sloan. Jam.* A Voyage to the Islands Madera, Barbadoes, Nieves, S. Christophers, and Jamaica; With the Natural Histori, &c. Bi Sir Hims Sloane, Bart. London, 1725. in-fol. 2 vol. chartâ parvâ. fig. æneis, raro fidelibus.

— 33 *Sell. Tered.* Godofredi Sellii Historia Naturalis Teredinis seu Xylophagi marini. Trajecti ad Rhenum, 1733. in-4°. fig. æneis, vix bonis.

—— *Rousset Obs.* Observations sur l'origine, la constitution & la nature des Vers de mer, qui percent les vaisseaux, les piliers, les jettées, & les estacades. Par M. Rousset, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin. A la Haye, 1733. in-8°. broch. 31 pages, avec fig. peu exactes.

— 34 *Seb. Thes.* Locupletissimi rerum Naturalium Thesauri accurata descriptio, & iconibus artificiosissimi, expressio, &c. Ex toto terrarum orbe collegit, digessit, descripsit & depingendum curavit, Albertus Seba, &c. Amstelædami, 1734. in-fol. 2 vol. chartâ magnâ, cùm fig. æneis bonis.

— 37 *Swammerd. Bibl.* Joannis Swammerdamii Amstelædamensis, Biblia Naturæ; sivè historia Insectorum, in classes certas redacta, &c. Leydæ, 1737. in-fol. 2 vol. fig. æneis, plerisque bonis.

— 39 *Planc. Conch.* Jani Planci Ariminensis, de Conchis minùs notis liber, &c. Venetiis, 1739. in-4°. fig. æneis, plerisque bonis.

— 42 *Hist. Conchyl.* L'histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, &c. Par M***. A Paris, 1742. in-fol. pet. pap. fig. en cuivre, parfaites.

—— *Gualt. Ind.* Gualtieri Nicolai Index testarum Conchyliorum, &c. Florentiæ, 1742. in-fol. chartâ imperiali; fig. æneis, vulgò bonis.

— 46 *Linn. Faun. Suec.* Caroli Linnæi, Med. & Bot. Prof. Upsal. &c. Fauna Suecica, sistens Animalia Sueciæ regni : Quadrupedia, Aves, Am-

phibia, Pisces, Insecta, Vermes; distributa per classes & ordines, genera & species, &c. Stockolmiæ, 1746. in-8°. fig. nonnullis æneis, vix bonis.

1748 *Linn. Syst. Nat. edit. 6.* Caroli Linnæi Archiatr. Reg. Med. & Bot. Prof. Upsal. Systema naturæ, sistens regna tria naturæ, in classes & ordines, genera & species redacta, tabulisque æneis illustrata. Editio sexta. Stockolmiæ, fig. æneis nonnullis, pessimis.

— 53 *Klein. Tent.* Jacobi Theodori Klein, Tentamen methodi Ostracologicæ, sivè Dispositio naturalis Cochlidum & Concharum, &c. Lugduni-Batavorum, 1753. in-4°. fig. æneis, vulgò pessimis.

Mém. présentés à l'Acad. Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Sçavans, &c. A Paris, in-4°. fig. en cuivre, fort bonnes.





DIVISION GÉNÉRALE DE CET OUVRAGE.

FAMILLE I.

LIMAÇONS.

SECTION I.

LIMAÇONS UNIVALVES.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.* (pl. 1.)
Esp. 1. Sormet.
2. Gosson.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.*

GENRE III.

LE CORET. *Coretus.*

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.*

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*
1. Kambeul.
2. Pouchet.

GENRE VI.

LE LEPAS. *Lepas.* (pl. 2.)
Esp. 1. Libot. (*pl.* 2.)
2. Liri.
3. Soron.
4. Gadin.
5. Mouret.
6. Dasan.
7. Gival.
8. Sulin.
9. Garnot.
10. Jenac.
11. Kalison.

GENRE VII.

L'ORMIER. *Haliotis.*
1. Ormier.
2. Sigaret.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.* (*pl.* 3.)
1. Yet.
2. Philin.

GENRE IX.

La Vis. *Terebra.* (pl. 4.)

Esp. 1. Miran.
2. Rafel.
3. Nifat.
4. Arvan.
5. Faval.

GENRE X.

La Porcelaine. *Porcellana.*

1. Porcelaine.
2. Narel.
3. Egouen.
4. Bobi.
5. Duchon.

Esp. 6. Girol.
7. Agaron.

GENRE XI.

Le Pucelage. *Cypræa.* (pl. 5.)

1. Majet.
2. Lupon.
3. Bitou.

GENRE XII.

Le Mantelet. *Peribolus.*

1. Potan.
2. Falier.
3. Simeri.
4. Stipon.

SECTION II.

LIMAÇONS OPERCULÉS.

GENRE I.

Le Rouleau. *Strombus.* (pl. 6.)

Esp. 1. Jamar.
2. Melar.
3. Tilin.
4. Mafan.
5. Coupet.
6. Chotin.
7. Loman.
8. Salar.

GENRE II.

La Pourpre. *Purpura.* (pl. 7.)

1. Sakem.
2. Labarin.
3. Pakel.
4. Sadót.
5. Téfan.
6. Minjac.
7. Fafin.
8. Saburon.
9. Covet. (pl. 8.)
10. Miga.
11. Totombo.

Esp. 12. Vojet.
13. Jabik.
14. Samier.
15. Solat.
16. Bivet.
17. Giton.
18. Lipin.
19. Sirat.
20. Bolin.
21. Jatou. (pl. 9.)
22. Cofar.
23. Lofet.
24. Suga.
25. Tafon.
26. Goufol.
27. Bigni.
28. Siger.
29. Staron.
30. Kalan.
31. Nivar.
32. Blatin.
33. Silus.
34. Farois.
35. Genot.

GENRE III.

LE BUCCIN. *Buccinum.* (pl. 10.)
Esp. 1. Barnet.
2. Jol.
3. Nisot.
4. Rac.
5. Funon.
6. Soni.
7. Dip.

GENRE IV.

LE CERITE. *Cerithium.*
1. Popel.
2. Cerite.
3. Goumier.
4. Chader.
5. Degon.
6. Ligar.
7. Mesal.

GENRE V.

LE VERMET. *Vermetus.* (pl. 11.)
1. Vermet.
2. Lispe.
3. Dosan.
4. Datin.
5. Masier.
6. Jelin.

GENRE VI.

LA TOUPIE. *Trochus.* (pl. 12.)
1. Marnat.
Esp. 2. Boson.
3. Daki.
4. Riset.

GENRE VII.

LE SABOT. *Turbo.*
1. Osilin.
2. Retan.
3. Vasset.
4. Fujet.
5. Sari.
6. Lonier.
7. Livon.
8. Dalat.
9. Kachin.
10. Gor.

GENRE VIII.

LA NATICE. *Natica.* (pl. 13.)
1. Fossar.
2. Natice.
3. Fanel.
4. Gochet.

GENRE IX.

LA NERITE. *Nerita.*
1. Dunar.
2. Tadin.
3. Lagar.
4. Selot.
5. Kiset.

FAMILLE II.
CONQUES.

SECTION I.
CONQUES BIVALVES.

GENRE I.

L'HUÎTRE. *Ostreum.* (pl. 14.)
Esp. 1. Gasar.
2. Garin.
3. Vétan.
4. Bajet.
5. Rojel.
6. Guron.
7. Satal.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus.* (pl. 15.)

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

Esp. 1. Lulat.
2. Aber.
3. Dotel.
4. Fonet.
5. Apan.
6. Chanon.
7. Essan.
8. Jeson.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.* (pl. 16.)

1. Clonisse.
2. Ajar.
3. Codok.
4. Cotan.
5. Dosin.
6. Gordet.
7. Pitar.
8. Felan.
9. Poron. (pl. 17.)
10. Pirel.
11. Lunot.
12. Pégon.
13. Sunet.
14. Tosar.
15. Jouret.
16. Lisor.

Esp. 17. Fatan.
18. Calcinelle.
19. Vagal.
20. Gatan.
21. Mutel.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina.* (pl. 18.)

1. Pamet.
2. Gafet.
3. Nusar.
4. Tivel.
5. Matadoa.

GENRE VI.

LE PETONCLE. *Pectunculus.*

1. Mosat.
2. Kaman.
3. Jagon.
4. Movin.
5. Fagan.
6. Robet.
7. Anadara.
8. Jabet.
9. Mussole.
10. Vovan.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.* (pl. 19.)

1. Tagal.
2. Golar.
3. Molan.

SECTION II.

CONQUES MULTIVALVES.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas.* (pl. 19.)

Esp. 1. Julan.
2. Tugon.

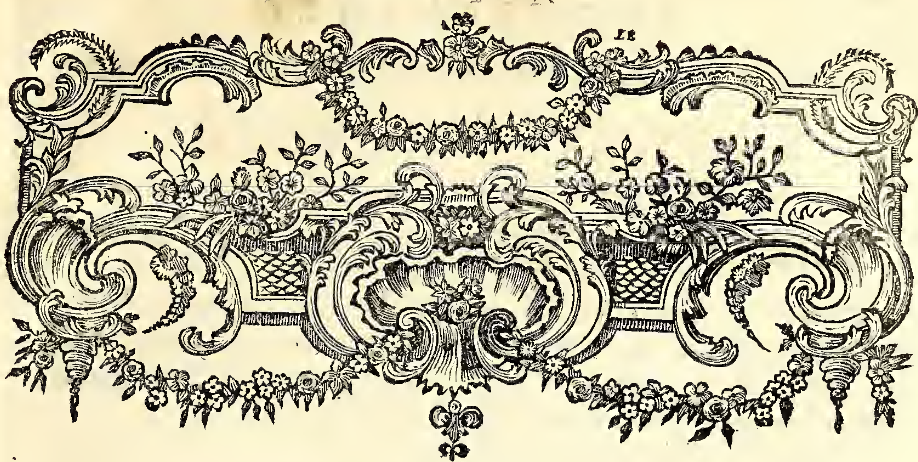
GENRE II.

LE TARET. *Teredo.* (pl. 19.)

Esp. 1. Taret.
2. Ropan.

COQUILLAGES

HISTOIRE
DES
COQUILLAGES.



COQUILLAGES.

FAMILLE PREMIERE.

DES LIMAÇONS.



Usqu'ici l'on a connu ſous le nom de Limaçons, les coquillages dont l'animal a une coquille tantôt d'une, tantôt de deux pieces, une tête, une bouche, un corps, un anus, un pied; & le plus ſouvent des cornes, des yeux & un manteau. Ceux dont il eſt queſtion dans cette famille ont le plus grand nombre de ces parties; & c'eſt pour cela que nous leur avons conſervé le nom de Limaçons.

Cette famille ſera diviſée en deux ſections : la premiere contiendra les Limaçons dont la coquille eſt d'une piece, & que l'on appelle Univalves : la ſeconde renfermera ceux dont la coquille eſt de deux pieces, & que je nomme Operculés.

SECTION PREMIERE.

DES LIMAÇONS UNIVALVES.

LEs Limaçons Univalves dont je vais traiter dans cette premiere section, forment douze genres, qui, considérés à raison de la position de leurs yeux, pourroient être réunis en cinq petites familles subalternes, sçavoir:

1°. Ceux qui n'ont ni yeux ni cornes.	LA GONDOLE.	*Genre* 1.
2°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté interne.	LE BULIN.	*Genre* 2.
	LE CORET. - - -	3.
	LE PIETIN. - - -	4.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.	LE LIMAÇON. - -	5.
	L'ORMIER. - - -	6.
4°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté externe, ou par derriere.	LE LEPAS. - - -	7.
	L'YET. - - - -	8.
	LA VIS. - - - -	9.
5°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux posés un peu au-dessus de leur racine, & sur leur côté externe.	LA PORCELAINE. - -	10.
	LE PUCELAGE. - -	11.
	LE MANTELET. - -	12.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.*

L'Ordre que je me suis proposé de suivre en parlant des coquillages, exige que je commence d'abord par ceux qui sont le moins composés, tant dans la forme de l'animal que dans celle de sa coquille. Si l'on examine le coquillage qu'on appelle Gondole, on ne fera aucune difficulté de lui donner la premiere place, & de le faire marcher à la tête des Univalves,

à cause de la simplicité de sa structure. On n'en connoît que deux especes sur la côte du Sénégal.

1. LE SORMET. *Pl.* 1.

Rien ne ressemble davantage à un ongle que la coquille du Sormet représentée aux lettres K. C. D. Elle est ovale, extrêmement mince, & fort petite eu égard au corps de l'animal, dont elle recouvre à peine la moitié, étant attachée sur sa partie postérieure en D. Au dehors D. K. elle est convexe, polie & luisante; mais lorsqu'on l'a détachée, & qu'on la regarde en dedans, on voit qu'elle est concave & assez transparente. Ses bords C. C. sont repliés en dedans, & forment une espece de bourrelet qui regne tout autour, excepté dans son extrêmité antérieure : celle-ci est arrondie & un peu plus large que l'extrêmité postérieure, qui paroît comme coupée & formée par une ligne droite. Sa longueur d'une extrêmité à l'autre est d'environ cinq lignes, & sa largeur de trois. COQUILLE.

On ne distingue dans l'animal de cette premiere espece, aucune partie qui ait rapport à ce que l'on appelle tête, cornes, yeux, manteau, dans les autres limaçons. Tout son corps T. E. D. n'est, à proprement parler, qu'un morceau de chair musculeux, assez ferme, & coupé en un demi-cylindre arrondi à ses deux extrêmités. Il est convexe en dessus E, applati en dessus P, & creusé sur les côtés par deux sillons très-profonds, qui s'étendent dans toute sa longueur qui ne passe guères dix lignes. Sa largeur est égale par-tout, d'environ trois lignes. ANIMAL. Corps.

A l'extrêmité antérieure du corps on apperçoit un grand trou rond B, percé dans le milieu de son épaisseur. C'est la bouche de l'animal; mais il n'est pas possible d'y trouver aucune mâchoire, ni les dents. Bouche.

On voit encore sur le côté droit du corps, fort proche de son extrêmité postérieure, une ouverture ronde A qui donne une entrée libre à la respiration, & laisse une sortie aux excrémens : c'est l'anus. Anus.

Depuis cette ouverture latérale jusqu'à l'extrêmité où est placée la bouche, le dessous du corps de l'animal P lui sert de pied pour se traîner. Ce pied n'est distingué du reste du corps que par les deux sillons latéraux dont j'ai parlé ci-dessus. Pied.

Couleur. La couleur de l'animal eſt d'un blanc ſale; & ſa coquille tire un peu ſur la couleur de corne.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé de cette eſpece de Gondole. Je l'ai trouvée pendant le mois de juin ſur les bords du Niger près de ſon embouchure : elle vit dans l'eau de la mer, enfoncée d'un à deux pouces dans les ſables.

2. LE GOSSON. *Pl.* 1.

Concha utroque latere ſe colligens. *Colum. Aquat. pag.* 67 *&* 69.

Cochlea Siracuſana, intùs livida, extrà calthea. *Bon. recr. p.* 112. *claſſ.* 3. *num.* 3.

Concha utroque latere ſe colligens, Fabii Columnæ, umbilicata, ex fuſco maculata, labro ſinuoſo. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 72.

Cochlea Siracuſana, intùs livida extrà calthea. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 3.

Veneroides Barbadenſis minor, marmorata. *Petiv. Gazoph. Cat. vol.* 1, 585. *tab.* 50. *fig.* 13. *& D.*

Perſica minor. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1322. *fig.* 37.

Nux marina lævis, umbilicata, ex albo & fuſco lucidè variegata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 12. *litt. J.*

Bulla umbilico ſimplici; profundo : ex fuſco maculata; utroque latere ſe colligens; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 82. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Coquille. La coquille du Goſſon a la forme d'un ovoïde arrondi aux extrêmités, & de dix lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & compoſée de quelques tours de ſpirale qui vont de droite à gauche, & dont on ne peut diſtinguer le nombre, parce que le ſommet au lieu de ſortir dehors, rentre en dedans, pour former un petit ombilic à l'endroit S qu'il devroit occuper.

Spires.

Ouverture. L'ouverture qui ſe trouve placée à droite des ſpires, eſt une ellipſe fort irréguliere, plus large en haut qu'en bas, retrécie dans ſon milieu, & d'une longueur égale à celle de la coquille. Sa lèvre droite D eſt épaiſſe & tranchante ſur les bords : la lèvre gauche ſe replie comme une lame aſſez mince ſur la convexité de la premiere ſpirale.

Couleur. Sa couleur eſt griſe ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre, ordinairement marquée de petites ondes, & ſouvent traverſée par deux bandes plus foncées.

Animal. Corps. Le corps de l'animal eſt beaucoup moins allongé que dans la premiere eſpece : il eſt recouvert preſqu'en entier par la coquille.

Son pied eſt extrêmement épais & ſi renflé qu'il bouche, comme un gros muſcle, l'ouverture de la coquille, ne pouvant entrer dedans. Pied.

Cette eſpece eſt plus commune que la premiere; on la voit pendant toute l'année dans les mêmes endroits.

Le coquillage que M. Plancus a figuré avec ſon animal, dans ſon Traité des Coquillages peu connus du port de Rimini (1), approche beaucoup de cette eſpece.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.* Pl. 1.

JE donne le nom de Bulin à un petit coquillage d'eau douce, qui vit communément ſur la lentille de marais, & ſur le lemma, dans les marais & les étangs de Podor. Cette dénomination m'a paru lui convenir, parce que l'animal pendant ſa vie nage preſque continuellement à fleur d'eau, & qu'après ſa mort ſa coquille flotte comme une petite bulle d'air tranſparente. Je n'ai obſervé qu'une eſpece de ce genre, & elle n'eſt figurée ni décrite nulle part.

Sa coquille eſt une des plus petites que je connoiſſe, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur, ſur une largeur preſqu'une fois moindre, c'eſt-à-dire, d'environ trois quarts de ligne. La lettre E la repréſente dans ſa grandeur naturelle; & elle eſt groſſie au microſcope aux lettres J. L. Q. Elle eſt ovoïde, arrondie dans ſon contour, obtuſe à ſa baſe, pointue au ſommet, & tournée en quatre ou cinq ſpirales qui vont en deſcendant fort obliquement de gauche à droite. Les ſpires ſont ſi renflées, qu'aux endroits de leur jonction elles paroiſſent laiſſer un profond ſillon entr'elles. Un grand nombre de rides très-fines & fort ſerrées, s'étendent de longueur ſur toute la ſurface de cette coquille, qui eſt luiſante, extrêmement mince & tranſparente. Coquille. Spires.

Son ouverture O ſe trouve à gauche, comme dans les coquilles qu'on appelle uniques ou à bouches retournées. Elle repréſente une ellipſe verticale, obtuſe dans ſa partie ſupérieure, & aiguë dans l'inférieure. Son grand diametre ſurpaſſe une fois le petit diametre, & égale la longueur du ſommet. Ses bords Ouverture.

(1) Nux marina, Lepus marinus & Amygdala marina dicta. *Planci de Conchis minus notis. pag.* 22. *tab.* 5. *fig.* 9 & 10.

font fimples, tranchans, & interrompus à la rencontre de la premiere fpire qui forme la partie inférieure de l'ouverture.

Couleur. Cette coquille eft de couleur fauve, quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

ANIMAL. Tête. On voit à la lettre T la tête de l'animal : elle eft demi-cylindrique, convexe en deffus, applatie en deffous, & bordée tout autour d'une large membrane, qui eft légerement échancrée à fon extrêmité.

Bouche. Au-deffus de la tête, vers fon extrêmité antérieure, eft placée l'ouverture de la bouche B, qui par la réunion des lèvres, repréfente un marteau à deux têtes.

Mâchoires. Le fond de la bouche eft rempli par deux mâchoires, qui ne différent pas fenfiblement de celle du Limaçon, (*Pl.* 1. i. n. J. N.) dont la grandeur m'a permis de faire un détail plus circonftancié.

Cornes. Au milieu de la tête font placées deux cornes CC. une fois plus longue qu'elle. Elles font affez exactement cylindriques, capables de peu de contraction, & portent à leur origine & par derriere, un appendice membraneux G, en forme de croiffant, dont la convexité eft tournée vers la coquille.

Yeux. Les deux petits points noirs qui font les yeux YY, font placés dans l'angle intérieur que forment les cornes en fortant de la tête.

Pied. Le pied P eft de figure elliptique, obtus à fon extrêmité antérieure, & pointu à l'extrêmité oppofée. Son grand diametre eft triple du petit diametre, & prefqu'égal à la longueur de la coquille; dans fa plus grande largeur il eft un peu plus étroit que la tête.

Manteau. Le manteau eft une membrane affez fine qui tapiffe tout l'intérieur de la coquille, fans fortir au-delà des bords de fon ouverture. Là elle fe replie fur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Les excrémens font ronds & vermiculés.

Couleur. Tout le corps de l'animal eft d'un gris cendré.

Obfervation. Cet animal a cela de fingulier, qu'il nage prefque continuellement à fleur d'eau, le pied retourné en deffus, & la coquille pendante en bas. Pour prendre cette attitude, il monte fur la premiere herbe qu'il rencontre, & quand il eft

arrivé à la hauteur de l'eau, il gliſſe ſon pied au-deſſus de ſa ſurface en retournant en même tems ſon corps. Alors ſa coquille qui pend en bas lui ſert de leſt, & ſon pied qui fait au-deſſus comme une goute de cire ſur laquelle l'eau n'a point de priſe, ſert à le faire avancer par ſes ondulations, & à le promener par-tout en nageant ſur le dos. On le trouve rarement dans une autre poſition, & c'eſt pour cela que la ſurface de l'eau en paroît ſouvent toute couverte. J'ai vû exécuter la même manœuvre, mais moins fréquemment, au petit coquillage de même genre qui ſe trouve aux environs de Paris, & que l'on nomme communément la Membraneuſe (1).

Ce petit coquillage ne ſe voit que depuis le mois de ſeptembre juſqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & ſeptembre. Ces marais ſont deſſéchés pendant cinq à ſix mois, & pour ainſi dire, brûlés par le ſoleil le plus cuiſant : les coquillages diſparoiſſent alors ; on ne trouve ſur la terre que des coquilles abandonnées par leurs animaux que la ſéchereſſe a fait périr. Cependant on en voit reparoître de ſemblables tous les ans pendant la ſaiſon pluvieuſe : j'ai même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans ; & à un tel point qu'un coup de main en enlevoit pluſieurs milliers. Comment expliquer cette merveilleuſe réproduction ? Comment des œufs auſſi délicats & auſſi petits que ceux que doivent produire ces petits animaux, peuvent-ils reſter dans un terrein auſſi aride ſans ſe deſſécher entierement ? Comment ces animaux eux-mêmes, s'il eſt vrai qu'ils ſe cachent dans le ſein de la terre, peuvent-ils réſiſter pendant cinq à ſix mois aux ardeurs du ſoleil ?

GENRE III.

LE CORET. *Coretus*, Pl. 1.

LE Coret eſt un coquillage d'eau douce, qui ſe trouve auſſi fréquemment que le Bulin dans les lieux marécageux de Podor : on pourroit même le regarder comme une eſpece de Bulin, en ne conſidérant que certaines parties qui leur ſont com-

(1) Buccinum fluviatile, à dextrâ ſiniſtrorsùm tortile, triumque orbium ſivè neritodes. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 134. *fig.* 34.

munes ; cependant l'animal examiné en détail fera voir des différences notables, qui jointes à la forme finguliere de fa coquille, m'ont déterminé à en faire un genre diftingué.

J'en ai rencontré un grand nombre d'efpeces dans les petites rivieres des environs de Paris ; mais celle que je vais décrire eft différente & particuliere aux pays fitués entre les tropiques. Il n'en eft fait mention ni dans les auteurs ni dans les livres des voyageurs ; elle eft auffi peu connuë dans les cabinets : fa petiteffe l'a fait fans doute négliger comme la précédente.

COQUILLE. On peut regarder fa coquille comme un difque également applati fur chacune de fes faces, & d'une ligne & demie au plus de diametre. La lettre E. la donne dans fa grandeur naturelle, & elle eft confidérablement groffie aux lettres R.V.X. Malgré fa petiteffe on diftingue facilement les quatre tours de fpirale dont elle eft formée. Les fpires font arrondies, renflées dans leur contour, & laiffent entr'elles un fillon circulaire également creufé fur les deux faces de la coquille : mais la maniere dont elles font tournées verticalement fur elles-mêmes empêche que l'on voie clairement l'extrêmité V, qui devroit faire le fommet. Cette extrêmité eft engagée au centre de leurs révolutions, & ne s'éleve pas plus fur une face que fur l'autre, de forte qu'il paroît affez douteux de quel côté eft l'ouverture, à gauche ou à droite de la coquille : il n'y a que l'obliquité de cette même ouverture qui puiffe faire connoître quel eft le deffus de la coquille, & quel eft fon deffous.

Spires.

Sommet.

Ouverture. L'obliquité de l'ouverture O qui eft coupée de droite à gauche en defcendant, ayant déterminé la face la plus large de la coquille pour fon deffus, on s'apperçoit que les fpires tournent de droite à gauche, en regardant le plan de la coquille comme horizontal, & conféquemment l'ouverture eft à fa gauche, ce qui la range avec les Uniques, comme le Bulin. Cette ouverture eft ronde à peu de chofe près, & fes bords font fimples & fort tranchans : ils font interrompus fur la droite par la rondeur de la premiere fpire, qui vient fe confondre avec eux.

Couleur. La délicateffe de cette coquille & fon peu d'épaiffeur la rendent un peu tranfparente. Au dehors elle eft polie, luifante, & de couleur fauve.

La

La tête T t. de l'animal eſt cylindrique, très-étroite dans ſa partie ſupérieure; mais fort étendue ſur les côtés, & prolongée en une membrane qui lui fait un large empattement. Cet empattement prend ſucceſſivement différentes formes, qui rendent quelquefois la tête obtuſe & arrondie T, & quelquefois échancrée t. à ſon extrêmité. Comme il eſt placé aux côtés de la tête, & qu'il eſt plus ſuſceptible de relâchement, lorſqu'il ſe porte en avant il fait une échancrure à ſon milieu; & cette échancrure diſparoît lorſque ce même empattement ſe contracte & eſt tiré en arriere. ANIMAL. Tête.

La bouche B eſt placée au-deſſous de la tête à peu près dans ſon milieu. Les lèvres, lorſqu'elle eſt fermée, lui font prendre la figure d'un T dont la tête ſeroit courbée en arc. En s'ouvrant elle laiſſe appercevoir par intervalles les mâchoires qu'elle renferme. Bouche.

La mâchoire ſupérieure eſt faite en croiſſant, & ſa convexité qui eſt liſſe, regarde en bas: elle paroît immobile. L'inférieure au contraire reſſemble à un tuyau cylindrique ou à une trompe dont l'extrêmité eſt percée, arrondie & armée de pluſieurs rangs de dents, que je ne puis mieux comparer qu'à celles d'une *étrille:* elle ſe porte facilement juſqu'au bord des lèvres. Mâchoires.

Les cornes C. C. ſortent au nombre de deux, de la baſe de la tête aux côtés de laquelle elles ſont attachées, & la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont fines, déliées, ſemblables à des aiguilles fort pointues, & ont une grande facilité à ſe courber & à ſe mouvoir en tous ſens. Cornes.

Les yeux Y. Y. ſemblables à deux petits points noirs, ſont comme enchaſſés à la racine des cornes, ſur leur côté intérieur. Yeux.

Le pied P a une longueur preſqu'égale au diametre de la coquille. Il repréſente une ellipſe allongée & un peu moins large que la tête, au-devant de laquelle il s'étend de maniere à la cacher entierement lorſqu'il marche. Ses deux extrêmités ſont également obtuſes, & ſon grand diametre ſurpaſſe ſouvent près de deux fois le petit. Pied.

Pendant que l'animal marche, une grande partie de ſon corps paroît hors de la coquille, ſous la forme d'un long col, à peu près cylindrique, dont la longueur, y compriſe celle de la tête, excéde deux fois ſa largeur. Col.

Au travers de ce col qui eſt aſſez tranſparent, on apperçoit facilement le cœur, & l'on en diſtingue très-bien les battemens. Il eſt placé à ſa droite; particularité qui mérite d'autant plus d'être remarquée, que cette partie affecte toujours la gauche dans le plus grand nombre des Limaçons.

Manteau. Dans cette même ſituation de l'animal, on voit le manteau comme une légere membrane qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille juſqu'aux bords de ſon ouverture, dont il lui arrive rarement de s'écarter pour s'étendre au dehors. Il forme du côté gauche, en rapprochant de tems en tems ſes bords, une double ouverture, dont la plus élevée donne paſſage à l'air, & l'autre aux excrémens. Ceux-ci ſont vermiculés, & tournés en demi-cercle.

Sexe. Cet animal eſt, comme le précédent, hermaphrodite de l'eſpece de ceux qui demandent la jonction de deux individus, mais qui ne ſe fécondent pas réciproquement ni en même tems. Il ne jouit pas plus de ce privilége que ceux dans leſquels le ſexe eſt partagé: il eſt vrai qu'il a un avantage de plus qu'eux, c'eſt qu'il peut féconder un individu tandis qu'il eſt fécondé par un troiſiéme, & celui-ci par un quatriéme, & ainſi de ſuite; de ſorte qu'on les voit ſouvent réunis pluſieurs enſemble comme des grains de chapelet.

Il jette un fray ſemblable à un gâteau rond, infiniment petit & gelatineux, qui contient environ cent œufs ronds & applatis, de même ſubſtance, à l'extrêmité deſquels on apperçoit le germe, comme un petit point opaque. Cette gêlée & les œufs ſont de couleur de ſuye ou d'un brun rougeâtre, & tranſparens.

Dans quelques-uns j'ai vû ſortir du côté gauche, entre le col & le manteau, une eſpece d'oreillette triangulaire & charnue qui ſe montroit quelquefois au dehors; dans d'autres il ne ſe manifeſtoit rien de ſemblable. Peut-être l'analogie me fera-t-elle connoître un jour l'uſage de cette partie vûe dans un animal de même genre & plus grand que celui-ci.

Couleur. Ce petit animal eſt tout noir ou du moins d'un brun noir. Sa coquille qui eſt tranſparente & fauve lorſqu'elle eſt vuide, paroît noire quand il la remplit.

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.* Pl. 1.

ON appellera, si l'on veut, avec moi du nom de Piétin un nouveau genre de coquillage marin, que j'ai trouvé en grande quantité autour de l'isle de Gorée. Je le nomme ainsi à cause de la maniere singuliere dont il marche avec les deux talons dont son pied semble être formé, comme on le verra ci-après dans la description de cette partie. Pour découvrir ce petit coquillage, il faut le chercher dans les cavités des rochers que l'on nomme mâchefer dans le pays. C'est là, & sur-tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, qu'il se tient caché.

Sa coquille n'est figurée nulle part (1) : elle se rencontre dans peu de cabinets, & je ne l'ai vûe que dans ceux où je l'ai envoyée. Elle est fort dure & épaisse, comme la plûpart des coquilles marines. Sa forme représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & pointu au sommet. Elle n'a que trois lignes de longueur, & deux lignes un quart de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur excède sa largeur à peine d'une moitié. La figure E la représente dans sa grandeur naturelle, qui est grossie de beaucoup dans les figures G S N. COQUILLE.

On y compte six tours de spirale qui descendent de droite à gauche, au contraire de celles du Bulin & du Coret; & je suis bien-aise d'avertir que tous les coquillages qui suivent celui-ci ont leurs spires tournées de même. Elles sont peu renflées, & par conséquent peu distinctes ou fort étroitement liées les unes aux autres. La premiere spire, celle où est l'ouverture, a une telle disproportion avec les autres, qu'elle les efface toutes : celles-ci sont à son égard, ce qu'est un mammelon pointu sur un tetton bien rond. Spires.

Vingt-cinq sillons assez légers, sont distribués assez également sur toute la surface extérieure de la premiere spire; ils la suivent dans sa longueur, & par-là coupent la coquille transversalement, mais dans une direction oblique. Ces vingt-cinq sillons se réduisent à huit dans la seconde spire, à trois dans

(1) Je ne sçai si l'on pourroit y rapporter celli-ci de Lister :
Cochlea compressa fusca fasciata, brevior, sinu longo ad rostrum notabili. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 577. *fig.* 32.

la troisiéme, & diminuent ainsi insensiblement jusqu'à la pointe du sommet où elles disparoissent.

Ouverture. L'ouverture est des plus singulieres. On peut la regarder comme une ellipse dont le contour est très-irrégulier. Son grand diametre est double du petit : il est parallele au grand diametre de la coquille, & un peu plus long que le sommet. L'irrégularité qu'on observe dans son contour vient des dents qui en bouchent une bonne partie : on en distingue deux médiocres à sa droite & autant à sa gauche, vers le milieu de sa longueur, & une cinquiéme infiniment plus grosse que les autres : celle-ci est placée à l'extrêmité inférieure de l'ouverture, & s'éleve jusqu'au tiers de sa longueur comme une languette qui la divise obliquement en deux parties inégales. Toutes ces dents sont dans l'intérieur de l'ouverture : je parlerai de leur usage ci-après.

La lèvre droite de l'ouverture est simple & fort tranchante : la gauche au contraire est arrondie, & recouverte d'une large bande, luisante & d'un beau poli.

Couleur. Quelques-unes de ces coquilles sont d'un fauve clair, & d'autres sont d'un blanc sale. La lèvre gauche de l'ouverture est communément assez blanche.

ANIMAL. L'animal qui habite cette coquille est fort petit en comparaison d'elle.

Tête. Sa tête T forme un croissant qui a une fois plus de largeur que de longueur. Elle est arrondie à son extrêmité qui est échancrée.

Bouche. Au milieu de sa longueur & en dessous est placée la bouche B, dont l'ouverture est formée par deux lignes horizontales jointes par une ligne verticale. Sa situation lui donne la figure d'une H couchée sur le côté.

Le jeu des lèvres qui forment cette bouche, ne consiste que dans un mouvement latéral qui les éloigne & les rapproche alternativement de la ligne verticale. Les dents sont semblables à celles du Coret (1).

Cornes. Les cornes C. C. sont assez épaisses & cylindriques, c'est-à-dire, égales en grosseur depuis leur racine jusqu'à leur extrêmité. Elles ont moitié plus de longueur que la tête, du milieu de laquelle elles sortent. Dans leur situation naturelle elles

(1) Voyez la page 9.

ſe portent verticalement en haut, au contraire de ce que l'on voit dans la plûpart des coquillages qui les portent ou en devant ou ſur les côtés.

Ses yeux ſont petits, ovales Y Y, une fois plus longs que larges, & placés entre les cornes & la tête, de maniere que leur grand diametre eſt parallele à ſa longueur. Yeux.

Le pied P. J. K. de cet animal eſt ce qu'il a de plus ſingulier. Sa forme eſt elliptique, arrondie aux extrêmités. Il a deux fois plus de longueur que de largeur, & il eſt preſqu'une fois plus court que la coquille. Mais ce qui le rend remarquable, c'eſt qu'il paroît compoſé de deux talons ſemblables P. K. poſés à chacune de ſes extrêmités. Ces talons laiſſent entr'eux un eſpace vuide & creuſé profondément J, qui donne à ce pied la forme d'un pié-bot, auquel on peut très-bien le comparer. Pied.

Quant à la maniere dont il fait agir ce pied, voici ce que j'ai obſervé pluſieurs fois. Lorſqu'il veut marcher, il s'affermit ſur le talon poſtérieur K, & porte le talon antérieur P en avant & auſſi loin que le peut permettre la partie creuſe J, qui eſt ſuſceptible d'un relâchement conſidérable : il rapproche enſuite le talon poſtérieur K de maniere qu'il touche l'antérieur P, & fait avancer tout ſon corps d'un eſpace égal à celui qui les tenoit ſéparés. Ce premier pas fait, il en recommence un ſecond, en prenant pour point d'appui le talon poſtérieur pendant que l'antérieur avance, & faiſant réciproquement ſervir celui-ci de point d'appui au talon poſtérieur pour le ramener à lui. On peut croire que ce mouvement exécuté avec une certaine vîteſſe doit accélerer conſidérablement ſa marche; auſſi y a-t-il peu de grands coquillages, que celui-ci, tout petit qu'il eſt, ne devance de beaucoup, quand il veut ſe donner la peine de marcher. C'eſt de la ſingularité de cette démarche que j'ai emprunté le nom de Piétin que je donne à ce coquillage.

On ne voit pas d'abord quel peut être l'uſage de la grande dent qui eſt en bas de l'ouverture de la coquille, & l'on ne s'imagineroit guères qu'elle ſert à tenir écartés les deux talons dont je viens de parler. Cependant c'eſt un fait qui devient hors de doute lorſqu'on obſerve l'animal entrer & ſortir pluſieurs fois de ſa coquille: alors on voit ſes deux talons ſe re-

tourner de côté, & passer l'un à droite & l'autre à gauche de la dent, qui étant prolongée jusques dans l'intérieur de la coquille, comme je m'en suis assuré en la coupant en deux, les tient toujours éloignés l'un de l'autre, à quelque profondeur qu'ils la pénétrent.

Manteau. Le manteau est une membrane épaisse qui se répand dans l'intérieur de la coquille, jusques aux bords de son ouverture, & laisse à droite un petit trou rond auquel répond l'anus.

Couleur. Le corps du Piétin est d'un blanc sale; mais ses yeux & ses cornes tirent sur le noir.

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*

ON connoît parfaitement le Limaçon, & il y en a de tant d'especes dans tous les jardins & dans les campagnes, qu'il n'est presque personne qui n'en ait vû l'animal vivant. Il n'y en a qu'une espece au Sénégal; mais elle est beaucoup plus grande que toutes celles que nous connoissons en Europe, & elle surpasse plus d'une fois celle que nous appellons à Paris le Vigneron, en latin *Pomatia*. Je ne l'ai trouvée que dans un seul endroit, où elle étoit à la vérité fort commune, surtout pendant le mois de septembre. C'étoit dans une prairie assez aride, éloignée d'une petite demi-lieue de la mer, derriere le village de Portudal, que les nègres appellent autrement *Sáli*, à neuf lieues environ dans le sud de l'isle de Gorée.

1. LE KAMBEUL. *Pl.* 1.

Buccinum exoticum variegatum lævius νηρίτωδης. *Colum. Aquat. pag.* 16 & 18.

Buccinum majus septem spirarum ex rufo radiatum. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 9. *fig.* 4.

Buccinum idem minus radiatum. *Ejusd. ibid. tab.* 10. *fig.* 5.

Buccinum radiatum, medio primo orbe leviter acuto. *Ejusd. ibid. tab.* 11. *fig.* 6.

Cochlea strictior, latis fasciis rufescentibus per longum ductis distincta, columellâ albâ. *Ejusd. ibid. tab.* 578. *fig.* 33.

Cochlea oblonga, exotica, lævis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 145. *tab.* 44. *fig.* 7.

Buccin d'une fort belle couleur d'agathe bariolée de rouge & de couleur

fauve, avec une bouche fort évasée & toute unie. *Hist. Conch. p.* 270. *planc.* 13. *fig. E.*

Buccinum fluviatile majus, læve, labio interno repando, ex carneo, fulvo, albido, & purpurascente colore fasciatum, aliquando lineis intersectis punctatum, nebulatum, & marmoris instar lucidè & eleganter variegatum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 6. fig. C.*

Buccinum fluviatile, idem minus, candidum, & in primâ & in secundâ spirâ lineâ subrubrâ circumdatum. *Ejusd. ibid. fig. D.*

Tuba phonurgica torosa : ex rufo radiata, Listeri. *Klein. tent. pag.* 34. *spec.* 1. *n.* 5.

Tuba phonurgica spiris planis : fasciata : perlonga, lata, ex rubro fasciata, columelle albâ, Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 2. *n.* 1. *e.*

La coquille du Kambeul parvenu à son dernier période d'accroissement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur surpasse une fois, & même davantage, sa largeur. C'est une espece d'ovoïde obtus & arrondi à son extrêmité supérieure, & pointu au sommet. Elle est mince, légere, fragile, & composée de dix spires, lisses, unies, peu renflées, bien distinguées les unes des autres, & qui tournent en descendant de droite à gauche. COQUILLE. Spires.

Son ouverture G qui est à droite, forme une ellipse arrondie en haut, pointuë par en bas, & près de moitié plus courte que le sommet. La lèvre droite est mince, aiguë, tranchante sur les bords, & se replie un peu à son extrêmité supérieure sur la lèvre gauche qui est arrondie & fermée presqu'entierement par la seconde spire. Ouverture.

Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux & extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ses couleurs. Les jeunes sont d'un fond blanc ou agathe, marbré de plusieurs bandes longitudinales, ondées, d'un brun très-foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui disparoît entierement dans les vieilles; celles-ci sont d'un blanc sale qui tire sur l'agathe vers le sommet. Périoste. Couleur.

Je connois deux variétés de cette coquille; l'une une fois plus petite que l'autre, & beaucoup plus allongée proportionnellement à sa largeur : les bandes qui la colorent sont aussi moins serrées, mais plus foncées. La coquille que Lister a figurée à la planche 10, *fig.* 5, de son Histoire Conchyliologique, est une jeune de cette variété; celle qu'il a donnée à Variétés.

la planche 9, *fig.* 4, en eſt une grande, ainſi que celles de la planche 6, *fig.* C & D. de Gualtieri.

L'autre variété eſt celle que j'ai décrite, & dont je me ſuis contenté de figurer une moyenne. La figure 7 de la planche 44 de Petiver, & la *fig.* 6 de la *pl.* 11 de Liſter, donnent une jeune coquille de cette variété ; Columna, pag. 16 ; l'Hiſtoire de la Conchyoliologie, pl. 13, fig. E ; & Liſter, *pl.* 578, *fig.* 33, en repréſentent une de moyenne grandeur.

Malgré les variétés auxquelles ſont ſujettes ces coquilles, tant dans leur grandeur que dans les proportions de leurs parties, elles n'ont toutes qu'un même nombre de ſpires, qui augmente avec l'âge depuis trois juſqu'à dix.

ANIMAL. Tête. La tête T de l'animal que renferme cette coquille, a la forme d'une demie ſphere, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & arrondie à ſon extrêmité. Elle a une fois plus de largeur que de longueur ; & ne paroît pas diſtinguée du col qui ſort d'une longueur égale à celle de la moitié de la coquille. Tous deux ſont ridés comme le reſte du corps, & relevés de petits grains ſemblables à autant de petites verruës, qui en rendent la ſurface rude & âpre au toucher.

Cornes. De l'extrêmité de la tête ſortent quatre cornes, dont deux plus grandes C. C. ſont placées en deſſus & ſur ſes côtés, & les deux autres plus petites D. D. ſont entre celles-ci fort proches de la bouche. Toutes ſont cylindriques, terminées par un bouton ; & elles ont cela de particulier qu'elles ſont creuſes en dedans, & ſemblables à un tuyau dans lequel paſſe un nerf qui vient s'attacher à leur extrêmité. Ce nerf ſert à les replier au-dedans d'elles-mêmes comme dans un fourreau, & à les rentrer entierement dans la tête, au gré de l'animal : particularité que je n'ai encore remarquée que dans le genre du Limaçon. Les deux grandes cornes C. C. ſont environ deux fois plus longues que les petites D. D.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés au ſommet des deux grandes cornes en Y Y.

Bouche. La bouche B eſt marquée par un petit ſillon en forme d'Y grec, aſſez difficile à diſtinguer au milieu de la tête qu'elle fait paroître comme échancrée.

Mâchoires. Lorſqu'on preſſe la tête, ou que l'animal veut manger, on voit ſortir deux mâchoires, dont la ſupérieure J. i. repré-

ſente

ſente un croiſſant ou un fer à cheval cartilagineux, élevé de cinq à ſix groſſes canelures qui débordent en bas & ſont l'office d'autant de dents.

La mâchoire inférieure ne conſiſte que dans le palais inférieur de la bouche, qui eſt tapiſſé d'une membrane coriace, mais extrêmement mince, blanche & tranſparente, ſur laquelle ſont diſtribuées longitudinalement ſur deux cens rangs environ vingt mille dents, ſemblables à autant de crochets courbés en arriere. Ces crochets ſont ſi petits qu'on a peine à les ſentir au toucher ; on ne les diſtingue parfaitement qu'au microſcope. On a figuré en *n.* cette membrane telle qu'elle ſe préſente ſur les bords de la bouche, quand l'animal ſe diſpoſe à manger ; & elle eſt développée à la lettre N. pour faire voir le nombre & la diſpoſition de ſes dents.

Le manteau eſt une membrane charnue & épaiſſe M, attachée comme une eſpece de collier à la racine du col de l'animal. Elle tapiſſe les parois intérieures de ſa coquille, au bord deſquelles elle forme un bourrelet arrondi, qui ne ſort point au dehors. Elle eſt percée ſur la droite de l'animal d'un trou ordinairement rond A, qui donne paſſage à l'air & aux excrémens. Ceux-ci ſont cordés en petits tourillons. Manteau.

Le pied P a la forme d'une ellipſe fort alongée, dont la longueur eſt triple de ſa largeur, & égale à la longueur de la coquille. Il eſt convexe & fort ridé en deſſus, applati en deſſous, pointu à ſon extrêmité poſtérieure, & obtus à l'extrêmité antérieure, qui cache ordinairement le deſſous de la tête en s'avançant juſques ſur la bouche. Pied.

On ſçait que le Limaçon eſt hermaphrodite, & que chaque individu réunit en lui les deux ſexes. Il peut en faire uſage en même tems ; mais il ne peut ſe paſſer du concours d'un autre individu pour opérer la fécondation. Sexe.

L'ouverture tant de la partie mâle que de la partie femelle, ne ſe trouve que difficilement : il faut la chercher entre les deux cornes qui ſont ſur la droite de l'animal.

Ceux que je trouvai en ſeptembre à Portudal ayant été gardés quelques jours, mirent bas pluſieurs œufs de trois lignes de long, ſur deux lignes & davantage de largeur. Ces œufs étoient couverts d'une croute aſſez dure & jaunâtre. On en voit un de grandeur naturelle à la lettre O.

Couleur. La couleur de l'animal eſt cendrée en deſſus, & blanchâtre en deſſous.

Obſervation. Cette eſpece de Limaçon eſt appellée par les nègres du nom de *Kambeul*, que je lui ai conſervé. Il y a apparence qu'elle paſſe l'hiver ou la ſaiſon féche dans un profond aſſoupiſſement, comme font les Limaçons de l'Europe: car j'en trouvai pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de ſeptembre, au pied des arbres & dans les brouſſailles les plus épaiſſes. Quelques-uns avoient même déja fermés très-exactement l'ouverture de leur coquille avec un couvercle de matiere blanchâtre & plâtreuſe, pour ſe garantir contre les longues féchereſſes qui devoient continuer depuis le mois d'octobre juſqu'à celui de juin de l'année ſuivante. Ce couvercle fermente, comme la coquille, avec l'eau-forte.

2. LE POUCHET. *Pl.* 1.

Je donne le nom de Pouchet à une ſeconde eſpece de Limaçon terreſtre, que j'ai trouvée abondamment ſur le ſommet des montagnes de l'iſle Ténérif, l'une des Canaries, à plus de cinq cens toiſes de hauteur.

Turbo variegatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 74. *fig.* 74.
Serpentulus ore labiato acutangulo, edentulo: ſerpentulus varius; qui turbo variegatus; Liſteri. *Klein. tent. p.* 9. *ſpec.* 1. *n.* 6. *tab.* 1. *fig.* 18.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, & ſi applatie, que ſa largeur, qui eſt communément de neuf lignes, eſt double de ſa longueur. Spires. Elle n'a que cinq ſpires peu renflées, mais bien diſtinguées, & coupées tranſverſalement par un grand nombre de canelures fort ſerrées & courbées en arc. Son ſommet eſt convexe & fort obtus.

Ouverture. L'ouverture eſt preſque ronde, une fois moindre que la largeur de la coquille, applatie comme elle, & tournée entierement ſur la face oppoſée au ſommet. La lèvre droite qui en environne les trois quarts, eſt fort large, tranchante, & repliée horizontalement au dehors. Lorſque le plis de cette lèvre eſt enlevé par accident, de deſſus le milieu de la coquille vers l'angle de la lèvre gauche, on découvre en cet endroit un ombilic très-profond qu'elle cachoit entierement à la vûe.

Sa couleur est olivâtre ou cendrée pendant que l'animal vit; mais lorsqu'elle a resté quelque tems à l'air après la mort de l'animal, elle rougit, & blanchit peu après. Couleur.

GENRE VI.

L'ORMIER. *Haliotis.*

1. L'ORMIER. *Pl.* 2.

Λεπὰς ἀγρία, ζαλάκτιον οὖς quibusdam. *Aristot. hist. Anim. lib.* 4. *cap.* 4.
Patella altera major. *Belon. Aquat. lib.* 2. *pag.* 395.
Auris marina. *Rondel. Pisc. pars* 2ª. *edit. lat. pag.* 5.
L'Oreille marine. *Rondel. Poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 3.
Auris marina. *Bossuet. Aquat. pars alt. pag.* 6.
Patella major Bellonii. *Gesn. Aquat. pag.* 808.
Auris marina seu Patella fera Rondeletii. *Ejusd. pag.* 807.
—— *Aldrov. Exang. pag.* 550 & 551. *fig.* 1. *ad* 9.
Otion sivè Auricula alia. *Ejusd. pag.* 551.
Patellæ feræ sivè Aures marinæ. *Jonst. Exang. tab.* 17. *fig.* 4 & 5.
Auris marina, Bellonio Patella major. *Bon. recr. p.* 91. *class.* 1. *n.* 10 & 11.
Auris marina quibusdam. *List. hist. Anim. pag.* 167. *tab.* 3. *fig.* 16.
Auris marina major, latior, plurimis foraminibus, eorumve vestigiis ad 40 circiter conspicua, claviculâ elatâ, ex Angliâ. *Ejusd. hist. Conchyl. tab.* 611. *fig.* 2.
Auris marina minor, densè striata, ex margine internâ; ex Africâ. *Ejusd. ibid. tab.* 612. *fig.* 3.
Auris marina aspera, claviculâ latâ, compressâ, item limbo valdè lato insignita. *Ejusd. ibid. fig.* 4.
Auris marina ingens, profunda, sulcata. *Ejusd. ibid. tab.* 613. *fig.* 5.
Auris marina lævis, è flavo viridescens, columellâ planâ, & paulatim cavatâ. *Ejusd. ibid. tab.* 614. *fig.* 6.
Auris marina. *Rumph. Mus. pag.* 121. *tab.* 40. *fig.* G. H.
Auris marina, Bellonio patella major. *Mus. Kirk. pag.* 436. *n.* 10 & 11.
Auris marina striata & rugosa. *Lang. meth. pag.* 55.
Auris marina margaritifera, septem foraminibus. *Hist. Conchyl. p.* 242. *planc.* 7. *fig. A.*
Oreille de mer, percée de trous, nacrée en dedans, ayant plusieurs semences de perles dans son milieu, entr'autres une perle ronde & belle qui se distingue des autres. *Ejusd. ibid. p.* 245.
Auris marina sex foraminibus. *Ejusd. ibid. pag.* 242. *fig. B.*
Oreille de mer plus petite de moitié, plus belle, & remarquable par la beauté de son orient, la rondeur & l'uni de ses bords, & la belle marbrure verte & blanche de sa robe; elle est percée de six trous à l'ordinaire. *Ejusd. ibid. pag.* 245.

Oreille bigarrée de taches rouges, sur un fond blanc; ses rides sont très-saillantes, ainsi que son œil, avec des bords inégaux & déchiquetés. *Ejusd. ibid. fig. D.*

Oreille qui n'est différente de la premiere marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que six trous, & que son épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd & de grandes taches brunes. *Ejusd. ibid. fig. F.*

Auris marina leviter striata, ex flavo viridiscens rondeletii. *Gualt. Ind. pag. & tab. 69. fig. A.*

Auris marina maxima profondè sulcata, intùs & extrà argenteo cæruleo colore nitens Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. B.*

Auris marina leviter striata, lucidè albidâ, plusquàm sexdecim foraminibus distincta. *Ejusd. ibid. fig. C.*

Auris marina, striis flexuosis & sulcatis, fusca, intùs ex cæruleo argentea, Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. E. L. M.*

Haliotis striata rugosa. *Linn. Faun. Suec. pag. 379. n. 1326.*

Auris marina. *Ejusd. syst. nat. ed. 6. pag. 74. n. 232.*

Auris lævis: latior; cretata; granulata; Rumphii. *Klein. tent. p. 19. spec. 1. n. 2. tab. 7. fig. 113.*

Auris striata: tenuis; lata; leviter striata; Rumphii. *Ejusd. ibid. spec. 2. n. 1.*

Les François l'appellent, Ormier, Oreille marine, *ou* Oreille de mer.

Les Anglois, Mother of Pearl. *Lang.*

Les Allemands, Meer Chreen. *Lang.*

Les Malais, Telinga maloli *ou* Bia sacatsjo. *Rumph.*

Les Amboinois, Hovileij. *Rumph.*

COQUILLE. La figure de la coquille de l'Ormier lui a fait donner le nom d'Oreille, parce qu'en effet elle représente assez bien l'oreille de l'homme. Si on la considere au dehors dans la situation naturelle de l'animal lorsqu'il marche, elle paroît comme un bassin oval renversé, c'est-à-dire, dont la convexité est tournée en dessus. Alors on apperçoit vers son extrêmité Spires. postérieure & un peu sur la droite, trois tours de spirale assez élevés pour former en cet endroit une espece de mammelon à trois étages. On voit encore un rang de trous ronds, disposés sur une ligne courbe, parallele à la longueur de la coquille, & à une distance à peu près égale de son bord droit & du milieu de sa largeur. Cette rangée de trous, qui sont au nombre de sept, se termine au milieu de sa longueur; mais elle est continuée par un grand nombre de tubercules ou de mammelons qui suivent ses bords & ne finissent qu'avec

le premier tour de ſpirale. Ces mammelons ſont comme les veſtiges des trous : j'en ai compté près de cinquante.

Le reſte de la ſurface extérieure de la coquille eſt coupé par un nombre infini de ſillons creuſés légerement & fort proches les uns des autres. Ils ont tous leur origine au ſommet, & vont en prenant la courbure d'un demi-cercle, ſe répandre ſur toutes les parties du bord droit de la coquille, où ils ſe perdent.

Quant à ſa ſurface intérieure, elle eſt d'une nacre du poli le plus beau & le plus luiſant. Les trois tours de ſpirale qui ſont en relief au dehors de la coquille, paroiſſent ici en creux. Le bord des trous n'eſt pas non plus tranchant en dedans comme il l'eſt au dehors.

Cette coquille eſt aſſez épaiſſe, & l'on en trouve de différentes grandeurs. Les plus grandes que j'aie vû avoient quatre pouces & davantage de longueur, deux pouces un quart de largeur, & environ un pouce de profondeur.

L'ouverture eſt ovale ou elliptique, à peu près de la forme & de la grandeur de la coquille. Sa lèvre droite eſt courbée en arc, mince dans les jeunes, épaiſſe dans les vieilles, & tranchante ſur les bords: la lèvre gauche au contraire eſt épaiſſe, repliée comme un large bourrelet au dedans de la coquille, & nacrée comme elle. Si l'on met cette coquille au nombre de celles qui ſont tournées en ſpirale, comme on ne peut s'en diſpenſer, ſon ouverture ſe trouvera placée à la droite de tout le corps des ſpires; & les ſpires elles-mêmes priſes du bord droit de l'ouverture, tourneront par derriere l'animal en deſcendant de ſa droite vers ſa gauche. Ouverture.

Le fond de la couleur de la coquille eſt rouge de chair au dehors, quelquefois ſans mêlange, & ſouvent marbré de blanc. L'eſpace que les trous laiſſent entr'eux eſt rempli par une petite bande blanche qui va ſe perdre dans le bord voiſin. Au dedans elle eſt recouverte d'une nacre éclatante, dont la couleur paſſe alternativement du blanc au verd, & du verd au violet, ſuivant les différens aſpects ſous leſquels elle ſe préſente. Couleur.

On remarque une ſi grande variété dans la forme & la couleur de la coquille de l'Ormier, qu'il n'eſt pas étonnant que les Auteurs en ayent fait trois ou quatre eſpeces diffé- Variétés.

rentes. Il y en a d'ovales alongées, & de courtes. Les jeunes ſont plus applaties & ont moins de trous & de ſillons que les vieilles. Dans celles-ci on compte ſept trous & cent cinquante ſillons; les jeunes, au contraire, n'ont que trois ou quatre trous & cinquante ou ſoixante ſillons. Ce n'eſt que dans les jeunes qu'on peut juger de leur couleur; car il eſt rare que les vieilles ne ſoient couvertes d'un limon gras & verdâtre, ou enveloppées d'une croute pierreuſe qui les défigure : il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui eſt, comme je l'ai dit, un fond rouge marbré de blanc.

Il y a encore quelques différences dans l'intérieur des unes & des autres. Dans les vieilles la nacre forme des ondes aſſez inégales, qui vont aboutir au creux du ſommet ou de la volute ; on y trouve auſſi fort ſouvent de petites perles : au lieu que ſa ſurface eſt égale & unie dans les jeunes.

Obſervation. Il n'eſt pas facile d'expliquer comment ſe forment les trous de la coquille de l'Ormier ; mais on remarque très-bien qu'à meſure que la coquille s'agrandit, il ſe fait ſur ſes bords un nouveau trou, dont le commencement n'eſt d'abord qu'une échancrure. Cette échancrure augmente peu après, & devient un trou rond, qui eſt porté inſenſiblement vers le milieu de la coquille par les additions continuelles qui ſe font à ſes bords, & ſe ferme enſuite à ſon tour, comme ceux qui l'ont précédés.

ANIMAL. Tête. La tête T de l'Ormier eſt groſſe, cylindrique, d'une largeur égale à ſa longueur, applatie à ſon extrêmité, & comme tranchée obliquement en deſſous.

Bouche. On y voit l'ouverture de la bouche B, ſemblable à un petit ſillon qui ſe trouve vertical lorſque la tête s'étend, & qui devient parallele à ſa longueur lorſqu'elle ſe courbe en deſſous.

Cornes. Quatre cornes de figure & de longueur différentes prennent naiſſance de l'origine de la tête. Les deux plus grandes C. C. ſont de figure conique, un peu applaties, quatre à cinq fois plus longues que larges, & un peu plus longues que la tête.

Les deux autres D. D. ſont une fois plus courtes, taillées en priſme à trois angles, dont la longueur eſt double de la largeur. Par leur ſituation elles ſe trouvent du côté extérieur des plus longues cornes C. C. à une fort petite diſtance d'elles. Elles ſont libres & dégagées de tous côtés, excepté à leur

base, où une membrane N. assez légere, fort ample, & comme déchirée sur ses bords, vient les joindre avec la tête.

Les yeux Y. Y. ne semblent être que deux petits points noirs. Ils sont portés comme ceux du Limaçon, sur le sommet des cornes extérieures & prismatiques D. D. Yeux.

Le manteau n'est pas une partie bien apparente dans cet animal. Ce n'est qu'une membrane assez mince M M, qui s'étend sur toute la surface intérieure de la coquille, & paroît rarement hors de ses bords. On ne la soupçonneroit pas en ne regardant que le dos de l'animal, si les deux extrêmités antérieures, celle de la droite & celle de la gauche qui se terminent en pointe vers l'origine du col, ne se montroient sous la forme de deux languettes triangulaires, tantôt par le second, tantôt par le troisiéme trou le plus proche du bord de la coquille par où on les voit sortir L. Manteau.

Je ne connois pas de coquillage dont le pied soit mieux orné que celui de l'Ormier. Il est extrêmement gros, comme dans la plûpart de ceux dont la coquille est fort évasée; & il déborde considérablement la sienne quand il marche. Vû en dessous P. il représente une ellipse dont l'extrêmité antérieure ou la plus proche de la tête, est coupée au milieu de sa largeur par une crenelure triangulaire assez profonde. En dessus il est convexe, & orné, à quelques lignes de ses bords, de deux franges, ou, pour mieux dire, de deux fraises F. G. qui en font le tour. Ces deux fraises sont bien distinguées l'une de l'autre dans leur partie postérieure & sur les côtés, jusqu'à la racine de la tête, où elles se réunissent en une membrane N. déchirée & frangée sur les bords, qui la recouvre ordinairement comme avec les yeux & les cornes, de maniere qu'il est rare qu'elle paroisse aussi clairement que j'ai été obligé de la représenter dans la figure, pour mettre au jour ces différentes parties dont la singularité méritoit quelques détails. Pied.

Chaque fraise est formée d'une membrane assez épaisse, qui prend naissance de la substance même du pied. Ses bords sont découpés profondément d'environ quarante canelures figurées en croissant. Du fond de chaque croissant il sort un filet semblable à une soye très-déliée, qui a le double de leur longueur. Leurs cornes sont aussi terminées par un filet; mais il est rameux & subdivisé en plusieurs branches. La disposition

de ces deux fraises en falbalas, & la quantité prodigieuse de filets dont elles sont bordées, font un très-bel effet & font une riche parure sur le pied de cette espece d'Ormier.

Couleur. Il y a peu de coquillages dont l'animal soit aussi varié pour la couleur. Sa tête est d'un cendré-noir, traversé par un grand nombre de petites raies blanches. Les colomnes ou les prismes qui portent les yeux, & la membrane ou la coëffe qui recouvre la tête, sont d'un verd-pâle. Le blanc fait la couleur du dos de l'animal, & du dessous de son pied. Son manteau est aussi blanc, avec un bordé de verd. La partie supérieure du pied & ses deux franges en falbalas, sont bigarrées de taches blanches, mêlées avec de petites raies noirâtres.

Observation. Tous les rochers de la côte du Sénégal nourrissent une quantité prodigieuse de ce coquillage. Je l'ai comparé à ceux qui naissent sur les côtes de la France, & je n'ai trouvé aucune différence ni dans les coquilles, ni dans l'animal qu'elles renferment. Le goût est aussi le même, & les nègres qui habitent les bords de la mer, le mangent comme font les françois de nos côtes. Voilà des coquillages semblables qui habitent des climats bien différens pour la température. Je les ai observés aux isles Canaries & aux Asores : on les a vûs dans la Suède : ils se trouvent donc sur toutes les côtes depuis la ligne jusqu'au soixante-neuviéme degré de latitude, & peut-être au-delà. Cela ne doit-il pas faire soupçonner qu'il regne une température à peu près égale dans les mers les plus opposées? Cette température pourroit peut-être se trouver à une certaine profondeur qu'il seroit à propos que ceux qui habitent les côtes voulussent se donner la peine d'observer.

2. LE SIGARET. *Pl. 2.*

La coquille que j'ai fait représenter à la figure 2. appartient vraisemblablement à un animal bien différent de celui de l'Ormier : mais comme je ne l'ai point vû, je ne puis rien en dire. Je rapproche seulement sa coquille de la sienne, comme ont fait plusieurs Auteurs modernes; & je les suis d'autant plus volontiers, que je n'en ai observé aucune à laquelle elle ressemble davantage, quoiqu'elle en differe encore à bien des égards.

Cochlea

Cochlea depreſſa, ore admodum expanſo, leviter ſtriata. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 570. *fig.* 21.

Patella octava. *Rumph. Muſ. pag.* 123. *tab.* 40. *fig. R.*

—— *Muſ. Kirk. pag.* 475. *num.* 404.

Auris Bahamica non perforata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 587. *tab.* 12. *fig.* 4.

Oreille de mer qui n'a point de trous & qui n'eſt point nacrée, avec une volute en dedans détachée de ſon bord. *Hiſt. Conchyl. pag.* 242. *pl.* 7. *fig. C.*

Auris marina foraminibus carens, ſpirâ internâ admodùm à circuitu diſtinctâ, & nullo modo intùs ſplendida. *Ejuſd. ibid.*

Auris marina magis depreſſa, ore magis expanſo, minutiſſimè ſtriata, ſed nullis foraminibus diſtincta, candidiſſima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 69. *litt. F.*

Catinus lactis. *Klein. Tent. pag.* 19. *tab.* 7. *fig.* 114.

Cidaris ore admodum expanſo; depreſſa; leviter ſtriata Liſteri. *Ejuſd. pag.* 21. *ſpec.* 1.

Sa coquille n'eſt ni nacrée ni percée comme celle de l'Ormier; mais ſon ouverture eſt preſqu'auſſi évaſée, quoique moins allongée. Sa lèvre gauche a un bord beaucoup plus large & moins épais, & l'on apperçoit quelquefois à ſon origine un petit ombilic. COQUILLE. Ouverture.

Elle eſt formée de quatre tours de ſpirale mieux marqués. Ces ſpires ſont entourées d'un grand nombre de canelures très-fines & fort ſerrées, que d'autres canelures preſqu'inſenſibles coupent à angles droits. Spires.

Sa couleur eſt quelquefois blanche, & quelquefois fauve tant en dehors qu'en dedans. Lorſqu'elle eſt fauve, elle eſt traverſée par cinq ou ſix bandes moins foncées. Couleur.

J'ai trouvé cette eſpece aſſez fréquemment dans les ſables de l'embouchure du Niger.

GENRE VII.

LE LEPAS. *Lepas.*

LEpas, en grec, ſignifie une Ecaille. Ariſtote & les Grecs de ſon tems ont donné ce nom au coquillage dont il eſt queſtion, autant à cauſe de ſa forme, que parce que les rochers ſur leſquels il s'attache en grande quantité, paroiſſent écailleux ou couverts d'écailles. Ce nom eſt aujourd'hui ſi en uſage

en France, que je ne crois pas qu'on veuille lui ſubſtituer celui de *Patella*. Ce ſynonyme inconnu dans l'ancienne latinité, & imaginé par les traducteurs modernes d'Ariſtote, ne répond aucunement au terme de Lépas. Il préſente même une idée qui ne lui convient point; car *Patella* traduit en françois, ſignifie un petit plat: or il y a peu de Lépas dont la coquille ait cette figure : la plûpart s'en éloignent même aſſez, les unes étant percées, les autres écailleuſes, ou faites en bateau, &c.; & il n'eſt pas naturel à un plat d'être percé, d'être écailleux ou chambré comme un bateau. Ces raiſons, indépendamment de l'autorité d'Ariſtote, ſont je crois ſuffiſantes pour juſtifier le choix que j'ai fait du nom donné par cet auteur, le plus ancien que nous connoiſſions parmi les naturaliſtes.

Le genre du Lépas renferme des animaux ſi bizarres & ſi peu conſtans, tant dans leur figure que dans leur coquille, que l'on ne pourroit jamais le fixer, ſi l'on n'avoit égard à l'enſemble de leurs rapports; & ſi je le rapproche de l'Ormier, c'eſt moins parce qu'il lui reſſemble à certains égards, que parce qu'il n'y a point de coquillage avec lequel il convienne davantage. L'animal du Lépas a tantôt deux yeux & deux cornes, & tantôt il en manque; tantôt ſes yeux ſont placés au côté intérieur des cornes, tantôt ils ſe trouvent par derriere elles. Sa coquille eſt ſouvent entiere, ſouvent percée, chambrée ou écailleuſe.

Ces quatre différences tirées de la forme des coquilles, me ſerviront pour diviſer ce genre en quatre ſections qui renfermeront,

La premiere, les Lépas à coquille ſimple & entiere, tels que ſont les eſpeces 1, 2, 3, 4 & 5.

La ſeconde, les Lépas à coquille percée en deſſus, tels que les eſpeces 6 & 7.

La troiſiéme, les Lépas à coquille chambrée, comme les eſpeces 8, 9 & 10.

La quatriéme, les Lépas à coquille écailleuſe ou formée de pluſieurs écailles, comme l'eſpece 11.



10. *LÉPAS A COQUILLE SIMPLE ET ENTIERE.*

1. LE LIBOT. *Pl.* 2.

Lepas ſivè Patella quarta. *Aldrov. Exang. pag.* 545 *&* 546.
Patella Aldrovandi. *Jonſt. Exang. tab.* 16.
Patella alba, paucis & valdè eminentibus ſtriis ſtellata Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 532. *fig.* 11.
Patella ſubfuſca, exiguis tuberculis ſecundùm ſtrias exaſperata. *Ejuſd. ibid. tab.* 536. *fig.* 15.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm ſtriata, Africana. *Ejuſd. ibid. tab.* 537. *fig.* 16.
Patella miniata, oblonga, densè ſtriata. *Ejuſd. ibid. tab.* 538. *fig.* 21.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm ſtriata. *Muſ. Kirk. p.* 437. *n.* 25.
Patella capenſis, verruculis radiata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 417. *tab.* 85. *fig.* 11.
Patella major, tenuis, compreſſa, ſtriata, cinerea maculis crebris è rubro fuſcis variegata, vertice albo. *Sloan. Jam. v.* 2. *tab.* 240. *fig.* 16 *&* 17.
Patella limbo integro, vertice acuto, margine inæquali, ſtriis radiata, cinerea; lineâ citrinâ circumdata, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 8. *litt. J.*
Patella integra, ſtriata: papillaris, ſeu Patella ſubfuſca, exiguis tuberculis ſecundùm ſtrias rugoſas aſpera; Liſteri. *Klein. Tent. pag.* 115. *ſpec.* 1. *num.* 13.
Patella integra, ſtriata: nigra, magna, tenuiter admodùm & rugosè ſtriata, vertice acuto integro, Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 14.
Patella integra, ſtriata: oblonga, miniata, irregulariter & rugosè ſtriata. *Ejuſd. ibid. n.* 18.

La coquille du Libot repréſente une eſpece de baſſin à peu près conique, dont la cavité, dans la ſituation naturelle à l'animal, eſt tournée en bas vers la terre. Coquille.

Les bords de cette cavité peuvent être regardés comme la ſection ou la baſe de ce cône, dont le contour eſt une ellipſe beaucoup moins ouverte du côté où eſt la tête de l'animal que de celui qui lui eſt oppoſé. Cette ellipſe détermine la figure & la grandeur de l'ouverture, qui eſt égale à la baſe de la coquille: elle a environ un tiers plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le ſommet du cône n'eſt pas exactement placé dans ſon milieu, mais à peu près au tiers de ſa longueur en approchant de la tête de l'animal. Il eſt arrondi, & ſe trouve dans la Sommet.

partie la plus élevée de la coquille, dont la hauteur varie ſelon les différens âges: dans les plus grandes, cette hauteur eſt communément une fois moindre que leur longueur.

La ſurface extérieure de la coquille eſt ornée de diverſes canelures qui partent du ſommet, & vont ſe rendre aux bords qui ſont aſſez inégalement dentelés. J'ai compté cent de ces canelures, dont cinquante ſont alternativement moins ſaillantes: on voit encore quelquefois ſur les côtés de celles-ci deux autres canelures ſemblables à deux petits filets peu ſenſibles.

Couleur. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & d'une nacre de couleur bleue tirant ſur le noir. Le cendré noir eſt la couleur qui s'étend ſur le reſte de la coquille.

Variétés. On remarque une ſi grande variété dans les différentes coquilles de cette premiere eſpece de Lépas, qu'il eſt rare d'en rencontrer deux pareilles; & l'on ſeroit tenté d'en faire autant d'eſpeces diſtinguées, ſi l'animal qu'elles renferment n'étoit parfaitement ſemblable dans toutes. Elles différent par la couleur, par la forme, par les canelures & par les dents du contour. Les unes ſont blanches, les autres ſont griſes, d'autres ſont cendrées ou noirâtres: dans quelques-unes on voit quelques canelures fauves ou rougeâtres: dans d'autres il n'y a que le ſommet de blanc; c'eſt l'ordinaire des vieilles coquilles que le frottement a uſées dans cet endroit. La forme conoïde des unes eſt extrêmement applatie; elle eſt au contraire aſſez relevée dans d'autres. Les canelures ſont beaucoup plus marquées dans les premieres, & ordinairement en plus petit nombre : il y a telles coquilles qui n'en ont que cinquante, la plûpart hériſſées de petites pointes; j'en ai vû qui n'en avoient que vingt-cinq. Les mêmes ont auſſi les dents du contour plus grandes, & l'on en trouve pluſieurs dans leſquelles elles ſont aſſez profondes pour leur donner la forme d'une étoile tantôt à cinq, tantôt à ſept rayons: celles qui ont cette ſingularité ſont appellées *Aſtrolepas*.

Après avoir obſervé un grand nombre de ces coquilles, j'ai reconnu que ces variétés provenoient non-ſeulement de leur âge, mais encore de la différence des lieux où elles ſe trouvoient. J'ai remarqué qu'en général les jeunes étoient plus applaties & moins épaiſſes, qu'elles avoient beaucoup

moins de canelures, que ces canelures étoient âpres & rudes au toucher, que leurs bords étoient dentelés ou crenelés plus profondément, & que fouvent ces dentelures devoient leur naiffance aux irrégularités des rochers fur lefquels l'animal avoit long-tems refté attaché. Dans les vieilles au contraire, comme dans celle que j'ai décrite, les coquilles font plus élevées & plus épaiffes, les canelures font affez liffes & plus nombreufes, & leurs bords ne laiffent voir aucune de ces canelures que le frottement avec le tems ont effacées. Mais dans toutes ces coquilles, foit jeunes, foit vieilles, j'ai reconnu un caractere affez conftant; c'eft dans le fommet, qui eft toujours affez obtus, & placé à peu près au tiers de leur longueur du côté de la tête de l'animal.

Quoique l'animal ne forte pas autant hors de la coquille qu'il paroît dans la figure, j'ai crû devoir le préfenter de cette façon, afin de mettre en vûe les parties les plus remarquables. ANIMAL.

Sa tête T eft cylindrique, de moitié moins large que longue, & tronquée obliquement en deffous à fon extrêmité. Tête.

C'eft là que fe trouve la bouche B, qui, lorfqu'elle eft fermée, imite affez bien par le plis de fes lèvres la figure d'un T, dont la tête feroit formée par une ligne courbe. Lorfque ces lèvres viennent à s'écarter, l'ouverture de la bouche paroît comme un trou oval, au fond duquel on voit le jeu des mâchoires & des dents. J'ai fait repréfenter toutes ces parties féparément & un peu plus grandes que le naturel, fur le coin de la planche. La lettre O montre la bouche ouverte & vûe en face avec les deux mâchoires; on voit ces deux mâchoires de côté à la lettre J, & les lettres R. L. les font voir détachées l'une de l'autre. Bouche.

La mâchoire fupérieure R. eft un offelet triangulaire, de la nature de la corne, noir & pointu à fon extrêmité qui pend en bas. Cet offelet eft fixé au palais fupérieur de la bouche, de maniere qu'on ne lui apperçoit aucun mouvement. Mâchoires.

La mâchoire inférieure, au contraire, eft une efpece de trompe ou de tuyau cylindrique L. dont le bout eft armé d'une plaque cartilagineufe fort fouple, & toute hériffée de petites dents difpofées fur une dixaine de rangs, & recourbées en arriere comme celles du Kambeul. Le microfcope m'en a fait découvrir plus de deux cens. On voit cette mâchoire en face

en *v*. étendue de côté en L d. & ſe rencontrant avec la mâchoire ſupérieure en J.

Cornes. Des côtés de la tête & de ſon origine partent deux cornes coniques C. C. qui lorſqu'elles ſont bien étendues, la ſurpaſſent de moitié. Elles ſortent rarement hors de la coquille.

Yeux. A la racine des cornes on diſtingue deux yeux Y. Y. placés ſur leur côté extérieur. Ils paroiſſent comme deux petits points noirs, qui ne faillent point au dehors, & qui ſont recouverts de la peau qui enveloppe les cornes.

Manteau. Après la tête & les parties que je viens de décrire, celle qui ſe fait le plus remarquer dans cet animal, c'eſt le manteau qui déborde la coquille tout autour. Il eſt armé de trois rangs de filets F. F. charnus, en forme de ſoyes, mais un peu applatis: ceux qui ſont placés ſur le bord ſont un peu plus longs que les autres. J'en ai compté près de deux cens ſur chaque rang, de ſorte que le total monte à ſix cens ou environ. Leur nombre & leur diſpoſition font une frange fort agréable & d'une grande délicateſſe.

A deux ou trois lignes au-deſſus de cette frange, on apperçoit encore, ſur le même manteau, une eſpece de couronne ou de cordon qui règne tout autour G. G. Cette couronne eſt formée par un rang de petites languettes quarrées, applaties, & inégalement dentelées ſur leurs bords; elle ne ſort preſque jamais de deſſous la coquille, & reſſemble à une légere dentelle.

Pied. Le pied eſt encore une des parties extérieures du Lépas. Il n'eſt jamais expoſé à la vûe pendant que l'animal marche ou qu'il eſt appliqué aux rochers; mais lorſqu'on le détache, il paroît comme un gros plaſtron P. coupé en deſſous en un oval, qui couvre preſque tout le corps, & dont le grand diametre ſurpaſſe preſqu'une fois le petit diametre. Comme il eſt ſuſceptible de contraction & de dilatation en tout ſens, ſa ſurface eſt aſſez inégale & creuſée d'un grand nombre de ſillons dont la ſituation & la forme varient comme ſes mouvemens. Lorſqu'il eſt bien tendu, on y remarque facilement certains points qui tantôt s'élevent comme de petits globules, tantôt s'abaiſſent ou ſe creuſent en demi-ſphere pour former autant de ventouſes ou de ſuçoirs qui ſervent à le fixer. Ses bords ſont tranchans, légerement ondés, & creuſés en deſſus par un petit ſillon qui en fait le tour.

C'eſt par le moyen de ce pied que l'animal marche en ſe traînant, & gliſſant, pour ainſi dire, d'un lieu à un autre. Son mouvement progreſſif eſt extrêmement lent, & il change rarement de place. Lorſqu'il eſt fixé dans un endroit, tout ſon mouvement ſe réduit à élever ſa coquille à deux ou trois lignes de diſtance de la pierre à laquelle ſon pied eſt appliqué, & il la rabaiſſe avec une grande vîteſſe auſſi-tôt que quelque corps étranger vient à le toucher. Dans cet état il tient extrêmement à la pierre, non-ſeulement par la viſcoſité de ſon pied, mais encore par le nombre infini de ventouſes dont il eſt couvert, de maniere qu'il faut employer une grande force pour l'en détacher.

Lorſqu'on releve le manteau de cet animal on apperçoit le cœur, dont les battemens ſont très-ſenſibles. Il ſe trouve ſur la gauche, fort proche du col, dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le deſſus du pied. Cœur.

On découvre encore par le même artifice, du côté droit, deux ouvertures rondes ou deux conduits en forme de tuyaux, dont le plus grand & le moins élevé eſt l'anus. L'autre qui eſt placé un peu plus haut & en devant, laiſſe ſortir les parties de la génération. La partie mâle, dans ceux où j'ai eu occaſion de la voir, étoit d'un rouge pâle. Dans le ſinus du manteau avec la partie ſupérieure du pied, on voit encore à l'œil nud douze petits trous ſemblables à autant de points diſpoſés tout autour du corps à des diſtances à peu près égales. S'il y avoit quelqu'analogie entre les inſectes & les coquillages, on pourroit dire que ces douze points ſont autant de ſtigmates qui ſervent au Lépas pour la reſpiration : mais c'eſt ce que l'obſervation ne m'a pas encore appris, & qui ne paroît pas vraiſemblable, ce coquillage étant pourvu comme les autres, d'une ouverture pratiquée dans le manteau, ouverture qui ſert en même tems de paſſage à la reſpiration & aux excrémens. Anus. Parties de la génération.

La couleur de cet animal n'eſt pas bien conſtante. Elle eſt blanc ſale dans quelques-uns, les jeunes ſur-tout. Les vieux n'ont cette couleur que vers le deſſous du pied, du reſte ils ſont d'un bleu qui tire ſur le noir. Les moyens ſont d'un gris cendré. Couleur.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers du cap Verd, de l'iſle de Gorée, & de celles de la Magdelaine. Les

naturels du pays le mangent. Les plus grands que j'y ai observés avoient près de quatre pouces de longueur à leur coquille, sur trois de largeur: j'en conserve une semblable dans mon cabinet.

2. LE LIRI. *Pl.* 2.

On trouve dans les mêmes lieux, mais plus rarement, une seconde espece de Lépas, qui n'a été figurée nulle part que je sçache.

COQUILLE. Sa coquille est de même forme que la précédente, mais d'une nature en quelque sorte différente: car au lieu d'être, comme elle, d'une matiere pierreuse, elle n'est guères plus que cartilagineuse, mais sans aucune flexibilité. Elle est extrêmement mince, transparente, & recouverte d'un périoste membraneux, au-dessous duquel on n'apperçoit aucune apparence de canelures. Ses bords sont entiers. Elle n'a que quatre lignes de longueur sur trois de largeur.

Périoste.

Sommet. Son sommet est placé, comme dans la premiere espece, vers le tiers de sa longueur, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire, proche de la queue ou de la partie postérieure de l'animal. Ce sommet fait une espece de crochet recourbé en arriere.

Couleur. Cette coquille emprunte sa couleur de rouille du périoste qui l'enveloppe.

ANIMAL. Tête. Sa tête & ses cornes sont plus longues que dans la premiere espece.

Pied. Son pied est aussi fort long & déborde tant soit peu le derriere de la coquille lorsque l'animal marche.

Manteau. On ne voit aucun cordon autour de son manteau, mais seulement un rang de trente filets fourchus qui en composent la frange.

Couleur. Tout son corps est d'un jaune sale: du reste il ressemble assez au précédent.

3. LE SORON. *Pl.* 2.

Patella alba, compressa, lævis. *List. hist. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 37.
Calyptra quæ Patella alba compressa lævis; Listeri. *Klein. Tent. pag.* 118. *spec.* 5. *tab.* 8. *fig.* 8.

COQUILLE. La coquille du Soron est fort épaisse, & moins allongée que les précédentes; celle que j'ai observé n'a guères que quatre

quatre lignes de diametre. Sa base ou la section du cône dont elle a la figure, est ronde ou formée par une ligne circulaire. Sa surface intérieure & extérieure sont très-polies, ce qui leur donne un œil luisant: celle-ci est creusée de sept à huit sillons circulaires, qui ont pour centre le sommet dont ils sont assez éloignés.

Le sommet est émoussé, arrondi, & placé fort proche du bord postérieur de la coquille: il est une fois moins élevé qu'elle n'est large. Sommet.

Sa couleur est d'un blanc de neige. Couleur.

La tête de l'animal est fort courte & considérablement applatie: elle a un peu plus de largeur que de longueur, & une légere membrane à son extrêmité que les cornes atteignent à peine. ANIMAL. Tête.

Les yeux sont placés sur la partie postérieure des cornes, dont la transparence qui les laisse voir par devant, les fait paroître comme placés sur leur côté intérieur, de maniere qu'on s'y tromperoit facilement si on ne les regardoit de plusieurs sens différens. Yeux.

Son pied est assez exactement rond, je veux dire qu'il a autant de largeur que de longueur. Pied.

Le manteau qui recouvre tout son corps, est si court qu'on en voit à peine les bords. Au lieu d'une frange de filets ils montrent une rangée de petits points élevés, qu'on ne distingue facilement qu'avec le secours du verre lenticulaire. Manteau.

Sa couleur est d'un blanc sale. Couleur.

Ce coquillage est extrêmement rare sur la côte du Sénégal.

4. LE GADIN. *Pl.* 2.

Patella limbo integro, striis majoribus & fasciis alternatim & gradatim signata, conica, subviridi colore depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 9, litt. C?*

Toute la différence que j'ai observée entre cette quatriéme espece & celle que je viens de décrire, consiste dans la forme de la coquille, qui est aussi fort épaisse, mais plus réguliérement conique. COQUILLE.

Son sommet est plus relevé, & placé très-exactement, du moins dans le plus grand nombre, au centre d'où partent Sommet.

environ cent rayons à peu près égaux. Ces rayons ſont ſemblables à de petites côtes peu élevées & arrondies, qui vont aboutir aux bords de la coquille, dont le contour eſt circulaire indépendamment des enfoncemens & autres irrégularités auxquelles ils ſont ſujets.

Couleur. Cette coquille, fraîchement tirée de la mer, eſt terreuſe & comme rouillée; mais lorſqu'on l'a un peu lavée elle devient extrêmement blanche.

J'ai trouvé ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel une grande quantité de ce coquillage, dont les plus grands avoient dix lignes de diametre & moitié moins de profondeur du ſommet à la baſe. Ils étoient fort abondans ſur-tout depuis le mois de janvier juſqu'au mois de mai.

5. LE MOURET. *Pl.* 2.

Patella nigricans minor, capillaceis ſtriis inſignita; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 537. *fig.* 17.

Patella ſtriis nigris donata, ipſo vertice albo, nigrâque fere lineâ cinćto. *Ejuſd. ibid. tab.* 539. *fig.* 22.

Patella integra ſtriata: minor capillaceis ſtriis pećtinata, ex Africâ; Liſteri. *Klein. Tent. pag.* 115. *ſpec.* 1. *n.* 15. *tab.* 8. *fig.* 1.

COQUILLE. Ouverture. L'ouverture de la coquille du Mouret eſt elliptique, comme dans la premiere eſpece. Ses bords ſont entiers. Elle a environ un pouce de longueur: ſa largeur eſt un tiers moindre, & un peu plus grande que ſa profondeur.

Sommet. Le ſommet eſt élevé & placé vers ſon centre, en s'approchant cependant un peu de ſa partie poſtérieure. Deux cens canelures extrêmement fines & fort ſerrées partent de ce ſommet, & ſe répandent comme autant de rayons ſur toute la ſurface extérieure de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt ordinairement griſe au dehors, ou cendrée tirant un peu ſur le verd. Lorſqu'elle a été roulée ſur le rivage ſon ſommet devient blanchâtre, & ſes canelures ſont brunes, ſur un fond quelquefois blanchâtre & quelquefois vineux, ſouvent coupé par trois ou quatre bandes brunes, circulaires & concentriques au ſommet. Au dedans elle eſt d'un poli très-brillant, brune ſur ſes bords, & blanchâtre dans le fond.

ANIMAL. Je ne connois point d'eſpece de Lépas dont la figure du

corps s'éloigne davantage de ses congénères que ne fait celle-ci. Ses yeux & ses cornes sont si petits, que l'on peut dire qu'elle n'a ni les uns ni les autres. Cornes.

Sa tête est faite en demi-lune, & coupée vers le milieu par une large crénelure qui semble la diviser en deux parties égales. Tête.

Le cordon que j'ai remarqué sur le manteau de la premiere espece, manque dans celle-ci; & ses bords au lieu d'être frangés, sont légerement crénelés. Dans le sinus qu'il fait avec le dessus du pied, on ne trouve point les douze stigmates dont j'ai parlé; on voit seulement sur la droite une petite membrane quarrée qui est dans une agitation continuelle: c'est le tuyau de la respiration. Manteau.

Son pied n'a point non plus ce sillon circulaire de la premiere espece. Pied.

Le fond de la couleur de tout son corps est un gris-cendré, sur lequel sont répandues un grand nombre de petites taches d'un assez beau jaune. Couleur.

Cette espece est fort commune sur les rochers de l'isle de Gorée.

2°. *LÉPAS A COQUILLE PERCÉE EN DESSUS.*

---

6. LE DASAN. *Pl. 2.*

Lepas Agria, sivè Patella Sylvestris. *Colum. Aquat. pag.* 11 & 12.
Patella Cypria dicta. *Bonan. recr. pag.* 90. *class.* 1. *n.* 3.
Patella leviter striata, intùs viridis, extrà ex fusco rufescens; Africana. *List. hist. Conchyl. tab.* 528. *fig.* 4. & 529.
Patella Cypria dicta. *Mus. Kirk. pag.* 435. *n.* 3.
Patella capensis, compressa, orificio magno. *Pet. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 484. *tab.* 3. *fig.* 11.
Patella capensis foraminosa. *Ejusd. vol.* 2. *cat.* 416. *tab.* 85. *fig.* 8.
Lepas oblonga, vertice perforato. *Tournef. Voyag. vol.* 1. *pag.* 249.
Lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il est percé dans son sommet. *Hist. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig. C.*
Patella vertifice perforato, oblonga, striata, nonnullis aliis lineis in girum gradatim dispositis circumdata, basi intùs dentata, subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 9. *litt. N.*
Patella vertice perforato, striata, aliquando rugosa, vel ex plumbeo vel subnigro radiata, unâ lineâ aliquando duabus circumdata. *Ejusd. ibid. litt. P. Q. R. S. T.*

Patella integra, ſtriata : Cypria, ſtriis craſſis, ſtrigibus profundis, baſi elliptica; extùs lutea, intùs alba; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 114. *ſpec.* 1. *n.* 2.

COQUILLE. Il y a peu d'eſpeces plus communes que celle-ci, ſur-tout vers la partie méridionale de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt conique à baſe elliptique. Elle a environ un tiers de pouce de longueur, un quart moins de largeur, & une fois moins de profondeur. Elle eſt fort épaiſſe, & percée au

Sommet. ſommet d'un trou elliptique qui a à peu près la cinquiéme partie de ſa longueur. Ce trou ne ſe trouve pas tout-à-fait à ſon milieu, mais un peu plus proche de la tête. Ses deux extrêmités ſont arrondies & un peu plus larges que ſon milieu, ce qui lui donne aſſez l'air d'un trou de ſerrure.

A l'extérieur elle eſt preſque toujours recouverte d'une croute marneuſe, blanchâtre, au-deſſous de laquelle on voit cinquante canelures aſſez foibles, dont vingt-cinq ſont alternativement moins ſaillantes. Ces canelures partent du ſommet, & vont ſe terminer aux bords de la coquille, qui ſont preſqu'entiers ou dentelés très-légerement.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc verdâtre au dedans. Au dehors il eſt tantôt blanc, tantôt gris, tantôt rouge, ſur-tout dans les jeunes. Mais comme les vieilles ſont ordinairement enveloppées d'une croute blanchâtre, elles paroiſſent toujours blanches, & il eſt rare qu'on leur trouve une autre couleur lorſqu'on les dépouille : on voit cependant un peu de rouge autour du ſommet de quelques-unes.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal a une particularité que je n'ai pas obſervée dans les autres eſpeces de ce genre. Ses bords & ceux du ſillon qui regne tout autour, ſont ornés d'un rang de filets fort petits & très-ſerrés.

Manteau. La frange qui borde le manteau n'eſt formée que par un rang de filets rameux qui ont depuis trois juſqu'à cinq pointes. Le cordon ſe trouve auſſi au-deſſus de la frange; mais il reſſemble à un bourrelet ſans dentelle.

Les deux extrêmités antérieures du manteau paſſent par-deſſus le col de l'animal pour border l'ouverture qui eſt percée au ſommet de la coquille. Ils y forment, ſans ſortir au dehors, une eſpece de tuyau par lequel on voit quelquefois l'eau ſortir avec les excrémens.

Au milieu de la longueur du corps, dans le ſinus que fait le manteau avec le pied, on apperçoit deux ſtigmates qui ſont percés l'un à droite & l'autre à gauche. Au-devant de chacune de ces ouvertures on voit ſortir un petit corps charnu, fait en languette triangulaire, dont le limbe extérieur eſt ſoutenu par un oſſelet blanc, ſemblable à une aiguille applatie. Cette languette, qui repréſente aſſez bien un petit étendart dont l'oſſelet fait le bâton, eſt traverſée par un grand nombre de fibres qui en rendent le tiſſu fort agréable. Je ne connois pas parfaitement l'uſage de ces deux parties dont la ſtructure eſt aſſez ſinguliere.

A l'égard de la couleur de cet animal, elle ne differe en rien de celle de la premiere eſpece, non plus que la figure de ſes autres parties. Couleur.

7. LE GIVAL. *Pl. 2.*

On donne ordinairement le nom de Treillis à la coquille de cette eſpece, à cauſe du réſeau que forment ſes canelures. Mais comme cette particularité lui eſt commune avec beaucoup d'autres coquilles, pour éviter toute confuſion, j'ai mieux aimé lui donner le nom de Gival, qui par lui-même n'a aucune ſignification.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Bon. recr. pag.* 90. *claſſ.* 1. *n.* 6.

Patella cancellata; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 527. *fig.* 1.

Patella cancellata, densè admodùm ſtriata; Barbadenſis. *Ejuſd. tab.* 527. *fig.* 2.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens, conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Muſ. Kirk. pag.* 435. *n.* 6.

Patella Barbadenſis cancellata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 580. *tab.* 80. *fig.* 11.

Patella ſtriata, vertice mucronato perforato. *Lang. meth. pag.* 3.

Lépas à ſtries partant de ſon œil, traverſées par d'autres ſtries, ce qui forme un réſeau; ſa couleur eſt commune & ſon œil troué. *Hiſt. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig. J.*

Patella integra, reticulata ſeu clathrata, lutea vel cinerea; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 116. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Patella integra, reticulata ſeu clathrata; clathri denſioris eadem cum præcedenti; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 2. *tab.* 8. *fig.* 3.

COQUILLE. La coquille du Gival eſt de même forme que la précédente, mais moins épaiſſe, & crénelée un peu plus ſenſiblement ſur les bords. Elle eſt percée au ſommet d'un trou oval beaucoup plus petit, & qui a à peine la huitiéme partie de ſa longueur.

Sommet. De ce ſommet partent quarante canelures rondes & aſſez groſſes, qui vont ſe rendre ſur les bords de la coquille. Quinze à vingt autres canelures un peu moins élevées, traverſent celles-ci en décrivant autant d'ellipſes dont le ſommet eſt le centre. Le croiſement de ces canelures laiſſe un grand nombre de petits eſpaces quarrés qui forment un réſeau admirable, & dont les mailles augmentent à meſure qu'elles approchent des bords de la coquille.

Les plus grandes coquilles que j'ai obſervées ont un pouce & demi de longueur, & une fois moins de hauteur: leur largeur eſt de moitié moindre.

Couleur. Leur couleur ſouffre de grandes variétés: il y en a de blanchâtres, de griſes & de brunes; j'en ai même une petite qui eſt bleuâtre. Les brunes ſont communément tigrées de blanc. Les blanches ont quelquefois des taches rouges répandues çà & là ſans ordre; mais il eſt plus ordinaire de leur voir ſept larges bandes d'un gris-cendré, qui s'étendent comme autant de rayons du ſommet aux bords de la coquille, où elles ont plus de largeur qu'à leur origine.

ANIMAL. Manteau. Le manteau de l'animal n'eſt point frangé, mais ſeulement bordé d'un rang de trente petits tubercules, qui ont l'apparence d'autant de points blancs.

Pied. La même uniformité règne encore dans ſon pied, qui a un pareil nombre de points élevés ſur ſon limbe: du reſte l'animal reſſemble en tout à celui de la premiere eſpece.

Couleur. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc pâle.

Cette eſpece eſt aſſez rare: je l'ai trouvée en mai à l'iſle de Gorée.

3°. *LÉPAS A COQUILLE CHAMBRÉE.*

---

8. LE SULIN. *Pl.* 2.

Patella lævis, densè maculata, admodùm compreſſa. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 34.

—— *Rumph. Muſ. pag.* 123. *art.* 6. *tab.* 40. *fig. O.*

Patella Indica lingualis, roſtro internè ad dextrum. *Petiv. Gazov. vol.* 2. *cat.* 270. *tab.* 53. *fig.* 8.

Petit Lépas de forme longue, tout brun & raboteux; il n'a de ſingulier que d'être chambré & d'avoir l'œil fait en bec, placé à l'une de ſes extrêmités. *Hiſt. Conchyl. pag.* 241. *pl.* 6. *fig. N.* (Coquille fruſte.)

Patella ſtructurâ peculiari donata, ſatis depreſſa, cavitatem oblongam efformans & in angulum acutum deſinens, ubi ſuperinducta lamina uſque ad medium ejuſdem cavitatis ſinum quemdam depreſſum conſtituit, lævis fragilis, pellucida, candidiſſima, Petro Michelio *Crepidula* dicta, ex Inſulâ Ilvæ. *Gualt. Ind. pag.* 9. *tab.* 69. *fig. H.*

Cochlearia pennata, ſeu pennarum gallinacearum more picta, Rumphii. *Klein. Tent. pag.* 118. *ſpec.* 1.

Cochlearia, Patella lævis, densè maculata, admodùm compreſſa; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 119. *ſpec.* 4.

La coquille du Sulin eſt une eſpece de baſſin elliptique, renverſé & fort applati. Elle a un pouce un tiers de longueur, un quart moins de largeur, & preſque trois fois moins de profondeur. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable; & elle eſt polie & unie au dedans & au dehors. COQUILLE.

Son ſommet ne ſe trouve pas placé ſur ſa ſurface, mais ſur ſon bord poſtérieur, où il ſe termine en un bec légerement recourbé vers le côté droit. Sommet.

Sa baſe eſt elliptique & ondée aſſez irrégulierement ſur ſes bords qui ſont fort tranchans. Intérieurement elle eſt chambrée ou diviſée par une cloiſon qui s'étend parallèlement à ſa baſe. Cette cloiſon n'occupe & ne couvre que la moitié poſtérieure de la coquille, & ſon bord antérieur eſt terminé par une ligne tantôt droite, & tantôt courbe ou creuſée en portion de cercle: elle eſt extrêmement dure, quoiqu'aſſez mince, & ne prend pas naiſſance immédiatement aux bords de la coquille, mais un peu au-deſſus, de maniere que le pied de l'animal la recouvre entierement pendant qu'il marche. Cloiſon.

Sa couleur eſt aſſez variable: elle eſt tantôt brune & tantôt rouſſe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quelquefois elle eſt verte avec des petits points bruns. Le plus grand nombre eſt à fond blanc au dehors, parſemé de longues taches d'un brun rougeâtre; au dedans ce fond eſt blanc ou couleur de chair, ſans aucun mêlange. Couleur.

La tête & les cornes de l'animal ſont parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece; mais ſes yeux au lieu ANIMAL. Yeux.

d'être placés à la racine des cornes, se trouvent un peu au-dessus.

Manteau. Son manteau est bordé de vingt-cinq crénelures découpées en maniere de croissant, du milieu desquelles on voit s'élever un petit point blanc.

On trouve sur la droite de l'animal, dans le sinus que fait le manteau à sa jonction avec le pied, un petit corps blanc, semblable à une languette triangulaire qui est ordinairement recourbée en bas.

Pied. Son pied est elliptique; mais sa partie supérieure se termine en deux oreillettes triangulaires, qui s'étendent sur les côtés pendant qu'il marche. En dessous, ce pied est traversé par plusieurs sillons qui le font paroître ridé.

La plus grande partie du corps de l'animal est logée dans la cloison de la coquille.

Couleur. Il a les cornes jaunes & les yeux noirs. Son pied est d'un blanc sale en dessous, & marqueté d'un grand nombre de petits points noirs. Le reste de son corps est d'un cendré qui tire sur le noir.

Les rochers de l'isle de Gorée fournissent beaucoup de ce coquillage. Il semble qu'il se plaît davantage dans les lieux où la mer vient battre avec plus de violence; & je ne connois pas d'espece qui soit plus difficile à détacher des pierres. Il y adhere avec tant de force, qu'on en enleve souvent des éclats avec l'animal.

9. LE GARNOT. *Pl. 2.*

Si je ne consultois que la figure de la coquille de cette espece, je l'appellerois la *Nacelle*, qu'elle représente parfaitement bien; mais comme l'on peut trouver par la suite d'autres coquilles de même figure & auxquelles ce nom conviendra également, j'ai préféré de lui donner le nom de Garnot.

COQUILLE. Sa coquille a beaucoup de rapport avec la précédente; elle en differe cependant a bien des égards. Elle est si mince qu'on voit le jour au travers. Sa longueur passe rarement dix lignes; & sa largeur est un quart moindre, & égale à sa profondeur. Il semble que la figure de cette coquille a été forcée par une compression faite sur ses côtés. Lorsqu'on la retourne sur le dos elle a la forme d'une nacelle ou d'un petit canot, dont la

la cloison, qui s'étend à peine jusqu'à son milieu & qui est très-enfoncée, fait comme une espece de banc ou de cabane ménagée à son extrêmité. Cloison.

A l'extérieur elle est ordinairement recouverte d'un périoste brun, membraneux & très-fin, qui s'enleve facilement. Périoste.

Lorsqu'on a dépouillé la coquille de cette enveloppe, on voit que sa couleur est brune dans les unes, & blanche dans d'autres, avec deux rayes brunes, qui prenant leur origine au sommet, en parcourent la longueur pour se terminer au bord opposé. Couleur.

L'animal ne differe du précédent qu'en ce que ses parties sont beaucoup plus ramassées & moins étendues. ANIMAL.

Les crénelures du manteau sont découpées moins profondément. Manteau.

Les oreillettes latérales du pied deviennent peu sensibles & comme obliterées. Pied.

J'ai trouvé cette espece avec la précédente, mais plus rarement. Elle se plaît davantage dans les sables, où elle s'attache aux coquillages qui y restent cachés.

10. LE JENAC. *Pl.* 2.

La coquille du Jenac est chambrée comme les deux précédentes, & elle differe de la premiere, appellée Sulin, en ce qu'elle est ronde & infiniment plus applatie. Son diametre n'excède pas cinq à six lignes, & surpasse quatre à cinq fois sa profondeur. Elle est fort mince, & cachée au dehors sous un périoste composé de plusieurs lames en recouvrement les unes sur les autres, qui la rendent assez rude au toucher. Par tous ces endroits elle ressemble fort à une coquille que j'ai trouvée dans le corps d'une espece de lièvre-de-mer commune au Sénégal. COQUILLE. Périoste.

La cloison qui partage son intérieur ne s'étend pas jusqu'au tiers de sa longueur. Cloison.

Cette coquille est fort blanche, sur-tout dans sa surface intérieure qui est du plus beau poli. Couleur.

Les cornes de l'animal sont ornées vers leur extrêmité, d'un petit nombre de tubercules blancs qui les font paroître chagrinées. ANIMAL. Cornes.

Pied. Son pied eſt exactement arrondi, & l'on n'y voit aucune apparence d'oreillettes : il eſt chagriné en deſſus.

Manteau. Le manteau eſt auſſi chagriné, & bordé ſeulement à ſa gauche, vers le derriere de la tête, de huit filets cylindriques aſſez longs.

Couleur. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc de neige; il n'y a que les yeux de noirs.

Cette eſpece n'eſt figurée nulle part, non plus que la précédente, & elle eſt extrêmement rare : je l'ai trouvée ſur les rochers expoſés de l'iſle de Gorée.

4°. *LÉPAS A COQUILLE ÉCAILLEUSE.*

11. LE KALISON. *Pl.* 2.

Je n'ai obſervé qu'une eſpece des Lépas qui ont pluſieurs écailles à leur coquille. Elle ſe trouve fréquemment ſur les rochers de la pointe méridionale de l'iſle de Gorée.

Inſetti marini analoghi alle Patelle, o cimici delli Agrumi. *Walliſn. raccolt. pag.* 247. *tab.* 16. *fig.* 2.

COQUILLE. Sa coquille a la forme d'un demi-ovoïde convexe par-deſſus, plat en deſſous & obtus à ſes extrêmités. Elle a trois lignes de longueur, & une fois moins de largeur.

Ecailles. Les huit écailles dont elle eſt compoſée ſont fort courtes, environ deux fois plus larges que longues, & poſées en recouvrement les unes ſur les autres de devant en arriere. Elles ſont toutes relevées dans le milieu d'une petite côte aſſez aiguë, & chagrinées fort délicatement ſur toute leur ſurface.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt rougeâtre pendant que l'animal eſt vivant : après ſa mort, elle devient griſe ou cendrée.

ANIMAL. L'animal du Kaliſon ne differe pas moins que ſa coquille de toutes les autres eſpeces de Lépas que j'ai décrites.

Tête. Sa tête a la figure d'un croiſſant ou d'une demi-lune : elle eſt arrondie à ſon extrêmité, & étroitement unie à la coquille, dont elle ne peut guères s'écarter pour ſe montrer au dehors.

Cornes. On ne voit pas la moindre apparence des cornes ni des yeux.

Son pied eſt elliptique, obtus aux extrêmités, une fois plus long que large, & étroitement attaché à la coquille qu'il ne déborde jamais. Pied.

Le manteau reſſemble à une peau charnue, aſſez épaiſſe, appliquée & comme collée ſur toute la ſurface interne de la coquille. Il la déborde un peu au dehors pour l'environner d'un bourrelet qui affermit ſes huit écailles. Manteau.

Lorſqu'on examine ce bourrelet avec le verre lenticulaire, on découvre ſur ſes bords dix-huit petits boutons chargés d'un faiſceau de poil. Ces faiſceaux ſont placés au défaut des écailles, dans l'endroit où elles s'uniſſent avec le bourrelet; de maniere qu'il y en a neuf ſur la droite & autant ſur la gauche. J'ai compté environ vingt poils ſur chacun. L'uſage de ces faiſceaux m'eſt entierement inconnu.

Le corps de l'animal eſt d'une couleur de chair très-agréable. Couleur.

La ſtructure aſſez curieuſe de cet animal auroit exigé quelques détails dans les figures; mais comme ſa petiteſſe ne m'a pas permis de l'examiner à fond, je me ſuis contenté de le repréſenter de grandeur naturelle, avec ſes huit écailles ſéparées l'une de l'autre, & de faire remarquer ce que les obſervations m'ont appris, en attendant que je puiſſe examiner ceux des côtes de France ou de l'Amérique, dont la grandeur eſt beaucoup plus avantageuſe. Remarque.

Vallisnieri, dans l'endroit où je l'ai cité, appelle ce coquillage Punaiſe de mer, en le comparant à la Gallinſecte des orangers, *Coccus*, qu'il appelle la Punaiſe des orangers: mais on voit aſſez combien eſt grande la diſtance qui ſe trouve entre ces deux animaux.

Petiver donne le nom d'Oſcabrion à une eſpece beaucoup plus grande qu'il avoit reçu de la Caroline:

Oſcabrion Carolinum perelegans. *Gazoph. vol.* 1. *cat.* 528. *tab.* 1. *fig.* 3.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.*

LEs anciens ont connu ſous le nom latin de *Concha Perſica*, un coquillage qu'ils recevoient fréquemment du golfe Perſique. Quelques modernes lui ont conſervé ce nom, que

les françois ont rendu dans leur langue par celui de Conque Perſique. Mais il nous vient tant de coquilles & tant d'autres raretés de ce golfe, que ce feroit embrouiller nos idées que de leur donner à chacune en particulier ce ſeul nom de Perſique ou Perſienne, qui leur convient également à toutes. C'eſt pour ne pas tomber dans ce défaut que j'ai conſervé à la premiere eſpece de ce genre le nom d'Yet, ſous lequel il eſt connu chez les nègres voiſins du cap Verd.

Ce coquillage a beaucoup embarraſſé les modernes dans leurs combinaiſons méthodiques, & ils n'ont pû juſqu'à préſent ranger ſa coquille, faute d'en avoir vû l'animal. La côte du Sénégal m'a fourni les moyens de l'examiner : elle en nourrit une prodigieuſe quantité, ſur-tout dans la partie ſablonneuſe qui s'étend depuis le village de Rufisk juſqu'à celui de Ben. Là tous les ans les groſſes mers du mois d'avril en rejettent un ſi grand nombre que le rivage en paroît quelquefois tout couvert : on y en trouve de deux eſpeces, de toutes les grandeurs.

1. L'YET. *Pl. 3.*

Concha maxima exotica νηρίτωδης candida. *Colum. Aquat. pag. 68. & 69.*
Concha νηρίτωδης altera lutea minor. *Ejuſd. ibid.*
Concha natatilis νηρίτωδης minima Perſicæ dictæ recentiorum congener. *Ejuſd. Purp. pag. 28 & 30.*
Concha Perſica major. *Aldrov. exang. p. 560.*
Concha Perſica minor. *Ejuſd. ibid.*
Concha Perſica major & minor. *Jonſt. exang. lib. 4. tab. 17.*
Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Bonan. recr. pag. 113. claſſ. 3. n. 6.*
Buccinum Perſicum majus, claviculâ pulvinata papillatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 794. fig. 1.*
Buccinum Perſicum parvum, ex rufo nebulatum claviculâ obtusâ. *Ejuſd. tab. 595. fig. 2.*
Buccinum Perſicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè ſulcatâ, ejuſque margine acuta. *Ejuſd. tab. 796. fig. 3.*
Buccinum Perſicum ſubrufum, maximè ventricoſum claviculâ clavatâ. *Ejuſd. tab. 802. fig. 8.*
Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Muſ. Kirk. pag. 450. n. 6.*
Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis, ore ampliore. *Lang. meth. pag. 21.*
La Tonne ou petite Conque ſphérique. *Hiſt. Conchyl. pag. 304. pl. 20. fig. G.*
Cochlea longa pyriformis intorta integra, maxima, umbonata, lævis,

insigniter ventricosa, subalbida, nonnullis *Cochlea Latina* dicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 27. litt. A. A.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroidea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis, nigricantibus aliquandò donata. *Ejusd. pag. & tab. 29. litt. A.*

Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exserens: Ibericum, coloris modò albidi, modò lividi, modò carnei vel figulini, maculis nigris; Bonanni. *Klein. Tent. pag. 81. spec. 2. n. 2. tab. 5. fig. 97.*

Cymbium auritum, labio concavo, instar auris in duas extremitates acutas terminante, altero latere voluto; turbine infrà basim; quod Buccinum Persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acutâ; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 2.*

Cymbium auritum, aliud parvum; claviculâ obtusa, labio crassiore; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 3.*

La coquille de l'Yet est une des plus grandes que j'ai observées sur la côte du Sénégal. Elle a neuf à dix pouces de longueur, sur sept à huit de largeur, & une fois moins de profondeur de dessus en dessous. On peut la regarder comme une portion d'ovoïde obtus D. S. coupé par la moitié dans son grand diametre, & dont la longueur surpasse la largeur d'environ une quatriéme partie. Ses extrêmités sont arrondies ou fort obtuses, & son épaisseur n'est pas fort considérable. COQUILLE.

Elle est lisse au dehors, & formée de trois spires qui tournent de droite à gauche & horizontalement sur elles-mêmes. La premiere de ces spires compose elle seule presque toute la coquille. Spires.

Les deux autres spires forment un sommet arrondi S. & caché dans la cavité que forme en bas la premiere spire. Les bords de cette cavité sont extrêmement aigus & rentrent en dedans par une surface très-oblique qui se termine à la racine du sommet. Sommet.

L'ouverture de cette coquille est des plus évasées que l'on connoisse. C'est une ellipse obtuse à ses extrêmités, qui sont terminées par une échancrure considérable creusée dans la coquille. L'échancrure d'en haut D. ressemble à une crénelure en demi-lune, plus large que profonde : & celle d'en bas E. forme un canal plus long ou plus profond qu'il n'est large. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur : elle est égale & presque parallele à celle de la coquille. Ouverture.

Sa largeur eſt auſſi preſqu'égale à la ſienne dans ſa moitié ſupérieure.

La lèvre droite eſt très-ample, mince & tranchante, ſans bordure. La gauche au contraire eſt renflée & arrondie dans le bas, ſimple dans le haut, quoiqu'épaiſſe & obtuſe : elle eſt ornée un peu au-deſſus de ſon milieu de quatre dents qui tournent en ſpirale, & dont la ſupérieure eſt trop rentrée en dedans de la coquille pour être facilement apperçue : elle laiſſe voir encore au dehors une large trace ridée, qui s'étend depuis ces dents juſqu'à l'échancrure ſupérieure, qu'elle va gagner en ſerpentant ſur le dos de la coquille.

Couleur. La ſurface intérieure de cette coquille eſt blanche, & du poli le plus brillant : à l'extérieur elle eſt fauve, quelquefois marbrée de taches blanches.

Variétés. Les variétés qu'on obſerve dans les différens individus de cette coquille, dépendent de leur âge. Les jeunes ſont ordinairement un peu plus longues : leur largeur eſt de moitié moindre que leur longueur : leur ſommet eſt applati. Celui des moyennes eſt arrondi ; mais l'intervalle qui les ſépare depuis le tranchant de la premiere ſpire eſt creuſé obliquement : telle eſt celle que j'ai figurée aux lettres D. E. S. Dans les vieilles, au contraire, le ſommet eſt applati ou bien il rentre un peu en dedans, & l'eſpace qui ſépare les ſpires eſt applati ou horizontal. On ne voit communément que trois ou quatre dents à la lèvre gauche de l'ouverture ; j'ai cependant une moyenne de ces coquilles qui fait exception à cette regle ; elle en a cinq très-bien diſtinguées, & que l'on voit facilement au dehors.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal eſt extrêmement grande, faite en demi-lune T. & de moitié auſſi large que ſa coquille. Elle eſt plane en deſſous, convexe par deſſus, & tranchante ſur ſes bords.

Cornes. Ses cornes C. C. ont la forme de deux languettes triangulaires, applaties, trois fois plus longues que larges, & trois fois plus courtes que la tête. Elles y ſont attachées en deſſus à une diſtance aſſez grande & à peu près égale de ſon extrêmité & de ſes côtés.

Yeux. Les yeux Y. Y. ſont placés à peu près au milieu de la longueur de la tête, vers le côté extérieur des cornes ; mais ils ſont éloignés derriere elles d'une diſtance égale à leur largeur,

Ils ſont médiocrement grands, noirs, arrondis, & légerement élevés.

On reconnoît facilement la bouche B. par un long tuyau ou trompe L. qui en ſort très-ſouvent. Cette trompe eſt cylindrique, d'une longueur égale à celle de la tête. Son extrêmité eſt percée, & garnie de petites dents en forme de crochets. Elle ſert à cet animal pour percer les autres coquillages & en ſucer la chair qui lui ſert de nourriture. Bouche.

Son manteau recouvre les parois intérieures de la coquille ſans ſortir au dehors. A ſon extrêmité antérieure il ſe replie pour former un tuyau K. K. de la longueur de la tête, ſur laquelle il paſſe entre les cornes. Ce tuyau eſt cylindrique, fort épais, & coupé par devant dans toute ſa longueur. Il porte à ſes côtés une membrane épaiſſe, charnuë, & quarrée N. N. qui s'étend ſur toute ſa longueur. Dans la ſeconde figure on a repréſenté ce tuyau couché ſur la gauche, pour le faire paroître avec ſes deux lobes ou membranes. Ce tuyau donne paſſage à l'air & aux excrémens. Manteau.

Le pied P. du Yèt eſt la partie la plus conſidérable de ſon corps. Il eſt ſi monſtrueux que la coquille en couvre à peine la quatriéme partie quand il veut y rentrer. Alors il ſe replie en deux dans toute ſa longueur & forme un long canal G. G. dans ſon milieu. Lorſqu'il eſt étendu pour marcher, il prend la figure d'une ellipſe, obtuſe aux extrêmités, & qui s'avance aſſez pour cacher toute la tête en deſſous, comme on le voit dans la premiere figure. Il a alors une fois plus de largeur & moitié plus de longueur que la coquille. Son grand diametre ſurpaſſe auſſi d'un tiers le petit. Pied.

Son épaiſſeur eſt conſidérable, ſur-tout dans la partie poſtérieure qui déborde la coquille. Il eſt relevé en cet endroit d'une vive-arrête qui eſt ſillonée & comme coupée de rides très-profondes. Dans les nouveaux nés ce pied ſe loge en entier dans la coquille.

Tout le corps de cet animal eſt d'un brun tirant ſur le noir. Ses yeux ſont noirs; & l'on voit un cercle blanc à l'extrêmité du tuyau que forme le manteau. Couleur.

Quoiqu'il ne me ſoit pas arrivé de ſurprendre l'Yèt en accouplement, on peut préſumer qu'il eſt hermaphrodite, parce que j'ai trouvé des petits vivans dans le corps de la plûpart, Obſervation.

ſur-tout pendant les mois d'avril & de mai. L'analogie qui eſt entre ce coquillage & quelques autres qui ſont des hermaphrodites de cette eſpece, pourroit encore confirmer mon opinion. Mais ce que je puis affirmer avec plus de certitude, c'eſt qu'il eſt vivipare, & que ſes petits en naiſſant portent des coquilles qui ont déja un pouce de longueur, & de même grandeur que celle qui eſt figurée à la lettre A. Je n'en ai trouvé que quatre ou cinq dans chaque animal; & peut-être les ſévre-t-il pendant les premiers mois. Ce qui me donne lieu de le penſer, c'eſt que j'en ai vû pluſieurs qui portoient leurs cinq petits dans le plis de leur pied; cependant ceux-ci avoient déja un pouce & demi de longueur à la coquille.

Voilà des enfans d'une taille prodigieuſe pour un coquillage, & on peut croire que les peres & meres qui leur ont donné naiſſance doivent être d'une groſſeur conſidérable: auſſi en voit-on qui peſent ſept à huit livres. Leur chair, ſur-tout celle du pied, eſt coriace & d'une grande dureté: elle eſt néanmoins d'une grande reſſource aux habitans de la côte, qui, dans les tems de famine, les boucanent ou les font ſécher au ſoleil pour s'en nourrir & ſuppléer à la diſette, ou pour les aller vendre avec leur poiſſon aux gens qui demeurent dans l'intérieur des terres. Ceux-ci le font cuire avec de l'eau de ris ou de mil pour l'amollir, & le mangent avec plaiſir.

2. LE PHILIN. *Pl.* 3.

Cette ſeconde eſpece d'Yèt que j'appelle Philin, eſt plus rare que la premiere, & ſe voit plus volontiers vers l'embouchure du Niger que ſur les côtes du cap verd: je l'ai obſervée pendant le mois de février.

Concha natatilis ϰηρυϰώδης altera, *Colum. Aquat. pag.* 28 & 30.
Concha natatilis ϰηρυϰώδης altera magna. *Ejuſd. ibid.*
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Bonan. recr. pag.* 112. *claſſ.* 3. *n.* 2.
Buccinum Perſicum, ſubfuſcum, maximum, anguſtum, claviculâ excavatâ, cujuſque margo admodum acuta eſt, ex inſulis Philippinis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 800. *fig.* 7.
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Muſ. Kirk. pag.* 449. *n.* 2.
Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis. *Lang. meth. pag.* 21.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis, intorta, cylindroidea, ſtriata ſtriis aliquantulum undatis, umbonata; in baſi margine acuto donata, ſubalbida, lineis & maculis rufis raris undatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 29. litt. B.*

Cymbium umbilicatum; Concha nautiloides altera magna, Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag. 80. ſpec. 1. n. 1.*

Cymbium mamillare: prò turbine mamillam exſerens; Philippinum; ab inſulis Philippinis, Bonanni. *Ejuſd. ibid. ſpec. 2. n. 1.*

La coquille du Philin eſt mince, beaucoup moins épaiſſe & plus longue que celle de l'Yèt. J'en ai vû dont la longueur étoit d'un pied & davantage, & ſurpaſſoit une fois la largeur. COQUILLE.

Son ouverture eſt plus étroite & moins évaſée; elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son échancrure ſupérieure & l'inférieure ſont plus profondes. Ouverture.

Les variétés que l'âge produit dans cette coquille, ſuivent tout le contraire de ce que j'ai fait obſerver dans la premiere eſpece. Les petites ſont à proportion plus courtes que les grandes; car leur longueur n'eſt pas double de leur largeur: elles n'ont que deux dents à la lèvre gauche; leur ſommet eſt arrondi & élevé, quoique peu ſaillant au-delà de l'extrêmité de la coquille; & l'intervalle qui ſépare les ſpires eſt applati & peu creuſé. Dans les vieilles on voit trois ou quatre dents extrêmement grandes ſur la lèvre gauche; & l'intervalle des ſpires eſt creuſé fort obliquement. Variétés.

La couleur des jeunes eſt brune au dedans, agathe-clair au dehors. Les grandes ſont par-tout de couleur de chair. Couleur.

L'animal eſt moins grand que celui de la premiere eſpece. ANIMAL.

Son pied n'eſt guères plus long ni plus large que la coquille. Pied.

Sa couleur eſt blanchâtre. Couleur.

La chair de cette eſpece n'eſt d'aucun uſage. Les maures ſe ſervent de ſa coquille pour puiſer de l'eau.

GENRE IX.

LA VIS. *Terebra.*

QUoique parmi les coquillages qui portent le nom de Vis, il s'en trouve pluſieurs eſpeces dont la coquille s'éloigne de la forme de la Vis, étant beaucoup moins allongée; nous

leur conſerverons néanmoins ce nom à cauſe de la parfaite reſſemblance des animaux que renferment les unes & les autres.

1. LE MIRAN. *Pl.* 4.

Buccinum brevi roſtrum, ex toto læve, claviculatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 33.

Pſeudo-ſtrombus nodoſus inter ſpiras; Liſteri. *Klein. tent. p.* 35. *ſpec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 121.

Coquille. La coquille du Miran eſt ovoïde, arrondie & obtuſe dans ſon extrêmité ſupérieure, & terminée en une pointe très-fine à ſon ſommet. Sa longueur eſt d'environ treize lignes, & ſurpaſſe une fois & un tiers ſa largeur, qui n'eſt que de cinq lignes & demie.

Spires. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & formée de dix ſpires qui tournent en deſcendant peu obliquement de droite à gauche, & dont la largeur diminue à meſure qu'elles approchent du ſommet, où elles ſe terminent par un point preſqu'imperceptible. Ces ſpires ſont un peu renflées & bien diſtinguées par un léger ſillon qui les ſépare. Les deux premieres, ou les plus proches de l'ouverture, ſont liſſes & unies; mais les huit autres juſqu'au ſommet, ſont relevées chacune de pluſieurs petites côtes paralleles à la longueur de la coquille.

Périoſte. Au reſte elle eſt d'un poli & d'un luſtre qui n'eſt point terni par le périoſte ſubtil qui la recouvre.

Ouverture. Son ouverture eſt une ellipſe irréguliere, pointue par le bas, & arrondie par le haut, où elle ſe termine en un canal profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture eſt double de ſa largeur. Elle eſt une fois & un quart plus courte que le ſommet de la coquille, & à peu près parallele à ſa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture eſt ſimple, courbée en portion de cercle, tranchante & ſans bordure. La lèvre gauche eſt auſſi courbée en deux ſens différens, mais arrondie, & garnie par le haut de deux plis aſſez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de l'ouverture.

Variétés. La ſeule variété que l'on obſerve dans cette coquille, conſiſte dans la proportion de ſes parties, dont la largeur comparée à leur longueur eſt plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

Leur couleur, dans tous les âges, eſt ou blanche ou agathe, ſans aucun mêlange. Couleur.

La tête de l'animal que contient cette coquille, a la forme d'un croiſſant, dont la convexité T. eſt bordée d'une membrane très-fine. Elle eſt arrondie & convexe en deſſus, & plate en deſſous : ſa largeur eſt double de ſa longueur. ANIMAL. Tête.

Deux cornes C. C. cylindriques, & terminées en pointe, prennent leur origine de ſon ſommet & ſur ſes côtés qui les tiennent fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur eſt double de celle de la tête. Leur ſurface eſt polie & luiſante. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. peu apparens, & placés ſur le côté extérieur des cornes à leur origine. Yeux.

La bouche B. eſt une fente aſſez longue, parallele à la longueur de la tête, & ſituée au-deſſous d'elle dans ſon milieu. Lorſqu'elle s'ouvre on apperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut. Bouche.

Quoique je n'aie point vû ſortir de langue à cet animal, l'analogie me fait penſer qu'il doit en avoir une ſemblable à celle de l'Yèt (1), & du genre de la Porcelaine qui ſuit celui-ci (2).

Le pied P. P. forme une ellipſe très-ouverte ou obtuſe à ſes extrêmités. Sa longueur eſt preſque double de ſa largeur, & un tiers plus courte que la coquille. A ſon extrêmité antérieure il eſt traverſé par un profond ſillon S. & prolongé ſur ſes côtés en deux oreillettes triangulaires D. D. qui n'ont que la ſixiéme partie de ſa longueur. Pied.

Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui tapiſſe l'intérieur de la coquille ſans déborder au dehors. Elle ſe pliſſe ſeulement en un tuyau cylindrique K. K. qui a le quart de la longueur de la coquille. Ce tuyau ſort par le canal ou l'échancrure de l'ouverture de la coquille, & ſe rejette ſur le côté gauche de l'animal. Manteau.

Le deſſous de ſon corps eſt d'un blanc pâle ; & le deſſus eſt d'un blanc-d'eau marqueté de petits points ou de lignes noirâtres. Couleur.

Ce coquillage ne vit que dans les ſables. Je l'ai trouvé fréquemment ſur la côte maritime de Ben, pendant le mois de mars.

(1) Voyez la page 47. (2) Pag. 58.

2. LE RAFEL. *Pl.* 4.

Buccinum brevi roſtrum claviculâ tenui & productâ læve, laciniâ quâdam ad imum quemque orbem eleganter ſtriatâ diſtinctum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 34.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 46. ?

Pſeudo-ſtrombus carminatus ad imum quemque ordinem, ibidemque eleganter ſtriatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 35. *ſpec.* 1.

Coquille. La coquille du Rafel a la même forme & la même couleur que celle de la premiere eſpece; mais elle eſt plus épaiſſe & plus allongée. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de onze, preſque applaties, renflées ſeulement dans leur partie inférieure, dans l'endroit où elles ſe joignent les unes aux autres. Elles ſont toutes coupées par ſept ou huit petits ſillons qui en font le tour parallèlement à leur longueur. Ces ſillons ſont croiſés par d'autres ſillons plus petits, qui les coupent à angles droits en ſuivant la longueur de la coquille. Les deux premieres ſpires d'en haut ſont ordinairement liſſes, unies, & ſans aucun de ces ſillons dans les vieilles coquilles.

Ouverture. L'ouverture eſt une fois & demi plus courte que le ſommet. Sa lèvre gauche eſt relevée de quatre ou cinq plis, dont le plus élevé eſt le plus conſidérable.

Animal. L'animal eſt parfaitement ſemblable à celui de la premiere eſpece.

On trouve ce coquillage dans les mêmes endroits, mais moins fréquemment.

3. LE NIFAT. *Pl.* 4.

Buccinum roſtratum, interſectis lineis faſciatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 914. *fig.* 7.

Animal. L'animal du Nifat reſſemble à celui des deux eſpeces précédentes, à cela près que ſon pied eſt auſſi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de ſon manteau ſort beaucoup moins au dehors.

Coquille. Sa coquille eſt auſſi ovoïde, mais pointue à ſes deux extrêmités. Elle a près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur.

On y compte onze ſpires applaties comme dans la ſeconde eſpece, mais liſſes, unies, & renflées plus ſenſiblement par le bas. Spires.

L'ouverture eſt une ellipſe pointue par les deux extrêmités, dont la ſupérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal aſſez long. La longueur de cette ouverture eſt preſque triple de ſa largeur : elle égale la longueur du ſommet. Un ou deux plis aſſez gros & arrondis, s'élevent dans la partie ſupérieure de la lèvre gauche. Ouverture.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches quarrées, qui ſont jaunes dans les vieilles & brunes dans les jeunes. Ces taches ſont diſpoſées régulierement ſur pluſieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille en ſuivant le contour de ſes ſpires. Couleur.

Cette eſpece ſe trouve avec les deux premieres, mais plus rarement.

4. L'ARVAN. *Pl.* 4.

Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ, ſtriis densè radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 837. *fig.* 64.

Strombus decimus chalybæus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 10. *tab.* 30. *fig. J.*

Unicornu Indicum minus, orbibus ſtriatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 261. *tab.* 75. *fig.* 6.

Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 45.

Strombus acularis; aſper : chalybea; ſpiris ſulcatis, ex cæruleo chalybæis, aliquandò albis nigredine aſperſa; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 27. *ſpec.* 1. *B. n.* 1. *b.*

Strombus acularis; aſper : ſiphunculus, ſuper ſpiris convexis perpendiculariter densè ſtriatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 28. *ibid. B. n.* 6.

Il n'y a pas de coquillage plus commun ſur la côte ſablonneuſe du cap Verd que cette quatriéme eſpece de Vis.

Sa coquille a plus exactement la forme de vis que les précédentes. On peut la regarder comme un cône arrondi à ſa baſe, & qui s'allonge & diminue également juſqu'au ſommet, où il ſe termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne paſſe pas treize lignes : elle eſt quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart. Coquille.

Elle eſt compoſée de douze ou treize ſpires exactement plates ou ſans renflement, de maniere qu'elles ne paroiſſent diſtinguées que par un petit ſillon qui les ſépare les unes des Spires.

autres. Ces ſpires ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons fort légers, qui ſuivent la longueur de la coquille : ce ſont autant de termes ou de marques de ſon accroiſſement.

Ouverture. L'ouverture eſt à peu près ſemblable à celle de la premiere eſpece, mais deux fois & demi plus courte que le ſommet. L'échancrure ſupérieure eſt large & peu profonde. Sa lèvre gauche n'a qu'un pli fort léger.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt un blanc ſale, qui devient agathe dans la moitié ſupérieure de chaque ſpire.

5. LE FAVAL. *Pl.* 4.

La côte du cap Verd fournit encore une cinquiéme eſpece de Vis, plus grande que la précédente & de même forme, que j'appelle du nom de Faval.

Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus, *Bon. recr. pag.* 126. *claſſ.* 3. *n.* 107.

Buccinum dentatum claviculâ longiſſimâ, ſtriatum & latis maculis ex rufo nigricantibus radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 841. *fig.* 69.

Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ læve, binis faſciis ex maculis quadratis magnis, fuſco rufeſcentibus depictum. *Ejuſd, tab.* 842. *fig.* 70.

Buccinum dentatum, læve, claviculâ longiſſimâ, ex flavo nebulatum, *Ejuſd. tab.* 843. *fig.* 71.

—— *Ejuſdem, tab.* 845. *fig.* 73.

Buccinum brevi roſtrum, claviculatum, ſtriatum, maculatum, orbibus quaſi duplicatis diſtinctum. *Ejuſd. tab.* 979. *fig.* 36.

Strombus ſecundus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 2. *tab.* 30. *litt. B.*

Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus. *Muſ. Kirk. pag.* 455. *n.* 107.

Turbo apertus latus lævis. *Lang. meth. pag.* 45.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus lævis. *Ejuſd. pag.* 46.

Vis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *lett. S. & X.*

Turbo apertus latus, candidus, maculis rufis densè depictus, viginti ſpiris finitus; Rumphii. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *litt. B.*

Turbo apertus, ſulcatus, faſciâ elatâ ſpiras ambiente circumdatus, ex candido & ſubroſeo colore undatim variegatus; Bonanni, *Ejuſd. pag. & tab.* 57. *litt. M.*

Turbo apertus, ſulcatus, minutiſſimè per longitudinem ſtriatus, aliquando cancellatus, livido vel plumbeo colore obſcuratus, in ſpirarum commiſſuris faſciâ candidâ, aliquando parvis punctis; rufis ſeriatim diſpoſitis notata circumdatus; Rumphii. *Ejuſd. ibid. litt. N. & O.*

Strombus acularis; lævis, ſeu ſubula; toroceras, ſulcatus, maculis latis ex

rufo nigricantibus radiosis; Listeri. *Klein. tent.p.* 27. *spec.* 1. *A. n.* 4.
Strombus acularis; lævis, seu subula; marmoratus; nitidus longus; acutus; juncturis spirarum, vix dignoscendis, maculis Rufis; Bonanni. *Ejusd. ibid. n.* 6.
Strombus acularis; lævis, seu subula; duplicatus in orbibus maculatis per longum striatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 28. *n.* 7.
Strombus acularis; lævis, seu subula; alternas spiras latiores & strictiores ex flavo nebulatas exhibens; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 8.

La coquille du Faval a trois pouces & demi de longueur & cinq fois moins de largeur. Coquille.

On y compte dix-huit à vingt spires applaties, & qui ne sont distinguées les unes des autres que par un léger renflement que l'on voit dans leur partie inférieure. Outre les sillons longitudinaux, chaque spire est comme partagée en deux portions inégales ou en deux spires, par un sillon assez profond qui la suit en tournant comme elle. La portion supérieure de la spire divisée par ce sillon, est ordinairement du double plus petite que l'autre. Spires.

Dans quelques coquilles ce sillon est presqu'insensible, comme dans la figure 70 de la planche 842 de Lister.

L'ouverture est à peine deux fois plus courte que le sommet dans les jeunes, & trois fois plus courte dans les vieilles. L'échancrure supérieure est étroite & profonde. La lèvre gauche est relevée de deux plis remarquables. Ouverture.

La couleur de cette coquille lui donne une grande supériorité sur les autres Vis. Elle est quelquefois blanche & quelquefois agathe, agréablement mouchetée de taches brunes ou rougeâtres, ordinairement quarrées, & disposées sur deux ou trois lignes qui tournent avec les spires. Couleur.

GENRE X.

LA PORCELAINE. *Porcellana.*

ON a donné anciennement le nom de Porcelaine à plusieurs especes de coquillages dont la forme approchoit beaucoup de celle des Pucelages. Une ressemblance même trop grande qu'on a crû trouver entre les uns & les autres, les a fait confondre par quelques modernes sous le nom commun de Por-

celaines. Cependant comme la comparaiſon ſeule des coquilles ne ſuffit pas pour déterminer ces rapports, & que l'examen des animaux qu'elles renferment nous fait voir des différences qui les diſtinguent aſſez les uns des autres, j'ai crû devoir conſerver à ces deux genres le privilége qu'ils avoient autrefois de porter chacun leur nom. Je laiſſe au premier le nom de Pucelage qui ne convient qu'à lui, & je rends à celui-ci celui de Porcelaine qu'il s'eſt acquis, ſoit par la beauté du poli de ſa coquille, ſuivant Belon (1), ſoit par ſa forme ſinguliere, ſuivant le rapport de Columna (2).

1. LA PORCELAINE. *Pl.* 4.

La Porcelaine. *Du Tert. hiſt. des Antill. pag.* 240.
Turbo braſilienſis teſtâ valdè lævi, caſtanei coloris. *Bonan. recr. p.* 160. *num.* 326.
Buccinum muſicum ſubrufum, maculis albis diſtinctum; Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 818. *fig.* 29.
Buccinum muſicum ſublividum, densè radiatum ſivè ex fuſco undatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 30.
Buccinum muſicum undatum & maculatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 31 & 32.
Cochlea longa; pyriformis intorta, & ſulcata, utroque labio dentata, aut rugoſo fimbriata, lævis, carneo colore ſplendens. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 28. *litt. L.*
Conus baſeos lævis, braſilienſis lævis; labio paululùm exſerto, coloris caſtanei; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 70. *ſpec.* 1. *n.* 39.
Cucumis undulatus & maculatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 78. *ſpec.* 1. *tab.* 5. *fig.* 92.
Cucumis ſubrufus, maculis albis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. 6.
Cucumis obſcurè nebulatus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 5.
Semicaſſis lævis: ex fuſco undata; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 95. *ſpec.* 2. *n.* 12.

COQUILLE. La coquille de la Porcelaine eſt médiocrement épaiſſe, du plus beau poli, & d'un luiſant que rien ne peut ſurpaſſer. C'eſt une eſpece d'ovoïde arrondi, dont l'extrêmité ſupé-

(1) Purpurarum teſtas Itali *Porcellanas* vocant, quo etiam nomine Conchylii genus omne intelligunt: undè nos quoque detortâ ad vaſa appellatione Porcellanica vaſa nuncupamus. Vocem quoque hanc agnoſcimus in globulis, quibus noſtræ mulierculæ ſuas preces nuncupare ſolent: *Patenoſtres de Porcelaine* vocant, qui ex teſtis majorum Purpurarum aut Muricum conficiuntur. *Belon. Aquat. pag.* 420.
(2) Hujus generis (dè Cypræis ſeu Conchis Venereis intelligit) aliæ candidiores atque minores, nec denticulato hiatu, ſed alterâ parte tantùm paucis ſtriis aſpero, quæ aliàs teſtæ foramen fuerunt, & linguæ canalis; has Porcellanas appellant, quia in ſe porcellii modo conglobantur. *Colum. Aquat. pag.* 67.

rieure

rieure eſt obtuſe, & le ſommet forme une pointe aſſez mouſſe. Sa longueur eſt d'environ ſeize lignes, & ſa largeur de neuf lignes, enſorte que ſon grand diametre eſt preſque double du petit.

Elle eſt composée de ſix tours de ſpirales qui vont en deſcendant peu obliquement de droite à gauche. La premiere ſpire, celle qui fait l'ouverture, eſt arrondie & très-grande. Sa longueur eſt triple de celle des cinq autres tours pris enſemble, qui font le ſommet. Ceux-ci ſont peu renflés & peu diſtingués les uns des autres : ils ſe terminent en une pointe aſſez large & arrondie. Spires. Sommet.

L'ouverture a la figure d'une ellipſe irréguliere, aiguë dans ſes deux extrêmités, & dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur. Elle ſe termine dans ſa partie ſupérieure en un canal aſſez large, formé par l'enfoncement de la lèvre droite, qui n'eſt nullement échancrée. Son grand diametre eſt incliné obliquement ſur celui de la coquille, & preſque trois fois auſſi long que le ſommet. Ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture eſt fort épaiſſe, & bordée d'un cordon qui s'éleve au dehors comme un ourlet. Ce cordon, ce bourrelet fait tout le tour du canal ſupérieur de l'ouverture, & il vient, en ſe repliant ſur la lèvre gauche, y former une longue dent qui rentre dans l'intérieur de la coquille. C'eſt par ce bourrelet de la lèvre droite qu'on diſtingue les coquilles des Porcelaines d'avec celles des Pucelages qui n'en ont pas la moindre apparence. Au reſte le bord intérieur de cette même lèvre a de plus une douzaine de petites dents diſtribuées dans toute ſa longueur : ces dents ſont ſi petites dans quelques-unes, qu'on a de la peine à les diſtinguer.

La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, & garnie de quatre grandes dents depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſon milieu.

Cette coquille n'eſt ſujette à varier que dans la couleur, qui eſt rouſsâtre dans les unes, châtain dans d'autres, ou d'un agathe-clair, tigré de petites taches blanches répandues çà & là ſans ordre, & traverſé par trois larges bandes fauves ou d'un brun rougeâtre. Elle eſt toujours d'un beau poli, parce qu'elle n'a point de périoſte ni intérieurement ni extérieurement. Couleur. Périoſte.

La tête T de l'animal de la Porcelaine eſt cylindrique, lé- ANIMAL. Tête.

gerement applatie, de longueur & de largeur à peu près égales. Son extrêmité forme une échancrure assez étroite, des deux côtés de laquelle partent deux cornes C. C. coniques, fort minces, & d'une longueur qui surpasse peu la sienne. Ces cornes sont peu éloignées l'une de l'autre, parce que la tête a peu de largeur. Un peu au-dessus de leur origine vers la quatriéme partie de leur longueur, on voit un renflement semblable à une petite colomne cylindrique qui seroit adossée sur leur côté extérieur.

Cornes.

Yeux.

C'est sur l'extrêmité supérieure de ces renflemens ou de ces deux colomnes que sont portés les yeux Y. Y. Ils sont assez gros, arrondis, & s'élevent comme deux petits points noirs.

Bouche.

La bouche est placée au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur. Elle y fait une légere éminence, percée d'un trou rond B, d'où sort une langue ou trompe L. une fois plus longue que la tête. Cette trompe est blanche, dentée & percée à son extrêmité de même que celle de l'Yèt, & elle lui sert aux mêmes usages.

Manteau.

Le manteau est une membrane fort mince, luisante, extrêmement unie, & entiere sans découpures. Dans les coquillages que nous avons examinés jusqu'ici, cette membrane ne tapisse que les parois intérieures de la coquille, sans sortir au dehors : mais dans la Porcelaine elle s'étend à droite & à gauche sur le dos de la coquille, de maniere qu'elle y forme deux pans M. N. qui recouvrent près de la moitié de sa surface extérieure. Ces deux pans ne sont pas égaux : celui de la gauche N. est plus ample & s'étend davantage que celui M. de la droite.

La membrane du manteau se replie encore à son extrêmité antérieure & sur le col de l'animal, pour y former un tuyau K. cylindrique, un peu plus long que la tête, & qui sort par le canal de la coquille. Il se place quelquefois entre les cornes, & quelquefois il se rejette sur le côté gauche, comme on le voit dans la figure.

Pied.

Le pied P. forme une ellipse arrondie à ses extrêmités, & une fois plus longue que large. Il est grand & surpasse de près d'une troisiéme partie la longueur & la largeur de la coquille. Ses bords sont entiers, quoique légerement ondés. En dessous il est coupé par deux profonds sillons, dont l'un S. est plus

grand & le traverſe à ſon extrêmité antérieure: l'autre ſillon V. eſt plus petit, mais plus profond, & creuſé un peu devant ſon milieu & parallèlement à ſa longueur.

Le fond de la couleur de l'animal eſt couleur de chair, bigaré de quelques petits points blancs. Couleur.

On trouve ce coquillage aſſez abondamment ſur les rochers de l'iſle de Gorée; mais particulierement pendant le mois d'avril, & dans les lieux où la mer bat avec une grande violence.

2. LE NAREL. *Pl.* 4.

La ſeconde eſpece de Porcelaine que j'appelle du nom de Narel, ne differe de la premiere que par ſa coquille.

Elle a à peine un pouce de longueur, & une fois moins de largeur. Sa ſurface extérieure eſt relevée de quinze canelures ou petites côtes paralleles à ſa longueur, & qui ne paroiſſent que dans la partie inférieure des ſpires, dans l'endroit où leur renflement eſt plus conſidérable. Coquille.

Son ouverture eſt beaucoup moins évaſée que dans la précédente: elle a une longueur quintuple de ſa largeur. Ouverture.

Sa couleur eſt quelquefois blanche ſans mêlange, quelquefois veinée d'un grand nombre de lignes griſes, ondées en zigzag parallèlement à ſa longueur. Couleur.

Elle ſe trouve avec la précédente, quoique plus rarement.

3. L'EGOUEN. *Pl.* 4.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, labio interno dentato, fimbriata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. B.*

La coquille de l'Egouen n'a que neuf lignes de longueur. Sa largeur eſt de moitié moindre. Coquille.

Son ſommet eſt cinq fois plus court que l'ouverture, & compoſé de ſix ſpires applaties & beaucoup moins diſtinctes que les précédentes. Il differe encore du leur en ce qu'il eſt fort pointu. Sommet.

L'ouverture reſſemble à celle du Narel; mais elle eſt plus droite, & parallele à la longueur de la coquille. Ouverture.

Sa lèvre droite n'eſt point dentée; & les dents de la lèvre gauche ſe rapprochent un peu plus de ſon extrêmité ſupérieure, & ſont plus ſerrées que dans les deux eſpeces qui précèdent.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt ordinairement blanc ou agathe clair, & quelquefois d'une très-belle couleur de chair.

Elle eſt fort commune autour de l'iſle de Gorée.

4. LE BOBI. *Pl.* 4.

Venerea alba faſciculis tranſverſis aureis vittata. *Bonan. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 238.

Buccinum Perſicum parvum, faſciis rufis densè depictum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 803. *fig.* 9.

Buccinum Perſicum parvum, maculis rufis densè depictum. *Ejuſd. ibid. fig.* 10.

Venerea alba faſciculis tranſverſis aureis vittata. *Muſ. Kirk. p.* 463. *n.* 238.

Perſicula lineis croceis circumdata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 308. *tab.* 8. *fig.* 10.

Perſicula guttulis croceis lineata. *Ejuſd. ibid. cat.* 309. *tab.* 8. *fig.* 2.

Porcellana Erythræam referens major. *Barrel. Icon. pag.* 133. *tab.* 1322. *fig.* 33.

Cochlea longa, pyriformis, intorta & ſulcata, umbone quaſi complanato, labio externo leviter fimbriato, candida, aliquando carneo colore nebulata, lineis croceis densè circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 28. *litt. B.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, & ſulcatâ, ſublivida, punctis croceis, vel rufis densè conſperſa. *Ejuſd. ibid. litt. C. D. E.*

ANIMAL. Manteau. L'animal de cette quatriéme eſpece de Porcelaine a le manteau un peu plus ample que les précédentes; il recouvre les trois quarts de la coquille.

Son tuyau en ſort auſſi très-peu & eſt plus court que la tête.

COQUILLE. Sa coquille eſt un ovoïde obtus aux deux extrêmités. Son grand diametre a un pouce au plus de longueur, & ſurpaſſe de moitié le petit diametre.

Spires. Elle n'a que quatre tours de ſpirale, dont le premier fait toute la coquille. Les trois autres ſont peu apparens, & forment un ſommet ordinairement applati, & quelquefois creuſé comme un petit nombril. (Sommet.)

Ouverture. L'ouverture eſt courbée en forme de croiſſant égal à la longueur de la coquille, à laquelle elle eſt parallele. Elle reſſemble à une longue fente qui a cinq fois plus de longueur que de largeur. Sa partie ſupérieure forme un canal étroit & profondément échancré. On voit encore dans ſa partie inférieure

une eſpece de canal, mais infiniment plus petit & ſemblable à un léger ſillon.

La lèvre droite eſt bordée au dedans & dans toute ſa longueur de douze à quinze dents fort petites & peu ſenſibles dans la plûpart.

Huit dents un peu plus grandes s'étendent depuis la partie ſupérieure de la lèvre gauche, juſques un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur.

La couleur varie beaucoup dans les coquilles de cette eſpece. Les unes ſont blanches, les autres ſont tigrées de petites taches rouges. D'autres ſont rayées de quinze à vingt lignes très-étroites, qui les traverſent circulairement : ces lignes ſont jaunes dans les unes & rouges dans les autres. Couleur.

Elle ſe voit fréquemment ſur les côtes du cap Verd, & dans les rochers de l'iſle de Gorée.

5. LE DUCHON. *Pl.* 4.

Cette eſpece ſe rencontre auſſi dans les rochers de l'iſle de Gorée, mais beaucoup plus rarement. L'animal reſſemble au précédent.

Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur, & moitié moins de largeur. Coquille.

Le ſommet eſt applati comme dans l'eſpece qui précede. Sommet.

L'ouverture eſt preſque droite, & ſi étroite qu'elle a ſix fois plus de longueur que de largeur. Ouverture.

La lèvre droite, au lieu d'être arrondie au dehors comme dans les précédentes, forme deux eſpeces de bourrelets applatis & diſtingués par deux ſillons aſſez profonds. Elle eſt bordée intérieurement de vingt petites dents répandues ſur toute ſa longueur. Dix dents un peu plus grandes garniſſent la moitié ſupérieure de la lèvre gauche.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, coupé tranſverſalement par un nombre infini de petites rayes gris-de-lin. Couleur.

6. LE GIROL. *Pl.* 4.

Je rapporte au genre de la Porcelaine cette ſixiéme eſpece & la ſuivante, auxquelles on a donné le nom d'Olives à cauſe de la figure de leur coquille. J'en ai vû les animaux, mais le tems ne m'a point permis de les examiner : je ſçai ſeu-

lement qu'ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux des especes de Porcelaines que je viens de décrire; & c'est ce qui m'a déterminé à les mettre à leur suite.

Rhombus ex toto albidus seu leucophæus, unicâ striâ acutâ circumdatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 717. *fig.* 1.
Rhombus parvus, majusculis maculis distinctus, & labro & columellâ ex violâ purpurascentibus. *Ejusd. tab.* 721. *fig.* 6.
Rhombus parvus angustior, densè maculatus, labro tantum interno leviter purpurascente. *Ejusd. ibid. fig.* 7.
Rhombus nebulatus & fasciatus columellâ subcroceâ, claviculâ sulcatâ. *Ejusd. tab.* 728. *fig.* 16.
Rhombus undatus, fissurâ intimâ violaceâ, claviculâ compressâ. *Ejusd. tab.* 731. *fig.* 20.
Rhombus crassioribus undis exaratus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. tab.* 734. *fig.* 23.
Rhombus densis undis depictus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. ibid. fig.* 24.
Cylinder nonus. *Rumph. Mus. pag.* 120. *art.* 9. *tab.* 39. *fig.* 7.
Olive blanche & agréablement marbrée de taches brunes. *Hist. Conchyl. pag.* 286. *planc.* 16. *fig.* Q.
Olive blanche avec deux bandes dans ses extrêmités, formées par des lettres brunes, où l'on lit distinctement deux B & un D; appellée *Litterata. Ejusd. ibid. fig. R.*
Cochlea cylindroidea, lævis, vel subrufa, vel leucophæa, vel albida, maculis subpurpureis distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 23. *litt. C. D.*
Cochlea cylindroidea, lineis fuscis, luteis, & subcæruleis undatim exarata, labro interno rugoso, & roseo. *Ejusd. ibid. litt. G.*
Cochlea cylindroidea, albida, obscurè ex luteo punctata. *Ejusd. ibid. litt. H. J. L.*
Cochlea cylindroidea, candida, lineis fuscis, & lividis undatim depicta. *Ejusd. ibid. litt. M. N. OO. PP.*
Cochlea cylindroidea, albida, ex fusco undatim lineata, & fasciata, nonnullis maculis nigricantibus rarò notata. *Ejusd. pag. & tab.* 24. *litt. B.*
Cochlea cylindroidea, ex luteo, livido, & subcæruleo variegata & fasciata. *Ejusd. ibid litt. F.*
Cochlea cylindroidea, ex luteo viridescens, tribus fasciis fuscis nigricantibus cincta. *Ejusd. ibid. litt. L.*
Cochlea cylindroidea, ex fusco viridi, albo, & subluteo undatim picta, ex nigro fasciata, intùs candida; Rumphii. *Ejusd. ibid. litt. N.*

COQUILLE. La coquille du Girol est extrêmement épaisse, cylindrique, arrondie par le haut, & pointue à son extrêmité inférieure,

c'eſt-à-dire, au ſommet. Elle a près d'un pouce de longueur & moitié moins de largeur.

Les ſept tours de ſpirale qui la compoſent, ſont applaties & fort ſerrées, mais diſtinguées les unes des autres par un ſillon profond qui fait paroître leurs bords aigus & tranchans. Spires.

L'ouverture eſt trois fois plus longue que le ſommet. Sa longueur eſt quintuple de ſa largeur, & preſque parallele à la longueur de la coquille. Elle eſt très-aiguë en bas, ſans canal, & plus large en haut où elle eſt coupée d'une large crénelure. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë quoique fort épaiſſe. Elle paroît d'abord ſans bordure, mais lorſqu'on la regarde au dehors, on apperçoit comme une lame de plus d'une ligne de largeur, qui s'éleve ſur ſa ſurface extérieure où elle forme une eſpece de pli.

La lèvre gauche eſt arrondie, & laiſſe voir vers le haut quatre à cinq lames peu élevées, dont les bords forment autant de replis ou de petites côtes ſaillantes & un peu écartées, au-deſſous deſquelles on voit huit à ſeize dents aſſez longues & fort étroites, qui vont juſqu'en bas de l'ouverture.

La couleur de cette coquille eſt peu conſtante. J'en ai de blanches, de jaunes, de jaunes-livides, de jaunes-verd, & même de verdâtres ſans aucun mêlange. J'en ai auſſi qui, ſur ces différens fonds, ſont tachées, tigrées, marbrées ou couvertes de zigzags qui s'étendent tantôt ſur leur longueur, tantôt ſur leur largeur. Ces taches, ces points, ces bandes & ces lignes ſont cendrés, noirs ou bleuâtres dans les unes; bruns, rougeâtres ou pourpres dans les autres: enfin leur mêlange eſt ſi varié, que ce ſeroit perdre ſon tems que de faire l'énumeration de toutes celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. Je me ſuis contenté de citer une vingtaine des principales variétés, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, dont plus de deux cens ſont parvenues à ma connoiſſance. Leur intérieur eſt auſſi blanc, jaune, violet, ou pourpre foncé. Couleur. Variétés.

Je n'ai vû ce coquillage que dans les ſables de l'embouchure du Niger: il y eſt fort commun, & toujours enfoncé à quelques pouces de profondeur.

7. L'AGARON. *Pl.* 4.

Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis suprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Bon. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 369.

Rhombus parvus, tenuis, rictu parente, ipsâ columella fuscâ, claviculâ productiore acutâ. *List. hist. Conchyl. pag.* 729. *fig.* 17.

Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis suprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Mus. Kirk. pag.* 470. *n.* 363.

Cylindrus brasiliensis albus fasciatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 578. *tab.* 59. *fig.* 8.

Cylindrus Maderaspatanus, minor albus, ore patulo. *Ejusd. ibid. cat.* 242. *tab.* 69. *fig.* 3.

Strombus labro exteriore crasso & veluti pulvinato. *Barrel. Ic. pag.* 132. *tab.* 1322. *fig.* 17.

Cochlea cylindroidea, mucronata, lævis. *Lang. meth. pag.* 17.

Terebellum fasciatum zonis mustelinis super albo; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 38. *spec.* 7.

Dactylus tessellatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 77. *spec.* 10.

Dactylus jaspidisans. *Ejusd. pag.* 78. *spec.* 18.

Cette espece se trouve, moins fréquemment, avec la précédente, à laquelle elle ressemble assez.

COQUILLE. Sa coquille est beaucoup moins épaisse; elle a environ quinze lignes de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Ouverture. L'ouverture est aussi plus évasée, à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur est seulement triple de sa largeur.

La lèvre droite est un peu plus aiguë & beaucoup plus mince que dans la précédente. La lèvre gauche est unie & sans dents; & les quatre ou cinq plis de sa partie supérieure sont fort rapprochés, & forment un cordon assez relevé.

Couleur. Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, quelquefois sans mêlange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur agathe, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement brun, comme les plis de la lèvre gauche; & quelquefois ce brun tire sur le violet.



GENRE

GENRE XI.

LE PUCELAGE. *Cypræa.*

CE coquillage a été appellé par les Anciens des noms de *Concha Venerea* & d'*Ærythræa*, que les François ont rendu par ceux de Conque de Vénus ou Pucelage. Ce dernier a prévalu autant à cause de sa briéveté, que parce qu'il exprime assez bien la figure de sa coquille (1). C'est pour les mêmes raisons que je lui ai conservé ce nom, sans le confondre avec celui de la Porcelaine, comme j'en ai averti ci-dessus (2).

Je n'en connois que trois especes sur les côtes du Sénégal.

1. LE MAJET. *Pl.* 5.

Concha lævigatoria πλατύγαστηρ dicta. *Colum. Aquat. pag.* 67 *&* 69.
Concha Veneris magna gibbosior, latior, multò majoribus maculis nigricantibus donata è Madagascar. *List. hist. Conchyl. tab.* 682. *fig.* 29.
Concha Veneris ex viridi fuscescens, lata, valdè gibbosa, maculis fuscis latis depicta; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 687. *fig.* 34.
Concha Veneris magna crassa, lata, ventre & ipsâ rimâ nigricante, dorso magnis maculis reticulatim depicto; ex insulâ Mauritii. *Ejusd. tab.* 703. *fig.* 52.
Veneris concha Indica media, alba polita, nigro maculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 273. *tab.* 96. *fig.* 7.
Veneris concha Indica media, maculata, costis & ventre latis nigricantibus. *Ejusd. ibid. cat.* 274. *tab.* 96. *fig.* 8.
Erythræa lituris punctulisque maculosa, lineâ angustiore dorsum percurrente. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1321. *fig.* 23.
Erythræa maculosa, major, lineâ angustâ suprà dorsum serpente. *Ejusd. ibid. tab.* 1322. *fig.* 24.
Porcellana fimbriata, basi lata, in dorso magnis maculis ex fusco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in Achate eleganter distinctis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. S. T.*

Sa coquille A. représente une portion d'ovoïde qui seroit coupé par la moitié dans sa longueur. On juge bien par-là COQUILLE.

(1) Concha Venerea sic dicta, ἢ διὰ τὸ μορίῳ γυναικείῳ πως ἐοικέναι τῇ τε μεταξὺ τῶν χειλῶν σχισει: καὶ τῇ ἐνδοτέρω κοιλότητι, τῇ μήτρᾳ, quia partem fœmineam quodam modo repræsentat: externè quidem per labiorum fissuram, internè verò propter cavitatem uterum mentientem....... Sunto igitur dictæ Porcellanæ (id est Venereæ) διά τινα πρὸς το γυναικεῖον αἰδοῖον ὁμοιότητα, ob aliquam cùm pudendo muliebri similitudinem *Aldrov. Exang. pag.* 552.
(2) Voyez la page 56.

qu'elle a deux faces; l'une plane, qui eſt le devant ou le deſſous; & l'autre convexe, qui eſt le dos. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable.

Spires. Quoiqu'elle ne paroiſſe pas tournée en ſpirale, elle eſt cependant compoſée de cinq tours qui vont horizontalement de droite à gauche. Le premier tour eſt preſque le ſeul qui ſoit ſenſible à cauſe de ſon volume: il forme, pour ainſi dire, lui ſeul toute la coquille, & efface les quatre autres, qui

Sommet. font un bouton ou un ſommet, à peine apparent, à ſon extrêmité inférieure.

Ouverture. L'ouverture eſt une fente égale à la longueur de la coquille, & placée à peu près dans ſon milieu, cependant un peu plus proche du côté droit que du côté gauche. Elle n'eſt pas tout-à-fait droite, mais elle ſe courbe un peu vers ſes extrêmités, en conſervant un parallélifme aſſez exact avec l'axe de la coquille. Dans l'endroit où elle eſt plus large, elle a à peine la dixiéme partie de ſa longueur. Ses deux extrêmités forment un canal profondément échancré dans la premiere ſpire.

La lèvre droite eſt de moitié moins large que la gauche, & quoiqu'elle paroiſſe tournée comme elle en ſpirale, elle ne l'eſt pas néanmoins: elle eſt ſeulement repliée ou ramenée en dedans, où elle forme une grande cavité. Ses bords ſont obtus, très-épais, ſans bourrelet, & relevés d'un bout à l'autre de trente-trois dents tranſverſales aſſez longues & à peu près égales.

La lèvre gauche eſt convexe & renflée au dedans de la coquille, où elle tourne en ſpirale. Elle fait une cavité notable dans ſa partie ſupérieure. Ses bords ne portent que trente-une dents un peu plus longues & moins épaiſſes que celles de la lèvre gauche.

Le plan formé par la largeur de ces deux lèvres n'eſt pas exactement horizontal : il rentre tant ſoit peu en dedans de la coquille.

Couleur. Les plus grandes que j'ai obſervées avoient environ trois pouces un quart de longueur, & une fois moins de profondeur. Leur largeur étoit moindre d'un tiers. Leur couleur étoit agathe dans quelques-unes, brûlée dans d'autres, mais beaucoup plus claire en deſſous, & marquée ſur le dos de

grandes taches brunes. Ces taches étoient quelquefois séparées dans les dernieres par une ligne qui s'étendoit d'un bout à l'autre de la coquille vers son milieu. Les dents de l'ouverture étoient ordinairement blanchâtres, & la fente étoit quelquefois noire, mais plus souvent d'un brun-clair. Toute leur surface étoit d'un beau poli.

Il y a peu de coquilles dont les variétés soient mieux caractérisées dans la même espece. J'en fait figurer, dans leur grandeur naturelle, six des plus remarquables, dont je vais décrire les différences en rapportant à chacune les citations des Auteurs qui les ont figurées. Variétés.

Celle que représente la lettre D. a une fois plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la lèvre gauche, & garnie de vingt-trois dents, tandis que celle-ci n'en a que vingt-une. Le plan formé par ces deux lèvres est arrondi ou convexe. D.

Elle est blanchâtre en dessous, & gris-de-souris sur le dos, qui est souvent traversé par deux bandes étroites moins foncées. Ses extrêmités sont rougeâtres & marquées de deux points noirs.

Venerea in mari Siculo, & Tarentino frequens, ubi vulgò vocatur Porceletta. *Bon. recr. pag.* 145. *claſſ.* 3. *n.* 251.

Concha Venerea lævis, ex fusco rufescens, bifasciatia ad claviculam tribus aut pluribus maculis nigricantibus depicta, item ad cervicem binis tantùm. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 671. *fig.* 17.

Concha Veneris crassa, fusca, & claviculâ & linguæ canali croceis, item utrinque binis maculis nigricantibus notata; insulæ Ascensionis. *Ejusd. tab.* 673. *fig.* 19.

Porcelaine appellée la Souris, dont la couleur tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrêmité, imitant les yeux de cet animal. *Hiſt. Conchyl. pag.* 310. *pl.* 21. *litt. C.*

Porcellana vulgaris, lævis, lucida, duabus maculis nigris in utroque capite insigniter notata, ventre albido, aliquando croceo. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. E.*

Porcellana vulgaris, lævis, fusca, lucida, duabus fasciis albidis in dorso, & duabus maculis nigris in capite donata. *Ejusd. ibid. litt. J.*

On voit à la lettre E. une autre variété fort mince & légere : elle a moitié plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est deux fois plus étroite que la gauche & bordée de dix-sept dents fort courtes & arrondies. La lèvre E.

gauche n'en a que treize ſemblables, dont on ne voit bien que celles des extrêmités; celles du milieu ſont à peine ſenſibles. Le plan de ces deux lèvres eſt convexe. Les ſpires du ſommet ſont aſſez apparentes.

Elle eſt griſe, avec trois bandes brunes, qui manquent dans quelques-unes.

Concha Venerea exigua, ferè plumbei coloris, aut leviter purpuraſcens; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 656. *fig.* 1.

Concha Veneris ſubflava ipsâ rimâ purpuraſcente, tribus faſciis circumdata, leviore teſtâ, è Madagaſcar. *Ejuſd. ibid. tab.* 665. *fig.* 9.

Concha Veneris fuſca, valdè levis, duabus faſciis albidis exornata; Barbadenſis. *Ejuſd. tab.* 667. *fig.* 11.

Concha Veneris parva ſubcinerea, ventre candido, unicâ faſciâ fuſcâ, latâque circumdata, dorſo paululum gibboſo, admodùm levis. *Ejuſd. tab.* 668. *fig.* 13.

F. La variété de la lettre F. reſſemble à la précédente. Elle eſt ſeulement un peu plus épaiſſe & un peu plus grande. Son ſommet ne paroît pas au dehors. La lèvre droite de l'ouverture eſt une fois plus étroite que la gauche: elle a ſeize dents courtes, mais groſſes. La gauche en a un pareil nombre.

Elle eſt blanchâtre en deſſous, & brune en deſſus, avec des taches blanches, coupées par une ligne de même couleur qui la parcourt dans ſa longueur.

Concha Veneris parva purpuraſcens, exiguis maculis albis densè depicta. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 694. *fig.* 41.

Concha Veneris parva tenuis rimâ candidâ, dorſo fuſco maculis albis reticulatim depicto. *Ejuſd. tab.* 701. *fig.* 49.

Concha Veneris tenuis, lateribus nigricantibus, dorſo maculis albis diſtincto; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. ibid. tab.* 704. *fig.* 53.

Porcellana Variolæ dicta. *Rumph. Muſ. pag.* 115. *art.* 13, *tab.* 38. *fig. O.*

Concha Veneris minor maculata & oculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 300, *tab.* 9. *fig.* 7.

Concha Veneris Indica minor. *Ejuſd. vol.* 2. *cat.* 275. *tab.* 96. *fig.* 9.

G. La quatriéme variété figurée à la lettre G. eſt infiniment plus épaiſſe & plus peſante que toutes celles dont j'ai parlé juſqu'ici. Elle eſt auſſi moins allongée & plus applatie. Sa longueur ſurpaſſe à peine d'un tiers ſa largeur. La lèvre droite eſt preſqu'auſſi large que la gauche. Elles ont chacune quinze dents fort longues & ſemblables à celles de la lettre A. &

leur plan eſt preſqu'applati. Le ſommet ne ſe voit pas au dehors.

Sa couleur eſt blanche en deſſous, & brune ſur le dos, dont le milieu eſt picoté d'un grand nombre de petites taches blanches qui y ſont une eſpece de réſeau. Ses extrêmités ſont marquées d'une grande tache blanche.

Venerea teſtudinis inſtar gibboſa, dorſo ruſo albis ſtellulis notabili. *Bon. recr. pag.* 147. *claſſ.* 3. *n.* 258.
Concha Veneris craſſa ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus, dorſo ſummo albis maculis depicto; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 702. *fig.* 50.
Porcellanæ ſpecies 6ª. *Rumph. Muſ. pag.* 114. *tab.* 38. *fig. F.*
Porcellana fimbriata, lævis, dorſo ſubflavo, candidis punctis minimis ſignato; lateribus fuſco colore latè obſcuratis; rimâ albidâ, capitibus aliquantulum tuberoſis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. J. O.*
Porcellana in utroque latere fimbriata, craſſa, ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus; dorſo ſummo albis maculis picto, vel etiam faſcia flavidâ diſtincto; Liſteri & Rumphii. *Klein. tent. pag.* 89. *ſpec.* 4. *n.* 2.

La lettre H. montre une cinquiéme variété fort petite, & de même forme que celle de la lettre D. Elle a une fois plus de longueur que de largeur. L'ouverture eſt preſque droite, & garnie de dix-neuf dents à ſa lèvre droite, & de ſeize ſeulement à ſa gauche. Ces dents ſont aſſez longues. Le ſommet eſt caché au dedans. H.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, traverſé ſur le dos de trois bandes brunes, qui lui ont fait donner improprement le nom de *petit Aſne.*

Venerea lactea tribus faſciolis oſtrinis ſegmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Bonan. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 236.
Concha Veneris parva, candida, tribus latis faſciis nigricantibus depicta; ex inſulis Maldivis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 666. *fig.* 10.
Porcellana Aſelli. *Rumph. Muſ. pag.* 118. *art.* 12. *tab.* 39. *fig. M.*
Venerea lactea tribus faſciolis oſtrinis ſegmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Muſ. Kirk. pag.* 464. *n.* 235.
Veneris concha Indica minor trifaſciata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 290. *tab.* 97. *fig.* 11.
Erythræa minor variegata & faſciata. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 27.
Porcelaine appellée le petit Aſne, à cauſe de trois barres noires qui ſe voient ſur ſa robe blanche. *Hiſt. Conchyl. pag.* 311. *pl.* 21. *fig. T.*
Porcellana fimbriata, lævis, minor, candida, tribus latis faſciis nigrican-

tibus, vel ex fuſco rufeſcentibus cincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. M.*

Porcellana brevis ſivè elatior vel gibba, Aſelli; triplici zonâ nigrâ tranſverſali perdorſum album; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 86. *ſpec.* 2. *n.* 10.

J. On voit encore une ſixiéme variété à la lettre J. Elle a un certain rapport avec celle de la lettre F; on n'y voit aucune apparence de ſommet; mais les dents de l'ouverture ſont très-longues & des plus ſaillantes. Ces dents ſont au nombre de ſeize ſur la lèvre droite, & l'on n'en compte que treize ſur la lèvre gauche.

Sa couleur eſt un fauve foncé dans quelques-unes & clair dans d'autres, au milieu duquel un nombre infini de petits points blancs forment un eſpace blanc, agréablement bigaré de pluſieurs taches fauves & rondes de médiocre grandeur. Dans quelques-unes les taches blanches ſont moins ſenſibles, & l'on ne voit que les points fauves qui ſe répandent avec aſſez d'ordre ſur tout le dos de la coquille.

Venerea ſtellata ſpecioſiſſima, moneta inſularum Philippinarum, dorſo partim violaceo partim livido, intus ſtellulis lacteis & aureis decorato. *Bon. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 247.

Concha Veneris parva ventre & lateribus flaveſcentibus, ipſo linguæ canali leviter purpuraſcente, dorſo maculato flavis & innumeris puncturis candidis; ex Maldivis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 692. *fig.* 38.

Venerea ſtellata ſpecioſiſſima, moneta inſularum Philippinarum, dorſo partim violaceo, partim livido, intùs ſtellulis lacteis & aureis decorato. *Muſ. Kirk. pag.* 464. *n.* 246.

Veneris concha Indica minor, maculata, rimâ croceâ. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 281. *tab.* 97. *fig.* 17.

Porcellana fimbriata, lævis, ſubfulva, albis maculis depicta, rimâ ſubcroceâ; ventre & lateribus albidis, purpuraſcentibus maculis ſignata, *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. G.*

Porcellana in utroque latere fimbriata: ſtellata, thoracica; ſtellulis rubiginoſis in dorſo albido diſtincta, lateribus ex fuſco caſtaneis; Rumphii & Bonanni. *Klein. tent. pag.* 89. *ſpec.* 4. *n.* 4.

Porcellana in utroque latere fimbriata: ſalita: ventre & lateribus flaveſcentibus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. pag.* 90. *n.* 13. *C.*

Je pourrois citer un plus grand nombre de variétés auſſi remarquables que celles que je viens de décrire, & que j'ai toutes examinées avec ſoin: mais ce petit nombre ſuffit pour faire connoître de quelles ſortes de changemens cette eſpece de coquille eſt ſuſceptible, tant pour la forme, que pour le

nombre des dents & les couleurs, dont la ſeule énumération groſſiroit inutilement ce volume.

L'animal qui habite cette coquille eſt le même dans toutes les variétés qui me ſont tombées ſous les mains. ANIMAL.

Sa tête T. eſt cylindrique, d'une longueur égale à ſa largeur, & échancrée à ſon extrêmité, au-deſſous de laquelle on voit une petite éminence arrondie & coupée par un petit ſillon B. tracé dans toute ſa longueur. Ce ſillon eſt l'ouverture de la bouche. Tête. Bouche.

De l'extrêmité de la tête ſortent deux cornes C. C. qui étant poſées ſur ſes côtés, laiſſent entr'elles une échancrure creuſée en demi-cercle. Elles ſont de figure conique, très-allongées, déliées, & terminées par une pointe très-fine. Leur longueur eſt égale à la troiſiéme partie de la longueur de la coquille. Cornes.

Un peu au-deſſus de leur baſe & à peu près à la cinquiéme partie de leur longueur, on voit un renflement aſſez conſidérable ſur leur côté extérieur. C'eſt préciſément au haut de ce renflement que ſe trouvent les yeux Y. Y. Ils ſont un peu ſaillans. Avec le ſecours du verre lenticulaire, on y diſtingue une petite prunelle ronde & blanche, autour de laquelle s'étend l'iris d'un diametre ſix fois plus grand & de couleur noire. C'eſt preſque le ſeul coquillage auquel j'aie pû appercevoir auſſi clairement l'iris diſtingué de la prunelle: c'eſt auſſi preſque le ſeul dont on puiſſe dire qu'il fait uſage de cet organe, & il en a le ſentiment aſſez fin. Yeux.

Le manteau du Pucelage eſt encore plus remarquable que ſes yeux. Il reſſemble à celui de la Porcelaine (1) en ce qu'il ſort au dehors de ſa coquille; mais il en differe en ce qu'il l'enveloppe en entier de maniere qu'elle diſparoît entierement à la vûe. On peut dire qu'il forme alors un vrai manteau, dont le pan M. de la gauche eſt plus ample que celui de la droite, & le recouvre en partie. Lorſque l'animal rentre dans ſa coquille, ce manteau rentre très-promptement avec lui: mais il n'en eſt pas de même lorſqu'il veut le faire ſortir; il ne s'étend que fort lentement & comme en tâtonnant; il lui faut un tems raiſonnable pour s'en envelopper entierement. Dans cet état on prendroit le Pucelage plutôt pour un animal Manteau.

(1) Voyez la page 58.

entierement mol & charnu tel que les lièvres-de-mer, que pour un animal à coquille.

Son manteau a encore une particularité moins ſenſible. Sa partie antérieure, celle qui eſt placée ſur ſon col, eſt repliée pour former un tuyau K. qui ſe loge dans l'échancrure ſupérieure de la coquille. Ce tuyau ne ſort point de la coquille ; il ne páſſe pas ſes bords.

Pied. Le pied P. reſſemble à une langue triangulaire aſſez mince, obtuſe à ſa partie antérieure, & terminée en pointe à l'extrêmité oppoſée. Il égale la coquille en longueur & en largeur. Un large & profond ſillon S. le traverſe dans ſon extrêmité la plus proche de la tête. On apperçoit auſſi ſur ſa ſurface inférieure un grand nombre de petits ſillons inégaux, creuſés légerement ſuivant ſa longueur.

Couleur. Tout le corps de l'animal eſt d'une ſeule couleur : c'eſt un cendré noir, qui eſt un peu plus foncé dans les cornes.

Ce coquillage eſt fort commun ſur la côte maritime du Sénégal, & ſur-tout dans les rochers de l'iſle de Gorée. Je l'ai obſervé auſſi, mais moins fréquemment, aux iſles Canaries & aux Aſores.

Remarque. On voit, en comparant le genre du Pucelage avec celui de la Porcelaine, qu'il y a un rapport infini entre l'un & l'autre. On voit que la coquille de la Porcelaine a d'abord un ſommet aſſez conſidérable & l'ouverture fort évaſée dans les trois premieres eſpeces, & que cette ouverture & le ſommet diminuent peu à peu, & ſe retréciſſent inſenſiblement dans les eſpeces 4 & 5, pour ſe rapprocher de la forme du Pucelage, auquel elle ſe réunit par la cinquiéme variété H, de la premiere eſpece.

En examinant la figure de l'animal, on remarque que le manteau ne couvre qu'une partie de la coquille de la Porcelaine dans les premieres eſpeces ; qu'il augmente peu à peu dans les autres, de maniere qu'il vient à égaler celui du Pucelage. Les cornes, la tête, les yeux, le pied, &c. different auſſi fort peu ; & quoique je n'aie point apperçu de langue ou de trompe dans cette premiere eſpece de Pucelage, où je ne l'ai point figurée, celle que j'ai obſervée dans les autres ne me laiſſe aucun lieu de douter qu'elle n'en ſoit pourvue auſſibien qu'elles. Ces deux genres rentrent donc l'un dans l'autre par

par des degrés presqu'insensibles. Il n'y a de différence constante entr'eux que celle que j'ai remarquée dans le tuyau du manteau, qui ne déborde jamais la coquille dans le Pucelage, au lieu qu'il paroît toujours au dehors dans la Porcelaine. C'est sur ce caractere que je me suis fondé pour en faire deux genres distingués.

2. LE LUPON. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris oblonga, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. C.*

La seconde espece de Pucelage, à laquelle je donne le nom de Lupon, ressemble entierement à la premiere quant à l'animal, à l'exception de sa couleur qui est fort blanche.

Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de six lignes au plus, & de moitié moins large. Elle représente un ovoïde assez exactement arrondi, de maniere que sa profondeur est à peu près égale à sa largeur. Coquille.

On compte trois tours de spirales à son sommet, qui est fort applati & peu apparent. Sommet.

L'ouverture differe de celle de la premiere espece, en ce qu'elle est presque droite & sans détours. Ouverture.

La lèvre droite est de moitié plus étroite que la gauche, & bordée de vingt-neuf dents fort courtes & petites. On distingue à peine les traces de cinq à six dents semblables vers le milieu de la lèvre gauche. Ces deux lèvres forment une surface très-convexe & arrondie.

La couleur de cette coquille est d'un blanc sale. Couleur.

Elle est fort rare aux environs du cap Bernard proche de l'isle de Gorée.

3. LE BITOU. *Pl.* 5.

Cette espece que les nègres nomment *Bitou*, differe si peu de celle qu'on appelle Pou-de-mer sur les côtes de France, que je serois tenté de la regarder comme variété de la même espece. Car quoique celle du Sénégal soit d'une blancheur comparable à celle du lait ou de la neige, elle a la forme & le nombre des canelures de celle d'Europe; & je ne crois pas que la couleur gris-de-lin & les taches brunes qu'on remarque souvent sur le Pou-de-mer, ni que sa taille qui est presqu'une

fois plus grande, foient feules fuffifantes pour le diftinguer du Bitou du Sénégal.

Concha Veneris ftriata, cui fummo dorfo finuato fufcæ maculæ; Jamaicenfis & Barbadenfis. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 706. *fig.* 56.
Concha Veneris exigua, ftriata, leviter admodùm rufefcens, cui fummo dorfo integro maculæ rufefcentes; Anglica. *Ejufd. ibid. tab.* 707. *fig.* 57.
Porcellana Pediculus. *Rumph. Muf. pag.* 118. *art.* 15. *tab.* 39. *fig. P.*
Erythræa omnium minima rugofa & ftriata. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 28.
Porcelaine appellée le Pou-de-mer, rayée & tachetée. *Hift. Conch. p.* 310. *pl.* 21. *fig. L.*
Porcellana vulgaris, ftriis æqualibus circumdata, dorfo paululum finuato & lineato, bafi plana, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 14. *litt. O.*
Porcellana vulgaris, parva, globofa, ftriata, candida, dorfo finuato. *Ejufd. ibid. litt. P.*
Porcellana fimbriata, ftriata, parva purpurafcens, dorfo finuato, ex fufco maculato. *Ejufd. pag. & tab.* 15. *litt. P.*
Porcellana fimbriata, minor, amethyftino colore fignata, & tribus fufcis maculis in medio dorfi infecta. *Ejufd. ibid. litt. R.*

COQUILLE. La coquille du Bitou n'a guères plus de quatre lignes de longueur fur trois de largeur, & à peu près autant de profondeur : elle eft arrondie comme un petit œuf.

Sommet. Il n'y paroît point de fommet : on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de fpirale que celui qui forme toute la coquille, & qui renferme les deux autres & les cache dans fon intérieur.

Ouverture. Son ouverture eft prefque droite & beaucoup plus large que dans les deux efpeces qui précèdent. Elle a environ fix fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle eft plus évafée.

La lèvre droite eft une fois moins large que la gauche. Elles font relevées toutes deux de plufieurs canelures dont le nombre varie depuis quinze jufqu'à trente. Ces canelures font à peu près égales & font le tour de la coquille en s'étendant tranfverfalement. Un léger fillon les coupe toutes en deux parties égales en paffant par le milieu du dos. Le plan formé par les deux lèvres eft fort convexe.

Couleur. Sa couleur eft ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle

d'Europe eſt communément gris-de-lin, & marquée ſur le dos de trois taches brunes, qui ſouvent ſont diviſées par la moitié.

Quelques-unes, tant de celles que j'ai obſervées au Sénégal que de celles qui vivent ſur nos côtes de l'Océan, n'ont point de ſillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, ſur le bord extérieur de la lèvre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite le bourrelet. Variétés.

Le petit animal qui habite cette coquille eſt peu différent des précédens. Ses cornes & ſon pied ſont proportionnellement beaucoup plus longs. Celui-ci ſurpaſſe de moitié la longueur de la coquille. ANIMAL.

Le manteau eſt d'un blanc preſqu'auſſi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il eſt fort mince, & qu'il s'applique exactement ſur ſes canelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules, quoiqu'il ſoit parfaitement liſſe. Manteau.

On trouve ce petit coquillage aſſez fréquemment ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel.

GENRE XII.

LE MANTELET. *Peribolus.*

LE genre de coquillage auquel je donne le nom de Mantelet à cauſe de la figure de ſon manteau, eſt le dernier des Univalves que j'ai obſervés au Sénégal; & il a beaucoup de rapport avec le Pucelage & la Porcelaine, comme on le verra par ſa deſcription.

1. LE POTAN. *Pl.* 5.

Rhombus tenuis ex fuſco faſciatus, ore interno ex violâ purpuraſcente. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 741. *fig.* 37.
Rhombus proximè ſuperiori ſimilis, at prætereà vermiculatim depictus. *Ejuſd. ibid. pag.* 742. *fig.* 38.
Rhombus tenuis ex rufo maculatus. *Ejuſd. ibid. tab.* 748. *fig.* 42.
Rhombus tenuis ex fuſco nebulatus faſciatuſque. *Ejuſd. ibid. fig.* 43.
Rhombus parvus tenuis, ſubpurpureus, maculis fuſcis faſciatim depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 749. *fig.* 44.
Rhombus parvus tenuis, ſubfuſcus, bifaſciatus. *Ejuſd. ibid. fig.* 45.

Ficus parva; vel ſubpurpurea maculis fuſcis; vel ſubfuſca, bifaſciata per ſtrias; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 79. *ſpec.* 7.

COQUILLE. La coquille du Potan eſt ſans contredit la plus mince & la plus fragile de toutes celles qui ſe trouvent dans les mers. Elle a la forme d'un cylindre obtus à ſes deux extrêmités, dont l'inférieure porte un petit ſommet qui y fait une pointe très-courte. Les plus grandes ont communément un pouce & demi de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires. Elles ſont formées de ſept tours de ſpirale qui tournent preſqu'horizontalement de droite à gauche. Le premier de ces tours efface preſque tous les autres, qui ſont très-diſtincts quoique peu renflés, & qui forment enſemble un ſommet quatorze ou quinze fois plus court que lui.

Ouverture. Son ouverture repréſente une ellipſe irréguliere, aiguë par le bas, obtuſe & fort large par le haut, où, ſans être ſenſiblement échancrée, elle forme un canal creuſé en portion de cylindre. Son grand diametre eſt triple du petit, & preſqu'égal à la longueur de toute la coquille, à laquelle il eſt exactement parallele.

La lèvre droite de cette ouverture eſt extrêmement mince, aiguë & ſans bordure, & auſſi ſimple qu'on puiſſe l'imaginer. La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, & relevée un peu au-deſſus de ſon milieu d'une eſpece de veine aſſez groſſe, ridée, & qui va ſe terminer en montant obliquement à l'extrêmité du canal de l'ouverture.

Périoſte. Cette coquille dans ſon état naturel n'eſt jamais couverte d'aucun épiderme ou périoſte; elle eſt toujours du poli le plus beau & le plus luiſant, mais ſans tranſparence. Elle

Variétés. varie peu pour la forme; j'en ai cependant une dont l'ouverture s'étend juſqu'au bout inférieur de la coquille, où les ſept tours de ſpirale ſe réduiſent à cinq, & forment un ſommet applati & même tant ſoit peu enfoncé. Les jeunes ſont un peu plus courtes que les vieilles proportionnellement à leur largeur.

Couleur. Sa couleur eſt moins conſtante que ſa forme: dans les plus petites c'eſt un violet, ſemblable à la fleur des prunes noires, qui s'étend au dedans comme au dehors. Cette couleur devient, dans les moyennes, un gris-de-lin fort ſale, & coupé tranſverſalement par deux bandes agathes. Enfin les plus

grandes ſont à fond blanc, avec quatre à cinq rangs tranſverſes de petits points fauves; ou bien elles ſont d'un brun clair, marbré de quelques taches blanches, ſouvent diſtribuées ſur trois ou quatre bandes qui les traverſent dans leur largeur.

La tête T. de l'animal qui habite cette coquille, eſt cylindrique, & un peu applatie. Sa longueur eſt à peu près égale à ſa largeur. ANIMAL. Tête.

Elle porte à ſon extrêmité, qui eſt un peu échancrée, & ſur ſes côtés, deux cornes C. C. fort longues & très-déliées, qui la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont peu éloignées l'une de l'autre à leur origine, & deux fois plus courtes que la coquille. Cornes.

Les yeux ſont placés un peu au-deſſus de la racine des cornes, & ſur leur côté extérieur Y. Y. mais moins haut que dans le Pucelage & la Porcelaine. Ce ſont deux petits points noirs qui ont peu de ſaillie au dehors. Yeux.

Au-deſſous de la tête, vers le milieu de ſa longueur, la bouche paroît comme une petite ouverture ovale B. Je n'y ai point apperçu de mâchoires, & il y a apparence qu'elle renferme une trompe, comme la Porcelaine. Bouche.

Le manteau M. N. de cet animal, quoique plus petit que celui de la Porcelaine & du Pucelage, puiſqu'il recouvre à peine la quatriéme partie de la ſurface extérieure de ſa coquille, n'eſt pas moins admirable. Il eſt tout parſemé au dehors d'un grand nombre de petits filets charnus, cylindriques, obtus à leur extrêmité, & qui ont deux fois plus de longueur que de largeur. Ces filets ſont mobiles & s'élevent pendant que l'animal eſt ſous l'eau; mais quand l'eau vient à les quitter, ils s'affaiſſent & reſſemblent à autant de petites verrues arrondies. C'eſt à cauſe de cet ornement que j'ai donné à ce genre de coquillage le nom de Mantelet. Manteau.

L'extrêmité antérieure du manteau forme de plus un tuyau K. cylindrique, auſſi orné de filets; mais il eſt ſi court qu'il déborde à peine le canal de la coquille.

Le pied eſt extrêmement grand. Il repréſente une langue triangulaire P. P. obtuſe à ſon extrêmité antérieure, où elle eſt traverſée par un profond ſillon S. L'extrêmité oppoſée ſe termine en pointe plus ou moins aiguë, ſuivant la volonté Pied.

de l'animal. Sa longueur eſt triple de ſa largeur, & ſurpaſſe de moitié celle de la coquille, dont il égale la largeur.

Couleur. Son corps eſt d'un violet obſcur & foncé, qui ſe rapproche beaucoup du noir.

Ce coquillage n'eſt pas bien commun ſur cette côte. Il vit ſur les rochers de la partie méridionale de l'iſle de Gorée; mais il eſt rare qu'on trouve ſa coquille parfaitement entiere, même ſur l'animal vivant.

2. LE FALIER. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris. *Barrel. Ic. pag.* 133. *pag.* 1322. *fig.* 30.

J'ai trouvé dans le même endroit cette ſeconde eſpece de Mantelet que j'appelle Falier.

COQUILLE. Spires. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur, & ſix tours de ſpirale, dont les cinq dernieres ſont renflées, mais ſi étroitement unies qu'on a de la peine à les diſtinguer les unes des autres. Elles forment un ſommet arrondi, quatre à huit fois plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a vers ſon extrêmité ſupérieure quatre longues dents ſemblables à autant de plis qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. Du reſte celle-ci reſſemble parfaitement à la précédente, à cela près qu'elle eſt tranſparente.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, agathe ou jaune, ſans mêlange, dans quelques individus; & dans d'autres elle eſt marquée de deux bandes fauves ou brunes qui ſuivent le contour de la premiere ſpire. Le ſommet eſt quelquefois environné d'une pareille bande.

ANIMAL. Manteau. Le manteau de l'animal eſt auſſi couvert de filets, mais ils ſont coniques & ſeulement de moitié plus longs que larges: il a auſſi un tuyau qui differe de celui de la premiere eſpece en ce qu'il eſt dépourvu de filets, & qu'il ſort de la coquille, comme dans la Porcelaine, & d'une longueur égale à celle des cornes.

Pied. Son pied eſt de moitié plus large que la coquille.

Couleur. Le corps des plus jeunes eſt blanc pâle, taché de petits points jaunes & rouges, qui dans les adultes deviennent fauves ou bruns. Comme leur coquille eſt fort mince & tranſ-

parente, ces taches paroiffent lui appartenir auffi-bien qu'à l'animal; mais lorfque celui-ci en eft détaché & féparé, elle n'a d'autre couleur que celle que j'ai fait obferver dans ma defcription.

3. LE SIMÉRI. *Pl.* 5.

Concha Veneris exigua alba, verè cylindracea. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 70. 1ª.

Cette troifiéme efpece ne différe de la feconde que par la forme & la couleur de fa coquille. Elle eft plus étroite fur une largeur pareille. Elle eft auffi plus épaiffe, moins fragile & fans tranfparence. COQUILLE.

L'ouverture a cinq à fix fois plus de longueur que de largeur. Sa lèvre droite, fans être bordée, a une épaiffeur qui la rend obtufe. Elle fe fait remarquer par une légere courbure qui femble la plier dans fon milieu & la rentrer un peu en dedans. Ouverture.

Le fond de fa couleur eft ordinairement blanc, & quelquefois agathe, ou brun, traverfé par deux bandes fauves, comme dans la feconde efpece. Couleur.

C'eft de cette efpece de coquille que les nègres fe font des bracelets, des colliers & d'autres ornemens femblables, en les enfilant dans leur longueur, comme les Européens enfilent des grains de verroteries. Elle fe trouve abondamment fur toutes les côtes du Sénégal qui font bordées de rochers.

4. LE STIPON. *Pl.* 5.

On trouve encore cette efpece autour de l'ifle de Gorée. Sa coquille n'a jamais plus de deux lignes & demie de longueur : fa largeur eft moindre de moitié. COQUILLE.

Son ouverture eft femblable à celle de la troifiéme efpece; mais la lèvre droite eft bordée de quinze à dix-huit dents peu fenfibles. La lèvre gauche a huit ou dix dents répandues dans toute fa longueur, dont les deux ou trois premieres d'en haut font plus grandes que les autres. Ouverture.

Sa couleur eft ordinairement d'un blanc de lait fans mêlange : quelquefois elle eft coupée par une large bande fauve qui tourne avec la premiere fpire. Couleur.

Cette espece paroît se rapprocher des especes trois & quatre (1) du genre de la Porcelaine.

REMARQUES

Sur les Limaçons Univalves.

J'Ai tâché de faire voir dans cette premiere section les rapports qui se trouvent entre les Coquillages qui y sont traités, en rapprochant ceux qui ont entr'eux le plus de ressemblance, & en les réunissant en cinq petites familles; mais on peut les considérer encore sous plusieurs autres points de vûe: on peut les regarder comme formant deux familles distinguées, dont la premiere rassemble les sept premiers genres, ceux qui sont les plus simples, tant dans la figure de la coquille que dans celle de l'animal, tels que la Gondole, le Bulin, le Coret, le Piétin, le Limaçon, l'Ormier & le Lépas.

I. Gondole. Bulin. Coret. Piétin. Limaçon. Ormier. Lépas.

On a vû 1°. que soit que leur coquille fût faite en bassin, ou roulée en spirale, soit que les spires fussent tournées à droite ou à gauche, leur ouverture n'a point de canal à aucune de ses extrêmités.

2°. Que leur animal n'a point de langue qui sorte hors de la bouche; mais seulement deux mâchoires.

3°. Que l'ouverture de l'anus & de la respiration ne se trouve que sur les côtés de l'animal, soit à sa droite, soit à sa gauche, excepté dans la premiere espece d'Ormier, & dans les especes six & sept du Lépas, qui l'ont vers le milieu du dos.

4°. Enfin, que ces animaux se nourrissent plus volontiers de végétaux que de la chair des animaux.

Malgré cette ressemblance générale que l'on trouve entre ces sept premiers Genres, on ne voit pas beaucoup de liaison entr'eux par les rapports particuliers des autres parties; & si l'on en excepte celui du Coret & celui du Bulin qui rentrent l'un dans l'autre, les autres sont très-distingués & séparés par des intervalles qui laissent desirer encore beaucoup de Genres qui vraisemblablement se rencontreront dans d'autres pays.

(1) Voyez la page 59.

On

On apperçoit une plus grande liaison entre les cinq genres qui suivent, sçavoir, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet. Ils semblent même se rapprocher insensiblement de la seconde section des Coquillages Operculés, comme on le verra en comparant les généralités suivantes avec celles qui sont communes aux Operculés.

II. Yet. Vis. Porcelaine. Pucelage. Mantelet.

1°. Leur coquille a toujours au moins un canal à son ouverture.

2°. L'animal a dans tous une trompe qui sort ordinairement de la bouche.

3°. L'ouverture de l'anus, & celle de la respiration ou la trachée, n'est jamais sur le côté; elle se montre par un tuyau qui passe par-dessus le col, derriere la tête de l'animal.

4°. Leur pied est toujours traversé à l'extrêmité antérieure par un profond sillon.

5°. Enfin, ils sont communément carnaciers, & vivent plus volontiers des substances animales que des substances végétales. Ce sont eux qui percent les autres coquilles, & souvent celles de leurs semblables, pour se nourrir de la chair des animaux qu'elles contiennent.



SECTION II.

DES LIMAÇONS OPERCULÉS.

EN conſidérant les Limaçons Operculés, comme nous avons conſidérés les Limaçons Univalves de la premiere ſection, par la ſituation de leurs yeux, on peut réunir les neuf genres que contient celle-ci, en trois petites familles, ſçavoir :

1°. Ceux qui ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-deſſus de leur racine, & à leur côté externe.	LE ROULEAU. *Genre* 1. LA POURPRE. - - 2. LE BUCCIN. - - - 3. LE CERITE. - - - 4.
2°. Ceux qui ont deux cornes, ſans renflement, & les yeux placés à leur racine & ſur leur côté externe.	LE VERMET. - - - 5. LA TOUPIE. - - - 6. LA NATICE. - - - 7.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux ſur leur ſommet.	LE SABOT. - - - 8. LA NERITE. - - - 9.

GENRE I.

LE ROULEAU. *Strombus.*

CE coquillage a été des mieux partagé pour les noms ; & il auroit été à ſouhaiter que ceux qui ſe ſont empreſſés de lui en donner, en euſſent fait un choix plus heureux. S'ils avoient moins conſulté la figure variable de ſa coquille, ils n'auroient peut-être pas qualifié du nom de genre, un grand nombre d'eſpeces qu'ils ont déſignées par les noms de Volutes, Lozanges, Cornets, Cylindres, Pyramides, &c. ſuivant les différentes formes ſous leſquelles elles ſe préſentoient. L'ancien nom de Rouleau, qui convient aſſez à ce genre, exprime fort

bien cette particularité qui eſt commune à toutes ſes eſpeces d'avoir les ſpires plates & comme roulées les unes ſur les autres; & c'eſt par ce même nom que je le déſignerai.

1. LE JAMAR. *Pl. 6.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguineis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Rhombus cylindro pyramidalis, magnus, lineis interſectis, ex rufo alboque circùm pictus, claviculâ planâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 762. *fig.* 11. & 766. fig. 15.

Rhombus cylindro pyramidalis ſubrufus, lineis & albo nigroque pulchrè interſectis, claviculâ acutâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 767. *fig.* 16. & 776. fig. 22.

Rhombus ſubluteus cylindro pyramidalis, lineis quibuſdam punctatis & faſciis undatis depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 780. *fig.* 27.

Rhombus major cylindro pyramidalis, undatim ſecundùm longitudinem depictus, claviculâ compreſsâ; Jamaicenſis. *Ejuſd. ibid. tab.* 781. *fig.* 28.

Voluta faſciata. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 17. *tab.* 33. *fig. X.*

—— *Ejuſd. pag.* 107. *art.* 24. *pag.* 33. *fig. G. G.*

—— *Ejuſd. pag.* 108. *tab.* 34. *fig. E. G.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguinis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Muſ. Kirk. pag.* 471. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix, tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Petit Cornet ponctué de brun ſur un fond blanc, avec deux faſcies d'un jaune pâle. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. J.*

Autre Cornet plus gros, entouré d'une ſeule zone blanche bariolée de brun, ainſi que le haut de la tête, qui eſt toute marbrée; le fond de la robe eſt ponctué, & d'un jaune tirant ſur le verd. *Ejuſd. ibid. fig. K.*

Cochlea conoidea, umbonata, nonnihil ſtriata, colore luteo obſcuro ſecundum longitudinem undatim depicta, ſeu radiata, ex albo faſciata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. M.*

Cochlea conoidea, umbonata, albida, ex fuſco faſciata, roſtro latè nigricante, & ſtriato. *Ejuſd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, ex albido viridiſcens, faſciata faſciis candidis, ipſiſque punctis rufis maculatis. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cochlea conoidea, aliquantulum mucronata, lævis candida, maculis rubiginoſis densè notata, punctata & faſciata. *Ejuſd. pag. & tab.* 21. *litt. D.*

Cochlea conoidea, maxima, umbonata, in acumen obtuſum ſtriatum deſinens, rubiginoſo colore diverſimodè notata, in medio faſciâ candidâ circumdata, umbone ex albido & fuſco radiatim maculato. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

Cochlea conoidea, baſi leviter umbonata, candida, fulvis maculis & punctis veluti faſciis diverſimodè variegata. *Ejuſd. ibid. litt. F.*

Cochlea conoidea leviter umbonata, candida, parvis ſubrotundis maculis helvaceis, nullo ſervato ordine punctata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, lævis, candidiſſima, lineis latis croceis interſectis circumſcripta, ipſo roſtro purpuraſcente. *Ejuſd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, albida, colore fuſco vel rubiginoſo densè obſcurata. *Ejuſd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, lævis, candida, ex piceo atro ſanguineo colore nebulata, & maculata. *Ejuſd. ibid. litt. P.*

Cochlea conoidea, umbonata, candidiſſima, maculis nigricantibus raris circumſcripta, & duabus faſciis vix conſpicuis croceis circumdata. *Ejuſd. pag. & tab. 22. litt. F.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, densè maculata, ſublutea, vel ex luteo viridiſcens, vel ex fuſco luteſcens, faſciâ ſubalbidâ cincta, lineis, numeris, vel characteribus quibuſdam ignotis deſcripta, & ſignata. *Ejuſd. ibid. litt. M.*

Coquille. La coquille de cette premiere eſpece de Rouleau que j'appelle Jamar, eſt fort épaiſſe & de figure à peu près conique. Sa longueur dans les plus grandes eſt de ſix à ſept pouces, & ſurpaſſe ſa largeur des deux tiers.

Spires. Elle eſt formée de douze ſpires qui ſe roulent horizontalement les unes ſur les autres, en tournant de droite à gauche. La premiere de ces ſpires fait elle ſeule preſque tout le volume de la coquille, & ſe replie en angle droit vers ſa partie inférieure, pour former un plan preſqu'horizontal & creuſé légerement dans ſon milieu. Ce retour ou ce repli de la premiere ſpire en deſſous, ſe joint aux onze autres ſpires qui ſont auſſi applaties, preſqu'horizontales & un peu enfoncées dans leur milieu : il figure avec elles une eſpece de ſommet conique, mais fort applati, environ quatre fois plus large que long, & terminé à ſon centre par une pointe très-fine. Ce ſommet eſt comme la baſe du cône que forme la partie ſupérieure de la coquille ; il n'a que la huitiéme partie de ſa longueur.

Sommet.

Ouverture. L'ouverture reſſemble à une fente longue & droite, de moitié plus large dans ſa partie ſupérieure que dans l'infé-

rieure. Sa longueur eſt déterminée par celle de la premiere ſpire, enſorte qu'elle eſt ſept fois plus longue que le ſommet. Elle eſt oblique à l'axe de la coquille, & a ſix fois moins de largeur que de longueur. Son extrêmité ſupérieure fait par ſon enfoncement un canal demi-cylindrique ſans échancrure; mais l'extrêmité inférieure eſt profondément échancrée.

La lèvre droite eſt aiguë & fort tranchante ſur les bords: la gauche eſt renflée, arrondie & très-ſimple.

Un perioſte membraneux, épais & rouſsâtre enveloppe toute la ſurface extérieure de cette coquille, & la rend brute: mais lorſqu'il eſt enlevé, on y découvre un poli & une variété de couleurs admirables. Périoſte.

C'eſt dans les coquilles de ce genre qu'on trouve les plus belles couleurs; & ſi cette eſpece ne fournit pas les plus riches, elle donne du moins le plus grand nombre de variétés. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou jaune, ou rouge, ou brun. Chacun de ces fonds eſt ou taché de points ſans ordre, ou marbré, ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées. De-là ce nombre infini de variétés ſi recherchées par les curieux, qui leur ont donnés différens noms. Couleur. Variétés.

1. Le Tigre.

Lorſque le fond de ces coquilles eſt ſimplement taché ſans ordre, on leur donne le nom de *Tigre*.

Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Bonan. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 123.
Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 133.
Voluta Marmorata. *Rumph. Muſ. pag.* 104. *tab.* 32. *n.* 1.
Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Muſ. Kirk. pag.* 157. *n.* 123.
Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. n.* 133.
Cornet rare, appellé le Tigre jaune, par rapport à ſes taches blanches ſur un fond jaune. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. M.*
Cornet vrai Tigre dont le fond eſt rouge tacheté de blanc, celui des Tigres ordinaires eſt brun. *Ejuſd. ibid. fig. O.*
Cochlea conoidea, umbonata, tenuiter ſtriata baſi aliquantulum nodoſâ, candida, colore ex piceo nigro, vel ex pullo luteo reticulata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. D.*

2. Les Spectres. Ces taches viennent-elles à se réunir pour former plusieurs lignes de petits points divisés trois par trois, par deux ou trois larges bandes irrégulieres; on nomme alors ces coquilles *les Spectres*, suivant le témoignage de l'Auteur de la Conchyliologie françoise; car le *Concha Spectrorum* de Rumphe, pl. 32, lettre S, est une espece très-différente de la variété dont il s'agit.

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio, & castaneo coloratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 130.

Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo nebulatus, & hic & illic aliquot lineis interpunctatis descriptus. *List. hist. Conchyl. tab.* 772. *fig.* 18. & 771. *fig.* 17.

—— *Rumph. Mus. pag.* 107. *tab.* 34. *fig. M.*

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio & castaneo coloratus. *Mus. Kirk. pag.* 157. *n.* 130.

Cornet peu commun, appellé les *Spectres*, à cause de quelques figures bizarres dont il est chargé; ces figures sont rougeâtres sur un fond blanc, & forment deux grandes fascies, avec trois rangs de points entre chacune d'elles. *Hist. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. C.*

Conus baseos lævis; nebulata, ex rufo passim lineatim punctata; Listeri. *Klein. tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 20.

3. Le Pard. Si les bandes qui divisent les lignes ponctuées prennent une forme réguliere, on leur donne alors le nom de *Pard*.

Cylinder antonomasticè Pardus vocatus ob maculas, tessellulis sanguineis ejusdem ferè magnitudinis, omnibus spatio æquali inter se distantibus ornatus, suprà lacteum colorem, quem prætereà tres aureæ zonæ circumsepiunt. *Bonan. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 363.

4. L'Aîle de Papillon. Si ces mêmes bandes sont marquées de taches faites en croissant, ou ponctuées dans leur milieu, représentant un œil avec sa prunelle, on leur donne le nom d'*Aîle de Papillon*.

Cornet très-rare, appellé l'*Aîle de Papillon*; certains yeux & des taches faites en croissant que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des aîles de papillon; le fond du Cornet est fauve, & il n'y a de blanc que les espaces entre les taches brunes des cercles & des fascies. *Hist. Conchyl. pag.* 282. *pl.* 15. *fig. V.*

5. La Guinée. Lorsque les lignes ponctuées sont séparées solitairement ou deux à deux, par d'autres lignes formées par de grandes

taches quarrées & rapprochées pareillement deux à deux, on nomme alors ces coquilles *Guinée* ou *Spéculation*.

Trochus niloticus maculosus. *Aldrov. exang. pag.* 352.
Cylindrus veste quasi byssinâ tectus; in quâ quadratæ notatæ sanguineæ, puncta crocea, & lineolæ rufæ, vel fulvæ opus quasi acu pictum efformant. *Bonan. recr. pag.* 129. *n.* 132.
Cornet de la grande taille, tout entouré de lignes ponctuées & de petites fascies chargées de différentes taches brunes & violettes, sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la *Guinée* ou la *Spéculation. Hist. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. Q.*
Cochlea conoidea, maxima, basi planâ, candidissima, lineis interruptis signata, maculis & notulis fuscis punctata, fasciata & notata; aliquando sublivido colore leviter nebulata, intùs albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. B.*
Cochlea conoidea, aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata & fasciata, & hinc, & illinc lineis interruptis, & notulis signata, & distincta. *Ejusd. ibid. litt. C.*
Cochlea conoidea candidissima, notulis rufis, interdùm nigris aspersa. *Ejusd. ibid. litt. E.*
Conus baseos lævis; byssina; in quâ quadratæ notæ sanguineæ; puncta crocea; & lineolæ rufæ, vel fulvæ; opus quasi acu pictum efformant; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 67. *spec.* 1. *n.* 10. *l.*

Lorsque les lignes à grandes taches quarrées, & celles à petits points se succédent alternativement les unes aux autres, on appelle ces coquilles *Tinnes de Beurre*: telle est celle que j'ai figurée à la planche 6, n°. 1. 6. LA TINNE DE BEURRE.

Cochlea marina altera. *Belon. aquat. pag.* 429.
Cochlea cylindroides. *Rondel. pisc. pars.* 2. *edit. lat. pag.* 99.
Coquille de Limaçon faite en pyramide. *Rondel. poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 65.
Cochlea cylindroides. *Bossuet. aquat. pars. alt. pag.* 51.
Cochlea cylindroides; Rondeletii. *Gesn. aquat. pag.* 286.
Cochlea cylindroides; Prior. *Aldrov. exang. pag.* 399.
Cochlea cylindroides; Prior. *Jonst. exang. pag.* 36. *tab.* 12.
Rhombus cylindro-pyramidalis; lineis punctatis velut quibusdam caracteribus ignotis conspiciendus. *List. hist. Conchyl. tab.* 773. *fig.* 19.
Voluta Meta Butyri. *Rumph. Mus. pag.* 102. *art.* 2. *tab.* 31. *fig. C.*
Voluta Meta Butyri. *Hist. Conchyl. pag.* 278.
Cornet Tinne de Beurre. *Ejusd. ibid.*
Cochlea conoidea, ex subrufo pallida, lineis ex albo, nigroque interruptis signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. G.*
Cochlea conoidea, subrufa, lineis ex rubro obscuro, alboque interruptis circumdata, & punctata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, candidiſſima, aliquando ſublivida, punctis, & lineis rufis diſtincta. *Ejuſd. ibid. litt. L.*

Conus baſeos lævis; meta Butyri; ſpiris in baſi diviſis, planis, ex nigro flammeis, medio mucrone brevi, acuto; ventre butyraceo, per ſeries micarum nigricantium inæqualium quaſi faſciatus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 64. *ſpec.* 1. *n.* 1.

7. LA MUSIQUE. Lorſque les points quarrés ſont égaux, & qu'ils forment des lignes égales qui imitent les notes du plein-chant ou de la muſique, on les appelle *Muſique.*

Cylindrus nitidus, & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioſo diſtributis. *Bon. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 131.

Rhombus cylindro pyramidalis albus, lineis latis croceis interſectis circumſcriptus, ipſo roſtro purparaſcente. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 767. *fig.* 17. *& tab.* 770.

Rhombus maximus cylindro pyramidalis albus, quadratis maculis nigricantibus circumſcriptus, in medio tamen duæ plagulæ luteæ conſpiciuntur. *Ejuſd. ibid. tab.* 774. *fig.* 20.

Voluta Muſicalis. *Rumph. Muſ pag.* 102. *art.* 3. *tab.* 31. *fig. D.*

Cylindrus nitidus & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioſo diſtributis. *Muſ. Kirk. pag.* 157. *n.* 131.

Cochlea conoidea, umbone ſatis complanato, apice tranſverſim ſtriato, magna, ponderoſa ſubalbida, notulis helvaceis, vel rufis per ſeriem diſpoſitis, densè circumſcripta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 21. *litt. B.*

Cochlea conoidea baſi complanata, lævis, candida, quadratis maculis nigricantibus, aliquando rubeſcentibus, ceu lineis interſectis per ſeriem elegantiſſimè circumſcripta. *Ejuſd. ibid. litt. O.*

Quelquefois ces coquilles ſont naturellement blanches; ſouvent elles le deviennent lorſqu'en roulant ſur le rivage de la mer, leurs couleurs, qui ne ſont que ſuperficielles, ont été enlevées. On en voit beaucoup dans les cabinets, qui n'ont acquis cette blancheur qu'après avoir été uſées ſur la meule, & polies enſuite.

Trochus niloticus albus. *Aldrov. exang. pag.* 352.

Rhombus cylindro-pyramidalis, lævis, albidus, claviculâ acutâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 753. *fig.* 1.

Rhombus cylindro-pyramidalis, leucophæus, ipſo roſtro violaceo. *Ejuſd. ibid. tab.* 754. *fig.* 2.

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantum ſtriato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. B.*

Remarque. Je ferai obſerver en finiſſant l'énumeration des variétés de

de cette coquille, qu'elle eſt défigurée dans pluſieurs Auteurs, qui en ont repréſenté les unes avec le ſommet uſé, & les autres avec la lèvre droite de l'ouverture pareillement uſée. Ces deux défauts, ſur-tout le dernier, ſont ordinaires à Gualtieri; & peut-être le retrouverions-nous dans les autres Auteurs, s'ils avoient mis, comme lui, en vûe cette partie de l'ouverture des coquilles dont nous venons de parler. Ainſi l'on ne ſera point ſurpris que dans mes citations j'aie rapporté à la même eſpece deux ſortes de coquilles, dont l'une a la lèvre droite aiguë & le ſommet pointu, & dont l'autre a le ſommet plat & uſé, & la même lèvre épaiſſe.

La tête de l'animal renfermé dans cette coquille eſt petite, cylindrique, de longueur & de largeur égales, & tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité T. Elle fait corps avec le col, qui ſort quelquefois du double de ſa longueur hors de la coquille. ANIMAL. Tête.

Des deux côtés de la tête & de ſon origine partent deux cornes cylindriques, terminées par une pointe très-courte C. C. Elles ont quatre fois plus de longueur que de largeur, & ſurpaſſent une fois la longueur de la tête. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrêmité, vers la ſixiéme partie de leur longueur. Ils ne ſaillent point au dehors, & ſemblent ſurmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales. Yeux.

La bouche eſt un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large foſſette B. creuſée ſous l'extrêmité de la tête. Cette foſſette fait, comme dans la Sangſuë, l'office d'une ventouſe ou d'un ſuçoir par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a beſoin de ce ſecours pour faciliter ſa progreſſion & le tranſport de ſa coquille, qui eſt d'une peſanteur & d'un volume peu proportionnés à la petiteſſe de ſon corps. Bouche.

Son manteau tapiſſe ſeulement les parois intérieures de la coquille, & ſort par-deſſus ſon col ſous la forme d'un tuyau cylindrique K, dont la longueur égale la cinquiéme partie de la coquille & ſurpaſſe un peu celle des cornes. Ce tuyau eſt fendu par devant dans toute ſa longueur; il ſe rejette communément ſur la gauche de l'animal. Manteau.

Pied. Le pied P. eſt elliptique, obtus & arrondi à ſes extrêmités. Sa longueur eſt triple de ſa largeur, & égale aux deux tiers de la coquille. Il eſt une fois plus étroit qu'elle. Un profond ſillon S. le traverſe à ſon extrêmité antérieure, & le reſte de ſa ſurface eſt ridé & comme ſilloné dans toute ſa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales.

Opercule. A l'extrêmité poſtérieure du pied, on apperçoit un petit opercule O. qui lui eſt attaché en deſſus par la moitié d'en-bas ſeulement; l'autre moitié reſtant libre & détachée. C'eſt une lame de corne fort mince, de figure elliptique, deux fois plus longue que large, & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille. Sa ſurface extérieure eſt coupée par huit petits ſillons courbés en arcs, dont les cornes regardent le ſommet de la coquille.

L'uſage ordinaire des opercules eſt de couvrir l'animal lorſqu'il eſt entré dans ſa coquille, & de la boucher exactement; mais il faut croire que la nature a eu d'autres vûes en en donnant à celui-ci un ſi petit qu'il peut à peine couvrir la cinquiéme partie de l'ouverture de la ſienne: il s'applique toujours dans l'angle inférieur de cette même ouverture.

Couleur. Le pied de cet animal eſt couleur de chair, mais un peu ſale. Sa tête & le tuyau du manteau ſont noirâtres en deſſus & blanc-ſale en deſſous. L'opercule eſt brun.

Ce coquillage eſt fort commun ſur la côte du Sénégal, ſurtout les variétés appellées les Spectres, la Guinée, & la Tinne de Beurre. On en voit quelques-unes ſur la pointe méridionale de l'iſle de Gorée; mais elles ſont communes au-delà de l'expreſſion dans cette traînée de roches que fait le cap Bernard en avançant dans l'anſe de Ben, à une lieue de l'iſle de Gorée.

2. LE MÉLAR. *Pl. 6.*

Rhombus cylindro pyramidalis, ſtriis capillaceis punctatiſque circumſcriptus, claviculâ integrâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 755. *fig.* 7.

Rhombus cylindro pyramidalis, ex rufo nebulatus, ſtriis capillaceis donatus, claviculâ ſulcatâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 760. *fig.* 6.

Voluta Tigerina. *Rumph. Muſ. pag.* 103. *art.* 5. *tab.* 31. *fig. F.*

Cylindrus Moluccenſis, craſſus, carneus, faſciis capillaceis fuſcis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 245. *tab.* 98. *fig.* 9.

Rhombus deſpoliatus leviter. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *tab.* 16. *fig. C.*

Rouleau qui par ſon fond couleur de chair, approche de la couleur d'une

Ecorchée dont il a pris le nom. Ce fond est traversé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légerement. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, basi sulcata, striis minimis donata, ex albido purpurascens; colore helvaceo, seu rufo nebulata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 26. *litt. D.*

Conus Voluta Tygerina; baseos muricatæ angustioris; spiris sulcatis; ventre longo, subtiliter striato, nubeculis castaneis, sæpè nigricantibus, super albo & rubenti; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 71. *spec.* 2. *n.* 2.

Cette seconde espece de Rouleau que j'appelle Mélar, se plaît aussi sur les rochers du cap Bernard.

L'animal ne differe du précédent qu'en ce que son pied est aussi long que sa coquille. ANIMAL.

Sa coquille a une fois plus de longueur que de largeur, & son grand diametre est de deux pouces & demi. COQUILLE.

Elle n'a que dix spires parfaitement semblables à celles de la premiere espece; mais elles sont traversées par un grand nombre de petits filets très-serrés. On compte depuis quatre-vingt jusqu'à cent de ces filets dans la premiere spire. Le sommet a deux fois plus de largeur que de longueur. Spires. Sommet.

La longueur de son ouverture est septuple de sa plus grande largeur. Ouverture.

Cette coquille est quelquefois d'un beau blanc, & souvent couleur de chair, marbrée de grandes taches brunes non interrompues dans quelques-unes, & divisées en trois bandes dans d'autres. C'est de-là qu'elle a pris son nom d'Ecorchée, nom sous lequel elle est connue dans la plûpart des cabinets. Couleur.

3. LE TILIN. *Pl.* 6.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus, & squamis sanguineis decoratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinnulas desinente candidâ, intus autem violaceâ. *Ejusd. ibid. p.* 165. *n.* 365.

Rhombus cylindro pyramidali similis paulò coloratior, rictuque ferè toto violaceo; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl tab.* 758. *fig.* 3.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, ex rufo minutissimis maculis reticulatus & fasciatus. *Ejusd. ibid. tab.* 788. *fig.* 41.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus & squamis sanguineis decoratus. *Mus. Kirk. pag.* 457. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinnulas desinente candida, intùs autem violaceâ. *Ejusd. p.* 471. *n.* 365.

Voluta duabus zonis reticulatis variegata. *Hist. Conchyl. pag.* 278. *tab.* 15. *fig. P.*

Joli Cornet blanc, avec deux zones formant des réseaux jaunes. *Ejusd. ibid. pag.* 281.

Conus baseos lævis; spiris baseos toroidibus, ore extremo violaceo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 65. *spec.* 1. *n.* 4. *b.*

Conus fasciata pennata; coloris fulvi dilucidi, super fasciis; maculis cruentis, velut squamis decorata; Bonanni. *Ejusd. pag.* 67. *spec.* 1. *n.* 10.

Conus subrufa fasciata, zonis angustis ex albo & nigro tessellatis. *Ejusd. pag.* 69. *spec.* 30.

COQUILLE. La coquille du Tilin a deux pouces de longueur, & une largeur presqu'une fois moindre.

Spires. Ses dix spires sont un peu renflées & arrondies. Les neuf d'en bas portent sur leur convexité plusieurs petits filets qui

Sommet. tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un sommet un peu convexe, assez élevé, une fois plus large que long, & trois fois plus court que la premiere spire. Celle-ci est lisse, unie, & s'arrondit un peu en se repliant en bas sur le sommet.

Ouverture. L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur : elle est assez étroite & aiguë dans son extrêmité inférieure.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille est brun, jaune ou blanc. Celles qui sont brunes souffrent rarement le mêlange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches sont entourées de deux bandes formées par un réseau dont les filets sont bruns, ou rouges, ou noirâtres, les mailles restant jaunes ou blanches, comme le fond sur lequel ce réseau est étendu. Ces deux bandes ne se voient jamais sur le sommet, mais seulement sur la premiere spire; la plus large en occupe la partie inférieure, & la plus étroite tourne vers son milieu.

J'ai remarqué que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieillissant, & qu'il est plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être violettes dans l'intérieur.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal est semblable à celui de la premiere espece; mais il est près de deux fois plus étroit que sa coquille, & coupé en dessous par douze sillons qui s'étendent sur toute sa longueur.

Opercule. Son opercule est trois fois plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Sa tête & ſon pied ſont noirâtres en deſſus & en deſſous, & tachés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégales grandeur : ſon pied eſt encore bordé au-devant d'une bande couleur de roſe. Ses cornes & ſon tuyau ſont couleur de chair pâle, & traverſés par de petites raies brunes. Couleur.

On trouve ce coquillage très-abondamment au cap Bernard, au cap Manuel & aux Iſles de la Magdelaine.

4. LE MAFAN. *Pl. 6.*

J'ai rencontré, mais plus rarement, dans les mêmes endroits cette quatriéme eſpece, à laquelle j'aurois conſervé ſon nom d'Amiral, ſi ce nom n'eût appartenu depuis longtems à une eſpece de Papillon dont la chenille vit ſur l'ortie (1).

Rhombus Indicus albus, faſciis flavis & mæandris. *Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 312. tab. 27. fig. 11.*

Voluta Archithalaſſus ſecundus. *Hiſt. Conchyl. pag. 279. tab. 15. fig. H.*

Cornet Vice-Amiral, dont les faſcies marbrées de taches blanches ſur un fond jaune, forment un très-beau compartiment; ces faſcies imitent les banderolles des vaiſſeaux; ſa tête eſt très-bien marbrée & fort élevée pour un Cornet. *Ejuſd. ibid. pag. 281.*

Voluta Archithalaſſus primus. *Ejuſd. ibid. pag. 279. fig. N.*

Cornet Grand-Amiral, qui ne differe du Vice-Amiral que par une ligne ponctuée, qui ſe trouve au milieu de la grande faſcie jaune. Le compartiment de la robe & de la tête de l'Amiral eſt infiniment au-deſſus de celui du Vice-Amiral; c'eſt une coquille des plus rares. *Ejuſd. ibid. pag. 281.*

Cochlea conoidea, albida, colore luteo radiata, vel nebulata, & quaſi faſciata, punctata, obſcurè ſtriata; apice ſtriis bullatis exaſperato. *Gualt. Ind. pag. & tab. 20. litt. F.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, crocea, tribus faſciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantiſſimè circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, colore luteo, vel ex luteo rufeſcente depicta, duabus faſciis candidis cincta. *Ejuſd. ibid. litt. J.*

L'animal reſſemble à celui de la troiſiéme eſpece, à la couleur près, qui eſt très-blanche. ANIMAL.

Sa coquille a une fois & un peu plus de longueur que de largeur : la plus grande que j'aie trouvé eſt d'un pouce & demi. COQUILLE.

(1) *Voyez* le Fauna Suecica de Linnæus. N°. 777.

Spires. On y compte onze ſpires légerement renflées, & entourées de ſillons aſſez profonds, qui ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, & fort écartés les uns des autres. Cette ſpire eſt preſque plate, & forme un angle aſſez aigu en ſe repliant dans ſa partie inférieure. Elle a près de quatre fois plus de longueur que le ſommet: celui-ci a une fois plus de largeur que de longueur.

Sommet.

Ouverture. L'ouverture reſſemble à la précédente, mais elle n'a que quatre fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. C'eſt cette eſpece qui fournit les Amiraux, les Vice-Amiraux, & les coquilles les plus eſtimées, tant pour la forme, que pour la richeſſe & la netteté des couleurs. Leur fond eſt toujours d'un très-beau blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, diviſées en deux ou trois bandes. Lorſque ces bandes ſont ſimples, elles forment les Vice-Amiraux; lorſque les deux d'en-haut ſont partagées par une ligne ponctuée, elles donnent cette belle variété qu'on appelle Amiral ou Grand-Amiral, & leur réunion produit l'Extr'Amiral.

5. LE COUPET. *Pl. 6.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Bon. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 122.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 138.

Rhombus albus cylindro pyramidalis, ex nigro rufeſcentibus maculis undatis circumſcriptus; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 779. *fig.* 25.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, maculis ex rufo nigricantibus undatim depictus; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. ibid. fig.* 26.

Muſica ruſticorum. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 19. *tab.* 33. *litt. B. B.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Muſ. Kirk. pag.* 457. *n.* 128.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. n.* 138.

Rhombus Indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 257. *tab.* 99. *fig.* 12.

Cornet bariolé de petits filets bruns, ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. B.*

Voluta Hebraica. *Ejuſd. pag.* 278. *fig. G.*

Volute appellée l'Hébraïque; elle doit ce nom aux taches noires répan-

dues sur sa robe blanche : ces taches imitent assez bien les caracteres hébraïques. *Ejusd. ibid. pag.* 281.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, maculis helvaceis undatim signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. Q.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata. *Ejusd. ibid. litt. T.*

Conus musica rusticorum; tota rubra, maculis nigris quadratis; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 12.

Ce qui éloigne le plus cette espece des deux précédentes, c'est la forme de sa coquille, qui sur un pouce & demi de longueur, n'a que moitié moins de largeur. Elle ne porte que huit spires assez applaties, dont la premiere est environnée de plusieurs filets peu apparens, & à peine trois fois plus longue que les autres qui forment le sommet. Celles-ci sont relevées de quelques bossettes assez sensibles. COQUILLE. Spires.

L'ouverture ressemble à la précédente; mais la premiere spire qui la forme s'arrondit en se repliant sur le sommet à son extrêmité inférieure. Ouverture.

Le fond de cette coquille est quelquefois blanc, quelquefois couleur de chair, & presqu'entierement couvert de bandes brunes tirant sur le rouge ou sur le noir. Ces bandes sont ondées & s'étendent sur toute sa longueur; mais elles se divisent pour l'ordinaire en plusieurs grandes taches quarrées, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui tournent avec les spires. C'est de la disposition de ces taches que quelques-uns lui ont donné le nom de Musique, & c'est à cause de leur figure que d'autres l'ont changé en celui d'Hébraïque. Couleur.

Ce coquillage est rare au Sénégal : on le voit cependant quelquefois aux isles de la Magdelaine, & dans les brisans de Rufisk.

6. LE CHOTIN. *Pl. 6.*

Turbo levis quartus intrâ spongias vivens. *Aldr. exang. p. 359. fig.* 4. ?

La coquille du Chotin est à peu près de même longueur que la précédente, mais beaucoup plus étroite. Elle représente un ovoïde pointu aux deux extrêmités, & dont la longueur surpasse une fois & demi la largeur. COQUILLE.

On y compte dix spires, dont la premiere est peu renflée, lisse, unie, & une fois & demie plus longue que les neuf au- Spires.

tres qui forment le sommet. Celles-ci sont applaties & légerement sillonnées. Le sommet a moitié moins de longueur que de largeur.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois blanc, & recouvert d'un réseau fin à fils jaunes; quelquefois il est fauve & traversé par une ligne blanche qui tourne sur le milieu de la premiere spire : mais il lui est plus ordinaire d'être verd ou de couleur olive, avec quelques marbrures blanches.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal est semblable à celui de la premiere espece, mais une fois plus court que sa coquille.

Opercule. Son opercule ressemble à celui de la troisiéme espece.

Couleur. Le dessus de son pied & le tuyau du manteau sont noirs. Sa tête, ses cornes & le dessous du pied sont d'une couleur de chair pâle, pointillée de blanc.

Cette espece est fort commune sur tous les rochers de la côte du Sénégal.

7. LE LOMAN. *Pl. 6.*

Cochlea cylindroides altera. *Aldrov. exang. pag.* 399.

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & sanguineo confusus efformat; interdùm quasi squamis tectus. *Bonan. recr. pag.* 129. *class.* 3. *n.* 135.

Rhombus major cylindro pyramidalis ex rufo vermiculatus; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 788. *fig.* 40.

Voluta pennata, attagenata. *Rumph. mus. p.* 105. *art.* 10. *tab.* 32. *fig. P.*

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & sanguineo confusus efformat; interdùm quasi squamis tectus. *Mus. Kirk. p.* 457. *num.* 135.

Rhombus Tulipa. *Hist. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. B.*

Rouleau très-rare, marqué de plusieurs taches bleues & brunes, traversées par des lignes & des points sur un fond blanc; on l'appelle la Tulipe. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Rhombus pannus aureus. *Ejusd. pag.* 283. *fig. F.*

Rouleau qui par son beau compartiment doré, a mérité le nom de Drap-d'or. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Rhombus pannus aureus fasciatus. *Ejusd. pag.* 283. *fig. J.*

Rouleau le plus beau, c'est le Drap-d'or, non-seulement comparti dans toute son étendue de grandes taches & de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on apperçoit un peu de bleu. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, lævis, ex albo, fulvo candido, aureo, & ſubrubro colore variegata, lineata & maculata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. J.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candidiſſima, maculis croceis latis depicta, ex rubro fuſco colore reticulata, lineata, & ſplendidiſſime vermiculata. *Ejuſd. ibid. litt. A. A.*

L'animal du Loman reſſemble en tout au précédent, excepté par ſa couleur qui eſt jaune, auſſi pointillée de blanc. ANIMAL.

La coquille eſt auſſi de même forme, mais ſeulement une fois plus longue que large. Les plus grandes que j'ai vû ont à peine deux pouces de longueur. Elles ſont liſſes, unies & d'un très-beau poli. COQUILLE.

Le ſommet eſt deux fois plus court que la premiere ſpire, & une fois plus large que long. Sommet.

Le fond de ſa couleur eſt un beau blanc, ſur lequel s'étend un réſeau brun, à mailles anguleuſes de différentes grandeurs. Ce tiſſu eſt interrompu par quelques marbrures qui font donner à cette coquille le nom de *Brunette* lorſqu'elles ſont brunes, & celui de *Tulipe* quand elles ſont pointillées & mêlées de bleu. Quand le réſeau & les marbrures ſont orangés, on l'appelle *Drap-orangé*, & c'eſt le *Drap-d'or* lorſqu'ils ſont d'un beau jaune d'or. Couleur.

On la trouve, aſſez rarement, aux iſles de la Magdelaine.

8. LE SALAR. *Pl.* 6.

Cette derniere eſpece que j'appelle Salar, eſt auſſi rare que la précédente, & ſe rencontre avec elle aux iſles de la Magdelaine.

Cochlea Geographicam Tabulam repræſentans: in ejus enim teſtâ albâ, ità diſponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Bonan. recr. pag.* 157. *claſſ.* 3. *num.* 319.

Rhombus maximus, ex rufo vermiculatus, claviculâ muricatâ; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 747. *fig.* 41.

Voluta Nubeculæ. *Rumph. muſ. pag.* 103. *art.* 6. *tab.* 31. *fig. G.*

Cochlea Geographicam Tabulam repræſentans: in ejus enim teſtâ albâ, ità diſponùntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Muſ. Kirk. pag.* 470. *n.* 319.

Cylindrus Moluccenſis, lævis, ex rufo alboque marmoratus. *Petiv. Gaz. vol.* 2. *cat.* 244. *tab.* 98. *fig.* 8.

Cochlea cylindroidea umbonata lævis nitens, ore elongato anguſtiore. *Lang. meth. pag.* 16.

Rhombus, textile ſericum. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. A.*

Rouleau appellé le Brocart de ſoye, qu'il imite par ſa bigarure brune ſur un fond blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, mucronata, baſi muricata, ex fuſco maculata & vermiculata. *Gualt. Ind. p. & tab.* 26. *litt. E.*

Nubecula; Tabula Geographica; ſuper teſtâ albâ, maculas & lineolas furvas, velut Regiones in Tabulis Geographicis habet diſpoſitas; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 76. *ſpec.* 3.

Nubecula quæ Rhombus maximus ex rufo vermiculatus; claviculâ muricatâ; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 4.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal eſt auſſi long & preſqu'auſſi large que ſa coquille.

Opercule. Son opercule eſt beaucoup plus petit que dans toutes les autres eſpeces. Il n'a que la huitiéme partie de la longueur de l'ouverture de la coquille. Du reſte il reſſemble aſſez à la ſixiéme eſpece.

COQUILLE. Sa coquille a un peu plus de deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Elle eſt aſſez mince, à peu près cylindrique, obtuſe à ſon extrêmité ſupérieure, & pointue par le bas.

Spires. On n'y compte que huit ſpires, dont celles qui forment le ſommet ſont un peu renflées ou relevées d'une petite côte au-deſſus de leur milieu.

Sommet. Le ſommet reſſemble à celui de la premiere eſpece; mais la partie inférieure de la premiere ſpire, l'endroit où elle ſe replie en deſſous, eſt relevé de ſept à huit tubercules qui deviennent inſenſibles dans les autres ſpires.

Ouverture. L'ouverture eſt plus évaſée que dans les autres eſpeces: ſa longueur ſurpaſſe à peine trois fois ſa plus grande largeur.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe & polie. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou blanc ſale, ou agathe, marbré de brun, & taché de petits points bruns plus foncés, rangés ſur pluſieurs lignes qui en font le tour. La diſpoſition de ces marbrures lui a fait donner par quelques-uns le nom de *Géographie*, que d'autres ont changé en celui de *Brocard de ſoye*.



GENRE II.

LA POURPRE. *Purpura.*

DE tous les genres de Limaçons que j'ai obſervés au Sénégal, la Pourpre eſt celui qui préſente le plus grand nombre d'eſpeces. La forme de leur coquille eſt auſſi extrêmement variée. On en voit de rondes ou preſque rondes, d'ovales & de longues. Les premieres ou les rondes, ont rarement des pointes ſur leur ſurface: on leur a donné le nom de *Tonnes*. Les ſecondes ou les ovales, ſont ou ſans pointes ou hériſſées de pointes; dans le premier cas on les appelle *Buccins*; & *Rochers* ou *Murex* dans le ſecond: les troiſiémes ou les longues, ſont auſſi garnies de pointes ou ſans pointes; on les connoît ſous le nom de *Pourpres*. Cette diviſion qui eſt celle qu'ont ſuivi les Auteurs qui ont rapproché avec plus de ſuccès les eſpeces nombreuſes de ce genre, eſt encore ſujette à des défauts eſſentiels; parce que n'ayant égard qu'à la forme de ces coquilles, du ſeul genre des Pourpres ils en ont fait quatre, auxquels ils ont rapporté beaucoup d'eſpeces de coquillages fort différens, & même pluſieurs de ceux qui n'ont point d'opercule.

Connoiſſant les coquilles de ce genre par les animaux qui les habitent, il ne nous ſera pas difficile de les ranger; & pour en rendre les rapports plus facile à ſaiſir, je le diviſerai en ſept ſections tirées de la forme du canal ſupérieur de leur ouverture. C'eſt preſque la ſeule partie de la coquille qui ſoit conſtante, quoique ſujette elle-même à quelques légeres variétés dans ſes différens âges. Ces ſections renfermeront:

1°. Les Pourpres à canal court, échancré & ſimple: telles ſont les eſpeces 1, 2, 3, 4, 5 & 6.

2°. Les Pourpres à canal court, échancré & replié en dehors: comme dans les eſpeces 7, 8, 9, 10 & 11.

3°. Les Pourpres à canal médiocre, non échancré: telles ſont les eſpeces 12, 13, 14, 15, 16, 17 & 18.

4°. Les Pourpres à canal très-long: telles ſont les eſpeces 19 & 20.

5°. Les Pourpres à canal long, & fermé comme un tuyau: telle eſt l'eſpece 21.

6°. Les Pourpres à canal médiocre, fort resserré, & presque fermé : telles sont les especes 22, 23 & 24.

7°. Enfin les Pourpres à canal évasé : telles sont les especes qui suivent depuis le n°. 25 jusqu'au n°. 35.

Cette division n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire à celle que j'ai faite des especes de ce genre, considérées & rapprochées par la figure de leurs animaux ; & si je lui ai donné la préférence, c'est parce qu'elle sera d'un usage plus fréquent & plus utile à ceux qui veulent connoître les coquilles dont ils n'ont pas encore vû les animaux. Elles sont d'ailleurs toutes deux parfaitement semblables en ce qu'elles réunissent les mêmes especes. L'une fait voir d'abord les animaux dont les yeux sont placés au milieu de la longueur des cornes ; elle présente ensuite ceux qui les ont placés un peu au-dessous, & enfin ceux qui les portent au-dessus du milieu des mêmes cornes. L'autre division qui regarde les coquilles, commence par celles dont l'ouverture est ovale ou demi-ronde, les rondes viennent ensuite, & elle finit par celles qui sont fort allongées.

1°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET SIMPLE.*

---

1. LE SAKEM. *Pl.* 7.

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt ; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Bonan. recr. pag.* 163. *class.* 3. *n.* 346.

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt ; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Mus. Kirk. pag.* 472. *n.* 345.

Cochlea canaliculata recta crassior vulgaris, mucronata, striata ac fimbriata, canaliculo rugoso & quasi in se contorto, mucrone tuberoso. *Lang. meth. pag.* 24.

COQUILLE. La coquille de cette premiere espece est ovoïde, obtuse & arrondie par le haut, & pointue par en bas. Sa plus grande longueur est de trois pouces & quelques lignes, & surpasse de moitié sa largeur.

Spires. Elle est médiocrement épaisse, & composée de dix spires un peu renflées dans leur milieu, & bien distinguées par un

ſillon profond qui les ſépare les unes des autres. La premiere eſt preſqu'une fois plus longue que les neuf autres qui forment le ſommet. A l'extérieur elles ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons qui tournent avec elles : on en compte vingt-ſix ou vingt-ſept dans la premiere ſpire, douze dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres. Chaque ſpire eſt encore élevée vers ſon milieu, d'un rang de boſſettes qui en font le tour : il s'en trouve quelquefois deux rangs dans la premiere ſpire, mais elles ſont placées vers ſa partie inférieure, & ce qui paroît en relief au dehors, eſt en creux au dedans.

L'ouverture eſt grande, ovale ou elliptique, arrondie par le haut & aiguë vers le bas. Sa longueur eſt double de ſa largeur. Elle eſt un peu oblique à l'axe de la coquille, & échancrée à ſon extrêmité ſupérieure en un canal fort court, & qui a un peu plus de profondeur que de largeur. Son extrêmité inférieure eſt auſſi échancrée, mais d'une maniere peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince & tranchante : on remarque au-dedans vingt-ſix ou vingt-ſept petites canelures peu élevées, & qui viennent ſe terminer en autant de petites dents rangées ſur ſes bords. Ces canelures répondent aux vingt-ſept ſillons que j'ai dit qu'on appercevoit en creux au dehors de la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, liſſe, unie, creuſée en arc vers ſon milieu, & comme recouverte d'une lame rougeâtre, extrêmement mince, & d'un poli parfait. Un peu au-deſſus du milieu de ſa longueur, on voit un renflement ou bourrelet conſidérable & ridé, qui va en ſerpentant ſe terminer à l'échancrure. Ce bourrelet ne ſe voit point dans les jeunes, mais ſeulement dans les vieilles, & il laiſſe un léger enfoncement entre lui & la lame polie de la lèvre gauche.

Le ſommet eſt conique, fort élevé, terminé par une pointe très-fine, & une fois plus court que l'ouverture : il a un peu plus de largeur que de longeur. Sommet.

Le périoſte qui recouvre l'extérieur de cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible. Il ſemble même qu'il ait été altéré par la frange & la croute verdâtre dont elle eſt ordinairement enveloppée. Périoſte.

Couleur. La couleur n'eſt pas la même dans les jeunes & dans les vieilles. Celles-ci ſont cendrées au dehors, blanches en dedans, & fauves tout autour de l'ouverture. Les jeunes ont le bord interne de la lèvre gauche & leur ſurface extérieure d'un brun cendré, & les boſſettes blanchâtres.

Variétés. On obſerve encore quelques variétés dans les unes & les autres. Les jeunes ſont plus courtes proportionnellement à leur largeur, & elles ont deux rangs de boſſettes à la premiere ſpire, au lieu que les vieilles n'en ont qu'un rang, du moins auprès de la lèvre gauche.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal qui remplit cette coquille, eſt petite eu égard au reſte du corps : elle eſt cylindrique T. de longueur & de largeur preſqu'égales.

Cornes. De ſon extrêmité qui paroît comme échancrée & creuſée en arc, ſortent deux C. C. épaiſſes, de figure conique, & près de deux fois plus longues qu'elle. Ces cornes ſont renflées conſidérablement depuis leur racine juſqu'au milieu, & coupées en deſſous par un ſillon qui en parcourt la longueur.

Yeux. C'eſt ſur ce renflement que les yeux Y. Y. ſont placés au milieu de la longueur des cornes & à leur côté extérieur. Ils ſont noirs, fort petits & ſemblables à deux points qui ne ſaillent point au dehors.

Bouche. La bouche ſe fait reconnoître par un petit trou oval B. ouvert tranſverſalement au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur.

Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau, comme il eſt ordinaire à la plûpart des eſpeces de ce genre : mais je ne dois point en parler, n'ayant pas été aſſez heureux pour la voir ſortir.

Manteau. Une membrane peu épaiſſe tapiſſe les parois intérieures de la coquille, ſans s'étendre au dehors, & ſert de manteau à l'animal. Ce manteau eſt ondé & comme légerement friſé ſur ſes bords : à ſa partie ſupérieure il ſe replie en un tuyau K. qui ſort d'une longueur égale à la ſixiéme partie de la coquille par ſon échancrure ſupérieure, & qui ſe rejette ſur la gauche.

Pied. Le pied P. eſt un gros muſcle elliptique, obtus à ſes extrêmités, une fois plus long que large, & près de moitié plus

court que la coquille. On remarque en deſſous deux ſillons, dont l'un S. le traverſe à ſon extrêmité antérieure, pendant que l'autre G. parcourt ſa longueur, en croiſant le premier à angles droits. Le reſte de ſa ſurface eſt encore coupé d'un nombre infini de petits ſillons longitudinaux. Lorſque l'animal marche, ce pied cache la tête en deſſous & une partie des cornes, comme on le voit dans la premiere figure de la planche.

Un opercule mince & cartilagineux O. eſt attaché entre le manteau & le pied de l'animal, un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur. Il a la forme d'une demi-lune. Sa longueur eſt double de ſa largeur, & une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille. Il la bouche cependant très-exactement, en rentrant avec l'animal, juſqu'au milieu de la premiere ſpire qui ſe trouve beaucoup retrécie dans cet endroit. Sa ſurface eſt liſſe, d'un brun noir, & marquée de cinq ſillons légerement creuſés en arc, dont les cornes ſont tournées en haut. Opercule.

Les deux ſexes ſont fort bien diſtingués dans ces animaux. Il y a des mâles & des femelles. Les premiers ſe peuvent reconnoître à la forme de leur coquille, qui eſt moins renflée & qui porte un plus petit nombre de boſſettes: au reſte, ils laiſſent ſortir de tems en tems, vers la droite, une verge ſemblable à une languette triangulaire & applatie, qui ſeule ſuffit pour les caractériſer. Sexe.

Tout le corps de l'animal eſt cendré-noir en deſſus, & blanc-pâle en deſſous. Couleur.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers de l'iſle de Gorée. Les nègres des environs l'appellent *Sakem*, en appuyant un peu ſur la derniere ſyllabe, comme s'ils diſoient *Sakeum*. Ils le mangent cuit ſur les charbons. Sa chair eſt blanche & aſſez tendre.

2. LE LABARIN. *Pl.* 7.

Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato, orè ex purpurâ leviter tinčto, claviculâ brevi. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 955. *fig.* 6.

Buccinum breviroſtrum muricatum, ore ex purpurâ nigricante, dentato. *Ejuſd. tab.* 956. *fig.* 7.

Buccinum breviroſtrum aculeatum, ore ſubluteo, claviculâ ſubitâ & acutâ. *Ejuſd. tab.* 957. *fig.* 9.

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum ore ſubcroceo, muricatum, roſtro umbilicato. *Ejuſd. tab.* 990. *fig.* 51.

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum, variegatum, unico ordine clavatum. *Ejuſd. tab.* 991. *fig.* 52.

Buccinum Madraſpatanum nodoſum ſtriis faſciatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 293. *tab.* 19. *fig.* 10.

Galea muricata, quæ Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato: ore ex purpurâ leviter tincto; claviculâ brevi; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 58. *ſpec.* 3. *n.* 3.

Galea muricata, ore ſubcroceo, roſtro umbilicato. *Ejuſd. ibid. n.* 8.

COQUILLE. L'animal du Labarin eſt ſemblable au précédent; mais ſa coquille eſt infiniment plus épaiſſe que la ſienne, & que celle de toutes les Pourpres que j'ai obſervées au Sénégal. Elle eſt preſque ronde, longue de deux pouces au plus, & un quart moins large.

Spires. Elle n'a que cinq à ſix tours de ſpirale. La premiere ſpire porte vingt à vingt-cinq ſillons; mais elle eſt ornée du haut en bas de quatre rangs de boſſettes qui ſont enfermées entre deux bourrelets fort gros. Le bourrelet d'en haut prend ſon origine un peu au-deſſus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture, & faiſant un demi-cercle va ſe terminer à ſon échancrure ſupérieure. Le milieu de ce bourrelet laiſſe entre lui & la lèvre gauche un trou ou foſſette aſſez grande, qu'on peut appeller l'ombilic. Le bourrelet inférieur reſſemble à une fraiſe fort irréguliere, qui ceint la baſe de la premiere ſpire.

Sommet. Le ſommet a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. L'ouverture n'a que vingt à vingt-cinq dents à ſa lèvre droite, & ſon canal ſupérieur a une fois plus de profondeur que de largeur.

Couleur. Cette coquille eſt ordinairement couverte d'un limon verdâtre. Lorſqu'on l'en a dépouillée, on voit que ſa couleur naturelle eſt blanc-de-lait. Dans les jeunes il n'y a que la premiere ſpire qui ait cette couleur; les autres ſont brunes ou fauves.

Variétés. Les variétés auxquelles ces coquilles ſont ſujettes, conſiſtent en ce que les quatre rangs de boſſettes ſe réduiſent à deux ou trois dans les unes, & à un ſeul dans les autres. Dans les jeunes le bourrelet inférieur eſt moins apparent: le bourrelet ſupérieur eſt auſſi bien moindre; il prend ſon origine

un peu au-deſſus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture.

Ce coquillage ſe trouve abondamment dans la riviere de Gambie, autour de l'iſle James & aux environs d'Albreda, dans les lieux remplis de rocailles, & toujours baignés par les eaux ſalées de la mer.

3. LE PAKEL. *Pl.* 7.

Cochlea cinerea, in dorſo tonſillas nigricantes geſtiens; ore valdè expanſo, & aperto, labris carneis, parte intimâ cinerea, faſciis violaceis ſignata. *Bonan. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 368.

Buccinum breviroſtrum, labroſum craſſum, nodoſum, columellâ latâ planâ; Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 989. *fig.* 49.

Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, ſtriatum, papilloſum, labio externo ſatis patulo, & minutiſſimè dentato, interno verò repando, & in ſummitate quoque dentato, faſciis albidis, & piceis lucidè depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. E.*

Mamma verrucoſa, papillâ prominente, labio oris ad columellam repando, extùs denſis variolis aſpera, nigricans, intùs cornea; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 22. *ſpec.* 9.

La coquille de cette eſpece eſt obtuſe à ſes extrêmités, & extrêmement applatie de devant en arriere. Sa longueur eſt d'environ deux pouces, ſur une largeur moindre de moitié. Elle eſt peu épaiſſe, mais d'une grande dureté, & formée de cinq ſpires fort renflées. La premiere ſurpaſſe trois ou quatre fois toutes les autres en longueur. Sa ſurface extérieure eſt environnée de vingt-cinq petits ſillons, & de ſix à ſept rangs de boſſettes pointues. Les autres ſpires ſont nues, & ſi peu détachées qu'on peut à peine les diſtinguer. Le ſommet qu'elles forment eſt fort court, obtus à ſon extrêmité, près de deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. COQUILLE. Spires. Sommet.

L'ouverture eſt beaucoup plus grande que dans les précédentes, eu égard au volume de la coquille; mais elle conſerve les mêmes proportions. Le canal ſupérieur eſt un peu moins profond que large. Ouverture.

La lèvre droite reſſemble à celle de la premiere eſpece, & elle eſt de plus ondée à ſix endroits différens, au-deſſous de chaque rang de boſſettes.

La lèvre gauche préſente au dehors une ſurface très-large

& applatie, dont l'extrêmité ſupérieure, au lieu d'être arrondie en bourrelet, forme une petite côte aiguë & tranchante, dont les bords ſont garnis d'une douzaine de petites dents.

Couleur. Une croute tartareuſe, tantôt verdâtre, tantôt couleur de chair, couvre ces coquilles. Quand on l'a enlevée, on voit que les jeunes ſont d'un brun violet, & que les vieilles ſont marbrées de brun & de verd. Au dedans elles ſont de couleur d'azur rembruni. La lèvre gauche de l'ouverture eſt fauve, & la droite eſt violette.

ANIMAL. L'animal differe des précédens en ce que ſa couleur eſt plus foncée & tire ſur le violet. Son opercule eſt auſſi près de deux fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Remarque. Ce coquillage eſt aſſez rare : on le voit ſur les rochers du cap Manuel. A la forme applatie de ſa coquille, & à la croute qui la recouvre, on la prendroit au premier abord pour la coquille d'un Ormier. Lorſqu'on preſſe un peu l'opercule de cet animal après qu'il eſt rentré dans ſa coquille, il rend une aſſez grande quantité de liqueur, qui eſt d'abord verdâtre, & qui devient pourpre foncé en ſe deſſéchant. On ſçait que cette propriété eſt commune à la plûpart des eſpeces de ce genre.

4. LE SADOT. *Pl. 7.*

Buccinum breviroſtrum album, denticulo unico ad imam columellam; Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 956. fig. 19.*

Buccinum breviroſtrum, ſuprà modum craſſum, ventricoſius, labro denticulato; Anglicum. *Ejuſd. ibid. fig. 18.*

ANIMAL. L'animal du Sadot reſſemble à celui de la premiere eſpece; mais ſa couleur eſt d'un très-beau blanc ſans aucune tache.

Opercule. Son opercule eſt oval ou elliptique, arrondi aux extrêmités.

COQUILLE. Sa coquille eſt fort épaiſſe, de figure ovoïde, pointue aux deux extrêmités, longue d'un pouce un quart, & preſqu'une fois moins large. Elle porte ſept ſpires peu renflées & peu diſtinguées.

Spires. La premiere eſt environnée de quinze canelures fort peu élevées qui en font le tour. Ces canelures ſont en petit nombre & encore moins apparentes ſur les autres ſpires.

Sommet. Le ſommet eſt fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture eſt aſſez grande au dehors, & fort retrécie en dedans par l'épaiſſeur conſidérable de la lèvre droite. Elle n'a aucune ſorte d'échancrure à ſon extrêmité inférieure, & celle de ſon canal ſupérieur eſt ſi peu ſenſible que l'on pourroit rapporter cette coquille aux eſpeces 12, 13, &c. de la troiſiéme ſection, deſquelles elle ſe rapproche beaucoup. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt extrêmement épaiſſe, tranchante ſur les bords, & armée intérieurement de quatre à ſept petites dents qui y ſont diſtribuées du haut en bas.

La lèvre gauche a un bourrelet médiocre, comme dans la premiere eſpece; elle eſt arrondie de même.

La couleur de ces coquilles lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche, ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve: dans d'autres cette bande eſt brune, & fait deux tours ſur la premiere ſpire. Couleur.

Pluſieurs de ces coquilles ont les canelures écailleuſes ou tuilées; je veux dire, recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets diſpoſés de la même maniere que les tuiles creuſes dont on couvre certaines maiſons. Ces mêmes coquilles tuilées n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze à dix-huit crénelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crénelures; & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creuſé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. J'ai une autre variété qui a la coquille beaucoup moins épaiſſe, & même fort mince relativement aux autres de la même eſpece. Variétés.

J'ai obſervé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'iſle de Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Aſores; & je ſçai qu'elle ſe trouve fréquemment ſur toutes les côtes de la Bretagne.

5. LE TESAN. *Pl.* 7.

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 26.

Buccina quatuor ſpirarum ductibus mirâ naturæ arte eleganter circumvoluta, intùs livido colore ſubalbida, foris reticulatis faſciolis ſuperinducta, inter quas roſeus color rubeſcit. *Ejuſd. ib. p.* 137. *n.* 191.

Buccinum breviroſtrum ſtriatum fuſcum, undatis lineis albis depictum; Jamaicenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 984. *fig.* 43.

Cochlea pennata. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 3. *tab.* 27. *fig. C.*

Bia Culit bawang, Malabarorum. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Muſ. Kirk. p.* 451. *n.* 25.

Cochlea canaliculata introrsùm incurvata umbonata, ſtriata fimbriata globoſa & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 26.

Dolium ſtriatum, regulariter maculoſum, *Perdix* appellatum. *Hiſt. Conch. pag.* 300. *pl.* 20. *fig. A.*

Conque Sphérique ou Tonne, appellée la Perdrix, parce qu'elle en imite le plumage. *Ejuſd. ibid. pag.* 304.

Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, ſtriatum ſtriis latis complanatis inſigniter umbilicatum, maculis fulvidis, & albidis interruptis in unaquaque ſpirâ per ſeriem ſignatum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. F.*

Urceus ore ad canaliculum ſinuosè reflexo; clathratus, quatuor ſpirarum, intùs lividus, foris reticulatus, floſculis ſuper inductus, inter quos roſeus color rubeſcit; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 49. *ſpec.* 4. *n.* 1.

Galea ſtriata mucrone trochiformi, ſpiris toroidibus; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 57. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Semicaſſis ſtriata, coſtoſa, mucronata; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 96. *ſpec.* 2. *num.* 2. *d.*

Le nom de Perdrix que quelques modernes ont donné à cette eſpece de Pourpre à cauſe de ſa couleur, appartient, comme l'on ſçait, depuis long-tems à un oiſeau connu de tout le monde; c'eſt pourquoi je lui ai donné le nom de Téſan.

COQUILLE. Sa coquille eſt ſi mince & ſi fragile qu'il eſt rare de la trouver entiere, même ſur le rivage ſabloneux de *Mbao* & de *Rufisk*, où elle eſt rejettée en abondance pendant les grandes marées du mois d'avril. Sa figure repréſente un ovoïde, obtus à l'extrêmité ſupérieure, terminé en pointe au ſommet, & dont la largeur eſt de moitié moindre que ſa longueur, qui excéde quelquefois ſix pouces.

Spires. Elle a ſept à huit ſpires renflées, arrondies, & très-bien diſtinguées.

Périoſte. Tout ſon extérieur eſt liſſe, ſans périoſte, relevé d'un grand nombre de canelures applaties & fort larges, qui tournent avec les ſpires, & qui ſe touchent les unes & les autres à fort peu de choſe près. On en compte depuis vingt juſqu'à vingt-

cinq dans la premiere ſpire, huit ou dix dans la ſeconde, ſept dans la troiſiéme, & les autres en ont d'autant moins qu'elles ſont plus proches de la pointe du ſommet. Ces canelures paroiſſent en creux au dedans de la coquille, où elles ſont ſéparées par un pareil nombre de petites côtes qui ſont quatre à cinq fois plus étroites qu'elles.

Le ſommet eſt conique, fort pointu, de moitié plus large que long, & une fois & demie plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a deux échancrures comme dans la premiere eſpece, mais celle d'en haut eſt fort évaſée & une fois plus large que profonde; celle d'en bas eſt peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince, tranchante, & marquée de pluſieurs ondes, dont le nombre égale celui des canelures de la premiere ſpire: ſon bord eſt un peu renflé au dedans.

La lèvre gauche eſt fort renflée, arrondie, & recouverte d'une grande lame luiſante & très-mince. Le bourrelet qui s'éleve beaucoup au-deſſus de ſon milieu, eſt creuſé d'un profond ombilic, qui eſt fermé en partie par cette lame.

Quelquefois cette coquille eſt entierement fauve, quelquefois elle n'a de fauve que la premiere ſpire, pendant que les autres ſont couleur de chair; mais ordinairement elle eſt blanche, & marquée au dehors d'un ſi grand nombre de taches fauves, qu'elles couvrent la moitié de ſa blancheur. Ces taches ſont quarrées & diſpoſées aſſez régulierement ſur toutes les canelures, dont elles égalent la largeur. Couleur.

6. LE MINJAC. *Pl. 7.*

Tertia Nautili ſpecies ab Ariſtotele prodita. *Belon. aquat. pag. 383.*
Cochlea rugoſa & umbilicata. *Rondel. piſc. lib. 1. edit. lat. pag. 106.*
Limaçon ridé ayant un trou comme un nombril. *Ejuſd. poiſſ. édit. franç. pag. 72.*
Cochlea rugoſa & umbilicata; Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. p. 55.*
—— *Geſn. aquat. pag. 287.*
—— *Aldrov. exang. pag. 396.*
Cochlea rugoſa. *Jonſt. exang. tab. 10. fig. 9.*
Cochlea nivea, è papyracea ſubſtantia veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Bonan. recr. pag. 115. claſſ. 3. n. 16.*
Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n. 17.*

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore; Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. pag.* 116. *n.* 25.

Buccinum Ampullaceum, tenue, roſtro leviter ſinuoſo, ſtriis raris, toroſis, valdè extantibus maculatis circumdatum; ex freto Malava. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 899. *fig.* 19.

Cochlea ſtriata ſivè olearia. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 1. *tab.* 27. *fig. A.*

Bia Minjac Malabarorum. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea nivea, è papyraceâ ſubſtantiâ veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 16.

Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n.* 17.

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore, Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. n.* 25.

Perdicea Luzonis, globoſa, coſtis elatis maculatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 255. *tab.* 99. *fig.* 11.

Cochlea canaliculata recta craſſior vulgaris umbonata ſtriata ſtriis canaliculatis, & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 24.

Cochlea canaliculata, extrorſum incurvata vulgaris umbonata ſtriata, ſtriis canaliculatis, & umbilicata. *Ejuſd. pag.* 26.

Tonne chargée de cordelettes, tachetées de jaune ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 304. *pl.* 20. *fig. C.*

Cochlea caſſidiformis, umbilicata, ventricoſa, ſtriata, ſtriis raris elatis canaliculatis, & in ſummitate colore fulvido leviter teſſellatis, ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 39. *litt. E.*

Coquille. Cette eſpece que j'appelle Minjac, du nom malabare que le célèbre Rumphe nous a laiſſé dans ſes écrits, a beaucoup de reſſemblance avec la précédente, tant par les couleurs de ſa coquille que par ſa légereté & ſon peu d'épaiſſeur; mais ſa forme eſt preſque ronde. Sa longueur qui eſt de deux pouces environ, excéde à peine ſa largeur d'une quatriéme partie. Elle eſt de plus tranſparente.

Spires. Elle n'a que ſix ſpires, qui différent de celles de la précédente en ce qu'elles ſont diſtinguées par un large & profond canal. Leurs canelures ſont plus étroites, plus relevées, arrondies & ſéparées les unes des autres par un eſpace plus grand que leur largeur. La premiere ſpire en a quatorze, la ſeconde en a trois, & les autres beaucoup moins. Ces canelures ſont en creux dans l'intérieur de la coquille, & ſéparées par autant de paires de filets ou de petites côtes qui égalent leur largeur.

Le sommet est conique, pointu, mais fort applati, deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est un peu plus évasée que la précédente; elle n'a que quatorze ondes sur ses bords. Ouverture.

La lèvre gauche a aussi un ombilic; mais il manque dans le plus grand nombre.

Cette coquille est enveloppée d'un périoste assez épais, qui lui communique sa couleur roussâtre. Périoste.

Lorsque ce périoste est enlevé, elle paroît d'un fort beau blanc, taché de quelques points fauves & quarrés, distribués sur les canelures à une grande distance les uns des autres. Couleur.

Cette espece se trouve avec la précédente.

2°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET REPLIÉ EN DEHORS.*

---

7. LE FASIN. *Pl. 7.*

List. hist. Conchyl. tab. 997. *fig.* 62. *& tab.* 1005. *fig.* 72.

Cette espece se rencontre quelquefois dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée.

Sa coquille est encore plus mince & plus fragile que les deux précédentes, quoique sans transparence. Elle n'a pas deux pouces de longueur: sa largeur est moindre de moitié. Coquille.

Elle est composée de sept spires applaties ou fort peu renflées, & distinguées par un léger sillon. Leur surface extérieure paroît comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers, qui s'étendent sur la longueur de la coquille. On voit aussi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverse la seconde spire. Spires.

Le sommet ressemble au précédent pour les proportions, mais il est seulement une fois plus long que large. Sommet.

L'ouverture différe de toutes celles qui précèdent, en ce qu'elle est moins évasée, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est une fois plus profonde que large, repliée sur le dos de la coquille, & recourbée légerement sur sa gauche. On n'ap- Ouverture.

perçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans ſon extrêmité inférieure.

La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & aſſez épais : on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents.

La lèvre gauche eſt relevée vers ſon extrêmité ſupérieure, d'un & quelquefois de deux bourrelets aſſez gros & ſans ombilic.

Perioſte. Le périoſte qui recouvre cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt fauve : elle eſt entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de pluſieurs taches quarrées brunes ou violettes, qui par leur arrangement reſſemblent parfaitement à des notes de muſique.

Variétés. On remarque que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles : elles ont cette lèvre tranchante ſur les bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité.

8. LE SABURON. *Pl. 7.*

Buccinum parvum. *Rondel. piſc. edit. lat. pag.* 83.
Le Cornet de mer. *Ejuſd. poiſſ. édit. franç. pag.* 53.
Buccinum parvum ; Rondeletii. *Boſſuet, aquat. pars. alt. pag.* 41.
—— *Geſn. aquat. pag.* 153.
—— *Aldrov. exang. pag.* 330.
Cochlea in parte concavâ candido colore, carneolo in gibbosâ, inſuper tranſverſis lineis tanquam ſcalpro inciſis rugata, punctiſque fulvis aſperſa ; Ulyſſiponenſis. *Bonan. recr. pag.* 115. *claſſ.* 3. *n.* 20.
Caſſis fimbriata ſtriata. *Rumph. muſ. pag.* 84. *tab.* 25. *fig.* 9.
Cochlea in parte concava colore candido, carneolo in gibbosâ, inſuper tranſverſis lineis tanquam ſcalpro inciſis rugata, punctiſque fulvis aſperſa ; Ulyſſiponenſis. *Muſ. Kirk. pag.* 451. *n.* 20.
Cochlea caſſidiformis umbilicata, umbonata, ſtriata. *Lang. meth. p.* 30.
Rocher couleur d'agathe, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief qui traverſe la coquille dans ſon milieu, depuis la tête juſqu'à la baſe, choſe très-ſinguliere & unique. *Hiſt. Conchyl. pag.* 292. *pl.* 17. *fig. H.*
Caſſis ſtriata, coſtoſa & ſulcata ; fimbriâ maculoſa ; turbine obtuſo ; maculis puniceis ſuper coſtis ; Rumphii. *Klein. tent. p.* 92. *ſpec.* 3. *n.* 3.

ANIMAL. L'animal de cette eſpece & de celle qui précéde, ne différent des autres dont j'ai parlé juſqu'ici, qu'en ce que leur manteau

manteau ſort un peu ſur la lèvre droite de l'ouverture de la coquille. Manteau.

Sa coquille reſſemble à celle de la cinquiéme eſpece, par ſa forme & par ſon peu d'épaiſſeur; mais elle eſt beaucoup moins fragile. Elle n'a qu'un pouce & demi de longueur, & un tiers moins de largeur. Coquille.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires bien renflées & arrondies, mais peu diſtinguées les unes des autres. La ſurface extérieure de ces ſpires eſt relevée d'un grand nombre de petites canelures fort ſerrées, qui tournent avec elles. On en compte trente-cinq ſur la premiere, douze ſur la ſeconde, huit ſur la troiſiéme, & beaucoup moins ſur les autres. La premiere ſpire a encore ſur ſa gauche un bourrelet aſſez élevé, qui la traverſe du haut en bas. Spires.

Le ſommet eſt conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci reſſemble à la précédente, mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le bourrelet de la lèvre droite eſt applati au dehors, & arrondi ſur ſa ſurface intérieure, qui eſt ridée de vingt-cinq à trente petites côtes fort courtes & irrégulieres.

La lèvre gauche eſt extrêmement ridée dans ſa partie ſupérieure qui forme un bourrelet conſidérable. L'ombilic ſe trouve caché derriere ce bourrelet, qui ſe replie par-deſſus lui avec le canal de l'ouverture.

Cette coquille eſt fort belle & bien luſtrée. Cinq rangs de taches fauves, quarrées, tournent ſur la premiere ſpire, dont le fond eſt agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets eſt brun très-foncé. Les autres ſpires n'ont qu'un pareil rang de taches. Le contour de l'ouverture eſt blanc de lait, & ſon intérieur paroît fauve, à cauſe de ſa tranſparence qui laiſſe voir les taches du dehors. Couleur.

Il eſt bon de remarquer ici que le bourrelet qui ſe trouve ſur la gauche de la premiere ſpire de cette coquille & preſque à l'oppoſé du bourrelet de la lèvre droite de ſon ouverture, a été autrefois le bourrelet de cette même lèvre, pendant que la coquille avoit une demie ſpire de moins. C'eſt pour cela qu'il n'eſt pas toujours placé au même endroit dans toutes Remarque.

les coquilles, mais tantôt plus loin, tantôt plus proche du bourrelet de la lèvre droite, ſelon que l'accroiſſement de la coquille eſt plus ou moins avancé.

J'ai trouvé quelquefois cette eſpece dans les ſables de l'iſle de Gorée.

9. LE COVET. *Pl.* 8.

Turbo undoſis anfractibus productus, crenuliſque tranſverſis aſper, hinc à linteo leviter criſpato veluti compoſitus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel ſubviridis. *Bonan. recr. pag.* 120. *claſſ.* 3. *n.* 62.

Buccinum breviroſtrum cancellatum, densè ſinuoſum, labro dentato; Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 966. *fig.* 21.

Turbo undoſis anfractibus productus, crenuliſque tranſverſis aſper, hinc è linteo leviter criſpato veluti compoſitus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel ſubviridis. *Muſ. Kirk. pag.* 453. *n.* 62.

Buccinum Condor oblongum coſtatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 237. *tab.* 64. *fig.* 8.

Buccinum Anglicum marinum cancellatum. *Ejuſd. ibid. cat.* 86. *tab.* 75. *fig.* 4.

Coquillages compris en latin ſous les noms de Turbo, Trochus, Buccinum. *Reaumur, Mém. Acad.* 1710. *p.* 463. (Figuré avec l'animal.)

Buccinum parvum pruniforme canaliculatum ſtriatum & fimbriatum. *Lang. meth. pag.* 33.

Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, ſtriatum, rugoſum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis, & fuſcis obſcurè notatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 44. *litt. C.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, ſtriatum, rugoſum, rugis granulatis, labro externo dentato ſubalbidum. *Ejuſd. ibid. litt. D.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, coſtulatum, obſcurè ſtriatum, ex albido & rufo veluti faſciatum. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

COQUILLE. La coquille du Covet repréſente un ovoïde allongé, arrondi & obtus à ſon extrêmité ſupérieure, & pointu à l'extrêmité oppoſée. Sa plus grande longueur eſt d'un pouce environ, & double de ſa largeur.

Spires. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & compoſée de huit à neuf ſpires preſque plates ou peu renflées, mais bien diſtinguées les unes des autres. La ſurface de ces ſpires eſt chagrinée par les petits boutons applatis, que forment un grand nombre de canelures longitudinales & tranſverſales, fort ſerrées, & qui ſe croiſent à angles droits. Les canelures longitudinales ou pa-

rallèles à la longueur de la coquille, font un peu plus confidérables que les autres qui la traverfent. Celles-ci font au nombre de quatorze fur la premiere fpire, de fix à fept dans la feconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le fommet eft conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de fon canal fupérieur eft légerement repliée, & de moitié plus profonde que large. Ouverture.

La lèvre droite eft épaiffe, & garnie au dedans d'un rang de fept à neuf dents, dont celle du milieu eft ordinairement un peu plus groffe que les autres : c'eft le petit bourrelet qui la borde au dehors, qui forme les canelures longitudinales dont les fpires font couvertes.

Quelques rides & même trois ou quatre petites dents fe font voir dans la partie fupérieure de la lèvre gauche. Elle eft recouverte par une grande lame mince & luifante qui s'étend fur une petite partie de la feconde fpire. Le bourrelet eft gros & court, placé vers fon extrêmité fupérieure, & relevé de quatre ou cinq petites canelures égales.

La couleur de cette coquille eft bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois fans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne avec les fpires. Couleur.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite eft aiguë, tranchante, & extrêmement mince. Leur fommet eft auffi proportionnellement plus court que l'ouverture. Variétés.

Les vieilles différent pareillement entr'elles : les unes ont les canelures égales, & pour lors leur furface eft chagrinée par-tout également : dans les autres les canelures longitudinales font du double plus groffes & plus écartées que les tranfverfales, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze fur chaque fpire.

Ces petites différences ont fait divifer mal-à-propos cette efpece en trois ou quatre efpeces diftinguées.

L'animal du Covet a le tuyau du manteau auffi long que fes cornes, & dix fois plus épais. Son pied eft égal à la longueur de fa coquille, prefque quarré, & comme frangé ou frifé tout autour. ANIMAL.

Couleur. La couleur de ſon corps eſt blanc-jaunâtre; du reſte il reſſemble à la premiere eſpece.

J'ai obſervé ce coquillage en grande quantité à l'iſle Ténérif des Canaries, & à Fayal des Aſores. Il ne differe en rien de celui que l'on trouve ſur les côtes de la Méditerranée.

10. LE MIGA. *Pl.* 8.

Coquille. La coquille du Miga ne me paroît figurée dans aucun Auteur. Elle n'a que neuf lignes de longueur.

Spires. Ses neuf ſpires ſont arrondies, renflées, & relevées de dix à douze côtes preſque parallèles à ſa longueur, couchées cependant un peu ſur le côté & de gauche à droite. Elles ſont encore marquées d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles, & qui coupent toutes les côtes à angles droits. Ces ſillons ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, de dix dans la ſeconde, &c.

Sommet. Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & de moitié plus long que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci eſt preſque ronde, à peine un quart plus longue que large. Elle a dans ſa partie inférieure un petit canal ſans échancrure, formé par une petite dent élevée ſur la racine de la lèvre gauche, qui elle-même n'eſt que légerement ridée vers ſa partie ſupérieure. La lame qui la recouvre ne s'étend aucunement ſur la ſeconde ſpire. Son bourrelet eſt aſſez liſſe & ſans canelures.

La lèvre droite eſt garnie de quinze dents ſemblables à quinze longs filets, & bordée d'un petit bourrelet, comme l'eſpece précédente.

Couleur. On remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille. Il y en a de blanches, de griſes, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris-de-lin & de violettes. J'en ai même une qui eſt d'une belle couleur de pourpre. Il n'y a que celles qui ſont blanches ou fauves qui admettent un mêlange des autres couleurs; on voit ſur quelques-unes du brun ou du bleu, diſtribué par bandes ou par marbrures.

Rien de plus commun que cette eſpece dans les rochers du cap Bernard, près de l'iſle de Gorée.

11. LE TOTOMBO. *Pl.* 8.

Buccinum brevi roſtrum, columellâ calloſâ, cancellatum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 970. *fig.* 25.

Buccinum brevi roſtrum, columellâ calloſâ, undatis ſtriis leviter diſtinctum, è ruſo faſciatum. *Ejuſd. tab.* 971. *fig.* 26.

Arcularia minor; teſtâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis; Malaicenſibus *Bia Totombo* dicta; nobis *Arcularia* quia ſtramineis ciſtulis intexitur. *Rumph. Muſ. pag.* 92. *art.* 12. *tab.* 27. *fig. N.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, ſubrotundum, craſſum, gibboſum, utroque labio repando, fimbriato & croceo, ex fuſco ſubalbidum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 44. *litt. L.*

Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, labro interno inſigniter repando, externo fimbriato, rugoſum, aliquando ſtriatum, mucrone coſtis, ſeu rugis perpendicularibus eleganter diviſo; aliquando papillis coronato, ſubalbidum. *Ejuſd. ibid. litt. M. N.*

Caſſis lævis; Arcularia minor; teſtâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis. Bia totombo; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 91. *ſpec.* 1. *num.* 5.

Caſſis ſtriata, columellâ calloſâ; Buccinum cancellatum minus, Liſteri. *Ejuſd. pag.* 93. *ſpec.* 3. *n.* 10.

Cette eſpece ſe trouve avec la précédente, mais moins fréquemment.

Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur, & moitié moins de largeur. COQUILLE.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires applaties, mais diſtinguées comme par étages, & renflées dans leur partie inférieure. Leur ſurface eſt chagrinée par des canelures qui ne différent de celles du Covet que par le nombre. Il y en a quinze tranſverſales ſur la premiere ſpire, & quatre ſeulement ſur la ſeconde. Spires.

Le ſommet eſt auſſi large que long, & de moitié plus long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci reſſemble parfaitement à la précédente. Ouverture.

Sa lèvre droite n'a que neuf dents intérieurement, & elle eſt bordée au dehors d'un bourrelet aſſez épais.

Sa lèvre gauche eſt recouverte d'une lame arrondie, très-grande, & extrêmement épaiſſe, qui enveloppe preſque toute la ſurface antérieure de la premiere ſpire.

La couleur de cette coquille eſt blanche, ou fauve, ou bleuâtre, quelquefois ſans taches, & quelquefois avec deux Couleur.

ou trois bandes brunes qui font le tour des ſpires.

Variétés. Lorſqu'elle eſt jeune elle éprouve les même variétés que les deux précédentes.

3°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, NON ÉCHANCRÉ.

---

12. LE VOJET. *Pl.* 8.

Buccinum. *Rondel. Piſc. pars ſecunda, pag.* 81.
Operculum Buccini. *Ejuſd. ibid. pag.* 86.
Le Cor de mer. *Ejuſd. Poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 52.
Couvercle du Cor de mer. *Ejuſd. ibid. pag.* 55.
Buccinum Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 39.
—— *Geſn. aquat. pag.* 152.
Buccinum villoſum Neapolitanum. *Colum. aquat. pag.* 12 & 14. (cùm animali.)
Buccinum Alabaſtrite hirſutum λεπτόρυγχος. *Ejuſd. ibid. pag.* 53 & 57.
Buccina Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 325.
Operculum Purpuræ, (id eſt, Buccini) Rondeletii. *Ejuſd. ibid. pag.* 346.
Buccinum. *Jonſt. exang. pag.* 33. *tab.* 10. *fig.* 8.
Murex Indiæ orientalis faſciatus faſciis in æqualia ſpatia diſtributis, quinque orbium ſpiris comprehenſus, labro oris altero leviter criſpato, altero valvulis & ſtrigis in adverſâ facie inſtar tuberculorum tumeſcentibus eleganter exornato. *Bonan. recr. pag.* 154. *claſſ.* 3. *n.* 289.
Turbo lapideis coſtis munitus, labro oris altero teſtæ incumbente, altero leviter criſpato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejuſd. ibid. pag.* 126. *n.* 105.
Buccinum roſtratum, labro ſimplici, altè ſtriatum ad intervalla. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 932. *fig.* 27.
Buccinum roſtratum, ventricoſius magnis ſtriis intervallo donatum. *Ejuſd. tab.* 936. *fig.* 31.
Buccinum roſtratum, labro duplicato, ſuperiori ſimile, ore anguſtiore, ſtriis eminentibus & nodoſis. *Ejuſd. tab.* 937. *fig.* 32.
—— *Rumph. Muſ. pag.* 161. *tab.* 49. *fig. J.*
Murex Indiæ orientalis faſciatus faſciis in æqualia ſpatia diſtributis, quinque orbium ſpiris comprehenſus, labro oris altero leviter criſpato, altero valvulis & ſtrigis in adverſa facie inſtar tuberculorum tumeſcentibus eleganter exornato. *Muſ. Kirk. pag.* 468. *n.* 290.
Turbo lapideis coſtis munitus, labro oris altero teſtæ incumbente, altero leviter criſpato; colore ut plurimùm cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejuſd. pag.* 455. *n.* 105.
Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, ſtriatum, ſtriis papilloſis cancellatis; coſtulâ in unâ quâque ſpirâ eminente colligatum, ex albido ſubcinereum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 50. *litt. A.*

La coquille du Vojet eſt grande, épaiſſe, peſante, ovoïde, & pointue aux deux extrêmités. Elle a ſix à huit pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Ce qui frappe le plus dans ſa ſurface extérieure, c'eſt le périoſte épais & membraneux qui la recouvre. Il laiſſe échapper par intervalles pluſieurs membranes ſemblables à autant de crêtes, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Ces membranes ont environ trois lignes de longueur : le frottement qu'elles éprouvent ſous les eaux, uſe leurs bords & les coupe en pluſieurs filets, qui rendent cette coquille velue. COQUILLE. Périoſte.

Ses ſpires ſont au nombre de dix, bien diſtinguées, arrondies & renflées conſidérablement dans leur milieu. Leur ſurface extérieure eſt relevée de pluſieurs groſſes canelures ridées en long & fort écartées, qui tournent avec elles, au nombre de ſept ſur la premiere ſpire, & de deux ſeulement ſur les autres. Ces canelures ſont croiſées à angles droits par d'autres canelures plus petites, & qui laiſſent un bouton ou tubercule aſſez gros dans l'endroit où elles viennent à ſe rencontrer. Il n'y a que deux rangs de ces tubercules dans chacune des ſpires du ſommet, & l'on en voit quelquefois trois dans la premiere. On remarque encore ſur la ſeconde ſpire un bourrelet conſidérable au-deſſous de la gauche de l'ouverture. Spires.

Le ſommet eſt pointu, auſſi long que large, & égal à la longueur de l'ouverture ſans ſon canal. Sommet.

L'ouverture eſt elliptique, une fois plus longue que large, & terminée en haut par un canal cylindrique, arrondi, non échancré à l'extrêmité, une fois plus long que large, une fois plus court qu'elle, & un peu recourbé en arriere. La fente de ce canal égale la quatriéme partie de ſon contour, & ſes deux bords ſont tranchans. L'extrêmité inférieure de l'ouverture a auſſi une eſpece de canal arrondi, fort évaſé, & ſans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite eſt relevée au dehors d'un gros bourrelet arrondi, & qui eſt médiocrement creux en dedans, auſſi-bien que les ſept canelures du dehors de la coquille. Celles-ci forment ſur les bords intérieurs de la même lèvre ſept ondes ou crénelures conſidérables & arrondies, avec leſquelles ſept paires de rides ou de dents ſont l'alternative.

La lèvre gauche eſt ridée en travers du haut en bas, par vingt à trente plis qui ſemblent autant de canelures irrégulieres, dont les deux plus baſſes ſont un peu plus groſſes que les autres.

Couleur. La couleur du périoſte eſt rouſſe. Celle de la coquille qu'il recouvre eſt blanche dans quelques-unes, ſans mêlange ou avec des marbrures brunes : dans d'autres elle eſt fauve avec un bordé de brun autour de l'ouverture, & ſept grandes taches pourpres ou violettes ſur chacun des bourrelets.

Variétés. Il y a de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, ont huit pouces de longueur quand elles ſont parvenues à leur juſte grandeur; il y en a d'autres qui n'ont que trois à quatre pouces; d'autres un pouce & demi; d'autres enfin qui ne paſſent guères un pouce. Elles prennent toutes deux bourrelets, conſtamment éloignés l'un de l'autre d'un tour de ſpirale, & qui ſe forment dans deux tems différens. Dans les coquilles qui n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, le premier bourrelet commence quand elles ont atteint neuf lignes : il paroît à un pouce dans celles d'un pouce & demi; à deux ou deux pouces & demi dans celles de trois à quatre pouces; & à quatre ou cinq pouces dans celles de ſix à huit. De-là les nombreuſes variétés que l'on obſerve dans cette coquille. Les petites ſont proportionnellement plus courtes que les grandes; & moins renflées dans les mâles que dans les femelles.

Lorſque cette coquille eſt arrivée à ſon dernier période d'accroiſſement, elle perd entierement ſon périoſte, & par conſéquent ſon velouté ou ſes poils. Il ſemble qu'à cet âge la nature réſerve les ſucs nourriciers pour le ſoutien de l'animal, elle ne fournit plus à l'accroiſſement ni à l'entretien de la coquille. Pour lors elle s'uſe, dépérit peu à peu, & devient ſujette aux vers & aux ſcolopendres, qui la piquent ſur-tout vers la pointe du ſommet.

ANIMAL. L'animal reſſemble à celui de la premiere eſpece. Son

Opercule. opercule eſt elliptique, aſſez épais.

Couleur. Sa couleur eſt un jaune-pâle, marqué d'un grand nombre de taches très-inégales & d'un noir tirant ſur le violet. Sa chair eſt tendre & blanche. Il rend beaucoup de cette couleur qu'on appelle *pourpre*

Cette

Cette eſpece ſe plaît entre les rochers où la mer briſe avec violence, & j'en ai trouvé beaucoup dans l'anſe de l'iſle de la Magdelaine.

13. LE JABIK. *Pl.* 8.

Buccinum roſtratum, labro duplicato compreſſum, cancellatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 939. *fig.* 34.

Buccinum roſtratum, labro duplicato dentato, duplici ſerie ſinuum cavato. *Ejuſd. tab.* 943. *fig.* 39.

Murex Luzon, alata, circulis pulchrè aſperis. *Pet. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 249. *tab.* 100. *fig.* 12.

Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, læve, labio externo duplicato, & papillis rotundis tubulo quodam ſibi invicem conjunctis diſtincto, in dorſo ligulis quibuſdam bullatis cùm ſpiris continuatum, labio interno rugoſo, ex albido, & fuſco diverſimodè coloratum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 49. *litt. B.*

Urceus ore integro, ſubrotundo, ad dextram labiato, ſeu ore plicato integro duplici ſinuum ſerie muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 48. *ſpec.* 1. *n.* 16.

ANIMAL. L'animal du Jabik ne differe point du précédent, & on le voit auſſi fréquemment dans les mêmes endroits.

COQUILLE. Sa coquille eſt obtuſe & arrondie à l'extrêmité ſupérieure. Elle n'a que deux pouces & demi de longueur, & ſept ou huit ſpires, dont la premiere eſt quelquefois liſſe & quelquefois environnée de trois rangs de petites boſſettes aſſez égales: les autres n'en ont qu'un rang. Chaque ſpire eſt encore traverſée, parallélement à la longueur de la coquille, par deux bourrelets qui n'ont pas de place fixe: quelquefois ils ſont rangés bout à bout les uns des autres ſur les deux côtés de la coquille, & quelquefois ils ſont diſperſés ſans ordre, mais toujours diſtans d'un tour de ſpirale les uns des autres. Ces bourrelets ſont arrondis & comme ridés ſur les côtés dans la plûpart; mais il y en a quelques-unes qui y portent des tubercules aſſez gros.

(Spires.)

Ouverture. Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt beaucoup moins long que dans la précédente eſpece, & il domine à peine la lèvre droite. Le canal inférieur eſt moins évaſé, cylindrique, à demi fermé, médiocrement échancré & recourbé en bas.

La lèvre droite eſt creuſée très-profondément au dedans de ſon bourrelet, & ſes bords ſont irrégulierement ondés, ſans crénelures, & marqués de dix ou douze rides inégales.

Période. Le périoste qui recouvre cette coquille n'eſt point velu.

Couleur. Sa couleur eſt fauve, quelquefois entourée de deux bandes brunes ou violettes.

14. LE SAMIER. *Pl.* 8.

Buccin ſingulier par ſes ſtries aurores, interrompues par de groſſes tubercules blanches; ſa bouche eſt garnie de dents, dont la lèvre forme un repli. *Hiſt. Conchyl. pag.* 269. *pl.* 12. *fig. K.*

Cette eſpece ſe trouve ſur la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée, mais aſſez rarement.

COQUILLE. Sa coquille eſt beaucoup plus épaiſſe & plus dure que les deux précédentes, de figure à peu près triangulaire, mais allongée, & pointue aux deux extrêmités. Sa longueur eſt double de ſa largeur qui n'a qu'un pouce ou peu davantage.

Spires. Les ſept ſpires qui la compoſent ſont peu renflées & peu diſtinguées. Sa ſurface extérieure eſt toute raboteuſe par vingt groſſes canelures longitudinales, & par un grand nombre d'autres qui les traverſent en angles droits, & laiſſent un petit bouton au point de leur réunion. La premiere ſpire a de plus un gros bourrelet élevé à côté de la lèvre gauche de l'ouverture, & qui s'étend juſques ſur la ſeconde ſpire.

Ouverture. L'ouverture differe des deux précédentes en ce qu'elle eſt beaucoup plus étroite, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son canal inférieur eſt court, fort étroit & ſans échancrure.

La lèvre droite eſt applatie en devant ſur le bourrelet, qui n'eſt point creux: elle eſt bordée intérieurement de cinq à ſix dents extrêmement groſſes.

La lèvre gauche n'a que douze ou quinze rides. A ſon extrêmité ſupérieure on apperçoit un petit ombilic ſemblable à un long ſillon, formé par le bourrelet qui y eſt appliqué.

Couleur. Le contour de l'ouverture eſt couleur de chair; le reſte de la coquille eſt blanc, & quelquefois auſſi couleur de chair.

15. LE SOLAT. *Pl.* 8.

COQUILLE. La coquille de cette eſpece que j'appelle du nom de Solat, reſſemble à celle de la premiere eſpece, tant par ſa figure que par ſon épaiſſeur. Elle eſt longue d'un pouce, & moins large des deux tiers.

Ses sept spires sont applaties, bien distinguées, & étagées, parce qu'elles se replient presqu'en angle droit un peu au-dessous de leur milieu. Leur surface est relevée de plusieurs côtes longitudinales, assez écartées, & traversées par plusieurs filets presqu'insensibles, qui laissent un petit tubercule conique à l'endroit où elles les touchent. Ces tubercules sont disposés sur six à sept rangs transversaux dans la premiere spire, sur deux ou trois dans la seconde, & sur un seul dans les autres, de maniere que ceux du rang inférieur, qui se trouve sur l'angle saillant formé par le pli des spires, sont beaucoup plus grands que les autres, & paroissent autant de petites épines. Spires.

Son ouverture représente une demi-lune, mais elle est tronquée par le bas & sans canal. Ouverture.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, sans bourrelet, lisse au dedans, & marquée sur ses bords d'un nombre de petites crénelures pareil à celui des rangs de pointes qui sont sur la premiere spire. Elle s'évase de maniere qu'elle semble sortir un peu en dehors.

La lèvre gauche est lisse, arrondie, recouverte d'une lame mince & luisante, & relevée d'un bourrelet ridé, qui, prenant origine au milieu de sa longueur, va tournant en demi-cercle se terminer au canal supérieur de l'ouverture, & forme à moitié chemin un ombilic oval & peu profond.

Le fond de sa couleur est gris, ou blanc, ou agathe, coupé par une bande fauve, & marqué de quelques taches brunes, jettées çà & là sur l'angle saillant des spires. Elle est brune au dedans. Couleur.

Elle est extrêmement commune autour des rochers du cap Bernard.

16. LE BIVET. *Pl.* 8.

Buccinum majus canaliculatum, rostratum, ore labioso, crassum striis, & plicaturis, seu costulis eminentibus rugosum, elegantissimè cancellatum, & exasperatum, candidum aliquando ex fusco lineatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 48. *fig. B. & C.*

La coquille du Bivet ressemble beaucoup à la précédente, mais elle a un pouce un quart de longueur, & moitié moins de largeur. Coquille.

Spires. Ses ſpires ne ſont point étagées, mais renflées & arrondies. Leurs côtes ſont plus relevées, rarement armées de pointes, & coupées par des filets plus ſenſibles. Ces filets ſont au nombre de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire, & de quatre à huit ſeulement dans les autres.

Ouverture. L'ouverture eſt pointue en bas comme en haut, & un tiers plus longue que le ſommet.

La lèvre droite eſt creuſée ſur les bords de douze petits ſillons, après leſquels s'étendent juſqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui font l'alternative avec eux.

La lèvre gauche n'a point de lame ſur ſa ſurface, & elle porte, depuis ſon milieu juſqu'à ſon extrêmité ſupérieure, trois groſſes dents qui tournent en dedans : l'autre moitié eſt occupée par les rides ou filets de la premiere ſpire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-deſſus de ſon milieu.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou griſe, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les ſpires.

Elle ſe voit en grande quantité avec la précédente.

17. LE GITON. *Pl.* 8.

Celle-ci ſe trouve auſſi fréquemment autour de l'iſle de Gorée & du cap Bernard.

Coquille. Sa coquille n'a que dix lignes de longueur. Elle eſt fort pointue aux extrêmités, & preſqu'une fois plus longue que large.

Spires. Ses huit ſpires ſont relevées de côtes applaties, qui forment une eſpece de treillis avec les petits filets qui les coupent à angles droits. On compte douze ou quinze de ces filets dans la premiere ſpire, ſix dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres.

Sommet. Son ſommet eſt un quart plus long que large, & un quart plus long que l'ouverture.

Ouverture. Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt deux ou trois fois plus court qu'elle.

La lèvre gauche eſt liſſe, ſans dents, recouverte d'une petite lame luiſante, peu élevée. Son bourrelet ſe trouve placé avec l'ombilic, fort proche de l'extrêmité ſupérieure.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou fauve, ſans aucun mêlange.

18. LE LIPIN. *Pl.* 8.

La figure de la coquille du Lipin s'éloigne un peu des trois précédentes, en ce que ſon extrêmité ſupérieure s'amincit davantage que le ſommet, & la fait paroître plus allongée. Les plus grandes que j'ai obſervées ont preſque un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

Elles portent neuf ſpires preſque applaties, mais bien diſtinguées & relevées par un rang de boutons arrondis & aſſez gros, qui fait le tour des ſpires. Dans la premiere ce rang de boutons eſt placé vers ſa partie inférieure, au lieu que dans les autres il ſemble couronner leur extrêmité ſupérieure. Leur ſurface eſt encore relevée d'un grand nombre de petits filets fort ſerrés, qui ſuivent auſſi le contour des ſpires. On en compte trente dans la premiere, douze dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que large, & un quart plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt elliptique, pointue aux deux extrêmités, de moitié plus longue que large, & terminée en haut par un canal preſqu'égal à ſa longueur, & légerement courbé vers le dos de la coquille. Ce canal eſt conique, preſqu'une fois plus long que large à ſon origine, & ouvert d'une fente aſſez étroite, & qui égale la cinquiéme partie de ſon contour. Son bord droit eſt tranchant, l'autre eſt arrondi. A l'extrêmité inférieure de l'ouverture on apperçoit un petit canal fort aigu, ſans échancrure, & accompagné d'une petite dent en filet à l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Elle eſt arrondie, ſans bourrelet & ſans ombilic.

La couleur de cette coquille eſt fauve, & quelquefois blanche avec des marbrures brunes. Couleur.

Elle n'eſt pas rare dans les rochers du cap de Dakar.

4°. *POURPRES A CANAL TRÉS-LONG.*

---

19. LE SIRAT. *Pl.* 8.

Murex Luzonis, plicis elatis nigris rugoſis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 248. *tab.* 99. *fig.* 13.

La coquille du Sirat differe de toutes les eſpeces de Pour- COQUILLE.

pres décrites jufqu'ici, par la longueur du canal qui termine fon extrêmité fupérieure. Elle a environ deux pouces & demi de longueur.

Spires. Elle eft compofée de huit fpires renflées, arrondies, & relevées de neuf groffes côtes rondes & prefque paralleles à fa longueur, cependant un peu inclinées de droite à gauche. Trois de ces côtes font un peu plus groffes que les autres qu'elles féparent en trois paires. Elles font comme formées par un repli, & armées chacune d'un nombre d'épines égal à celui des fpires, de forte qu'il ne s'en trouve qu'un rang fur chaque fpire. Les épines de la premiere font beaucoup plus grandes que les autres, longues d'environ cinq lignes, & placées vers fa partie inférieure; dans les autres fpires elles fe trouvent à peu près vers le milieu de leur longueur. Elles font toutes un peu courbées en bas, & coupées d'un profond fillon dans toute leur longueur fur le côté convexe. Outre ces côtes longitudinales, la furface de la coquille eft encore ornée d'un grand nombre de petits filets qui tournent avec les fpires.

Sommet. Le fommet eft auffi long que large, & prefqu'une fois plus court que l'ouverture avec fon canal.

Ouverture. Celle-ci reffemble à la précédente, à cela près qu'elle eft moins aiguë dans le bas; mais fon canal fupérieur la furpaffe d'une quatriéme partie en longueur. Ce canal eft conique, applati de devant en arriere, où il fe recourbe légerement, & une fois plus long qu'il n'eft large à fon origine. Il porte quelquefois trois ou quatre épines femblables à celles des fpires, mais plus petites. Sa fente eft fort étroite : elle égale à peine la fixiéme partie de fon contour; & fes bords font tranchans.

La lèvre droite eft tranchante & légerement ondée fur les bords, relevée en dedans d'environ quinze filets fort courts, & bordée au dehors d'une des neuf côtes longitudinales, qui, outre la groffe épine que j'ai dit qu'elle porte en bas, a encore une petite crête dans fa partie fupérieure.

La lèvre gauche eft arrondie, recouverte en bas d'une petite lame mince, luifante, & accompagnée fur les côtés du canal, d'un bourrelet droit, demi-cylindrique & affez confidérable.

Cette coquille eſt blanche ou fauve, avec quelques bandes brunes. Couleur.

Elle eſt ſujette à quelques variétés par rapport au nombre & à la forme des piquans. Le bourrelet même de la lèvre droite, dont l'intérieur eſt plein dans les vieilles, ſe trouve vuide & creux dans les jeunes. Celles-ci ont ordinairement moins de piquans, parce qu'elles ont moins de ſpires; & le canal de l'ouverture eſt un peu moins long, par comparaiſon avec le ſommet. Variétés.

L'animal differe peu des précédens. Son manteau eſt ſeulement orné d'un petit filet ſur la droite, & ſon tuyau plus allongé; il égale la moitié de la longueur de la coquille, & ſort peu hors de ſon canal. Son opercule eſt preſque rond. ANIMAL. Opercule.

J'ai rencontré rarement cette eſpece aux iſles de la Magdelaine, mais abondamment à l'iſle Ténérif des Canaries.

20. LE BOLIN. *Pl.* 8.

Purpura major pelagia exotica corniculata. *Colum. aquat. pag.* 60 & 62.

Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Bonan. recr. pag.* 153. *claſſ.* 3. *num.* 283.

Buccinum ampullaceum roſtratum, majus, muricibus longiſſimis inſtructum ad ſenos pares in infimo orbe primo. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 901. *fig.* 21.

Hauſtellum longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis; trocho obtuſo. *Rumph. Muſ. pag.* 86. *tab.* 26. *fig.* 5.

Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Muſ. Kirk. pag.* 468. *n.* 284.

Purpura rectiroſtra, umbonata & muricata, acumine canaliculi tantillùm extrorſum inclinata. *Lang. meth. pag.* 25.

Purpura rectiroſtra, major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquando rufeſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 30. *fig. D.*

Hauſtellum muricatum ſeu dentatum; longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis, trocho obtuſo; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 63. *ſpec.* 2. *n.* 3.

L'animal du Bolin reſſemble parfaitement à celui du Sirat, à cela près que ſon manteau eſt bordé de deux longs filets ſur la droite, & fort étendu ſur la gauche. ANIMAL.

Coquille. Sa coquille approche auſſi beaucoup de la ſienne. Elle eſt un peu plus épaiſſe, & repréſente aſſez bien une maſſue ou un fuſeau à tête courte & ronde. Sa longueur eſt de quatre à huit pouces, & double de ſa largeur.

Spires. Elle eſt compoſée de huit à neuf ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées, & relevées de ſix à ſept groſſes côtes à peu près égales, comme repliées de droite à gauche, & obliquement couchées ſur ſa longueur. Ces côtes ſont traverſées, comme toute la coquille, par un grand nombre de filets, & armées ſeulement ſur la premiere ſpire, de quatorze dents diſpoſées ſur deux rangs qui tournent vers ſon milieu. Ces dents ont depuis un demi-pouce juſqu'à un pouce de longueur dans les coquilles de quatre pouces, & dans celles de huit elles ont un à deux pouces. Elles ſont courbées ſur le côté, de maniere qu'elles remontent un peu en haut en divergeant, & toutes creuſées d'un profond ſillon ſur leur convexité.

Sommet. Le ſommet eſt une fois plus large que long, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture ſans ſon canal.

Ouverture. L'ouverture eſt un tiers plus courte que ſon canal, qui eſt à peu près cylindrique, & trois fois plus long que large à ſa naiſſance. Il porte communément quinze à dix-huit épines horizontales, aſſez droites, & une ou deux fois plus petites que celles des ſpires.

La lèvre droite reſſemble à celle du Sirat, mais elle n'a point de crête dans ſa partie ſupérieure.

La lèvre gauche ſe fait remarquer par la figure & la grandeur de la plaque luiſante qui la recouvre. Cette plaque ſe releve & ſe préſente vis-à-vis l'ouverture comme une lame aſſez mince, ondée dans ſon milieu, & une fois plus longue que large.

Couleur. Cette coquille eſt blanche, ou jaune, ou fauve au dehors, & couleur de roſe au dedans.

Elle eſt aſſez commune aux iſles de la Magdelaine.

Remarque. Il ne faut pas confondre cette coquille avec celle de la Méditerranée que Rondelet a décrite (1), & que les Vénitiens appellent *Ognella*, & les Génois *Roncera*. Elle en approche beaucoup, à la vérité, & même aſſez pour qu'on ne puiſſe la

(1) Hiſtoire des Poiſſons, ſeconde partie, édition françoiſe, page 45.

diſtinguer

distinguer au premier abord, comme il est arrivé à la plûpart des Auteurs qui n'en ont fait qu'une espece. Cependant lorsqu'on l'examine de près, on voit qu'elle en differe à plusieurs égards. 1°. Ses côtes sont peu élevées & presqu'insensibles. 2°. Outre les deux rangs d'épines de la premiere spire, elle a encore un rang qui tourne sur les autres. 3°. Ces épines sont plus courtes & moins courbes. 4°. Le sommet est moins renflé, de moitié seulement plus large que long, & de moitié plus court que l'ouverture. 5°. Celle-ci est aussi longue que son canal. 6°. La lèvre droite n'a point de bourrelet, & elle porte trente petits filets sur son bord interne. 7°. Enfin, la lèvre gauche a huit ou dix petites dents sur sa partie supérieure, & sa plaque est moins large & presque droite.

5°. *POURPRES A CANAL LONG, ET FERMÉ COMME UN TUYAU.*

---

21. LE JATOU. *Pl. 9.*

Voici une espece des plus communes autour de l'isle de Gorée, & des plus rares dans les cabinets. Je ne l'ai vû figurée nulle part.

Sa coquille est très-épaisse, de figure triangulaire, & pointue aux deux extrêmités. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

Elle est composée de huit spires convexes, comme étagées & relevées de trois grosses côtes longitudinales, dont l'une est placée sur le milieu de son dos, & les deux autres sur les côtés de l'ouverture. Ces côtes sont aîlées & tranchantes sur la premiere spire, arrondies sur les autres, & séparées par un gros bouton qui s'éleve dans l'espace qu'elles laissent entr'elles sur chaque spire. Spires.

Le sommet est aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture, y compris son canal. Sommet.

L'ouverture est fort petite eu égard au volume de la coquille. Elle représente une ellipse très-réguliere, dont le grand diametre est de moitié moindre que le petit, & un tiers plus court que son canal. Celui-ci a la figure d'un tuyau applati de devant en arriere, fermé exactement dans toute sa longueur, aussi long que large à son origine, qui est aîlée. Ouverture.

Il ſe termine par une petite pointe recourbée légerement ſur le dos de la coquille. Il n'y a pas la moindre apparence de canal inférieur.

La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un gros bourrelet: elle préſente en devant ſon bord qui eſt aigu, tranchant, & découpé en ſix à huit petites dents plates, arrondies à leur extrêmité, & d'autant plus grandes qu'elles approchent davantage du canal.

La lèvre gauche eſt ronde ou convexe, liſſe, unie, & recouverte d'une lame très-courte. Le bourrelet qui accompagne le tuyau du canal, imite parfaitement le tuyau, étant cylindrique, creux intérieurement, & percé à ſon extrêmité. Il eſt formé par la réunion des deux aîles, celle du dos & celle de la gauche de l'ouverture.

Couleur. Il eſt rare que cette coquille ſorte de la mer avec une certaine propreté. Elle eſt toujours couverte d'une mucoſité verte, ou d'un tartre gris, & ſouvent de petits coquillages qu'il eſt difficile d'en détacher. Nettoyée de ces corps étrangers, elle montre un fond blanc quelquefois ſans mêlange, quelquefois marbré de brun, & le plus ſouvent d'un brun-brûlé, qui remplit l'eſpace abandonné par les trois côtes aîlées.

Remarque. Lorſque cette coquille eſt fort jeune, qu'elle ne paſſe pas trois lignes, elle a une figure toute différente de celle que je viens de décrire. Elle n'eſt ni triangulaire ni aîlée; ſa forme eſt à peu près conique; & elle n'a guères plus de longueur que de largeur. Ses ſpires ſont au nombre de cinq ſeulement, relevées au milieu par une vive-arrête qui tourne avec elles, & marquées de ſix petits filets qui y laiſſent une petite pointe. La lèvre droite de ſon ouverture n'eſt point dentée, & ſon canal qui eſt une fois plus court qu'elle, n'eſt pas encore entierement fermé. Sa couleur eſt griſe ou blanc-ſale. Telle eſt celle que j'ai fait figurer à la lettre A. dans la planche 9.

ANIMAL. L'animal du Jatou eſt parfaitement blanc; il n'a que les yeux de noirs.

Pied. Son pied n'a en deſſous que quelques petits ſillons paralleles à ſa longueur.

Opercule. Son opercule eſt elliptique, auſſi grand que l'ouverture de la coquille, de moitié plus long que large, & relevé au dehors de neuf petites nervures courbées en arc.

Son manteau & ſes autres parties reſſemblent entierement à celles de la premiere eſpece.

6°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, FORT RESSERRÉ, ET PRESQUE FERMÉ.

---

22. LE COFAR. *Pl. 9.*

Buccinum roſtratum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 944.
Murex coſtoſus, quinquangularis; Rumphii. *Klein. tent. p.* 102. *ſpec.* 2.

Cette eſpece de Pourpre eſt une des plus grandes que j'aie obſervées au Sénégal. Elle ſe trouve communément aux iſles de la Magdelaine.

Sa coquille eſt extrêmement épaiſſe; de figure ovoïde, terminée en pointe aux deux extrêmités, longue d'environ huit pouces, & moins large d'un tiers. Coquille.

Elle eſt compoſée de neuf à dix ſpires convexes, arrondies, bien diſtinguées, & relevées de ſept à neuf groſſes côtes qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Dans les deux premieres ſpires ces côtes ſont garnies de pointes médiocres, à peu près égales, & qui paroiſſent formées par un repli. On compte ſix ou huit de ces pointes dans la premiere ſpire, & deux ſeulement dans la ſeconde: dans les autres elles ſe métamorphoſent en un bouton aſſez gros. Les côtes ſont encore toutes traverſées par un grand nombre de petits filets délicatement chagrinés, qui couvrent auſſi toute la ſurface de la coquille en tournant avec les ſpires. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que l'ouverture, ſans ſon canal. Sommet.

Celle-ci eſt médiocrement grande, & preſque ronde, un peu aiguë & reſſerrée aux extrêmités. A celle d'en haut elle forme un canal preſque droit ou peu recourbé en arriere, une fois plus court qu'elle, & dont les bords minces & tranchans, ſont ſi rapprochés qu'ils ne laiſſent qu'une fente fort étroite. Son extrêmité inférieure a auſſi un petit canal ſans échancrure, & formé en partie par une petite côte qui s'éleve ſur l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Cette lèvre porte à ſon extrêmité ſupérieure un bourrelet

plein, qui laiſſe à ſon origine un grand ombilic rond & très-profond.

La lèvre droite eſt épaiſſe, ſans bourrelet, tranchante, & légerement ondée ſur les bords, & marquée au dedans d'un nombre de ſillons égal à celui des pointes que portent les côtes de la premiere ſpire.

Couleur. Sa couleur eſt fauve, ou d'un brun très-foncé & tirant ſur le noir.

23. LE LOSET. *Pl.* 9.

COQUILLE. La coquille du Loſet n'a que ſix lignes de longueur ſur une largeur une fois & demie moindre.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de huit, peu renflées, & chagrinées de tubercules médiocres, applatis, fort ſerrés, ſe touchans les uns les autres, & diſtribués ſur douze à quinze rangs dans la premiere ſpire, ſur cinq dans la ſeconde, & en moindre quantité dans les autres.

Sommet. Son ſommet eſt un tiers plus long que large, & auſſi long que l'ouverture avec ſon canal.

Ouverture. Celle-ci reſſemble à la précédente, à cela près qu'elle eſt de moitié plus longue que large, & qu'elle n'a point de canal ni de côte à ſon extrêmité inférieure ſur la lèvre gauche.

Cette lèvre eſt recouverte d'une lame courte & mince, qui ſe redreſſe & préſente en devant ſes bords qui ſont tranchans.

La lèvre droite eſt découpée de dix ou douze dents ſur ſes bords, & relevée de quatre ou cinq intérieurement.

Couleur. Le brun foncé fait toute ſa couleur.

On la trouve communément ſur les rochers de l'iſle de Gorée.

24. LE SUGA. *Pl.* 9.

Cette eſpece ſe voit fréquemment avec la précédente, à laquelle elle reſſemble infiniment.

COQUILLE. Sa coquille eſt plus petite, n'ayant que cinq lignes de longueur.

Spires. Elle n'a que huit ou douze rangs de tubercules dans ſa premiere ſpire, & trois ou quatre ſeulement dans la ſeconde. Ils ſont plus petits, plus renflés, arrondis, & fort écartés les uns des autres.

Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un peu plus long que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'eſt bordée que de ſix à huit dents, & la lame de la lèvre gauche ne ſe releve pas ſenſiblement. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, & les tubercules ſont bruns. Couleur.

7°. *POURPRES A CANAL ÉVASÉ.*

---

25. LE TAFON. *Pl. 9.*

Buccinum dentatum, admodum craſſum, fuſcum, leviter & densè ſtriatum, ventricoſum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 831. *fig.* 55.

Buccinum breviroſtrum, admodum craſſum, fuſcum, tenuiter ſtriatum; è ſinu Mexicano juxtà Campêche. *Ejuſd. tab.* 963. *fig.* 16.

Lagena ore ſemilunato, craſſa, fuſca, tenuiter ſtriata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 50. *ſpec.* 1. *n.* 4.

La coquille du Tafon eſt obtuſe & arrondie à ſon extrêmité ſupérieure, longue d'environ un pouce & demi, & une fois moins large. Coquille.

On y compte neuf ſpires qui ſont quelquefois légerement renflées, & quelquefois applaties, (excepté la premiere qui eſt toujours fort renflée) & peu diſtinguées les unes des autres. Leur ſurface extérieure eſt coupée par un nombre prodigieux de ſillons creuſés légerement & qui tournent avec elles. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que large, & fort peu plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt elliptique, obtuſe à ſon extrêmité ſupérieure, aiguë à l'inférieure, & une fois plus longue que large. Son canal ſupérieur eſt fort court, très-évaſé, & coupé en haut d'une échancrure qui a autant de largeur que de profondeur. Elle a encore dans ſon angle inférieur un canal non échancré, & formé par la rencontre de quelques filets élevés ſur les deux lèvres. Ouverture.

La lèvre droite eſt découpée ſur ſes bords de vingt à vingt-deux petites dents rapprochées deux à deux, & ornée au dedans d'un pareil nombre de filets, dont les inférieurs ſont un peu plus gros que les autres.

La lèvre gauche a quelquefois une petite plaque relevée de quinze à vingt rides, dont les deux d'en bas ſont un peu plus groſſes que les autres : quelquefois elle eſt liſſe, unie, ſans plaque, mais toujours avec un filet dans ſon extrêmité inférieure. Elle a un bourrelet qui n'eſt guères ſenſible que lorſqu'elle porte la petite lame ridée.

Périoſte. Couleur. Elle eſt couverte d'un périoſte mince & verdâtre, qui lui laiſſe toujours un peu de ſa couleur. Son fond eſt cendré tirant ſur le noir, quelquefois traverſé par un grand nombre de petits ſillons blancs.

Remarque. La différence qu'on remarque dans la figure des ſpires & de la lèvre gauche de l'ouverture de cette coquille, caractériſe le ſexe de l'animal qu'elle renferme. Le mâle a ſa coquille plus étroite, plus allongée, à ſpires applaties, & la lèvre gauche de l'ouverture ſans lame & ſans rides.

ANIMAL. Opercule. L'animal ne differe de celui de la premiere eſpece que par ſon opercule qui eſt parfaitement elliptique, liſſe & uni au dehors, ſans rides & ſans ſillons, une fois plus long que large, & de moitié ſeulement plus court que l'ouverture de la coquille.

J'ai obſervé cette eſpece non-ſeulement à l'iſle de Gorée, mais même à celle de Ténérif des Canaries, où elle eſt également commune dans les rochers les plus battus par les vagues.

26. LE GOUSOL. *Pl. 9.*

L'animal du Gouſol reſſemble parfaitement au précédent.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue d'environ neuf lignes : elle ſurpaſſe une fois & un peu davantage ſa largeur.

Spires. Ses huit ſpires ſont toutes applaties, peu diſtinguées, liſſes & unies, ſans canelures.

Ouverture. Son ouverture eſt deux fois plus longue que large, & ſans canal ſenſible à l'extrêmité inférieure. Le canal ſupérieur eſt plus court & plus évaſé que le précédent, & échancré de même.

La lèvre droite eſt mince, tranchante, ſans dents. La gauche porte dans ſa moitié ſupérieure une petite plaque luiſante, garnie de cinq groſſes dents qui tournent dans l'intérieur de la coquille.

Elle eſt de couleur agathe-clair, & recouverte d'un périoſte mince & fauve. Couleur. Périoſte.

On ne la trouve que rarement autour de l'iſle de Gorée.

27. LE BIGNI. *Pl.* 9.

Buccinum Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 827. *fig.* 49. *b.* & *tab.* 964. *fig.* 49. *f.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex carneo & albido obſcurè punctatum. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 43. *fig. B.*

Lagena ore longo anguſto, Phrygiè picta & dentata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 50. *ſpec.* 2. *n.* 4.

La coquille du Bigni n'a que ſix lignes de longueur, ſur une largeur une fois moindre. Ses ſpires ſont un peu renflées. Coquille. Spires.

Son ouverture eſt fort évaſée, une fois ſeulement plus longue que large. Ouverture.

La lèvre droite eſt médiocrement épaiſſe, garnie au dedans de douze ou quinze dents fort petites. La lèvre gauche eſt ſimple, arrondie, ſans plaque, ſans dents & ſans bourrelet.

Sa couleur varie à l'infini. Son fond eſt ordinairement blanc, & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées, qui ſont brunes dans quelques-unes & fauves dans d'autres : quelquefois il eſt marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun, qui tourne ſur les ſpires. Au dedans elle eſt parfaitement blanche. Couleur.

Elle ſe trouve en grande quantité dans les rochers de l'iſle de Gorée.

28. LE SIGER. *Pl.* 9.

Buccinum dentatum, parvum, rictu anguſto, læve, exiguis puncturis faſciatim depictum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 825. *fig.* 45.

Buccinum dentatum, parvum, roſtratum, ampullaceum, læve, ſubcroceum, puncturis albis denſè depictum. *Ejuſd. ibid. fig.* 46.

Buccinum dentatum rufum, exiguis maculis albis depictum, rictu ſubpurpureo. *Ejuſd. tab.* 826. *fig.* 48 & 49. & *tab.* 827. *fig.* 49. *c.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex albo & nigro variegatum. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 43. *fig. C.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, album, dentatum, puncturis rubris depictum. *Ejuſd. ibid. fig. E.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, colore muſtelino, carneo & albido variegatum. *Ejuſd. ibid. fig. G.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, ex rubro, & albido depictum, & punctatum. *Ejusd. ibid. fig. H.*

Lagena ore longo, angusto, rufa, exiguis maculis albis, rictu subpurpureo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 50. *spec.* 2. *n.* 2.

COQUILLE. Ce coquillage se voit très-fréquemment avec le précédent, dont il ne differe que parce que sa coquille est plus épaisse, moins arrondie à l'extrêmité supérieure, & que sa longueur n'est pas tout-à-fait double de sa largeur.

Spires. Ses spires sont (excepté la premiere) applaties, peu distinguées les unes des autres, & coupées par un grand nombre de sillons presqu'imperceptibles qui tournent avec elles.

Sommet. Le sommet forme un cône raccourci, dont la longueur est égale à sa largeur, & de moitié plus courte que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci est fort étroite, un peu courbée en arc dans son milieu, & quatre fois plus longue que large.

La lèvre droite est très-épaisse & arrondie sur les bords. Elle est renflée considérablement vers son milieu, & ornée en dedans de quinze dents à peu près égales & assez grandes.

La lèvre droite porte dans sa moitié supérieure sept à huit dents semblables, mais plus petites.

Couleur. Le périoste qui la recouvre est fort mince & cendré. Au-dessous elle est quelquefois blanche, marbrée de jaune ou de brun : quelquefois elle est entierement brune.

Remarque. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & des dents aux deux lèvres de l'ouverture, que lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'accroissement ; de sorte qu'avant ce tems elle ressemble beaucoup à l'espece qui précéde : on la distingue cependant par son ouverture, qui a encore alors deux fois plus de longueur que de largeur, & par ses spires qui sont toujours applaties & sillonnées.

ANIMAL. Yeux. L'animal différe de tous ceux décrits jusqu'ici, par la position de ses yeux, qui se trouvent placés beaucoup au-dessous du milieu de la longueur des cornes.

Opercule. Son opercule est infiniment petit : il n'a pas plus d'une ligne de longueur : il est extrêmement mince, transparent, fauve, elliptique, obtus à ses extrêmités, de moitié plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

29.

29. LE STARON. *Pl.* 9.

Buccinum dentatum parvum rictu compresso sive angusto variegatum, striis valdè exasperatum; Jamaicense. *List. hist. Conchyl. tab.* 824. *fig.* 43.
Buccinulum dentatum Jamaicense, striis fasciatis maculatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 578. *tab.* 9. *fig.* 4.
Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, rictu compresso, striis exasperatum, candidum, ex fusco maculatum, labio externo dentato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. L.*
Oliva variegata; rictu compresso; Listeri. *Klein. tent. pag.* 83. *spec.* 4.

Toute la différence qu'on remarque entre cette espece & la précédente, consiste en ce que sa coquille est plus épaisse, qu'elle a huit lignes de longueur, que son sommet est un peu plus large que long, & qu'enfin elle est quelquefois entierement blanche, & marbrée de taches d'un bleu d'ardoise. COQUILLE.

Elle multiplie beaucoup moins dans les mêmes endroits.

30. LE KALAN. *Pl.* 9.

Πορφύρα Græcis, *Purpura* Latinis, *Roncera* Genuensibus, *Ogniella* Romanis. *Belon. aquat. pag.* 420.
Murex Marmoreus. *Rondel. pisc. pars secunda, edit. lat. pag.* 76.
Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 83.
Operculum Conchylii. *Ejusd. ibid. pag.* 86.
Murex Marbrin. *Ejusd. édit. franç. part.* 2. *pag.* 48.
Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 54.
Couvercle du Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 55.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 35.
Conchylium Rondeletii. *Ejusd. pag.* 42.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 43.
Conchylium Rondeletii. *Gesn. aquat. pag.* 340.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 341.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 690.
Murex Stromboides, sive Rhomboides bilinguis. *Colum. aquat. p.* 60 & 61.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 334.
Conchylium Rondeletii, cum suis Operculis. *Ejusd. ibid. pag.* 346.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Jonst. exang. pag.* 34. *tab.* 11.
Conchylium Rondeletii. *Ejusd. ibid. pag.* 35.
Murex intùs rubescens, extùs marmoreus, sanguineis & rubiginosis maculis contectus, cortice tuberoso & aspero; oris labro admodum tumescente, undosis sinubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Bonan. recr. pag.* 155. *class.* 3. *n.* 300.

Buccinum bilingue majus tenue, ex rufo nebulatum muricatum; Jamaicense. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 860. *fig.* 17.
Buccinum bilingue grave, labro craffo fivè pulvinato, maculatum & ftriis & muricibus exafperatum. *Ejufd. tab.* 861. *fig.* 18.
Buccinum ampullaceum; grande variegatum, claviculâ extremo planâ, leviterque muricatâ. *Ejufd. tab.* 882. *fig.* 4.
Alata lentiginofa, malaicenfibus *Bia Taijlala* dicta. *Rumph. muf. pag.* 111. *art.* 10. *tab.* 37. *fig. Q.*
Murex intùs rubefcens, extùs marmoreus, fanguineis & rubiginofis maculis contectus; cortice tuberofo & afpero; oris labro admodùm tumefcente, undofis finubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Muf. Kirk. pag.* 469. *n.* 300.
Murex dorfo rugofo & tribus verrucarum ordinibus exafperato. *Barrel. Ic. pag.* 132. *tab.* 1323. *fig.* 6.
Murex ftriatus rugofus & fimbriatus, aure ad tertiam fpiram ufquè elongatâ, & cùm appendice (ficuti fæpius auricula cuti) itâ fpiris adhærente munitâ muricatus. *Lang. meth. pag.* 27.
Rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lèvre fort en forme d'aîle; fa couleur à fond blanc eft mêlée de quelques taches brunes. *Hift. Conchyl. pag.* 294. *pl.* 18. *fig. C.*
Murex ftriatus, rugofus, papillofus, & tuberofus, ex albido & terreo colore depictus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 32. *fig. A.*
Lentigo multicolor; fuper albo colore flavo, cinereo, diftinctus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 100. *fpec.* 1.
Lentigo tenuis; ex rufo nebulata; Lifteri. *Ejufd. ib. fpec.* 2. *tab.* 6. *fig.* 107.
Lentigo gravis, labro craffo, feu pulvinato; Lifteri. *Ejufd. ibid. fpec.* 3.

Belon a appellé ce coquillage des noms de *Purpura*, *Roncera*, *Ogniella*, &c. Rondelet lui a donné celui de *Conchylium*, prétendant que c'étoit le *Conchylium* de Diofcoride & des Anciens, & il a tranfporté les noms de *Roncera* & d'*Ogniella* à une autre efpece de Pourpre à long canal, qui approche beaucoup de celle que j'ai décrite fous le nom de Bolin (1). La difficulté que les Modernes ont trouvé à concilier ces deux Auteurs, & à certifier la connoiffance du vrai *Conchylium* des Anciens, leur a fait fans doute abandonner ce nom, que nous ne voyons nulle part depuis Rondelet. Ce font les mêmes raifons qui m'ont déterminé à donner à ce coquillage le nom de Kalan.

COQUILLE. Sa coquille eft des plus épaiffes & des plus pefantes. Elle a environ huit à neuf pouces de longueur, & moitié moins de largeur.

(1) Voyez la page 118.

Les onze ſpires qui la compoſent ſont applaties & même un peu creuſées dans leur milieu, & forment une eſpece de pli en débordant les unes ſur les autres. Elles ſont marquées en bas de quatre ou cinq ſillons peu apparens, & d'un rang de boutons ou de gros tubercules obtus & arrondis. Ces tubercules ſont placés dans la partie inférieure de la premiere ſpire, au lieu que dans les dix autres ils couronnent leur partie ſupérieure; ils paroiſſent en creux dans l'intérieur de la coquille. La premiere ſpire eſt encore ondée ou marquée de pluſieurs plis fort inégaux, & quelquefois de deux à quatre rangs de pareils tubercules. Spires.

Le ſommet eſt de moitié plus large que long, & une fois & un quart plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture forme une eſpece de parallélogramme fort retréci en dedans, dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur, & triple de la longueur du ſommet. Elle ſe termine en haut par un canal cylindrique médiocrement long, ſans échancrure, aigu à droite, arrondi à gauche, & recourbé tantôt ſur la droite en dedans, tantôt ſur la gauche en dehors. Ouverture.

Cette ouverture paroît fort évaſée au dehors, parce que la lèvre droite s'étend conſidérablement. Celle-ci eſt très-épaiſſe, obtuſe ſur ſes bords, quoique ſans bourrelet, & pliée vers le haut pour former un ſecond canal ou une goutiere F. fort courte & demi-cylindrique. Elle deſcend en bas ſur la ſeconde ſpire, & quelquefois juſques ſur la troiſiéme qu'elle ſemble couper en deux parties.

La lèvre gauche eſt droite, c'eſt-à-dire qu'elle n'eſt nullement creuſée en arc vers ſon milieu, particularité que je n'ai remarquée dans aucune des Pourpres décrites juſqu'ici. Elle eſt obtuſe, arrondie, & recouverte d'une grande lame du poli le plus parfait.

Lorſqu'on tire fraîchement cette coquille de la mer, elle eſt enveloppée d'un périoſte roux & aſſez mince, qui étant enlevé, laiſſe voir ſon fond fauve, ſur lequel ſont répandues quelques marbrures blanches ondées. On découvre encore dans quelques-unes une bande d'une très-belle carnation, qui s'étend ſur les tubercules. Intérieurement elle eſt blanche, mais les bords des deux lèvres ſe teignent d'une couleur Périoſte. Couleur.

cuivrée dès qu'elle a resté quelque-tems exposée sur le rivage après la mort de l'animal.

Variétés. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & de l'étendue à la lèvre droite, que lorsqu'elle a atteint une longueur d'environ trois pouces; mais toutes celles qui sont parvenues à cette grandeur n'ont pas pour cela cette lèvre épaisse. Il y en a qui, comme les jeunes, l'ont extrêmement mince, tranchante, fort resserrée, sans évasement & sans canal, ce qui leur donne un air tout différent & capable d'en imposer aux observateurs qui n'ont point vû les animaux des unes & des autres. C'est ainsi que le Docteur Rondelet a regardé son *Conchylium* comme une espece différente de son *Murex marmoreus* : telle est encore l'erreur du sçavant Lister, qui n'a pas même soupçonné que le Buccin de la planche 882 de sa Conchyliologie, pût se rapprocher de ceux qu'il a figurés aux planches 860 & 861 du même ouvrage.

Il y a aussi de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, n'ont qu'un rang de tubercules sur la premiere spire, & d'autres qui en ont deux, trois & même quatre. Ces tubercules sont ordinairement arrondis; on en voit cependant quelques-unes qui les ont pointus, mais toujours assez courts. Ces petites différences qui ne sont dûes qu'à l'âge ou à des accidens, ne doivent point nous faire multiplier cette espece mal-à-propos.

ANIMAL. L'animal ressemble beaucoup à celui de la premiere espece;

Yeux. mais ses yeux paroissent placés un peu au-dessus du milieu de la longueur des cornes.

Opercule. L'opercule est fixé sur l'extrêmité postérieure de son pied, & il n'y tient que par la quatriéme partie de sa longueur, & par un de ses bords, celui qui est convexe. Il est elliptique, arrondi à l'extrêmité supérieure qui est plus épaisse, pointu à l'extrêmité opposée, trois à quatre fois plus long que large, brun-noirâtre, poli sur sa surface extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en descendant. Lorsque le pied de l'animal sort de la coquille, il se retourne de maniere que la pointe de l'opercule qui se trouvoit en bas pendant qu'il y étoit renfermé, regarde en haut, & qu'au contraire sa rondeur qui étoit en haut descend en bas.

J'ai trouvé cette espece communément dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée & de Rufisk. Elle

rend une liqueur qui pourroit ſervir à teindre, comme celle de la plûpart des Pourpres.

Remarque.

Suivant le témoignage de Rondelet (1) « c'eſt de ce co-
» quillage que les Anciens tiroient ce couvercle (opercule)
» appellé ὄνυξ par Dioſcoride, en latin *Unguis*, par Serapion
» *Athſar-atheb* ou *Athſar-athaib*, c'eſt-à-dire, *Ongle aro-*
» *matique*, à cauſe de ſa figure : car il reſſemble à l'ongle d'un
» oiſeau de proie, & tient contre la chair par le bout qui eſt
» le plus épais.... Dioſcoride en reconnoît deux eſpeces :
» l'une que l'on tire de la Mer-rouge, & qui eſt blanche &
» & graſſe ; c'eſt la plus eſtimée : l'autre eſt noirâtre & plus
» petite ; elle vient de Babylone..... Les couvercles ronds
» des Pourpres, s'appellent du nom de *Blatta Byzantia* ou
» *Blattion Byzantium* ; mais les Apothicaires appellent au-
» jourd'hui indifféremment *Blattas Byzantias* les couvercles
» du *Conchylium* & ceux des Pourpres (2).... Ils ont tous
» à peu près les mêmes vertus, quoique de forme différente.
» Lorſqu'on les brûle ils répandent une odeur ſemblable à
» celle du *Caſtoreum*, & leur fumée eſt d'un grand ſecours
» pour les vapeurs & contre l'épilepſie. Pris en décoction ils
» ſont laxatifs. »

Voilà ce que dit Rondelet de l'opercule de coquillage. Aujourd'hui on en fait peu d'uſage ; il eſt ſeulement recherché, comme les coquilles, pour l'ornement des cabinets.

31. LE NIVAR. *Pl. 9.*

Cochlea furvam Æthiopis pellem colore ſimulans, binis faſciis cincta inæqualibus, ore valdè anguſto, quamvis in longum producto. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 357.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 472. *n.* 350.

Buccin de couleur fauve, rayé ſur toute ſa ſuperficie ; les ſept étages de ſa clavicule qui ſont applatis, le rendent extrêmement rare. *Hiſt. Conchyl. pag.* 268. *planc.* 12. *fig. A.*

Fuſus brevis Æthiops à colore ; binis faſciis inæqualibus cinctus ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 61. *ſpec.* 2. *n.* 2. *g.*

ANIMAL.

L'animal du Nivar reſſemble parfaitement à celui de la douziéme eſpece.

(1) Seconde partie de l'Hiſtoire entiere des Poiſſons, *liv.* 2. *chap.* 10. *pag.* 55.

(2) Pourpre appellée à Gênes *Roncera*, à Veniſe *Ognella*, en Languedoc *Burez*. *Ejuſd. ibid. chap.* 1. *pag.* 44.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort allongée, & pointue aux deux extrêmités. Elle a cinq à ſix pouces de longueur, & une fois & un tiers moins de largeur.

Spires. Ses onze ſpires ſont renflées conſidérablement, & repliées en angle droit vers le milieu, excepté la premiere, dans laquelle ce repli ne ſe voit que vers ſon extrêmité inférieure: il les fait paroître comme étagées, & il forme tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus, ſouvent garni d'un rang de tubercules arrondis. Leur ſurface eſt encore ornée d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles.

Sommet. Le ſommet eſt un peu plus long que large, & de moitié plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt elliptique, aiguë aux deux extrêmités, & deux fois plus longue que large. Elle ſe confond avec ſon canal ſupérieur, qui eſt ouvert en demi-cylindre, & à bords tranchans.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, mince & relevée en dedans de quinze à vingt filets qui tournent avec la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt creuſée en arc vers ſon milieu, recouverte d'une plaque luiſante, polie, fort petite, & preſque ſans bourrelet.

Périoſte. Le périoſte qui la recouvre reſſemble à un drap brun, tenace, très-épais & velouté.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt brun, quelquefois violet, tanné ou couleur de ſuie, coupé par une bandelette blanche, diviſée inégalement en deux par un filet brun. Cette bandelette commence un peu au-deſſous du milieu de la premiere ſpire, & tourne ſur la partie ſupérieure des autres.

Ce coquillage ſe trouve aſſez fréquemment dans les rochers des iſles de Gorée & de la Magdelaine.

32. LE BLATIN. *Pl.* 9.

Cette eſpece ſe voit abondamment avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, à la petiteſſe près.

COQUILLE. Sa coquille a rarement plus de ſept lignes de longueur. Sa largeur eſt une fois moindre.

Spires. Elle n'a que huit ſpires qui ſont peu renflées, fort ſerrées, & chagrinées par un grand nombre de tubercules aſſez gros,

écartés & diſpoſés ſur pluſieurs rangs qui tournent avec elles. On en compte cinq à ſix ſur la premiere ſpire, deux ſur la ſeconde, & un ſeul ſur les autres.

Le ſommet égale en longueur la premiere ſpire. Sommet.

La longueur de l'ouverture n'eſt pas tout-à-fait triple de ſa largeur. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince & ſans dents dans quelques-unes, dans d'autres elle eſt fort épaiſſe, ornée au dedans de cinq dents aſſez groſſes, & arrondies.

Le fond de ſa couleur eſt un pourpre foncé, tirant ſur le violet ou ſur le noir. Dans quelques-unes la premiere ſpire eſt entourée de deux petites lignes blanchâtres peu ſenſibles. Couleur.

Elle n'a point de krioſte apparent, non plus que les eſpeces qui la ſuivent. Périoſte.

33. LE SILUS. *Pl.* 9.

Buccinum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 925. *fig.* 18. *& tab.* 958. *fig. inferior.* ?

La coquille du Silus differe de la précédente en ce que ſa longueur eſt de neuf lignes, qu'elle paſſe une fois & un quart ſa largeur, & que ſes ſpires ſont couvertes de tubercules applatis, très-ſerrés, & diviſés en treillis par des ſillons qui ſont au nombre de dix à quinze dans la premiere ſpire, de huit à dix dans la ſeconde, & de cinq dans la troiſiéme. Coquille.

Son ſommet eſt un peu plus long que la premiere ſpire. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture eſt médiocrement épaiſſe dans la plûpart, tranchante ſur les bords, & garnie au dedans de dix à douze petites dents en filets. Ouverture.

Elle eſt d'un brun-ſale, coupé par une petite bande blancſale qui tourne ſur le milieu des ſpires. Couleur.

On la trouve abondamment dans les rochers de l'iſle de Gorée.

34. LE FAROIS. *Pl.* 9.

Turbo tuberoſus quaſi ſubtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Bonan. recr. pag.* 122. *claſſ.* 3. *n.* 79.

Buccinum roſtratum parvum, aliquibus binis tenuiter, valdè acutis ſtriis circumdatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 924. *fig.* 16.

Turbo tuberoſus quaſi ſubtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Muſ. Kirk. pag.* 454. *num.* 79.

Oxyrynchus Indicus, orbibus nodosis & catenatis. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 250. tab. 56. fig. 6.*

Fusus brevis, lævis fasciatus, binis tenuiter & valdè acutis striis circumdatus; Listeri. *Klein. tent. pag. 60. spec. 2. n. 1. f.*

Fusus brevis striatus, acutus, inter spiras plicatas granulato filo constrictus; Bonanni. *Ejusd. pag. 61. spec. 2. n. 2. e.*

Coquille. La forme allongée de la coquille du Farois l'a fait mettre au rang de celles qu'on appelle Fuseau. Elle a deux pouces de longueur sur une largeur près de deux fois moindre.

Spires. Les onze spires dont elle est composée sont fort serrées, peu distinguées, & creusées ou comme enfoncées dans leur milieu, au contraire de la plûpart des coquillages qui les ont ordinairement renflées. Elles sont légerement sillonnées dans leur contour, & bordées à chaque extrêmité d'un rang de petits boutons fort serrés: ceux du rang supérieur sont communément pointus, & beaucoup plus gros que ceux du rang inférieur. La premiere spire n'est creusée que beaucoup au-dessous de son milieu; & au dedans elle est environnée de huit à quinze canelures médiocres & ridées.

Sommet. Le sommet est presqu'une fois plus long que large, & fort peu plus long que la premiere spire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est toujours mince, sans dents, & échancrée en angle aigu dans l'endroit où la premiere spire est enfoncée.

La lèvre gauche a vers son extrêmité supérieure un petit bourrelet, accompagné d'un ombilic semblable à un petit sillon.

Couleur. Sa couleur est grise ou brune, & quelquefois fauve. Le périoste qui reste communément attaché dans la partie concave des spires, la rend brune ou noirâtre dans ces endroits.

Variétés. Le nombre & la forme des boutons ou tubercules des spires causent quelques légeres variétés dans cette coquille. Il y en a, & ce sont ordinairement les plus petites & les moins allongées, qui ont le rang inférieur des boutons des spires plus applati & moins relevé que le rang de la spire suivante. On vo t le contraire dans les autres.

Animal. L'animal ressemble à celui de la trentiéme espece, par la situation de ses yeux, & par la longueur de son opercule, qui

qui cependant n'eſt ni auſſi grand ni courbé en portion de cercle.

Ce coquillage ſe plaît dans les rochers de l'iſle de Gorée.

35. LE GENOT. *Pl. 9.*

Cette derniere eſpece de Pourpre ſe rapproche beaucoup du genre des Rouleaux par la figure de l'animal, de ſon opercule, & de ſa coquille.

Celle-ci repréſente un ovoïde preſqu'également pointu à ſes extrêmités, long d'un pouce & demi & deux fois moins large. COQUILLE.

Elle n'a que dix ſpires qui ſont creuſées, & entourées de deux rangs de boutons, comme l'eſpece précédente; mais la premiere ſpire eſt chagrinée ou couverte de petits boutons égaux, diſpoſés en treillis, & qui paroiſſent formés par une vingtaine de canelures tranſverſales, coupées à angles droits par d'autres canelures paralleles à la longueur de la coquille. Spires.

Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un tiers plus court que la premiere ſpire. Sommet.

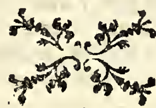
L'ouverture reſſemble parfaitement à celle des Rouleaux. Elle repréſente une longue fente, de largeur à peu près égale par-tout, aiguë dans ſon extrêmité inférieure, & cinq fois plus longue qu'elle n'eſt large. Ouverture.

La lèvre droite ne differe point de la précédente.

La lèvre gauche eſt droite comme dans la trentiéme eſpece. Elle eſt recouverte d'une petite lame luiſante, & n'a pas de bourrelet ſenſible, mais ſeulement un léger ſillon qui tient lieu d'ombilic à ſon extrêmité ſupérieure.

Elle eſt couleur de chair dans la premiere ſpire, & griſe dans les autres. Couleur.

Je n'ai vû cette coquille figurée nulle part. Elle eſt fort rare dans les rochers des iſles de la Magdelaine, & encore plus dans les cabinets.



GENRE III.

LE BUCCIN. *Buccinum.*

POur ne point m'écarter de l'application que les Anciens ont faite du nom générique de Buccin (1) à plufieurs efpeces de coquillages Operculés, qui ont une grande affinité avec les Pourpres; j'ai crû devoir tranfporter ce nom à ceux dont je vais parler, comme ayant avec le Buccin beaucoup plus de rapport que tous les autres coquillages qui font parvenus à ma connoiffance.

1. LE BARNET. *Pl.* 10.

Buccinum Barbadenfe. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 929. *fig.* 24.
—— *Ejufd. tab.* 585. *fig. inferior.*
Epidromus oculatus. *Klein. tent. pag.* 53. *fpec.* 7.

Coquille. La coquille du Barnet eft petite, épaiffe, & figurée comme un ovoïde obtus à fon extrêmité fupérieure, & fort pointu au fommet. Elle ne paffe guères fix lignes en longueur: fa largeur eft une fois & un tiers moindre. On la voit dans fa grandeur naturelle à la lettre E, & elle eft groffie de beaucoup dans les trois figures voifines.

Spires. Les onze fpires qui la compofent font liffes, polies, applaties, (excepté la premiere) fort ferrées, & peu diftinguées les unes d'avec les autres.

Sommet. Le fommet a moitié plus de longueur que de largeur, & moitié plus de longueur que la premiere fpire.

Ouverture. L'ouverture eft elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit avec une légere échancrure, arrondie par le

(1) Buccinis (κήρυξ) & Purpuris (πορφύροις) favificare in more eft. *Arift. hift. Anim. lib.* 5. *cap.* 15. *pag.* 843. *D.*
Buccinis modus idem gignendi, qui Purpuris, tempufque idem eft: operculum item oris idem tàm huic utrique generi adhæret nativum, quàm cæteris turbinatis omnibus. Pafcuntur quoque exertâ linguâ quæ fub operculo latet. *Ibid. pag.* 844. *D.*
Promufcidas item gerunt (turbinata) modo mufcarum: quod quidem membrum linguæ effigiem præ fe fert. Habent hoc idem & Purpuræ & Buccina firmum & torofum. *Ejufd. ibid. lib.* 4. *cap.* 4. *pag.* 880. *A.*
Concharum ad purpuras & conchylia, eadem quidem eft materia, fed diftat temperamento. Duo funt genera, buccinum, minore conchâ, ad fimilitudinem ejus buccini quo fonus editur, undè & caufa nomini, rotunditate oris in margine incifâ: alterum purpura vocatur, cuniculatim procurrente roftro, & cuniculi latere introrsùs tubulato, quà proferatur lingua, &c. *Plin. hift. lib.* 9. *cap.* 36. *pag.* 166.

haut, & une fois & demie plus longue que large. Son extrêmité ſupérieure forme un canal court, évaſé & coupé ſur le dos de la coquille par une échancrure qui a un peu plus de profondeur que de largeur.

La lèvre droite eſt obtuſe, & fort épaiſſe, quoique ſans bordure, peu évaſée, preſque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies.

La lèvre gauche eſt arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luiſante, unie, ſans bourrelet, & comme légerement ridée au dehors vers ſon extrêmité ſupérieure.

Toute ſa ſurface extérieure eſt recouverte d'un perioſte membraneux, rouſsâtre, ſi mince & ſi tranſparent qu'on voit parfaitement ſes couleurs au travers. Périoſte.

Son fond eſt blanc, fauve, ou brun, ſans aucun mêlange dans quelques-unes; mais il eſt ordinaire à la plûpart d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, diſpoſés régulierement en quinconge; ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un réſeau brun-rougeâtre. Couleur.

L'âge & le ſexe du Barnet cauſent quelques variétés dans la forme de ſa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de longueur, moins d'épaiſſeur, & moins de ſpires; que l'extrêmité ſupérieure eſt moins obtuſe, le canal de l'ouverture plus allongé, preſque ſans échancrure; enfin qu'elles ont la lèvre droite fort mince, tranchante & ſans dents. Quelques-unes des vieilles ont auſſi la plûpart de ces caracteres, ce ſont les femelles. Mais il y a une autre particularité qui eſt commune à preſque toutes les vieilles coquilles, ſoit mâles, ſoit femelles : c'eſt que lorſqu'elles ont atteint le nombre d'onze ſpires, elles ſe caſſent par l'extrêmité du ſommet, de maniere qu'il ne reſte que les quatre à cinq ſpires d'en haut ou de ſa baſe. J'en ai fait repréſenter une dans cet état, (*figure* B. L. K. S. G. P. O.) Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner par quels moyens l'animal exécute cette ſéparation dans une coquille auſſi dure & auſſi épaiſſe que l'eſt celle-ci dans ſa vieilleſſe: il ſuffit de ſçavoir que les ſix ſpires du ſommet ſe détachent, dans la plus grande partie, auſſi-tôt après qu'elles ſont parvenues à leur dernier période de grandeur, & qu'il y en a fort peu dans leſquelles la ſéparation prévienne ce terme. Variétés.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge & dans certaines circonstances, n'est pas bornée à ce seul coquillage : on l'a observée dans une espece de Limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure (1) dans sa Conchyliologie ; & l'on verra qu'elle leur est commune avec un autre coquillage marin que je décrirai ci-après (2).

Remarque. C'est autour de cette coquille, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espece de millepore à mammelons, dont je parlerai dans l'histoire des Vers & autres corps marins observés au Sénégal. Cette millepore la défigure tellement qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours qu'en la dépouillant entierement. Comme elle est ordinairement habitée par un petit crabe de l'espece de ceux que l'on appelle *Soldat* ou *Bernard l'Hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture en spirale, à peu près comme auroit fait le Limaçon vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore, qui est de près d'une ligne. Cette coquille ainsi incrustée & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrêmités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au dehors ; mais lorsqu'elle a roulé quelque-tems sur le rivage, ses mammelons en s'usant, prennent une couleur blanche semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état au bas de la planche 585 de sa Conchyliologie.

ANIMAL. Tête. L'animal du Barnet a la tête petite, cylindrique, de longueur & de largeur à peu près égales, & légerement échancrée à son extrêmité T.

Cornes. Les cornes C. C. sont presque cylindriques, obtuses au sommet, & de moitié plus longues que la tête, sur les côtés de laquelle elles sont placées vers son extrêmité antérieure. Elles ont quatre à cinq fois plus de longueur que de largeur, & sont renflées médiocrement à leur origine.

Yeux. Les yeux sont deux petits points noirs peu saillans, placés à la racine même des cornes, sur le renflement qui est à leur côté extérieur Y. Y.

(1) Buccinum album, claviculâ productiore, ferè abruptâ ; Galliæ Narbonensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 17. *fig.* 12.

(2) Coquillages Operculés, *Genre* 4. Le Popel, *pag.* 153. *pl.* 10. *fig.* 1.

La bouche paroît comme un petit trou rond B, percé au-dessous de la tête vers le milieu de sa longueur, d'où sort continuellement une trompe cylindrique L, de longueur presqu'égale à celle des cornes, & qui paroît divisée à son extrêmité en deux petites lèvres, au milieu desquelles on apperçoit une petite ouverture ronde. Bouche.

Le manteau est une membrane fort mince, qui s'étend sur la surface intérieure de la coquille, & se replie en un tuyau cylindrique K, qui sort d'une longueur égale à la cinquiéme partie de la coquille par son échancrure, en se couchant un peu sur la gauche. Manteau.

Le pied P. est petit, de figure elliptique, arrondi à son extrêmité antérieure, qui est traversée par un sillon profond S, accompagné d'un autre sillon fort court & longitudinal G. L'autre extrêmité est pointue. Sa longueur est quadruple de sa largeur, & une fois moindre que celle de la coquille. Pied.

A la racine du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule cartilagineux O, de figure elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille. Opercule.

Tout le corps de l'animal, vû en dessus, est d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres : regardé en dessous, il paroît d'un blanc-sale sans aucune tache. Ses cornes sont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-sale aux extrêmités. Couleur.

Je n'ai pas observé de coquillage aussi abondant que l'est celui-ci dans la pointe méridionale de l'isle de Gorée.

On voit par cette description que le genre du Buccin ne differe de la Pourpre que par la figure des cornes, par la situation des yeux qui sont à leur base, & par la langue ou trompe qui sort continuellement de sa bouche. Remarque.

2. LE JOL. *Pl.* 10.

Je ne trouve presque d'autre différence entre cette espece & la précédente que dans la grandeur de sa coquille : elle n'excéde jamais la longueur de trois lignes; elle n'a que sept spires qui ne se cassent jamais, & dont la pointe est plus mousse. Son sommet n'a guères plus de longueur que de largeur. Elle est blanche, gris-de-lin, couleur de chair, fauve ou brune; Coquille. Spires. Sommet. Couleur.

d'ailleurs elle lui reſſemble parfaitement, & ſe trouve dans les mêmes endroits.

On ne peut cependant pas dire que ce ſoit la même eſpece que la précédente dans un âge moins avancé; car, comme l'on a vû, les jeunes & les femelles ont la lèvre droite de l'ouverture fort mince, au lieu que les individus de celles-ci l'ont également épaiſſe.

3. LE NISOT. *Pl.* 10.

ANIMAL. Pied. L'animal du Niſot ne differe de celui de la premiere eſpece qu'en ce que ſon pied a quatre fois plus de longueur que de largeur.

COQUILLE. Spires. Sa coquille reſſemble auſſi à la ſienne quant à la figure; mais elle n'a que quatre lignes de longueur, & huit ſpires chagrinées, ou couvertes de petits tubercules fort ſerrés & ſéparés par des ſillons qui forment une eſpece de treillis.

Ouverture. L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. Périoſte. Elle n'a d'autre couleur que le gris-de-lin, ou une belle carnation, ſans être recouverte d'un périoſte.

Variétés. La lèvre droite de l'ouverture éprouve les mêmes variétés de ſexe & d'âge que la premiere eſpece.

On la trouve avec elle, mais moins fréquemment.

4. LE RAC. *Pl.* 10.

COQUILLE. Spires. Celle-ci eſt encore plus rare que la précédente, dont elle ne paroît qu'une variété, qui a les ſpires un peu renflées, avec quelques canelures paralleles à la longueur de ſa coquille, & ſans tubercules.

Couleur. Sa couleur eſt brune.

5. LE FUNON. *Pl.* 10.

COQUILLE. La coquille du Funon a cinq lignes de longueur & près de deux fois moins de largeur.

Spires. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & canelées en longueur.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt marquée au fond de dix longs filets.

La lèvre gauche montre, vers ſon milieu, trois groſſes dents qui la caractériſent & la diſtinguent des quatre premieres eſpeces.

Sa couleur eſt fauve ou brune. Couleur.

Elle eſt peu commune dans les rochers de Rufisk.

6. LE SONI. *Pl.* 10.

La coquille du Soni ne paſſe guères deux lignes en longueur. COQUILLE.

Elle eſt formée de huit ſpires, ſur le milieu deſquelles tournent deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Spires.

Le ſommet eſt une fois plus long que large, & une fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture repréſente une demi-lune, arrondie aux extrêmités, à peine de moitié plus longue que large, & ſans canal à l'extrêmité inférieure. Ouverture.

La lèvre droite porte deux groſſes dents au milieu de ſa longueur.

La lèvre gauche eſt liſſe, ſans plaque & ſans dents.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, preſque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés qui tournent ſur les ſpires, & la rendent fort agréable. Couleur.

Elle ſe voit aſſez fréquemment dans les rochers de l'iſle de Gorée.

7. LE DIP. *Pl.* 10.

J'ai obſervé cette derniere eſpece de Buccin dans les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel, où elle eſt fort commune.

Sa coquille a juſqu'à cinq lignes de longueur, & deux fois moins de largeur. COQUILLE.

Ses dix ſpires ſont bien renflées, arrondies, & chagrinées de petits tubercules, comme dans la troiſiéme eſpece, mais mieux diſtingués. La premiere ſpire a dix à quinze rangs de ces tubercules, la ſeconde en a cinq, la troiſiéme quatre, & les autres beaucoup moins. Spires.

L'ouverture reſſemble à la précédente. Ses deux lèvres ſont ſans dents, & la gauche eſt recouverte d'une petite plaque mince & luiſante. Ouverture.

Elle eſt ordinairement d'un blanc-de-neige ſans mêlange; elle porte cependant quelquefois du rouge ſur ſes tubercules. Couleur.

ANIMAL. Pied. Opercule. L'animal ne differe des précédens que par ſon pied, dont la longueur ſurpaſſe à peine du double ſa largeur; & par ſon opercule qui eſt taillé en demi-lune, & de moitié ſeulement plus long que large.

GENRE IV.

LE CERITE. *Cerithium.*

FAbius Columna s'eſt ſervi (1) du mot grec latiniſé *Cerithium*, pour déſigner une eſpece du genre des coquillages que je vais décrire ſous le nom commun de Cérite.

1. LE POPEL. *Pl.* 10.

Buccinum fuſcum, ſtriatum, & muricatum; Africanum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 121. *fig.* 17.?

Buccinum fuſcum, nodoſis ſtriis diſtinctum. *Ejuſd. tab.* 122. *fig.* 18 & 19.

Buccinum fuſcum, primis orbibus muricatum, cæterum ſtriis nodoſis exaſperatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 20.

Vrai Clocher Chinois formant pluſieurs étages, ſa couleur d'un brun-ſali regne par-tout; ſa bouche recourbée eſt à remarquer. *Hiſt. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *fig. F.*

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, minutiſſimis papillis undequaque exaſperatus, albidus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. C.*

Tympanotonos fluviatilis nodoſè ſtriatus, oris labio effuſo; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 30. *ſpec.* 1. *n.* 4. *tab.* 2. *fig.* 40.

Tympanotonos fluviatilis ſimilis minor; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 5.

Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus muricatus; cæterum nodoſus in ſtriis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

COQUILLE. La coquille du Popel a la forme d'une pyramide, ou d'un cône renverſé & fort allongé, dont la partie ſupérieure eſt obtuſe, arrondie, & va toujours en diminuant juſqu'à ſa partie inférieure qui ſe termine en une pointe très-fine. Sa longueur eſt d'environ trois pouces, & preſque triple de ſa largeur.

Spires. Elle eſt fort épaiſſe, & compoſée de ſeize ſpires applaties & ſi ſerrées qu'on a beaucoup de peine à les diſtinguer les unes des autres. Chacune d'elles eſt entourée d'environ cinq cordons inégaux: celui du milieu eſt garni de boſſettes coni-

(1) Aquatil. & terreſtr. obſerv. *pag.* 57.

ques & pointues; les autres ſont formés de petits tubercules arrondis, qui les font paroître comme chagrinés, ou même comme des tourillons de cordes bien torſes.

Le ſommet eſt une fois & demi plus long que large, & près de trois fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt petite eu égard au volume de la coquille, une fois plus étroite qu'elle, & preſque quarrée ou irrégulierement arrondie. Elle a deux canaux, dont un en bas très-petit, étroit, & formé par un enfoncement de la lèvre droite; l'autre eſt en haut ſur la gauche, fort court, évaſé, & légerement recourbé en dehors, ſans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, épaiſſe, & irrégulierement ondée & crénelée ſur ſes bords. Dans ſa partie ſupérieure elle forme une eſpece d'auvent qui s'avance conſidérablement ſur l'ouverture.

La lèvre gauche eſt arrondie, luiſante, unie, creuſée en arc, & comme repliée au dehors.

Le perioſte eſt d'un brun-ſali dans les jeunes, noirâtre dans les vieilles, médiocrement épais, & ſi adhérent à la coquille, qu'on ne voit guères d'autre couleur ſur ſa ſurface extérieure. Au dedans elle eſt blanc-ſale dans les jeunes, & d'un brun de caffé-clair dans les vieilles. Lorſqu'on veut la dépouiller entierement de ſon perioſte, opération qui ne réuſſit que très-difficilement, on ne trouve au-deſſous qu'un blanc fade & peu agréable. Perioſte. Couleur.

On remarque que les petites coquilles ſont à proportion moins longues que les grandes, qu'elles ont moins de ſpires, & les épines moins apparentes ou même inſenſibles dans la plûpart: la lèvre droite de l'ouverture eſt auſſi moins ondée & plus mince. Variétés.

Il eſt ordinaire aux vieilles de caſſer les neuf ſpires du ſommet, comme je l'ai fait obſerver dans le Buccin Barnet (1), de maniere qu'il n'en reſte que les ſept premieres, telles qu'on les voit à la figure B. K. S. P. O. Les dernieres ſpires blanchiſſent avant que de ſe caſſer, parce qu'elles ſe dépouillent d'abord du perioſte brun, & des canelures ou cordons qui les recouvroient. Quelquefois ces mêmes coquilles ſont relevées d'une, de deux, & même de trois bourrelets lon- Remarque.

(1) *Voyez* la page 147, & la fig. 1. de la planc. 10.

gitudinaux diſtribués ſans ordre ſur chacune des trois premieres ſpires.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal eſt cylindrique T, allongée, tronquée en deſſous à ſon extrêmité, & ornée ſur les côtés d'un bourrelet qui porte une petite frange ſemblable à une crête.

Cornes. De ſon origine partent deux longues cornes C. C. terminées en pointe, & renflées conſidérablement un peu au-deſſous de leur milieu, juſqu'à leur racine.

Yeux. Au ſommet du renflement des cornes, & ſur leur côté extérieur, ſont placés les yeux Y Y, ſemblables à deux petits points noirs qui ne ſaillent point au dehors.

Bouche. La bouche forme un petit ſillon placé de longueur au-deſſous de la tête à ſon extrêmité B.

Manteau. La membrane du manteau eſt épaiſſe, & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Son extrêmité ſupérieure ſe replie en un tuyau K, cylindrique, aſſez court, & couronné de dix petites languettes triangulaires. Ce tuyau ſort rarement de la coquille.

Pied. Le pied eſt petit, preſque rond ou de figure orbiculaire P, de moitié plus étroit que la coquille, bordé à ſon extrêmité antérieure ou du côté de la tête, par un ſillon tranſverſal S, & marqué en deſſous de pluſieurs petits ſillons paralleles à ſa longueur.

Opercule. Il ſe prolonge par-deſſus en un muſcle cylindrique, qui porte à ſon extrêmité un opercule exactement orbiculaire, cartilagineux, fort mince, brun tranſparent, & marqué de cinq ſillons circulaires concentriques. Comme cet opercule eſt beaucoup plus petit que l'ouverture de la coquille, il rentre conſidérablement en dedans lorſque l'animal s'y renferme.

Couleur. La tête, les cornes & le deſſus du pied de cet animal ſont d'un cendré-noirâtre, mêlé d'un peu de blanc. Le deſſous de ſon pied eſt blanc; & ſon manteau eſt blanchâtre, tacheté de pluſieurs petits points noirâtres.

Ce coquillage eſt des plus communs dans toutes les rivieres bourbeuſes, où l'eau ſalée de la mer remonte, & ſurtout à l'extrêmité ſeptentrionale de l'iſle du Sénégal. Il ſe traîne dans la vaſe entre les gramen & les mangliers, où il ſe nourrit de ſcolopendres & d'autres vermiſſeaux marins.

*

2. LE CERITE. *Pl.* 10.

Buccinum tuberosum Cerithium parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 & 57.
Turbo tuberosus & asper, in quo nascitur cancellus. *Aldrov. exang. pag.* 353 & 354.
Turbo marmoreus, miris circumvolutionum anfractibus cochleatus, in mari rubro vivens, & in monte Etrusco, quem dicunt Peglia, sub glebis inventus. *Bonan. recr. pag.* 121. *classf.* 3. *n.* 67.
—— *Musf. Kirk. pag.* 463. *n.* 67.
List. hist. Conchyl. tab. 1025. *fig.* 87.?
Strombus angulosus. *Rumph. musf. pag.* 101. *art.* 15. *tab.* 30. *fig. O.*
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus striatus, ore fimbriato & crispato. *Lang. meth. pag.* 46.
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striis crassis, & papillis acutis signatus, & validè muricatus, subalbidus, maculis, & punctis piceis aliquando aspersus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. B.*
Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, striis circumdatus, & papillis eminentibus, raris in unaquaque spirâ dispositis distinctus, albidus. *Ejusd. ibid. fig. G.*
Turbo apertus, acuminatus, mucrone gradatim producto, & acutissimè muricato, in spirarum commissuris papillis minoribus circumdato, candidus. *Ejusd. pag. & tab.* 56. *fig. E.* (Idem minor.)
Vertagus labio plicatus : major ; spiris angulosis & muricatis ; cretatus ; labio oris obliquo, & quasi incurvè plicato ; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 31. *spec.* 5. *a.*

La coquille de cette espece n'a guères que deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

On n'y compte que douze spires, renflées dans leur milieu, qui est garni d'un rang de bossettes assez grosses, élevées sur une côte parallele à sa longueur. Le reste de leur surface est entouré de dix à douze petits filets peu élevés. La seconde spire porte quelquefois un gros bourrelet sur la gauche. Spires.

La longueur du sommet surpasse presqu'une fois sa largeur, & la premiere spire. Sommet.

L'ouverture est exactement ronde, & paroît beaucoup plus évasée que la précédente, parce qu'elle se porte presqu'entierement hors de la coquille, sur sa droite. Son canal inférieur est creusé en demi-cylindre, recouvert en partie par une côte assez grosse, élevée sur la base de la lèvre gauche. Le canal supérieur est resserré, & de moitié plus profond que large. Ouverture.

La lèvre droite n'est pas sensiblement prolongée dans sa

partie supérieure, & elle ne forme pas l'auvent comme dans la premiere espece.

La lèvre gauche n'est pas non plus repliée comme la sienne; elle est recouverte seulement par une lame courte, mais épaisse, & relevée en bas d'un filet assez gros qui tourne en dedans de la coquille.

Couleur. Sa couleur est blanche, sans mêlange dans les jeunes, & légerement tachée de brun dans les vieilles.

Variétés. Je n'ai remarqué dans cette coquille qu'une légere variété, qui consiste en ce que les bossettes des spires sont quelquefois assez longues & pointues : cela se rencontre ordinairement dans les jeunes; & c'est vraisemblablement le frottement qui les use & les arrondit dans les vieilles.

Cette espece vit aussi dans la vase; mais on ne la voit qu'en petite quantité dans le fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

3. LE GOUMIER. *Pl.* 10.

Turbo tuberosus & oblongus. *Aldrov. exang. pag.* 353 & 354. *fig.* 3.

Turbo innumeris penè coloribus simul mistis in cute externâ pictus, asper, & luto sub quo stabulatur deformis : in parte internâ ut plurimum albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus. *Bonan. recr. pag.* 123. *class.* 3. *n.* 82.

Buccinum recurvirostrum, claviculatum, striis muricatis circumdatum; è mari Mediterraneo. *List. hist. Conchyl. tab.* 1019. *fig.* 82.

Buccinum recurvirostrum. *Ejusd. tab.* 1021. *fig.* 85.

Turbo innumeris pene coloribus simul mistis in cute externâ pictus, asper, & luto sub quo stabulatur deformis : in parte internâ ut plurimùm albus, circà oris aperturam violaceus, & nitidus. *Mus. Kirk. pag.* 454. *n.* 82.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striatus & papillosus. *Lang. meth. pag.* 46.

Turbo apertus, canaliculatus, rectirostrus, muricatus, papillosus, ex albido fuscus, & maculis nigricantibus aspersus. *Gualt. Ind. p. & t.* 56. *fig. I.*

Tympanotonos pelagius; loricatus, recurviroster, turgidulus; labio oris semilunato crispo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 30. *spec.* 2. *n.* 3.

Tympanotonos pelagius; undatus, rugosè; labio rotundo, effuso; ore longo angusto; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4.

Oxystrombus lævis; multicolor, exactè conicus, ore patulo canaliculato; labio plicato; foris asper; in maximis spiris denticulatus, & luto, sub quo stabulatur, deformis; intùs albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus; Bonanni. *Ejusd. pag.* 33. *spec.* 1. *n.* 6.

Coquille. La coquille de cette espece differe de la précédente, en

ce qu'elle eſt un peu moins épaiſſe, longue d'environ deux pouces & demi, & une fois & demie moins large.

Ses ſpires ſont au nombre de quatorze, moins renflées, avec des boſſettes plus petites. Le bourrelet de la ſeconde ſpire eſt peu ſenſible. Spires.

L'ouverture ne s'étend preſque pas ſur le côté de la coquille : elle eſt un peu plus longue que large. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt peu épaiſſe, & la plaque de la gauche eſt plus étendue & moins épaiſſe.

Lorſqu'on a dépouillé cette coquille d'une légere croute verte qui l'enveloppe pendant qu'elle eſt dans la mer, elle paroît brune au dehors ou cendrée, marbrée de blanc. Au dedans elle eſt blanchâtre, tachée d'un violet obſcur ſur la lèvre droite. Couleur.

J'ai trouvé cette eſpece dans les endroits vaſeux de l'iſle Ténérif & de celle de Fayal.

4. LE CHADET. *Pl.* 10.

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum ſtriatum & aſperum; Jamaicenſe & Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 1018. *fig.* 80 & 81.
Buccinulum recurviroſtrum, nigrum, ſtriatum & aſperum minimum. *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 231.
Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, papillis majoribus, & minoribus exaſperatus, ſubalbidus, punctis fulvis aliquando notatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *fig. N.*
Tympanotonos pelagius; minor, ore contracto; Liſteri. *Klein. tent. p.* 30. *ſpec.* 2. *n.* 2.
Vertagus biſalcatus, faſciatus & aſper; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 31. *ſpec.* 4. *b.*

Le Chadet ſe rencontre quelquefois dans le fleuve Gambie.

Sa coquille ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle a rarement un pouce de longueur, que ſes douze ſpires ſont fort plates, & entourées d'environ douze filets finement chagrinés, dont trois ſont un peu plus apparens que les autres. Coquille. Spires.

Le canal ſupérieur de ſon ouverture paroît un peu courbé ſur le côté gauche. Ouverture.

Sa couleur eſt brune, ou noirâtre tirant ſur le violet, ou blanche entourée de pluſieurs lignes de points bruns fort ſerrés. Couleur.

Les jeunes coquilles n'ont que trois rangs de filets ſur Variétés.

chaque ſpire ; & j'en ai une autre variété ſur laquelle tous les filets paroiſſent comme effacés ſans le ſecours d'aucun frottement.

5. LE DÉGON. *Pl.* 10.

Turbo apertus, acuminatus ſtriatus, rugoſus, papilloſus, aſper, ex livido-albicans. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *fig. F.*

COQUILLE. La coquille du Dégon reſſemble aſſez à la précédente ; mais elle n'a guères que ſept lignes de longueur ; ſa largeur eſt une fois moindre.

Spires. Elle porte dix ſpires entourées de trois rangs de petits tubercules inégaux & peu ſerrés.

Sommet. La longueur de ſon ſommet ſurpaſſe une fois celle de la premiere ſpire, & de moitié ſeulement ſa largeur.

Ouverture. Le canal ſupérieur de ſon ouverture eſt fort court & ſans courbure.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois brun, mais ordinairement blanc. Les tubercules ſont toujours bruns.

On la trouve fréquemment aux environs du cap Verd.

6. LE LIGAR. *Pl.* 10.

Je dois avertir que les deux eſpeces de coquillages qui ſuivent ne ſont pas de même genre que les cinq qui les précédent. Ce qui m'a déterminé à les rapporter ici, c'eſt la forme allongée de leur coquille, & non celle de l'animal, que j'ai vû à la vérité, mais ſans avoir le tems de l'examiner. Toutes deux vivent enfoncées dans les ſables de l'anſe de Ben, à une lieue dans le nord de l'iſle de Gorée.

Σάλπιγξ ſive Buccinum μακρόλεπτον parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 & 55.
Turbo tuba dictus elegans, 16 & aliquando 20 ſpiris finitus, mucrone mirâ proportione valde acuminato, eburnei coloris, & cochleatis criſpis corrugatus ; Perſici maris. *Bonan. recr. p.* 127. *claſſ.* 3. *n.* 115.
—— *Muſ. Kirk. pag.* 456. *n.* 115.
Turbo integer, vulgaris ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 47.
Turbo integer, vulgaris, maximus, denſiſſimè ſtriatus, 30 circiter ſpiris elongatus, fuſcus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 58. *fig. A.*
Strombus cochloides, ſpiris toroſis, ſtriatis, σαλπὶγξ ; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 29. *ſpec.* 2. *B.* 2. *f.*

COQUILLE. La coquille du Ligar a quatre pouces de longueur & trois fois moins de largeur.

Elle eſt formée de vingt ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées, & environnées de ſept ou huit canelures médiocres & égales. Spires.

Le ſommet eſt deux fois & demi plus long que large, & quatre à cinq fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt exactement ronde ou orbiculaire, & entourée aux deux tiers ſeulement par une lèvre circulaire aſſez mince, aiguë & tranchante ſur les bords. L'autre tiers eſt fermé par la convexité de la ſeconde ſpire qui ſe trouve ſur ſa gauche. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, agréablement marbré de grandes taches brunes. Elle n'a point de périoſte ſenſible, non plus que la ſuivante. Couleur. Périoſte.

7. LE MESAL. *Pl.* 10.

Turbo lævis teſtæ, in mari Adriatico frequens, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, tribus ſuprà decem orbibus, licet mole parvus, extenſus. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 23.

Turbo alter mole major decem tantùm orbibus finitus, valdè tumeſcentibus, omninò lævigatis, colore marmoreo ſubalbido, & aliquantulum vetuſtate flaveſcenre. *Ejuſd. ibid. n.* 24.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 451. *n.* 23 & 24.

Cochlea albida, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 591. *fig.* 56.

Turbo integer vulgaris lævis. *Lang. meth. pag.* 47.

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; Tiburtinus, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, ex mari Adriatico; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 29. *ſpec.* 2. *B. n.* 2. *a.*

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; carminatus, albidus, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ; ore rotundo, parum ad ſiniſtram labiato; Liſteri. *Ejuſd. ibid. b.*

La coquille du Meſal reſſemble infiniment à la précédente; mais elle n'a guères plus de deux pouces & demi de longueur. COQUILLE.

Ses dix-ſept à dix-huit ſpires ſont auſſi entourées de cinq à ſix canelures, mais ſi fines qu'elles ſemblent autant de filets fort écartés les uns des autres. Le dernier ou les deux d'en bas ſont ſouvent un peu plus gros que les autres. Spires.

Le ſommet ne ſurpaſſe que trois fois la longueur de la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture n'eſt pas tout-à-fait ronde, mais un peu allon- Ouverture.

gée. Sa lèvre gauche paroît repliée comme une petite plaque ſur la ſeconde ſpire.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois blanc, mais ordinairement d'un agathe fort clair.

GENRE V.

LE VERMET. *Vermetus.*

A Ne conſidérer que la forme de la coquille du Vermet, on la prendroit moins pour la loge d'un Limaçon, que pour celle d'un Pinceau de mer. On feroit encore moins porté à croire qu'elle eſt pourvue d'un opercule: c'eſt cependant ce que nous apprend l'inſpection de l'animal qui l'habite. Car quoiqu'elle ſoit courbée ou tortillée à la maniere des Pinceaux de mer, ou même entrelacée & attachée, comme eux, à différens corps qui lui ſervent de point d'appui; quoiqu'elle ait la forme cylindrique des tuyaux de Scolopendres, l'animal qu'elle renferme eſt fort différent des leurs. Il ſeroit donc auſſi injuſte que peu conforme à la connoiſſance que nous avons aujourd'hui de ce coquillage, de le regarder comme un Pinceau de mer (1), ou de le ranger dans la famille des Polypes à tuyaux (2), ou dans celle des Coquillages Multivalves (3), comme ont fait pluſieurs Auteurs. On en jugera facilement par les deſcriptions ſuivantes.

1. LE VERMET. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561.
Penicillus alius. *Jonſt. exang. tab.* 17.
Tubuli vermiculares, ſaxis adhærentes, cæterorumque oſtreorum teſtis adnati, ut ſerpentes ſine regulâ, & innumeris penè modis circumflexi, ut plurimum ſoli, figurâ rotundâ & levigatâ. *Bonan. recr. pag.* 92. *claſſ.* 1. *n.* 20. *A. D.*
—— *Muſ. Kirk. pag.* 437. *n.* 20. *A. E.*
Phallus teſtaceus marinus è vermium genere. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 548, *fig.* 3.
Rumph. Muſ. pag. 126. *tab.* 41, *fig.* 1. 2. 4.

(1) Caroli Langii Methodus Teſtaceorum. *Claſſ.* 1. *ſect.* 2. *Penicilla.*
(2) Jacobi Theodori Klein Deſcriptiones Tubulorum marinorum, &c. *Gedani.* 1731. 4°. *fig. Tubuli marini.*
(3) Hiſtoire naturelle éclaircie dans la Conchyliologie, &c. *Troiſiéme claſſe des Coquilles Multivalves, ſeconde Famille, Vermiſſeaux de mer.*

Monceau

Monceau de Vermiſſeaux gris-blanc, tortillés & enlacés de différentes manieres *Hiſt. Conchyl. pag.* 352. *pl.* 29. *fig. B.*

Vermiſſeau ſolitaire de couleur fauve, dont les replis ſinguliers vont ſe terminer à une pointe blanche fort aiguë. *Ejuſd. ibid. fig. J.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, rufeſcens, ſtriatus, ſive cancellatus; os habet rotundum, & quo magis ab eo tubus recedit, anguſtior evadit, donec in turbinem acutiſſimum deſinat. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig. Q.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, leviter ſtriatus, & in turbinem obtuſionem deſinens, ſubalbidus. *Ejuſd. ibid. fig. V.*

Dentalium teſtâ cylindraceâ inæquali flexuosâ contortâ. *Linn. Faun. Suec. pag.* 380. *n.* 1328.?

La coquille du Vermet ſe trouve rarement ſeule: elle ſe lie avec d'autres de la même eſpece, & s'enlace de maniere qu'elle forme des maſſes pierreuſes conſidérables. Ces maſſes n'ont communément qu'un à deux pouces d'épaiſſeur, mais leur largeur n'eſt point déterminée; elles s'étendent de pluſieurs toiſes ſur les rochers auxquels elles ſont attachées. J'en ai vû qui étoient couverts d'une croute ſemblable & continuë de plus de vingt pieds quarrés.

C'eſt particulierement dans les baſſins où l'eau de la mer eſt tranquille que l'on trouve cette eſpece, & ſur-tout dans ceux qui ſont creuſés naturellement dans le roc, comme on en voit aux iſles de Gorée & de la Magdelaine.

Chaque coquille conſidérée ſolitairement, repréſente une eſpece de cylindre de cinq à ſix pouces au plus de longueur, dont le diametre qui a une ligne & demie à deux lignes de largeur en haut, diminue inſenſiblement juſqu'au ſommet où elle ſe termine en une pointe très-fine. COQUILLE.

Elle n'eſt jamais droite, mais pliée & tournée inégalement en pluſieurs ſpires, dont le nombre varie depuis cinq juſqu'à douze & peut-être davantage. Les ſpires vont toujours de droite à gauche, & ſont ordinairement évuidées par-tout, (*fig. G. G.*) quelquefois elles ſont rapprochées & ſe touchent toutes, (*fig. H. H.*) comme dans les coquilles turbinées, en laiſſant au milieu un ombilic qui ſert d'axe ou de centre autour duquel elles font leurs révolutions pour former un cône renverſé. C'eſt par ces ſpires qu'elle adhere à différens corps; mais ſon extrêmité ſupérieure eſt dégagée & libre de tous côtés, de la longueur d'un pouce ou environ: elle s'éleve Spires.

verticalement à l'horizon, quoique quelquefois elle y soit un peu inclinée.

Son épaisseur n'est pas bien considérable, mais sa dureté surpasse celle de la plûpart des coquilles. Elle est canelée dans toute sa longueur, ou relevée de six à douze petits filets ridés pour l'ordinaire, ou chagrinés.

Périoste. Le périoste qui l'enveloppe, ne se voit qu'avec peine à cause de son extrême finesse.

Ouverture. L'ouverture est ronde ou orbiculaire, d'un diametre égal à celui de la coquille, fort mince & tranchante sur ses bords, & élevée d'un pouce au-dessus des spires.

Couleur. La couleur de cette coquille pendant que l'animal vit, est au dehors d'un brun foncé, qui après sa mort devient cendré. Au dedans elle est violette.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal regardée par le dos T, paroît avoir une fois plus de largeur que de longueur depuis les yeux: lorsqu'on la regarde par dessous B, sa longueur depuis le pied, paroît égaler sa largeur. Elle est cylindrique, un peu applatie, & tronquée à son extrêmité.

Cornes. De ses côtés partent deux petites cornes C. C. semblables à deux languettes triangulaires, applaties, dont la longueur surpasse à peine la largeur, & dont le mouvement est peu sensible.

Yeux. Les yeux Y. Y. sont placés à leur racine & sur leur côté extérieur. Ils ressemblent à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. L'ouverture de la bouche est un petit sillon longitudinal B, par lequel on voit sortir presque continuellement une petite trompe de la longueur des cornes, cylindrique, un peu renflée à son extrêmité qui n'est point percée, mais garnie de plusieurs rangs transversaux de dents coniques & courbées en crochets.

Pied. Le pied est cylindrique, une fois plus long que la tête, & placé au-dessous d'elle. Dans sa situation naturelle il la passe & déborde beaucoup au-devant d'elle, comme on le voit en P: on l'a couché sensiblement sur le côté en *p*, afin de le rendre plus apparent. Ce pied ne sert point à l'animal pour marcher, comme on le voit dans les autres Limaçons, étant fixé continuellement dans le même lieu.

De ſon origine, de l'endroit où il ſe joint à la tête, on voit ſortir du même point deux filets cylindriques F. F. qui s'étendent d'une longueur égale à la ſienne. Ils ſont un peu plus minces & deux fois plus longs que les cornes, & n'ont guères plus de mouvement qu'elles.

A ſon extrêmité eſt attaché un opercule O, de figure orbiculaire, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué ſur ſa ſurface de deux petits ſillons circulaires concentriques. Il eſt une fois plus petit que le diametre de la coquille, & rentre de plus de deux pouces dans ſon intérieur, lorſqu'on inquiéte l'animal ou qu'on le touche. Opercule.

Le manteau eſt une membrane fort courte qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille, en formant une eſpece de collier autour du corps de l'animal. Quoiqu'elle ne ſorte pas ordinairement au dehors, on l'a fait paroître en M, afin de mettre en vûe l'ouverture A. par laquelle l'animal inſpire l'air, & rend ſes excrémens, qui ſemblent des petits grains ovoïdes, fort allongés & grouppés enſemble par pluſieurs paquets. Cette ouverture qui eſt auſſi l'anus, ſe trouve toujours ſur la droite. Manteau. Anus.

La diſtance qu'il y a du manteau à la tête, eſt de près d'un pouce, & double de la longueur du pied. Dans cet eſpace le corps de l'animal paroît comme un long col cylindrique, ſur le dos duquel s'éleve un bourrelet ſemblable à une plaque triangulaire, applatie, aſſez large ſur le devant, & fort pointue par derriere. Ce bourrelet, cette plaque s'étend ſur toute ſa longueur, auſſi-bien que deux petits cordons qu'on apperçoit ſur ſes côtés. Col.

Je n'ai jamais vû cet animal en accouplement, & probablement il en eſt diſpenſé, comme bien d'autres coquillages, ne pouvant tranſporter ſa coquille, ni en faire ſortir ſon corps de plus d'un pouce, pour communiquer avec ſes voiſins. Sexe.

Il eſt cendré tirant ſur le noir, depuis la tête, qui eſt mouchetée de petits points jaunes, juſqu'au manteau ; depuis le manteau juſqu'au milieu du corps il eſt blanc-ſale, & noirâtre à l'extrêmité inférieure. Couleur.



2. LE LISPE. *Pl.* 11.

Tubuli alii parvi in quibus vermes delitefcunt. *Aldrov. exang. pag.* 562. *fig. fuperior.*

Tubuli alii parvi. *Jonft. exang. tab.* 17.

Tubuli vermiculares femper quafi vifcerum maffam conftituentes, ut plurimum colore fufco, terreo, & livido; fub luto fcopulis immobiliter adhærefcentes, teftâ minutiffimis ftriis afperâ. *Bonan. recr. pag.* 93. *claff.* 1. *n.* 20. *G.*

—— *Muf. Kirk. pag.* 437. *n.* 20. *G.*

Tubuli marini irregulariter intorti, vermiculares, fimul uniti in congeriem tantæ molis, ut fæpe tripalmarem diametrum habeat, & 23 libras pondere æquet. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig. T.*

Coquille. La coquille du Lifpe, fur une longueur égale à la précédente, a tout au plus une ligne de diametre, & fouvent beaucoup moins. Elle n'eft tournée en fpirale que dans fa partie inférieure qui fait deux ou trois tours au plus. Sa furface n'eft point canelée, mais légerement ridée en travers, & fon ouverture ne déborde que de quelques lignes au-deffus des corps qui lui fervent d'appui.

Spires.

Ouverture.

Couleur. Sa couleur eft jaunâtre.

Elle eft auffi commune que la premiere autour de l'ifle de Gorée; mais on ne la trouve qu'entre les rochers fur lefquels la mer bat avec violence. Les maffes qu'elle forme font fort compactes, d'environ un à deux pieds de diametre, & de cinq à fix pouces d'épaiffeur.

3. LE DOFAN. *Pl.* 11.

Cette efpece s'attache par monceaux ronds d'environ un pied de diametre, fur les coquillages & fur les morceaux de bois que le hazard a fixés au fond fablonneux & coquillier de la rade de l'ifle de Gorée.

Coquille. La longueur de fa coquille eft de huit à neuf pouces, & fa largeur de trois à quatre lignes. Elle eft contournée plus irrégulierement que la premiere efpece, & fait un peu moins de fpires, qui vont auffi de droite à gauche. Sa furface eft relevée de cinquante petits filets longitudinaux, fort ferrés, & traverfés par d'autres filets femblables, qui forment un treillis extrêmement fin.

Spires.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas d'un demi-pouce au-deffus des fpires. Elle s'incline toujours un peu fur le côté.

Elle eſt jaune au dehors, & de couleur de corne au dedans. Couleur.

Les cornes de l'animal ont deux fois plus de longueur que de largeur. Animal. Cornes.

Son pied paroît comme plié en deux à ſon extrêmité. C'eſt dans ce pli qu'eſt placé l'opercule, qui eſt ſi petit qu'on a de la peine à le diſtinguer ſans le ſecours du verre lenticulaire. Il n'a guères plus d'un huitiéme de ligne de diametre. Pied.

Le manteau eſt bordé tout autour de douze petits tubercules jaunes. Manteau.

La tête, les cornes, le pied & le manteau ſont bruns, pointillés de jaune & de rouge : le reſte du corps eſt blanc-de-corne dans ſa moitié ſupérieure, & blanc-de-lait taché de brun dans l'autre moitié. Couleur.

4. LE DATIN. *Pl.* 11.

La coquille de cette eſpece vit ſolitairement, & ſans ſe joindre à d'autres coquilles de même eſpece. On la trouve auſſi, mais plus rarement, ſur les rochers de l'iſle de Gorée, & quelquefois ſur les coquillages. Coquille.

Elle n'a que deux pouces de longueur, & deux lignes de diametre. Elle eſt tournée, comme les autres, de droite à gauche en trois ſpires beaucoup plus rapprochées (*fig. A.*), & ſouvent roulées ſur elles-mêmes de maniere qu'elles enferment le ſommet à leur centre, ce qui lui donne la forme d'un cor (*fig. B.*) dont le deſſus & le deſſous ſont applatis comme un diſque. Sa ſurface eſt ordinairement liſſe, quelquefois relevée de cinq à ſix filets qui parcourent ſa longueur. Spires.

Son ouverture déborde rarement les ſpires. Ouverture.

Elle eſt jaunâtre, cendrée, ou d'un brun obſcur. Couleur.

Le pied de l'animal eſt parſemé de quelques petits tubercules jaunes. Animal. Pied.

Son opercule eſt placé ſur ſon extrêmité qui eſt plate : il n'a qu'un ſixiéme de ligne de diametre. Opercule.

Il reſſemble à la premiere eſpece quant à la couleur de ſon corps, à cela près que l'extrêmité inférieure eſt blanchâtre. Couleur.

5. LE MASIER. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561. *fig. inferior.*

Rumph. muf. pap. 126. tab. 41. litt. L.
Tubulus biftortæ formis. *Lang. meth. pag. 5.*
Vermiffeau des mieux contournés, de couleur de chair en quelques endroits, & blanc dans le refte. *Hift. Conchyl. pag. 352. pl. 29. fig. H.*

Cette efpece eft la plus grande des Vermets que j'ai obfervés fur la côte du Sénégal. Elle eft auffi extrêmement rare; je ne l'ai trouvée qu'aux environs du cap Verd, où elle vit folitairement.

COQUILLE. Sa coquille eft fort épaiffe, longue d'un pied, large de huit à neuf lignes, marquée de vingt canelures longitudinales extrêmement fines, & tournée fur elle-même en trois fpires affez irrégulieres, dont celles du fommet fe trouvent au-deffous des autres.

Spires.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas au-deffus des fpires.

Couleur. Elle eft grife, fauve, ou couleur de chair au dehors, & couleur de corne au dedans.

6. LE JÉLIN. *Pl.* 11.

Le tems & l'occafion ne m'ont pas permis d'obferver fcrupuleufement l'animal du Jélin que je mets à la fuite de ce genre; mais il m'a paru avoir beaucoup plus de rapport avec lui, qu'avec aucun autre coquillage.

COQUILLE. Sa coquille ne s'eft préfentée à moi que deux fois, autour du cap Manuel, & elle ne fe trouve dans aucun cabinet que je fçache. C'eft une des plus fingulieres qu'on ait peut-être vû dans le genre du Vermet. Elle ne paroît d'abord que comme un boyau inégal, replié irrégulierement fur lui-même, long de huit à neuf pouces, & large de fix à neuf lignes: mais lorfqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle affecte de prendre une forme triangulaire, chofe qu'on obferve dans les deux exemplaires que j'en ai, & qui ne différent qu'en ce que l'un préfente à droite ce que l'autre porte à gauche.

Spires. La face R, qu'on peut regarder comme la face antérieure, eft verticale, formée de deux tours de fpirales peu inégaux, à peu près triangulaires, & rapprochés côte à côte. Elle eft renflée vers le milieu à l'endroit de leur réunion, & un peu plus avancée que fur les côtés qui déclinent en s'approchant de la face poftérieure. Celle-ci eft en partie verticale, formée par le

dos des deux tours de ſpirale de la face antérieure; & en partie horizontale, formée par un troiſiéme tour de ſpirale qui fait un cercle horizontal en communiquant avec eux, & laiſſe un petit cul-de-ſac au milieu de ſon ombilic. La face inférieure eſt plate & horizontale, réglée par le deſſous de la troiſiéme ſpire.

Cette coquille eſt blanchâtre, peu épaiſſe, très-fragile, & d'une grande légereté, qui provient de ce que ſa ſurface extérieure eſt toute piquée de petits trous. Ces trous ne pénétrent pas tout-à-fait juſqu'à ſa ſurface intérieure, qui eſt liſſe & d'un beau poli: ils ſont entremêlés de petits tubercules, qui en certains endroits paroiſſent enfermés dans un réſeau extrêmement fin. Les mailles de ce réſeau ſont hexagones, fort régulieres, & coupées par trois filets, qui en ſe croiſant à leur milieu, vont ſe rendre à chacun de leurs angles. Le morceau détaché que l'on voit en Z, en montre le tiſſu tel qu'il paroît groſſi par le ſecours du verre lenticulaire. A la beauté & à la régularité du réſeau qui recouvre cette coquille, on la prendroit au premier coup d'œil pour un Madrépore des mieux ouvragés. Couleur.

Mais ce qui la rend encore plus ſinguliere, ce ſont deux ouvertures Q. O. en forme de tuyaux d'inégale grandeur, qui s'élevent parallélement l'un à l'autre. La groſſeur & la longueur de ces tuyaux varie depuis deux juſqu'à quatre lignes; de ſorte que lorſque le tuyau le plus grand a quatre lignes, l'autre n'en a que deux. Au-deſſous de ces deux ouvertures, à l'extrêmité oppoſée des ſpires, on voit encore en X. X. deux ouvertures à peu près ſemblables, par leſquelles la coquille étoit foiblement attachée aux rochers & dans les ſables. Ouvertures.

GENRE VI.

LA TOUPIE. *Trochus.*

LA figure qui eſt ordinaire à la coquille des eſpeces de ce genre, lui a mérité le nom de Toupie, que Rondelet (1) lui a donné le premier. La côte du Sénégal ne m'en a fourni que quatre eſpeces que je vais décrire.

(1) Hoc Turbinum genus à ſimilitudine inſtrumenti quo luſitant pueri, Trochos appellamus. *Teſtac. edit. lat. pag.* 92.

1. LE MARNAT. *Pl.* 12.

Cochlea sublivida, nigris lineis undatis distincta, lineis interdum nigrioribus & multo pluribus; Barbadensis & Jamaicensis. *List. hist. Conch. tab.* 583. *fig.* 38.

Cochlea Trochiformis, lævis, ex albido, rubro, & subviridi per seriem lineata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. N.*?

Saccus ore integro, sublividus, lineis nigris, undatis, distinctus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 43. *spec.* 2. *n.* 2.

COQUILLE. La coquille du Marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & comme coupé obliquement à sa partie supérieure, & terminé brusquement en une pointe très-fine à l'extrêmité opposée. Sa longueur ne passe pas sept à huit lignes, & sa largeur est d'environ cinq lignes, c'est-à-dire, moindre de moitié.

Spires. Elle est très-épaisse, & formée de six spires applaties, peu renflées, peu distinguées, & dont la surface est bien luisante & d'un beau poli. Les deux premieres sont d'une grandeur démesurée à l'égard des autres qu'elles effacent presqu'entierement.

Sommet. Le sommet est presqu'aussi long que large, & un peu plus court que la premiere spire.

Ouverture. L'ouverture est presque ronde, & comme couchée ou inclinée sur le dos de la coquille.

La lèvre droite entoure circulairement plus des deux tiers de sa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrêmement fin.

La lèvre gauche présente une surface plane, dont le bord est assez droit & un peu tranchant au dedans de la coquille.

Périoste. Le périoste qui l'enveloppe est membraneux, fort mince, & peu sensible.

Couleur. Le fond de sa couleur au dedans est brun-caffé; au dehors c'est un gris-plombé, quelquefois rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs disposés sur plusieurs lignes, qui, au lieu de tourner avec les spires, les coupent obliquement.

Variétés. On n'observe d'autres variétés dans la forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y occasionne. Les petites sont plus courtes & plus larges à proportion que les grandes; elles ont aussi moins de spires, & sont presqu'entierement cendrées.

Je

Je tiens de M. Bernard de Jussieu une coquille qu'on ne peut nier être de la même espece. Ce célebre Académicien l'a reçue autrefois, & encore tout récemment, des côtes de la Chine & de Bengale. Elle ne differe de la nôtre, que parce que son fond plombé est coupé par huit ou dix bandes blanches, souvent ondées, qui tiennent lieu des lignes ponctuées qu'on observe dans celle du Sénégal. Voilà un exemple des variétés que deux climats fort éloignés, mais peu différens, peuvent causer dans la couleur d'une même espece de coquille.

Quand l'animal sort de sa coquille, sa tête paroît comme un petit cylindre tronqué à son extrêmité T, & renflé à sa base par une espece d'anneau ou de bourrelet, dont la largeur égale sa longueur. ANIMAL. Tête.

Des deux côtés de la tête & de son origine, partent deux cornes C. C. coniques, fort épaisses, doubles de sa longueur, & qui paroissent divisées en dessus par un sillon qui en parcourt la longueur. Cornes.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. qui ne saillent point au-dessus de la surface des cornes, à la racine desquelles ils sont enchassés sur leur côté externe. Yeux.

Au-dessous de l'extrêmité tronquée de la tête, on apperçoit deux lèvres ovales, pendantes & laterales, au milieu desquelles on distingue un petit sillon longitudinal B, traversé par un autre sillon placé un peu au-dessus, & dont le concours lui donne la forme d'un T à tête courbe. C'est proprement l'ouverture de la bouche, au fond de laquelle se trouvent deux mâchoires, dont l'inférieure est garnie de vingt-quatre dents, qui, par le moyen du microscope, paroissent disposées en long sur deux rangs fort serrés. Bouche.

Le pied P de l'animal est petit, elliptique, obtus à ses deux extrêmités, ou presque rond, & presqu'une fois plus court que la coquille. Sa surface inférieure est marquée de deux sillons, dont le premier G plus léger, le coupe longitudinalement dans son milieu; l'autre plus profond, borde son extrêmité antérieure. Pied.

En dessus du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule O cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, poli & luisant en dessus, & marqué légerement de plu- Opercule.

ſieurs lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé vers ſon angle ſupérieur. On l'a figuré ſéparément en *o*.

Manteau. La membrane qui forme le manteau eſt fort mince, & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Elle laiſſe ſur le col de l'animal, & un peu vers le côté gauche, une ouverture par laquelle il jette ſes excrémens.

Sexe. Par cette même ouverture il fait ſortir une petite languette V charnue, triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, que quelques Auteurs ont priſe pour la partie affectée aux mâles. Pour moi, je n'ai point eu occaſion de vérifier ſi cet animal étoit hermaphrodite, c'eſt-à-dire, ſi chaque individu réuniſſoit les deux ſexes, ou s'ils étoient partagés entre différens individus, car il arrive rarement qu'on les trouve en copulation; mais je puis dire que j'ai obſervé cette partie dans tous ceux qui m'ont paſſé par les mains. Quoi qu'il en ſoit, cette languette porte ſur ſon côté extérieur un oſſelet pointu, fragile & blanchâtre, qui lui ſert comme de ſoutien dans toute ſa longueur.

M. B. de Juſſieu m'a fait voir, depuis mon retour en France, les deux ſexes bien diſtingués dans un coquillage de l'Océan, appellé Vignot ou Bigourneau (1), qui a un rapport très-prochain avec le Marnat du Sénégal, quoiqu'il n'ait pas comme lui de languette ſur le côté. Cela me fait ſoupçonner que l'oſſelet dont cette languette eſt armée, eſt une eſpece d'aiguillon dont les femelles ſeroient pourvues auſſi-bien que les mâles, pour ſe réveiller & s'exciter mutuellement dans le tems de la copulation, comme il arrive aux Limaçons de jardin.

Couleur. Le corps du Marnat eſt d'un blanc-ſale, traverſé en deſſus par un grand nombre de petites lignes noirâtres.

Ce coquillage eſt extrêmement commun à la pointe méridionale de l'iſle de Gorée. Il cherche les rochers découverts, & ſeulement ceux où la mer vient battre avec violence; car lorſqu'elle l'abandonne entierement & qu'il ſent un peu trop de ſéchereſſe, il pourvoit à ſa conſervation en quittant le rocher & ſe laiſſant tomber à la mer; puis il remonte de nouveau juſqu'à la hauteur où elle ceſſe de ſe déployer. Il

(1) Cochlea marina, quæ Batavis *Alie Kruyk* vocatur. *Swammerd. Bibl. nat. vol.* 1. *pag.* 180. *tab.* 9. *fig.* 14-20.

a recours au même artifice lorſqu'on le touche du bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter.

2. LE BOSON. *Pl.* 12.

Buccinum ſublividum, ſtriis nodoſis & interdum muricatis exaſperatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 30. *fig.* 28.
Cochlea rufeſcens ſtriis nodoſis exaſperata; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 584. *fig.* 41.
Cochlea Jamaicenſis verruculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 564. *tab.* 70. *fig.* 11.
Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, mucrone gradatim acuminato, umbilicatum, denſe granulatum, ex ſubalbido, & livido colore depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 45. *fig. E.*
Cochlea marina terreſtriformis, ſtriis nodoſis elegantiſſime exaſperata, pallidè rufeſcens. *Ejuſd. pag. & tab.* 54. *fig. H.*
Saccus ore integro: rufeſcens, ſtriata, nodoſa, granulata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 43. *ſpec.* 2. *n.* 4.
Saccus ore circum circa fimbriato, ſublivida, terreſtris, ſtriis nodoſis, & interdum muricatis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 3. *n.* 2.

Le Boſon ſe voit auſſi autour de l'iſle de Gorée, mais beaucoup plus rarement.

Sa coquille a dix lignes de longueur, deux tiers moins de largeur, & huit ſpires aſſez renflées, arrondies, & dont la grandeur diminue proportionnellement. Elles ſont groſſierement chagrinées par des petits boutons égaux, & rangés ſur pluſieurs lignes qui tournent avec elles. On en compte dix rangs ſur la premiere ſpire, cinq ſur la ſeconde, quatre ſur la troiſieme, & beaucoup moins ſur les autres. COQUILLE. Spires.

La longueur du ſommet ſurpaſſe un peu celle de la premiere ſpire. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture eſt un peu ondée ſur les bords. La gauche eſt étroite, un peu arrondie, & laiſſe un petit ombilic à côté d'elle. Ouverture.

Cette coquille eſt griſe ou plombée. Ses boutons ſont ordinairement blancs auſſi-bien que le contour de l'ouverture, dont le fond tire ſur le roux. Couleur.

3. LE DAKI. *Pl.* 12.

La coquille du Daki n'a guères plus de deux lignes de longueur, ſur une largeur preſqu'une fois moindre. Elle eſt COQUILLE.

Spires. peu épaisse, composée de sept spires applaties & lisses, qui diminuent à peu près également.

Sommet. Son sommet est de moitié plus long que large, & une fois plus long que la premiere spire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est simple, unie & tranchante. La gauche s'arrondit un peu en se repliant sur la seconde spire ; elle laisse à son extrêmité supérieure un petit ombilic semblable à un leger sillon.

Couleur. Le fond de sa couleur est brun, fauve, ou gris.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal ne porte point de bourrelet à son origine : elle est cylindrique, & si grosse, qu'elle égale presque la largeur du pied.

Cornes. Ses cornes sont cylindriques, fort allongées, & très-déliées.

Pied. Son pied est une fois plus long que large, une fois plus étroit que la coquille, & pointu à son extrêmité postérieure. Le sillon qui le coupe en-dessous, ne s'étend que jusqu'à son milieu.

Couleur. Son corps est noirâtre en dessus, & blanchâtre en-dessous. Un petit filet jaune parcourt toute la longueur de ses cornes, dont la couleur est blanchâtre.

J'ai trouvé communément ce coquillage attaché aux plantes marines qui croissent sur les rochers de la pointe australe de l'isle de Gorée.

4. LE RIFET. *Pl.* 12.

COQUILLE. Cette espece ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus rare, que sa coquille est cendrée, tirant sur le noir, infiniment plus mince, & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, & que ses spires sont renflées & arrondies.

GENRE VII.

LA NATICE. *Natica.*

NAtice, en latin *Natica*, est un nom abandonné que les Anciens donnoient autrefois à un genre de coquillage assez semblable à la Nérite. Celui dont je vais parler, y a tant de rapport, qu'on ne peut lui refuser ce nom.

1. LE FOSSAR. *Pl.* 13.

La coquille du Foſſar n'a guères plus de deux lignes, ou deux lignes & demie de diametre. On la voit dans ſa grandeur naturelle en A, & elle eſt groſſie conſidérablement dans les trois figures voiſines. Elle eſt preſque ronde, fort mince, ſans périoſte, tranſparente, & un peu plus large que longue. COQUILLE. Périoſte.

Ses ſpires ſont au nombre de cinq, arrondies, fort renflées, & bien détachées, mais ſi peu proportionnées, que la premiere efface par ſon volume, toutes les autres. Elles ſont toutes entourées d'un grand nombre de filets fort ſerrés, dont on compte une trentaine dans la premiere ſpire, & douze à quinze dans la ſeconde : la premiere a, outre ces filets, quatre à cinq groſſes côtes fort aigues & tranchantes, qui manquent dans quelques individus. Spires.

Le ſommet eſt pointu, fort petit, une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt grande, & taillée en demi-lune : elle s'étend & ſe porte preſqu'entierement hors de la coquille, ſur ſa droite. Ouverture.

Les bords de la lèvre droite ſont minces, tranchans, & marqués de quelques ondes, qui répondent aux cinq côtes élevées ſur la ſurface extérieure de la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt plate, unie, formée par une ligne droite, & comme repliée ſur la ſeconde ſpire, où elle laiſſe un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur, un ombilic aſſez grand, & ſemblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle.

Je n'ai vû d'autre couleur que la blanche ſur cette coquille. Couleur.

La tête de l'animal eſt petite, cylindrique, de moitié plus longue que large, & légerement échancrée à ſon extrêmité T, d'où part un petit ſillon qui en parcourt la longueur en-deſſus. ANIMAL. Tête.

A ſon origine & ſur ſes côtés, ſont placées deux cornes C. C. épaiſſes, deux fois plus longues qu'elle, & terminées en pointe. Elles portent chacune à leur racine, ſur leur côté interne, un lobe, ou appendice charnu & quarré L, auſſi Cornes.

long que la moitié de la tête, ſur laquelle il flotte librement. Elles ſont encore coupées vers le dos, & ſuivant leur longueur, par un ſillon que traverſent un nombre infini d'anneaux. Ceux-ci ſont ſans doute les muſcles annulaires attachés à la fibre longitudinale qui forme le ſillon.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés à l'origine des cornes, ſur leur côté extérieur, preſque derriere elles.

Bouche. A l'extrêmité de la tête en-deſſous, on voit un petit ſillon longitudinal B, qui eſt l'ouverture de la bouche.

Manteau. Le manteau conſiſte en une ſimple membrane, fort mince, qui tapiſſe les parois intérieurs de la coquille.

Pied. Le pied P eſt fort petit, preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, & une fois plus court que la coquille.

Opercule. L'opercule O a un peu moins de grandeur que l'ouverture : il a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il eſt fauve, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué en deſſus de pluſieurs ſillons qui partent d'une centre commun placé vers ſon angle ſupérieur.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanc comme ſa coquille; il n'a de noir que les yeux.

2. LA NATICE. *Pl* 13.

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Rondel. Piſc. pars 2. edit. lat. pag.* 105.

Coquille ayant un trou comme un nombril, avec ſon couvercle. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 70.

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Boſſuet. aquat. pars alt. p.* 53.

—— *Geſn. aquat. pag.* 286.

—— *Aldrov. exang. pag.* 397.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, ſub cortice veluti ovi ſtruthio-cameli cælato. *Bonan. recr. pag.* 133. *claſſ.* 3. *n.* 168.

Cochlea teſtâ craſsâ & ponderosâ, colore carneo maculis rufis, & caſtaneis invicem alternatis vittata. *Ejuſd. ibid. n.* 169.

Cochlea umbilicata, inſtar globi perfectè circinata & lævis, colore onychino. *Ejuſd. ibid. pag.* 141. *n.* 225.

Cochlea alia ſimilis figurâ, lævis & nitida; aſperſa coloribus ſubviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; baſi veluti ſcapi orbes fulcientis in centro conſpicuâ. *Ejuſd. ibid. n.* 226.

Cochlea ſublivida, ore fuſco ad baſim cujuſque orbis velut funiculo depicta, Anglica. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 568. *fig.* 19.
Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, ſub cortice veluti ovi ſtruthio-cameli cælato. *Muſ. Kirk. pag.* 459. *num.* 168.
Cochleâ teſtâ craſsâ & ponderosâ, colore carneo, maculis rufis, & caſtaneis invicem alternatis vittata. *Ejuſd. ibid. n.* 169.
Cochlea umbilicata, inſtar globi perfectè circinata, & lævis, colore onychino. *Ejuſd. ibid. pag.* 462. *n.* 225.
Cochlea alia ſimilis figurâ, lævis & nitida; aſperſa coloribus ſubviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; baſi veluti ſcapi orbes fulcientis in centro conſpicuâ. *Ejuſd. ibid. n.* 226.
Cochlea marina terreſtriformis lævis. *Lang. meth. pag.* 52.
Cochlea umbilicata foramine ſpirarum ſemicirculari, umbilicali verò ſimplici, lævis. *Ejuſd. pag.* 54.
Platyſtoma ore ſimplici : faſciatum, ponderoſum, carneum, rufis & caſtaneis maculis alternantibus faſciatum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *ſpec.* 1. *n.* 1. *g.*
Platyſtoma ore fimbriato : onychinum; Bonanni. *Ejuſd. ibid. pag.* 15. *ſpec.* 2. *n.* 4.
Platyſtoma ore fimbriato : variegatum; coloribus ſubviridi, rufo & croceo, dilutis, commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ, in umbilico fultis. *Ejuſd. ibid. n.* 5.
Platyſtoma ore fimbriato : ſublividum; ore fuſco; ad baſim cujuſque orbis velut funiculo conſtrictum; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

La coquille de la Natice eſt arrondie, ſemblable à celle du Limaçon de nos jardins, appellé la *Vignerone;* mais elle eſt un peu plus épaiſſe, longue de ſeize lignes, & un ſixiéme moins large. On n'y compte que ſept ſpires renflées, arrondies, & d'un beau poli. COQUILLE. Spires.

Le ſommet forme un cône ſurbaiſſé, peu pointu à ſon extrêmité, une fois plus large que long, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a la lèvre droite, ſimple & unie. Ouverture.

Sa lèvre gauche n'eſt repliée que dans le bas, en une lame peu épaiſſe, qui occupe à peu près le tiers de ſa longueur. L'ombilic ſe trouve exactement vers ſon milieu : il eſt deux fois plus court qu'elle, & porte vers le dos, un renflement demi-cylindrique, qui imite parfaitement un axe, autour duquel les ſpires feroient leurs circonvolutions. Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes coquilles,

au lieu qu'il le bouche presqu'en entier dans les vieilles.

Périoste. Le perioste qui les enveloppe est fauve & très-mince.

Couleur. Le fond de leur couleur est blanc, rayé longitudinalement de lignes fauves qui recouvrent presqu'entierement sa surface. La premiere spire est encore entourée de quatre bandes, dont la premiere qui borde l'ombilic, est brune & fort large; les deux autres qui suivent sont étroites & blanches; & la quatriéme qui est placée dans sa partie inférieure, est blanche, marbrée de brun. Les autres spires, aussi-bien que les jeunes coquilles, n'ont que cette derniere bande. La couleur du dedans est jaunâtre.

Cette espece vit parmi les Algues marines dans les sables de l'anse de Ben, où elle rampe à la profondeur de deux pouces ou environ. Elle ne differe peut-être que par l'éloignement du climat, de celle de nos côtes, qui m'a été communiquée par M. B. de Jussieu, qui l'a observée dans les sables des environs de Dieppe.

3. LE FANEL. *Pl.* 13.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus. *Bonan. recr. pag.* 141. *class.* 3. *n.* 224.

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n.* 228.

Cochlea claviculâ compressâ, punctis rufis densè depicta. *List. hist. Conch. tab.* 564. *fig.* 11.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus. *Mus. Kirk. pag.* 462. *n.* 224.

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n.* 228.

Cochlea umbilicata foramine spirarum semicirculari, umbilicali verò in principio duplici lævis. *Lang. meth. pag.* 54.

Cochlea marina umbilicata, cinerea, punctis obscurè rufis aspersa, fasciis interruptis ejusdem, sed magis intensi coloris circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67. *fig.* Q. R.

Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis densissimè aspersa, & circumscripta. *Ejusd. ibid. fig. S.*

Platystoma ore simplici, punctatum; colore fulvo super cute aureâ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 15. *spec.* 1. *n.* 11.

Platystoma

Platystoma ore fimbriato; punctatum; colore rufo super albo; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 2. *n.* 3.

Cette espece se trouve avec la précédente, dont elle differe en ce que sa coquille est un peu moins allongée, & que ses spires sont applaties en dessous, & comme étagées. COQUILLE. Spires.

Le sommet est aussi plus applati, deux fois plus large que long, & deux fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'est repliée que dans la quatriéme partie de sa longueur vers l'angle inférieur. L'ombilic est très-grand, seulement une fois plus court qu'elle, & marqué d'un axe peu considérable. Ouverture.

Le fond de sa couleur est blanc, marqueté agréablement de petits points bruns assez serrés : la premiere spire est quelquefois entourée d'une ou deux, & même trois rangs de taches brunes assez grandes. L'intérieur est gris de lin, ou d'un beau violet. Couleur.

4. LE GOCHET. *Pl.* 13.

Cochlea marina, apice brevi umbilico simplici. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 567. *fig.* 17.

Cochlea marina umbilicata, lævis albida, lineis rufis angulos acutos efformantibus densè signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67. *fig. M.*

Platystoma ore simplici; undatum; lineis rufis; Listeri. *Klein. tent. p.* 14. *spec.* 1. *n.* 5.

La coquille de cette espece est encore plus belle & plus épaisse que les deux précédentes, & aussi commune qu'elles dans l'anse de Ben. Elle n'a que six spires qui sont un peu applaties sur les côtés & en dessous. COQUILLE. Spires.

La lèvre gauche de l'ouverture se replie dans sa moitié inférieure, & forme un peu au dessus du milieu de sa longueur, un ombilic rond, sans axe, & trois fois plus court qu'elle. Ouverture.

Elle est d'un beau blanc de lait au dedans, & ornée au dehors d'un grand nombre de lignes longitudinales brunes, tirant sur le rouge, & ondées en zigzags, qui font un très-bel effet. On voit aussi quelquefois des points de la même couleur sur la partie inférieure des spires. Couleur.

L'animal que contient cette coquille est blanc, & m'a paru semblable à celui de la premiere espece. Cependant, comme ANIMAL.

les circonſtances peu favorables où j'obſervai ces trois dernieres eſpeces ne me permirent pas de décrire leurs différences ſpécifiques, je ne puis en dire davantage.

Opercule. Son opercule au lieu d'être cartilagineux, eſt pierreux, ou d'une matiere parfaitement ſemblable à celle de la coquille, d'un blanc auſſi beau, & marqué de pluſieurs ſillons concentriques à ſon angle ſupérieur.

GENRE VIII.

LE SABOT. *Turbo.*

J'Ai dit ci-devant que le nom de Toupie avoit été donné à un coquillage à cauſe de la figure de ſa coquille : c'eſt encore à la figure de la ſienne que celui-ci doit ſon nom de Sabot. En effet elle l'imite aſſez bien, étant faite en cône renverſé, avec cette différence que ſa baſe ou ſa partie ſupérieure n'eſt pas coupée ſur un plan horizontal, mais fort oblique.

1. L'OSILIN. *Pl. 12.*

Nerita frequens in Adriatico, extrinſecus alba, lineis & teſſellulis ſandice Indicâ formatis notata, intrinſecus colore margaritarum argentea. *Bonan. recr. pag.* 139. *claſſ.* 3. *n.* 201.

Trochus lævis, ex nigro ſeriatim densè maculatus; maris Mediterranei. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 642. *fig.* 33.

Trochus valdè ſimilis, præter quàm quod orbium pars inferior ſit paululùm ſinuoſa. *Ejuſd. ibid. fig.* 34.

Trochus lævis, faſciis catenatis ex nigro albidoque, ceu vermiculato quodam opere depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 643. *fig.* 35.

Nerita frequens in Adriatico, extrinſecus alba, lineis & teſſellulis ſandice Indicâ formatis notata, intrinſecus colore margaritarum argentea. *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 201.

Cochlea Trochiformis ſtriata. *Lang. meth. pag.* 50.

Cochlea Trochiformis, lævis, albida, maculis interruptis, per ſeriem diſpoſitis, pullis, aliquando rufis ſignata, & ceu vermiculato quodam opere depicta, intus argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. D. E. G.*

Trocho-cochlea integra : lævis, maculis nigris per ſeries picta; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 1. *n.* 1. *tab.* 2. *fig.* 53 & 54.

Trocho-cochlea integra : faſciis catenatis, ex nigro albidoque, ſeu vermiculato opere picta; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 2.

COQUILLE. Cette premiere eſpece que j'ai obſervée fréquemment dans

les rochers de l'isle de Gorée, & dans ceux de l'isle Ténérif, l'une des Canaries, a une coquille fort épaisse, longue d'environ un pouce, & un sixiéme moins large. Elle est formée de sept spires, lisses, unies, peu renflées, mais assez bien distinguées les unes des autres. Spires.

Son sommet est conique, médiocrement pointu, aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est exactement ronde, coupée obliquement sur un plan incliné de quarante-cinq degrés à l'axe de la coquille, & environnée à droite d'une lèvre lisse, aigue & tranchante, quoiqu'épaisse, & comme doublée intérieurement. Ouverture.

La lèvre gauche est presque verticale, & marquée en haut d'une petite éminence semblable à une dent fort mousse.

Le périoste est si peu sensible, qu'il semble ne pas exister. Périoste.

On observe peu de variétés dans la forme de cette coquille, mais beaucoup dans ses couleurs. Il y en a dont le fond est gris, ou noir, ou cendré; quelquefois sans mêlange, & souvent avec des petits points blancs, ou couleur de rose. On en voit d'autres dont le fond est verdâtre, ou d'un blanc de corne veiné de petites lignes brunes fort serrées, & coupé par trois ou quatre bandes blanches tachées de rouge. Couleur.

Il est rare qu'on les trouve entierement recouvertes de leur croûte extérieure : elle ne reste ordinairement que sur les deux premieres spires, & est enlevée dans les autres, soit par le frottement, soit par quelqu'autre cause, qui semble agir moins fréquemment sur celles qu'on trouve aux Canaries, que sur celles du Sénégal. Cette premiere croûte dont les dernieres spires se trouvent dépouillées, laisse voir la couleur orangée de la seconde croûte; & lorsque celle-ci est encore enlevée, on apperçoit la troisiéme & derniere couche, d'une nacre d'abord violette, ensuite gris de lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette derniere couche est la plus épaisse; elle semble former la plus considérable partie de la coquille, du moins en tapisse-t'elle tout l'intérieur jusqu'aux bords de la lèvre droite, qui est entourée de la croûte noire qui enveloppe toute la surface extérieure de la coquille.

Un si beau logement ne pouvoit être rempli par un animal plus richement paré. Sa tête T est cylindrique, un tiers ANIMAL. Tête.

plus large que longue, tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité, & bordée tout autour d'environ deux cens petits filets cylindriques, peu ſuſceptibles de mouvement. Elle eſt encore ornée en deſſus d'une petite membrane aſſez mince qui en recouvre la moitié poſtérieure, en la traverſant, pour ſe joindre à la racine des cornes.

Cornes. Les cornes C. C. ſortent des deux côtés de la tête vers ſon origine. Elles ſont fort minces & ſi longues, qu'elles égalent la moitié de la longueur de la coquille. Les petits filets ſans nombre qui les couvrent d'un bout à l'autre, les font paroître comme velues. Il ſemble qu'elles aident l'animal à marcher, du moins il les poſe ſouvent à terre.

Yeux. Deux petites colomnes placées ſur le côté extérieur des cornes, mais bien diſtinguées d'elles, ſont ſurmontées par deux points noirs Y. Y. peu ſaillans, qui ſont les yeux.

Bouche. La bouche B ſe reconnoît à une petite fente percée de longueur, au deſſous de la tête, vers le milieu de ſon extrêmité tronquée, dont les bords paroiſſent légerement ondés, ou découpés de pluſieurs crênelures.

Manteau. La membrane du manteau eſt mince & crênelée inégalement dans ſon contour. Elle tapiſſe les parois intérieurs de la coquille, & laiſſe ſur la gauche de l'animal, une petite ouverture ſemblable à un canal par où les excrémens trouvent une iſſue.

C'eſt encore par cette ouverture du manteau que ſort ſur la gauche, une eſpece de languette V triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, & tout-à-fait ſemblable à celle que l'on voit dans le genre des Toupies (1). Elle eſt ſoutenue pareillement par un offelet qui regne le long de ſon côté extérieur.

Pied. Nous voici à la partie la plus remarquable de l'animal, à ſon pied. Il eſt petit P, de forme elliptique, obtus à ſes deux extrêmités, une fois plus long que large, & une fois plus court que la coquille. Tout ſon contour eſt bordé de plus de ſix cens filets, ſemblables à ceux de la tête & des cornes. En deſſous il eſt traverſé par un grand nombre de petits ſillons, dont la plus grande partie eſt coupée par un ſillon plus conſidérable G, qui s'étend de long depuis ſa

(1) Voyez la page 169.

partie antérieure jusqu'à son milieu. Sa surface supérieure est relevée d'un grand nombre de petits tubercules, & accompagnée des deux côtés de deux membranes, qui prennent chacune leur origine des colomnes qui portent les yeux.

La membrane qui est à la droite du Pied, va se terminer à l'opercule, auprès duquel elle est ornée de trois longues cornes F. F. de la longueur & figure des cornes de la tête, velues comme elles, & accompagnées chacune, à leur origine, de deux petits tubercules blanchâtres.

L'autre membrane, celle qui est sur la gauche, porte dans sa moitié postérieure, trois cornes semblables J; & dans sa moitié antérieure, elle est bordée de vingt-quatre filets disposés sur deux rangs.

L'opercule O est extrêmement mince, transparent, & d'une rondeur parfaite. On voit sur sa surface, douze petits sillons concentriques creusés fort légerement. Il est attaché au dessus du pied, vers son extrêmité postérieure. Opercule.

Tout le corps de cet animal est noirâtre, marqué en dessus d'un nombre infini de petits points blanchâtres. Couleur.

2. LE RÉTAN. *Pl.* 12.

Trochus variegatus ore dentato, fasciis nodosis circumdatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 645. *fig.* 37.

Cochlea Trochiformis, basi umbilicata, & insigniter dentata, & rugosa, in dorso minutissimis globulis per seriem dispositis undequaque circumdata; quorum una linea purpureum colorem ostentat; in alterâ lineâ globulus unus est nigerrimus, alter candidissimus, & sic alternatim istæ lineæ ad apicem usque mucronis elegantissimè procedunt. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. B.*

Trocho-cochlea integra: variegata, ore dentato, fasciis granulatis; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 3.

La coquille du Rétan a la même forme & la même grandeur que la précédente, mais elle est un peu plus épaisse. Ses spires sont moins renflées, peu distinguées, & chagrinées de boutons à peu près égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. Il y a vingt de ces rangs dans la premiere spire, six dans la seconde, & cinq seulement dans la troisiéme. COQUILLE. Spires.

Le sommet est un peu plus court que l'ouverture, & de moitié plus large que long. Sommet.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a une groſſe & longue dent cylindrique, vers le haut; & la droite porte au dedans comme une ſeconde lame ſéparée de celle du dehors par un profond ſillon, & relevée de dix canelures qui tournent en rentrant au dedans.

Couleur. Elle eſt nacrée fort blanche au dedans, & couleur de chair au dehors. Ses turbercules ſont alternativement verdâtres & couleur de chair.

Je l'ai trouvée fort rarement aux environs du cap Manuel.

3. LE VASSET. *Pl.* 12.

Umbilicus varius. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus varius, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochus dentatus, ruber, nigris punctúris ſeriatim diſtinctus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 637. *fig.* 25.
Trochus primus ſive maculoſus. *Rumph. muſ. p.* 74. *art.* 1. *tab.* 21. *fig.* 1.
Trochus faſciis verrucoſis è rubro albo nigro, &c. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 316. *tab.* 14. *fig.* 10.
Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo ſtriatus rugoſus & umbilicatus. *Lang. meth. pag.* 49.
Sabot appellé le Bouton de camiſole à qui il reſſemble aſſez; ce ſont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs; il a un ombilic, à côté duquel eſt une lèvre très-épaiſſe, & une bouche déchirée, avec des dents. *Hiſt. Conchyl. p.* 263. *pl.* 11. *fig. L. Q.*
Trochus globoſus thoracis interioris, pelle equina, ore dentato. *Ejuſd. ibid. pag.* 260.
Trochus ore ampliore, & ſubrotundo, umbilicatus, papillis nigris, albidis, & rubris per ſeriem diſpoſitis ſignatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 61. *fig. H.*
Trocho-cochlea integra : rubra dentata, nigris punctúris; Liſteri. *Klein, tent. pag.* 42. *ſpec.* 1. *n.* 4.

Coquille. Cette eſpece, que l'on appelle communément le *Bouton de camiſole*, ſe trouve abondamment dans les rochers de la pointe méridionale de l'iſle de Gorée. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue de ſept à huit lignes, un peu plus large, & applatie dans ſa partie ſupérieure.

Spires. Ses ſpires ſont tantôt renflées, tantôt applaties, mais toujours chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & diſtri-

bués ſur pluſieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons varient de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire; de ſix à huit dans la ſeconde, & diminuent par degrés dans les autres.

Le ſommet eſt une fois plus large que long, & fort peu plus long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt légerement ridée, ou marquée tout autour d'environ quinze petites canelures. On voit au centre des ſpires, un ombilic arrondi & très-profond. Ouverture.

Sa couleur eſt ſujette à beaucoup de variétés. Quand elle ſort de la mer, elle eſt ordinairement d'un cendré-noir, qui, avec le tems, paſſe au gris, & enſuite à une belle carnation: cette derniere couleur ſe fortifie & ſe change en une couleur de roſe aſſez vive, ſur-tout lorſque la coquille demeure longtems ſur le rivage. Dans ces différens états on remarque que les unes ſont coupées longitudinalement par cinq ou ſix bandes blanchâtres: les autres ſont marbrées également de rouge & de blanc, ou de blanc-verdâtre: d'autres enfin ſur un fond couleur de roſe, ſont tachées de pluſieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés ſur quatre ou cinq lignes qui tournent ſur la premiere ſpire. Couleur.

L'animal differe de celui de la premiere eſpece, en ce que les deux membranes du deſſus du pied ſont bordées d'un ſeul rang de filets, d'autant plus longs, qu'ils ſont plus proches de l'opercule. Les trois cornes latérales du pied ſont ornées à leur origine, de trois filets inégaux terminés en maſſue, & blanchâtres. ANIMAL. Pied.

4. LE FUJET. *Pl.* 12.

Umbilicus parvus. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus parvus, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 55.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochilus unidens ſtriatus, claviculâ tenui acutâ. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 654. *fig.* 54.
Trocho-cochlea integra: unidens; Trochilus ſtriatus, claviculâ tenui, acutâ; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 1. *n.* 6.

La coquille du Fujet a beaucoup de rapport avec la précédente; mais elle n'a jamais que quatre lignes de longueur, COQUILLE.

Spires. & ſix ſpires bien renflées, arrondies, & comme étagées. Les rangs de tubercules dont elle eſt chagrinée, ſont au nombre de quinze dans la premiere ſpire, & de ſix dans la ſeconde.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt bordée de ſix petites dents. La lèvre gauche n'en a qu'une fort groſſe à ſon extrêmité ſupérieure : elle eſt échancrée à ſon extrêmité inférieure, de maniere que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt d'un rouge de corail brut, marqué de pluſieurs points blancs, diſpoſés ſur une ligne qui environne la premiere ſpire.

Je l'ai trouvé en petite quantité aux iſles de la Magdelaine.

5. LE SARI. *Pl.* 12.

COQUILLE. Spires. La coquille du Sari n'a guère plus de deux lignes de longueur. Ses ſix ſpires ſont peu renflées, & environnées de douze petits ſillons. On en compte douze dans la premiere, cinq à ſix dans la ſeconde, & quatre dans la troiſiéme.

Sommet. Son ſommet eſt auſſi long que large, & un peu plus long que l'ouverture.

Ouverture. Son ouverture & ſes lèvres ſont parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece. Elle n'a pas non plus d'ombilic, du moins il n'y eſt pas marqué d'une maniere bien ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt cendré-noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc.

ANIMAL. Cornes. Pied. L'animal a les cornes auſſi longues que ſa coquille, auſſibien que ſon pied, qui a près de deux fois plus de longueur que de largeur.

Ce coquillage eſt des plus communs ſur les rochers de la pointe auſtrale de l'iſle de Gorée.

6. LE LONIER. *Pl.* 12.

COQUILLE. L'animal de cette eſpece reſſemble tellement à celui qui précede, que je n'aurois fait aucune difficulté de confondre leurs coquilles & de les réunir enſemble, ſi celle-ci n'eut

Spires. été percée d'un ombilic aſſez profond, & ſi ſes ſpires n'euſſent

ſent été tantôt arrondies, & tantôt applaties; d'ailleurs elle a l'ouverture & les ſillons des ſpires parfaitement ſemblables. Sa longueur eſt d'environ ſix lignes, & preſqu'une fois moindre que ſa largeur lorſque ſes ſpires ſont applaties.

Sa couleur eſt griſe ou brune, marbrée de taches blanchâtres. Elle ſe trouve en grande quantité au cap de Dakar. Couleur.

7. LE LIVON. *Pl.* 12.

Le Burgaus. *Du Tert. hiſt. des Antill. pag.* 239.
Cochlea umbilicata dicta, ab aliquibus verò Tigris nominata; in extimâ parte colore eburneo tecta, ſuprà quem atræ maculæ miro quodam ordine ſunt diſpoſitæ; lapideo verò cortice de nudata argenteum margaritarum candorem oſtentans. In Malabarico ſinu inventa. *Bonan. recr. pag.* 117. *claſſ.* 3. *n.* 29 & 30.
—— *Muſ. Kirk. pag.* 451.
Trochus maximus lævis, ex nigro maculatus; Barbadenſis. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 30.
Trochus Barbadenſis magnus, ex albo nigroque variegatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 584. *tab.* 70. *fig.* 9.
Cochlea umbilicata, foramine ſpirarum ſemi-circulari, umbilicali verò in principio duplici, lævis. *Lang. meth. pag.* 54.
Sabot ombiliqué; ſa robe eſt à fond blanc tacheté de noir, ce qui la fait nommer la Pie. *Hiſt. Conchyl. pag.* 263. *pl.* 11. *fig. G.*
Trochus Pica. *Ejuſd. ibid. pag.* 260.
Cochlea marina terreſtriformis, lævis candida, vel argentea, nigerrimis maculis, aut lineis intensè, & diverſimodè variegata, & ſignata. *Gualt. Ind. pag.* 64. *tab.* 68. *fig. B.*
Tigris Malabarica; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 41. *ſpec.* 1.
Tigris Barbadenſis, Trochoides; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. *tab.* 2. *fig.* 52.

Le Livon eſt fort commun aux iſles de la Magdelaine. Sa coquille eſt des plus épaiſſes, longue d'environ quatre pouces, & un peu moins large. Elle n'a que ſix ſpires peu renflées, liſſes & ſans ſillons. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & auſſi long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt ſemblable à celle de la premiere eſpece; mais ſa lèvre gauche eſt arrondie & creuſée en portion de cercle, comme la lèvre droite, qui eſt obtuſe & arrondie. Ouverture.

Son ombilic pénetre preſque juſqu'au fond du ſommet, & eſt orné dans ſa partie antérieure, d'une groſſe dent ſemblable à un tubercule arrondi.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt noir, marbré, & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques, qui lui font donner quelquefois le nom de *Veuve*, ou celui de *Pie*.

8. LE DALAT. *Pl.* 12.

Umbilicus. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Coquille de Limaçon nommée Umbilicus. *Rondel. poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 69.
Umbilicus Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clauſa; ex mari Luzitanico. *Bonan. recr. pag.* 133. *claſſ.* 3. *n.* 170.
Trochus umbilicatus, edentulus, ſtriatus, undatim ex fuſco radiatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 29.
Trochus planior, undatim ex rubro latè radiatus; Anglicus. *Ejuſd. ibid. tab.* 641. *fig.* 32.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clauſa; ex mari Luzitanico. *Muſ. Kirk. pag.* 459. *n.* 170.
Cochlea Trochiformis ſtriata & umbilicata. *Lang. meth. pag.* 51.
Trocho-cochlea undata & umbilicata plana; ex rubro undatim latè radiata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Coquille. J'ai obſervé cette eſpece aux iſles Canaries & au cap de Dakar. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort applatie, longue de ſept ou huit lignes, & plus large de moitié.

Spires. Ses ſept ſpires ſont renflées, arrondies, comme étagées, & relevées d'un rang de boſſettes qui borde leur partie inférieure. On voit encore dans quelques-unes, dans les jeunes ſur-tout, un grand nombre de petits filets qui les environnent.

Sommet. Le ſommet reſſemble au précédent dans les vieilles; mais dans les jeunes, il eſt plus court que l'ouverture, & près de deux fois plus large que long.

Ouverture. L'ouverture ne differe de la précédente, qu'en ce que ſon ombilic n'a point de dents, & que ſa lèvre droite eſt tranchante.

Couleur. Son fond eſt cendré ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes.



9. LE KACHIN. *Pl.* 12.

Trochus. *Rumph. muſ. pag.* 74. *tab.* 21. *fig.* 6. 9. & 10.

Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, ſtriatus, rugoſus, papilloſus vel tuberoſus. *Lang. meth. pag.* 48.

Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, margine dentato, papillis inæqualibus refertus & circumdatus, aliquando ſtriatus, terreo colore obſcurus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 60. *fig. A.*

La coquille du Kachin, a huit lignes de longueur & un peu plus de largeur : elle eſt coupée preſqu'horizontalement dans ſon extrêmité ſupérieure. Ses ſpires ſont peu renflées, & relevées de deux rangs de tubercules qui tournent avec elles : le rang d'en bas eſt du double plus gros que l'autre. La ſeconde ſpire eſt remarquable, en ce que à ſon origine, proche de l'ouverture, elle eſt repliée & tranchante en vive-arrête ſur laquelle tourne le premier rang de tubercules. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & égal à l'ouverture. Sommet.

L'ouverture n'a point d'ombilic. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, marbré de taches vertes, brunes & fauves. Couleur.

Je n'ai trouvé cette eſpece qu'aux environs du cap Verd.

10. LE GOR. *Pl.* 12.

Trochus parvus, baſi nodoſâ, reliquum muricatus; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 646. *fig.* 39.

Trochus aſper : muricatus; nodoſus in baſi, cæterum muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 24. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Cette eſpece ſe voit avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, par la coupe preſqu'horizontale de la baſe de ſa coquille. Elle a près d'un pouce de longueur. COQUILLE.

Ses ſpires ſont exactement plates & couronnées dans leur partie ſupérieure, d'un rang de pointes aſſez fortes qui la rendent épineuſe comme la molette d'un éperon. Elles ſont encore entourées de trois ou quatre rangs de petits tubercules traverſés par des rides peu ſenſibles. Spires.

Le ſommet eſt preſque de moitié plus long que l'ouverture. Sommet.

Le fond de ſa couleur eſt cendré, ou blanc-ſale, avec une grande tache rougeâtre autour de la lèvre gauche, dans l'endroit où devroit ſe trouver l'ombilic. Couleur.

GENRE IX.

LA NÉRITE. *Nerita.*

JE range le genre de la Nérite à la fin des coquillages Operculés, & le rapproche plus que tout autre des Bivalves, parce que c'eſt celui qui a le plus de rapport avec eux. En effet, ſi l'on conſidere la forme applatie de ſa coquille, le raccourciſſement & la petiteſſe de ſon ſommet, l'évaſement de ſon ouverture, l'épaiſſeur & la nature pierreuſe de ſon opercule, ſes eſpeces de gonds, & les crênelures de la lèvre gauche de la coquille dans leſquelles il joue comme un battant dans ſon pivot, à la maniere des battans des coquilles Bivalves; on verra qu'elle leur reſſemble à bien des égards. Il eſt vrai que le battant ſupérieur dont l'opercule fait la fonction, n'eſt pas proportionné à la grandeur de la coquille qu'on pourroit comparer au battant inférieur des Bivalves, & que ſa forme n'eſt pas concave, mais ſeulement applatie. L'animal lui-même eſt fort différent de celui des Bivalves : & c'eſt par ces endroits que je me crois aſſez fondé à laiſſer ce coquillage parmi les Operculés, mais parmi les Operculés qui touchent, pour ainſi dire, aux Bivalves.

1. LE DUNAR. *Pl. 13.*

Nerita nigricans leviter ſulcatus, claviculâ parùm compreſsâ, multis & exiguis dentibus ad labrum, admodùm paucis brevibus & acutis ad columellam. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 596. fig. 6.*

Nerita profundè ſtriis craſſis, & latis diſtincta, utrinquè inſigniter dentata, ex atro colore rufeſcens, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 66. fig. S.*

Nerita exiguus niger lævis, aut certè leviter admodum ſulcatus utrinquè dentatus; Africanus. *Ejuſd. ibid. tab. 597. fig. 10.*

Le Dunar ſe voit très-abondamment autour des rochers de l'iſle de Gorée.

COQUILLE. Sa coquille a un pouce environ de largeur, & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaiſſeur, & la forme d'un ovoïde très-obtus aux deux extrêmités.

Spires. On y compte trois ſpires, dont la premiere eſt renflée & arrondie ; les deux autres ſont très-petites, & forment un

ſommet rond fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois plus court que l'ouverture. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte médiocrement épais, au-deſſous duquel on apperçoit vingt-cinq à trente ſillons aſſez legers qui tournent ſur la premiere ſpire. Sommet. Périoſte.

L'ouverture repréſente une demi-lune qui s'étend hors de la coquille ſur ſa droite. Elle eſt environnée juſqu'aux deux tiers de ſa circonférence, par la lèvre droite qui eſt fort aiguë, tranchante, quoique très-épaiſſe, & garnie intérieurement un peu au deſſous du bord de quinze à ſeize dents longues & fort ſerrées, dont les deux plus baſſes ſont plus groſſes, arrondies comme deux boutons aſſez écartés. Ouverture.

La lèvre gauche eſt formée par l'applatiſſement de la ſeconde ſpire, qui eſt recouverte d'une large plaque luiſante & légerement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de ſa longueur.

Sa couleur eſt un noir très-foncé au dehors, qui tire ſur la couleur de la poix, & un blanc aſſez clair au dedans. Couleur.

La tête de l'animal eſt fort applatie, faite en demi-lune, & un peu échancrée à ſon extrêmité T. ANIMAL. Téte.

Ses cornes C. C. ſont cylindriques, fort minces, pointues aux deux extrêmités, & une fois plus longue que la tête aux deux côtés de laquelle elles ſont placées ſur ſa baſe. Elles paroiſſent coupées dans toute leur longueur, de vingt-quatre ſillons peu ſenſibles. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au ſommet d'une colomne pyramidale à trois angles, quatre fois plus courte que les cornes, & placée à leur côté extérieur. Yeux.

Au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur, on voit l'ouverture de la bouche, qui eſt ronde B, & environnée d'une lèvre circulaire fort épaiſſe, pliſſée & comme ridée. Bouche.

La membrane qui forme le manteau de l'animal, couvre entierement l'intérieur de ſa coquille. Elle eſt fort mince, & légerement crênelée ſur ſes bords qui ſont tachés de vingt petits points blancs ſur un fond noir. Manteau.

Le pied P eſt preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, un tiers plus long que large, & de moitié plus court que la coquille. Il eſt coupé en deſſous de pluſieurs petits ſillons circulaires. Pied.

Opercule. L'opercule eſt un oſſelet pierreux, fait en demi-lune, d'une épaiſſeur & d'une dureté aſſez grandes. Sa ſurface extérieure O eſt toute chagrinée, & ſon bord inférieur eſt relevé de deux grandes dents *q. r.* vers le milieu de ſa longueur. Il eſt liſſe dans ſa ſurface interne J. C'eſt par le moyen de ces dents qu'il eſt attaché au deſſus du pied & même à la lèvre gauche de la coquille, dont il ne s'écarte jamais, mais ſur laquelle il ſe rabat en s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatiere à charniere, ou, pour mieux dire, comme les battans des coquilles Bivalves auxquelles j'ai comparé cette coquille.

La maniere dont cet opercule eſt uni au pied, differe de la plûpart des autres Operculés, en ce qu'au lieu d'être attaché à ſon extrêmité, comme dans le Rouleau (1), ou à ſon milieu comme dans la Toupie (2), il eſt fixé dans le ſinus que fait la racine du pied en ſe confondant avec le manteau. Il a à très-peu près la même ſituation dans le genre de la Natice.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanc-ſale en deſſous, & noirâtre en deſſus, à l'exception du manteau qui eſt moins foncé, & taché ſur les bords, comme je l'ai déja dit, d'une vingtaine de petits points blancs.

2. LE TADIN. *Pl.* 13.

Nerita magis aſpera, & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata. *Bonan. recr. pag.* 141. *claſſ.* 3. *n.* 220.

Nerita profundis & latis ſulcis ſtriiſque adeò paucis, & altis diſtinctus, variegatus, utrinquè dentatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 599. *fig.* 15.

Nerita magis aſpera, & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata. *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 220.

Nerita Jamaicenſis ex albo nigroque teſſulata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1, *cat.* 581. *tab.* 13. *fig.* 12.

Nerita ſtriata. *Lang. meth. pag.* 53.

Nerita, ſtriata, candida, punctis vel lineis nigris imbricatim diſpoſitis variegata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *litt. A. A.*

Platyſtoma, ore ſimplici; faſciatum; pennatum, aſperulum, pennulis albis ſuper nigro pluries faſciatum integrum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *ſpec.* 1. *n.* 1. *i.*

(1) Genre 1. *pag.* 90. *planc.* 6. *fig.* 1. O.
(2) Genre 6. *pag.* 169. *planc.* 12. *fig.* 1. O.

Dontostoma, dentibus utrinquè; ad columellam & ad labium, sulcatum; inter latos sulcos striatum, & variegatum; Listeri. *Ejusd. ibid. p.* 17. *spec.* 2. *n.* 2. *a.*

La coquille du Tadin differe de celle de la précédente, en ce qu'elle est plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus de longueur. Sa premiere spire est relevée de quinze canelures assez grosses, à peu près égales, ordinairement lisses, & quelquefois chagrinées. COQUILLE. Spires.

Sa surface extérieure est toute tachée de petits points blancs & quarrés, séparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur, répandus sur les canelures. Lorsqu'elle a été roulée quelque tems sur le rivage, elle perd entierement ses couleurs avec ses canelures, & devient entierement jaune. Couleur.

Elle est assez commune dans les isles de la Magdelaine.

3. LE LAGAR. *Pl.* 13.

Nerita profundis, & latis striis sulcata, utrinque dentata, ex albido nigroque catenatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *litt. P.*

La coquille de celle-ci est aussi grande que celle de la premiere espece, & se trouve assez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd. COQUILLE.

Son sommet au lieu d'être applati, est pointu & formé de trois spires également renflées. Il n'a qu'une fois plus de largeur que de longueur. Les trente sillons de la premiere spire sont plus profonds que ceux de la premiere espece; & sa lèvre gauche est ridée de plusieurs plis au lieu d'être chagrinée. Sommet. Spires.

Sa couleur est d'un brun-noir, quelquefois sans taches, & quelquefois marbré d'un blanc-sale. Couleur.

4. LE SELOT. *Pl.* 13.

Nerita cujus vestem formant frequentes, & spissi funiculi flavidi ex colore purpureo adjecto magis visibiles, & maculis atris notabiles. *Bonan. recr. pag.* 141. *class.* 3. *n.* 217.
—— *Mus. Kirk. pag.* 462. *n.* 217.
Nérite canelée, & jolie par sa couleur mêlée de blanc, de couleur de rose, & de noir. *Hist. Conchyl. pag.* 259. *pl.* 10. *fig. Q.*

Nerita ſtriata. *Lang. meth. pag.* 53. (Il confond cette eſpece avec la précédente.)

Platyſtoma ore ſimplici : ſulcatum ; & punctatum ; maculis atris, ſuper funiculis flavidis ex colore purpureo, Bonanni. *Klein. tent. pag.* 14. *ſpec.* 1. *n.* 3. *a.*

COQUILLE. La coquille du Selot a tout-à-fait la forme de la précédente ; mais elle n'a que neuf lignes de longueur : elle eſt beaucoup moins épaiſſe, & relevée de quinze groſſes canelures qui tournent ſur la premiere ſpire.

Spires.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture n'a que dix dents ; & la lèvre gauche eſt liſſe ſur ſa ſurface, & bordée de trois groſſes dents échancrées & comme partagées en deux à leur extrêmité.

Couleur. Trois couleurs différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, ſont également répandues ſur toute ſa ſurface extérieure, où elles s'étendent par marbrures ondées.

5. LE KISET. *Pl.* 13.

Cette derniere eſpece de Nérite ſe trouve, avec la précédente, autour des iſles de la Magdelaine, mais en petite quantité.

COQUILLE. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de trois, & ſi applaties que le ſommet qu'elles forment ne s'éleve pas au dehors. La premiere fait voir vingt canelures aſſez larges, mais fort applaties.

Ouverture. Les deux lèvres de l'ouverture ſont liſſes & dépourvues de dents.

Opercule. Son opercule eſt liſſe & uni par-deſſus : il porte à ſon extrêmité ſupérieure deux dents aſſez groſſes, mais courbées & beaucoup plus rapprochées que dans la premiere eſpece.

Couleur. Sa couleur eſt noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre ou livide ſur la lèvre gauche.



REMARQUES

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS OPERCULÉS.

PAr la maniere dont j'ai rangé les Limaçons Operculés, on voit que j'ai d'abord commencé par ceux qui ont l'opercule le plus petit, c'eſt-à-dire, par ceux qui ſe rapprochent davantage des Univalves, & qu'au contraire j'ai fini par ceux dont l'opercule eſt le plus grand par rapport à la coquille, c'eſt-à-dire, par ceux qui ont le plus d'affinité avec les coquillages Bivalves.

Cette ſection pourroit être encore diviſée en deux familles, ſçavoir:

Premierement, celle dont les animaux ont la trachée faite en canal ou tuyau, tels que ſont le Rouleau, la Pourpre, le Buccin & le Cérite. On pourroit l'appeller la famille des Pourpres, à laquelle on voit que, ſans avoir égard à l'opercule, les cinq derniers genres des Univalves, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet, ſe joindroient naturellement. Tous les caracteres que j'ai dit être communs à ceux-ci, le ſont auſſi aux Operculés dont il eſt queſtion ; il n'y a que l'opercule qui les diſtingue. I. Rouleau. Pourpre. Buccin. Cérite.

La ſeconde famille des Limaçons Operculés ſeroit compoſée des cinq genres reſtans, ſçavoir, le Vermet, la Toupie, le Sabot, la Natice & la Nérite, dont la trachée eſt fort courte, & ne forme point de tuyau ſenſible, ou du moins prolongé au dehors. Voici les caracteres qui leur ſont communs. II. Vermet. Toupie. Sabot. Natice. Nérite.

1°. Leur coquille eſt toujours tournée en ſpirale, & ſans aucune apparence d'échancrure ou de canal à l'ouverture.

2°. L'animal a deux mâchoires à la bouche, ſans aucune apparence de trompe.

3°. La trachée & l'ouverture de l'anus ſe trouvent placées conſtamment ſur la droite de l'animal.

4°. Enfin ces animaux ſe nourriſſent communément de ſubſtances végétales.

Il ſuit de-là qu'il y a beaucoup de rapport entre ces animaux & les ſept premiers genres des Limaçons Univalves ; qu'ils n'en différent, pour ainſi dire, que par l'opercule de

la coquille ; & qu'enfin il y a un peu plus de liaiſon entr'eux ; quoiqu'il y en ait beaucoup moins qu'entre les genres de la famille que j'appelle des Pourpres, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, preſque ſans interruption.

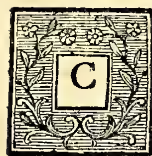
Quoiqu'en prenant ma diviſion de la poſition des yeux, j'aie été obligé dans cette ſection de ſéparer le genre du Sabot de celui de la Toupie, & celui de la Natice du genre de la Nérite, j'ai crû devoir les rapprocher dans les planches de mes deſſeins, à cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve entre leurs coquilles.





FAMILLE SECONDE.

DES CONQUES.



Ette famille raſſemble, comme je l'ai dit ailleurs(1), les Coquillages qui ont une coquille compoſée au moins de deux pieces, peu différentes l'une de l'autre. L'examen de leur animal eſt beaucoup plus difficile que celui des Limaçons, parce que les battans de leur coquille ne s'entr'ouvrent que légerement, & ne laiſſent voir qu'un petit nombre de parties, qui à la vérité ſortent aſſez au dehors dans quelques-uns, mais qui ne ſe montrent jamais dans d'autres. Ces animaux ont auſſi une ſtructure particuliere: on ne leur voit ni tête, ni cornes, ni mâchoires, ni dents; mais ſeulement un manteau, des trachées, des ouïes, une bouche, un anus & quelquefois un pied : on les a connu de tout tems ſous le nom de Conques(2).

En conſidérant les Conques par leur coquille, on pourra les diviſer en deux ſections, dont la premiere contiendra les Coquillages qui n'ont que deux pieces, & que l'on nomme Bivalves; l'autre renfermera ceux qui ont plus de deux pieces, & que l'on nomme Multivalves.

(1) *Voyez* les définitions des parties des Coquillages, &c. *pag.* 2 & 3.

(2) Nunc ſpeciatim de Conchis loquamur, quibus teſta durior eſt, quæque duabus teſtis conſtant, utriſque concavis. Hoc genus δίθυρον, vocat Ariſtoteles, τὸ δυσὶν ὀστράκοις περιεχόμενον, quod geminâ teſtâ continetur, Bivalve convertit Gaza, ſicut μονόθυρον univalve: θύραι enim valvæ ſunt, eas Cicero Conchas latinè dixit. Pinna enim, (ſic græcè dicitur) duabus grandibus patula Conchis, cùm parvâ ſquillâ quaſi ſocietatem coit cibi comparandi. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 17. *p.* 19.

SECTION PREMIERE.

DES CONQUES BIVALVES.

LEs Coquillages Bivalves paroiſſent former trois familles diſtinguées par rapport à la figure de leur manteau.

Dans la premiere on voit ceux qui ont les deux lobes du manteau ſéparés dans tout leur contour : telle eſt	L'HUÎTRE. *Genre* 1.
La ſeconde réunit ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures ſans aucun tuyau : tels ſont	LE JATARON. - 2. LE JAMBONNEAU. 3.
Dans la troiſiéme ſe rangent ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau aſſez long : tels ſont	LA CAME. - - 4. LA TELLINE. - 5. LE SOURDON. - 6. LE SOLEN. - - 7.

GENRE I.

L'HUITRE. *Oſtreum.*

EN parlant de la Nérite j'ai dit que c'étoit le Coquillage qui approchoit davantage des Bivalves, & il me ſemble que l'Huître eſt celui des Bivalves qui s'éloigne le moins des Operculés.

1. LE GASAR. *Pl.* 14.

L'Huître d'arbre. *Du Tert. hiſt. nat. des Antill. vol.* 2. *pag.* 237.

Oſtreum radicum ſivè lignorum, Malaicenſibus *Tiram beſaar* vel *Tiram akkar* dicta. *Rumph. muſ. pag.* 154. *art.* 1. *tab.* 46. *fig. o.*

Oſtreum roſtratum complanatum, lamellis diverſimodè ſinuoſis compactum, rugoſum, ex albido videſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 102. *litt. D.*

Oſtreum longum radicum ſeu lignorum : Tiram Beſoar, Tiram Accar; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 122. *ſpec.* 1. *tab.* 8. *fig.* 17.

Il y a plusieurs especes d'Huîtres au Sénégal; mais on n'en voit point de plus commune que celle que l'on sert sur les tables, & que je nomme Gasar.

Sa coquille a ordinairement trois pouces de longueur sur une largeur une fois moindre; & il n'est pas rare d'en voir qui ont six pouces, ou même davantage. Elle est assez mince, & représente un quarré long, fort applati, obtus à son extrêmité supérieure, & qui diminue en une pointe arrondie vers la charniere. Sa forme est toujours extrêmement irréguliere par les plis & les contours qu'elle prend, de maniere qu'il est fort difficile, ou même presqu'impossible, d'en trouver deux semblables. Sa surface extérieure est rude & comme raboteuse par les lames dont elle est formée, & qui débordent sensiblement les unes au dessus des autres; l'intérieure au contraire est luisante & d'un beau poli. On voit quelquefois sur la premiere un périoste livide & fort mince. COQUILLE. Période.

Le battant supérieur G est mince, applati, & rarement creusé, mais toujours inégal & ondé comme le battant inférieur auquel il se joint parfaitement. Battans.

Celui-ci D est toujours creux, mais peu profond, plus grand & plus épais que le premier. Il porte à son extrêmité postérieure, celle où est la charniere, une espece de talon ou de sommet S formé par ses bords qui se replient en dedans: ce repli fait un creux plus ou moins grand dans différentes coquilles. Sommet.

Sur la surface applatie de ce repli, on apperçoit un leger enfoncement dans lequel est logé le ligament à ressort L, qui sert à joindre fortement les deux coquilles & à les écarter l'une de l'autre. C'est une matiere coriace, verdâtre, tirant sur le noir, fort applatie, spongieuse vers le milieu, & capable de faire le ressort pendant qu'elle est humectée dans l'eau, mais qui est d'une grande fragilité quand il vient à se dessécher. Ce ligament n'entre point dans la cavité de la coquille; il est renfermé dans le talon, sans cependant s'étendre jusqu'à sa pointe, où il laisse un petit vuide, afin que les battans puissent s'ouvrir librement: il ne paroît pas au dehors. Ligament.

On ne voit ni dans l'un ni dans l'autre battant, aucune dent qui puisse faire l'office de charniere, & ils n'ont aucune apparence d'être contournés en spirale. Charniere.

Mufcle. La marque qui défigne l'endroit où le mufcle les attachoit au corps, eft d'un violet foncé & rembruni E. Cette tache fe trouve placée affez exactement au milieu de la longueur de chaque battant, & une fois plus proche du bord droit que du bord gauche du battant fupérieur.

Couleur. L'extérieur de ces coquilles eft quelquefois gris & quelquefois violet, ou verd bordé de blanc. Leur intérieur eft violet bordé de blanc, ou d'un blanc nacré bordé de violet.

Variétés. J'ai dit ci-deffus que cette coquille offroit tant de variétés dans fa forme plus ou moins applatie, plus ou moins ondée, qu'il n'étoit pas poffible d'en dire autre chofe que des généralités. Cependant elle eft diftinguée des quatre autres efpeces qui fe trouvent au Sénégal, 1°. par fa forme oblongue, 2°. par fon peu d'épaiffeur; 3°. enfin parce que, quoique fes bords foient ondés, jamais ils ne le font en zigzags.

ANIMAL. Lorfque la coquille de l'animal s'entr'ouve légerement pour humer l'eau de la mer, & pourvoir par ce moyen à fa fubfiftance, on apperçoit le manteau qui s'étend fur fes bords fans fortir au dehors. Il paroît comme une membrane fort mince, divifée en deux parties ou en deux lobes fort diftingués, dont chacun tapiffe les parois intérieures de chaque battant de la coquille. Chaque lobe confidéré féparément, paroît orné d'un rang de filets fimples affez longs & égaux F. M. A. diftribués également autour de fes bords au nombre de cent ou environ. Outre cette frange on apperçoit à une petite diftance des bords du manteau, une efpece de membrane femblable à un bourrelet fillonné qui le fuit dans fon coutour, & qui eft relevé de cent petits tubercules arrondis T.

Manteau.

Il ne faut pas s'attendre à voir d'autres parties dans l'Huître vivante, tant qu'on ne la regarde que dans la fituation qui lui eft naturelle. Mais fi l'on vient à féparer les deux écailles l'une de l'autre, on apperçoit d'abord le fort mufcle qui les attachoit au corps de l'animal : en relevant enfuite le lobe fupérieur du manteau, on découvre quatre feuillets membraneux qui font les ouïes: chacune de ces ouïes eft traverfée par cinquante ftries fort déliées, qui font autant de tuyaux capillaires ouverts dans leur extrêmité poftérieure. Elles s'étendent fur le devant du corps de l'animal, depuis la

Mufcle.

Ouïes.

partie M, où les deux lobes sont réunis, jusqu'au point B où est le commencement de la bouche. Celle-ci forme une ouverture assez grande, bordée de quatre grandes lèvres assez semblables aux ouïes, mais six à huit fois plus courtes. Derriere les ouïes on trouve une grosse partie charnue blanchâtre & cylindrique qui tourne sur le muscle : ce n'est autre chose qu'un estomac ou sac intestinal, semblable au pied, qui en fait la fonction dans les Conques & les Limaçons, mais qui, dans l'Huître, ne paroît pas susceptible de contraction ni de dilatation. Ce sac intestinal, ou ce pied, ne s'avance jamais sur les bords de la coquille; il reste caché sous les ouïes dans le fond de la cavité M. A. qu'elles ferment entierement sur le devant de l'animal, en se joignant les unes aux autres par leur dos. Bouche. Pied.

Enfin sur le dos du muscle on voit encore le canal des intestins qui a une décharge en A. Anus.

La trachée ou l'ouverture M. A. par laquelle l'animal reçoit l'eau pour en tirer l'air qui lui est nécessaire, communique avec l'anus, & nullement avec l'ouverture antérieure M. F. T. B. qui doit pourvoir à sa subsistance. Trachée.

Quelques Auteurs modernes ont assuré que l'on avoit distingué les Huîtres mâles d'avec les femelles : cependant il est certain que la plûpart de ces animaux qui vivent éloignés les uns des autres, & dans l'impuissance de se joindre par la copulation, engendrent leurs semblables; d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont besoin d'aucun sexe pour se reproduire, ou que chaque individu les réunit tous deux. Sexe.

Tout le corps de l'animal est d'un blanc-sale : les bords de son manteau sont noirâtres. Couleur.

Il est particulier aux Huîtres du Sénégal de ne s'attacher qu'aux racines des arbres, & rarement à d'autres qu'à celles des mangliers. On les y trouve rassemblées par paquets & sans aucun ordre, souvent collées & appliquées les unes sur les autres, mais seulement par l'écaille inférieure : car quoique souvent il croisse d'autres Huîtres sur la piece supérieure, elle n'est jamais fixe comme l'autre; elle conserve toujours la facilité de s'ouvrir & de se fermer à la volonté de l'animal. Malgré le peu d'ordre qui régne dans leur position, on remarque cependant que le talon ou le côté de la Observation.

charniere eſt ordinairement tourné en bas, & que l'extrêmité oppoſée, ou la plus large, regarde en haut, à peu près comme je l'ai fait repréſenter à la fig. 1. c'eſt apparemment la ſituation la plus commode à l'animal pour ſe procurer la nourriture.

Cette Huître eſt graſſe, tendre, fort délicate, & on peut la comparer, pour le goût, aux meilleures Huîtres de l'Europe. On dit que l'on en trouvoit encore il n'y a pas dix ans ſur les mangliers du Niger, près de l'iſle du Sénégal; mais aujourd'hui l'on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie, & dans les rivieres du Biſſao, où rien au monde n'eſt plus commun.

2. LE GARIN. *Pl.* 14.

Oſtrea arborea dorſo uncato; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 197. *fig.* 32.

Spondylus variegatus, ſtriatus, margine digitato. *Ejuſd. ibid. tab.* 210. *fig.* 44.

Spondylus Barbadenſis parvus altè ſulcatus? *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 571. *tab.* 24. *fig.* 12.

Oſtrea minor ſulcata, oblonga, gibboſa, ambitu ſerrato? *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 262. *tab.* 241. *fig.* 20 & 21.

Oſtreum ſtructurâ peculiari depreſſum, incurvum, tuberculoſum, ſinuoſum, peripheriâ denticulatâ, ſeu plicaturis anguſtioribus circumdatâ, candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 104. *litt. F.*

Chamætrachæa plicata, quæ ſpondylus variegatus, ſtriatus; margine digitato; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 150. *ſpec.* 1. *n.* 9.

Cette eſpece differe très-peu de la précédente. Je ne l'ai vû s'attacher qu'aux pierres & aux rochers fixes, ſur-tout dans les lieux expoſés aux courans de la mer, comme autour de l'iſle de Gorée & de celles de la Magdelaine.

Coquille. Sa coquille eſt preſque triangulaire, applatie, longue d'un pouce & demi, & un cinquiéme moins large, mais toujours
Sommet. pointue vers le talon ou le ſommet. Elle eſt plus épaiſſe que celle de la premiere eſpece, & relevée vers ſon extrêmité, de cinq ou ſix canelures triangulaires qui font l'alternative avec autant de dents en zigzags dont elle eſt bordée.

Couleur. Sa couleur eſt d'un rouge fort rembruni au dehors, & d'un verd-ſale au dedans.



3. LE

3. LE VÉTAN. *Pl.* 14.

La coquille du Vétan a la forme allongée comme la premiere eſpece ; mais elle eſt beaucoup plus renflée ou moins applatie, d'une épaiſſeur & d'une dureté conſidérables. Elle a trois pouces & demi de longueur, & un tiers moins de largeur & de profondeur. Ses deux extrêmités qui ſont également larges, & ſes quatre côtés un peu applatis, lui donnent la forme d'un cube allongé, ou d'un parallelipipede irrégulier. Sa ſurface extérieure eſt fort inégale, & relevée en deſſus & en deſſous, vers l'extrêmité oppoſée à la charniere, d'une dixaine de groſſes canelures triangulaires, ondées & comme tuilées. COQUILLE. Sommet.

Le battant ſupérieur, au lieu d'être applati comme dans la premiere eſpece, eſt aſſez creux ſans cependant faire la poche auprès du talon. Quoique beaucoup moins épais que le battant inférieur, il n'eſt guères moins renflé que lui. Ses bords vers l'extrêmité ſupérieure, ſont marqués de dix groſſes dents triangulaires ou pliées en zigzags, qui s'emboëtent exactement dans un pareil nombre de crênelures creuſées dans les bords du battant inférieur. Ces dix dents font l'alternative avec les dix canelures dont j'ai parlé plus haut. Battans.

La couleur de cette coquille eſt incarnate au dehors, & d'un blanc-nacré au dedans, qui laiſſe voir une petite bande rouge vers les bords. L'endroit où étoient attachés les deux muſcles, montre une très-grande tache jaunâtre ou livide, qui occupe le milieu de la longueur & de la largeur de la coquille. Couleur.

On la trouve fixée par ſon battant inférieur, ſur les rochers des iſles de la Magdelaine, & ſur toutes ſortes de pierres immobiles.

4. LE BAJET. *Pl.* 14.

Oſtreum plicatum majus. *Rumph. muſ. pag.* 156. *art.* 5. *tab.* 47. *fig. C,* *& pag.* 157. *art.* 9. *fig. G.*
Oſtreum ſtriatum ſtriis peculiaribus. *Lang. meth. pag.* 82.
Oſtreum plicatum majus, teſtâ craſsâ, plicis laciniatis, ſeu clavatim muricatus; muſcoſa & ſalſilaginoſa, intùs alba, limbo nigro; Rumphii, *Klein. tent. pag.* 125. *ſpec.* 0. *n.* 3.
Oſtreum plicatum, quod mater perlarum ſpuria, coloris pulli; teſtâ tenui; circà limbum per plicas muricatâ; Rumphii. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

J'ai encore obſervé cette quatriéme eſpece autour des iſles de la Magdelaine, où elle n'eſt pas fort commune : elle s'attache auſſi aux rochers par le battant inférieur.

COQUILLE. Sa coquille eſt preſqu'auſſi épaiſſe que celle qui précéde, mais fort applatie, & preſque ronde : ſouvent même ſa largeur qui eſt de trois pouces, excéde d'une quatriéme partie ſa longueur priſe du ſommet à l'extrêmité oppoſée. Une quinzaine de groſſes canelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête, ſouvent rameuſes, prennent naiſſance du ſommet qui eſt pointu, & vont ſe répandre, comme autant de rayons, ſur ſa circonférence.

Sommet.

Battans. Il n'y a de différence entre le battant ſupérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le ſommet : d'ailleurs ils ont la même épaiſſeur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze canelures.

Couleur. Au dehors cette coquille eſt couleur de roſe ; elle eſt blanche au dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide qui déſigne le lieu de l'attache du muſcle, eſt placée beaucoup au deſſus du milieu de la longueur des battans, & vers leur droite.

5. LE ROJEL. *Pl.* 14.

ANIMAL. Manteau. L'animal du Rojel a ſon manteau bordé de deux cens filets, dont cent ſont alternativement une fois plus courts.

COQUILLE. Sa coquille eſt ronde, de deux pouces de diametre, ſi mince & ſi applatie, qu'elle n'a pas trois lignes de profondeur. Sa ſurface eſt aſſez unie.

Sommet. Le ſommet ne s'avance point hors des bords de la coquille : il eſt auſſi obtus qui puiſſe l'être.

Battans. Le battant inférieur eſt preſqu'auſſi applati que le ſupérieur ; & il n'y a aucun enfoncement, ni dans l'un ni dans l'autre, vers le ſommet.

Couleur. La couleur de l'animal & celle de l'intérieur de ſa coquille, eſt d'un blanc-ſale : à l'extérieur elle eſt d'un rouge fort rembruni.

On a vû que la premiere eſpece d'Huître ne s'attache qu'aux bois & aux arbres. Toutes les autres préferent les

pierres pour s'y fixer, & il y a apparence que toutes fortes de pierres leur conviennent également. Celle-ci a été trouvée fur un teffon de bouteille caffée, qui fut pêchée à la fonde à neuf braffes de profondeur dans l'anfe de l'ifle de Gorée. Le battant inférieur de fa coquille s'étoit entierement appliqué & étendu fur la furface un peu concave du verre.

6. LE GURON. *Pl.* 14.

Je ne doute nullement que les deux efpeces de coquilles dont je vais parler, ne foient fort différentes du genre des Huîtres. Ce font celles auxquelles les Anciens ont donné le nom de Spondyle, & que les Grecs de nos jours appellent *Gaiderope*, à caufe de leur reffemblance avec la corne du pied de l'âne qu'ils nomment *Gaideron*. Leur coquille imite fi bien celle de quelques Huîtres, que plufieurs des Auteurs modernes les ont rangés indifféremment parmi elles. C'eft auffi à caufe de leur figure que je les rapporte ici, n'ayant point vû l'animal qui les habite.

Spondylus ferè ruber muricatus. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 206. *fig.* 40. *Rumph. muf. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 1.

La coquille du Guron a autant d'épaiffeur que celle de la troifiéme efpece d'Huître. Elle eft médiocrement applatie, longue de quatre pouces, & un quart moins large. Toute fa furface extérieure eft hériffée de pointes applaties en forme de crêtes affez longues, plus larges à l'extrêmité qu'à leur origine, & un peu inclinées fur le devant. Coquille.

Son fommet eft fort large & comme tronqué. Sommet.

Le battant fupérieur eft un peu plus applati que l'inférieur. Tous deux ont une cavité médiocre dans leur talon au deffous de la charniere, & leurs bords font relevés en dedans de cent à cent cinquante petits filets d'inégale grandeur. Battans.

Ce qui diftingue principalement la coquille du Spondyle de celle des Huîtres, c'eft que celle-ci n'a point de charniere, comme je l'ai dit ci-deffus, au lieu que le Spondyle en a une, & même beaucoup plus groffe que dans aucun coquillage connu. Dans le battant inférieur elle confifte en deux gros boutons arrondis, entre lefquels eft placé le ligament: à côté de chaque bouton on voit un trou de même grandeur. Charniere.

Le battant ſupérieur a un pareil nombre de trous & de boutons, qui ſont diſpoſés de maniere que les deux trous voiſins de la charniere reçoivent les deux boutons correſpondans du battant inférieur, pendant que les deux trous de celui-ci emboëtent les boutons plus éloignés du premier.

Ligament. Le ligament eſt une piece coriace, noire, ronde, de la groſſeur des boutons de la charniere, & qui ſort d'un trou creuſé dans ſon milieu entre les deux boutons du battant inférieur, & entre les deux cavités du battant ſupérieur. Il ne paroît pas au dehors de la coquille lorſqu'elle eſt fermée.

Muſcle. Il n'y a dans le milieu de cette coquille, comme dans celle de l'Huître, qu'une grande tache ronde qui déſigne le lieu du muſcle; mais cette tache ſe trouve fort proche du bord gauche, c'eſt-à-dire, dans un ſens contraire à la place qu'il occupe dans le genre des Huîtres.

Couleur. Elle eſt de belle couleur de feu au dehors, & blanche au dedans, avec un bord auſſi couleur de feu.

Cette eſpece vit ſur les rochers qui bordent les iſles de la Magdelaine.

7. LE SATAL. *Pl.* 14.

Le Satal ſe voit auſſi, mais fort rarement, dans les rochers de l'iſle principale de la Magdelaine.

Coquille. Sa coquille eſt la plus épaiſſe & la plus peſante de toutes celles que j'ai obſervées à la côte du Sénégal. Elle eſt aſſez exactement ronde, & ſemblable à une boule de quatre pouces & demi de diametre. Sa ſurface eſt raboteuſe, mais ſans pointes, & toute piquée d'une infinité de petits trous qui ne pénetrent pas juſqu'à la ſurface interne qui eſt liſſe & polie.

Battans. Elle differe de la précédente en ce qu'elle a plus d'épaiſſeur, & que le battant ſupérieur eſt auſſi creux que l'inférieur.

Couleur. Le fond de ſa couleur au dehors eſt un rouge de ſang qui la pénetre à plus de deux lignes d'épaiſſeur; au dedans elle eſt blanche & bordée de la même couleur.

Remarque. De toutes les eſpeces d'Huîtres que j'ai décrites, il n'y a que la premiere qui ſoit mangeable, celle qui naît ſur les arbres. Il ſemble que les pierres ſur leſquelles croiſſent les autres, dans les courans ou dans les lieux de la mer éloi-

gnés du limon, leur ôtent la bonne qualité que les autres lui doivent : elles sont dures, coriaces, & même désagréables au goût, & l'on n'en fait pour cette raison aucun usage.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus.* Pl. 15.

J'Appelle du nom de Jataron le genre de coquille que Rondelet a appellé *Coquille ridée.* Celle du Sénégal s'attache, comme celle de la Méditerranée, aux rochers exposés aux courans de la mer, sur lesquels elle se groupe en assez grande quantité. Elle y tient avec une telle force, qu'on a bien de la peine à l'en détacher sans la briser en morceaux. On en voit beaucoup autour de l'isle de Gorée, de celles de la Magdelaine & du cap Verd, sur-tout en Avril, où la violence des marées les déracine du fond de la mer. Je n'en ai découvert qu'une seule espece.

Concha rugata. *Rondel. testac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 25.
La Coquille ridée. *Ejusd. édit. franç. cap.* 21.
Concha rugata, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 19.
—— *Gesn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 458.
Spondylus Barbadensis & Jamaicensis. *List. hist. Conch. tab.* 212. *fig.* 47.
—— *Ejusd. tab.* 213. *fig.* 48.
—— *Ejusd. tab.* 215. *fig.* 50. *Barbadensis & Jamaicensis.* & fig. 51.
—— *Ejusd. tab.* 216. & 217. *fig.* 52. & 53.
Spondylus minor, subruber, tenuis, imbricatus, apice distorto, cavitate interiore auriculam referens. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 4. 5. 6. & 7.
Concha Gryphoides, globosa, striis squamosis exasperata, fusca. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 101. *litt. C.*
Concha Gryphoides subrotunda, laminis; & tuberculis diversimodè exasperata, & striata, terreo colore obscura. *Ejusd. ibid. litt. D.*
Concha Gryphoides, rugosa sinuosa, aspera, candida. *Ejusd. ibid. litt. E.*
Globus circinatus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 173. *spec.* o. *n.* 2.
Globus undatus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 3. *tab.* 12. *fig.* 81.
Globus serratus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4.
Globus circinatus & undatus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 5.

La coquille du Jataron est presque ronde, médiocrement applatie, du diametre de deux pouces au plus, & d'une **COQUILLE.**

grande épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt groſſierement ridée par des ſillons qui la coupent fort irrégulierement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée comme par écailles. Intérieurement elle eſt liſſe, unie, luiſante, & bordée ſur chaque battant, de cent vingt petits filets fort ſerrés & d'inégale grandeur.

Sommet. Le ſommet S eſt aſſez éminent au dehors, & paroît former un tour de ſpirale beaucoup plus ſenſible dans le battant inférieur D qui eſt ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que le ſupérieur G.

Battans.

Charniere. La charniere du battant inférieur conſiſte en une groſſe dent C, arrondie & relevée verticalement, dont le dos eſt ſillonné de dix à douze canelures inégales.

Le battant ſupérieur eſt creuſé d'un trou canelé & ſillonné comme la dent du battant inférieur qui s'y engraine exactement.

Ligament. Entre la charniere & le talon du ſommet de chaque battant, s'étend un ligament rouſſâtre, aſſez court & étroit L. L. qui les lie enſemble, & paroît fort peu au dehors.

Muſcles. Les battans de cette coquille ſont liés enſemble par deux grands muſcles, dont on voit les impreſſions ſur leurs côtés, de maniere que celle de la droite ou de derriere *e. e.* eſt placée un peu au deſſous du milieu de leur longueur, & celle de la gauche, ou de devant E. E. un peu au deſſus.

Couleur. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de roſe ou de chair : au dedans elle eſt quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette.

ANIMAL. La ſituation naturelle à cette coquille, eſt d'avoir le ſommet en bas, & l'extrêmité oppoſée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battans viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal ſemblable aux côtés d'un ſac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour eſt relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes M. M. diſpoſés ſur cinq rangs fort ſerrés.

Manteau.

Ce ſac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas juſqu'aux bords de la coquille : il eſt percé de trois ouvertures inégales, dont l'une B qui eſt ſur le devant de l'animal, laiſſe paſſer ſon pied, & les deux autres T. A. qui ſont les trachées, ſe trouvent ſur ſon dos.

La trachée inférieure A eſt elliptique, deux fois plus longue que large. Son uſage eſt de donner iſſue aux excrémens, & rejetter l'eau que l'autre trachée T a pompée. Celle-ci eſt ronde, & une fois plus petite que la premiere. Trachées.

La troiſiéme ouverture B eſt une fente fort étroite, qui s'étend depuis le ſommet de la coquille juſques vers le milieu de ſa longueur. Elle laiſſe ſortir aſſez rarement le pied P, qui paroît ordinairement ſous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille, & porte ſur le devant vers ſon milieu, un petit lobe charnu, à peu près quarré *p*. Pied.

Les parties intérieures renfermées dans le ſac que forme le manteau, ſont aſſez ſemblables à celles de l'Huître; mais au lieu d'un ſeul muſcle qui attache les coquilles, on en voit deux aſſez grands, dont j'ai parlé ci-deſſus. Parties internes.

Le corps de l'animal eſt blanc : il n'y a de jaune que les petits tubercules élevés ſur le contour du manteau. Couleur.

On ne fait aucun uſage de ſa chair.

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

ON a donné le nom de Jambonneau à ce genre de coquillage autant à cauſe de la forme de ſa coquille, qu'à cauſe de la grandeur qu'elle a dans certaines eſpeces. Elle eſt dans toutes fort mince, légere, allongée, & compoſée de deux battans parfaitement égaux.

1. LE LULAT. *Pl.* 15.

Muſculus tenuis, lævis ſubpurpureus. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 356. *fig.* 195.
Idem, Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 359. *fig.* 198.
Muſculus vulgaris major; Malaicenſibus *Aſuſſeng. Rumph. muſ. pag.* 151. *art.* 1. *tab.* 46. *fig. B.*
Mytulus Anatarius; Malaicenſibus *Aſuſſeng Bebec*, Amboinenſibus *Thul*, Hitoenſibus *Lulat. Ejuſd. ibid. art.* 2. *fig. C.*
Muſculus Bahamenſis ferè radiatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 588. *tab.* 71. *fig.* 11.
Concha longa, lata, & quaſi gibboſa. *Lang. meth. pag.* 74. (Cet Auteur confond mal-à-propos les Arches-de-Noé 77 & 78 de Bonanni, avec la Moule B. de la planche 46 de Rumphe.)

Muſculus vulgaris major; Rumphii. *Sloan. Jam. pag.* 263.
Muſculus Papuanus cute luridâ. *Hiſt. Conchyl. pag.* 327. *pl.* 25. *fig. C.*
Moule de la terre des Papous, dont la couleur eſt fauve ordinairement; celle-ci qui eſt découverte, expoſe aux yeux les plus belles couleurs d'agathe, de violet & de couleur de roſe. Cette Moule eſt boſſue dans ſa ſuperficie, & cette boſſe occaſionne deux avances à l'endroit de la charniere. *Ejuſd. ibid. pag.* 330.
Muſculus acutus vulgaris, *Mal.* Aſuſſeng; circà cardines gibbus, tandem glottoides, major; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *ſpec.* 1. *a.*
Muſculus acutus vulgaris, minor; Rumphii. *Ejuſd. ibid. b.*
Muſculus acutus tenuis, lævis ſubpurpureus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. p.* 128. *ſpec.* 5. *tab.* 9. *fig.* 25.
Pholas Arenæ, quæ Mytulus Anatarius. Aſuſſeng Bebec; *Amboin.* Jhul, Lulat; articulum digiti longus, $1\frac{1}{2}$ latus; effodiuntur, ut anatibus in eſcam cedant; Rumphii. *Ej. ibid. p.* 166. *ſpec.* 4. *n.* 2. *tab.* 11. *fig.* 67.

Coquille. La coquille du Lulat a près de trois pouces de longueur, & une fois un quart moins de largeur. Elle eſt ovoïde, extrêmement renflée & comme boſſue, de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe un peu ſa largeur. Ses deux extrêmités ſont arrondies comme ſes côtés; mais ſon dos s'étend vers le milieu de ſa longueur, en une aîle aſſez grande L, qui s'arrondit en portion de cercle.

Perioſte. Extérieurement elle eſt recouverte d'un perioſte épais, légerement ridé, caſſant, & d'une matiere approchante de celle de la corne, qui ſe replie en dedans de la largeur d'une ligne R. *r.* tout autour de ſes bords, excepté dans la partie L. S. où ſe trouve le ligament.

Sommet. Le ſommet S eſt peu élevé; il paroît former un demi-tour de ſpirale dans chacun des battans, proche de l'extrêmité duquel il eſt placé. Ceux-ci ſont parfaitement ſemblables.
Battans.

Charniere. On n'y diſtingue point de charniere, mais ſeulement un ſillon léger & fort long, qui ſe termine dans chacun par une dent preſqu'inſenſible.

Ligament. Le ligament qui unit les deux battans, eſt preſqu'auſſi long que la demie de la coquille. Il s'étend ſur ſon dos en commençant au ſommet S, & va ſe terminer en L un peu au deſſous de ſon aîle. Il eſt noirâtre, applati, d'une épaiſſeur égale à celle de la coquille à laquelle il s'unit ſans ſortir au dehors, où il paroît peu, & ſans rentrer en dedans, quoiqu'il s'enchâſſe dans les deux ſillons de la charniere.

On

On voit dans chaque battant, quatre petites taches, qui font connoître qu'ils étoient attachés au corps de l'animal par quatre petits mufcles, dont les deux plus grands E. *e.* fe trouvent vers leur extrêmité fupérieure, & les deux plus petits J. *i.* font dans l'extrêmité oppofée. Il régne encore tout autour des battans, une petite ligne R qui les fuit exactement à une ligne de leurs bords : elle marque le lieu où les deux lobes du manteau leur étoient attachés. Mufcles.

Le périofte qui enveloppe cette coquille, lui communique fa couleur brune; mais lorfqu'on l'a dépouillée, on y découvre quatre couleurs, le blanc, le violet, le rofé & le pourpre, qui tiennent chacun leur place fans fe mêlanger. Intérieurement elle préfente une nacre à fond blanc, mêlé de violet, qui prend, fuivant les inclinaifons qu'on lui donne, diverfes nuances de jaune & de verd. Couleur.

La coquille du Lulat eft ordinairement fixée, le fommet en bas & l'extrêmité oppofée en haut. Ses deux battans ne s'entr'ouvrent que très-peu, mais cependant affez pour laiffer voir fon manteau. C'eft une membrane fort mince, entiere & d'une feule piece le long du dos A. *a.* L. S. de l'animal, mais partagée fur le devant T. *t.* F. P. dans toute fa longueur en deux lobes, qui font divifés chacun fur leurs bords, en deux feuillets très-courts, dont l'extérieur eft uni à la coquille, fort proche de fes bords. Le feuillet intérieur porte depuis l'extrêmité fupérieure de la coquille jufqu'à la quatriéme partie de fa longueur, une frange T. *t.* compofée de quinze filets cylindriques, fort courts, mobiles, & difpofés fur un feul rang. ANIMAL. Manteau.

Les trachées font au nombre de deux. La plus grande, ou l'antérieure T. *t.* eft formée par l'éloignement des lobes du manteau dans fa partie frangée. C'eft par elle que l'eau entre dans le corps de l'animal pour fournir à fa nourriture : elle eft trois fois plus courte que la coquille. Trachées.

La trachée poftérieure A. *a.* eft percée fur le dos de l'animal, dans l'endroit où le manteau eft d'une feule piece. Elle repréfente une ellipfe deux fois plus longue que large, & quatre fois plus courte que la coquille. Cette ouverture reçoit l'eau qui doit paffer par-derriere les ouïes, pour leur porter l'air néceffaire à l'animal. Elle ne communique point

avec l'autre trachée, mais ſeulement avec l'anus que l'on apperçoit dans ſon angle inférieur *a*; & l'on voit vers ſon milieu, une partie du grand muſcle ſupérieur qui attache les deux battans.

Pied. Le pied du Lulat eſt petit & fait en demi-lune *p*. lorſqu'il ne s'en ſert point; mais lorſqu'il veut en faire uſage, ſoit pour ſonder le terrein, ſoit pour y fixer les fils qui doivent attacher ſa coquille, il l'étrécit en l'allongeant ſous la forme d'un poinçon un peu courbe P; alors ſa longueur eſt égale à celle de ſes fils, & ſurpaſſe trois ou quatre fois ſa plus grande largeur.

Fils. Cet animal reſte toujours en place & fixé aux rochers par une centaine de fils F qu'il y attache par le moyen de ſon pied. C'eſt au deſſous de ce pied & de ſon origine, que partent ces fils. Ils ſont d'abord réunis comme un nerf, puis ils s'écartent au dehors, comme autant de cheveux tendus avec des directions différentes, & dont la longueur égale la largeur de la coquille.

Il m'a paru que la Moule de mer des côtes de Normandie, au lieu d'avoir la filiere au deſſous du pied comme celle du Sénégal, l'avoit au contraire placée en deſſus.

Couleur. Le manteau du Lulat eſt brun-café ſur les bords; le reſte de ſon corps tire ſur le blanc-pâle.

Ce coquillage eſt aſſez commun dans les rochers des iſles de la Magdelaine & du cap Manuel, où il eſt expoſé à la fureur des flots qui viennent s'y briſer avec violence.

2. L'ABER. *Pl.* 15.

Muſculus purpureus craſsè ſtriatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 356 *n.* 193.
Muſculus parvus ſubfuſcus, capillaceis ſtriis donatus. *Ejuſd. ibid. n.* 194.
Muſculus cæruleus in infimâ parte ſtriatus, admodùm rarus. *Hiſt. Conch. pag.* 327. *pl.* 25. *fig. H.*
Petite Moule d'une rareté infinie, par rapport à ſa couleur parfaite de bleu-céleſte; on pourroit la dire unique: il paroît dans le bas quelques raies jaunes par étages. *Ejuſd. ibid.*
Muſculus acutus purpureus, craſsè ſtriatus, pinnæ ſimilis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 128. *ſpec.* 4. *tab.* 9. *fig.* 24.

Cette ſeconde eſpece de Jambonneau ſe trouve fréquemment autour des rochers de l'iſle de Gorée.

Coquille. Sa coquille eſt fort petite, & n'a jamais plus de quatorze

lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt, comme celle qui précéde, extrêmement renflée, & ſouvent de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe de beaucoup ſa largeur. Son ſommet eſt pointu : intérieurement il ſemble replié légerement auprès de la charniere, où il forme une petite poche. Sommet.

Chaque battant porte environ cinquante canelures marquées profondément non-ſeulement ſur la ſurface, mais encore ſur le périoſte. Elles s'étendent de longueur depuis le ſommet juſqu'à l'extrêmité oppoſée. Leurs bords ſont ornés tout autour d'un nombre de petites dents pareil à celui des canelures extérieures. Battans.

Au-deſſus du repli interne du ſommet dans chaque battant, la charniere paroît formée de quatre dents preſqu'imperceptibles. Charniere.

Lorſqu'on enleve l'épiderme fauve de la coquille, elle paroît au dehors d'un violet ou d'un ponçot éclatant : quelquefois ces deux couleurs ſont agréablement mêlangées de brun & de verd. Le blanc eſt ordinairement la couleur qui regne au dedans ; quelquefois il ſe confond avec un violet obſcur. Couleur.

3. LE DOTEL. *Pl.* 15.

Muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 366. *fig.* 206.
Muſculus Gula ſoricis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 226. *pl.* 25. *fig. K.*
Petite moule nommée la Gueule de ſouris, par rapport à ſa forme pointue & à ſa couleur griſe, tachetée de violet ; les bords de ſes deux pieces ſont de couleur de roſe. *Ejuſd. ibid.*
Muſculus polyleptoginglymus, qui muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 168. *ſpec.* 5. (Erravit Autor quoad cardinem ; non enim polyleptoginglymus.)

La forme applatie de la coquille du Dotel, ſon peu d'épaiſſeur, ſa légereté, ſa fragilité, & ſes cent canelures preſqu'inſenſibles la diſtinguent aſſez de la précédente. Elle n'a guère qu'un pouce & demi de longueur. Coquille.

Intérieurement chaque battant eſt bordé de cent petites dents. Leur ſommet n'eſt pas replié au dedans, & ne forme par conſéquent aucune poche. On a bien de la peine à découvrir à la loupe une ou deux petites dents qui ſont à la charniere. Battans. Sommet. Charniere.

Périoste. Le périoste de cette coquille lui donne une couleur noire. Il est beaucoup plus fin, moins écailleux & plus souple que dans les deux especes qui précèdent; & pour cette raison, plus difficile à détacher. Il couvre une nacre très-belle, & d'une blancheur qui surpasse infiniment celle de l'intérieur.

Couleur.

Il n'y a point de coquillage plus répandu sur les rochers de toute la côte. On le trouve aussi par paquets sur les huîtres attachées aux mangliers du fleuve Gambie. Les matelots Européens lui donnent le nom de Moucle, & le mangent, à l'imitation des nègres, après l'avoir passé au feu.

4. LE FONET. *Pl.* 15.

Musculus major latissimus, ex castaneo purpurascens. *List. hist. Conchyl. tab.* 364. *fig.* 203.

Mytulus saxatilis. *Rumph. mus. pag.* 151. *art.* 3. *tab.* 46. *fig. D.*

Mytulus angustus seu gibbosus. *Lang. meth. pag.* 74.

Musculus variegata. *Hist. Conchyl. pag.* 326. *pl.* 25. *fig.* Q.

Moule magellanique, bariolée de brun sur un fond agathe; la marbrure est fort différente des autres. *Ejusd. ibid.*

Musculus acutus, saxatilis, auriformis, parvus, extus granulatus, margine piloso, ex virore splendens; ex saxis pendulus: anatibus expetitus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *spec.* 2.

Musculus acutus, qui musculus major, latissimus, ex castaneo purpurascens; Listeri. *Ejusd. ibid. pag.* 128. *spec.* 10.

J'ai observé assez rarement cette quatriéme espece vers le cap de Dakar.

Coquille. Sa coquille est encore plus applatie que la précédente, longue de deux pouces & demi, sur une largeur une fois moindre & double de sa profondeur. Elle est lisse, unie, sans aucunes dents sur ses bords, & sans canelures sur sa surface, qui est recouverte d'un périoste très-épais & lustré.

Périoste.

Charniere. Sa charniere est garnie de deux ou trois dents qu'on distingue facilement à la vûe.

Couleur. La couleur du périoste est fauve, quelquefois mêlée de verd. Celle de la coquille est d'une belle couleur de rose au dehors: la nacre regne dans son intérieur.

5. L'APAN. *Pl.* 15.

Cette espece de Jambonneau est la plus grande de celles que j'ai observées au Sénégal.

L'animal ne differe des précédens qu'en ce que ſon manteau a environ trente crénelures fort larges au lieu de filets. ANIMAL.

Sa coquille a ſept pouces de longueur, & deux tiers moins de largeur : elle eſt ſi applatie que ſa largeur ſurpaſſe plus d'une fois ſon épaiſſeur. Sa forme imite aſſez celle d'un jambon, ayant le dos preſque droit, l'extrêmité ſupérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le ſommet, qui diminue inſenſiblement en pointe pour former une eſpece de manche. Sa ſubſtance eſt fort mince, auſſi fragile que du verre, & aſſez ſemblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la tranſparence. COQUILLE. Sommet.

Intérieurement elle eſt polie & luiſante, mais au dehors ſa ſurface eſt hériſſée vers l'extrêmité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevés en angle de quarante-cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crénelures du manteau de l'animal ; & quoiqu'elles paroiſſent ſans ordre, on diſtingue cependant ſur le reſte de la coquille les veſtiges des premieres qui ont été uſées ou briſées : on voit qu'elles étoient diſpoſées ſur quinze ou vingt rangs parallèles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le ſommet juſqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrêmité ſupérieure. On ne diſtingue aucune dent à la charniere. Ligament. Charniere.

Les nègres font la pêche de ce coquillage autour des caps Bernard & Dakar, où il ſe trouve en grande quantité à trois braſſes de profondeur. Sa chair eſt très-bonne, ſur-tout lorſqu'elle eſt cuite & apprêtée ; elle eſt fort goûtée des européens & des naturels du pays.

6. LE CHANON. *Pl.* 15.

Concha Aliformis, magis ventricoſa, propè cardinem pulvinata, ſubrufa, intùs tota argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 94. *litt. B.*

Je n'ai point vû l'animal du Chanon : il eſt fort commun autour du cap Manuel & du cap Verd ; & autant que je m'en ſouviens, il s'attache avec des fils aux plantes marines.

Sa coquille eſt longue d'environ trois pouces, & compo- COQUILLE.

ſée de deux battans très-inégaux, dont l'un eſt toujours plus petit que l'autre ; d'où je la juge appartenir à un genre de coquillage fort différent de celui du Jambonneau. Elle eſt peu épaiſſe, plate, arrondie, & porte à ſes côtés deux eſpeces d'aîles qui augmentent ſa largeur de maniere qu'elle ſurpaſſe une fois & davantage ſa longueur. Ce ſont ces aîles qui lui ont fait donner les noms d'*Aîlée*, d'*Oiſeau* ou d'*Hirondelle*. L'aîle gauche eſt toujours arrondie, & beaucoup plus courte que celle de la droite, qui ſe termine en pointe.

Battans. Le battant ſupérieur eſt moins concave, beaucoup plus étroit dans ſon milieu, & un peu plus large dans ſes aîles ou à ſes extrêmités que le battant inférieur.

Sommet. Son ſommet eſt renflé comme un léger bouton, & placé à la quatriéme partie de ſa largeur vers la gauche.

Ligament. Le ligament eſt noir & fort mince: il paroît un peu au dehors, & s'étend depuis la pointe gauche de la coquille, juſqu'au milieu de ſa longueur.

Charniere. Sa charniere montre dans le battant inférieur une petite dent longue, avec un long ſillon qui regne au-deſſous du ligament. Dans l'autre on voit une cavité qui reçoit la dent, & un petit filet qui engraîne dans la rainure du premier.

Muſcle. Il ne paroît qu'une attache de muſcle dans le milieu de chaque battant.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe, unie, quelquefois jaunâtre & quelquefois brune. Une nacre fort belle & luiſante recouvre ſa ſurface interne, qui eſt ſouvent remplie de ces yeux de perles que les Jouailliers appellent *loupes de perles*.

7. L'ESSAN. *Pl.* 15.

La ſeptiéme figure repréſente dans ſa grandeur naturelle une petite eſpece de Peigne, la ſeule que j'aie rencontré ſur la côte du Sénégal.

COQUILLE. La figure arrondie & applatie de ſa coquille, avec deux petites aîles ou oreilles à peu près égales, & l'inégalité de ſes deux battans, font voir qu'elle approche infiniment de l'eſpece qui la précéde. Elle a tout au plus deux lignes & demie de longueur & un peu moins de largeur. Elle eſt ſi mince qu'elle eſt tranſparente comme un talc. Sa ſurface eſt liſſe & polie, excepté dans les deux oreilles, qui ont quatre ou

cinq canelures relevées de quelques petits piquans, qu'on ne découvre que par le moyen du verre lenticulaire.

Ses deux battans sont médiocrement convexes, mais l'inférieur beaucoup plus que le supérieur. Battans.

Sa charniere n'a qu'une cavité qui reçoit le ligament sans le laisser paroître au dehors. Charniere. Ligament.

Le fond de sa couleur est un blanc sur lequel s'étend un réseau jaunâtre ou rougeâtre, mais presqu'insensible par sa grande délicatesse. Couleur.

8. LE JÉSON. *Pl.* 15.

Le coquillage que je joins ici, me paroît appartenir à un genre encore différent de celui du Jambonneau, & de celui des especes 6. & 7. que je viens de décrire. On le trouve communément autour des rochers de l'isle de Gorée, attaché par des soies fort courtes à la vérité, mais de la même maniere que les Jambonneaux, dont il ne s'éloigne pas beaucoup.

Pectunculus angustior maculatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 347. *fig.* 184.
Pectunculus ex latere productior subfuscus. *Ejusd. ibid. fig.* 185.
Concha longa incurvata, striata, rugosa rugis imbricatis, & undatim productis, profundè sulcatis, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *fig. F. secunda.*
Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus obliquè in latum expansus, angustior maculatus; Listeri *Klein. tent. pag.* 144. *spec.* 1. *n.* 34.
Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus subfuscus ex latere productus & pedi humano inferiori similis; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 35.

La coquille du Jéson représente un ovoïde fort obtus aux extrêmités, dont l'inférieure est presque droite & un peu moindre que la supérieure qui est arrondie. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur & de profondeur. Elle est assez épaisse, & relevée au dehors sur chaque battant de quinze canelures longitudinales, fort grosses, arrondies, & comme composées de plusieurs petites lames ou écailles disposées par ondes en recouvrement les unes sur les autres. L'intérieur est lisse & uni; mais les canelures qui au dehors sont en relief, paroissent ici en creux. Coquille.

Les deux battans sont parfaitement égaux, & portent vers l'angle postérieur de leur extrêmité inférieure, deux petits sommets recourbés un peu en devant, & qui se touchent par Battans. Sommet.

les côtés. On voit un peu au-devant d'eux un petit enfoncement en forme de cœur.

Ligament. Le ligament paroît un peu au dehors, & prend son origine au sommet, au-dessus duquel il s'étend d'une longueur égale la quatriéme partie de la coquille.

Charniere. La charniere dans le battant droit consiste en deux dents, dont l'une, celle d'en haut, est longuette, & l'autre arrondie. Dans le battant gauche il n'y a qu'une longue dent, avec une cavité qui reçoit la petite dent de l'autre battant.

Muscles. Deux taches qu'on voit dans chaque battant, marquent les lieux où étoient fixés deux muscles de moyenne grandeur.

Couleur. Cette coquille recouverte de son périoste paroît brune ou terreuse; mais lorsqu'il est enlevé, on découvre sur sa surface externe une belle couleur de rose ou de feu: intérieurement elle est fort blanche, avec une bande brune vers son extrêmité supérieure.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.*

LEs coquillages que les Anciens ont appellés du nom de Cames sont assez faciles à reconnoître par leurs figures & leurs descriptions. Ils en ont fait plusieurs genres à raison de la forme plus ou moins allongée de leur coquille, & de la rudesse ou du poli de leur surface. Mais je crois que sans avoir égard à ce dernier point, on peut les diviser en rondes, en ovales régulieres, & en ovales irrégulieres: j'entends par ces dernieres celles dont un des bords de la coquille est ondé ou comme replié. Les premieres sont les vraies Cames; on appelle les secondes Palourdes, & Lavignons les troisiémes. Toutes ont les deux pieces égales & parfaitement semblables: il y en a de minces & d'épaisses, de renflées & de plates, de rudes & de lisses indistinctement dans chacune des trois formes sous lesquelles je les considere. Il est commun à toutes de vivre enfoncées de quelques pouces dans les sables, & elles s'y enfoncent d'autant plus que leurs trachées ont plus de longueur.

1. LA CLONISSE. *Pl. 16.*

Χαμὴ τραχεῖα Græcis, Chamis aspera Latinis. *Belon. aquat. pag. 406.*

Πηλώρις

Πηλώρις Græcis ac Latinis, *Clonissa* Massiliæ, Genuæ *Arsella*, Hispanis *Armilla. Ejusd. ibid. pag.* 407.
Conchula rugata. *Rondel. testac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 26. *pag.* 26.
Petite coquille ridée. *Ejusd. édit. franç. testac. liv.* 1. *ch.* 22. *pag.* 19.
Conchula rugata, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 20.
—— *Gesn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 459.
Chama Peloris, Bellonii. *Ejusd. pag.* 476.
Concha rugata, vulgi Pavarazzo. *Ejusd. ibid.*
Chama aspera, Bellonii. *Ejusd. ibid.*
Concha rugata alia Bellonii. *Ejusd. pag.* 477.
Chama aspera, Bellonii. *Jonst. exang. tab.* 14.
Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus, & palearis color distinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Bonan. recr. p.* 108. *class.* 2. *n.* 75.
Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore, in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejusd. ibid. n.* 76.
Pectunculus maculatus, crebrioribus fasciis donatus; Jamaicensis. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 278. *fig.* 115.
Pectunculus omnium crassissimus, fasciis ex latere bullatis donatus; Anglicus & ex mari Mediterraneo. *Ejusd. tab.* 284. *fig.* 122.
Pectunculus variegatus; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 285. *fig.* 123.
Chama Wyfs-schulp dicta. *Rumph. mus. pag.* 160. *tab.* 48. *fig.* 5.
Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus & palearis color distinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Mus. Kirk. pag.* 445. *n.* 72.
Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore; in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejusd. ibid. n.* 73.
Concha Tellina dicta. *Ejusd. pag.* 447. *n.* 102.
Chama cornubiensis & maris Mediterranei. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 0. *tab.* 93. *fig.* 17.
Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & rectà incurvata, subrotunda, fastigiata, rugosa. *Lang. meth. p.* 69.
Cochlea cordiformis æquilatera umbone cardinum unito, rugosa. *Ej. ibid.*
Chama inæquilatera transversim striata. *Ejusd. pag.* 70.
Tellina frequentissima, & gratissimi saporis, pulchrè variegata lineis jugiter in se reflexis, seu rugosis, Ariminensibus *Paveraccia* dicta. *Planc. Conch. pag.* 31.
Concha marina valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda vulgaris, striis circularibus profundis, elatis, bullatis exasperata, & circumdata, crassa, subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. H.*
Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vel triangularis vulgaris, striata aut rugis latis crassis, & in unâ extremitate rotundioribus, & crassiori-

bus veluti filo ad alterum latus appensis; ponderosa, candida, nonnullis maculis plumbeis, & lineis rufis raro nebulata, & signata. *Ejusd. pag. & tab.* 85. *litt. A.*

Cricomphalos Luzitanica; albo cortice tecta; quam subminius, citreus, purpureus & palearis color distinguunt, Bonanni. *Klein. tent. p.* 146. *spec.* 2.

Cricomphalos qui Pectunculus crassissimus, fasciis ex latere bullatis; Listeri. *Ejusd. pag.* 147. *spec.* 8.

Cricomphalos crebris fasciis, Jamaicensis; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 11.

Quadrans plicata. *Ejusd. pag.* 155. *spec.* 5.

Les Marseillois l'appellent Clonisse. *Belon. Rondel.*

Les Vénitiens, Biverone, Piverone, *ou* Piperone. *Iid.*

Les Génois, Arselle. *Iid.*

Les Riminiens, les Ravenois & les Anconois, autrefois Poverazos. *Bel. aujourd'hui* Paveraccia. *Planc.*

Les Espagnols, Armilla. *Bel.*

Les Sénégalois, Boukch.

COQUILLE. La coquille de la Clonisse est épaisse, presque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue. Elle est convexe, fort renflée & d'une profondeur presqu'une fois moindre que sa longueur. Sa surface est relevée d'une quarantaine de canelures transversales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & disparoissent à mesure qu'elles approchent du sommet: là elles semblent quelquefois traversées par d'autres canelures longitudinales presqu'insensibles.

Battans. Les deux battans sont exactement semblables, assez tranchans, mais épais sur leurs bords, qui sont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Sommet. Ils portent chacun, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet S peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche presque son voisin par les côtés. Au-dessous de ce sommet on voit une petite cavité Q applatie, en forme de cœur, ronde dans les coquilles plus renflées, une fois plus longue que large dans celles qui sont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Ligament. Le ligament L qui joint les battans, sort entierement au dehors, où il paroît convexe. Il est deux fois plus court que la largeur de la coquille, & placé au-dessus du sommet auquel il vient se terminer. Il semble qu'il quitte plus faci-

lement le battant droit que le gauche. Ces deux battans ſont applatis & comme creuſés obliquement autour de lui.

Deux groſſes dents C à peu près triangulaires, obtuſes & fort proches l'une de l'autre, forment la charniere du battant droit D. Elles ont deux cavités ſur leurs côtés & une troiſiéme entr'elles, qui reçoivent les trois dents *c*. du battant gauche G. Charniere.

Sur la ſurface interne de chaque battant, on voit vers ſes extrêmités les attaches de deux gros muſcles ronds, dont le ſupérieur E eſt fort peu plus grand que l'inférieur *e*. Le trait R marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans. Muſcles.

Le perioſte, s'il y en a un ſur la ſurface externe, n'eſt pas ſenſible. Perioſte.

Cette coquille eſt quelquefois blanche au dehors comme au dedans; mais pour l'ordinaire ſa ſurface extérieure eſt de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans ſa longueur par trois bandes fauves, ou couverte de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin. Couleur.

Les variétés que l'on obſerve dans cette coquille ſont ſi conſidérables, que je n'aurois oſé entreprendre de les fixer, ſi je n'en euſſe obſervé pluſieurs fois les animaux qui ſe ſont trouvés parfaitement ſemblables dans toutes. Ces variétés conſiſtent non-ſeulement dans ſa forme, mais encore dans le nombre de ſes canelures. Les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire: dans les premieres le ſommet s'applatit, & il devient pointu dans les dernieres. Il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur ſurpaſſe quelquefois, mais elle n'eſt jamais moindre que la moitié de leur longueur; leur ſommet eſt toujours placé au-deſſous du milieu de leur largeur. Variétés.

A l'égard des canelures les jeunes coquilles les ont ordinairement liſſes, & beaucoup moins nombreuſes que les vieilles: il s'en trouve même dans leſquelles on n'en compte que ſept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes ces canelures ſe terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament; comme dans la Came que l'Auteur françois de la Conchyliologie a figurée à la lettre B de la planche 24[e], & que je n'ai pas citée à cauſe de l'étrange

courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne differe pas ſenſiblement de la nôtre.

Le célebre M. B. de Juſſieu, que j'ai cité tant de fois à l'occaſion des facilités qu'il m'a procuré de comparer les coquilles du Sénégal à celles qui ſont dans ſon riche cabinet avec les notes des différens pays d'où il les a reçu, a eu la complaiſance de me communiquer le *Paveraccia* de Rimini, que le ſçavant M. Janus Plancus lui avoit envoyé tout récemment. La comparaiſon que j'en ai faite m'a confirmé dans le ſoupçon où j'étois que la Cloniſſe de Belon & de Rondelet pourroit bien être la Came obſervée au Sénégal; & elle ne ne m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La Cloniſſe de Rimini étoit de celles que j'ai dit approcher de la figure triangulaire, qui ſont moins renflées, dont les canelures ſont liſſes, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

ANIMAL. Ce ſeroit une erreur que de croire avec les Anciens (1) & quelques Modernes, que la Came a toujours ſa coquille ouverte ou béante. L'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à ſon gré, comme font toutes les autres Bivalves dont les battans ferment exactement. Lorſqu'elle eſt entr'ouverte, on apperçoit ſon manteau comme une membrane fort mince, divisée dans toute ſa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant. Leurs bords M ſont légerement ondés ou crénelés, & s'étendent ſur ceux de la coquille ſans ſortir au dehors.

Manteau.

Trachées. De l'extrêmité ſupérieure du manteau ſortent deux trachées T. A. en forme de tuyaux charnus & cylindriques, dont la longueur égale la ſixiéme partie de celle de la coquille. Ces tuyaux ſont auſſi éloignés du ſommet de la coquille que du milieu de ſa circonférence, & joints enſemble

(1) Nunc inquiramus quid ſit Chamis proprium, quo à Conchis, quibus in multis ſimiles ſunt, diſtinguantur. Athenæus, τῶν δὲ χημῶν μνημονεύει Ιων ὁ χίος ἐν ἐπιδημίαις, καὶ ἴσως οὕτως ὀνόμασαι τα κονχύλια παρά το κεχηκέναι. Id eſt, Chamarum meminit Jon Chius in Epidemiis quæ fortaſſis χημαὶ à Græcis nominatæ ſunt, ἀπὸ τȣ̃ κεχηκέναι, id eſt; ab Hiando. Id etymum ſecuti quidam Hiatulas Latinè appellant. Sed.... tutiùs eſſe puto Græcâ appellatione uti, Plinii exemplo, à quo Chamæ nominantur, & Chamæ-pelorides, & Chamæ-trachææ, atque aliæ ejuſdem generis. Chamæ igitur etſi concharum generi ſubſint, hoc tamen à cæteris conchis diſtabunt, quòd ſemper hiant, & teſtas apertas habent. *Rondel. teſt. lib.* 1. *cap.* 8. *pag.* 10.

presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée en forme de crête. Ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger & de grossir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes le tuyau postérieur A est le plus grand: sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau T. Il est couronné à son extrêmité d'une membrane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindriques, tronqués à leur extrêmité. Ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en dehors.

Le tuyau antérieur T n'a pas plus de longueur que de largeur. Son extrêmité ne porte point de membrane : elle est seulement couronnée d'environ soixante filets semblables, dont trente sont alternativement plus courts. Tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, sont mobiles, & jouent selon la volonté de l'animal, sans doute pour déterminer certains corps à enfiler leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer. Le tuyau postérieur A rend les excrémens avec l'eau que l'autre tuyau antérieur T a pompée.

Le pied prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorsqu'il se tient tranquille, il paroît ordinairement sous la forme d'un croissant P, dont la largeur est presque égale à celle de la coquille. L'animal s'en sert non pour marcher en rampant, mais pour pousser en avant son corps avec sa coquille. Pied.

La couleur du corps de la Clonisse est blanchâtre : la frange de ses tuyaux, & l'espece de crête qui les unit ensemble sont rougeâtres. Couleur.

Ce coquillage est fort commun sur toute la côte du cap Verd. Il se tient enfoncé dans les sables dans la situation où je l'ai fait représenter, ses deux tuyaux restans toujours audessus pour communiquer avec l'eau. Les nègres lui donnent le nom de *Boukch*, & en mangent la chair cuite sous les cendres : elle est fort bonne, saine & très-délicate.



2. L'AJAR. *Pl.* 16.

Concha Nux maris dicta, Tarentino in mari & alibi frequens, ſtriis valdè ſpiſſis & rotundatis, colore albo fulvis vel rufis maculis notato. *Bon. recr. pag.* 111. *claſſ.* 2. *n.* 98.
— *Muſ. Kirk. pag.* 446. *n.* 96.
Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ſtriata. *Lang. meth. pag.* 60.
Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva, ſtriata, ſubalbida, fulvis lineis maculata, & circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 71. *litt. J.*
Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata, ſtriis craſſioribus candida, maculis & lineis fulvis referta, & circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. L.*
Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis craſſis elatis, raris lineis tranſverſim ſignatis diſtincta, colore rubiginoſo depicta. *Ejuſd. pag. & tab.* 83. *litt. D.*

Coquille. A ne conſidérer que l'épaiſſeur, la forme renflée & les canelures longitudinales de la coquille de l'Ajar, on la prendroit moins pour une Came que pour un Petoncle : mais on eſt bientôt détrompé lorſqu'on a vû l'animal, qui ne differe point de celui de la premiere eſpece. Elle n'a qu'un pouce de largeur, ſur une longueur un peu moindre & qui ne ſurpaſſe guère ſa profondeur. Elle porte ſur chaque battant vingt-cinq à vingt-ſix groſſes canelures quarrées, quelquefois liſſes & quelquefois légerement ridées, qui au lieu de la traverſer s'étendent de longueur.

Sommets. Ligament. Le ligament & les ſommets ſont aſſez ſemblables à ceux de la Cloniſſe ; mais la petite cavité en forme de cœur n'eſt pas ſenſiblement creuſée.

Charniere. La charniere n'a qu'une dent dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Battans. Chaque battant eſt creuſé intérieurement autour de ſes bords de vingt-cinq ou vingt-ſix canaux, terminés par autant de crénulures profondes qui répondent aux vingt-ſix canelures élevées ſur ſa ſurface extérieure. Ces petits canaux s'étendent juſqu'à deux lignes ou deux lignes & demie au dedans de la coquille.

Couleur. Intérieurement elle eſt blanche ſur les bords, & tire un peu ſur le rouge vers le milieu. Extérieurement ſon fond eſt

brun tirant ſur le rouge, & mêlé de quelques lignes blanches.

On la trouve communément dans les ſables de l'embouchure du Niger, pendant le mois de mai.

3. LE CODOK. *Pl.* 16.

Concha parum excavata, & quaſi perfectè circino rotundata; in utrâque parte albeſcens, in externâ minutiſſimis ſtrigibus à centro ad marginem productis, aliis lineolis in tranſverſum inciſis corrugata; ab Oceano occidentali in lucem edita, mirum naturæ artificium oſtendens. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 69.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 70.

Pectunculus magnus, planus, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellatis conſpicuus; Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 337. *fig.* 174.

Chama lutaria, ſeu Coaxans, Malaicenſibus *Bia Codock. Rumph. muſ. pag.* 138. *art.* 2. *tab.* 42. *fig. H.* (fig. E. forte eadem?)

Chama reticulata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 320. *pl.* 14. *fig. E.*

Came dont le ſommet eſt plus élevé que les autres, & les ſtries moins profondes; toute ſa robe forme un vrai réſeau blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 324.

Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, complanata, ſtriis cancellatis elegantiſſimè ſignata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 77. *fig. A.* (Les proportions que l'Auteur donne à cette coquille dans ſa 3e. figure, pêchent en ce qu'elle a beaucoup trop de profondeur.)

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis: quæ Chama lutaria, ſivè Coaxans, Bia Cadock, à plauſu ſonoro ita dicta, ſubrotunda, palmaris, lævis, lutoſi coloris; in quâ latet nonnunquam lapillus rotundus, argenteus, aliquando tuberculoſus, Rumphii. *Klein. tent. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 2.

Tellina granulata, magna, plana, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellata & aſpera, Jamaicenſis; Liſteri. *Ejuſdem, pag.* 160. *ſpec.* 4.

Le Codok ſe voit aſſez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd.

Sa coquille eſt plus mince & plus applatie que les précédentes, large de plus de deux pouces, un peu moins longue, & une fois & demie moins profonde. Un réſeau aſſez fin, formé par environ cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales plus petites, qui les coupent à angles droits, couvre toute ſa ſurface extérieure. Les mailles de ce réſeau ſont d'autant plus grandes & mieux marquées, qu'elles ap- COQUILLE.

prochent davantage des bords de la coquille, qui ſont unis, ſans dents, & ſans crénelures au dedans.

Sommets. Les ſommets qui ſe touchent à peu de choſe près comme les précédens, ſont placés preſqu'au milieu de la largeur de la coquille, & accompagnés au-deſſous d'une cavité en forme de cœur, très-profonde, mais fort petite.

Charniere. La charniere a trois dents dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Couleur. Cette coquille eſt d'un beau blanc au dehors, jaune-ſouffrée au dedans, avec un bord couleur de chair auprès de la charniere.

4. LE COTAN. *Pl. 16.*

Pectunculus undatim depictus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 262. *fig.* 98.

Pectunculus densè faſciatus, ex rubro variegatus, & undatus; ex inſulâ Garnſey. *Ejuſd. tab.* 291. *fig.* 127.

Chama cornubienſis faſciata, undis rubris. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 65. *tab.* 93. *fig.* 15.

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis denſiſſimis & profundis tranſverſim ſtriata, & exaſperata, candida, leviter ex fuſco variegata & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. F.*

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris tranſverſim ſtriata, ex albido & fuſco ſignata, & lineata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cricomphalos, ex rubro undata ſuper circulis denſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 13.

ANIMAL. Trachées. L'animal du Cotan a les deux trachées ou tuyaux du manteau joints enſemble dans toute leur longueur. Ils ſont parfaitement égaux, & deux fois plus longs que large. Du reſte l'animal ne differe point de celui de la premiere eſpece.

COQUILLE. Sa coquille a la forme de celle qui précède, mais elle a rarement deux pouces de largeur. Sa ſurface n'eſt pas non plus en réſeau; elle porte ſeulement quatre-vingt-dix à cent petites canelures tranſverſales & arrondies.

Sommets. Les ſommets ſont placés exactement au milieu de ſa largeur, & un peu écartés l'un de l'autre. La cavité en forme de cœur eſt auſſi très-profonde, aſſez grande & preſque ronde.

Couleur. Je ne connois guère d'eſpeces de coquillages dans leſquelles les mêmes couleurs prennent autant de formes & de nuances différentes. Leur fond eſt toujours blanc, mêlé de taches

taches fauves ou couleur de chair, qui s'étendent tantôt par marbrures, tantôt en zigzags, quelquefois par bandes longitudinales, quelquefois de ces deux manieres, & souvent de toutes les trois ensemble. On voit quelquefois un peu de violet sur sa surface interne.

On la trouve communément dans les sables de l'isle de Gorée.

5. LE DOSIN. *Pl. 16.*

Pectunculus ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 261. *fig* 97.

Pectunculus albidus, densè fasciatus, latissimus, admodùm planus; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 288. *fig.* 124.

Concha marina, valvis æqualibus, æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, striis profundis transversis, umbonem versùs decrescentibus, elegantissimè undiquè cincta, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 76. *litt. F.*

Cricomphalos Mauritanica, rotunda, alba; Listeri. *Klein. tent. pag.* 146. *spec.* 5.

Cricomphalos latissima albida, densè circinata, admodùm plana; Listeri. *Ejusd. pag.* 147. *spec.* 14.

La coquille du Dosin ne differe de celle qui précède, que parce qu'elle est un peu moins épaisse, plus légere, que sa surface est d'un poli luisant & éclatant, relevée de soixante canelures un peu plus larges, applaties; & en ce que la fossette en forme de cœur qui paroît au-dessous des sommets, est moins enfoncée, & polie sans rides. COQUILLE.

Les battans sont arrondis sur leurs bords: ils portent chacun quatre dents à la charniere. Battans. Charniere.

Elle est d'une blancheur parfaite au dedans & au dehors. Couleur.

On la voit assez abondamment sur la côte de Portudal.

6. LE GORDET. *Pl. 16.*

Pectunculus ex toto albidus, paulò planior; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 273. *fig.* 109.

Pectunculus profundior, ad alterum humerum sinu longiusculo; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 274. *fig.* 110.

J'ai trouvé cette espece autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.

Sa coquille ressemble assez à la précédente par sa légereté, sa blancheur & son beau poli: mais elle n'a guère plus d'un COQUILLE.

pouce de largeur. On compte fur fa furface plus de cent
Sommet. trente canelures extrêmement fines; & fon fommet qui eft placé beaucoup au-deffous de fon milieu, s'avance obliquement en pointe, caractere que nous n'avons point obfervé dans toutes les efpeces qui la précèdent: d'ailleurs la cavité en forme de cœur eft plus profonde & ridée.

Charniere. Chaque battant porte trois dents à la charniere.

7. LE PITAR. *Pl. 16.*

Chama inæquilatera, lævis, craffa fubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 85. *litt. B.*

Celle-ci eft la plus commune & la plus recherchée par les gens du pays, qui en eftiment beaucoup la chair. Elle eft également répandue fur toute la côte fablonneufe depuis le cap Verd jufqu'au fleuve Gambie.

Coquille. Sa coquille eft fort épaiffe & extrêmement renflée, furtout dans les vieilles, qui ne portent guères que deux pouces & quelques lignes de largeur, & un pouce trois quarts de longueur, fur une profondeur un quart moindre: les jeunes au contraire font plus applaties & fort minces. Leur furface externe eft affez liffe & unie vers le fommet, mais relevée de plufieurs groffes rides vers les bords qui font aigus. Elles ne portent, non plus que toutes les autres efpeces qui fuivent, aucune impreffion en forme de cœur au-deffous des fommets.

Sommets. Ceux-ci font obtus, arrondis, contigus l'un à l'autre, & placés vers le bas de la coquille au tiers de fa largeur.

Charniere. La charniere porte quatre dents à chaque battant.

Périofte. Couleur. Cette coquille eft recouverte extérieurement d'un périofte livide ou blanc-fale & très-fin, qui s'enleve facilement, & laiffe voir au-deffous fa couleur blanche.

Animal. Trachées. Manteau. L'animal differe un peu des précédens. Ses tuyaux reffemblent à ceux de la quatriéme efpece; mais fon manteau qui fort un peu au dehors de la coquille, porte fur les bords de chaque lobe une membrane circulaire fort courte, découpée de cinquante crénelures quarrées, terminées chacune par cinq petits filets charnus & mobiles.

Les nègres appellent ce coquillage du nom de *Boukch* ou *Bouikch*, comme la premiere efpece.

8. LE FÉLAN. *Pl.* 16.

La coquille du Félan eſt extrêmement mince & tranſparente, d'une rondeur aſſez exacte, du diametre d'un pouce & demi, & une fois moins profonde. Sa ſurface extérieure ne porte aucunes canelures, mais ſeulement quelques rides très-fines & aſſez égales, par-deſſus leſquelles on voit par intervalles un périoſte fort mince. COQUILLE. Période.

Son ſommet ſe trouve préciſément au milieu de ſa largeur. Il eſt aſſez pointu, mais peu éminent. Sommet.

Il n'y a que deux petites dents triangulaires à chaque battant pour former la charniere. Charniere.

Celles qui ſont recouvertes de leur périoſte paroiſſent fauves-clair; les autres ſont d'une grande blancheur. Couleur.

On les rencontre aſſez rarement autour du cap Manuel.

9. LE PORON. *Pl.* 17.

Je n'ai jamais trouvé cette eſpece plus grande qu'on la voit figurée à la planche 17; & elle ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle n'a que deux lignes au plus de diametre. COQUILLE.

Elle eſt blanchâtre & quelquefois violette, au moins vers la charniere. Couleur.

On la voit abondamment dans les ſinuoſités des rochers remplies de ſable.

10. LE PIREL. *Pl.* 17.

Celle-ci eſt aſſez rare dans les ſables de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt fort mince & fragile, mais ſans tranſparence, large d'un pouce au plus, ſur une longueur un peu moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt ornée extérieurement de près de cent canelures longitudinales extrêmement fines, qui ſont traverſées par quelques rides avec leſquelles elles ſemblent faire un réſeau très-délicat. COQUILLE.

Le ſommet eſt fort obtus, & placé beaucoup au-deſſous du milieu de ſa largeur. Sommet.

Sa couleur eſt blanc-ſale. Couleur.

11. LE LUNOT. *Pl.* 17

Muſculus ſtriatus, ſtriis tranſverſis, & longitudinalibus cancellatus, quarum nonnullæ latere elongato craſſiores ſunt, rufus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *litt. B.*

COQUILLE. La coquille du Lunot eſt fort mince, de figure ovoïde, obtuſe aux extrêmités, large d'un pouce & demi au plus, ſur une longueur moindre de moitié & preſque double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'un réſeau extrêmement fin, formé par cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales d'une délicateſſe infinie.

Sommet. Le ſommet eſt fort petit, & placé vers ſon extrêmité inférieure à la quatriéme partie de ſa longueur.

Ligament. Charniere. Le ligament eſt à peine une fois plus court que la largeur de la coquille; & la charniere conſiſte, dans chaque battant, en trois petites dents égales & fort rapprochées.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt blanc ou couleur de chair, agréablement marbré de brun, ſur-tout vers les extrêmités.

ANIMAL. Trachées. L'animal qu'elle renferme a les tuyaux des trachées auſſi longs que la moitié de la largeur de la coquille, écartés l'un de l'autre vers l'extrêmité, & couronnés chacun de vingt filets.

Manteau. Le manteau porte ſur chaque lobe une double membrane, comme la ſeptiéme eſpece; mais elle n'eſt ni crénelée ni bordée de filets.

Les nègres pêchent une grande quantité de ce petit coquillage dans les ſables de Ben: c'eſt le plus délicat de tous ceux qui ſe mangent ſur la côte; ils le paſſent légerement au feu ou ſur les cendres chaudes.

12. LE PÉGON. *Pl.* 17.

ANIMAL. Trachées. L'animal du Pégon reſſemble aſſez au précédent; mais ſes tuyaux ſont quatre ou cinq fois plus courts que la largeur de la coquille.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, d'une grande dureté, un peu plus applatie que la précédente, longue de près de deux pouces, ſur une largeur de moitié moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt marquée ſur tout ſa ſurface extérieure de quarante à cinquante canelures tranſverſales, applaties, d'un beau poli & très-luiſantes. Les bords des battans ſont épais & arrondis.

Ligament. Sommet. Le ligament eſt preſque trois fois plus court que ſa largeur, & le ſommet eſt placé un peu au-deſſous de ſon milieu.

Sa charniere consiste en trois petites dents fort rapprochées dans le battant droit, & en deux seulement dans le battant gauche. Charniere.

Sa couleur est violette en dedans, rougeâtre au dehors, & parsemée de quelques taches brunes, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui s'étendent comme autant de rayons du sommet vers les bords. Couleur.

J'ai trouvé ce coquillage avec le précédent, mais beaucoup plus rarement.

13. LE SUNET. *Pl.* 17.

Tellina latior, fasciatâ & undatâ quâdam picturâ conspicua; Indiæ orientalis. *List. hist. Conchyl. tab.* 378. *fig.* 221.
Tellina lata, lævis radiata, Indiæ orientalis. *Ejusd. tab.* 379. *fig.* 222.
Tellina fasciata angustior, intùs lutescens, extrà radiata. *Ejusd. tab.* 404. *fig.* 248.
Cricomphalos litterata, quæ Tellina fasciata angustior, intùs lutescens; Listeri. *Klein. tent. pag.* 147. *spec.* 23.
Tellina circinata ἔγγραφος sive litterata, crassa, oblonga undulis fuscis; Listeri. *Ejusd. pag.* 157. *spec.* 2. *n.* 3.
Tellina circinata ἔγγραφος sive litterata, Xulanensis, plana; super circulis acutè undosa; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4. *tab.* 11. *fig.* 59.

La coquille du Sunet est aussi épaisse, mais plus petite, plus applatie, & moins allongée à proportion que celle qui précede. Elle n'a pas un pouce un quart de largeur. Sa longueur est moindre d'un tiers seulement. Sa surface, au lieu de canelures, est marquée de vingt-cinq à trente sillons transversaux & très-profonds. Coquille.

Les bords de chaque battant sont marqués intérieurement de cent petites dents fort serrées. Les dents de la charniere sont au nombre de trois, assez écartées. Battans. Charniere.

Sa couleur est violette au dedans, blanchâtre au dehors, & marbrée très-agréablement de bandelettes rougeâtres croisées en zigzags. Couleur.

On la voit peu fréquemment dans les sables du cap Bernard.

14. LE TOSAR. *Pl.* 17.

Tellina Latini littoris, & Luzitanici maris apud Maderam, in ambitu serrata, propter figuram à cæteris diversa, minutissimis strigis rugosa, & lacteo colore. *Bonan. recr. pag.* 104. *class.* 2. *n.* 45.

Tellina parva ex rufo maculata, paululum cava, ſtriis faſciatis valdè exaſperata. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 396. *fig.* 243.

Cricomphalos quæ Tellina parva, ex rufo maculata, paululum cava; ſtriis faſciatis valdè aſpera; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 9.

Chamelæa, circinata, ſivè concentricè ſulcata, Luzitanica, ferè rotunda, in ambitu ſerrata, coloris lactei; Bonanni. *Ejuſd. p.* 152. *ſpec.* 1. *n.* 9.

COQUILLE. Le Toſar ſe trouve auſſi rarement aux iſles de la Magdelaine. Sa coquille reſſemble aux deux précédentes par ſa dureté, ſon poli & ſon épaiſſeur. Elle en differe, parce qu'elle eſt preſque ronde ou triangulaire, large d'un pouce, & fort peu moins longue. Sa ſurface extérieure eſt relevée de trente petites canelures tranſverſales. Ses bords ſont ronds, liſſes & ſans dents.

Sommet. Le ſommet eſt fort éminent, & placé en bas au tiers de ſa largeur.

Couleur. Elle eſt ordinairement blanche, & quelquefois couleur de chair, ou gris-de-lin ſans aucun mêlange: quelquefois elle eſt rougeâtre, avec quelques taches blanches, diſpoſées ſur dix ou douze rayons, qui partant du ſommet comme centre, vont ſe terminer à la circonférence.

15. LE JOURET. *Pl.* 17.

Pectunculus maculatus, Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 270. *n.* 106.

Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obſcurè fulvidis teſſellatim ſignata, punctata, & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 86. *litt. J.*

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, lactus læviſſimis, maculata; Jamaicenſis, maculis inſtar nubecularum diſperſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 155. *ſpec.* 3. *n.* 16.

COQUILLE. Cette eſpece ne differe des trois qui précèdent, que parce que ſa coquille eſt plus épaiſſe, ſans dents & ſans canelures, mais d'un beau poli. Elle a deux pouces & demi de largeur & un tiers moins de longueur.

Sommet. Son ſommet eſt fort applati, & placé en bas vers la quatriéme partie de ſa largeur. On apperçoit au-deſſous comme une légere impreſſion en forme de cœur, au milieu de laquelle les bords des battans ſont légerement ondés.

Couleur. Au dedans cette coquille eſt fort blanche, & fauve ou gris-de-lin au dehors, avec des marbrures ou des taches quar-

rées brunes, quelquefois disposées en deux rayons qui partent du sommet comme centre.

On la rencontre assez rarement dans les sables du cap de Dakar & de Rufisk.

16. LE LISOR. *Pl.* 17.

Celle-ci se trouve encore dans les mêmes endroits, mais sur-tout dans l'anse de Ben. Elle est de celles qu'on appelle Lavignons, qui se distinguent des autres Cames, parce que les deux tuyaux du manteau sont presqu'aussi longs que leur coquille, & que leurs battans ne ferment jamais exactement. ANIMAL. Trachées.

Sa coquille est ovoïde, obtuse aux deux extrêmités, médiocrement renflée, large de deux pouces sur une longueur de moitié moindre, qui surpasse de moitié sa profondeur. Elle est extrêmement mince, très-fragile, luisante & unie. COQUILLE.

Ses deux battans sont égaux, mais ils ne s'appliquent jamais exactement par en haut, & laissent une ouverture par laquelle les trachées doivent passer : leurs bords sont minces & tranchans au-delà de l'expression. Battans.

Les sommets sont obtus, un peu écartés l'un de l'autre, & fort peu au-dessous du milieu de la longueur de la coquille. Il n'y a point de cavité en forme de cœur. Sommets.

Les dents de la charniere sont au nombre de trois dans chaque battant, toutes en lames fort minces, dont les deux laterales sont fort éloignées, & laissent entr'elles une cavité remplie par le ligament, qui est presque rond & ne paroît que fort peu au dehors entre les sommets. Charniere.

La couleur de cette coquille est violette au dedans & grise ou agathe au dehors, avec cinq ou dix raies tantôt blanches & tantôt fauves, qui comme autant de rayons, partent du sommet pour se rendre à la circonférence. Couleur.

17. LE FATAN. *Pl.* 17.

Voici la plus grande de toutes les Cames que j'ai observées au Sénégal. Sa coquille se trouve abondamment dans les mois de mars, avril & mai, sur le rivage sabloneux qui s'étend depuis le village de Ben jusqu'à celui de Rufisk. Elle a près de six pouces de largeur sur une longueur un quart moindre, & double de sa profondeur. Elle est transparente, presqu'aussi COQUILLE.

mince que la précédente, & marquée vers le ſommet d'une vingtaine de canelures tranſverſales, rondes & fort écartées, qui dégenerent vers les bords en des rides fort irrégulieres.

Sommets. Les ſommets ſe touchent.

Charniere. Entre les dents de la charniere on voit une grande cavité, à peu près égale dans chacun des battans, qui ne ferment pas exactement. C'eſt dans cette cavité que ſe trouve logé le

Ligament. ligament, qui eſt preſque rond, comme dans l'eſpece précédente.

Couleur. Elle eſt d'un blanc-de-neige au dedans & au dehors.

18. LA CALCINELLE. *Pl.* 17.

Piperata Chama Latinis, Venetis *Beveraza*, vel *Biveronus*, vel *Peveraza*, Chalene vel Chalcene, Chalcinella vel Chalcera Anconitanis & Ravennatibus. *Belon. aquat. pag.* 404.

Piperata Chama, è genere lævium; Bellonii. *Geſn. aquat. pag.* 323.

Chama Piperata; Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.

Tellina vilior, complanata, ſubrotunda, teſtâ ex albo violaceâ, faſciatâ & fragili; ex Ceſenatico portu. *Planc. Conch. pag.* 32.

Coquille. La coquille de la Calcinelle a environ un pouce & demi de largeur, & moitié moins de longueur. Elle eſt fort mince & beaucoup plus applatie que toutes celles qui précèdent; car ſa longueur ſurpaſſe plus de deux fois ſa profondeur.

Sommet. Son ſommet eſt peu ſenſible.

Charniere. La charniere & le ligament reſſemblent à ceux des deux eſpeces qui précèdent.

Couleur. Pendant que l'animal eſt vivant, ſa coquille eſt bleuâtre ou d'un blanc-violet, qui devient blanc-de-neige lorſqu'elle a reſté, après ſa mort, ou dans le limon, ou expoſée ſur le rivage.

Ce coquillage ſe plaît dans les ſables vaſeux du Niger.

19. LE VAGAL. *Pl.* 17.

Tellina è Madagaſcar. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 386. *fig.* 233.

Tellina maxima latiſſima, ſubrubra radiata, ad alterum latus ſinuoſa; *Ejuſd. tab.* 387. *fig.* 234.

Tellina ſubalbida præcedenti perſimilis. *Ejuſd. tab.* 388. *fig.* 235.

Tellina lævis, albida, rotunda. *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 264.

Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata, ſeu lineata, altero latere ſinuoſo, ex candido & roſeo pallidè faſciata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 86. *litt. D.*

Tellina

Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione; quæ Tellina maxima, latiſſima, ſubrubra circinata (non radiata) ad alterum latus ſinuoſa; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 157. *ſpec.* 1. *n.* 12.

Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione, ſubalbida; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 13.

Tellina circinata ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione; quæ Tellina à Madagaſcar; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 14.

Le Vagal ſe trouve en grande quantité ſur le rivage ſablonneux de Mbao.

Sa coquille, qui ne differe de la précédente que parce qu'elle eſt un peu plus épaiſſe, encore plus applatie & très-dure, a juſqu'à trois pouces de largeur. Sa longueur eſt moindre de moitié, & quelquefois de plus des deux tiers, ſur-tout dans les jeunes; de ſorte qu'elle a des proportions différentes dans les petites & dans les grandes: celles-ci paroiſſent arrondies. Sa ſurface extérieure eſt liſſe, mais marquée ſur les bords de quelques groſſes rides tranſverſales. COQUILLE.

Les battans forment à l'extrêmité ſupérieure une eſpece de pli un peu courbé ſur le côté, & qui ne joint pas exactement. Battans.

Le ſommet eſt petit & comme recourbé en haut du côté du ligament, au contraire des autres Cames qui l'ont tourné en bas. Dans les vieilles coquilles il occupe à peu près le milieu de leur largeur; dans les jeunes qui ſont plus allongées, il eſt un peu au-deſſus. Sommet.

La charniere a deux petites dents dans le battant droit, & trois dans le battant gauche. Charniere.

Le ligament eſt trois fois plus court que la largeur des battans. Il eſt convexe, placé au-deſſus du ſommet, & apparent autant au dehors qu'au dedans de la coquille. Ligament.

Sa couleur eſt un blanc qui tire ſur l'agathe, & traverſé de quelques bandes qui ſont jaunâtres dans les jeunes, & gris-violet dans les vieilles. Couleur.

20. LE GATAN. *Pl.* 17.

Chama luteſcens, ex rubro radiata. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 417. *fig.* 261.?

La coquille du Gatan a un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle eſt relevée extérieurement de vingt à vingt-cinq canelures tranſverſales, médiocres & arrondies. COQUILLE.

Battans. Ses battans ne forment point de plis comme dans l'efpece qui précède ; mais fon fommet, fon ligament & fa charniere n'en different aucunement.

Couleur. Elle eft intérieurement & extérieurement d'une belle couleur de chair, qui fe change en violet autour du fommet.

Je ne l'ai trouvée qu'une fois autour de l'ifle du Sénégal.

21. LE MUTEL. *Pl.* 17.

Coquille. La coquille du Mutel appartient plutôt aux Moules d'étang qu'aux Cames. Elle m'a été appportée de l'intérieur des terres du Sénégal, où l'on m'a affuré qu'elle avoit été pêchée dans les lacs d'eau douce. Sa forme ne me laiffe aucun lieu de douter que ce ne foit une efpece de Moule analogue à celle de nos rivieres d'eau douce. Elle a près de cinq pouces de largeur fur deux de longueur, & un de profondeur. Elle eft liffe, traverfée feulement par quelques rides, obtufe aux deux extrêmités, mais plus large à celle d'en haut H qu'à celle d'en bas B, qui, comme l'on voit, a été figurée dans une fituation renverfée.

Sommet. Son fommet eft peu apparent, & placé vers l'extrêmité inférieure à la quatriéme partie de fa largeur.

Ligament. Le ligament eft convexe, & s'étend depuis le fommet jufqu'à la quatriéme partie de la largeur des battans, vers leur extrêmité fupérieure.

Charniere. La charniere n'a aucunes dents, mais feulement quelques afpérités peu fenfibles.

Couleur. La couleur de cette coquille eft fauve au dehors : au dedans elle montre une belle nacre, qui prend, fuivant les diverfes inclinaifons, différentes nuances de verd, de brun, de jaune & de violet.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina.*

IL y a fi peu de différence entre les Tellines & les Cames, que l'on ne s'écarteroit pas beaucoup de la vérité en réuniffant les unes avec les autres ; mais ce feroit une erreur très-groffiere que de les confondre avec les Moules, comme

ont fait quelques Auteurs anciens (1), & après eux plusieurs Modernes (2). On appelle les Tellines de ce nom, parce que, dit Ariſtote (3), elles parviennent en peu de tems au dernier période de leur grandeur. Les deux pieces de leur coquille ſont parfaitement égales.

1. LE PAMET. *Pl.* 18.

Tellina craſſa, admodum leviter ſtriata, intùs violacea; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 375. *fig.* 216.

Tellina ſtriata, cuneiformis, craſſa, densè ſtriata; ambitu ſerrato; intùs violacea; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 160. *ſpec.* 10. *tab.* 11. *fig.* 61.

La coquille du Pamet approche de la figure d'un triangle dont les côtés ſont fort inégaux. Elle eſt ſolide, épaiſſe, comme coupée obliquement, & comme applatie à ſon extrêmité inférieure, & arrondie à l'extrêmité oppoſée. Sa largeur eſt de quatorze lignes ſur une longueur moindre de moitié, & double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt luiſante, d'un très-beau poli, & ornée ſur chaque battant de quatre-vingt ſillons longitudinaux & fort légers, qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Ces ſillons ſont d'autant plus ſenſibles qu'ils approchent de l'extrêmité inférieure de la coquille: là ils ſemblent coupés & traverſés par une vingtaine de canelures qui les font paroître chagrinés. COQUILLE.

Les battans ſont exactement égaux, obtus & arrondis ſur leurs bords, qui ſont finement découpés de quatre-vingt dents triangulaires, à peu près égales, & ſemblables à celles d'une Battans.

(1) De Tellinis diverſas invenio opiniones. Etenim Athenæus eamdem cùm Latinorum Mytulo (ſic enim pro μύτλον legit Hermolaus) eſſe opinatur, Mytulumque & Tellinam, de quibus nos capitibus ſeparatis loquimur, invicem confundit. *Aldrov. exang. pag.* 517.

(2) Les trois termes de *Muſculus* ſeu *Mutilus*, *Mytulus*, & *Tellina* ſe confondent aiſément & ſignifient tous trois le même genre de Coquillages qui eſt appellé Moules. On peut cependant dire que chacun de ces mots déſigne une eſpece très-diſtincte par ſa figure & par ſon caractere; mais c'eſt toujours la même famille, & c'eſt mal-à-propos que Liſter ſépare la Telline d'avec la Moule, c'eſt le même genre dont la Telline eſt une eſpece différente. *Hiſt. de la Conchyl. pag.* 328.

(3) Tellinæ à creſcendi celeritate nomen habere videntur ὅτι τάχιστα γίνονται τέλειαι, quia ocyſſimè perficiuntur, quod Ariſtoteles (*lib.* 3. *hiſt. Anim.*) prætereà Pectunculis ac Purpuris etiam commune eſſe ait, anno enim magnitudinem totam implent. *Aldrov. exang. pag.* 517.

ſcie. Ces dents ſont plus marquées au dedans qu'au dehors, où elles diſparoiſſent quelquefois.

Sommets. Les ſommets S ſont fort petits, triangulaires, pointus, peu éminens, peu ſenſiblement tournés en ſpirale, fort proches l'un de l'autre, & placés à la troiſiéme partie de la largeur de la coquille vers ſon extrêmité inférieure.

Ligament. Le ligament que nous avons vû juſqu'ici placé au-deſſus du ſommet dans les coquilles à pieces égales, ſe trouve dans les Tellines inégalement diſtribué au-deſſus & au-deſſous de lui. Au-deſſus du ſommet il eſt extrêmement étroit & aſſez court *l*: au-deſſous il eſt épais, preſque rond, & remplit, ſans ſortir au dehors, une petite cavité L, formée par une échancrure faite dans chaque battant. Cette échancrure, ſi l'on veut ſe donner la peine de l'examiner, paroîtra répondre parfaitement à l'enfoncement en cœur que j'ai fait obſerver dans les premieres eſpeces de Cames.

Charniere. La charniere conſiſte, dans chaque battant, en trois petites dents triangulaires, fort rapprochées, & placées au dedans des ſommets.

Muſcles. Les attaches des muſcles ſont au nombre de deux dans chaque battant, aſſez petites, & placées vers leurs extrêmités. Celui d'en haut E eſt elliptique, & un peu plus grand que l'inférieur *e*, qui eſt preſque rond ou orbiculaire. La ligne R qui repréſente aſſez bien la lettre *h*, marque l'endroit où chaque lobe du manteau étoit attaché à la coquille.

Périoſte. On n'apperçoit aucune apparence de périoſte ſur la ſurface de cette coquille, qui eſt par-tout d'un poli très-beau &

Couleur. très-luiſant. Elle eſt blanche, ou jaunâtre, ou gris-de-lin, tachée quelquefois de violet ou de rouge au dedans, & marquée ordinairement au dehors de deux larges bandes triangulaires d'un brun violet, dont l'une couvre toute ſon extrêmité inférieure dans l'endroit qui eſt applati : l'autre bande qui eſt plus large, s'étend ſur l'extrêmité oppoſée.

ANIMAL. L'animal que recouvre cette coquille ne l'ouvre que très-

Manteau. peu, comme les Cames. Son manteau eſt diviſé pareillement dans toute ſa longueur en deux lobes, dont chacun tapiſſe intérieurement chaque battant, & s'étend un peu au dehors ſous la forme d'une membrane ſimple & très-mince M.

Trachées. Les trachées ſortent de l'extrêmité ſupérieure du manteau

ſous la forme de deux tuyaux auſſi ſimples & fort courts, rapprochés l'un de l'autre vers leur origine. Celui qui eſt le plus proche de la charniere, ou le poſtérieur A, eſt pour l'ordinaire plus petit que l'antérieur T.

Le pied P eſt placé à peu près au milieu de la longueur de la coquille. Il a la forme d'un ſoc de charrue, ou d'une lame de couteau recourbée en haut à ſon extrêmité. Son uſage eſt le même que dans les Cames, à cela près que la Telline ſaute quelquefois par ſon moyen, c'eſt-à-dire, que le mouvement que le pied imprime à ſa coquille eſt fort prompt, & fait l'effet d'un reſſort qui ſe débande ſubitement, & la lance aſſez loin. Pied.

La couleur de ſa chair eſt blanche. Couleur.

Rien de plus commun que ce coquillage ſur la côte ſabloneuſe du Sénégal, ſur-tout vers l'embouchure du Niger, où les nègres vont le chercher ſur les bords du rivage après que la mer s'eſt retirée. Ils le trouvent facilement en levant une couche de ſable d'un pouce d'épaiſſeur. C'eſt alors qu'on voit les Tellines ſauter de tous côtés & faire des efforts pour regagner l'eau qui les a abandonné. On les fait cuire pour les manger. On croit qu'elles ont la propriété de rendre le ventre libre.

2. LE GAFET. *Pl.* 18.

Tellina frequentiſſima in littore Antii, flavo diluto tincta ſimul & furvo, vel cianeo, terreoque : nonnullæ melino, vel citreo colore circumtectæ, innumeræ nivis albedinem puriſſimum referunt ; aliquæ ex Oceano occidentali delatæ valdè pellucidæ. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 47.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 46.

Tellina inæquilatera, lævis, ex fuſco, & ſubalbido radiata, intùs purpuraſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 88. *litt. O.*

Tellina inæquilatera, lævis margine interno minutiſſimè dentato, ex albido, & violaceo faſciata, & ex fulvido maculata, & radiata. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cette ſeconde eſpece de Telline n'eſt pas fort commune : elle ſe trouve auſſi vers l'embouchure du Niger. Sa coquille ne differe de celle qui précède qu'en ce qu'elle n'eſt point ſillonnée au dehors, qu'elle ne forme point une large ſurface à ſon extrêmité inférieure, & qu'elle eſt plus applatie, ayant Coquille.

près de deux fois plus de longueur que de profondeur : sa longueur n'eſt que de ſix lignes & ſa largeur de dix ; du reſte elle lui reſſemble parfaitement.

3. LE NUSAR. *Pl.* 18.

Tellina maris Italici, intrinſecus colore fulvo cum terreo porraceoque mixto, intrinſecùs verò, ut plurimum cianeo, interdùm cùm lacteo confuſo. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 37.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 36.

Tellina umbone omnium acutiſſima ; teſtâ coloribus diverſis quaſi teſſellato opere decoratâ, admodum tenui. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *num.* 38.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 37.

Tellina purpuraſcens, margine ſinuoſa ; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 316. *fig.* 218 & 219.

Tellina inæquilatera ſtriata. *Lang. meth. pag.* 72.

Tellina inæquilatera, altero latere truncato, & ſtriato, margine interno dentato, candida intùs purpuraſcens. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 89. *litt. D.*

Tellinâ ſtriata, teſtâ pulchrâ, foris albâ, planâ, ſubtiliſſimâ, ſtriatâ ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 150. *ſpec.* 3.

Tellina ſtriata, umbone omnium acutiſſimo, teſta, quæ coloribus diverſis, quaſi opere teſſellato decoratur, admodum tenui ; Bonanni. *Ejuſd, ibid. ſpec.* 5.

Tellina ſtriata, purpuraſcens, margine ſinuoſa, Jamaicenſis ; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 160. *ſpec.* 11.

COQUILLE. La coquille du Nuſar eſt beaucoup moins longue que les deux précédentes, & par-là elle approche plus de la forme triangulaire. Elle n'a que neuf lignes de largeur & ſept de longueur, ſur une profondeur une fois moindre. Son extrêmité inférieure forme une ſurface très-large, & plus applatie que celle de la premiere eſpece. Extérieurement elle eſt marquée de ſoixante ſillons longitudinaux, qui different de ceux de la premiere eſpece en ce qu'ils ſont plus profonds, & piqués d'un nombre infini de petits points allongés & tranſverſaux. Ces points qui ſont preſqu'inſenſibles à la vûe, ſe découvrent facilement par le moyen du verre lenticulaire de trois à quatre lignes de foyer.

Battans. Le bord de chaque battant n'a que ſoixante petites dents.

Sommet. Le ſommet eſt placé fort peu au-deſſous du milieu de leur largeur.

On compte à la charniere de chaque battant cinq dents, dont trois plus petites ſont rapprochées vers le ſommet, les deux autres en ſont aſſez écartées. Charniere.

L'intérieur de cette coquille eſt d'un violet foncé approchant du noir. Dix à douze bandes violettes qui partent du ſommet, s'étendent au dehors comme autant de faiſceaux juſques à ſa circonférence. Couleur.

On la trouve en petite quantité dans les ſables du cap Manuel.

4. LE TIVEL. *Pl.* 18.

Pectunculus triquetrus, albus, intùs ex violâ purpuraſcens; Africanus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 252. *fig.* 86.
Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis: Africana; triquetra; alba; intùs ex violâ purpuraſcens; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 154. *ſpec.* 3. *n.* 13.

Le Tivel ſe voit très-fréquemment vers l'embouchure du Niger.

Sa coquille repréſente un triangle à côtés preſqu'égaux: ceux qui regardent les ſommets ſont applatis, & non pas tranchans comme celui de devant. Elle a quatorze lignes de largeur, preſqu'autant de longueur & une fois moins de profondeur. Sa ſurface eſt liſſe & ſans ſillons. Coquille.

Les bords de ſes battans ſont aigus, minces & tranchans. Battans.

Les ſommets ſont aſſez éminens, un peu écartés l'un de l'autre, & placés exactement au milieu de la largeur de la coquille. Sommet.

La charniere reſſemble à celle de l'eſpece précédente. Charniere.

Intérieurement cette coquille eſt violette ou blanche: extérieurement elle eſt griſe, marquée pour l'ordinaire de trois taches violettes vers ſa partie inférieure. Couleur.

5. LE MATADOA. *Pl.* 18.

Chama circinata; Malaicenſibus *Bia matta doa. Rumph. muſ. pag.* 139. *art.* 5. *& pag.* 140. *art.* 13. *tab.* 43. *fig. A. & O.*
Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata. *Lang. meth. pag.* 70.
Chamelæa circinata, ſivè concentrice ſulcata Bia matta doa; ferè elliptica, plana, micis ſubviridibus, vel fuliginoſis, ſivè nigricantibus confuſis albo mixtis, circà cardines per duas aperturas, velut oculus: aquam projiciens in apprehenſuros; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 152. *ſpec.* 1. *num.* 6.

Coquille. Cette espece est fort rare : on l'observe encore vers l'embouchure du Niger. Sa coquille est triangulaire, semblable à la précédente, mais moins large & moins applatie sur les côtés qui regardent le sommet. Elle a un pouce & demi de longueur. Ce qui la distingue de toutes les autres Tellines, ce sont quarante à quarante-cinq petites canelures transversales qui sont répandues sur toute sa surface parallèlement à sa largeur.

Sommet. Son sommet n'est pas placé exactement au milieu de sa largeur, mais un peu au-dessous.

Couleur. Sa couleur est blanche, & quelquefois jaune, tant au dedans qu'au dehors, sur-tout vers le sommet.

GENRE VI.

LE PÉTONCLE. *Pectunculus.*

Ce qu'on appelle aujourd'hui Pétoncle ou Sourdon étoit connu par Rondelet sous le nom de Coquille striée ou épineuse (1), & cet Auteur embarrassé par les différens noms de Peigne & de Pétoncle (2) des Traducteurs d'Aristote, donnoit ce dernier à une petite espece de Peigne (3). Mais Lister & les autres modernes, pour éviter la difficulté, ont suivis Belon contemporain de Rondelet, & ont donné le nom de Pétoncle

(1) Concha striata quæ communi nomine à nostris *Coquille* vocatur, ab Italis *Capa tonda*, à rotunditate, pectinum modo in ambitu serrata. *Rondel. testac. lib.* 1. *p.* 21, *cap.* 19.

Concha echinata ab asperitate dicta, pectinis similis, testis admodum concavis, striatis, in ambitu incisis. *Ejusd. ibid. pag.* 22. *cap.* 20.

(2) Quod Græcis Κτείς vocatur, à Gaza modo Pecten, modo Pectunculus convertitur, ut ubi Aristoteles ait: τῶν διθύρων τὰ μὲν ἐστιν ἀνάπτυχα, ὁῖον οἱ κτένες. Gaza sic, Bivalvis generis pars clusilis est ut Pectunculi. Et paulò post: ἔτι τὰ μὲν κινητικὰ αὐτῶν ἐστιν οἷον ὁ κτείς. Item alia se movent ut Pectines. Sed hæc varietas ambiguitatem parit: sunt enim Pectines & ab his diversi Pectunculi à Latinis dicti. Plenius manifestè Pectunculos à Pectinibus disjungens videtur Pectunculos prò Tellinis usurpasse, ut Hermolaus annotavit. De aliis Pectunculis infrà dicemus. *Ejusd. ibid. pag.* 15. *cap.* 14.

(3) Carne & sapore à Pectunculis non differunt (Pectines), sed figurâ; Pectunculi enim rotundines sunt, & alterâ tantùm parte auriti. *Ejusd. ibid. pag.* 18. *cap.* 15.

In sinu Aquitanico frequenter capiuntur exigui Pectines qui vulgò *Petoncles* vocantur. Capiuntur etiam in Normanniâ, vocanturque *Hannons*. Romæ *Gongole*, quasi conchulæ; sunt enim semper parvi præsertim in Mediterraneo mari, in Aquitanico littore majores. Alii *Coquilles de Saint Jacques* appellant, quemadmodum superiores. Pectunculi rectè dici posse mihi videntur, Pectin[illegible]us enim figurâ similes sunt. *Ejusd. ibid. pag.* 18. *cap.* 16.

à un coquillage fort différent du Peigne (4), tant par l'animal que par la charniere, & la forme renflée de sa coquille.

1. LE MOFAT. *Pl.* 18.

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus. *List. hist. Conchyl. tab.* 330. *fig.* 167.
Pectunculus Borneocus, striis altè incisis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 0. *tab.* 54. *fig.* 5?
Isocardia striata, quæ Pectunculus orbicularis, quasi duplicatus, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 140. *spec.* 1. *n.* 4. *K.*

Quelque commun que soit le Mofat dans les sables voisins de l'embouchure du Niger, je n'ai pas connoissance qu'on en fasse aucun usage.

Sa coquille est assez exactement ronde, médiocrement épaisse, d'un pouce & demi de diametre, & de moitié moins profonde. Elle est relevée de vingt-six grosses canelures lisses & arrondies, qui s'étendent de longueur sur toute sa surface extérieure. COQUILLE.

Les bords des battans sont marqués intérieurement d'un pareil nombre de grosses dents, dont les sept premieres *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, de l'extrêmité supérieure, sont divisées comme les dents d'une scie par de profondes échancrures; elles ne joignent pas parfaitement ensemble lorsque la coquille est fermée : les autres sont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & séparées au dedans par un petit canal qui va se perdre dans les sommets. Battans.

Ceux-ci sont ronds S, assez grands, tournés légerement & horizontalement en spirale, & placés au milieu de la largeur de chaque battant, fort proches l'un de l'autre. Sommets.

Le ligament est coriace, brun, étroit, assez court, convexe, Ligament.

(4) Κτεὶς Græcis, Pectunculus Latinis, *Petoncles* Gallis quibusdam, *Hannons* Rothomagensibus & Parisiensibus, aliis Sancti Jacobi Conchylia. Pectunculos Parisienses & Rothomagenses *Petoncles* vel *Hannons* appellare consueverunt. A Pectinibus hoc dissident, quod parvi sint, & utrinque Concham, Chamæ modo, tumidam ac concavam habeant, striis rectis asperam. Sed à Chamis tracheis hoc etiam discrepant, quod Chamæ transversas lineas, Pectines autem labra in gyrum crenata ostendant.... Cibis plurimum expetuntur. Quamobrem eos inter alimenta recensuerunt Medici. Subalbida carne constant, gustui pergratâ, quam Græcum vulgus crudam etiam edit. *Belon, aquat. pag.* 410 & 411.

luiſant, & ſort entierement hors de la coquille, au-deſſus du ſommet où il eſt placé en L.

Charniere. La charniere eſt très-longue, & forme une ligne droite qui ſurpaſſe un peu la largeur de la coquille. Elle eſt composée dans chaque battant de cinq dents, dont quatre ſont raſſemblées par paires & fort écartées les unes des autres. Il y en a une paire vers leur milieu C, ſous les ſommets S : elle eſt longue & pointue. L'autre paire eſt placée en haut *h*, dans le battant droit D, & en bas *b* dans le battant gauche G : elle eſt fort large & obtuſe, auſſi-bien que la cinquiéme dent qui ſe trouve au contraire en bas *i* dans le battant droit, & en haut *k* dans le battant gauche. Toutes s'engraînent parfaitement, & ſont un peu plus grandes dans le battant gauche que dans le battant droit.

Muſcles. Chaque battant porte intérieurement, près des extrêmités de la charniere, deux taches qui déſignent le lieu où étoient fixés les muſcles. Celle d'en haut *e* eſt elliptique & plus petite que celle d'en bas E qui eſt preſque ronde. La lettre R marque le lieu de l'attache du manteau.

Périoſte. Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoſte ſenſible.

Couleur. Le blanc eſt ſa couleur ordinaire ; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ſes ſommets & à ſon extrêmité ſupérieure.

Remarque. Le Pétoncle de la côte de Bretagne & de Normandie, dont a parlé Belon que j'ai cité ci-deſſus, ſous le nom de Pétoncle ou de Hannons, reſſemble beaucoup au Moſat du Sénégal ; mais il en differe en ce que ſa coquille eſt moins épaiſſe, que ſes canelures ſont traverſées par nombre de petits filets qui lui donnent beaucoup d'âpreté, & en ce que ſes bords ne ſont pas ſi ſenſiblement dentés à ſon extrêmité ſupérieure.

ANIMAL. La ſituation naturelle à l'animal plongé dans les ſables, eſt à peu près celle qu'on lui voit dans la figure. Alors il écarte médiocrement les deux battans de ſa coquille, & montre les bords de ſon manteau, qui ſont ſimples M & légerement ondés. Ce manteau eſt ouvert dans l'eſpace compris entre les trachées & la partie poſtérieure du pied ; du reſte il eſt tout d'une piece aux extrêmités.

Manteau.

Trachées. Deux trachées en forme de tuyaux T. A. ſortent de l'extrêmité ſupérieure, à une diſtance à peu près égale du ſommet

& du point qui lui eſt oppoſé. Ils ſont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur. Celui T qui eſt le plus éloigné du ſommet, eſt le plus grand, & accompagné ſur ſon côté antérieur d'une eſpece de frange F de dix à douze filets. Tous deux ſont couronnés de trente filets diſtribués ſur deux rangs. Les filets du rang extérieur ſont coniques & plus grands que les autres.

Pied. Le pied P eſt d'une grandeur médiocre. Il ſort du milieu de la coquille, dont il égale quelquefois la longueur, en prenant la forme d'une lame de couteau recourbée en deſſus.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanchâtre, taché de quelques points jaunes ſur la couronne des trachées, & quelquefois ſur les filets mêmes.

2. LE KAMAN. *Pl.* 18.

Concha exotica, margine in mucronem emiſſa quæ μαχαιροραβδώτη appellari poteſt. *Col. purp. pag.* 26 & 27.

—— *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 327. *fig.* 164.

Concha venerea duplex. *Rumph. muſ. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 6.

Concha Pectiniformis æquilatera, à cardine ad oram magis contracta, ſtriis ſtriatis & extimâ orâ laciniatâ. *Lang. meth. pag.* 63.

Concha exotica margine in mucronem emiſſo, intùs fiſtuloſa, tota candida & tenuis; F. Columnæ. *Hiſt. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. A.*

Cœur-de-bœuf, appellé chez les Auteurs *Concha exotica ;* il eſt tout blanc, avec dix canaux triangulaires creux & ſaillans ſur ſa robe, leſquels ne communiquent point en dedans. Cette coquille eſt extrêmement mince & tranſparente. *Ejuſd. ibid. pag.* 334 & 335.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 72. *litt. D.*

Iſocardia ſtriata : quæ Concha venerea duplex ; rarò integra & utraque valva congruens. Teſta eburnea tranſparens ſuper ſuperficie rugoſa plicas concavo convexas in murices acutos protendit. Conjunctio fit per Ginglymum totius lateris ; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 138. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Il eſt auſſi rare de trouver cette ſeconde eſpece de Pétoncle avec l'animal vivant, qu'il eſt commun de voir ſa coquille ſemée çà & là ſur le rivage ſabloneux de la côte du Sénégal; parce que reſtant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner dans leur plus grande agitation que les coquilles vuides & légeres, dont l'animal a péri, ſoit par vieilleſſe, ſoit parce que quelque poiſſon en a fait ſa pâture, ſoit

par quelqu'autre cauſe étrangere. Les deux battans de la coquille ſont par la même raiſon ordinairement dépareillés & difficiles à recouvrer : de-là vient que fort peu de cabinets poſſédent cette belle coquille en entier. Dans un nombre preſqu'infini que j'ai eſſayé moi-même ſur le rivage, ou que j'ai fait recueillir de celles que la mer avoit récemment rejettées, il m'a été preſqu'impoſſible d'aſſortir parfaitement les deux pieces qui appartenoient à la même coquille.

Coquille. Cette coquille eſt extrêmement mince, & par-là tranſparente & fragile, ſur-tout dans les jeunes ; mais elle s'épaiſſit dans les vieilles & acquiert de l'opacité & de la ſolidité. J'en ai une qui porte quatre pouces & demi de largeur, ſur près de quatre pouces de longueur & autant de profondeur. Elle ſeroit exactement ronde ou ſphérique, ſi ſa largeur ne ſurpaſſoit d'une cinquiéme partie ſes deux autres dimenſions qui ſont égales.

Battans. Chacun des battans a par conſéquent la forme d'une demi-ſphère creuſée au dedans. Ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce ſont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Onze de ces canelures, celles qui ſont les plus baſſes, ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creuſée au dedans comme un canal. Les ſept autres de l'extrêmité ſupérieure, ſont relevées d'une petite crête, & ſe terminent ſur les bords en autant de petites dents qui laiſſent entr'elles un jour aſſez grand après que la coquille eſt fermée. Toutes ſont fort écartées & laiſſent entr'elles autant d'eſpaces en forme de ſillons applatis : mais ce qui ne ſçauroit trop ſe remarquer, c'eſt que les cinq premiers ſillons qui ſéparent ces canelures à côtes de l'extrêmité ſupérieure, ſont fauves au lieu d'être blancs comme les côtes & le reſte de la coquille. Dans le battant droit on obſerve un ſillon de plus, c'eſt-à-dire, ſix ſillons de cette même couleur.

On voit au dedans de chaque battant vingt-deux ſillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords juſqu'au fond de leurs ſommets. Onze de ces ſillons ſont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui ſéparent au dehors les canelures : ils s'y rapportent même avec

une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou six qui répondent aux cinq ou six sillons fauves du dehors, sont plus profonds & plus luisans que les autres, & même coupés & terminés brusquement à leur extrêmité avant que d'arriver au sommet. Par la comparaison que j'ai faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il m'a paru que la cavité des premieres étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernieres commençoit à se boucher à leur extrêmité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les sommets, le ligament & les taches des muscles sont assez semblables à ceux de la premiere espece. Sommets.

La charniere surpasse de beaucoup la largeur de la moitié de la coquille : une des dents de la paire du milieu est extrêmement longue & pointue dans le battant gauche. Charniere.

La couleur de cette coquille est d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui sépare les cinq ou six premieres canelures à côtes placées vers l'extrêmité supérieure de chaque battant : dans ces endroits elle est fauve. Couleur.

3. LE JAGON. *Pl.* 18.

Pectunculus parvus albidus. *List. hist. Conchyl. tab.* 311. *fig.* 147.
Actinobolus qui Pectunculus parvus, albidus; Listeri. *Klein. tent. p.* 148. *spec.* 5.

La coquille du Jagon ressemble davantage à une Came qu'à un Pétoncle, par sa forme exactement ronde & applatie. Elle est médiocrement épaisse, du diametre de neuf lignes, une fois moins profonde, & relevée extérieurement de vingt-six à trente petites canelures longitudinales, arrondies, souvent traversées par un nombre de petits filets. Ses bords sont lisses au dedans, joignans assez exactement; & sa charniere ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle est courbée en portion de cercle, & que ses dents sont fort courtes. Ses sommets sont renflés & pointus. Coquille. Charniere. Sommets.

Elle est par-tout d'un blanc parfait. Couleur.

On la trouve communément autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.



4. LE MOVIN. *Pl.* 18.

Le Movin ſe voit auſſi dans les mêmes endroits.

COQUILLE. Sa coquille ſe diſtingue facilement des autres Pétoncles, parce que ſa longueur qui eſt de ſeize lignes ou environ, ſurpaſſe un peu ſa largeur. Sa profondeur eſt de moitié moindre que cette derniere dimenſion. Les quarante ſillons longitudinaux qui s'étendent ſur ſa ſurface extérieure, ſont ſi fins & ſi peu marqués qu'elle paroît liſſe & d'un beau poli.

Battans. Les battans ſont marqués intérieurement ſur leurs bords d'un pareil nombre de ſillons aſſez longs & profonds : ils ne joignent pas parfaitement vers l'extrêmité ſupérieure.

Sommet. Le ſommet eſt rond & peu renflé.

Charniere. La charniere eſt courbée comme la précédente, & au moins une fois plus courte que la largeur des battans.

Couleur. Sa couleur eſt au dehors d'un fauve-clair, qui au dedans tire un peu ſur la couleur de chair.

5. LE FAGAN. *Pl.* 18.

Pectunculus gravis, rarò & minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laminatis; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 238. *fig.* 72.

Bucardium albidum & canaliculatum. *Hiſt. Conchyl. pag.* 332. *pl.* 26. *fig. K.*

Petit Cœur-de-bœuf, dont les deux becs ſe contournent d'une façon ſinguliere, & ſont fort ſéparés l'un de l'autre, tout ſon corps eſt canelé & ſa couleur eſt d'un blanc-ſale. *Ibid. pag.* 335.

Concha Rhomboidalis, ſtriis latiſſimis complanatis & raris diviſa, craſſa, ponderoſa, candidiſſima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. D.*

Anomalocardia effuſa, quæ Pectunculus gravis, rarò vel minùs profundè ſulcatus, ex fuſco viridescens, articulationibus laminatis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 143. *ſpec.* 1. *n.* 16.

Ce coquillage & ceux qui ſuivent appartiennent à un genre bien diſtingué du Pétoncle, mais dont il ne m'a pas été permis de décrire l'animal : tels ſont les Cœurs & les Arches-de-noé. Le caractere de leur coquille conſiſte à avoir les ſommets fort éminens, le ligament très-large, placé au dehors de la coquille, & enfin la charniere fort longue & compoſée d'un grand nombre de petites dents toutes à peu près égales.

COQUILLE. La coquille du Fagan a la forme d'un cœur, dont elle a

pris son nom: c'est une des plus épaisses que je connoisse. Elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre. Sa profondeur est d'un quart moindre que sa longueur, qui dans les vieilles est égale à sa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes. La plus grande que j'aie observé porte trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur & plus de six lignes d'épaisseur. Sa surface extérieure est relevée de douze canelures longitudinales, lisses & arrondies, dont il y en a sept fort grosses & plus sensibles.

Chaque battant est marqué intérieurement d'onze canelures fort larges, qui regnent tout autour de ses bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme la charniere s'avance considérablement au dedans de chaque battant, où il fait une espece de talon au-dessous duquel reste une grande cavité. Aux deux côtés paroissent les impressions des muscles; elles sont fort grandes & à peu près quarrées: celle d'en-haut surpasse un peu l'inférieure. Battans. Muscles.

Les sommets sont à peu près coniques, très-allongés, & roulés en un seul tour de spirale qui incline un peu en bas. Ils sont placés un peu au-dessous du milieu de la largeur des battans, & séparés l'un de l'autre par un petit espace obliquement applati. Sommets.

La charniere est droite ou rectiligne, égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle consiste en une rangée de quarante dents semblables à autant de lames à peu près égales & posées parallèlement sur les bords de chaque battant. Ces dents s'engraînent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille extrêmement sûre & solide. Charniere.

Le ligament n'est pas proportionné à la force de la charniere. C'est une membrane noire, coriace, assez mince, qui s'étend sur toute la portion de la coquille qui est applatie entre les deux sommets. Elle y est fortement attachée par le moyen des sillons qui y sont profondément gravés, & qui par leurs contours représentent plusieurs figures rhomboïdales. Il ne paroît pas qu'elle soit d'une grande force, car elle s'écaille aussi-tôt que l'eau l'a abandonnée. Il semble que son principal usage est de servir de couverture à la charniere Ligament.

& de la garantir de l'approche des corps étrangers tels que les ſables & autres choſes ſemblables qui pourroient en embarraſſer le jeu.

Variétés. Je n'ai obſervé dans cette coquille d'autres variétés que dans ſa forme plus ou moins allongée.

Perioſte. Couleur. Lorſqu'elle eſt couverte de ſon perioſte elle eſt brune & quelquefois mêlée de verd ; mais le perioſte enlevé, on voit que la blancheur de ſa ſurface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli.

Les nègres qui aiment beaucoup ce coquillage, en pêchent une grande quantité dans les ſables vaſeux de l'embouchure du Niger, où il eſt fort abondant.

6. LE ROBET. *Pl.* 18.

On trouve dans le même endroit une autre eſpece de Cœur qui approche beaucoup de ceux qu'on appelle vulgairement Arche-de-noé, parce que la figure de chaque battant imite celle d'une nacelle.

COQUILLE. Sa coquille repréſente un ovoïde arrondi aux extrêmités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & preſqu'autant de profondeur : elle eſt peu épaiſſe, marquée au dehors de vingt-ſix petites canelures longitudinales, arrondies, ordinairement liſſes & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Battans. Chaque battant eſt bordé au dedans d'un pareil nombre de canelures fort courtes, qui ne paſſent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux ſillons très-

Sommets. légers qui s'étendent des bords juſqu'aux ſommets. Ceux-ci ſont fort courts, & placés au tiers de leur largeur vers l'extrêmité inférieure.

Charniere. La charniere égale les deux tiers de la largeur de la coquille : on n'y compte que trente-cinq dents qui reſſemblent plutôt à des dents de ſcie qu'à de petites lames, parce qu'elles ſont fort étroites & pointues.

Couleur. Cette coquille eſt blanche & tire quelquefois ſur le rouge.

7. L'ANADARA. *Pl.* 18.

Concha πολυλεπτογίγγλυμος. *Col. purp. pag.* 20 & 21. *cap.* 11.

Concha frequentiſſimè viſa in littore Centum cellarum, & aliis adjacentibus Etruriæ ; parte convexâ ſtriis excavata ; ex albo ſulphurea in uno

uno latere, & ex eodem aliquantulum nigricans; ubi teſtæ conjunguntur denticulis frequentibus in linea rectâ diſpoſitis ornata. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 73.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 73.

Concha Indica non diſſimilis à ſuperiori, niſi ſolo labro in alterâ parte magis extenſo, ut plurimum alba, interdùm ex albo nigreſcens. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 74.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 74.

Pectunculus albus, craſſus, profundè ſulcatus, edulis concha Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 236. *fig.* 70.

Pecten Virgineus, Malaicenſibus *Bia Anadara. Rumph. muſ. pag.* 142. *art.* 8. *tab.* 44. *fig. J.*

Concha rhomboidalis ſtriata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, inſigniter ventricoſa, in extimâ internâ ora notabiliter crenata, umbone cardinis tantillùm tantùm diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Pectunculus major, Polyginglymus hirſutus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 14. 15. & 16.

Concha rhomboidalis, ſtriata ſtriis craſſis rotundis, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. B.*

Concha rhomboidalis, ſtriis latis notata, candida, & veluti cuticulâ quâdam rufâ veſtita. *Ejuſd. ibid. litt. C.*

Anomalocardia effuſa, quæ Pecten virgineus, à menſtruo quod, virginum inſtar ſtillat; Bia Anadara; teſtâ craſſa, dentata, latere altero effuſo; ſine ginglymo; mediante membrana juncta; ſtriis planis & latis, ſulcis anguſtis, coloris pallidè albi; ſalſilagine obducta; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 141. *ſpec.* 1.

Anomalocardia effuſa, quæ Concha πολυλεπτογίγγλυμος; Fabii Columnæ. *Ejuſd. pag.* 142. *n.* 5. *a.*

Anomalocardia effuſa, quæ Concha πολυλεπτογίγγλυμος alia ferè ſemicircularis, alba, craſſa, profundè ſulcata, edulis, margine irregulariter undoſo; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 5. *c.*

Mactra Bonanni, alba; interdùm nigreſcens. *Ejuſd. pag.* 171. *ſpec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 73.

La coquille de l'Anadara differe de la précédente en ce qu'elle a près de deux pouces de largeur & moitié moins de longueur. Ses extrêmités ſont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle a environ trente-cinq canelures longitudinales qui paroiſſent quelquefois diviſées en deux par la moitié, & traverſées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins. Ces canelures ſont tantôt rondes, tantôt applaties. COQUILLE.

Les battans ſont ornés intérieurement ſur les bords d'un pareil nombre de ſillons & de canelures, au-delà deſquelles Battans.

on voit comme les veſtiges d'un grand nombre de ſillons très-fins qui s'étendent juſqu'au ſommet.

Charniere. La charniere eſt compoſée de cinquante-ſix à ſoixante dents dans chaque battant.

Périoſte. Le périoſte qui recouvre cette coquille eſt brun, aſſez épais, & très-velu.

Couleur. La blancheur eſt ſa couleur tant au dedans qu'au dehors.

Elle ſe voit aſſez rarement dans les ſables de l'embouchure du Niger.

8. LE JABET. *Pl.* 18.

COQUILLE. J'ai obſervé aſſez ſouvent la coquille du Jabet entre les rochers de l'iſle de Gorée. Elle eſt infiniment petite n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de longueur, ſur trois de largeur & autant de profondeur. Ses extrêmités ſont tronquées obliquement. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un

Périoſte. périoſte très-fin & blanchâtre, qui ne devient ſenſible que ſur les bords de chaque battant par l'épaiſſeur & la noirceur qu'il y prend. Deſſous ce périoſte elle paroît ornée de quarante à cinquante canelures longitudinales très-fines, avec leſquelles vingt autres canelures tranſverſales également fines, forment un réſeau ou un treillis d'une grande délicateſſe.

Battans. Les battans ne ſont ni canelés ſur leurs bords ni ſillonnés intérieurement, & ils joignent exactement par-tout.

Sommets. Les ſommets ſe touchent preſque, & ne laiſſent entr'eux qu'un fort petit eſpace applati.

Charniere. Sa charniere porte vingt à vingt-cinq dents dans chaque battant.

Couleur. Sa couleur eſt un blanc-ſale, accompagné quelquefois de roux vers les ſommets.

9. LA MUSSOLE. *Pl.* 18.

Βάλανος Græcis; Glans Latinis, *Calognone* vulgo Græco, *Mouſſolo* Venetis. *Belon. aquat. pag.* 396.

Concha rhomboides. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *pag.* 27. *cap.* 28.

Coquille nommée Muſſole. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 20. *ch.* 24.

Concha rhomboides, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 20.

—— *Geſn. aquat. pag.* 317.

—— *Aldrov. exang. pag.* 459.

Balanus, Bellonii. *Ejuſd. pag.* 460.

Musculi, Matthioli. *Ejusd. pag.* 513.

Concha naviculam exprimens, Rhomboides à nonnullis dicta, Musculus striatus à Matthiolo, ab aliis Mitulus. *Bon. recr. pag.* 103. *class.* 2. *num.* 32.

—— *Mus. Kirk. pag.* 442. *n.* 31.

Balanus Bellonii tenuiter striatus, Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 367. *fig.* 207.

Musculus Matthioli seu Musculus striatus fasciis undatis subfuscis depictus, Barbadensis. *Ejusd. tab.* 368. *fig.* 208.

Pecten saxatilis, Malaicensibus Bia batu. *Rumph. mus. pag.* 143. *art.* 10. & 144. *tab.* 44. *fig. L. & P.*

Concha rhomboidalis striata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, insigniter ventricosa, rugosa, umbone cardinis notabiliter diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Concha Pectiniformis inæquilatera, triangularis ex uno latere notabiliter elongata. *Ejusd. pag.* 72. (Malè sociata cùm figurâ 105. Musæi Kirkeriani.)

Bucardium cordiforme, Arca Noëmi. *Hist. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. G.*

Arche-de-Noé, qui présente une espece de cœur oblong dans la partie de sa carène; sa charniere est à dents fines comme une lime, & les stries qu'on voit sur sa robe, forment un ouvrage chagriné de couleur brune sur un fond blanc; plus elles s'approchent de sa carène, plus elles sont creuses. *Ejusd. pag.* 335.

Concha rhomboidalis subrotunda, dorso satis lato, & expanso, umbonis cardine depresso, & insigniter diducto; oris rimâ notabiliter hiante, striata striis aliquando transversis, aliquandò circularibus; vel undatis, ex atro-fusco subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. F.*

Concha rhomboidalis parva, striata striis granulatis, & in marginis extremitate aliquantulum emissis, & subtilissimo bysso donatis, fusca. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Concha rhomboidalis elongata, naviculam exprimens diversimodè, densissimè striata, & cancellata, ex albido fulvida; maculis fuscis circumdata, punctata & notata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Concha rhomboidalis eadem cum superiori, sed striata striis insigniter crassis, raris, & subrotundis. *Ejusd. ibid. litt. J.*

Musculus Polyleptoginglymus, Arca Noæ, quæ Concha rhomboidalis, naviculam exprimens; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 167. *spec.* 1.

Musculus Polyleptoginglymus, qui Balanus Bellonii tenuiter striatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 168. *spec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 69 & 70.

Mactra Rumphiana; coloris obscuri, longior. *Ejusd. pag.* 171. *spec.* 1.

Les Vénitiens l'appellent Moussolo *ou* Mussolo. *Belon. Rond.*
Les Grecs en langage vulgaire, Calognone *ou* Calagnone. *Belon. Rond.*

COQUILLE. Voici la coquille qu'on appelle communément l'*Arche-de-Noé* à cause de sa figure. Elle a à peu près la forme de la précédente, près de quatre pouces de largeur, & une fois moins de longueur & de profondeur. Sa surface extérieure est couverte d'un périoste fort mince, qui en tombant laisse autour des bords de chaque battant un amas de poils très-épais & fort difficiles à arracher. Lorsque ce périoste est enlevé, on la voit ornée de cinquante ou soixante petites canelures longitudinales, souvent divisées en deux, & ridées transversalement. Ces canelures deviennent insensibles en approchant du sommet.

Périoste.

Battans. Les bords des battans sont intérieurement unis & sans canelures, comme dans l'espece qui précède; mais ils ne ferment jamais exactement, & laissent en devant, vers le milieu de leur longueur, une ouverture souvent très-grande, dont l'entrée est cachée par cet amas de poils du périoste dont j'ai parlé.

Sommets. Les sommets sont pointus, assez grands, & fort écartés l'un de l'autre. L'espace qu'ils laissent entr'eux est aussi fort large, & plat sans inclinaison.

Charniere. La charniere est presqu'égale à la largeur des battans, & composée de quatre-vingt à cent-dix dents infiniment petites.

Variétés. On observe plusieurs variétés dans la forme de cette coquille. Il y en a qui n'ont qu'un pouce de largeur, sur une longueur moindre de moitié, souvent égale à leur profondeur, & quelquefois un peu plus grande. D'autres sont plus ou moins grandes, & une fois plus larges que longues; mais elles ont toutes au moins quatre-vingt dents à la charniere.

Couleur. Leur couleur est blanche au dehors, avec des bandes transversales rougeâtres qui serpentent différemment en zigzags: intérieurement elles sont blanches, quelquefois tachées de brun tirant sur le rouge.

On les trouve en grande quantité entre les rochers de l'isle de Gorée.

ANIMAL. En cueillant ce coquillage je me suis apperçu que l'animal tenoit aux rochers par une espece de nerf qui passoit au travers de l'ouverture que j'ai dit que les battans de la coquille laissoient entr'eux. Ce nerf paroissoit partir du pied de l'animal, comme celui des Jambonneaux; mais il ne s'épanouissoit

Nerf.

pas en un grand nombre de fils comme le leur. Il étoit fort applati, & d'une dureté semblable à celle de la corne, dans l'endroit où il étoit attaché aux rochers; il s'amollissoit ensuite peu à peu en approchant du corps. Bonanni a fait la même remarque (1) à l'égard de la Mussole qu'il a observée dans la Méditerranée. Ce nerf sort à peine de la longueur de deux lignes hors de la coquille.

10. LE VOVAN. *Pl.* 18.

Chama nigra quæ fortè antiquorum Glycimeris. *Belon. aquat. pag.* 408.
Concha nigra. *Rondel. testac. lib.* 1. *cap.* 32. *pag.* 31.
Coquille noire. *Ejusd. édit. franç. ch.* 27. *pag.* 22 & 23.
Concha nigra, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 24.
Chama (seu potius Concha, ut Rondeletio placet) nigra, Bellonii. *Gesn. aquat. pag.* 324.
Chama nigra, sivè Glycimeris, Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.
Concha nigra, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 461.
Concha denticulata, marmoreâ substantiâ, intùs candida, foris maculis fulvis serpentibus mirificè exornata; Ulyssiponensis. *Bonan. recr. pag.* 107. *classſ.* 2. *n.* 60. Ead. *Mus. Kirk. pag.* 444. *n.* 59.
Concha pariter dentata, colore candido, quem lineæ subflavæ undas maris referentes bellè distinguunt; Ulyssiponensis. *Ejusd. ibid. num.* 61. & *Mus. Kirk. pag.* 445. *num.* 60.
Concha Ulyssiponensis littoris, nunquàm aliundè adme allata, aurei coloris præstantissimi, circa cardinem candidis notis ità dispositis signata, ut si binæ valvæ conjungantur, formetur quasi stella sex radios habens. *Ejusd. ibid. n.* 62. & *Mus. Kirk. n.* 61.
Pectunculus magnus veluti litterulis quibusdam rufis eleganter exaratus. *List. hist. Conchyl. tab.* 246. *fig.* 80.
Chama Glycimeris Bellonii, quæ Pectunculus ingens variegatus ex rufo; ex insulâ Garnsey. *Ejusd. tab.* 247. *fig.* 82.
Chama litterata rotunda. *Rumph. mus. pag.* 139. *art.* 7. *tab.* 43. *fig. C.*?
Concha crassa lævis. *Lang. meth. pag.* 61.
Concha crassa, lævis, subalbida, luteis maculis radiata, signata, fasciata, & virgulata, intùs maculâ fuscâ obscurata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 72. *litt. G.*

(1) In profundo mari sub cœno stabulatur, in parte inferiori navis carinæ simili aditus patet, quo animal veluti planta saxis adhæret..... Caro enim in testâ inclusa paulatim in callosam substantiam degenerat, eo duriorem, quò magis saxo propinquam. Luto tartaroque circumtectus terreo est colore, aut ubi explicatur subalbus apparet, castaneis notis maculatus. Habet latera sulcis striata, & minùs profundis, quò magis ad punctum concursûs sive centrum accedunt. Plana est pars superior, ubi binæ valvæ minutatim denticulatæ uniuntur, lineisque signatur ità dispositis, ut lancearum acuminata alterum alteri super impositum effingant. *Bonan. recr. pag.* 103. *classſ.* 2. *n.* 32.

Concha craſſa, ponderoſa, hirſuta, & ſerico villoſo indumento fuliginoſi coloris veſtita. *Ejuſd. pag. & tab.* 73. *litt. A.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, gradatim ſtriata, & albido & fuſco faſciatim colorata. *Ejuſd. pag. & tab.* 82. *litt. C.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis minutiſſimis ſignata, ex albido, & cæruleo faſciata. *Ejuſd. ibid. litt. D.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, craſſa, ſubalbida, ſtriis, & apice nigris notata. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

Iſocardia ſtriata : quæ ſtella ; intùs per limbum denticulata, foris circinata; in limbo ſtriata, circa cardinem conſerti vertices colore albo ſtellam magnam oſtendunt; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 139. *ſpec.* 1, *num.* 3. *l.*

Iſocardia lævis : Bucardia ; quæ Concha marmorata, fulvis ſerpentibus, craſſa, candida, intùs denticulata; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 140. *ſpec.* 2. *num.* 1. *f.*

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata ; quæ Chama litterata, rotunda umbone cardinum protenſo ; æqualiter expanſa ; plana ; tenuis, ſuper circinis nigris undis inſcripta ; Rumphii. *Ejuſd. p.* 151. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata, quæ Chama Glycimeris Bellonii, ingens variegata ex rufo ; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 152. *ſpec.* 1, *num.* 13.

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis : flammea ; intùs dentata, candida, lineis undoſis, ſubflavis bellè inſcripta ; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 9.

Coquille. Si cette eſpece ne ſe range pas naturellement avec les cinq qui la précèdent, du moins on ne peut nier qu'elle en approche beaucoup. Sa coquille eſt exactement ronde, très-épaiſſe, du diametre de deux à trois pouces, & une fois moins profonde. Extérieurement elle eſt luiſante & polie, quoique canelée longitudinalement & tranſverſalement en un treillis fort régulier, mais qui n'eſt ſenſible qu'en faiſant uſage de la loupe de trois lignes de foyer.

Battans. Intérieurement les bords de ſes battans ſont marqués chacun de quarante à quarante-cinq petites dents fort courtes & arrondies, qui ſe prolongent par derriere en deux petites canelures auſſi fort courtes. Ils joignent parfaitement par-tout.

Sommets. Les deux becs des ſommets ſe touchent l'un l'autre, & ſont placés au milieu de leur largeur. Ils ſont arrondis, peu

éminens, courbés légerement en bas, & ne laiſſent entr'eux qu'un petit eſpace applati & comme creuſé, ſur lequel eſt appliqué extérieurement un ligament arrondi, aſſez épais, & trois fois plus court que la coquille. Ligament.

Sa charniere n'eſt pas tout-à-fait rectiligne, comme dans les cinq eſpeces qui précèdent, mais courbée légerement en arc, & ornée dans chaque battant de dix-huit à vingt petites dents arrondies, un peu élevées, à peu près égales, & diſpoſées ſur une même ligne. Charniere.

Le fond de ſa couleur varie beaucoup extérieurement: tantôt il eſt blanc, tantôt couleur de chair ou fauve. J'en ai de celles-ci dont le ſommet eſt blanc en forme d'étoile, comme la variété dont parle Bonanni que j'ai cité, pendant que le reſte de leur ſurface eſt traverſé par trois ou quatre larges bandes circulaires d'un fauve très-foncé. Les fonds blancs ou incarnats ſont traverſés par un grand nombre de petites lignes rougeâtres, pliées en zigzags d'une maniere bizarre, mais fort agréable. Sa ſurface intérieure eſt blanche, quelquefois tachée de fauve vers le milieu, & autour des attaches des muſcles. Couleur.

J'ai trouvé fréquemment ce coquillage dans les ſables de l'iſle de Gorée & du cap Verd.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.*

SOlen eſt un mot grec qui exprime un canal, un tuyau. Ce nom & ceux de Donax, Aulos, Onyx, Dactylus qui ſignifient une canne de roſeau, une flûte, un ongle, un doigt, ont été donnés par les Anciens, comme celui de Coutelier par quelques François, au coquillage dont je parle, à cauſe de la figure de ſa coquille. Elle eſt fort allongée, toujours ouverte & arrondie aux deux extrêmités, & formée de deux pieces égales qui repréſentent aſſez bien un tuyau un peu applati.

1. LE TAGAL. *Pl. 19.*

Tellina alia in mari Braſilienſi frequens digitalem craſſitiem & longitudinem æquans ubique candida. *Bonan. recr. p. 163. claſſ. 3. n. 353.*

Chama anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 421. *fig.* 265.

Concha longa uniforis, anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 167. *ſpec.* 9. *tab.* 11. *fig.* 68. *a. b.*

COQUILLE. La coquille du Tagal eſt médiocrement épaiſſe, large de près de trois pouces, ſur une longueur deux fois moindre & preſque double de ſa profondeur. Extérieurement elle eſt recouverte d'un périoſte groſſier de couleur cendrée, qui étant enlevé, laiſſe voir quelques rides tranſverſales. Intérieurement elle eſt liſſe & marquée dans chaque battant de deux taches, dont la ſupérieure *e* eſt preſque ronde, & plus petite que l'inférieure E qui eſt allongée & fort étroite: ces taches déſignent à l'ordinaire le lieu où étoient attachés les muſcles.

Périoſte. Muſcles.

Battans. Les bords des battans ſont fort tranchans. Ils joignent parfaitement par-tout, excepté aux deux extrêmités de la coquille qui reſtent toujours ouvertes.

Sommets. Les ſommets ſont infiniment petits S, & placés un peu au-deſſus du milieu de la largeur des battans. Immédiatement au-deſſus des ſommets la coquille ſe replie légerement au dehors H. C'eſt ſur ce repli qu'eſt attaché le ligament. L. Il reſſemble à un cuir noirâtre, convexe, aſſez long, d'une grande dureté, & qui ſort entierement hors de la coquille.

Ligament.

Charniere. Au dedans du ſommet de chaque battant, on voit deux dents aſſez longues, étroites, fort rapprochées, & à peu près égales C. C. qui forment la charniere.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt blanche au dedans & au dehors.

ANIMAL. Manteau. Le manteau de l'animal au lieu d'être diviſé en deux lobes, comme dans les ſix genres qui précèdent, forme une eſpece de tuyau ou de ſac membraneux, fort mince & ouvert à ſes deux extrêmités. On le voit en M. M. lorſque les battans viennent à s'ouvrir. Il eſt preſque cylindrique, égal à la largeur de la coquille, & couvre totalement les autres parties de ſon corps.

Trachées. De l'extrêmité ſupérieure de ce manteau ſortent deux trachées T. A. ſous la forme de deux tuyaux aſſez longs, mais ſi bien adoſſés l'un à l'autre qu'ils ſemblent n'en faire qu'un. Ils ſont cylindriques, cependant un peu plus gros à leur origine qu'à leur extrêmité, dont le contour eſt crênelé de dixhuit

huit à vingt dents. Le tuyau poſtérieur A eſt un peu plus petit que l'antérieur T.

L'extrêmité inférieure du manteau N s'étend un peu hors de la coquille. C'eſt par ce bout que ſort le pied P de l'animal. Il eſt cylindrique & ordinairement renflé vers ſon extrêmité : il facilite à l'animal le moyen de monter ou de deſcendre dans ſon trou. Pied.

La couleur de ſon corps eſt blanche. Couleur.

Ce coquillage eſt fort commun dans le limon noir & ſabloneux du Niger, ſur-tout auprès des mangliers de l'extrêmité ſeptentrionale de l'iſle du Sénégal. Il y eſt enfoncé à trois ou quatre pouces de profondeur, dans une ſituation verticale ſemblable à celle que je lui ai donnée dans la figure 1. & conſervant toujours une communication avec l'eau par un trou qui laiſſe paſſer continuellement ſes trachées. Quoiqu'il paroiſſe devoir ſe fixer pour toujours dans le lieu où il a une fois creuſé ſon trou, il arrive cependant qu'il change quelquefois de place, ſur-tout lorſqu'il eſt inquiété. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1) la deſcription que M. de Reaumur a donnée de celui des côtes du Poitou, & les remarques curieuſes qu'il a faites ſur le mouvement progreſſif de cet animal. Remarque.

Les nègres du Sénégal ne font aucun uſage de ce coquillage, parce qu'ils ne manquent pas d'autres poiſſons qui ſont infiniment meilleurs.

2. LE GOLAR. *Pl.* 19.

Chama nigra. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *pag.* 14. *cap.* 13.
Coquille nommée Chama nigra. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 8. *chap.* 10.
Chama nigra, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 9.
—— *Geſn. aquat. pag.* 323.
—— *Aldrov. exang. pag.* 471.
—— *Jonſt. exang. tab.* 13. *pag.* 44.
Concha à Rondeletio longa dicta; valdè pulchra viſu, colore albo circà cardinem diſtincto faſciis roſeis, quibus binæ notæ candidæ radiorum inſtar ab eodem cardine extenſæ ſuperimponuntur; rugas, quibus in gyrum criſpatur, aliæ minutiores ità tranſversè diſcindunt, ut dupliciter corticoſa videatur. *Bonan. recr. pag.* 108 & 109. *claſſ.* 2. *n.* 77.

(1) *Année* 1712. *pag.* 116 & *ſuiv.*

Chama nigra Rondeletii, quæ Chama angusta, subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita, è mari Mediterraneo. *List. hist. Conchyl. tab. 416. fig. 260.*

Tellina violacea. *Rumph. mus. pag. 147. art. 4. tab. 45. fig. E.* ?

Concha soleniformis, rugosa, lineis hinc inde decussatis signata, subrosea, duobus candidis radiis in medio distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 91. litt. C.*

Concha longa biforis, quæ Tellina violacea Rumphii; testa tenuissima, quinque pollices longa, unum lata, vaginæ instar; in utroque extremo patula, violacea virgis albis; in arenâ perpendiculariter hærens. *Klein. tent. pag. 164. spec. 1.*

Concha longa uniforis, quæ Chama nigra Rondeletii, ex mari Mediterraneo, seu Chama angusta subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita; Listeri. *Ejusd. pag. 167. spec. 7.*

COQUILLE. J'ai observé cette espece dans les sables de l'embouchure du Niger. Sa coquille n'a que deux pouces un quart de largeur, & une fois & demie moins de longueur. Elle est marquée intérieurement de quinze sillons longitudinaux tirés obliquement.

Couleur. Sa couleur est par-tout d'un beau rouge, sur lequel on voit quelquefois deux ou quatre petites bandes blanchâtres qui, partant du sommet, en parcourent obliquement la longueur.

3. LE MOLAN. *Pl. 19.*

COQUILLE. La coquille du Molan se voit aussi dans les sables de l'embouchure du Niger. Elle est des plus minces & des plus fragiles, large d'un pouce & demi, deux fois moins longue, fort applatie, extrêmement luisante & transparente.

Sommets. Ses sommets sont placés au tiers de la largeur de chaque battant, vers son extrêmité supérieure.

Couleur. Elle est d'un blanc qui tire sur la couleur de la corne.

REMARQUES

SUR LES CONQUES BIVALVES.

I. Huître. PAr les descriptions que je viens de faire des Conques de cette premiere section, on voit 1°. que l'Huître s'éloigne un peu des autres Conques par ses trachées qui ne paroissent

pas au dehors & qui ne ſont pas faites en tuyau, & parce qu'elle n'a pas de pied, ou qu'il n'eſt pas viſible.

2°. Le Jataron & le Jambonneau ſe rapprochent aſſez de l'Huître par la figure de leurs trachées; mais ils ont un pied apparent au dehors; & le dernier a de plus des fils pour s'attacher & ſe fixer aux corps étrangers. II. Jataron. Jambonneau.

3°. Les autres Conques qui les ſuivent, telles que les Cames, les Tellines, les Pétoncles & les Solens, ſe reſſemblent en ce qu'elles ont toutes un pied apparent, avec des trachées en tuyaux; & il s'en trouve entr'elles qui ont une très-grande affinité: les Cames, par exemple, ſemblent ſe joindre aux Tellines par la *Calcinelle*, qui a le ligament de la coquille en dedans & un peu apparent au dehors par un trou ouvert entre les deux ſommets, & par la derniere Telline *Matadoa*, dont le ligament eſt placé de même, mais un peu au-deſſous des ſommets. III. Came. Telline. Pétoncle. Solen.

Il y a quelques-uns de ces coquillages qui vivent attachés aux rochers, aux plantes ou à d'autres corps ſolides du fond de la mer, tels que les Huîtres, le Jataron & le Jambonneau: d'autres vivent enfoncés dans le limon dont ils ne ſortent jamais d'eux-mêmes, comme le Solen: d'autres enfin vivent ſur les ſables ou enfoncés légerement dans les ſables, ſur leſquels & dans leſquels ils marchent, changeant continuellement de place; telles ſont les Cames, les Tellines & les Pétoncles.



SECTION II.

DES CONQUES MULTIVALVES.

LEs Coquillages Multivalves forment deux petites familles qui renferment :

La premiere, ceux dont aucune des pieces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau : tels que } La Pholade. *Genre* 1.

La feconde, ceux dont une des pieces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entierement toutes les autres pieces : comme } Le Taret. - - 2.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas.*

JE n'ai obfervé que deux efpeces de Pholades fur la côte du Sénégal : toutes deux vivent dans le limon un peu durci de l'embouchure du Niger.

1. LE JULAN. *Pl.* 19.

Concha longa quarta. *Aldrov. exang. pag.* 455.
Balanus Pholas Græcis dictus ex littore Anconitano & Narbonenfi. *Bonan. recr. pars* 1. *pag.* 30. ? & *Muf. Kirk. pag.* 412. *fig. A.*
Pholas parvus afper ; Anglicus. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 435. *fig.* 278. ?
Pholas latus ; Anglicus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 75. *tab.* 79. *fig.* 11.
Pholas teftâ tenuiffimâ, ftriis minoribus cancellatis fignata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 105. *litt. E.*
Pholas faxorum ; Narbonenfis, medium palmum longa, fefqui digitum lata ; vertice quafi bifido ; intus alba, foris cinerea, reticulata, corrugata, eâ parte quâ faxum penetrat afperior ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 165. *fpec.* 1. *n.* 4.
Pholas faxorum : quæ Pholas parvus afper ; Lifteri. *Ejufd. ibid. n.* 10.

Coquille. La coquille du Julan eft compofée de cinq pieces fort iné-

gales & assez minces, dont les deux principales 1. 2. sont les battans, comme dans les Bivalves, & forment un corps de coquille à peu près cylindrique, dont la largeur qui est d'un pouce au plus, surpasse de moitié sa longueur & sa profondeur. Ses deux extrêmités ne ferment jamais exactement; la supérieure est arrondie, mais l'inférieure est échancrée sur le devant de maniere qu'elle paroît se terminer en pointe en dessous vers le dos.

Chaque battant & la coquille même vûe de côté, représente un rhombe ou un parallelogramme dont les quatre côtés J. M. R. N. sont inégaux. Leur surface extérieure paroît coupée par un profond sillon ou canal S. J. qui part du sommet & les partage en deux parties à peu près égales. De ces deux moitiés celle qui est en bas J.M. R. S. est relevée d'une vingtaine de petites canelures dentées, qui en se croisant, imitent fort les dents d'une lime : la moitié supérieure J. N. S. est marquée seulement de quelques canelures légeres & lisses, paralleles à sa largeur. Intérieurement chaque battant est lisse, on y voit en relief le canal qui est en creux au dehors. Battans.

Une légere éminence ronde S, placée au tiers de la largeur de chaque battant vers son extrêmité inférieure, tient lieu de sommet. Il se recourbe au dedans de la coquille, & est recouvert au dehors par un pli demi-orbiculaire R que fait chaque battant à cet endroit. Sommet.

Les deux autres pieces de la coquille désignées par les chiffres 3 & 4, & que j'appelle les palettes, sont à peu près égales, mais presque trois fois plus courtes que les battans, & infiniment plus minces & d'une grande fragilité. Elles sont presque triangulaires, faites à peu près comme les battans de certaines Cames, un peu concaves d'un côté & convexes de l'autre, & s'appliquent chacune sur le sommet & sur le repli extérieur R de chaque battant. Palettes.

La cinquiéme piece que je nomme la lame, que l'on voit au n°. 5. est presqu'une fois plus longue que les palettes, mais beaucoup plus étroite. Elle ressemble à une petite lame platte, extrêmement mince, arrondie à son extrêmité supérieure, & pointue par l'inférieure qui s'applique bout à bout des palettes le long du dos des deux battans, par le moyen d'une membrane très-fine. Lame.

Ligament. Le ligament eſt une matiere charnue à peine muſculeuſe, qui s'étend ſur le ſommet des deux battans au dehors & entre les palettes & la lame qui le recouvrent. Il lie ſi foiblement toutes les cinq pieces de cette coquille, qu'elles ſe ſéparent dès que l'animal vient à mourir.

Charniere. La charniere conſiſte en une longue dent un peu courbe C. C. qui part de la cavité que forme le ſommet au dedans de chaque battant.

Muſcles. Il n'y a dans l'intérieur de chaque battant qu'une ſeule tache E, qui déſigne le lieu où étoit attaché le muſcle. Cette tache eſt elliptique, de médiocre grandeur, & placée un peu au-deſſus du milieu de leur largeur.

Couleur. Périoſte. Le blanc eſt la ſeule couleur qu'on obſerve dans cette coquille, lorſqu'on l'a dépouillée d'un périoſte jaunâtre aſſez mince, qui ſemble l'envelopper entierement comme un ſac ouvert ſeulement à ſes extrêmités.

ANIMAL. Manteau. L'animal qui habite cette coquille a un manteau membraneux aſſez épais M, ſemblable à un tuyau ouvert ſeulement aux deux extrêmités, comme celui du Solen.

Trachées. Il ſort de l'extrêmité ſupérieure de ce manteau, une trachée ſemblable à un tuyau cylindrique fort long, qui vû de côté paroît fort ſimple: mais lorſqu'on le regarde en deſſus, on voit qu'il eſt diviſé en deux tuyaux dont l'antérieur T eſt plus grand que celui qui eſt derriere A. Ils ſont légerement dentelés ſur leurs bords. Leur longueur n'eſt pas conſtante; quelquefois elle eſt plus grande, quelquefois elle eſt plus courte que la coquille, ſelon que l'animal eſt plus ou moins enfoncé dans ſon trou.

Pied. Le pied P ſort de l'ouverture inférieure M du manteau. Il eſt extrêmement court, long de trois lignes au plus, & paroît ſous la forme d'un cône renverſé, ſouvent un peu applati ou comprimé ſur les côtés. Son uſage n'eſt pas de donner à l'animal le moyen de ſortir de ſon trou; car dès qu'il a une fois creuſé ſa demeure, il y reſte, ſans avoir d'autre communication avec l'eau que par une petite ouverture qui laiſſe ſortir les trachées: il ne lui ſert pas non plus à creuſer le limon pour agrandir ſon logement à meſure que ſon corps prend de l'accroiſſement. Les deux battans ſont pour cet effet l'office d'une lime ou d'une rape qui le mine peu à peu par

ſon mouvement continuel, & en détache des parcelles extrêmement fines.

Ce coquillage ſe trouve enfoncé de deux à trois pouces dans le limon du marigot de la Chaux, à peu près comme celui des côtes de Poitou dont M. de Reaumur a donné l'hiſtoire. L'excellente diſſertation que cet illuſtre Académicien a inſérée dans les Mémoires de l'Académie (1), apprendra ce qui regarde la maniere de vivre de cet animal, qui ne differe pas eſſentiellement de celui que j'ai obſervé au Sénégal.

2. LE TUGON. *Pl.* 19.

La coquille du Tugon eſt preſque ronde, obtuſe aux deux extrêmités, peu épaiſſe, mais d'une aſſez grande ſolidité. Sa largeur eſt d'un pouce un quart: elle ſurpaſſe à peine d'un tiers ſa longueur & ſa profondeur. Coquille.

La ſurface extérieure de chaque battant eſt couverte de quarante canelures longitudinales, croiſées par autant de canelures ou de rides tranſverſales extrêmement fines, qui y forment un réſeau très-délicat. Battans.

Les ſommets ſont peu ſenſiblement recourbés en dedans. Sommets.

La dent de la charniere eſt groſſe, ronde, aſſez courte, & creuſée en cuilleron. Charniere.

Sa couleur eſt blanche, comme dans la premiere eſpece. Couleur.

On la trouve abondamment auprès de l'embouchure du Niger.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo.*

SI nous ne conſidérions le Taret que par la figure trompeuſe de ſa coquille, ce ne ſeroit point ici ſa place, & il reſteroit encore dans la claſſe des coquillages que la plûpart des méthodes & des ſyſtêmes regardent comme douteux & impoſſibles à ranger; du moins ſeroit-il encore confondu avec tout ce qu'on appelle Vers à tuyaux (2). Mais comme nous nous ſommes fait une loi de regarder l'animal ou la partie

(1) *Année* 1712. *pag.* 126. *& ſuiv.*

(2) Maſſuet, Recherches intéreſſantes ſur la formation, &c. de diverſes eſpeces de Vers à tuyau.

Rouſſet, Obſervations ſur l'origine, &c. des Vers de mer.

Linnæi ſyſt. Nat. Dentalium; animal nereis.

vivante, comme la partie essentielle du coquillage, c'est par cet endroit que nous croyons devoir le ranger parmi les Conques. Ce sera sans doute la premiere fois qu'il se sera trouvé si proche d'elles, même dans les arrangemens méthodiques.

1. LE TARET. *Pl.* 19.

Cette premiere espece est fort commune dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie. Elle les perce verticalement, quelquefois à deux ou trois pieds, mais pour l'ordinaire à six pouces au-dessus de terre, rarement au-dessous.

Coquille. Tuyau. Sa coquille est composée de cinq pieces fort inégales, dont la principale & la plus grande a un tuyau à peu près cylindrique V. F. 5. qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau est percé aux deux extrêmités V & F, de maniere que l'ouverture inférieure F qui est ronde ou orbiculaire, a deux ou trois fois plus de grandeur que la supérieure V: celle-ci est elliptique & retrécie au milieu par deux côtes qui saillent au dedans. La largeur du tuyau varie depuis trois jusqu'à six lignes, & est ordinairement un peu moindre en haut qu'en bas: sa longueur est environ vingt fois plus grande. Il a peu d'épaisseur, sur-tout vers la partie d'en bas, mais il est d'une grande dureté. Sa surface extérieure est ordinairement lisse, parce qu'elle est séparée du bois par une espece de tuyau semblable extrêmement mince & fort luisant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. Quelquefois ce premier tuyau n'est point détaché ni distingué de celui qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal; alors sa surface extérieure porte les impressions des fibres du bois sur lequel il a été appliqué. La situation que j'ai observée à ce tuyau est verticale dans les pieces de bois qui sont verticales, & presque horizontale dans celles qui sont couchées horizontalement: mais il y est inséré de maniere que, quoique souvent un peu tortueux, son extrêmité supérieure V sort toujours un peu au dehors & communique avec l'eau, pendant que l'extrêmité inférieure F reste cachée dans le cœur du bois. Celle-ci se bouche entierement par une substance pierreuse, & semblable à celle de la coquille, dans les Tarets qui ont acquis leur juste grandeur.

Battans. Les quatre autres pieces de coquille sont placées aux extrêmités

mités de ce tuyau. Lorsqu'on l'ouvre ou qu'on le casse avec précaution, on voit à son extrêmité inférieure deux petites pieces de coquille P. J. N. S. R. extrêmement minces, assez égales, & qui ressemblent parfaitement aux deux battans de la Pholade & des Conques Bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de sphère creuse au dedans & pointue vers l'extrêmité. Ils ne joignent jamais bien ensemble, & laissent une ouverture assez grande sur chacun de leurs côtés. Leur surface extérieure est convexe, & hérissée dans sa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en lozange ou assez semblables à celles d'une lime. C'est par leur moyen que l'animal doit percer, dans le bois, la cavité hémisphérique Z. B. F.

Au dedans ils sont lisses & relevés seulement d'une apophyse styloïde 1. 2. assez mince, qui servoit à les attacher au corps de l'animal.

Vers l'extrêmité inférieure de chaque battant on remarque une légere éminence S qui tient lieu de sommet. Elle est échancrée en dessous, & porte au dedans deux petites dents D coniques, pointues, assez dures, qui se croisent, la droite qui est la plus grande passant sur la gauche. Ces deux dents pourroient être regardées comme la charniere des battans ; mais on en découvre encore deux autres au dessous, qui sont assez longues C. C. recourbées en demi-cercle, & semblables à celles de la Pholade, dans laquelle elles font la fonction de charniere, quoiqu'elles ne se touchent jamais. Sommets. Charniere.

On trouve à l'extrêmité supérieure du tuyau les deux dernieres pieces de coquille 3. 4. qui ressemblent à deux petites palettes assez épaisses, applaties, quelquefois un peu creuses au dedans, légerement échancrées ou arrondies à leur extrêmité, & portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur. Ces palettes sont attachées au muscle supérieur du manteau, dont je parlerai ci-après. Elles s'écartent lorsque l'animal sort ses deux trachées, mais lorsqu'il les rentre dans sa coquille, elles se rapprochent, & les couvrent en se joignant assez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors. Palettes.

La seule partie que l'animal fait sortir de sa coquille, sont deux trachées en forme de tuyaux T. A. semblables à ceux Animal. Trachées.

des Conques Bivalves. Ces tuyaux ſont cylindriques, fort courts, réunis l'un à l'autre à leur origine, & ſortent à peine d'une ligne, c'eſt-à-dire, de toute leur longueur, hors de la coquille. Celui qui eſt en bas ou ſur le devant T, eſt un peu plus grand que l'autre, & bordé de trois rangs de filets, qui tous ſont au nombre de quarante. Le premier rang, celui qui eſt placé en dedans, eſt compoſé de neuf filets une fois plus longs que les autres. Le tuyau ſupérieur A eſt ſimple & ſans bordure : il ſert à rendre les excrémens de l'animal, & l'eau que le tuyau frangé T reçoit à tems à peu près égaux.

Manteau. Lorſque l'on caſſe la coquille du Taret, on voit que les deux tuyaux T. A. viennent ſe rendre, à une diſtance deux ou trois fois auſſi grande que leur longueur, au manteau L. M. O. avec lequel ils font corps. Ce manteau eſt une eſpece de tuyau membraneux fort mince, qui enveloppe, comme l'on a vû dans le Solen, les parties extérieures du corps de l'animal. Il n'eſt attaché que vers les deux extrêmités de la coquille par deux membranes muſculeuſes, dont la ſupérieure L. eſt circulaire, un peu plus épaiſſe & plus étroite que l'inférieure N, qui reſſemble à une petite plaque orbiculaire & qui tient lieu du ligament des Conques Bivalves. Ces muſcles empêchent qu'il ne puiſſe ſe mouvoir de haut en bas ou de bas en haut dans la coquille, où il eſt fixé à demeure.

Muſcles.

Corps. Dans toute la longueur compriſe entre ces deux muſcles le manteau eſt détaché & comme flottant dans le tube de la coquille. Cette étendue peut être regardée comme le corps de l'animal, dont la moitié ſupérieure L. M. eſt plus mince, flaſque, griſâtre ou cendrée dans certains endroits : l'autre moitié M. O. eſt renflée, blanchâtre & arrondie.

Eſtomac. La tranſparence du manteau laiſſe diſtinguer quelques parties intérieures du corps, telles que l'eſtomac *o*. E. & le tube inteſtinal E. *a*. Celui-ci eſt ouvert en *a*, & ſe décharge dans la trachée poſtérieure A.

Pied. On voit encore ſortir par l'ouverture inférieure du manteau & des battans, une petite partie charnue, arrondie P, qui eſt analogue au pied de la Pholade & des autres Conques. Ce pied eſt viſqueux, fort mol, & de couleur cendrée.

Couleur. La couleur de la coquille & de l'animal eſt ordinairement blanche.

Le coquillage dont je viens de parler eſt une eſpece de ceux qui rongent les bois des vaiſſeaux, & qui font tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues. Il ne perce point le bois pour ſe nourrir, comme l'ont prétendu tous les Auteurs qui en ont fait l'hiſtoire, mais ſeulement pour ſe loger, comme je l'ai prouvé dans une diſſertation lûe l'année derniere dans les Aſſemblées de l'Académie. La maniere même dont cet animal perce les bois paroît moins un effet de ſon entendement, que d'une méchanique dépendante d'un mouvement naturel occaſionné par l'entrée & la ſortie de l'eau qui doit fournir à ſa nourriture. On peut voir le Mémoire (1) où j'ai expliqué cette méchanique, & diſcuté les divers ſentimens des Auteurs ſur les mœurs, la génération, la maniere de vivre & de travailler du Taret de l'Europe, en le comparant à celui que j'ai obſervé au Sénégal. Remarque.

2. LE ROPAN. *Pl.* 19.

Pholas lignorum. *Rumph. muſ. pag.* 152. *art.* 7. *tab.* 46. *fig. H.* ?
Pholas minor, atro rubens ſtriatus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 22 & 23. ?
Pholas lignorum : Rumphiana ; longa ; acutè elliptica ; fragilis ; verticali foramine rotundo ; coloris cinerei ; in palis putridis vivens. *Klein. tent. pag.* 165. *ſpec.* 2. *n.* 1.

La coquille du Ropan que j'ai rapporté au Taret, appartient à un genre différent. Elle a beaucoup plus de rapport avec ce qu'on appelle Dail ou Datte. Elle eſt compoſée de trois pieces, dont l'une eſt un tuyau conique, fort mince, qui reſte attaché aux corps pierreux dans leſquels elle eſt enchaſſée. Ce tuyau eſt percé, comme celui du Taret, de deux trous, dont le ſupérieur eſt beaucoup plus petit que l'inférieur. Il enveloppe entierement les deux autres pieces de coquille qui ſont les battans. COQUILLE. Tuyau.

Ces battans repréſentent un ovoïde long d'un pouce ou environ, deux fois moins large, & beaucoup plus gros à ſon extrêmité inférieure qu'à la ſupérieure. Ils ſont égaux, fort minces, ſans charniere ni ſommets apparens, & terminés de Battans. Charniere. Sommets.

(1) Mémoires de Mathématique & de Phyſique, préſentés à l'Académie par divers Sçavans, tome troiſiéme.

maniere qu'étant fermés, ce qu'ils font très-exactement, les deux dents se croisent & s'embrassent.

Couleur. Leur surface est lisse, quelquefois fauve ou brune, mais ordinairement blanchâtre.

Remarque. Ce coquillage ne se trouve que dans les amas de Balanus, autrement appellés Glands-de-mer, dont il perce la coquille pour se loger. Il ne s'y enfonce jamais plus qu'il n'a de longueur, laissant toujours sortir les deux pointes de ses battans pour communiquer avec l'eau. Il enduit le trou qu'il a creusé, d'une coquille assez mince en forme de tuyau, semblable à celui du Taret, mais qui tient à ceux des Balanus de maniere qu'on ne peut l'en détacher. Il est fort commun autour de l'isle de Gorée & du cap Verd.

REMARQUES

Sur les Conques Multivalves.

Les deux genres de cette section, la Pholade & le Taret, se rapprochent beaucoup l'un de l'autre par le nombre & l'usage des pieces de leur coquille, & quoique distingués par-là des Bivalves, ils tiennent cependant à eux, sur-tout au Solen, 1°. par la figure des battans de la coquille qui sont béans ou qui laissent une ouverture à leurs extrêmités; 2°. par le manteau de l'animal qui est tout d'une piece & semblable à un sac ouvert aux deux bouts; 3°. enfin parce qu'ils vivent toujours enfoncés dans quelques corps solides où ils passent ordinairement toute leur vie sans sortir.

REMARQUES

Sur les Coquillages en général.

Après avoir indiqué les rapports de chaque genre de Coquillage dans chaque famille, je dois en finissant cette derniere partie, faire remarquer la liaison qui se trouve entre ces familles.

Voici quel est le point de vûe général sous lequel j'ai fait d'abord considérer les Coquillages. Quant à leur coquille:

elle les recouvre en tout ou en partie : elle eſt compoſée d'une ou de deux pieces qui ſont de nature & de forme très-différentes, ou à peu près ſemblables ; ou bien elle conſiſte en pluſieurs pieces.

Quant aux animaux renfermés dans ces coquilles, les uns ont une tête, une bouche, des mâchoires, des dents, des cornes, des yeux, un col, un manteau, un pied, des trachées, des ouïes, un anus, & un corps : d'autres ont toutes ces parties excepté les yeux, les cornes & le manteau : d'autres enfin n'ont que le manteau, les trachées, les ouïes, la bouche, l'anus & quelquefois le pied.

De là les deux diviſions générales des Coquillages en Limaçons & en Conques : de là la ſous-diviſion des Limaçons en Univalves & en Operculés ; & celle des Conques en Bivalves & en Multivalves.

J'ai fait voir dans les deux premieres de ces ſubdiviſions, que les Porcelaines & les Pucelages tenoient aux Pourpres & aux Rouleaux par la figure de l'animal, ce qui fait la réunion des Coquillages Univalves avec les Operculés. Dans la ſeconde & la troiſiéme on a vû que la Nérite tenoit aux Bivalves par la figure & la liaiſon des deux pieces de ſa coquille ; d'où il eſt évident que ces deux familles s'uniſſent naturellement, quoique moins intimement que les autres. Enfin, on a vû dans la troiſiéme & la quatriéme que la Pholade joignoit étroitement les Multivalves aux Bivalves, autant par la figure du manteau de l'animal, que par les deux ouvertures que ſa coquille laiſſe aux deux extrêmités.

Telle eſt la liaiſon que j'ai apperçue dans toutes les parties de cet ouvrage, liaiſon dont la réalité a été aſſez prouvée par les détails ; tel eſt auſſi l'ordre ſuivant lequel j'ai crû devoir traiter les Coquillages que j'ai obſervés au Sénégal, afin d'en rendre la connoiſſance d'autant plus facile que j'ai ſenti de difficultés en les comparant les uns aux autres, & en les préſentant ſous les différentes faces ſous leſquelles ils peuvent être conſidérés par les perſonnes qui cultivent cette partie de l'hiſtoire Naturelle.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce Volume.

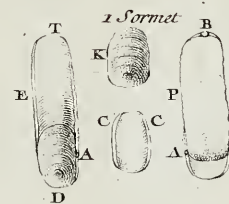
Les premiers chiffres indiquent la page, & le dernier les planches.

Kiset,

Fin de la Table des Matieres.

G. I. La Gondole. Cymbium

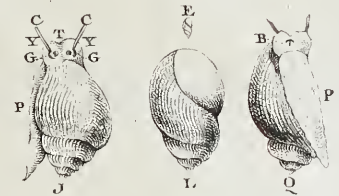
1 *Sormet*



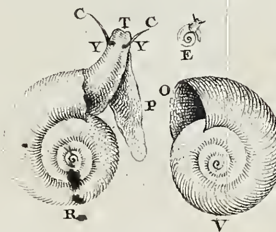
2 *Gossin*

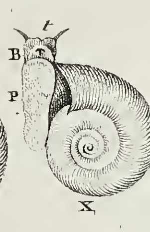


G. II. Le Bulin. Bulimus

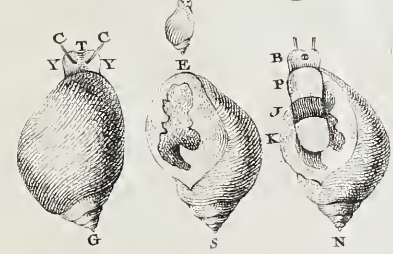


G. III. Le Coret. Corcus.



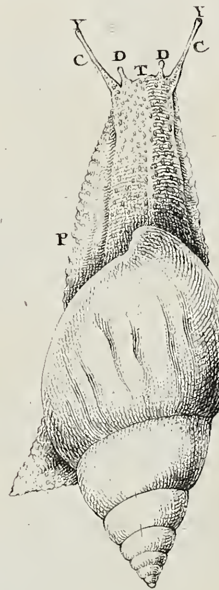


G. IV. Le Pietin. Pedipes

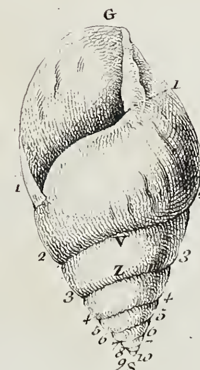


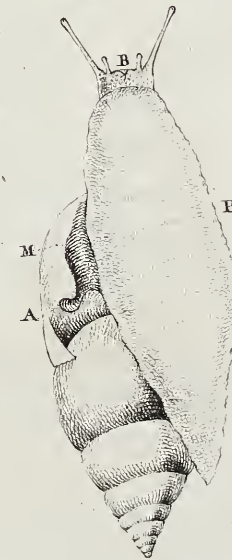
G. V. Le Limaçon. Cochlea

1 *Kambeul*







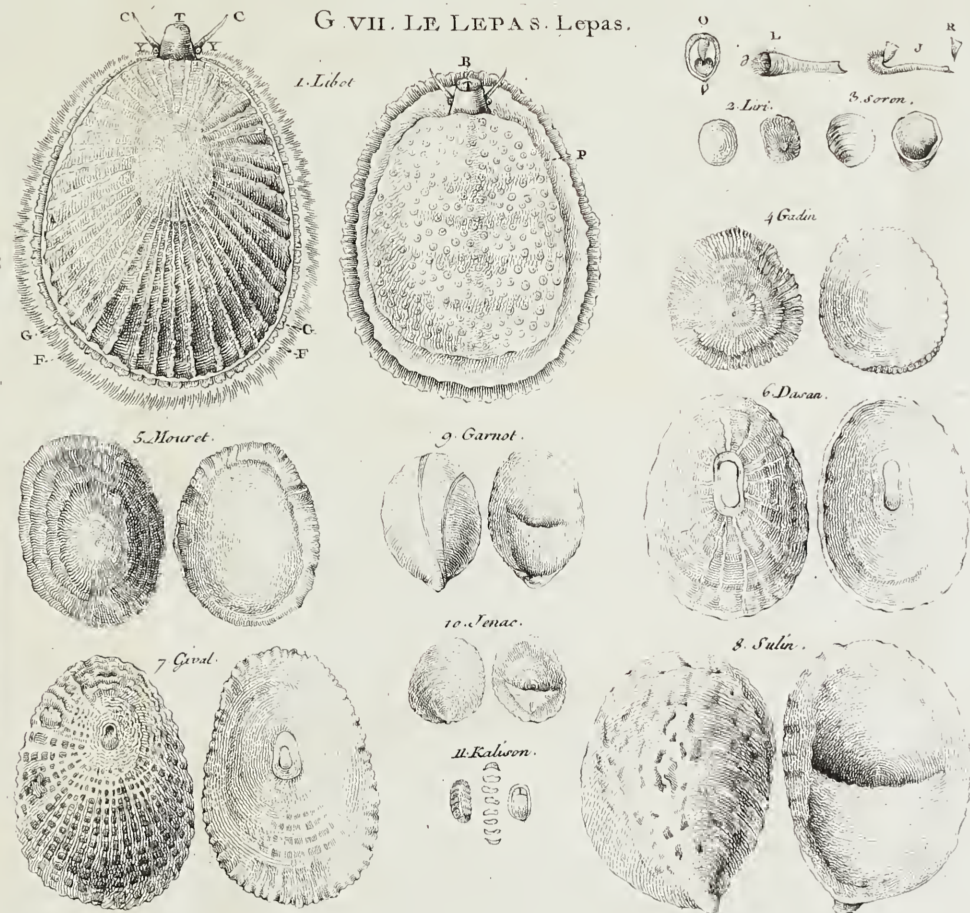


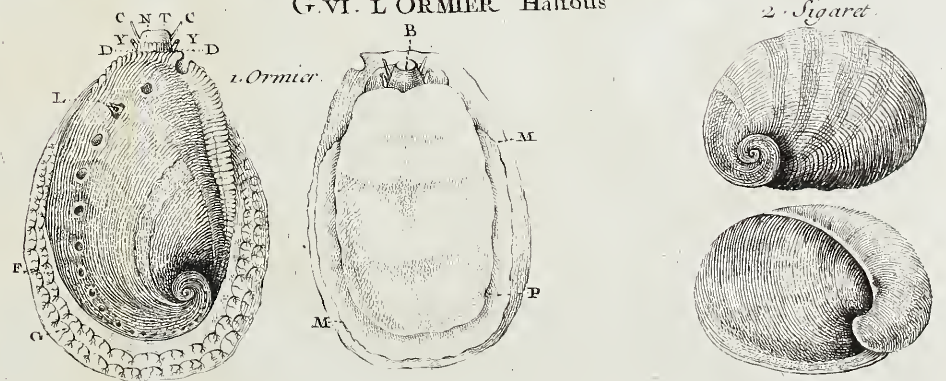


2. *Pouchet*



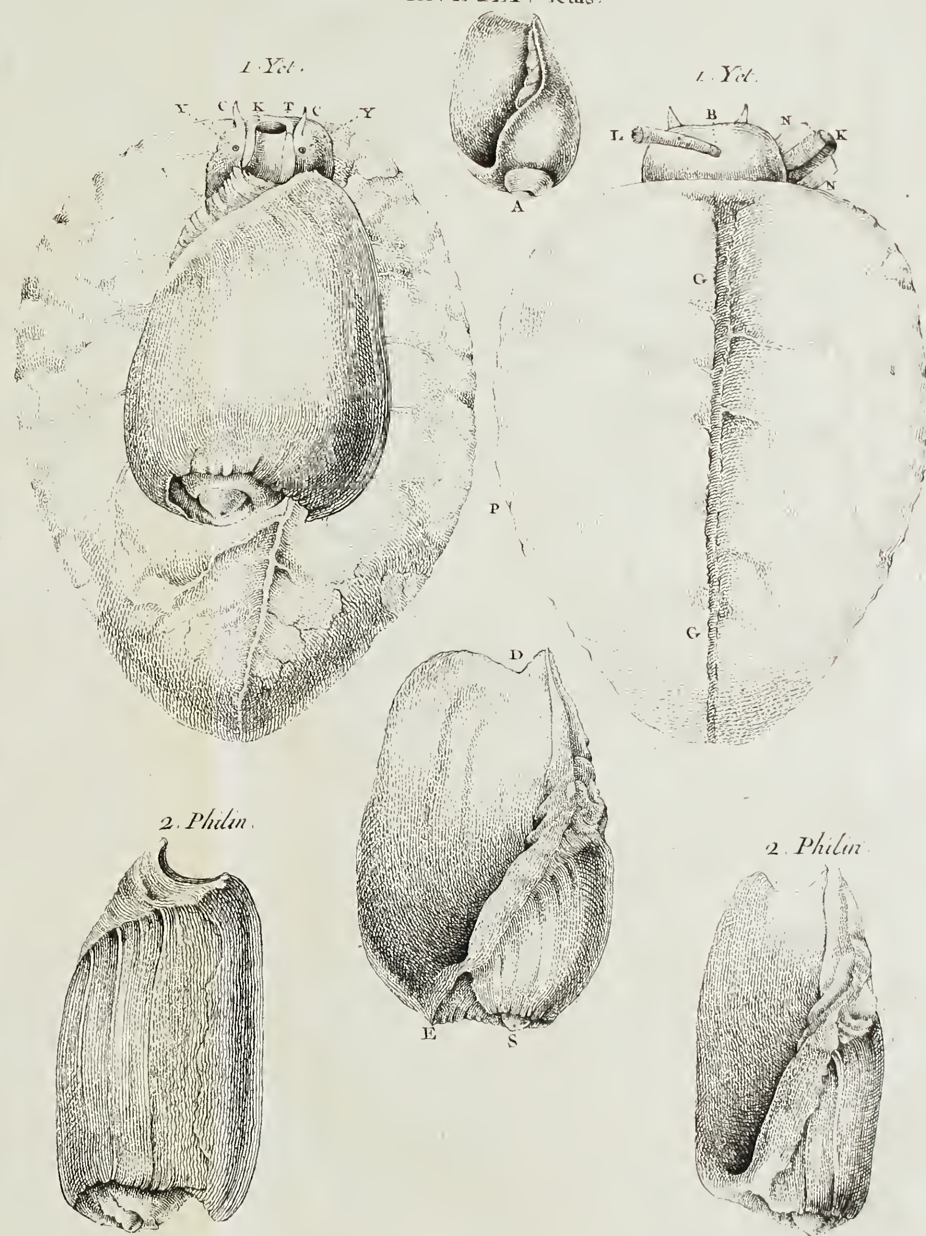
M. Th. Reboul. del. et. Sc.





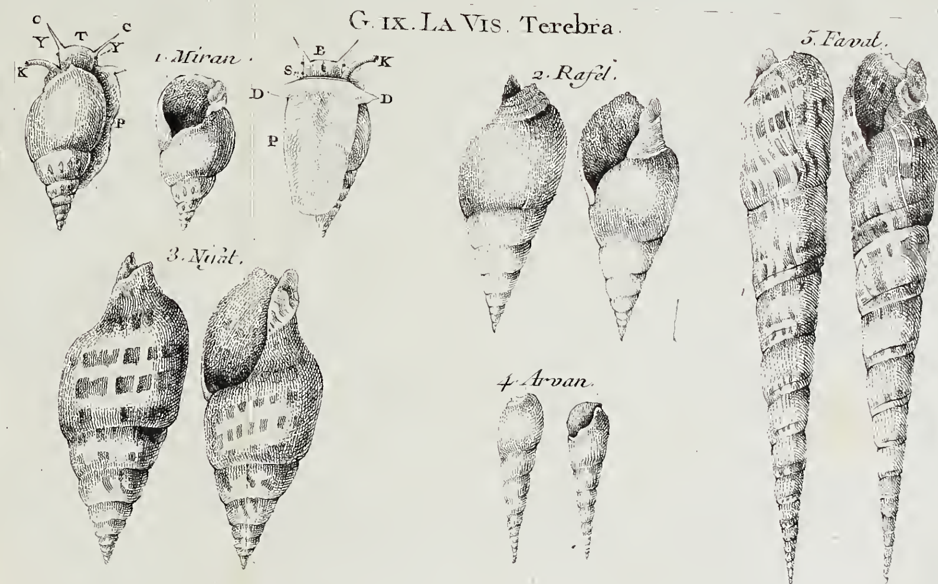
Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

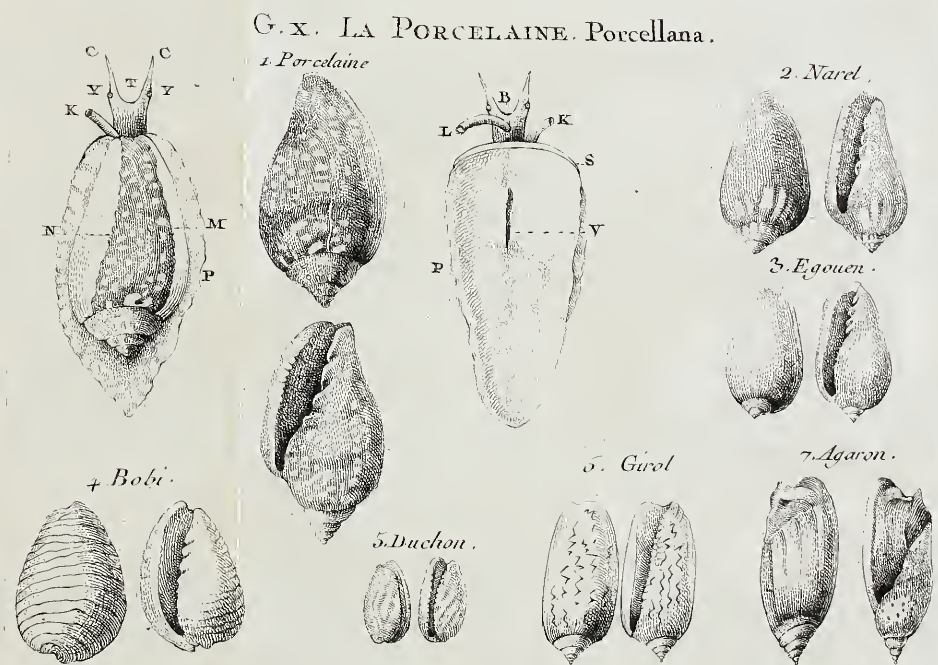
G VIII. L'YET. Yetus.



Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

4





Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

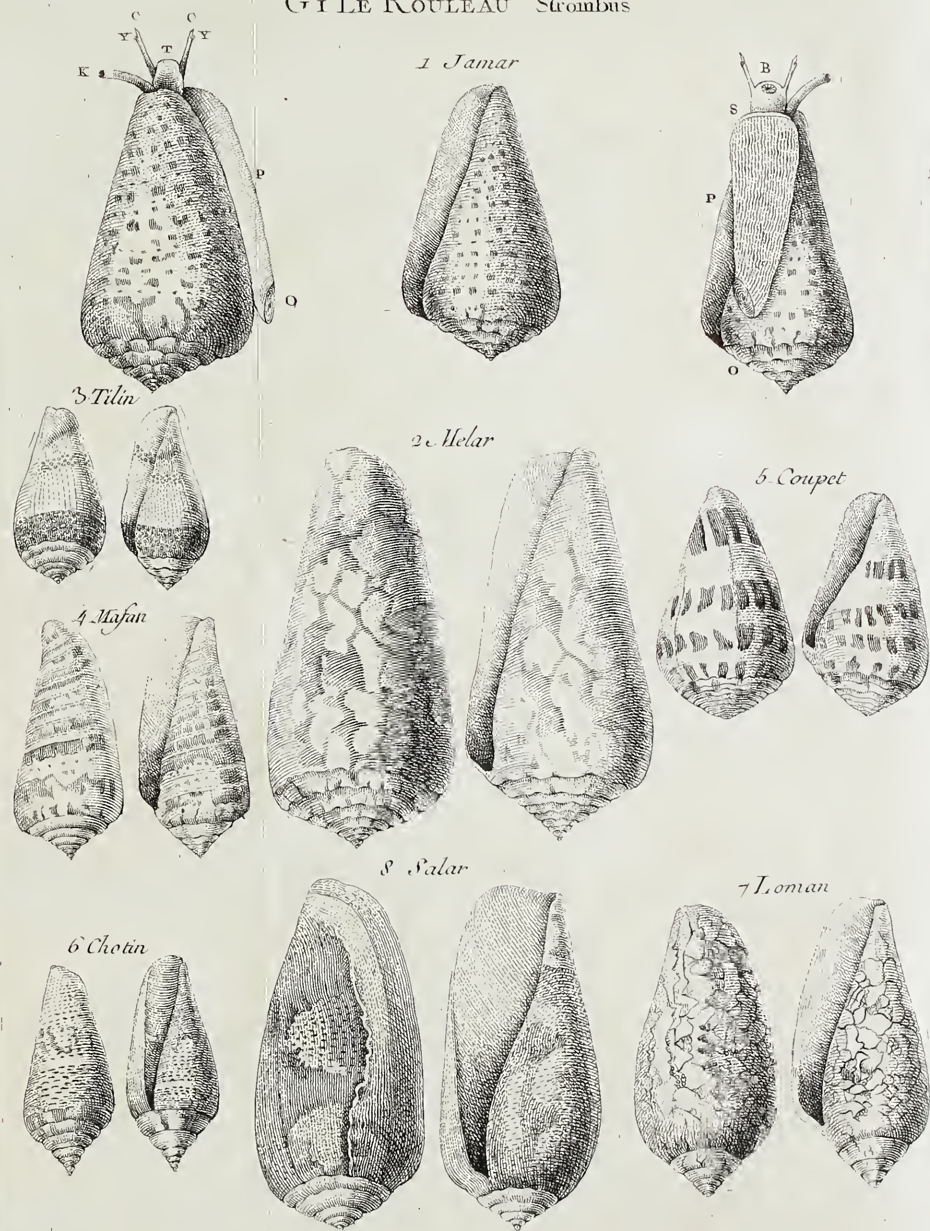
G. XI Le Pucelage Cypræa



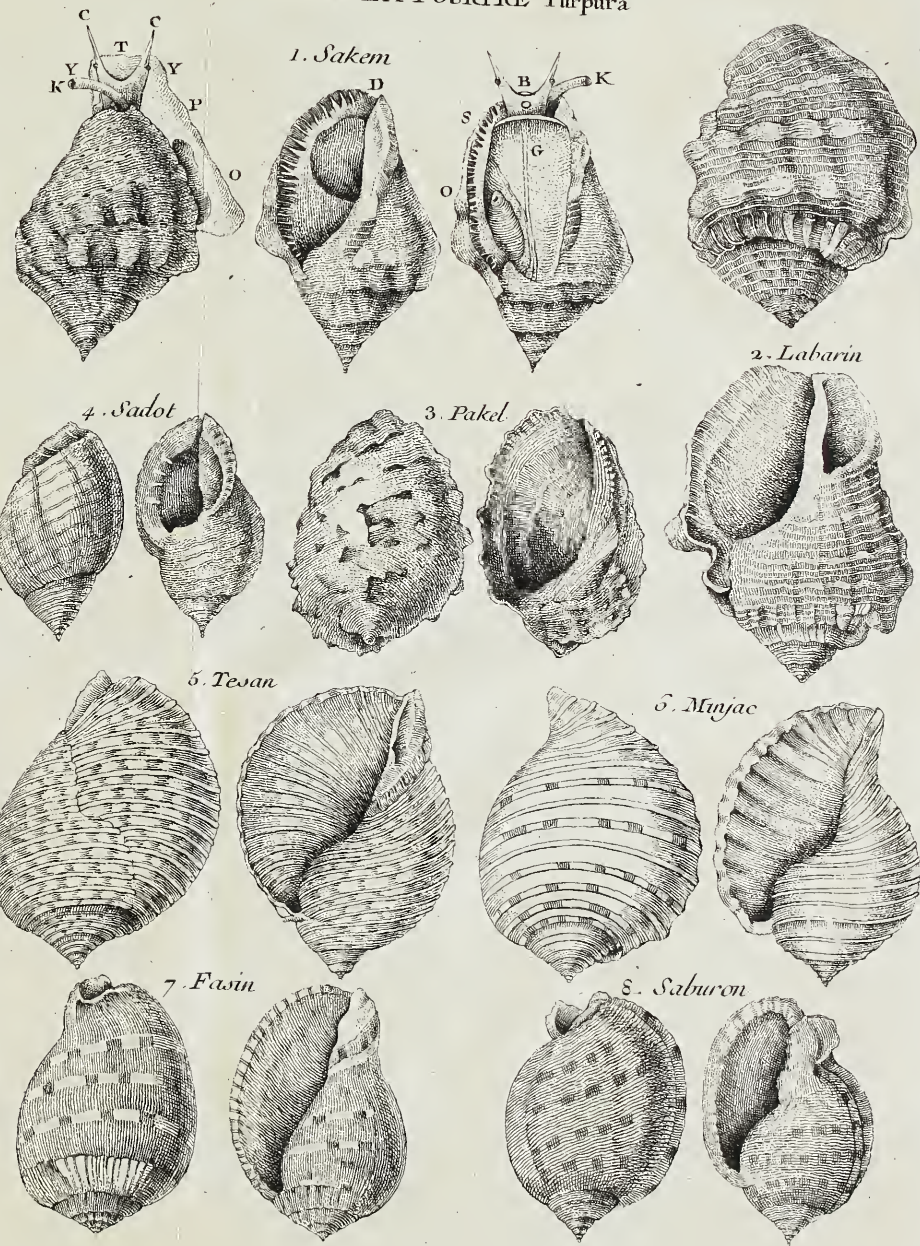
G. XII. Le Mantelet, Peribolus.

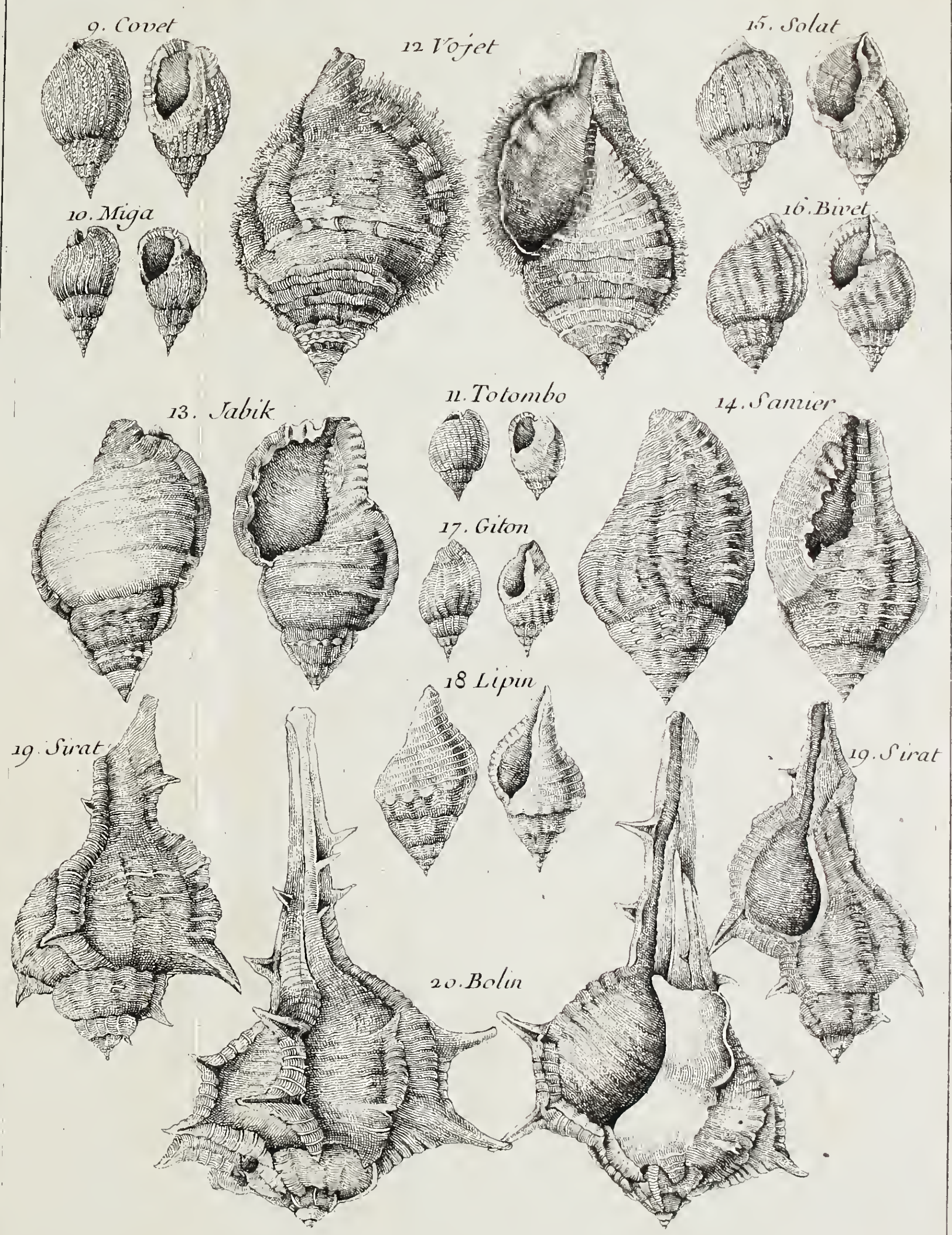


Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Renoul

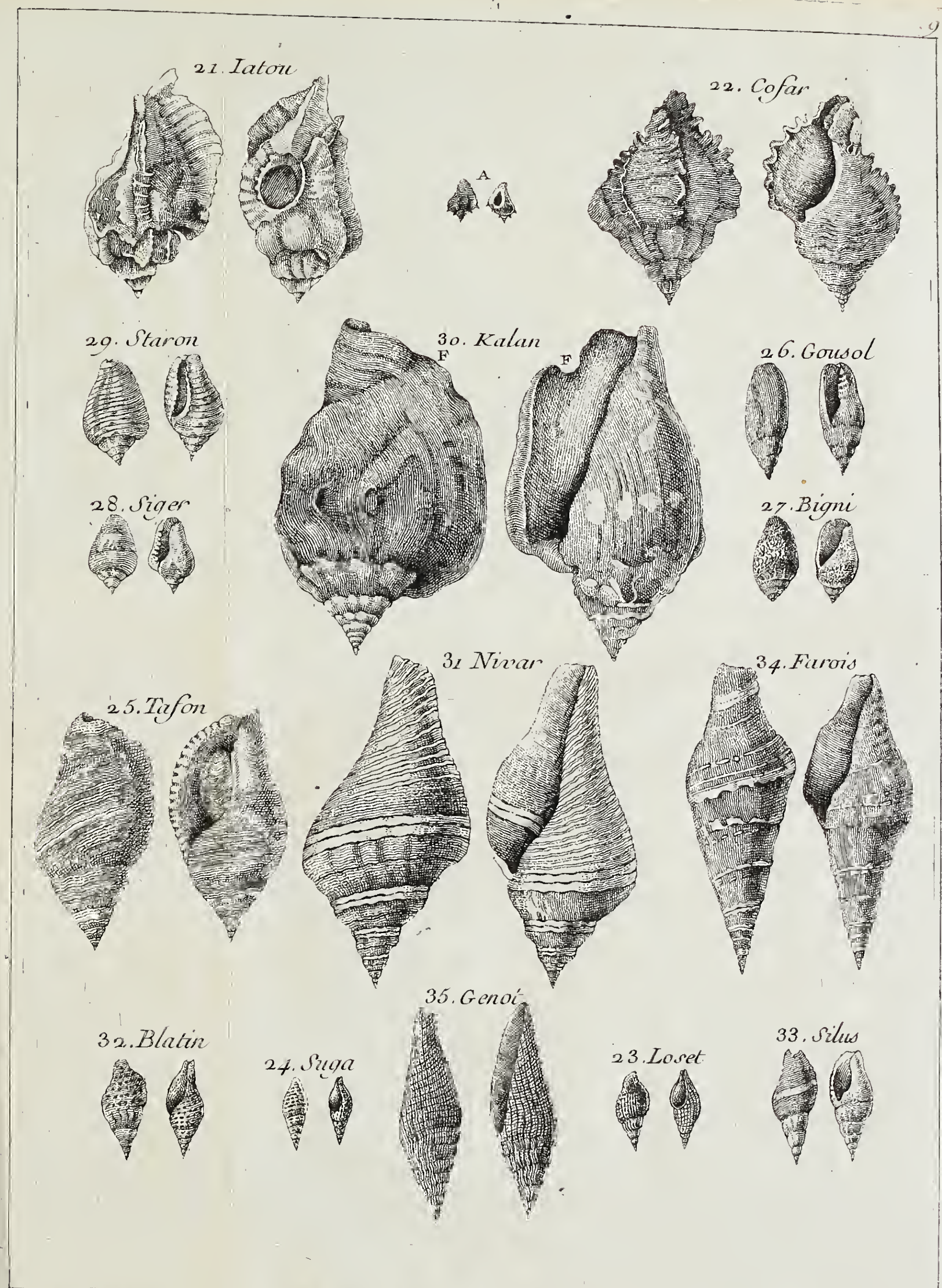


Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul


G II LA POURPRE Purpura
1. Sakem
C
T
C
Y
Y
K
P
O
D
B
K
S
G
O
2. Labarin
4. Sadot
3. Pakel
5. Tesan
6. Minjac
7. Fasin
8. Saburon
Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

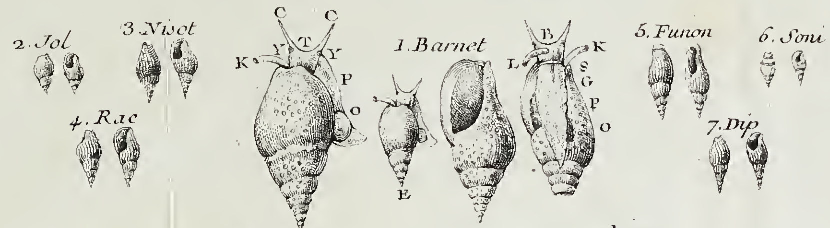


Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.



Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

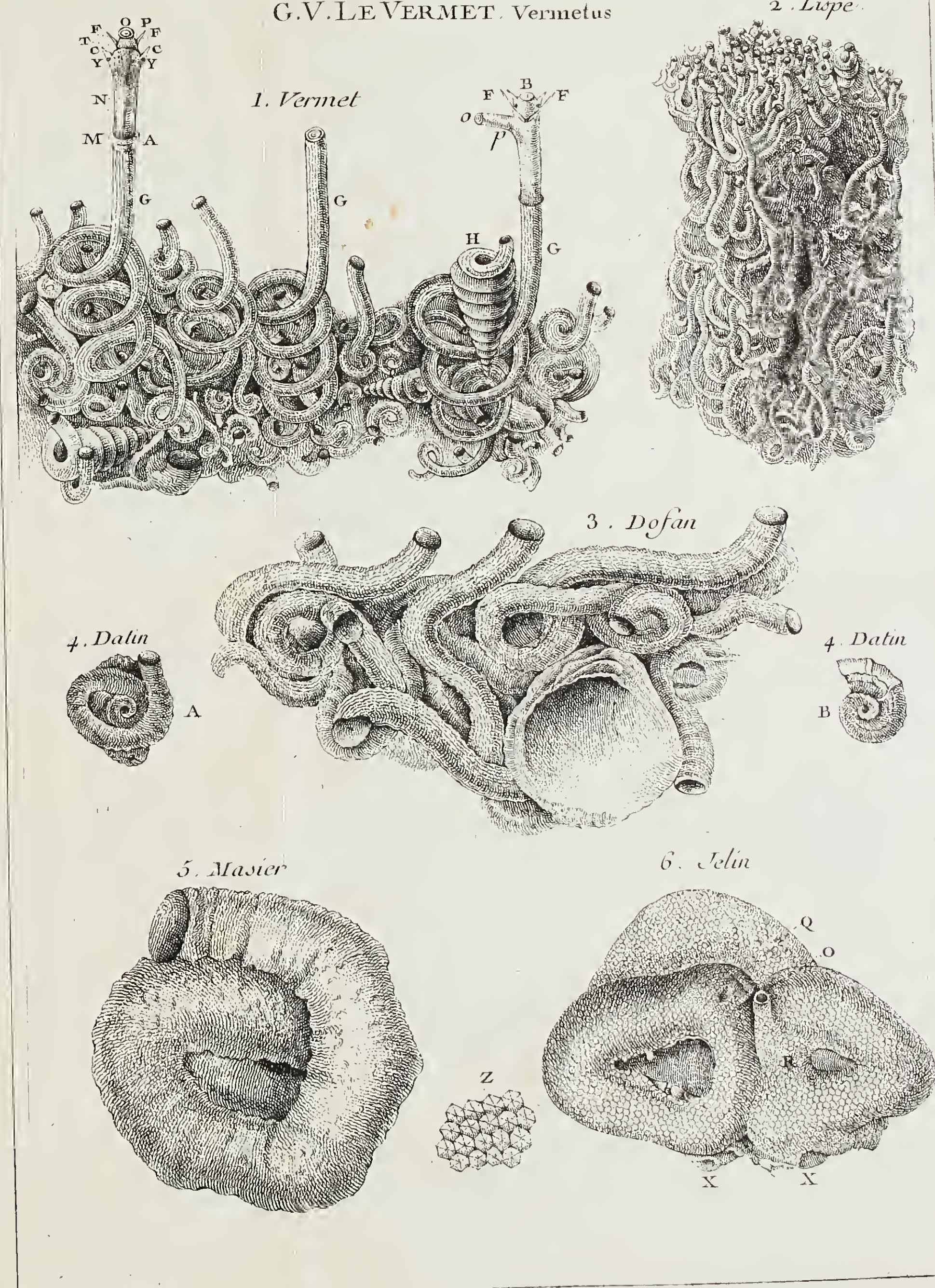
G III LE BUCCIN Buccinum



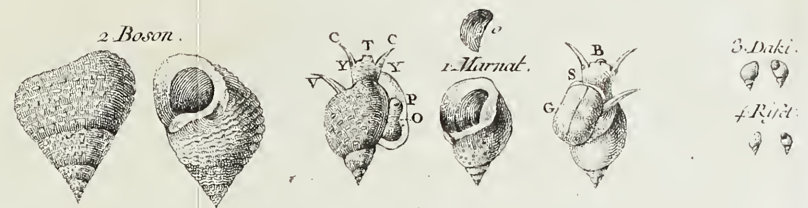
G. IV. LE CERITE Cerithium



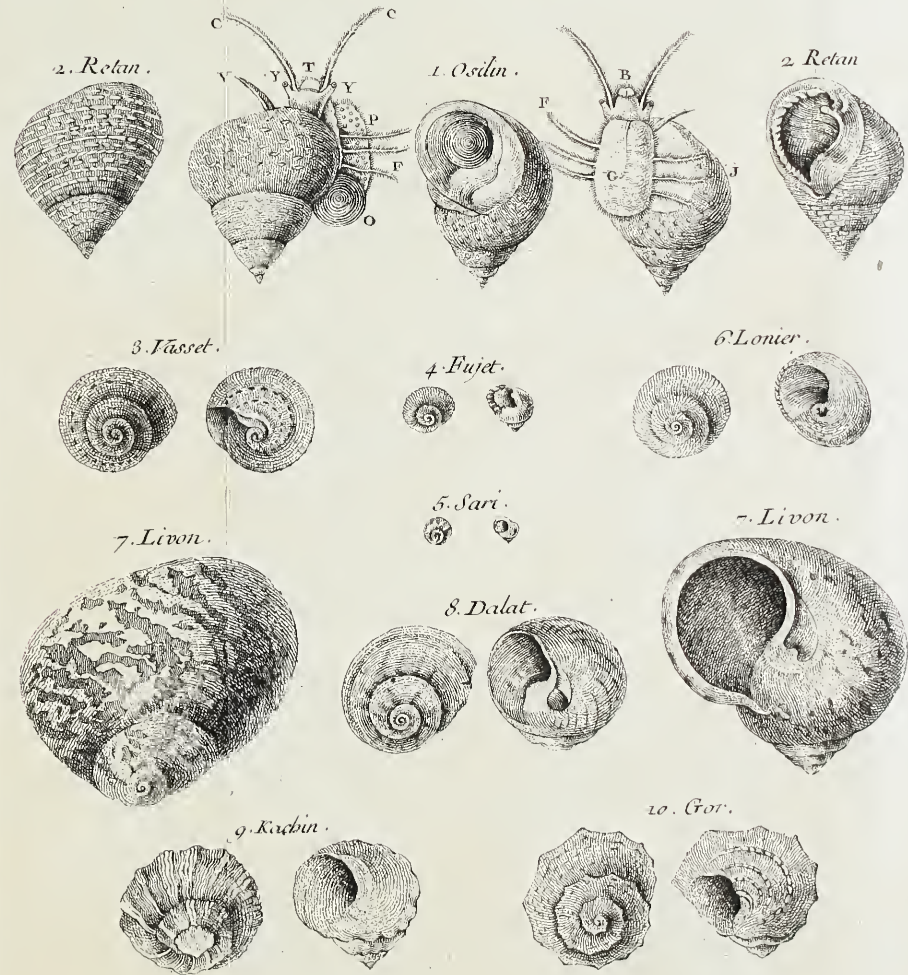
Dessiné et gravé d'ap nat: par M. Th. Reboul.


G.V. LE VERMET. Vermetus
1. Vermet
2. Lispe
3. Dofan
4. Dalin
4. Dalin
5. Masier
6. Jelin
Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

G. VI. LA TOUPIE. Trochus.

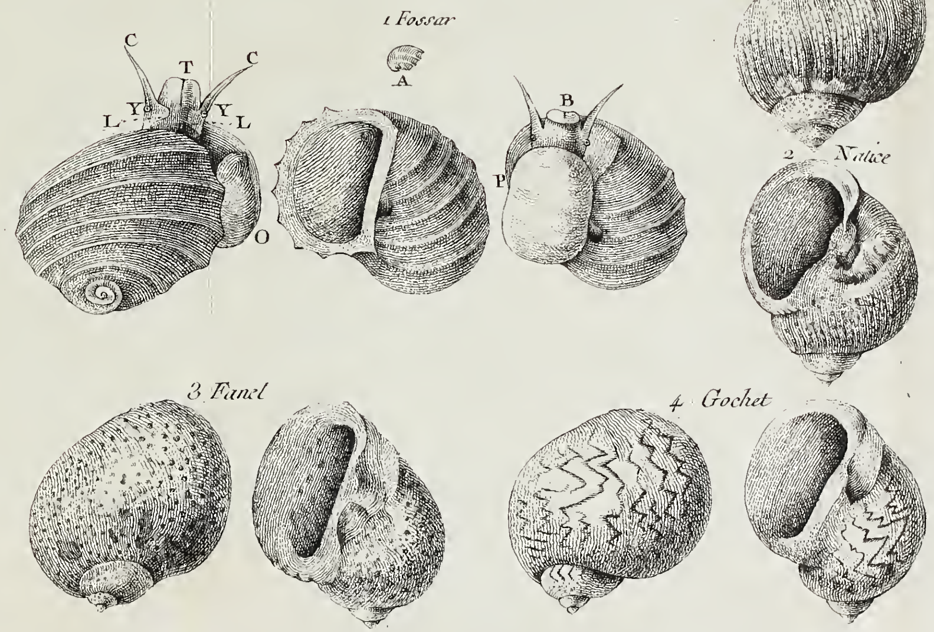


G. VIII. LE SABOT. Turbo.

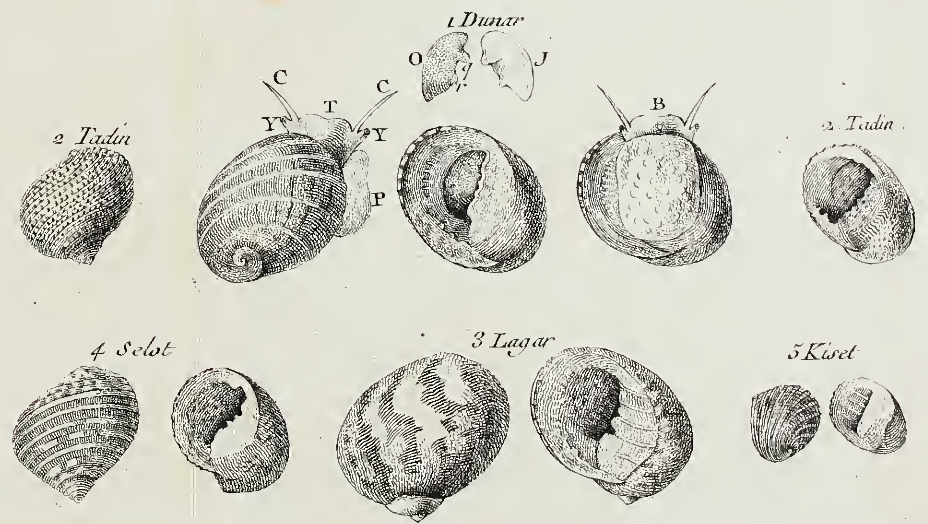


Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

G VII LA NATICE Natica



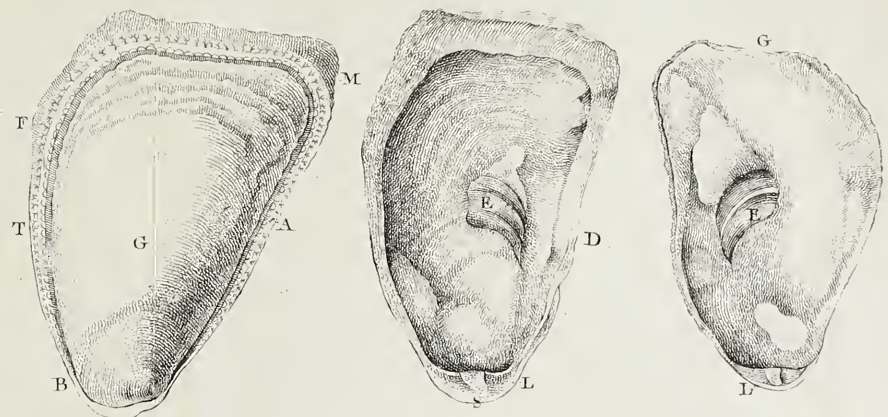
G IX LA NERITE Nerita



Dessiné et gravé d'ap nat par M. Th. Reboul.

G. I. L'HUITRE Ostreum

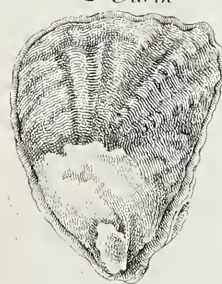
1. Gasar



3 Vétan



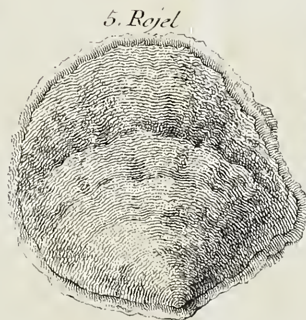
2 Garin



4 Baiet



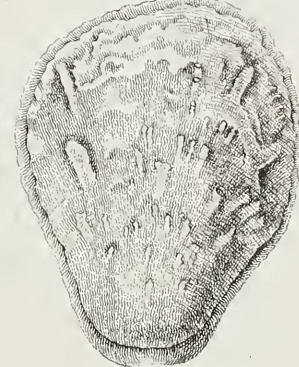
5. Bojel



7 Satal

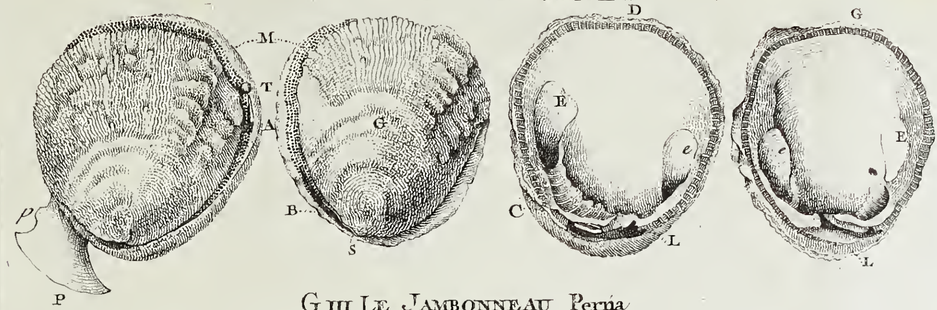


6 Garon

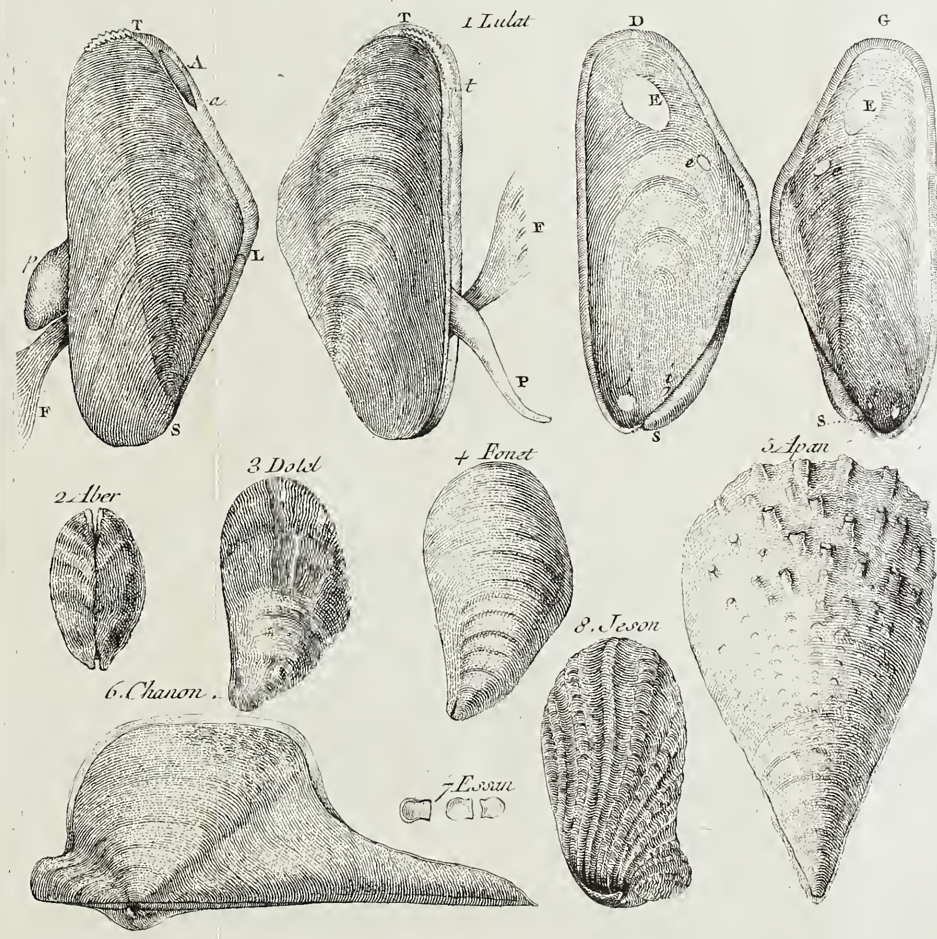


Dessiné et gravé d'ap nat par M. Th. Reboul

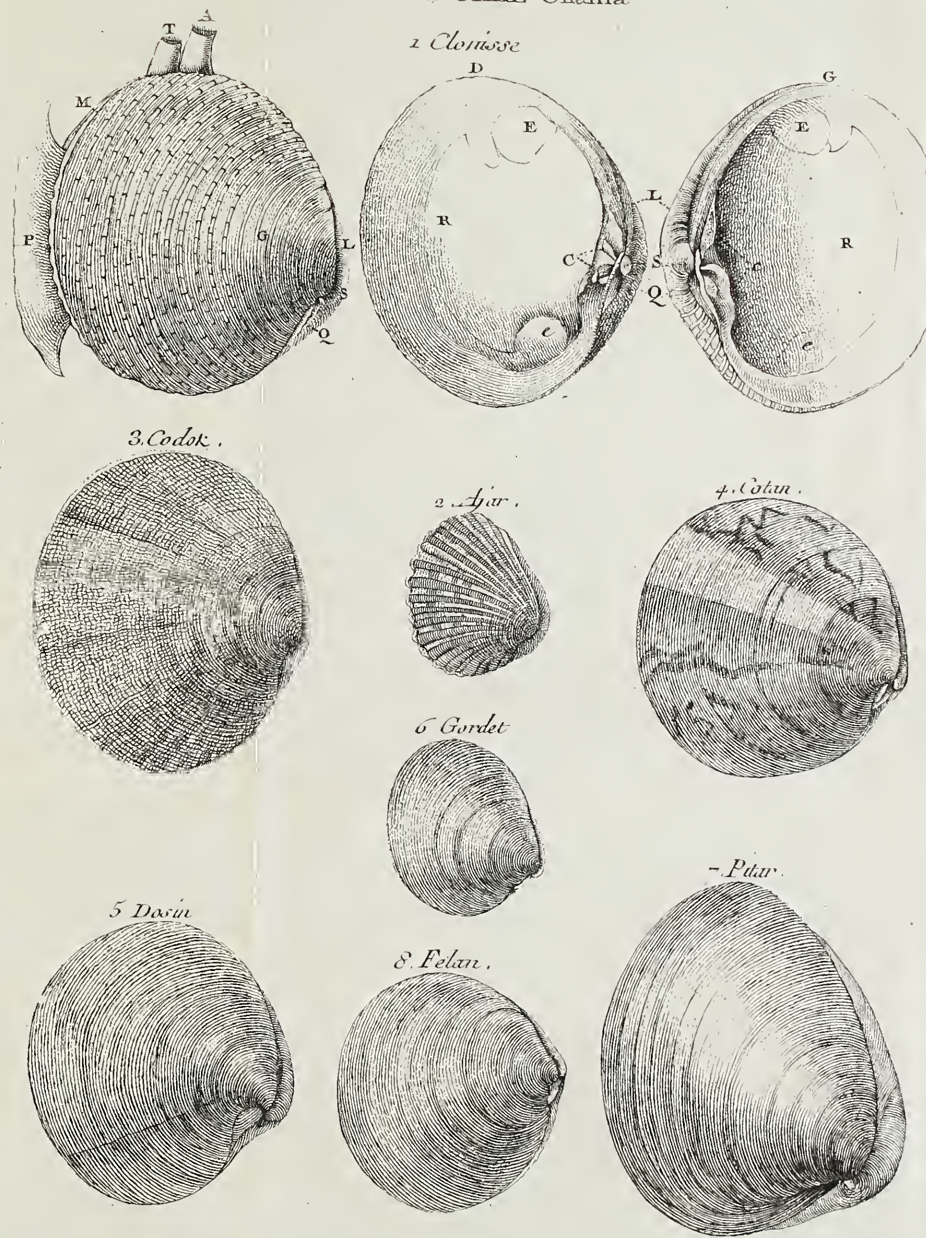
G II LE JATARON Jataronus



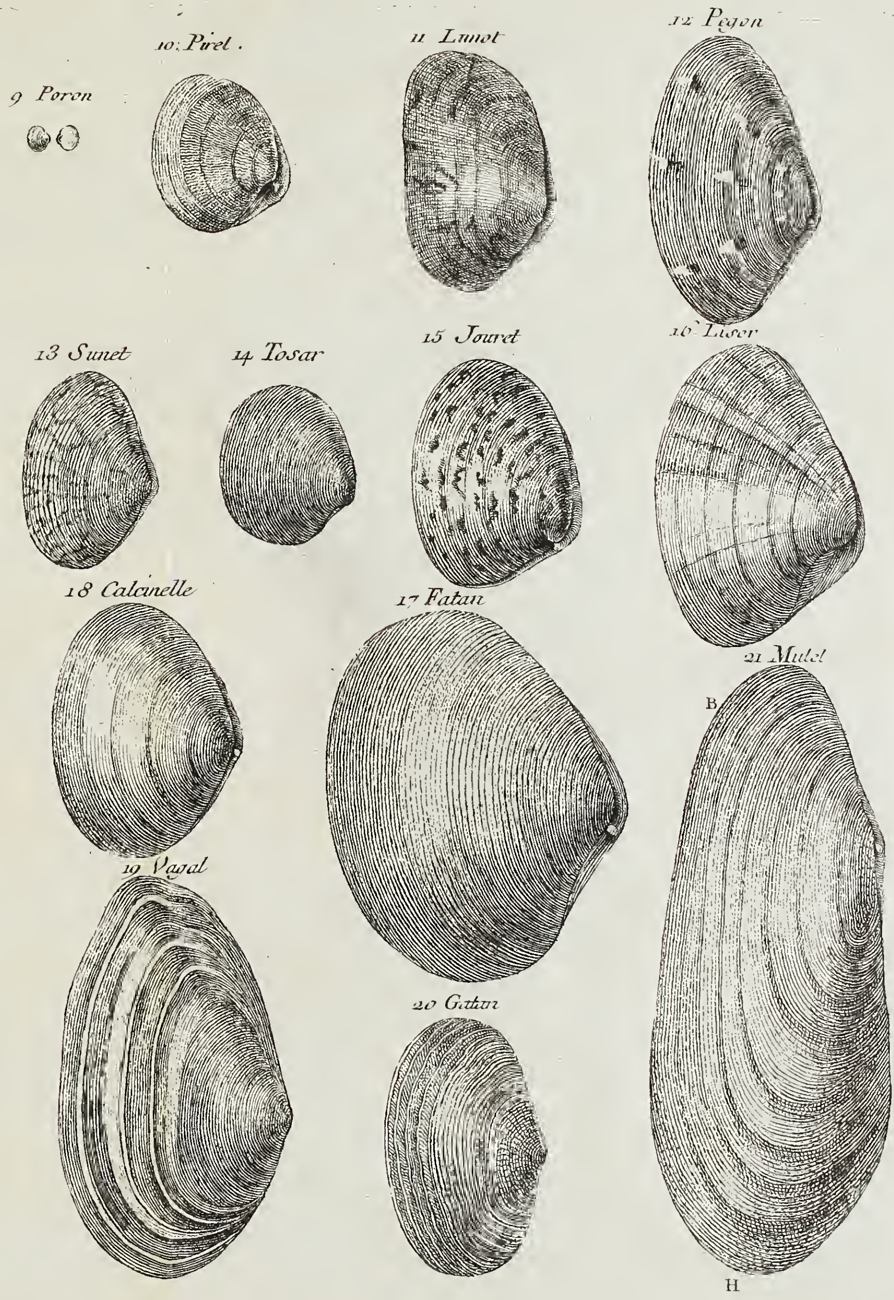
G III LE JAMBONNEAU Perna



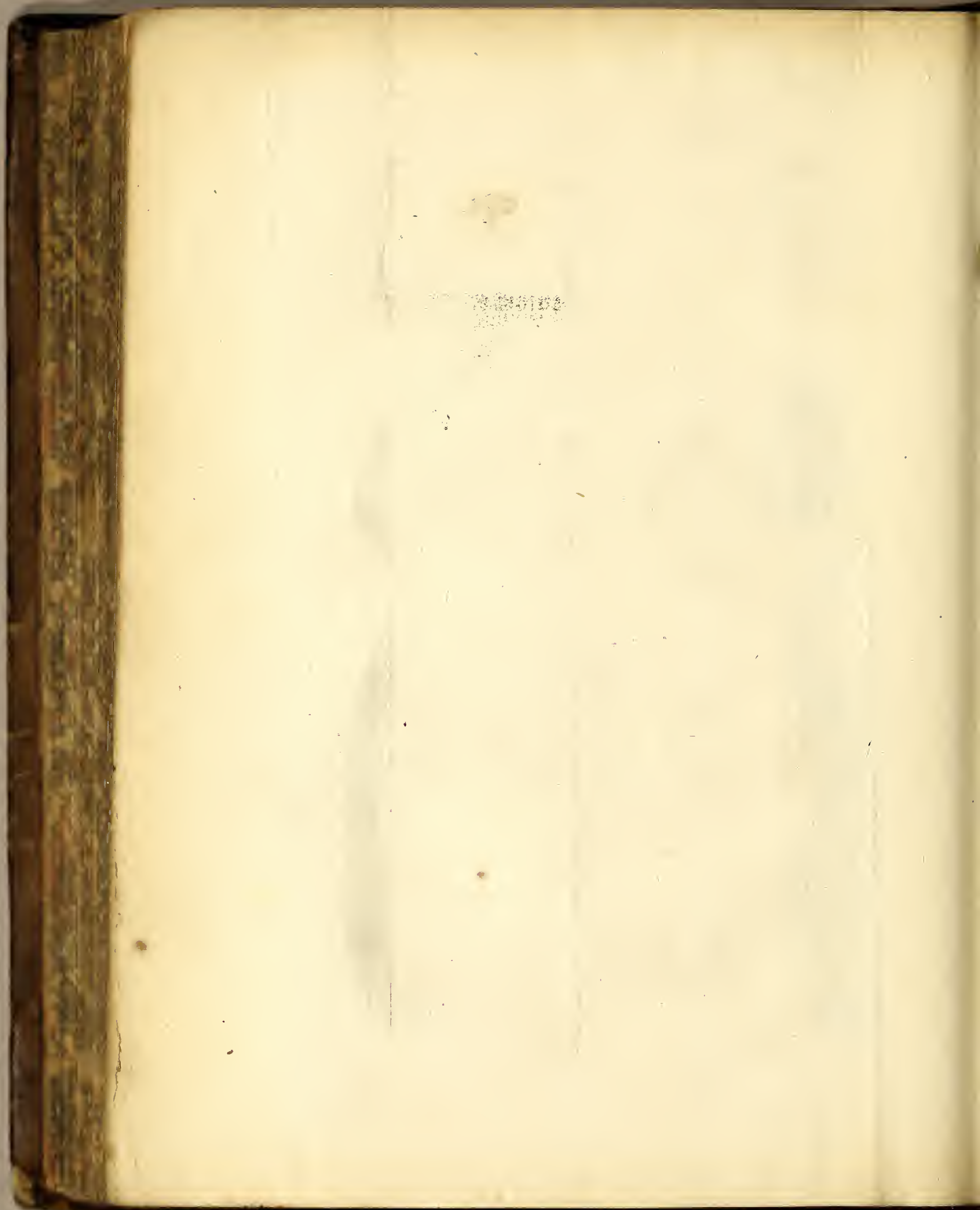
M. Th. Reboul del. et sc.



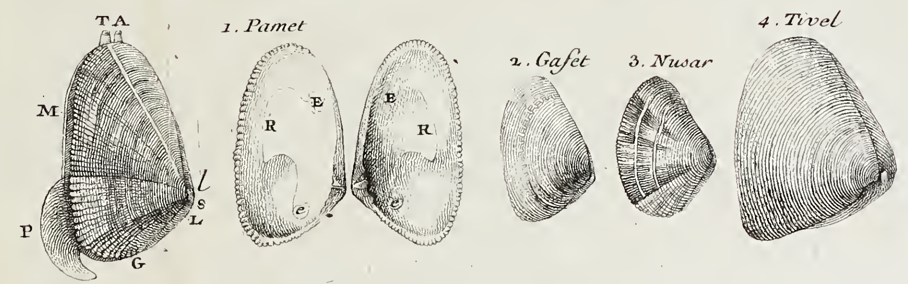
16
G.IV. LA CAME Chama
1 Clonisse
T
A
D
G
M
E
E
L
P
R
G
L
R
C
S
C
S
Q
Q
e
e
3. Codok.
2. Ajar.
4. Cotan.
6 Gordet
7. Ptar.
5 Dosin
8. Felan.
M. Th. Reboul del. et Sc.



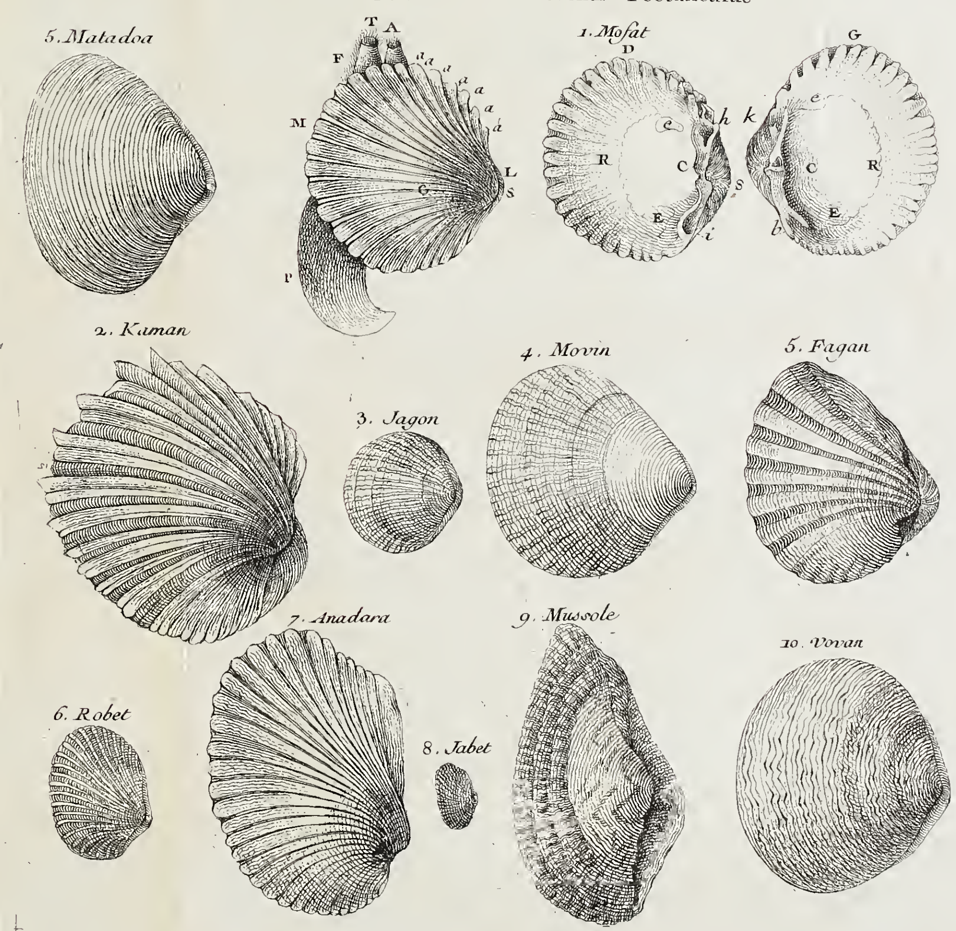
M. Th. Reboul del. et sc.



G.V. La Telline Tellina

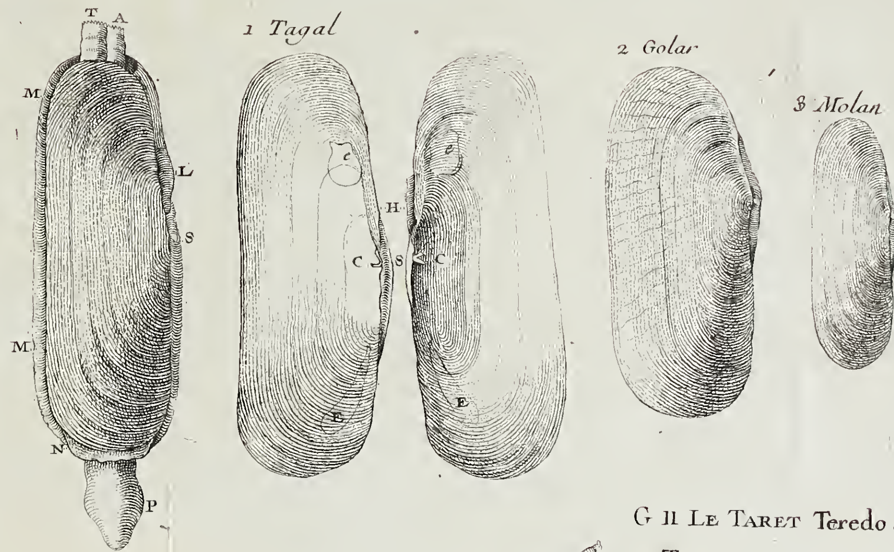


G.VI. Le Petoncle Pectunculus

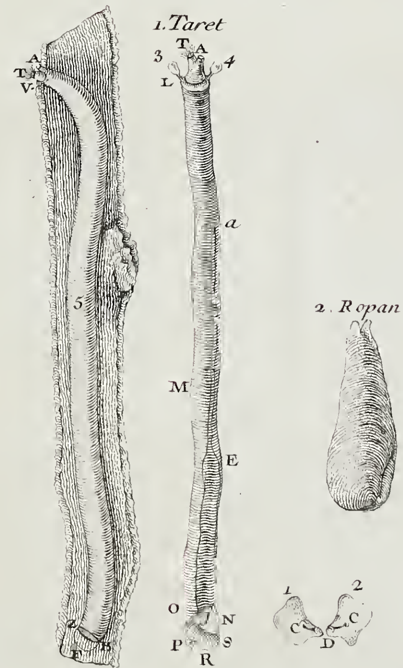


M. Th. Reboul del et sc

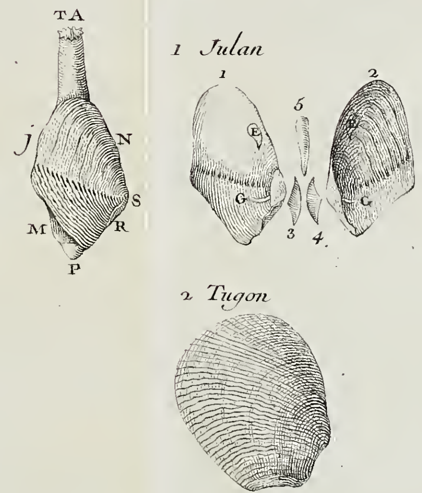
G VII LE SOLEN Solen.



G II LE TARET Teredo.



G I LA PHOLADE Pholas



M. Th. Reboul del et sc.





